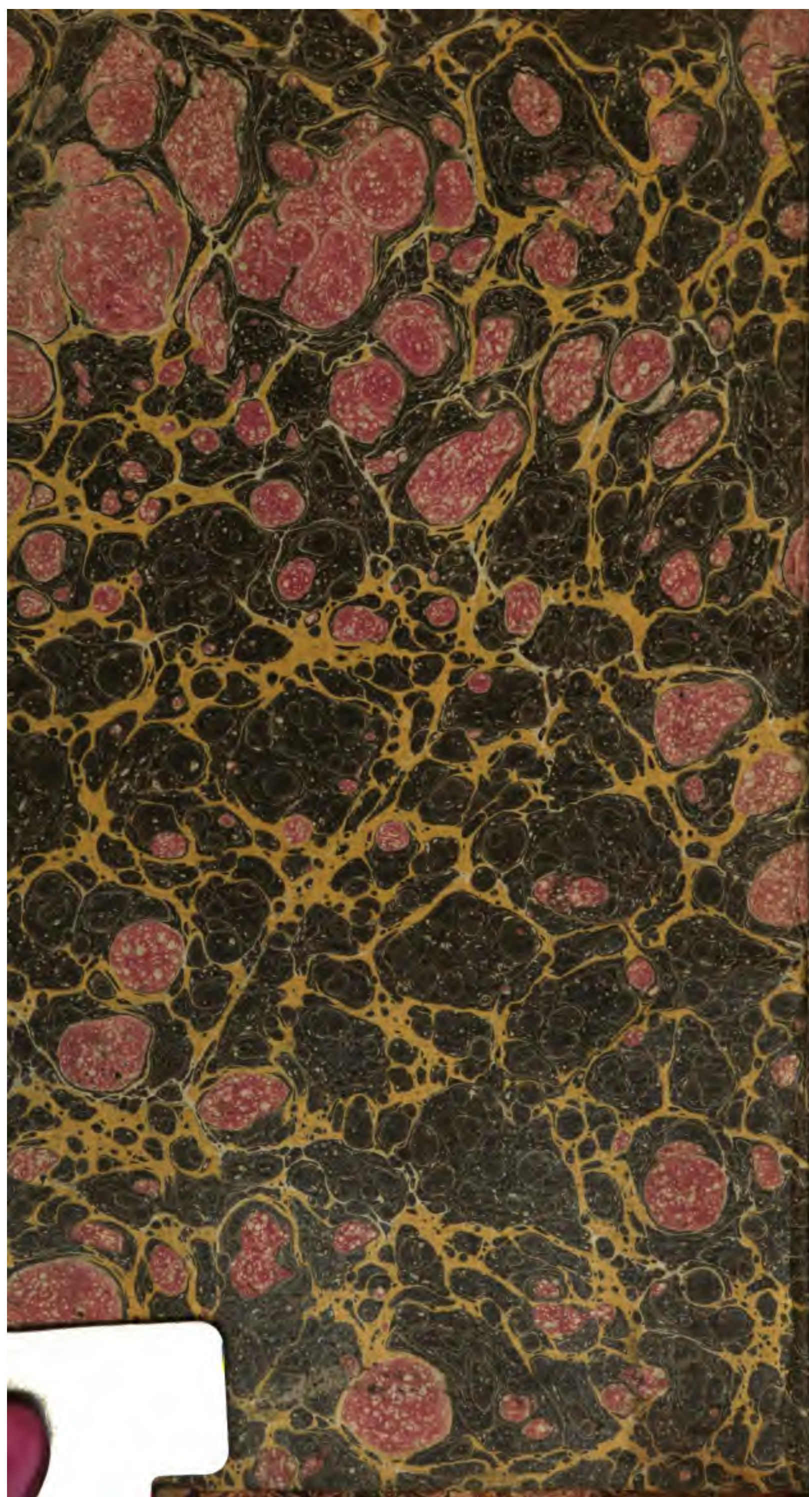
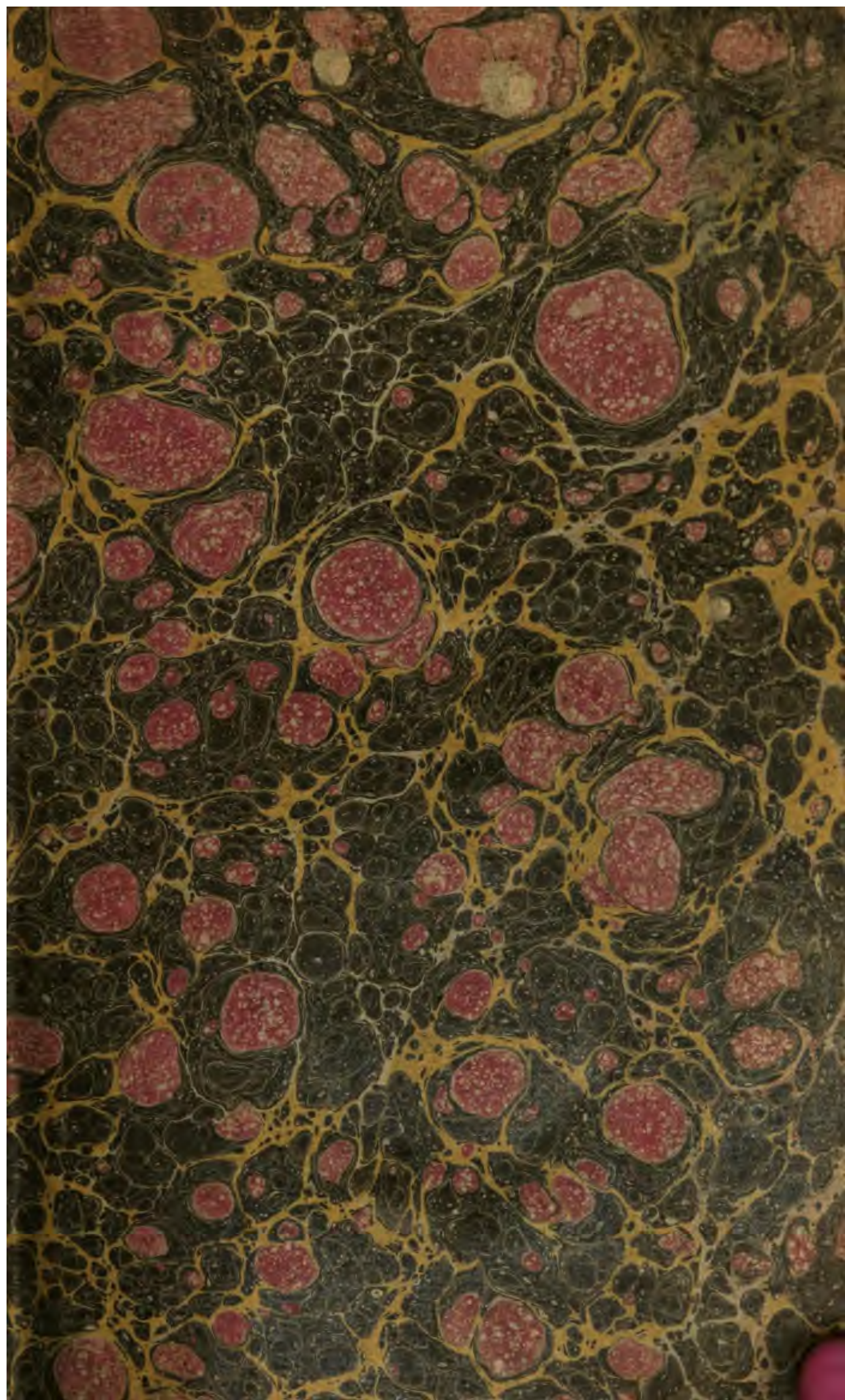




# Lycée Armoricain.

*Sixième Année.*

LE

# LYCÉE ARMORICAIN.

*Antè omnia musæ.*

## DOUZIÈME VOLUME.



A NANTES,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE MELLINET-MALASSIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES,
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ POLYMATIQUE DU MORBIHAN.

1828.

12.e Volume. An 1828. 67.e Livraison.



# LE
# LYCÉE ARMORICAIN.

## SUITE DES SCÈNES HISTORIQUES.

## LA CORNOUAILLES
## AU TEMPS DE LA LIGUE,
### DE 1594 A 1598.

### Scène VII.e

*Château de la Fontenelle, au pied des montagnes d'Arrès.*

*La Fontenelle (à un de ses gens.)*

Va me chercher La Boulée, et dis-lui que je l'attends.... Allons, il est à nous; demain, jour de la Saint-Médar....

*(Entre La Boulée.)*

Je suis content de toi. Tiens : voilà l'aimable invitation du marquis, il nous attend demain. On ne peut rien de plus civil; c'est un galant homme que ce messire Jean Goardon du Grannec.

*La Boulée.*

Et si votre seigneurie avait vu la jeune héritière.... Tu dieu! quels yeux, et.....

*La Fontenelle.*

Allons; toujours les amourettes : laisse-là ces fariboles, et voyons si je puis compter sur cinq hommes.

*La Boulée.*

Sur vingt, si vous le voulez.

*La Fontenelle.*

Cinq, c'est assez; mais des plus déterminés : tu com-

prendras dans ce nombre Jean Allaouen, cet ancien piqueur de du Grannec. Outre qu'il connaît les lieux, il est bien en poinct, et nous sera de bon secours. Tu auras attention qu'ils soient prompts et vites comme la parole. Si tu le peux, engage les gens de du Grannec, après que vous vous serez raffraichis, à entamer avec eux une partie de quilles : vous aurez soin de tenir toujours le côté du corps-de-garde, et dès que tu me verras à la porte d'entrée de la salle basse, saisissez-vous du poste, et courez au pont-levis pour donner entrée à nos gens. Vous vous rallierez aussitôt à moi, et nous aurons bonne composition du reste. C'est entendu.

SCÈNE VIII.

*Maison du Châteaugal, propriété du marquis de Mesle. — Cette habitation est située de la manière la plus pittoresque, au confluent de l'Aulne et de l'Hière, rivières de la Cornouailles.*

PERSONNAGES : *Du Grannec; le marquis de Mesle.*

*Du Grannec.*

Mon ami, c'en est fait..... Ma femme, mes enfants, le Grannec, les restes de Goardon, tout a passé par le fer ou le feu. Le traître! quand je lui ouvrais ma maison, quand je croyais encore à sa loyauté..... Que sont donc ces vaines paroles, ce serment qui formait le nœud de l'union.

*Le marquis de Mesle.*

Et votre chère Raymone ?

*Du Grannec.*

Elle est morte par l'épée, ou ensevelie sous les cendres, ainsi que sa mère, tombée à mes côtés, sans que j'aie pu la venger..... Pauvre enfant, si jeune, et quand elle allait répandre tant de lustre sur ma maison.... Ah! si je pouvais la joindre; de Mesle, je t'en supplie, une épée..., oui, une simple épée qui remplace le tronçon qui m'est resté entre les mains....

*Le marquis de Mesle.*

Du Grannec...., il faut attendre pour que la satisfaction soit entière.

*Du Grannec.*

Attendre, de Mesle! Tu n'as donc jamais reçu d'affront. Mais que faire.... que faire jusqu'au jour de la vengeance.... que d'heures à dévorer!

*De Mesle.*

Calme-toi, du Grannec : seulement le temps de nous concerter.

*Du Grannec, se laissant aller dans les bras de son ami.*

Mais non, je ne saurais accepter tes offres et te compromettre pour une cause désespérée. C'est assez d'avoir vu le Grannec en flamme, je ne consentirai jamais à te compromettre, toi et le Châteaugal.... Mais La Fontenelle, le meurtrier de la marquise.... je l'atteindrai.... Une épée, te dis-je, une épée....

*De Mesle.*

Ecoute, du Grannec, tu sais l'amitié qui nous unit dès l'enfance et les nombreux intérêts qui lièrent nos deux maisons. Au nom de ces souvenirs, mon ami, accepte ma demeure comme asile. Quant au bâtard, je suis en mesure de le repousser, et le jour de la vengeance arrivera, tu peux t'en fier à ma parole. Mais précipiter quelques tentatives, au moment même, serait un acte désespéré sans résultat et sans fruit : je partage tes peines, mais il faut attendre. Ce mot ne doit pas être au-dessus de ton courage.

*Du Grannec.*

Mon ami, tes paroles me sont douces.

*De Mesle.*

Quant à ta fille, du dois t'en occuper dès cet instant; et, si elle n'a pas péri dans les flammes, il faut découvrir ses traces.

*Du Grannec.*

Pauvre Raymone, chère enfant : si je la revoyais, tout ne serait pas perdu.... Mais non, elle n'est plus, elle est morte, de Mesle.

*De Mesle.*

Pourquoi donc accuser ainsi le ciel et te laisser abattre quand le malheur n'est pas certain.

*Du Grannec.*

Où serait-elle? Elle nous aurait déjà rejoints.... Ou peut-être.... Quel affreux soupçon.... — Mais le ciel n'aurait pas permis qu'un tel affront fût fait à la famille de Goardon, lui qui mourut en terre sainte.

*De Mesle.*

La nécessité t'oblige à rester à Châteaugal. De ce moment, tu en es le commensal : vengeance et justice te

seront faites en leur temps ; c'est là le dernier mot. Quant aux bandes de La Fontenelle, qui courent le pays; je les attends.

« Ainsi se résigna, pour le moment, le sire du Grannec, » acceptant l'hospitalité du marquis de Mesle dans l'espoir » de retrouver sa fille et d'avoir une occasion pour la » vengeance. Cependant, le sire de la Fontenelle pour- » suivait ses exactions ; et trois mois se passèrent sans » qu'on eut, à Châteaugal, aucun renseignement sur » la jeune héritière du Grannec. Le descendant des Beau- » manoir s'était retranché dans une position très-forte, » nommée l'*île Tristan*, près Douarnenez, sur la rade » du même nom, et tout le pays pliait sous sa volonté. » Plusieurs communes, poussées à bout, et ayant pour » objet de se soustraire au pillage, résolurent, dans » ces entrefaites, de se constituer sous le régime mu- » nicipal et de pourvoir ainsi elles-mêmes à leur propre » sûreté. Le sire du Grannec, aussitôt la première nou- » velle de cette noble résolution, prend le parti d'aller » se joindre aux habitants de Penmarck, à douze lieues » au moins de Châteaugal. »

SCÈNE IX.

*La chambre à coucher du marquis de Mesle à Châteaugal. — Le pavillon où cet appartement se trouve donne sur la petite rivière de l'Aulne, dont les eaux roulent avec bruit sur un lit de cailloux, au fond d'une vallée profonde, sur la pente de laquelle les jardins et la maison de Châteaugal s'élèvent en terrasses.*

PERSONNAGES : *De Mesle; Du Grannec.*

*Du Grannec.*

Mon ami, je n'attendrai plus; il faut que je parte, que je rejoigne les habitants de Penmarck.

*De Mesle.*

Je comprends : tu es fatigué du séjour de Châteaugal.

*Du Grannec.*

Non, mon ami, la bonne Sainte-Anne m'est témoin que je n'ai que le service de Dieu en tête, que je ne lui demande d'autre faveur que de purger la Cornouailles du fléau de Dieu, de ce félon qui la désole.

*De Mesle.*

Mais y as-tu pensé : comment te rendre à Penmarck;

comment échapper aux gens de La Fontenelle? Ne sais-tu pas qu'à deux pas d'ici, à Châteauneuf même, il a des affidés qui le préviennent de tout ce qui se fait à Châteaugal? Crois-moi, attends une autre occasion; j'ai lieu de croire que sans tarder, nous aurons de Quimperlé une bonne compagnie de piquiers, ayant maître Jean Kergrist à sa tête, homme des plus dévoués que nous ayons dans la bourgeoisie.

*Du Grannec.*

Toutes tes prières sont désormais inutiles. Je dois partir.... Tu m'as prêté le toit de ta maison: c'est assez; je n'aurai, de ce moment, d'autre abri que la voûte du ciel, d'ici que je ne sois vengé.

*De Mesle.*

Si ta résolution est prise, dispose de tout ce qu'il y a à Châteaugal, puisque je ne peux te retenir. Mes gens t'accompagneront, et je t'embrasserai à deux lieues d'ici, quand je te saurai en sûreté autant qu'il se pourra.

*Du Grannec.*

Rien de cela, mon ami. Tu te dois à ta famille et à la marquise de Mesle. — Seulement des armes et un habillement de paysan.

*De Mesle.*

Mais, tu n'y penses point....

*Du Grannec.*

Un seul couteau de chasse et le costume du pays. Du reste, j'aurai, pour moi, la nuit et la bienheureuse garde de Marie, la sainte mère de Dieu. Si tu le permets, je prendrai congé des dames du lieu dès aujourd'hui, et je tâcherai de gagner Penmarck, sans plus tarder.

*De Mesle.*

Compte sur moi pour tout ce qui te sera nécessaire; mais n'oublie pas que la cause des communes ne fut jamais la nôtre. Rappelle-toi cette journée de *Prat-Milgoff*, non loin de Pont-Labbé, où mille de ces vilains laissèrent leurs chausses dans la fange, pour s'être insurgés contre la noblesse. C'était comme aujourd'hui, et les communes s'organisaient d'elles-mêmes. Je te le dis: ne te fie pas à cette paysantaille.

*Du Grannec.*

Tu as la raison de ton côté, de Mesle; mais quand la

noblesse se déchire de ses propres mains et que l'union a produit tant de désastres, de qui attendre justice, si ce n'est de soi-même et du premier qui nous l'offre. A ce soir : je prendrai congé de toi et de ces dames, à la chute du jour.

SCÈNE X.e

*Il est onze heures du soir. Tout le jour il est tombé une pluie abondante, et la lune est voilée de nuages. — Le sire du Grannec, exténué de fatigue et de besoin, vient de traverser le village de Plougastel, sans trouver un habitant; n'ayant vu que des meubles épars et à demi-consumés par le feu répandus çà et là. Il marche à pas lents, sous la feuillée d'une taille, suivant un chemin graveleux, où les eaux pluviales forment un ruisseau abondant.*

PERSONNAGE : *Du Grannec.*

Le sire du Grannec, *sous le costume du pays, ayant de larges braies, serrées par une ceinture de cuir, garnie à son extrémité d'une plaque de cuivre; des guêtres, de forts sabots et un chuppen ( veste ) d'étoffe bleue, qui lui retombe sur les reins.*

Ah! si je dois périr, que n'est-ce au moins de la main du bourreau de ma famille.... pas un habitant.... pas un peu de pain....; mais qu'entends-je.... les brigands! ô Dieu, ce sont eux : accorde-moi de mourir en gentilhomme, bonne mère de Dieu, douce Sainte-Vierge!..

*Paraissent trois hommes couverts de lambeaux. Un seul a, pour coiffure, les débris d'un feutre déchiré et rabattu sur les sourcils. Les deux autres n'ont pour abriter leur chef, qu'une ample chevelure en désordre que l'humidité fait tomber en mèches rares et séparées sur leur visage livide.*

*Guin-Ardent.*

Qui va là?

*Du Grannec.*

Ami. — De l'union.

*Guin-Ardent.*

As-tu vu les gens de La Fontenelle?

*Du Grannec.*

Hélas! mes bons amis, j'arrive et je n'ai pas mangé depuis deux jours.... Je ne sais rien.

*Guin-Ardent.*

Est-ce que tu n'as pas passé à Plougastel-S.t-Germain.... Mais il nous la paiera...

*Tirant un reste de pain d'orge d'un bissac, tombant aux deux côtés de son épaule.*

Tiens, voilà, partage avec nous, et nous suis, si tel est ton plaisir, et que tu aies une femme et des enfants à défendre.

*Du Grannec, poussant un profond soupir.*

Je les ai perdus; mais La Fontenelle m'en devra compte.

*Noël Kervaillant.*

De quel pays es-tu donc? on dirait que tu ne serais pas de l'évêché.

*Du Grannec.*

Je suis d'une lieue de Châteauneuf, et ma demeure a été brûlée.

*Guin-Ardent.*

Accepte alors la nôtre, et si tu n'as jamais redouté l'heure du danger, aie la même fortune que nous; dans deux jours, s'il plait à Dieu et à notre dame de bon secours, nous serons à Kerity Penmarck. En attendant, viens avec nous, tu partageras notre pain.

(*La compagnie continue à faire route.*)

*Youen Kervaillant.*

Il avait donc été dans votre canton avant de se retirer à l'île Tristan.

(*Se tournant vers Guin-Ardent.*)

C'est pas l'embarras, Kerlorch nous parlait l'autre jour du sire du Grannec, ancien allié du brigand, et à qui il n'a pas fait plus de quartier qu'à un autre... avez-vous eu langue de celà?

*Du Grannec.*

Hélas! mes amis, ce M. du Grannec, c'est moi.... Voilà ce qu'il m'a laissé de toute ma fortune. Ma femme et ma fille ne sont plus.

*Noël et Youen Kervaillant, d'un air mystérieux et de réserve.*

C'en est encore un.

*Guin-Ardent, avec un ton mesuré et de déférence.*

Alors donc, Monsieur, vous avez été sa victime, et nous pouvons compter sur vous;... mais vos armes?

*Du Grannec.*

Je n'ai qu'un couteau de chasse, et le voilà; je ne demande qu'à être des vôtres et à me joindre aux gars de Kerity qu'on dit prêts à lui en remontrer.

*Guin-Ardent.*

Soit dit; car nous vous en donnerons l'occasion avant que ce soit peu. Mais encore un pas, et nous v'là à notre demeure.

*Du Grannec.*

Où donc?

*Guin-Ardent.*

Voyez-vous ce marais et cette roche à mi-côte. Quelques pas, et nous y sommes.

*Ils arrivent au terme de leur course. Une large pierre, que les deux compagnons de Guin-Ardent déplacent, laisse apercevoir un antre profondément creusé dans la colline. Une femme et deux enfants, en bas-âge, presque nus et assoupis, se remarquent à la lueur, un peu terne, que jette un feu alimenté de quelques débris de mottes et d'herbes séchées au soleil. — Un lit à armoire avec des panneaux à coulisses; un vaste coffre, servant à monter dans cette couche, et quelques gerbes de paille forment l'ameublement du lieu.*

*Guin-Ardent.*

Approchez-vous du feu, approchez-vous, Monsieur, vous partagerez notre repas; et, quand nous aurons pris quelque repos et que le soleil, après avoir monté au-dessus de nos têtes, se sera plongé dans la grande mer, qui n'est ici qu'à deux lieues, si vous voulez nous accompagner, nous nous rendrons à la forêt de *Coatbleïs* afin de nous concerter sur le départ pour Kérity.

*A sa femme.*

Ah! çà, Jeanne, tu as encore là un reste de pain de graisse: pousse la coulisse du coffre, prends-le et le mets dans la chaudière. Aussi bien, puisque nous avons un étranger, il faut lui faire accueil.

*Du Grannec.*

Pour l'amour de Dieu, mes bons amis, ne vous occupez pas de moi. Il me suffit de vous avoir rencontrés, et je n'ai besoin que de repos.

*Guin-Ardent.*

Monsieur du Grannec, nos ressources ne répondent

pas à notre bonne volonté, mais c'est du meilleur cœur; vous voudrez bien ne pas nous refuser. Le brigand nous a laissé aussi une cruche d'hydromèle, nous la viderons à la santé des fabriques et du sénéchal de Penmarck. — Jeanne, tu tireras du coffret l'anap (1), et nous le promènerons à la ronde en le touchant une dernière fois de nos lèvres, si le sort des armes ne doit plus être pour nous.

*Noël Kervaillant.*

Si le ciel enfin pouvait le punir?

*Youen Kervaillant.*

Ne sais-tu donc pas qu'il a fait un pacte. — Comment voudrais-tu, sans cela, qu'il pût forcer les églises et approcher du saint ciboire avec autant de facilité que quand j'entre dans une maison.

*Guin-Ardent.*

C'est vrai, çà, au moins, Monsieur du Grannec, et il ne faut l'avoir vu qu'une fois, avec son pied-boule, pour voir qu'il a des menées secrètes.

*Du Grannec.*

Ayons confiance en Dieu, mes enfants, c'est le grand maître.

*Guin-Ardent.*

Ma foi, vous avez raison : aussi bien nous verrons : n'est-ce pas... Allons, Monsieur du Grannec, voilà notre pain, vous en avez déjà goûté, ce n'est pas qu'il soit bon, mais encore heureux de l'avoir.

*Du Grannec, le considérant.*

C'est donc que vous le cuisez sous la cendre?

*Guin-Ardent.*

Hé, la femme! combien de temps est-ce donc que tu le laisses sous le feu?

*Jeanne.*

Ah! mon bon Monsieur, nous avons bien du mal; outre que nous nous sommes épuisés à travailler la terre et que nous nous sommes attelés plus d'une fois à la charrue depuis que nous n'avons plus de bestiaux. —Si vous pouviez le saisir, ce vilain homme, et puis,

---

(1) Espèce de coupe ou de gobelet, en bois œuvré et décoré d'un filet d'argent, que les paysans bretons regardaient comme un meuble de famille.

Monsieur, j'ai bien encore assez de force pour nourrir ce petit ange, *montrant son fils*, qui dort là sur ma *brousse* ( espèce de jupe ) ; mais le pauvre petit, je n'ai plus rien pour le couvrir, et v'là l'hiver qui approche... Elle pleure.

*Le reste de la société est immobile. Guin-Ardent lui-même est sans paroles.*

*Noël Kervaillant.*

Eh ! bien, vous voilà encore... qu'est-ce que tu m'avais promis ?... entends-tu, Jeanne.

*Jeanne.*

Parbleu, si j'entends : mais ne faut-il pas que je lui dise tout à ce bon Monsieur. Aussi bien, il a l'air si bon. — N'est-ce pas, que vous le prendrez, le monstre, et que nous pourrons retourner à notre ferme ?

*Du Grannec.*

Oui, mes amis, je serai partout avec vous, et vous pouvez compter sur l'assistance du ciel..... Allons, courage, Guin-Ardent, et gagnons Penmarck au plus tôt.

*Guin-Ardent.*

Demain, comme je vous l'ai dit, à Coatbleïs, nous trouverons là les habitants des communes, et nous tâcherons de gagner Kerity. Entends-tu, Jeanne ?

*Jeanne.*

Oui, oui, et je ne serai pas la dernière. Comme nous l'avons dit : tu prendras le petit Jean-Pierre par la main et moi Yvonnic. — Mais il est temps de fermer l'œil : à demain.

*Tous.*

Oui, à demain.

## SCÈNE XII.e

« Guin-Ardent, les trois hommes de sa compagnie,
» sa femme, ses enfants et M. du Grannec sont en
» route pour la forêt de Coatbleïs. — Guin-Ardent
» et M. du Grannec marchent en tête. Devant eux
» court un chien que Guin-Ardent, son maître,
» nomme *Boutouguen* (patte blanche); cet animal intel-
» ligent, aboie à chaque rencontre qu'il fait, et sert
» ainsi d'éclaireur à la petite troupe. — Jeanne marche
» à côté de son frère Kervaillant. Celui-ci relève et
» soutient de temps en temps le jeune enfant de sa
» sœur qui dort assis sur les reins de sa mère, soutenu

» par quelques vêtements, mis en coussin, sur le
» dos de cette malheureuse, et fixés par une ficelle et
» un tablier de serge rayée qui les enveloppe. — Les
» autres membres de la troupe portent, entre eux,
» un sac d'orge, une marmite en fonte et quelques
» vases de terre grossière. — Guin-Ardent a, au côté,
» un étui de cuir dans lequel est renfermé l'anap de sa
» famille. »

*Du Grannec, à Guin-Ardent.*

Sur combien d'hommes comptez-vous?

*Guin-Ardent.*

Nous serons toujours bien deux à trois cents.

*Du Grannec.*

Et c'est là ce qui reste de tout Plougastel ?

*Guin-Ardent.*

Non-seulement de Plougastel, mais aussi de Plugaffan, Penmeurit, Tréméoc et autres.

*Du Grannec.*

Pauvres gens !.... et nous n'en aurons pas raison ?

*Guin-Ardent.*

C'est ce que nous saurons sans tarder; et, dans un instant, nous aurons rejoint nos compagnons : ils nous diront quel est l'avis du capitaine de Penmarck, et si le prévôt et ses conseillers font leur devoir, il est à nous. — Mais j'entends quelques chiens.....

*Du Grannec.*

Oui, voilà *Boutouguen*.... L'entendez-vous.....

*Guin-Ardent.*

Ce sont nos sentinelles.

*Du Granneo.*

Comment, vos sentinelles?

*Guin-Ardent.*

Ah ! mon cher monsieur, sans ces pauvres animaux, nous eussions tous péri; ce sont nos éclaireurs, et ils sentent les brigands comme jamais chien de piste ne releva un lièvre. Mon fidèle *Boutouguen*, me fait même savoir par où ils ont passé.

## SCÈNE XIII.

« Déjà tous les paroissiens qui avaient pu se mettre
» en campagne, étaient au rendez-vous. — Le gros de
» la foule se tenait dans une clairière de la forêt de

» *Coatbleïs*, près de quelques pans de murs en
» ruine, derniers restes d'un manoir, dont les maîtres
» étaient depuis long-temps dispersés. — On remar-
» quait un grand nombre de femmes ayant leurs en-
» fants. La misère avait répandu sur tous les visages
» une teinte sale et blafarde. Les hommes à demi-vêtus,
» n'avaient, pour la plupart, que des faulx et des four-
» ches pour armes, quelques hallebardes, des cou-
» teaux de charrues, et d'autres seulement un *pen-bas*
» (bâton armé d'un gros nœud à l'extrémité). Tous
» avaient un bissac jeté en travers sur leurs épaules.
» On remarquait aussi deux ou trois arquebuses à
» mèche, et quelques haches. — Réunis par groupes de
» trois ou quatre, on voyait ces malheureux, assis sur
» des monceaux de feuilles qu'ils avaient ramassées :
» les uns mangeaient des racines, quelques autres du
» blé-noir ou de l'orge cuit sous la cendre. — A l'ar-
» rivée de Guin-Ardent, la foule s'émeut quoiqu'avec
» lenteur. »

« Quelques chefs entrent en pourparlers, et il se
» forme un gros de paysans, composé des fabriques de
» Plougastel, de Guin-Ardent, de M. du Grannec, et
» d'un prêtre qui porte avec lui les reliques de son
» église. Tous les assistants s'approchent et forment le
» cercle, s'avançant les bras croisés sur la poitrine et
» les mains passées sous les pans de leur *chuppen*.
» Immobiles, et dans une attitude droite, qui leur
» porte le haut du corps et la tête en avant; on re-
» marque quelque chose d'égaré dans leurs regards,
» mais en même temps de résigné et d'impassible. Un
» ciel d'automne et un vent de mer assez fort, qui
» fait entendre les longs mugissements du flot qui se
» roule sur les galais de la baie d'Audierne, achèvent
» de caractériser cette scène. Un soleil, pâle et flottant
» dans une nue chargée d'eau, éclaire, par inter-
» valles, le lieu de réunion. »

*Kerloch, l'un des notables.*

Eh bien, mes enfants, chacun de vous est-il prêt? Le capitaine Kersaux nous mande de le rejoindre le plus tôt possible : avec l'avis de M. le Curé, nous nous mettrons en route ce soir, s'il plaît à Dieu.

*Le Curé.*

Soit, mes amis, et sous la protection de Notre-

Dame de Bon-Secours : qu'elle préserve ces saintes reliques du toucher des Philistins.

*A ce propos, tous les paysans se découvrent et tirent du pied en arrière.*

*Guin-Ardent.*

C'est dit, et nous partirons ; mais il faut se mettre en mesure et faire bonne garde ; car hier encore, il y eut une bande des gens de la Fontenelle dans les environs de la chapelle de Tréguennec, et la surveille ils avaient tout pillé au manoir du *Milvain*, chez M. du Boisguéhenneuc.

*Kerloch.*

Sauf meilleur avis, je crois, d'après cela, qu'il faudrait prendre notre route par le bas de *Plonéour*, pour marcher sur Plomeur et gagner Penmarck, par la garenne de Kerbulie.

*Guin-Ardent.*

Comme nous l'avions dit, et puis nous lâcherons les chiens sur les dehors de la route ; et les femmes, les enfants et les saintes reliques au milieu de nous : n'est-ce pas, M. le Curé ?

*Le Curé.*

La volonté de Dieu.

*Guin-Ardent.*

Allons, à quatre heures de la Vesprée.

*Un paysan.*

Et le mot du guet ?

*Kerloch.*

On te le donnera. Aussi bien c'est dimanche la Saint-Michel : nous ne saurions mieux faire que de nous placer sous son invocation.

*La foule se disperse pour quelques heures, en attendant le moment du départ.*

(*La suite à un prochain numéro.*)



## J.-J. ROUSSEAU.

Jean-Jacques Rousseau est du petit nombre de ces hommes dont l'histoire fait partie de l'histoire générale

des erreurs et des progrès de l'esprit humain. Nous ne considérerons donc pas ici les beautés ou les défauts de détail de chacun de ses ouvrages : nous avons été entretenus mille fois de critiques bannales et d'éloges rebattus; mais ce qui paraît n'avoir pas encore été examiné jusqu'à présent d'une manière impartiale, c'est la direction que les écrits de Rousseau ont imprimée aux opinions du siècle. Nous allons tâcher d'étudier ce grand homme sous ce rapport. Ce n'est point un littérateur dont on veuille apprécier le mérite, c'est un réformateur dont on se propose d'étudier l'influence.

L'esprit humain marche sans cesse : que ce soit en ligne droite ou en spirale, toujours est-il vrai qu'il avance. Il ne paraît pas un homme de génie, dans quelque pays et dans quelque siècle que ce soit, qui ne fasse faire un pas avec lui à tous les hommes qui pensent. Les pédants s'occupent minutieusement à détailler les défauts ou les beautés de style des ouvrages de cet homme. Une tournure de phrase prise dans un idiome étranger, une expression qu'une grammaire particulière ou le goût du moment désavouent, sont pour eux des taches qui suffisent pour décréditer à leurs yeux toute une vie de recueillement. Le philosophe juge les hommes de génie d'une toute autre manière. Il ne s'étonne pas des tournures nouvelles ou d'une expression hasardée, parce qu'il sait que les langues ne sont que des conventions; que souvent la grammaire particulière est en opposition avec cette philosophie profonde qui préside à la grammaire générale; que souvent encore le goût du moment se trompe, et que l'étymologie est plus sûre que la règle. Affranchi de ces bagatelles auxquelles les petits esprits attachent tant d'importance, il demande au génie quelle est la route qu'il a suivie, quels sont les exemples qu'il a donnés, les vertus qu'il a inspirées, les préjugés qu'il a combattus; et, en comparant l'espèce humaine telle qu'elle était avant lui, et telle qu'elle a paru depuis, il sait quels sont les progrès dont on doit lui faire honneur.

Considéré sous ce point de vue, nul homme, peut-être, dans nos temps modernes, ne peut entrer en parallèle avec Rousseau. A une époque où on croyait avoir été suffisamment éclairé, lui seul, en effet, a démontré aux hommes qu'ils ne savaient rien encore, puisque jusques-là

ils avaient vécu loin de la nature. A la philosophie acquise dans les livres, lui seul substitua une philosophie puisée dans les émotions de l'âme. Eloquent, parce qu'il était passionné, la profondeur de la pensée n'ôta rien chez lui à la chaleur de l'imagination. Poëte par sentiment et philosophe par enthousiasme, il avait tout ce qu'il fallait pour émouvoir et pour entraîner, et les disciples qu'il a laissés, les admirateurs qu'il obtient encore, attesteront long-temps l'universalité de son influence.

En comparant l'Europe dans la première partie du XIX.e siècle, à l'Europe telle qu'elle était dans la dernière moitié du XVIII.e, nous croyons apercevoir des changements dont il faut chercher l'origine dans les écrits de ce philosophe.

L'*Emile* a réformé plus d'une éducation, bien qu'on ne s'en soit pas aperçu peut-être. C'est là que, mieux que Montaigne et Boileau, Rousseau a fait voir que les distinctions sociales étaient des choses communes qui n'entrent pas dans le portrait de l'homme; c'est là qu'il a démontré que la source de la richesse était l'industrie, qu'il n'y avait point d'état dont on dût rougir, point de trésor qui l'emportât sur l'indépendance. C'est à ce livre qu'on doit de voir les lois de la nature substituées fréquemment à celle de la société; c'est lui qui, en prescrivant aux femmes les devoirs de la maternité, leur a enseigné des plaisirs qu'elles ne soupçonnaient pas. De nos jours, deux poëtes charmants, Millevoye et Legouvé, n'ont fait que prêter à la poësie le langage de cette philosophie si pure et si lumineuse tout à la fois.

*Le Contrat Social*, bien que critiqué amèrement, a amené une amélioration sensible dans l'organisation des sociétés modernes. La partie théorique de ce livre est restée dans le domaine du droit que la philosophie et l'autorité se disputent tour à tour; mais le bien qui y était présenté était un fait, et il est entré dans toutes les constitutions positives. Depuis l'assemblée fameuse qui a rédigé la déclaration des droits de l'homme, jusqu'à ce monarque législateur qui a médité la charte, tous ont puisé dans les écrits politiques de Rousseau les lumières qui leur étaient nécessaires. Il n'est pas jusqu'aux plus timides qui n'aient été satisfaits des réflexions sur

*le gouvernement de Pologne*, à moins qu'avant la lecture du livre ils n'eussent pris leur parti ; ce qui arrive dans toutes les matières qui sont jugées et interprétées par les passions. Quelques-uns des principes de Rousseau sont contestables sans doute ; mais ils ont détruit du moins ces théories dogmatiques qui invoquaient, à l'appui des gouvernements, cette sanction divine dont la fourberie sait se prévaloir, et dont le fanatisme seul est la dupe. Burke, le plus ferme appui des gouvernements monarchiques, a fort bien démontré que le principe de la souveraineté du peuple n'était pas applicable à l'état social tel que le temps l'a modifié ; et l'évêque de Nantes, Duvoisin, qui a publié un livre pour réfuter les principes du *Contrat Social*, n'a fait que répéter les arguments de Burke ; mais ce que celui-ci a dit de plus, et ce qu'il a puisé dans les écrits du citoyen de Genève, c'est que l'opinion qui veut que la monarchie, considérée de telle manière, soit un gouvernement de droit divin, provient d'une doctrine impie et ridicule. Toute puissance vient de Dieu sans doute, car l'homme ne s'est rien donné ; mais le pacte par lequel chacun est convenu de faire taire sa puissance particulière devant la puissance générale, ce pacte, dis-je, est une convention humaine. Faire intervenir la divinité dans les choses conventionnelles, c'est dénaturer celles-ci, en même temps que c'est donner une idée fausse du gouvernement temporel de la divine Providence. De pareilles doctrines scandalisent la raison, et ne profitent qu'à l'hypocrisie.

En littérature, Rousseau a montré par son exemple qu'il n'y avait qu'une condition pour être éloquent, c'est d'être ému et persuadé. Il a appris à préférer l'éloquence du cœur à celle qui résulte du faste des mots. La poësie qui nous reste du XVIII.e siècle est bien terne, comparée à la prose animée de Rousseau. C'est à lui plus qu'à Buffon qu'on doit de voir la prose devenue le langage ordinaire des méditations les plus nobles. Nos prosateurs, pendant un demi-siècle, ont été nos seuls poëtes, parce que le premier prosateur de la nation en était alors le plus grand poëte. On peut avouer ceci sans faire tort à la renommée de Voltaire, à celle même de Delille. L'esprit de l'un et l'art de l'autre ne peuvent entrer en parallèle avec les sensations si vives de Rousseau.

Il a fait de l'Histoire Naturelle une science d'observations aimables, quand elle n'était qu'un amas de faits présentés à l'appui d'un systême. Elle était établie sur le vain désir d'étaler une érudition fastidieuse, et de faire briller un esprit avide de renommée. Bernardin de Saint-Pierre, suivant les traces de son maître, l'a fondée sur le charme même des sentiments que provoquent les objets, et sur l'admiration qui est le plus vrai de nos plaisirs, parce qu'il en est le plus désintéressé (1).

La philosophie était, ou une satyre mal-adroite, ou un jargon inintelligible, dans lequel on tentait d'expliquer l'homme sans y faire entrer ce que le sentiment commun dit à tous les hommes. Rousseau, en signalant les faits de la conscience, a changé la métaphysique en une science rigoureuse, qui a ses démonstrations comme toutes les autres. C'est à lui qu'on doit d'avoir abandonné la philosophie de Locke et de Condillac. Il nous a initiés le premier à la métaphysique du sentiment, et nous a préparés, en quelque sorte, à cette philosophie supérieure généralement adoptée aujourd'hui, et qui rend à la religion tout son empire, à la morale toute son influence. Il a prouvé, par son exemple, que toutes les âmes sensibles étaient portées de préférence aux idées religieuses, que l'onction du sentiment s'allie fort bien à la profondeur du génie, et enfin qu'il n'y a qu'une chose de vraie, celle qui dépend du cœur.

La Harpe a dit, d'une manière un peu tranchante, qu'on s'apercevrait bientôt que Rousseau a été écrivain sensible, plutôt que penseur profond. Le Quintilien français a cru, sans doute, par ce jugement irréfléchi, ternir la gloire de l'auteur d'Emile; mais il y a, dans ce peu de mots, une contradiction manifeste. On est penseur profond, par cela seul qu'on est écrivain sensible. — En philosophie, ces deux qualités naissent l'une de l'autre, c'est toujours parce qu'on sent plus vivement que les autres, qu'on s'exprime avec plus d'éloquence et que l'on considère les choses avec plus de pro-

(1) Les tableaux les plus gracieux des *Etudes de la Nature* sont en germe dans les *Lettres sur la Botanique*, comme les idées si vraies de Bernardin de Saint-Pierre sur l'*Education* se trouvent indiquées dans plusieurs passages de l'*Emile*.

fondeur. La métaphysique du sentiment, la seule qui soit vraie, emprunte précisément sa force de l'exquise sensibilité du cœur. Il n'y a pour l'écrivain qu'une qualité réelle : c'est la sensibilité, ou en d'autres termes la faculté de recevoir les impressions et de les transmettre. L'homme n'est pas l'organe de la lumière, il en est seulement le réceptacle ; et c'est, parce qu'on la reçoit plus immédiatement, qu'on la transmet mieux. Hors de la sensibilité de l'âme, il n'y a rien : l'éloquence n'est plus qu'un artifice, le style une affaire de mémoire. La vie révèle tous ses mystères à celui qui sent son être d'une manière intime. Les autres ne réfléchissent point, parce qu'ils ne sentent rien.

Rousseau a fait de la métaphysique, une science rigoureusement exacte, parce qu'il a donné l'exemple de réduire en principes les notions philosophiques. La philosophie de Dugald-Stewart, pour celui qui l'examine avec attention, n'est autre chose que la profession de foi du Vicaire Savoyard, réduite en axiômes. C'est dans ce court écrit qu'on découvre les preuves les moins équivoques de la belle âme de Rousseau. Là se trouve établi sur ses vraies bases, ce spiritualisme qui est lui-même le principe de toutes choses, et que l'irréflexion et la légèreté, calomnient sans l'apercevoir. Ce sont ces pages sublimes, qui ont fait, avec raison, l'admiration de tous les gens éclairés ; ce sont-elles qui ont valu à Rousseau la qualification assez singulière de prophète de l'ordre moral, que lui donna le théosophe français Saint-Martin. Les hideuses fêtes de la révolution, l'impur encens décerné à Rousseau, n'infirment point aux yeux du sage ces titres à l'admiration universelle. Le crime sent qu'il a besoin du manteau de la vertu pour se couvrir. En se livrant à toutes les débauches, on veut un prétexte pour se faire absoudre, et c'est toujours en invoquant la vérité et l'humanité, que l'on commet le mensonge, la fraude et l'injustice. La dernière partie de cette profession célèbre est, à la vérité, une espèce de sacrifice fait aux opinions du siècle. Les attaques qu'elle renferme contre le christianisme pouvaient sembler formidables alors : elles ne paraissent plus que puériles aujourd'hui qu'on a pris l'habitude de considérer la religion sous son jour véritable. Celui

qui a lu avec attention la *Voie de la Science divine* de l'anglais Law, ne fait plus que sourire en parcourant les objections du Vicaire Savoyard.

Le roman n'était, avant Rousseau, qu'un tableau représentatif de mœurs conventionnelles et d'idées arbitraires. Grâce à l'auteur de la *Nouvelle-Héloïse*, ce genre si décrié est devenu l'art d'exprimer les sentiments secrets du cœur. M. de Châteaubriand a dit, avec raison, que, dans cet ouvrage, Rousseau avait ajouté une corde nouvelle à l'âme. Si Childe-Harold a trouvé tant d'admirateurs, peut-être, est-ce parce qu'un demi-siècle auparavant, Saint-Preux avait disposé les esprits à l'enthousiasme poëtique.

Il n'y a pas jusqu'aux *rêveries* de Rousseau qui n'aient eu une influence marquée sur l'esprit et le caractère de son siècle et du nôtre. Personne n'a peint mieux que lui cette vie solitaire, qui, à défaut d'évènements extérieurs, se nourrit de mille sensations secrètes. Avant lui on avait représenté l'imagination humaine, en contact avec l'univers physique, aussi bien qu'avec le monde moral; Rousseau seul l'a montrée aux prises avec elle-même. Dans aucun ouvrage, son style n'a eu plus de douceur que dans celui-là. Jamais il n'a peint avec plus de charmes les délices de cette vie contemplative, qui était son élément. Il y a là, une bien autre sensibilité que dans Sterne. En lisant Sterne, on comprend l'homme d'esprit modifié d'une manière particulière; en lisant Rousseau, on se comprend mieux soi-même. On dit de lui, ce que Montaigne disait de son ami : *c'est lui* : *c'est moi*. C'est en effet l'homme dans sa réalité qu'il a peint, en se peignant lui-même, et les impressions mélancoliques qui résultent d'une solitude absolue, jointe à l'espèce d'enthousiasme que communique alors le spectacle de la nature, se trouvent chez tous les hommes, parce que tous sont susceptibles d'être émus par les mêmes sentiments. Sans doute, c'est la lecture des rêveries du promeneur solitaire, qui a produit tant de fades ouvrages et tant de faux enthousiasmes; mais c'est à elle aussi qu'il faut attribuer cette nouvelle source de poësie qui a ranimé la littérature moderne. On la retrouve à la fois dans le Werther et le Tasse de Goëthe, dans le René de M. de Châteaubriand, dans tous les écrits de Byron, dans

quelques-unes de ces pages charmantes de M.me de Staël, où l'esprit fait place au sentiment. (1)

On a reproché à Rousseau de n'avoir eu pour admirateurs dans ses rêveries et ses romans, que les jeunes gens et les femmes. Mais c'est bien mal connaître la nature humaine que de regarder un tel témoignage comme un aveu défavorable. C'est chez ceux qui sentent le plus vivement, qu'il faut chercher l'effet des peintures les plus vraies. Le goût, le bon-sens, la prudence, tout cela a ses règles, qui peuvent très-bien s'accorder avec les émotions de l'âme, mais qui ne les dirigent pas. Si celles-ci étaient dirigées d'une manière ou d'une autre, elles perdraient ce qui en fait le prix, la spontanéité. Les règles sont fondées sur la nature, et la nature n'est pas imaginée d'après les règles.

Si nous nous formons maintenant une idée de l'influence prodigieuse de Rousseau sur son siècle et surtout le nôtre, nous le voyons modifier en quelque sorte les deux seuls mondes qui existent pour nous, le monde politique et le monde littéraire. En effet, les constitutions et les poétiques nouvelles, ressortent toutes également de la lecture de ses écrits. Les institutions humaines ont des noms dont il est dangereux de se servir sans restrictions; car ces institutions ne sont pas plutôt en vogue, qu'elles sont proscrites ou tournées en ridicule. Les puissants et les mal-adroits les compromettent, soit qu'ils les combattent, soit qu'ils les adoptent : on applique toujours aux choses les torts des individus. Il y a aujourd'hui deux manières nouvelles de considérer la société et la littérature, et on leur a donné les noms de libéralisme et de romantisme, noms qui ne réveillent déjà plus les idées qui devraient s'y attacher. Quoi qu'il en soit, le libéralisme aussi bien que le romantisme véritables, semblent prendre leur source dans les écrits de Rousseau. On lui objecte vainement d'avoir mis de la passion dans sa raison, et de la colère dans son plaisir, ces reproches ne détrui-

---

(1) Dans le chapitre de l'*Allemagne*, intitulé *de la Douleur*, le style métaphorique et brillant de cette femme célèbre se change en un style plein de douceur, d'onction et de naturel, parce qu'elle y parle de Rousseau, et que son âme se met à l'unisson de celle de ce grand homme.

sent point ce fait. Il est aisé de faire la part de la vérité dans tout ce qu'a écrit Rousseau, et ce triage une fois fait, il reste à l'auteur d'Emile la gloire immense d'avoir devancé son siècle et guidé celui-ci ; d'avoir introduit les penchants naturels dans nos habitudes, d'avoir fondé la philosophie sur le besoin du vrai, la science sur l'admiration, la politique sur la justice, la littérature sur l'étude du cœur humain.

En remontant plus haut, sans doute, on retrouve dans d'autres écrits le libéralisme et le romantisme. Ces deux sectes s'honorent actuellement d'une foule de noms, parmi lesquels celui de Rousseau n'est placé qu'au rang des plus modernes. Mais après les grands modèles du siècle de Louis XIV, on avait tout oublié, excepté la littérature classique et le pouvoir absolu ; Rousseau est le seul, dans le dernier siècle, qui ait détaché les âmes des préjugés de l'école et des conventions sociales, et qui ait parlé avec éloquence le langage de la nature et de la vérité. Au milieu de la licence d'esprit qui régnait alors, on eut en vain répété en phrases harmonieuses la doctrine si pure de Fénélon; on n'eût été entendu de personne. Il fallait alors remplacer l'onction de Fénélon par la véhémence ; et, dans un siècle aussi tourmenté par l'impatience de tous les jougs, il fallait, pour ainsi dire, un homme qui se fût affranchi de toutes les autorités.

Ce jugement sur Rousseau peut ne pas ressembler à celui qu'on émet tous les jours sur cet homme célèbre ; mais il y a dans Rousseau l'homme privé, qui ne ressemble aucunement à l'écrivain-réformateur, et on applique, sans doute mal-à-propos, les torts du premier au second. On voudrait, par exemple, qu'après avoir tant parlé de vertu, il l'eut pratiquée davantage. Mais cette exigeance provient de l'irréflexion. Il faut prendre le talent pour ce qu'il est : lui demander des vertus, ce n'est pas se laisser émouvoir par lui, c'est le juger. L'homme de génie n'est pas un ange. La lumière qui éclaire, diffère malheureusement trop souvent chez nous de la volonté qui met en pratique. Ce qu'on reproche à Rousseau, on peut le reprocher à tous les hommes. Boileau a dit, en parlant de lui-même :

Ami de la vertu plutôt que vertueux.

Qui s'est imaginé, d'après cet aveu du poëte, de mettre en doute la vérité des principes de morale qu'il établit. Aux yeux de l'homme éclairé, cet aveu n'infirme point le témoignage du moraliste. Il en est ainsi de Rousseau; il s'agit de découvrir si les devoirs qu'il a proclamés, les principes qu'il a enseignés sont vrais. Si la raison répond à cet examen par l'affirmative, nous ne sommes pas en droit d'aller au-delà : les torts de la conduite de l'homme privé ne doivent pas être imputés aux principes du philosophe. Ceux-ci sont les découvertes de son génie, et nous ne sommes juges que de celui-là. Les autres tiennent à la faiblesse de l'individu, et *il n'y a que Dieu*, dit l'Ecriture, *qui sonde les cœurs et les riens.* Sans doute, nous aimerions à trouver réunis dans la même personne, le cœur et l'esprit; nous voudrions que le talent fût d'accord avec les actions; mais c'est le propre de l'humanité, en général, que de s'éclairer par la conscience et d'agir néanmoins contre elle. Rien n'est si rare et si beau que l'union du génie et de la vertu; mais parce que cette union ne se rencontre pas ici, devons-nous rejeter la vérité qui nous frappe? Si l'auteur de la *Belle Jardinière* eut été un pape ou un cardinal, nous serions charmés, sans doute; mais parce que ce tableau est l'ouvrage d'un jeune libertin, devons-nous pour cela cesser de l'admirer et refuser du génie et de la vérité à son auteur.

Cette opinion sur Rousseau est généralement celle du peuple. Il est une autre opinion non moins fausse sur cet homme célèbre que nous trouvons chez tous les savants et les littérateurs. Rousseau, disent-ils, a été un homme bizarre, qui a soutenu le pour et le contre, par l'envie de se distinguer. Si cela était, il n'y aurait aucune vérité dans les écrits qui nous sont restés de lui, car l'envie de se singulariser, diffère complétement de l'amour du vrai. M. de Barante dans son histoire de *la Littérature Française au XVIII.e Siècle*, La Harpe dans son *Lycée*, disent tous deux en effet que le premier des discours de Rousseau, qui remporta le prix à l'Académie de Dijon, fut écrit dans cette intention. Sans doute Rousseau, dans cet ouvrage, a choqué toutes les idées, en paraissant calom-

nier les lettres, son seul titre de gloire; mais s'ensuit-il de cette attaque, qu'il n'écrivit pas alors d'après sa conviction? Je crois qu'ici, comme ailleurs, on n'a pas assez étudié le cœur humain. Ce que dit Rousseau n'est malheureusement que trop réél. Bernardin de Saint-Pierre nous a démontré la vérité de ces censures amères; il n'est qu'une science véritable pour l'homme, c'est d'apprendre à se détacher de soi-même. Cette science vue à une certaine hauteur, est tout à la fois de la religion et de la philosophie, et c'est pourquoi précisément la religion et la philosophie se sont accordées toutes deux à blâmer tout ce qui n'est pas puisé là. Il est aisé de démontrer par l'histoire, que partout où les lettres ont fleuri, la vérité, la justice et l'humanité, n'en ont pas été mieux respectées. L'abus du savoir conduit à l'erreur, l'ignorance du moins ne mène à rien. Les fanatiques de tous les siècles n'étaient pas des ignorants, mais des hommes trompés. Consumez votre vie à l'étude, vous ne pourrez empêcher que la science, dont vous vous croyez si sûr, ne s'écroule quelque jour, tandis que le sentiment qui donne le repos du cœur à l'ignorance, continuera toujours de fortifier les faibles et d'éclairer les simples.

On insiste, et on croit trouver de la contradiction dans Rousseau, en ce qu'on le voit combattre ce que précisément il avait aimé le mieux. Mais l'homme s'enchante de bonne foi de ses propres erreurs, et celui qui les condamne avec le plus de sévérité est presque toujours celui qui en a été dupe. On n'est bien complétement désabusé d'une chose que quand on l'a d'abord adoptée avec passion. On se moque mieux d'un ridicule quand on n'a besoin pour le peindre que de se copier soi-même. Rousseau a cru trouver le bonheur et la vérité dans l'étude des lettres, et il n'y a vu le plus souvent que des sophismes adroits et des triomphes d'amour propre. Il a méprisé son art, parce qu'il en a atteint les bornes, et que mieux que personne il en a vu le vide. Tous ceux qui se jettent avec ardeur sur une chose, ne tardent pas de la voir avec dégoût. Chaque homme, quand il est détrompé des petits succès de vanité, doit dire à son livre, ce que le sage dit à la volupté : *pourquoi m'as-tu trompé*,

non, il n'y a point de mensonge dans le discours de Rousseau. C'est le témoignage d'un philosophe qui étudie les choses dès leur origine, qui considère les occupations littéraires comme un commerce souillé trop souvent par les passions, et qui, au lieu de servir à étancher l'ardente soif d'admiration qui est dans l'homme, la trompe un instant pour la laisser revenir plus vive.

Il est aussi des considérations qui jettent un nouveau jour sur le caractère et les écrits de Rousseau, et qui prennent leur source dans la vie privée de cet écrivain. Avec un grand génie, il avait été caché durant ses premières années dans les derniers rangs de la société, il est résulté de ce déplacement une lutte entre son amour propre et sa conscience. Il ne recueillit pas ce qu'il méritait, et sa conscience s'est élevée contre son siècle pour l'accuser. Repoussé en quelque sorte par la société, il l'a jugée mieux qu'un autre, parce qu'il s'en était éloigné. Le hasard voulut que le malheur fût son instituteur, et de toutes les éducations, la plus vraie, comme la plus durable, c'est celle qu'on reçoit de l'infortune. Né comme tous les grands hommes, avec un sentiment intérieur, qui l'avertissait de sa supériorité, la gloire et le bonheur lui paraissaient les récompenses naturelles de sa belle âme, et au lieu des triomphes qu'il se figurait, il ne recueillit que le mépris et l'injustice. De là, cette haîne vigoureuse contre son siècle, on eut dit qu'il se ressouvenait toujours des humiliations qu'il avait reçues dans son enfance; et, dans ses attaques contre la littérature, on croit découvrir le ressentiment d'un jeune artisan, admis à la table de son maître, mais à qui il n'était pas permis de s'y asseoir, le jour que celui-ci y recevait les gens de lettres. Avec un esprit plus dégagé des passions et des intérêts du moment, Rousseau eut supporté cet oubli sans murmures. Il se serait souvenu que la plupart des grands génies qui ont éclairé les hommes, n'ont joui de leur gloire qu'après la mort, si toutefois on est sensible alors à de telles jouissances. Il se fût rappelé que l'amour de la vérité n'ambitionne pas les palmes de ce monde; enfin, en creusant davantage dans la nature humaine, il se fût aperçu que ce vague espoir

de grandeur et de félicité lointaines, provient des premiers et des plus secrets penchants de l'homme ; il n'est pas un homme qui, dès l'enfance, ne fasse un roman de sa propre vie. Sans avoir à la renommée les droits de Rousseau, le plus mince écrivain se la figure toujours dans l'éloignement. C'est que la nature elle-même nous porte à désirer sans cesse ; une espérance indéfinie est la nourriture d'une âme immortelle ; celui qui applique aux choses de la terre un désir qui ne les concerne pas, est nécessairement trompé dans ses espérances. Le génie et la vertu ne sont pas de ce monde, et les aîles qui leur sont données pour arriver au but, ne doivent pas servir pour les arrêter dans la vie.

C'est à ce mécompte que Rousseau doit sa verve. Les murmures de sa conscience frustrée, le conduisirent à voir sous leur vrai jour les objets mêmes desquels il attendait sa gloire. Affranchi de nos préjugés par le malheur, la blessure de son cœur devint la source de son éloquence ; mais ce qu'il ne faut pas taire non plus, c'est que cette disposition a été la source principale de tous ses défauts. L'épigraphe fameuse, *Vitam impendere vero*, fut choisie par lui dans toute la sincérité de son cœur et sans qu'il se doutât lui-même des exagérations que pouvaient lui inspirer les amertumes dont il était abreuvé, et ce sont ces exagérations, qui déparent ses écrits. Dictés par l'amour de la vérité, ils portent néanmoins l'emprcinte de la vérité outragée, et qui cherche à se venger. Pour être vrai sans partialité, il faut être calme. La lumière qui provient de la contradiction qu'on éprouve, n'est jamais sans quelque mélange de passion. On outre toujours un peu les vérités qu'on nous conteste ; la philosophie est une invitation à la vertu, plus encore qu'une satyre du vice. On persuade ce qu'on fait aimer ; on ne réussit pas toujours à faire abandonner ce qu'on blâme. Un traité sur l'existence de Dieu, écrit en sortant d'une société d'athées et de libertins, pourra être plein de chaleur et de véhémence ; mais celui qui sera composé loin des hommes, à l'aspect des merveilles de la création, sera lui seul plein d'onction et de sensibilité. Le premier entraînera ; le second seul aura la puissance de convaincre. La conviction qui est le fruit

d'un enthousiasme subit, est sincère sans doute, mais elle ne dure jamais autant que celle qui provient d'une raison tranquille. Telle est la raison pour laquelle aucun auteur n'a écrit avec plus d'entraînement que Rousseau. Sûr d'avoir trouvé la vérité, personne n'a mis plus de véhémence, plus d'enthousiasme dans sa morale; mais personne non plus n'y a mis moins de condescendance.

Une autre cause a contribué à donner aux écrits de Rousseau, une certaine exagération; c'est l'extrême indépendance du caractère et de la situation sociale de leur auteur. S'il est utile à un homme de lettres d'être affranchi d'une opinion injuste ou ridicule, il ne lui est pas moins nécessaire de reconnaître une certaine autorité. La philosophie et la morale de Fénélon sont très-souvent celles de Rousseau; mais ce qui rend les ouvrages de Fénélon si aimables, et ce qui fait que ses principes sont applicables à tout, c'est que leur auteur a constamment été retenu sous le joug du respect public, joug précieux, aussi nécessaire au philosophe qui veut agir sur les intérêts sociaux, que l'observation des règles est indispensable au poëte qui se propose d'émouvoir le cœur humain. On est toujours sûr d'un succès quelconque, quand on écrit d'après une inspiration véritable; mais on ne produit un bien réel que quand on transige dans une certaine mesure avec les inspirations d'autrui. Ce joug est d'autant plus salutaire, que c'est lui seul qui rend applicables les spéculations du génie. Une extrême indépendance dans les opinions est souvent le fruit d'une révolte intérieure; il n'y a que la tranquillité de l'âme qui donne la vraie liberté. Pour expliquer ce que je reproche ici à Rousseau, je citerai l'*Emile* en exemple. Ce livre ne renferme qu'une longue attaque contre la société. Cette attaque, toujours juste dans la théorie, l'est-elle également partout dans le fait. Je ne le pense pas. La société n'est pas une œuvre à refaire sur de nouveaux frais; c'est un édifice défectueux, il est vrai, mais tout construit, et dont tous les hommes sont obligés de se servir, et où ils se logent le moins mal qu'ils peuvent. Tous les reproches que vous faites à l'édifice sont vrais, mais il vaut encore mieux le réparer, tant bien que mal, que de le jeter à terre pour le reconstruire.

Quelqu'un a défini la liberté, la faculté de faire ce qu'on veut, en tant que ce qu'on veut est conciliable avec l'ordre. Ces théories exclusives qui établissent l'éducation sur une base nouvelle, sans s'inquiéter de l'ancienne, ressemblent un peu à ces constitutions républicaines qui proclamaient la liberté, sans s'inquiéter de l'ordre, qui nous rappelaient des droits, sans rappeler en même temps des devoirs.

ED. RICHER.



# DU BEAU IDÉAL.

C'est une disposition bien merveilleuse de notre cœur, qui le porte à chercher, hors des objets créés, une beauté dont il pressent l'existence, et qu'il ne peut cependant trouver nulle part; il semblerait que l'homme aurait conservé le souvenir d'un monde bien supérieur à celui que nous habitons, ou plutôt que le Créateur aurait mis en notre âme le sentiment d'un bonheur qui n'existe point sur la terre et qui consiste dans l'admiration de la souveraine beauté. L'enthousiasme nous donne une faible idée de ce bonheur: par lui, l'âme paraît ne plus appartenir à la terre; une puissance inconnue la remplit et l'élève au-dessus de tout objet créé; ce n'est point elle qui agit; mais une flamme céleste la pénètre et lui donne une nouvelle vie. Alors elle est heureuse, parce qu'elle obéit à sa destinée; elle vit de foi, d'espérance et d'amour.

Le sentiment qui élève notre cœur vers cette beauté cachée à nos regards, est la source des nobles pensées et des grandes actions, car il ne s'applique pas seulement aux objets que notre imagination revêt de formes visibles; il s'attache à tout ce qui nous donne l'idée de la perfection: les pensées généreuses sont encore bien plus de son domaine que les objets qui tiennent à la terre. L'héroïsme est l'expression la plus forte de la beauté morale; dès que nous joignons à l'idée du plus généreux sacrifice, de celui même de la vie, quelque motif de vaine gloire ou d'autre intérêt périssable, il cesse d'obtenir notre admiration; il perd tous ses mérites et même son nom, il n'est plus qu'une noble extrava-

gance. Il faut, pour qu'il conserve tout son éclat, qu'il soit exempt de toute empreinte terrestre; car la beauté véritable n'existe point sans une entière pureté. Les belles pensées dérivent de la même source, elles sont toujours dictées par de nobles sentimens; alors, plus l'expression en est simple, plus elle est juste, et plus elle porte l'admiration et l'enthousiasme dans le cœur.

Cette admirable disposition de l'âme à chercher toujours la suprême beauté, en donnant à l'homme une haute idée de sa destinée, le remplit de continuelles espérances : à défaut de la véritable perfection, il en poursuit partout l'image, il sent qu'elle est toujours imparfaite dans ce monde, il emploie tous ses efforts pour se la retracer, tel est le mobile de tous les arts. En effet ce qui distingue le véritable artiste du simple ouvrier, c'est cette imagination créatrice, qui, tout en imitant les objets qui nous environnent, leur donne un nouvel aspect; c'est le talent qui réalise la pensée en la revêtant de formes sensibles; enfin, c'est le sentiment de ce beau idéal toujours présent à l'esprit de l'homme de l'art, quoiqu'il ne puisse jamais en concevoir une parfaite idée. Aussi voyons-nous les artistes, dignes de ce nom, préférer une obscure retraite à tous les plaisirs du monde : c'est qu'ils y habitent avec leurs souvenirs et leurs inspirations; ils trouvent dans la solitude tout un monde nouveau, qui leur fait oublier celui auquel nous attachons notre bonheur et nos désirs.

C'est dans la contemplation de ce monde idéal que s'enflamme le génie; c'est là qu'il s'agrandit et qu'il prend un nouvel essor. Serait-ce sur la terre qu'il trouverait cette majesté, cette noblesse de formes et d'expression, que nous admirons dans les belles statues antiques, cette grâce naïve, cette délicatesse, qui ont quelque chose d'aérien, on dirait presque de céleste? Où trouver autrement que par la pensée, l'expression de cet enthousiasme divin, qui se décèle sur les traits de la Sainte Cécile de Raphaël, de cette beauté si noble, si touchante et si expressive des vierges de cet admirable peintre ; ses pinceaux nous retracent la plus belle des femmes, la vierge la plus aimable et la mère d'un Dieu, car elle semble trop parfaite pour être la mère d'un simple mortel.

Le beau idéal n'est pas seulement l'objet des arts dans lesquels on s'applique à surpasser la nature en

l'imitant, il est celui de tous les arts sans exception; ces accents si tendres, ou si énergiques par lesquels la musique dispose en souveraine de tout notre cœur, ne sont-ils pas comme l'écho d'une voix céleste qui parle à notre âme. La science, par le moyen de l'harmonie, ajoute un nouveau charme à celui d'un noble chant; mais si l'artiste ne trouve pas dans son cœur de sublimes inspirations, c'est en vain qu'il se fatigue pour produire de l'effet: tout cet appareil scientifique élevé péniblement ne pourra suffire pour le sauver de l'oubli. Dans la littérature et surtout dans la poësie, tout homme qui n'a pas reçu le sens auquel le beau idéal se révèle, est condamné à travailler sans résultat; qu'il abandonne le culte des arts, pour s'occuper des affaires terrestres, en elles le beau idéal est remplacé par la froide réalité, il n'y a plus rien qui enchante le cœur et l'esprit; ce que nous appelons des illusions se dissipe, et le bonheur avec elles. Singulière destinée de l'homme, de n'être heureux que par ses désirs et ses espérances, tandis que les choses que l'on regarde comme les seules positives ne causent que des peines ou de la satiété! Serait-ce que l'âme ne peut trouver dans notre existence éphémère la pleine jouissance de tous ses attributs. La poësie, du moins, lui ouvre une vaste carrière; tout le monde positif et le monde idéal sont à sa disposition: tandis que les autres arts sont restreints dans un étroit espace, le plus divin de tous ne connaît point d'autres bornes que la pensée; il semble par son immensité posséder quelque chose de plus que l'humanité; aussi les premiers hommes l'appelaient-ils le langage des dieux; il est en effet celui des plus nobles sentiments, de l'enthousiasme, de l'amour et de la reconnaissance: heureux celui qui le possède, il oublie avec lui les peines de la vie: heureux aussi celui qui en apprécie tous les charmes, il s'unit par l'admiration au génie qui invente des merveilles, il habite un monde enchanté, il remplit son âme du sentiment de cette beauté idéale qui surpasse tout objet créé, et qui semble un pressentiment de la beauté céleste; c'est pour elle que notre cœur a été créé: sans elle il ne peut trouver le repos et le bonheur,

CH. DE COMMEQUIERS.



# SUR LES PUITS FORÉS, OU PUITS ARTÉSIENS.

Les savants ont impitoyablement brisé l'urne si long-temps vénérée des grâcieuses nayades; ils ont chassé de leurs retraites sacrées les aimables fées, protectrices de nos fontaines druïdiques. Ils n'ont pas respecté davantage les Cartésiens du XVII.e siècle, qui, par des canaux souterrains, conduisaient l'eau de la mer aux pieds des montagnes d'où elle s'élevait sur les croupes par voie de distillation ou par l'impulsion que produisait le flux, pour s'écouler ensuite sur le sol, dégagée d'amertume. A ces hypothèses qu'ils ont renvoyées aux poëtes et aux empiriques, ils ont opposé le système des nuages aqueux, incessamment produits par la presque insensible évaporation de la mer, des lacs et des fleuves; par la plus ou moins lente dessication de tout ce qui a été imprégné d'humidité, ou par l'immédiate formation de l'eau dans les régions élevées de l'atmosphère, au moyen de la combinaison des gaz. Les nuages, se résolvant en rosée et en pluie, rendent à la terre les eaux qu'ils lui avaient enlevées; celles-ci s'écoulent en stries, puis en torrents, sur le flanc des montagnes, cherchent le vallon par les seules lois de la gravitation, y déroulent des flots tranquilles et majestueux, et ne se rendent au réservoir commun que pour subir, dans leur route, ou à leur arrivée, une nouvelle évaporation.

C'est une circulation continuelle de la terre à l'atmosphère et de l'atmosphère à la terre. Si elle est quelquefois immédiate, c'est à dire si elle s'opère aussi sans l'intermédiaire des pics et des vallons, comme on le voit dans les plaines et dans les méditerranées, l'écoulement dans des lits inclinés, plus ou moins resserrés, est cependant le cas qui appelle le plus fréquemment l'exercice de l'industrie humaine.

Mais les vallons ne sont pas toujours à ciel découvert; il y en a de souterrains qui ont reçu les eaux pluviales et qui les conduisent au lieu d'évaporation par des labyrinthes dont les physiciens et les géologues ont souvent grand'-peine à bien saisir le fil. Ces eaux, avant d'atteindre le fleuve qui doit les verser à la mer, semblent se plaire à s'égarer dans mille détours mystérieux. Vous percez un rocher qui servait de cloison à l'un de ces détours; le fluide s'échappe par l'ouverture pratiquée, et vous voyez sourdre une fontaine. Elle s'écoulait plus loin dans le sein de la terre, soutenue par un lit imperméable de glaise ou de roche; si vous y atteignez, vous avez un puits ordinaire.

Telles sont, dans nos contrées, les idées qui guident le plus communément les fontainiers. Mais il en est quelques autres qui mériteraient aussi d'être accueillies: je veux y appeler l'attention.

Supposons que les eaux de la montagne, qui, à sa surface, ou dans son sein, ont donné naissance au ruisseau, au torrent, ou au fleuve se rassemblent *au-dessous* de la surface de la plaine, sous la forme d'un lac soit stagnant, soit ayant écoulement par un faible orifice; elles y seront *pressées* par le poids des nouvelles eaux affluentes. Elles s'élèveraient d'une certaine hauteur dans le puits ordinaire qui y descendrait d'un point pris dans la plaine. Cette hauteur varierait en raison composée, 1.° de l'élévation de la montagne ou du réservoir alimentaire; 2.° de la grandeur de l'orifice d'écoulement, s'il y a écoulement; 3.° enfin, du diamètre de ce puits, diamètre qui détermine le poids de la colonne d'eau à soutenir.

Il dépend rarement de l'industrie humaine de pouvoir élever le réservoir, ou obstruer l'orifice d'écoulement, circonstances qui, concurremment, ou indépendamment l'une de l'autre, augmenteraient cependant la pression, et par conséquent l'élévation de l'eau dans le puits; mais il lui est facile de diminuer le diamètre de celui-ci, en le bornant, par exemple, à celui d'un trou de sonde de quelques pouces, d'alléger par là le poids de la colonne d'eau à soutenir, et, appliquant ainsi une puissance égale à une résistance plus faible, d'obtenir un effet plus grand.

Cet effet, je veux dire l'élévation de l'eau pressée entre le petit orifice d'écoulement, et l'orifice plus grand du réservoir alimentaire, pourra être tel, suivant les circonstances qui accompagnent ces deux causes de pression, que le fluide, ou montera d'un très-grand nombre de pieds dans le tube qu'on lui aura préparé avec la sonde, ou s'épanchera à la surface de la plaine, ou même jaillira au-dessus.

Elle atteindrait à la surface, ou jaillirait, sans nul doute, si le lac en question était sans autre issue ; mais notre explication est plus complète, si nous admettons le cas le plus probable, celui où l'amas d'eau souterrain a déjà une issue, qui se trouve dans un rapport quelconque au-dessous de la puissance de l'épanchement intermittent qu'alimente le réservoir de la montagne.

Cette supposition est la théorie des puits forés, ou puits *artésiens*.

Au coup de sonde des mineurs avaient souvent répondu des fontaines jaillissantes, en Artois, en Italie, en Autriche, dans quelques provinces d'Angleterre, à la côte de Barbarie, aux Etats-Unis d'Amérique, et le hasard avait toujours reçu l'hommage de ces bonnes fortunes. Mais le hasard n'est que la cause encore inconnu; il n'obtiendra jamais les respects de la science. C'était sans se soumettre aveuglement à ses capricieuses lois que *Cassini* avait déjà réussi à pratiquer dans le fort d'*Urbino* une fontaine forée, dont l'eau s'élance encore aujourd'hui à quinze pieds au-dessus du sol. Depuis lors, les recherches se sont multipliées et de plus en plus perfectionnées; si toutes ne répondent pas encore avec une rigueur mathématique aux efforts dont elles sont l'objet, du moins sont-elles à présent dirigées sur des données qui les éclairent beaucoup.

Notre département n'en a fait aucune. Il serait important pour nos villes et pour beaucoup de nos communes rurales, trop peu approvisionnées d'eau, que les retraites des *Gnômes* aquifères fussent plus soigneusement interrogées. Voici quelques notions préliminaires propres à diriger dans ces sortes d'investigations.

Les nappes d'eau, pressées par un poids supérieur, qui, si on leur procurait une issue, s'élèveraient à la superficie ou au-dessus du sol, doivent être cherchées

de préférence vers la limite du haut et bas pays, parce que, vu qu'elles tirent leur origine de la montagne, on courra une moindre chance d'erreur, en rapprochant ainsi l'effet de sa cause. Toutefois on conçoit qu'il peut aussi se manifester à de très-grandes distances ; car on connaît des fontaines naturelles sur des sommets plus élevés que les croupes voisines ; ce qui prouve que le réservoir alimentaire est alors fort éloigné de là.

Elles ne se trouveront guères que dans des terrains de différentes constitutions alternées par lames plus ou moins épaisses. Elles y occuperont les interstices qui séparent les couches supérieures, dont la densité est à peu près indifférente, de la couche inférieure qui sera de nature à ne pas se laisser pénétrer par les infiltrations.

On ne les cherchera point dans les masses sablonneuses qui pénètrent à de grandes profondeurs, à cause de l'extrême perméabilité de celles-ci. Cependant au-dessous d'une masse arénacée pourrait se rencontrer un terrain convenable, et l'eau pourrait en être amenée au jour par des tubes de métal emboîtés sur l'axe de la sonde.

Les terrains primitifs, n'offrant communément que des roches peu fendillées, rejettent promptement au jour par des fissures, et avant d'avoir atteint la plaine, les eaux qui y auraient pénétré. Néanmoins, à leur point de jonction avec les mica-schistes, et au passage de ceux-ci aux thonschiefer, il pourra s'être pratiqué des cavernes et des réservoirs d'eau ; car les schistes n'adhèrent pas toujours au granit : si ces schistes ont été violemment contournés, ils auront pu être ruinés, et auront également ouvert des vides où le fluide se sera précipité. J'émets du moins cette opinion dans l'intérêt de plusieurs points de notre province, pour tempérer l'effet de l'anathême lancé contre les terrains primitifs par quelques fontainiers. Ils craignent aussi, disent-ils, de rencontrer des pyrites ferrugineuses qui altéreraient l'eau par leur décomposition. Mais n'avons-nous pas à leur répondre que d'excellentes fontaines sourdent ici de nos mica-schistes ?

Les glaises, ou terrains fortement argileux, paraîtraient

très-propres à conserver les nappes d'eau qui nous occupent. Cependant deux objections se présentent, quand il s'agit de les exploiter. La première est que le service de la sonde y est d'une difficulté d'autant plus grande, que l'argile est plus compacte : on percerait plutôt une roche qu'une masse d'argile tenace qui, après avoir admis l'instrument, n'en permet plus l'extraction, surtout s'il s'agit d'une couche très-épaisse; la seconde est que l'eau qui a séjourné sur la glaise est rarement salubre.

Les terrains les plus convenables pour l'établissement des puits *artésiens* sont les terrains calcaires, et notre pays en offre plusieurs gissements importants. L'alternement des couches étant une des conditions de réussite, c'est dans ces sortes de formations qu'il est communément le plus fréquent. C'est là aussi qu'ont été faites les plus nombreuses expériences, et que les succès les plus marquants ont été obtenus.

Telles sont les vues les plus générales qu'on puisse donner de la nature des terrains aquifères. Mais aux travaux exécutés sur plusieurs points de la France, sont dues des notions plus spéciales sur ce que promettent certaines couches alternatives préférablement à certains autres. Il est indispensable de les cultiver, c'est pourquoi je n'ai aucun doute que la publication des sondages qui ont été pratiqués récemment dans notre département pour la recherche des mines, contribuerait efficacement à éclairer les artésiens-praticiens que l'on consulterait à Paris, sur les travaux de ce genre à entreprendre autour de nous.

La sonde employée par les perceurs de puits artésiens a beaucoup d'analogie avec celle dont les ingénieurs et les mineurs font usage pour étudier les terrains qu'ils voudraient fouiller. Cependant je conseillerais peu de s'aventurer ici dans des essais sans appeler, pour le début, ces perceurs de profession, dont le tact et l'expérience, tant dans l'appropriation des instruments, que dans les moyens de vaincre les résistances et de préjuger les événements, ne sauraient être suppléés par la théorie que que j'ai tenté d'exposer. J'insiste d'autant plus sur ce point qu'on ne sait que trop de combien l'adoption d'une invention utile se trouve reculée, si une tentative maladroite a fait échouer une première opération. Et pour

tenir en garde contre toute entreprise imprudente, j'annonce ici qu'il n'arrive pas toujours que les praticiens artésiens eux-mêmes procurent l'eau que leur forage avait été chercher.

Renonçant donc à décrire en détail les procédés employés pour l'établissement des puits forés, puisque je recommande péremptoirement d'appeler les gens de l'art aux premières opérations; c'est en citant quelques-uns des résultats qui sont venus à ma connaissance, que tout à la fois, je ferai naître le désir d'introduire la méthode dans notre pays, et porterai à la réflexion, les personnes qui se livreraient à des espérances exagérées.

A Beauvais, un puits artésien a été pratiqué au milieu de la cour de la maison de justice, à travers la terre glaise, le tuf calcaire et la craie. Le sondage a été porté jusqu'à 63 pieds, l'eau s'est élevée à 20 pieds au-dessous du pavé de la cour, fournissant 150 litres par minute.

A Saint-Omer, on atteint le banc aquifère, à 36 pieds de profondeur, et l'eau jaillit à 25 à 30 pouces au-dessus du niveau d'une rivière peu éloignée.

Diverses tentatives avaient été faites à Roubais, pour procurer de l'eau à cette ville, dont l'importance manufacturière a acquis depuis quelques années un accroissement considérable. Elles avaient toujours été infructueuses, et les habitants étaient obligés d'aller à de grandes distances prendre l'eau nécessaire aux besoins des nombreuses fabriques qu'elle renferme. Par des sondages habilement dirigés, on est parvenu à y creuser des puits artésiens, dont l'eau s'élève à une grande hauteur.

Turcoing, qui ne le cède point à Roubais, en industrie, et où toutes les découvertes utiles aux manufactures, sont accueillies avec une rare intelligence, se voyait, faute d'eau, dans la nécessité de renoncer à l'emploi des machines à vapeur, qui animent toutes les autres. Toute prospérité allait s'y éteindre. La ville vient de reprendre son rang, ou plutôt de recouvrer son existence par l'établissement des puits forés. Si le fontainier n'a pas eu comme Watt, en Angleterre, les honneurs d'une statue, du moins a-t-il reçu du conseil de la commune, d'aussi généreux témoignages

de reconnaissance, que s'il avait préservé la cité d'un engloutissement.

La belle maison de santé d'Enghien, près Paris, souffrait du manque d'eau et pouvait succomber, car Hygié est impuissante, si elle n'a des nayades pour cortége. L'habile et obligeant administrateur de cet élégant établissement, y fait donner un coup de la sonde artésienne; il pénètre à 60 pieds, et obtient un jaillissement de trois pouces de bonne eau, au niveau de terre. Depuis trois ans, sa fontaine donne cent litres d'eau par minute. La dépense n'a pas excédé cent louis.

A Epinai, sur le bord de la Seine, le sondage a été porté à la profondeur de 200 pieds, dont 150 au-dessous du niveau du fleuve; l'eau jaillit à quatre pieds au-dessus de ce niveau, et fournit aussi 100 litres par minute. Mais la dépense a été de 25,000 fr.

On voit enfin dans le département du Pas-de-Calais, plus d'un exemple de roues de moulins, qui sont mues par les eaux réunies de deux ou trois fontaines forées.

A la suite de ces exemples si propres à encourager, à faire ici des entreprises, il est de mon devoir d'en signaler quelques-uns moins heureux, afin qu'on ne s'attende pas toujours à des miracles.

A Surêne, au pied du Calvaire, M. le baron Rotchild a fait pousser la sonde jusqu'à 430 pieds, mais l'eau n'a pas monté, quoique ce soit le sondage le plus profond des environs de Paris. On espère, dit-on, réussir à 500 pieds. A Colombe, près Genevilliers, à la profondeur de 120 pieds; à Courbevoie, chez M. Dupuytren, à la même profondeur; à Pierrefitte, près Saint-Denis, à 150 pieds, et à Soisy, à une demi-lieue d'Enghien, à 100 pieds, l'eau n'a pas encore paru. Toutefois ces sondages n'ont pas tous été abandonnés.

On nous assure que plusieurs puits artésiens ont été établis dans le département des Deux-Sèvres. Si ceux qui en ont plus ample connaissance, veulent déposer au bureau du *Lycée Armoricain* leurs renseignements sur cette localité, ou sur toutes autres limitrophes; si on consent aussi à faire parvenir, au même bureau, autant du moins que la discrétion le permettra, les notes des divers sondages que les recherches de mines ont occasionnés depuis quelques années dans nos en-

virons, il sera facile de compléter ce qui manque au présent article. Un mémoire pourra être dressé dans le sens des exigeances des puits artésiens. Envoyé aux hommes de l'art, il en déterminerait quelques-uns à venir nous éclairer, et peut-être jouirions-nous aussi nous-mêmes des ressources que nos montagnes et nos collines récèlent dans leur sein, ou versent infructueusement sous la croûte de nos plaines.

Pourquoi les *Ondins*, long-temps captifs, ne se plairaient-ils pas à venir s'ébattre au milieu d'une société, qui ne les flétrit plus de la dénomination d'enfants de Satan ?



# BIOGRAPHIE NANTAISE.

## MORIN.

Jean Morin, seigneur de la Sorinière, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, est né à Nantes, on ne sait en quelle année. Il a composé des *Mémoires et recherches sur les antiquités et singularités de la Bretagne Armorique.* Cet ouvrage, quoique cité par les biographes, ne paraît pas avoir été imprimé. Il en est de même de plusieurs pièces de poésie et de divers discours, dont un sur le mépris des biens de la fortune que lui attribue Scevole de Sainte-Marthe. On ne connait pas plus l'époque de la mort de Jean Morin, que celle de sa naissance.

## LA PLACE.

Josué de la Place fut ministre protestant à Nantes, pendant long temps, et on le croit né dans le département. Il fut ensuite choisi pour professer la théologie dans l'école des protestants de Saumur. Il mourut dans cette dernière ville, en 1655, à l'âge de 59 ans. La Place était d'une ancienne famille, et il avait épousé Marie de Brissac, de l'illustre maison de Brissac. On a recueilli ses œuvres théologiques, qui forment deux vol. in-4.°, imprimées à Francker, en 1699 et 1703.

## PORTAIL.

André Portail, fils d'un architecte Nantais, naquit sur la fin du XVII.e siècle. Après avoir exercé ses talents dans sa ville natale, pendant plusieurs années, il alla à Paris, où il se fit connaître de M. Orry, contrôleur-général des finances; il parvint, par son moyen, à présenter à la cour une nouvelle espèce de dessin aux deux crayons, à l'encre de la Chine. On admira son invention, et il ne tarda pas à en être récompensé. On lui confia la garde des tableaux de la couronne, et cette place lui valut une pension avantageuse, un appartement dans la galerie du Louvre et un autre à Versailles, où il faisait sa résidence habituelle. Portail mourut célibataire, et eut pour héritier son frère, qui était architecte-voyer de Nantes. La principale portion de son portefeuille fut achetée 80,000 fr. pour le cabinet du Roi.

## RIVEAU.

George Riveau, né à Nantes, alla, fort jeune, habi la Rochelle, qu'il regardait comme sa seconde pa Il y obtint la charge de conseiller et avocat du r, au présidial et à l'élection. Protestant assez zélé, il cependant exempt de fanatisme. Les églises réformée de Saintonge le députèrent au synode national d'Alençon. Il s'y montra très-raisonnable et s'y comporta en homme d'honneur; il désapprouva la tenue de l'assemblée de la Rochelle, en 1621. On ignore l'année précise de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 1651. Il a écrit en latin, et son style est froid et embarrassé; mais il nous a conservé quelques anecdotes qu'on ne trouverait pas ailleurs.

Le seul ouvrage de lui qui soit imprimé, a pour titre : *Georgi Rivelli Nannetensis de Rupellâ obsessâ, deditâ, demum subacta, libri* 3, *Gratæ et* φιλαληθει *posteritati.* Amstelodami, Janssonius, 1649. In-12, de 429 pages. C'est la relation du siége de la Rochelle.

## ROBINET.

Urbain Robinet, docteur en Sorbonne, grand-vicaire de Paris et abbé de Bellozane, n'aquit à Ingrande, en 1683, et mourut en 1758. Il est connu pour avoir rédigé le bréviaire de Rouen; *Breviarium ecclesiasticum*

*clero propositum.* Rhotomagi, 1733, 1744; 4 vol. in-12. Ce bréviaire, qui passe pour un chef-d'œuvre, a été adopté par les évêques de Cahors et du Mans.

## SAINTE-ANNE.

Bonaventure de Sainte-Anne, ou plutôt Bonaventure d'Hébédie, est né à Oudon. Il se fit carme et mena, dans cette congrégation, une vie fort régulière; mais il poussa trop loin l'ultramontanisme dans un ouvrage qu'il publia et auquel il donna le titre de *la Défense de l'autorité de N. S. Père, contre les erreurs de ce temps. Metz*, 1658; 1 vol. in-4.° Il y combat les libertés de l'église gallicane, et fut censuré par la Sorbonne. Le père Bonaventure mourut en 1667.

## RAPHAEL.

Le père Raphaël, de Nantes, capucin, n'est connu que pour avoir fait imprimer, à Rennes, en 1638, en un vol. in-8.°, un livre intitulé: l'*Exaltation de la Couronne de N. S. Jésus-Christ.*

## VIGNEU.

Paul Vigneu, l'ami intime de Bouguer, n'aquit à Blain, et mourut secrétaire-général du commerce de Nantes, en 1743. Il a publié, dit M. Huet dans sa Statistique, un grand nombre de mémoires importants, sur différentes questions de théorie commerciale. Un des premiers, il donna des tables de calcul des changes étrangers, et rendit pour ainsi dire populaires, des connaissances qu'on tenait mystérieusement cachées, comme un secret du métier. Il avait fait, en outre, une étude approfondie des droits de douanes et de la pratique du commerce. Ses réglements d'avaries, ses parères avaient force de loi chez les étrangers, comme parmi nous. Il fonda les archives du commerce et y avait établi ce bel ordre, qui rendait ce dépôt un des plus précieux et des mieux entendus qu'il y eût en France.

## VARSAVAUX.

Varsavaux-Kerlin, avocat, archiviste de M. de Rohan, à Blain, en 1776, est auteur d'un *Traité des droits des Communes et des Bourgeoisies. Nantes. Veuve Marié*, 1759. Un vol. in-16.

## SULPICE.

Il a paru en 1664, à la Fléche, un gros volume in-12, par un Récolet de Nantes, appelé le père Sulpice. Cet ouvrage a pour titre : *Exercices Spirituels pour la retraite de dix jours, contenant 38 méditations, propres pour les âmes religieuses et dévotes*, et il est dédié à haut et puissant seigneur messire François de Lagrue, seigneur de la Freudière, de la Chévrolière, de Lanoue, etc., etc.; je n'ai pu me procurer de renseignements sur l'époque de la naissance de l'auteur, ni sur celle de sa mort. Je ne connais même pas son nom de famille; car je pense que Sulpice est son nom de religieux.

J. LE BOYER.



# ELEMENTA

## PHILOSOPHIÆ METAPHYSICÆ,

### AUCTORE J. F. AMICE DU PONT-GANT (1).

Tandis que les autres parties de l'enseignement sont au niveau des connaissances actuelles, la philosophie est encore tout aristotélienne ; c'est encore dans la forme du raisonnement qu'on place le fondement de sa vérité. On perd d'ailleurs la moitié de chaque séance à dicter de vieux cahiers, et la moitié de l'année à discuter des thèses au moins inutiles ; enfin le classique aussi développé que la leçon, fait du cours une simple récitation où le talent du maître se borne à questionner, et le jugement de l'élève à répondre par des phrases de son auteur.

Si la philosophie classique se professait à l'instar du droit, si l'élève n'avait en main que le code méthodique de cette science, le talent du pofesseur se

(1) Un vol. in-12; prix : 1 fr. 50 c. Paris, chez Rusand, rue du Pot de Fer, n.° 8.

montrerait dans les développements du texte, auxquels l'élève serait contraint d'être attentif pour commenter à son tour, exercice précieux pour son jugement.

C'est ce code de philosophie métaphysique qu'a rédigé l'auteur de l'ouvrage que je viens d'indiquer; il a renfermé dans quelques pages ce que cette science a maintenant de connu, et dans un ordre tel que ce qui suit n'est qu'une modification de ce qui précède. Il analyse l'homme intelligent depuis le phénomène primitif jusqu'à celui qui présuppose tous les autres. Traite ensuite de la volonté ou de la morale privée, religieuse et sociale; enfin de la nature de l'âme et de l'existence de Dieu.

C'est avec raison que les objections sont rejetées au dernier chapitre; il faut établir les opinions avant de les discuter. En un mot, l'ouvrage me paraît devoir faire faire un pas à la scholastique; mais il ne faut pas se dissimuler la difficulté qu'il y a d'introduire des réformes, et les obstacles qu'y opposent toujours la routine. C'est peut-être cette considération qui est cause que l'auteur a encore une teinte de scholastisme, qu'il gagnerait beaucoup à quitter.



# MARIE.

Non la conobbe il mondo mentre l'ebbe;
Conobil'io ch'a pianger qui rimasi!

PETRARCA.

Elle n'avait pas seize fois
Vu renaître le vert feuillage,
Quand j'entendis sa douce voix,
Quand je vis son charmant visage.
Un sourire plein de candeur
Entr'ouvrait sa bouche jolie;
Son regard était enchanteur.....
Que je t'aimais, pauvre Marie!

Dans son cœur pur et sans détour,
Il me fut facile de lire
Qu'elle partageait mon amour ;
Mais sa bouche n'osait le dire.
Si ma main tremblait dans sa main,
Alors sa paupière attendrie
Devant moi se baissait soudain.....
Que je t'aimais, pauvre Marie !

Hélas ! il fut court, mon bonheur,
Comme sa triste destinée !
Tu n'es plus, jeune et tendre fleur,
Bien avant le temps moissonnée !
En vain ma gémissante voix
Invoque ton ombre chérie,
L'écho seul répond chaque fois :
Que je t'aimais, pauvre Marie !

EUGÈNE G***.

# ROMANCE ARMORICAINE.

Cris belliqueux se font entendre,
Sur les peulvens on voit des feux ;
Tout dit : « Songez à vous défendre ! »
Tout fait voir, sort malencontreux,
Et par ce que mer pronostique,
Sur elle s'amoncèlent flots.
Ce même païs d'Armorique
Va se couvrir de ses héros.

Jà chevauchant dans les campagnes,
On a vu maints Gaulois partir,
Laissant leurs dolentes compagnes
Clâmer leur peine et s'ébahir.
D'iceux, doux, loyaux, invincibles,
Mien ami sait le mieux charmer ;
D'icelles sincères, sensibles,
Suis la plus digne de l'aimer.

Pour quérir gloire il faut partance :
En amour, absence est malheur ;
Mais est dict qu'en donnant souffrance
Laisse espérance au fond du cœur ;
Que vent accroît feu qui s'allume,
Qu'orage beau temps fait prévoir,
Et que miel, après amertume,
Plus de douceur paraît avoir.

Ces diets sont pour moi vain langage :
N'écoute que celui du cœur;
Mais plus haut parle encor courage,
Un gaulois doit être vainqueur.
Adonc, partez ; ne tardez, mie ;
Gaulois vaillants et tant chéris.....
Amour est charme de la vie ;
Mais honneur seul lui donne un prix.

Nuit (1) qui commence un jour funeste :
Offre maints présages fâcheux :
Voyez à la voûte céleste
Nuage rouge, arc lumineux (2).
Signes de guerre agitent l'âme ;
Mais ne cédez à votre émoi,
Lors qu'amour du pays enflamme,
En noble ardeur se change effroi.

Est donc parti celui que j'aime ;
Un instant désirais le voir...
Mais ne me plains, bonheur extrême,
Le premier a fait son devoir ;
Reviendra : couronne de chêne
Placerai sur ses blonds cheveux ;
Tressera pour moi la verveine ;
Et, réunis, serons heureux.

LA MARQUISE DE R.



# FRAGMENT D'UN POËME

INTITULÉ :

## PROMENADE SUR LES BORDS DE L'ERDRE.

---

### BARBE-BLEUE.

De Belle-Isle déjà disparaît le rivage,
La barque fend les flots : son cours précipité
Nous porte vers la rive où d'un site sauvage

---

(1) Les Gaulois comptaient les jours par nuits.
(2) Sans doute une aurore boréale.

Se déploie à nos yeux l'imposante beauté.
Sur un rocher mousseux, en sombre amphithéâtre,
Du chêne et de l'ormeau croissent les rejetons.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Là, le crime jadis établit son repaire,
Là, vécut exécré l'affreux Gilles de Retz....
Nos pères l'avaient vu, dans sa soif sanguinaire,
Remplir ces tristes bords du bruit de ses forfaits.
Il ne put échapper au burin de l'histoire ;
Mais le temps effaçant ce nom si redouté,
D'une ombre fantastique entoura sa mémoire ;
Sanglante, elle apparut au pâtre épouvanté :
*Barbe-Bleue* anima ce rocher solitaire.....

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

A travers les halliers, sous de vieilles murailles,
D'un étroit escalier le sinueux contour
Serpente autour du roc, et parmi les broussailles
L'œil aperçoit encor les restes d'une tour.
C'est peut-être en ces lieux, trop imprudente *Isaure*,
Que, bravant le tyran, ton regard indiscret
Epia son départ au lever de l'aurore,
Et découvrit enfin son terrible secret.
Là, d'horreur immobile et d'effroi palpitante,
Sur ton affreux destin ne pouvant t'abuser,
Tu laissas échapper de ta main défaillante
La clef, muet témoin qui devait t'accuser.....
Au pied du monstre, là, sur ce roc étendue,
Par tes pleurs vainement tu voulus l'attendrir ;
Là, de crainte et d'espoir tour à tour éperdue,
Tu t'écrias : « Ma sœur, ne vois-tu rien venir ! »
Oh ! combien tu maudis, dans ta douleur amère,
Cet esprit curieux dont la fatale ardeur,
D'un trésor idéal poursuivant la chimère,
Du tombeau sous tes pieds ouvrait la profondeur.
Echappée à la mort, et cependant craintive,
Tu répétas depuis ces prudentes leçons,
Que chaque soir ici ta voix douce et plaintive
Semble mêler encore au bruit des aquilons :
« De votre sort respectez le mystère,
» Aveuglement il faut savoir jouir ;
» Car le bonheur, comme une ombre légère
» Vu de trop près, pourrait vous éblouir.
» Sur le présent que l'âme se repose,
» Sans demander ce qui doit naître après ;
» Et le matin, tel qui cueille la rose,
» Verra le soir s'élever le cyprès.
» De votre sort respectez le mystère,
» Hélas ! pourquoi vouloir le découvrir ;
» L'heure qui fuit peut être la dernière
» Que vous aurez à donner au plaisir. »

M.me MAGDELEINE G..., de Nantes.



# L'HÉROISME DE BISSON,

## ODE

DÉDIÉE A LA MARINE FRANÇAISE,

PAR M. EVARISTE BOULAY-PATY.

---

Les poëtes qui consacrent leur lyre à célébrer leur pays ont droit à nos hommages, et M. Boulay-Paty est de ce nombre. Chacune de ses productions est empreinte de cet amour de la patrie qui enfante les belles actions comme les bons ouvrages. Son ode sur l'*Héroïsme de Bisson*, dont la seconde édition vient de paraître, sera lue, nous n'en doutons pas, par tous les Bretons. Nous nous hâtons d'en donner quelques extraits.

Pays natal, terre chérie,
O Bretagne ! ô France ! ô patrie !
De deuil et de lauriers il faut vous décorer,
Un de vos fils encor vient de vous illustrer.
Sous l'art des Phidias que le marbre respire,
Que la toile s'anime, et que le luth soupire,
Dignes de célébrer le trépas de BISSON !
Que sa ville, en ses murs, consacre son courage ! (1)
Et que ce noble ouvrage
Vive aussi long-temps que son nom !

Vibre, ô lyre nationale !
Pour chanter sa mort triomphale !
Sur un rhythme nouveau rends d'immortels accords !
A ce fier héroïsme égale tes transports !
L'âme de BISSON fuit !... Ah ! qu'elle âme inspirée,
De l'immortalité comme elle dévorée,
Ira du sein brûlant d'un chantre audacieux,
Egalant son essor à celui de cette âme,
Dans un hymne de flamme
S'arrêter sur le seuil des cieux ?

(1) Bisson est né à Lorient. On y va élever un monument à sa mémoire.

Tes ailes, Muse de Pindare !
Tes ailes ! Et que je m'empare
De ce luth indompté qui frémit sous tes doigts !
Muse lyrique, allons ! tes ailes et ta voix !
Que, suivant vers Hellé ta trace ardente et fière,
Dans ce ciel où tout est poësie et lumière,
Au sein d'un air plus pur, je plane sur les mers !
Que je vole sans crainte, emporté sur tes ailes,
Par des routes nouvelles,
Jusqu'au dieu du jour et des vers !

Je vois Bisson ! Je crois l'entendre !
Il recule, mais sans se rendre ;
Tout sanglant, sur le pont, il cède pas à pas.
La mèche en sa main luit, sa main n'en frémit pas.
Fidèle à son serment, sans pâlir, il s'élance.
« Pilote, adieu ! Voici l'instant de la vengeance. » (1)
Le salpêtre a tonné, Bisson meurt.... immortel !
Et comme le phénix qui s'enflamme lui-même,
De son bûcher suprême
Il va renaître sur l'autel !

Des siècles l'éternel hommage
Attend son sublime courage ;
Il revit à jamais sur la toile et l'airain,
Et la mort de Bisson brille après Navarin.
Navarin et Bisson, ô Marine française,
Retrempent ton trident dans leur double fournaise.
Qu'à l'éclat de leurs feux ton pavillon est beau !
Ces feux dont la lueur n'a point eu de rivale,
De ta gloire navale
Rallument l'antique flambeau !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Elevé sur le vaste abyme
Qui sert de tombe à la victime,
D'accord avec sa mort plus belle qu'un succès,
D'accord avec l'orgueil des matelots français,
Que, monument flottant, honneur des mers profondes
Un vaisseau, fier de lui, porte aux confins des mondes
Le grand nom de Bisson ; comme aux flots d'Avenir,
Jusqu'aux bornes des temps, éternisant sa gloire,
Le vaisseau de l'histoire
Ira porter son souvenir !

(1) Paroles de Bisson. Voyez le rapport du vice-amiral de Rigny, dans le Moniteur du 25 janvier. Forcés de relâcher à Stampalie ; Bisson et le pilote Trémintin, Breton comme lui, s'étaient juré de se faire sauter, si les pirates de cette île venaient à s'emparer de leur navire. Tous deux ont tenu leur serment. Mais Trémintin, plus heureux que son intrépide compagnon, a conservé la vie, et vient d'arriver à Paris, où il a reçu le plus honorable accueil du Ministre de la marine, et du contre-amiral Halgan, dont la belle conduite dans l'Archipel, lorsqu'il y commandait nos forces navales, a laissé d'ineffaçables souvenirs.

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du 5 juin 1828.*

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ, VICE-PRÉSIDENT.

La Société entend la lecture du rapport suivant de M. Pâquer, au nom du jury d'examen chargé de la distribution des primes d'encouragement à la dernière foire Nantaise.

*Rapport sur les primes d'encouragement décernées à la foire Nantaise, le 26 mai 1828.*

La Société Académique de la ville de Nantes, convaincue que les animaux domestiques augmentent la prospérité et l'aisance des cultivateurs, a résolu de les encourager à s'occuper de leur éducation, en considérant que, si l'amélioration des races indigènes, par le croisement avec des races qui leur sont supérieures, est une source de prospérité nationale dont le gouvernement s'occupe, le seul moyen de rendre cette amélioration fructueuse, est de conserver dans leurs plus belles formes, dans leur vigueur, des races indigènes.

Pour parvenir à ce but, la Société ayant remarqué que, loin de s'améliorer, ces races, surtout à l'égard des chevaux, s'abâtardissent encore faute d'encouragement pour ceux des cultivateurs qui conservent jusqu'à l'âge de la force virile des mâles, pour la propagation de l'espèce, a arrêté qu'il serait fait une distribution de primes à la foire dite Nantaise, du 26 mai, au plus beau cheval entier ou à la plus belle jugement de race bretonne, ou de race dite du pays, et aux plus beaux taureaux et aux plus belles génisses de pure race du pays.

En conséquence, elle a nommé pour faire cette distribution, une commission de six de ses membres: MM. Charles Haentjens, Robineau de Bougon, Mellinet, Chaillou, Saint-Ildephont et Pâquer.

M. le Préfet et M. le Maire, ayant fait connaître que, se rendant au vœu de la Société, ils voudraient bien honorer de leur présence, et par là encourager cette première distribution de prix; la commission, après avoir parcouru le champ de foire et fixé son

choix, a fait prévenir ces deux administrateurs, et, réunie aux autres membres de la Société, elle les a reçus sous la tente que M. Haentjens, président de la commission, avait fait préparer pour cela ; et elle a procédé à la distribution des primes ainsi qu'il suit :

1.° Une première prime d'encouragement de 60 fr., à un cheval entier, alezan-doré foncé, taille de quatre pieds six pouces, âgé de 3 ans, race bretonne, appartenant au sieur Gourdon, cultivateur à Couëron ;

2.° Une deuxième prime de 40 fr., à une jument noire, de 4 pieds 6 pouces, âgée de 3 ans, élevée dans la commune du Pouliguen, appartenant à M. Mareschal, docteur-médecin à Nantes ;

3.° Une première prime de 100 fr., à un taureau de 2 ans, de 4 pieds, poil bai-châtain, foncé sur le cou, sous le ventre et sur les fesses, cornes horizontales, élevé dans la commune de Saint-Aignan, appartenant à M. Robin, propriétaire dans ladite commune ;

4.° Une seconde prime de 40 fr., à un taureau de 3 ans, poil noir, avec raie baie-clair sur le dos, de 3 pieds 9 pouces, race du pays, appartenant à M. Autrusseau, propriétaire dans la commune de Verton ;

5.° Une troisième prime de 20 fr., à un taureau de 2 ans, poil-louvet, de 3 pieds 10 pouces, élevé dans la commune de Buzay, appartenant au sieur Torpin, agriculteur dans ladite commune ;

6.° Une prime de 40 fr., à une génisse de 2 ans, poil noir, de 4 pieds, appartenant au sieur Rouaud, cultivateur dans la commune de Couëron.

Le jury d'examen a cru devoir signaler parmi les plus beaux animaux amenés à la foire : 1.° un très-beau taureau de 4 ans, né commune du Pont-Saint-Martin, appartenant à M. Charles Haentjens, exclu du concours par le propriétaire lui-même, faisant partie du jury ;

2.° Un autre taureau de 2 ans, race cotentine, appartenant à M. Demonty de la Cour de Bouée, exclu du concours, parce qu'il est de race étrangère au pays ;

Enfin, un cheval entier, métis arabe, de 4 ans, très-distingué, appartenant à M. Auguste Bosset, exclu aussi par la raison indiquée précédemment.

Vu le petit nombre d'individus de l'espèce des chevaux présentés au concours, et leur peu de valeur, le

jury, en vertu du pouvoir discrétionnaire que la Société lui a remis, a divisé la somme allouée pour le plus beau cheval entier, ou pour la plus belle jument, en deux primes, l'une de 60 fr. et l'autre de 40 fr. Il avouera même qu'en accordant la première de ces sommes au n.° 1.er, il a plus considéré le bon effet que devait produire un premier encouragement, que la beauté de l'animal.

Le jury a été encore d'avis que, faute de sujets, la prime destinée à une 2.e génisse, fut accordée à un taureau qui lui a paru mériter une récompense.

Nos principaux administrateurs ayant bien voulu encourager les efforts de la Société par leur présence, par la bienveillance qu'ils ont témoignée à ses membres et aux cultivateurs qui ont reçu des prix, et ainsi contribuer au bien que doit produire cette première distribution, voudront bien recevoir ici nos remercîments et le tribut de notre reconnaissance.

Enfin, nous terminerons par demander à la Société qu'il lui plaise de charger la Section d'Agriculture de rédiger un rapport détaillé sur les moyens à employer pour, dans la distribution des primes subséquentes, parvenir au but qu'elle se propose, l'amélioration de nos animaux domestiques les plus utiles.

Nantes, le 3 juin 1828.

C. HAENTJENS, *Président du Jury*; ROBINEAU; MELLINET aîné; CHAILLOU; le baron de SAINT-ILDEPHONT; PAQUER, *rapporteur*.

Conformément aux conclusions du jury, ce rapport est renvoyé à la Section d'Agriculture.

M. le président lit une lettre de M. le Préfet, contenant une série de questions faites à la Société sur la réduction projetée des moyeux de charrettes et de voitures de roulage. — Une commission composée de MM. Chaillou, Haentjens et Bertrand-Fourmand, est chargée de répondre à ces questions.

Après avoir donné communication d'une lettre de M. le baron Fourier qui, au nom de l'Institut de France, remercie la Société de l'envoi du procès-verbal de sa dernière séance publique, M. le président dépose sur le bureau les ouvrages reçus pendant le mois de mai, entr'autres un mémoire sur l'indemnité des anciens Colons de Saint-Domingue, mémoire publié au nom

de plusieurs anciens Colons propriétaires, résidant à Nantes.

M. le Président annonce que la *Société royale et centrale d'agriculture*, d'après le compte satisfaisant qui lui a été rendu d'un mémoire que lui a adressé M. Pâquer, sur l'instruction vétérinaire en général et plus particulièrement sur l'amélioration de la race des chevaux, lui a décerné, dans sa séance du 15 avril dernier, un exemplaire du théâtre d'agriculture d'Olivier de Serre.

A la suite d'un rapport de M. Marion de Procé, sur les titres produits à l'appui de la présentation de M. Millet, d'Angers, ce naturaliste est admis comme *membre correspondant*.

M. Chaillou, rappelle une proposition faite l'année dernière à la Société, et consignée dans le programme des prix de cette même année : « La rédaction d'un » ouvrage populaire, y est-il dit, destiné à remplir » et même à étendre le but qu'on s'était proposé (la » publication d'un manuel élémentaire d'agriculture), doit » être confié à une commission choisie dans le sein de » la Société. » — Sur la demande de M. Chaillou, une commission est nommée pour faire ce travail.

La séance est terminée par la lecture du rapport trimestriel des travaux de la Section de Médecine, par M. Mareschal, secrétaire de cette section :

Dans la séance du mois de mars, à la suite de la réorganisation du comité de topographie, M. Esmein fils a lu un mémoire sur les émétiques, et M. Palois, une relation du déplorable accouchement de la princesse de Galles, morte, avec son enfant, le 6 novembre 1817, au château de Clermont. — Dans la séance du mois d'avril, le bureau a été renouvelé : M. Palois a été nommé président, et M. Aublanc, vice-président ; M. Dumoulin a communiqué une observation sur le *tetanos traumatique*, et M. Priou, un historique des plaies pénétrantes de la poitrine. — Dans la séance de mai, après un discours de M. Palois, président, la section a entendu un rapport de M. Poullet-du-Parc, sur les petites-véroles et les vaccinations pendant l'année 1827. La séance a été terminée par la lecture de notes de M. Lhabitant, médecin-oculiste, sur diverses circonstances relatives aux cataractes.

**TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

## MAI 1828.

| Jours du mois. | Phase de la Lune. | MATIN, à sept heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | SOIR, à trois heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | État du ciel durant le jour. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | | 0,763 | 28 2,3 | + 15 | + 12 | 60 | nord | 0,762 | 28,1,9 | +22,5 | + 18 | 55 | n. n. e. | Soleil, vent, légers nuages. |
| 2 | | 0,761 | 28 1,4 | + 15 | + 12 | 55 | n. e. | 0,761 | 28 1,4 | +23,6 | + 19 | 55 | e. n. e. | Calme, nuages, orageux. |
| 3 | | 0,759 | 28,0 5 | +13,6 | + 11 | 65 | n. n. o. | 0,760 | 28,1 | +18,6 | + 15 | 60 | s. e. | Couvert, vent, petite pluie. |
| 4 | | 0,759 | 28,0,5 | +13,5 | + 11 | 65 | s. o. | 0,756 | 27,11,8 | +17 5 | + 14 | 70 | ouest | Nuageux, couvert, vent, pluie, grêle. |
| 5 | | 0,757 | 27,11,6 | + 10 | + 8 | 54 | n. o. | 0,754 | 27,10,3 | +13,6 | + 11 | 55 | o. n. o. | Nuageux, pluvieux, vent. |
| 6 | ☾ | 0,753 | 27,9,9 | + 10 | + 8 | 55 | n. e. | 0,751 | 27,9 | + 15 | + 12 | 55 | n. o. | Nuageux, vent. |
| 7 | 5 h. 42' | 0,752 | 27,9,5 | + 10 | + 8 | 55 | n. e. | 0,752 | 27,9 5 | + 15 | + 12 | 60 | e. n. e. | *Idem*, tonnerre, pluie, grêle. |
| 8 | soir. | 0,752 | 27,9,5 | + 8,6 | + 7 | 60 | n. e. | 0,752 | 27,9 5 | +16,2 | + 13 | 58 | n. o. | Couvert, nuageux, vent. |
| 9 | | 0,758 | 28 | +11,2 | + 9 | 62 | n. n. e. | 0,760 | 28,1 | +16,2 | + 13 | 55 | n. e. | Nuageux, soleil, vent. |
| 10 | | 0,763 | 28,2,3 | +12,5 | + 10 | 60 | n. e. | 0,762 | 28 1,9 | +16,2 | + 13 | 55 | n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 11 | | 0,762 | 28,1,9 | + 10 | + 8 | 58 | n. e. | 0,762 | 28,1,9 | +18,6 | + 15 | 55 | n. e. | Légers, nuages, soleil. |
| 12 | | 0,752 | 28,1,9 | +12,5 | + 10 | 68 | nord | 0,763 | 28 2,3 | +18,6 | + 15 | 55 | n. e. | *Idem*, vent. |
| 13 | ● | 0,763 | 28,2,3 | +13,6 | + 11 | 53 | n. e. | 0,762 | 28,1,9 | + 20 | + 16 | 50 | n. e. | Ciel levé, vent. |
| 14 | 9 h. 59' | 0,760 | 28,1 | +16,2 | + 13 | 48 | n. e. | 0,758 | 28 | +22,5 | + 18 | 48 | n. e. | *Idem*, calme, orageux, pluie. |
| 15 | soir. | 0,755 | 27,10,8 | +17 5 | + 14 | 55 | calme | 0,753 | 28,2,3 | +23,6 | + 19 | 50 | s. s. e. | Nuageux, couvert, orage la nuit. |
| 16 | | 0,754 | 27,10,3 | +17,5 | + 14 | 65 | sud | 0,754 | 27,10,3 | +18,6 | + 15 | 70 | n. o. | Pluie continuelle, tonnerre le matin. |
| 17 | | 0,754 | 27,10,3 | +16,2 | + 13 | 65 | ouest | 0,753 | 27,9,9 | + 20 | + 16 | 60 | ouest | Nuageux, soleil. |
| 18 | | 0,751 | 27 9 | +16,2 | + 13 | 62 | e. s. e. | 0,747 | 27,7 2 | +21,2 | + 17 | 60 | s. s. o. | *Idem*, tonnerre, pluie le soir. |
| 19 | | 0,749 | 27,8,2 | +17 5 | + 14 | 68 | sud | 0,750 | 27,8,6 | +18 6 | + 15 | 68 | s. o. | Nuageux, couvert, pluie, vent. |
| 20 | | 0,753 | 27 9 9 | +16,2 | + 13 | 65 | s. s. e. | 0,749 | 27,8,2 | + 20 | + 16 | 65 | s. o. | Brumeux, nuageux, pluvieux. |
| 21 | ☽ | 0,747 | 27,7,2 | +16,2 | + 13 | 65 | s. s. o. | 0,747 | 27,7,2 | +18,6 | + 15 | 70 | s. o. | Grande pluie, vent, couvert. |
| 22 | 11 h. 30' | 0,748 | 27,7,6 | +16 2 | + 13 | 68 | s. o. | 0,748 | 27,7,6 | +17 5 | + 14 | 68 | ouest | Nuageux, pluvieux, grand vent. |
| 23 | soir. | 0,750 | 27,8,6 | +16,2 | + 13 | 64 | o. n. o. | 0,749 | 27,8,2 | +17,5 | + 14 | 65 | s. o. | *Idem*, *idem*. |
| 24 | | 0,747 | 27,7,2 | + 15 | + 12 | 68 | sud | 0,749 | 27,8,2 | +17,5 | + 14 | 70 | o. s. o. | *Idem*, coups de vent, tempête. |
| 25 | | 0,754 | 27,10,3 | + 15 | + 12 | 65 | sud | 0,754 | 27,10,3 | +18,6 | + 15 | 65 | est | Brume le matin, nuageux, soleil. |
| 26 | | 0,750 | 27,8 6 | + 15 | + 12 | 65 | sud | 0,749 | 27 8,2 | + 20 | + 16 | 60 | sud | nuages, soleil, brume. |
| 27 | | 0,746 | 27 6,8 | +13 6 | + 11 | 65 | s. o. | 0,750 | 27,8,6 | +18 6 | + 15 | 65 | ouest | Nuageux, pluvieux. |
| 28 | | 0,752 | 27,9,5 | + 15 | + 12 | 65 | sud | 0,754 | 27,10,3 | +18,6 | + 15 | 70 | s. o. | Couvert, pluie, vent, brume. |
| 29 | ☉ | 0,752 | 27 9 5 | +13 6 | + 13 | 72 | s. o. | 0,752 | 27,9,5 | +18,6 | + 15 | 70 | s. o. | Nuageux, brumeux, pluvieux. |
| 30 | 8 h. 26' | 0,756 | 27,11 2 | + 15 | + 12 | 70 | n. o. | 0,758 | 28 | +18,6 | + 15 | 65 | ouest | Nuageux, soleil. |
| 31 | soir. | 0,759 | 28,0,5 | +13 6 | + 13 | 70 | s. o. | 0,760 | 28,1 | +18,6 | + 15 | 65 | s. o. | *Idem* petite pluie. |

# RECAPITULATION *jusqu'au 31 Mai 1828.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baromètre | Plus grande élévation | = 28 p. 2,3 lig. | = 0,763 mill. |
| | Moindre élévation | = 27 » 7,2 | = 0,747 mill. |
| Thermomètre | Plus grand degré de chaleur | — 19 Réaumur. | — 23,6 centigrades. |
| | Moindre degré de chaleur | + 7 Réaumur. | + 8,6 centigrades. |
| Hygromètre à cheveux | Plus grande humidité | = 72 degrés. | |
| | Moindre degré | = 50 degrés. | |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre de beaux jours | 16 |
|---|---|---|---|
| Du N. | 2 | de couverts | 15 |
| N.-E. | 7 | de pluie | 15 |
| E. | 2 | de grêle | 2 |
| S.-E. | 1 | de vent | 15 |
| S. | 5 | de gelée | 0 |
| S.-O. | 6 | de tonnerre | 4 |
| O. | 5 | de neige | 0 |
| N.-O. | 3 | de brouillard | 6 |

Il est tombé 0m, 234 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*


UNIV.
OF
MICH.



Lith. de Mellinet, à Nantes.

Paysans des environs d'Héric et de Châteaubriant

12.e Volume. An 1828. 68.e Livraison.



# LE LYCÉE ARMORICAIN.



## COSTUMES DE PAYSANS

### D'HÉRIC ET DES ENVIRONS DE CHATEAUBRIANT.

Parmi les lithographies que nous comptons offrir à nos lecteurs, nous avons pensé que l'on aimerait à trouver quelques costumes bretons ; nous essaierons de joindre à ces portraits fidèles, des notes explicatives et des détails sur les mœurs et les usages des habitants de chaque canton. Nous offrons aujourd'hui les costumes des habitants de l'arrondissement de Châteaubriant, et nous ne pouvons mieux donner l'idée de leur caractère, qu'en citant le commencement d'un excellent article que le journal *le Breton* a inséré l'année dernière, dans son numéro 64. Il est signé Leroy, et servira parfaitement de texte explicatif.

« L'arrondissement de Châteaubriant, que j'ai entendu désigner à Nantes, sous le nom de Sibérie du département, ne me semble pas mériter un pareil titre. Les vastes forêts dont il est couvert, les landes immenses qui le traversent, lui ont fait infliger à tort le même nom qu'à ces tristes lieux d'exil. Il y a loin, il faut bien en convenir, des rives si riantes, si fertiles de la Loire, à nos stériles bruyères. La distance est immense entre la civilisation de l'habitant des villes et celle du paysan de nos chaumières. Mais elle est au moins aussi grande entre sa barbarie et son état physique et moral ! Nous habitons un pays pauvre

et stérile, cela est vrai; nous en supportons toutes les conséquences, cela doit être. Le paysan y est mal logé, mal vêtu, mal nourri, dit-on; beaucoup mieux, cependant, que dans divers cantons de la Basse et même de la Haute-Bretagne. Couvert de la laine de ses troupeaux, le sayou de peau de chèvres lui est un abri commode contre la rigueur des saisons; c'est pour lui un objet de luxe et presque un sujet d'orgueil : de même que le *manteau fourré* en est un pour nos élégants du jour. Les dimanches, le paysan de nos contrées chausse de forts souliers; un pantalon à bretelles, un gilet croisé, une veste à la matelotte, une chemise blanche, un mouchoir propre au col, un chapeau à haute forme, composent sa parure. Le costume de nos paysannes, quoique moins gracieux que celui des femmes de Joué et de Nort, qui est le canton le plus rapproché de Nantes, est bien supérieur en général à celui des paysannes des environs de Rennes. Il est, il faut en convenir, certaines communes de l'arrondissement où, sans crainte d'être accusées de coquetterie, les femmes pourraient mettre plus de goût dans leur ajustement. Au reste, elles ne sont point à blâmer : comme partout, elles cherchent à tirer le meilleur parti des ornements locaux, et, si le désir de plaire était une preuve assurée de civilisation, comme il est un sentiment naturel à leur sexe, on ne crierait point contre elles : *à la barbarie*.

» Nos paysans déjeûnent ordinairement de soupe, de lard et de cidre; ils font leur dîner de lait, de beurre et de galette; le souper ressemble au déjeûner. Ces mets ne sont pas recherchés, sans doute; mais sains et abondants, ils conviennent à leur rusticité. Assaisonnés, par le travail et l'appétit, ils leur paraissent succulents; nos gastronomes, à la mode, les trouveraient détestables, et cela doit être; nos chaumières sont propres, la table et les bancs de bois de cerisier, régulièrement frottés tous les matins; la chaudière d'airain, les chaudrons de même métal à traire les vaches, soigneusement fourbis, sont mis en parade.

» Nos paysans se lavent les mains à leur ever; ils se lavent les mains en rentrant du travail, usage que je mentionne ici, non-seulement parce que la propreté

est un signe caractéristique de civilisation, mais encore parce que je sais que dans une grande partie de la Haute-Bretagne même, on se peigne et on se lave *quelquefois* les fêtes et dimanches.

» On fait l'aumône dans nos cantons; le pauvre, si malheureux dans les villes, si souvent rebuté, maltraité même, va réellement, ici, chercher sa vie : il la trouve à toutes les portes, il s'assied à tous les foyers, il n'est jamais éconduit; et la misère, si hideuse, si désolante dans les cités, n'occasionne, ici, ni honte ni confusion à celui qui la supporte. On demande sa vie dans nos campagnes, parce qu'on est enfant, et qu'on ne peut encore la gagner; parce qu'on est trop vieux, et qu'on ne peut plus la gagner. On la trouve partout, chez nous, à ces deux époques de la vie, et le malheureux admis à partager le pain du laboureur, est encore souvent servi le premier.

» Le paysan se chauffe bien, dans nos forêts, il va de pair, sur ce point, avec l'homme le plus aisé de nos villes; et, tandis que le bourgeois de Nantes, essaie de se réchauffer à la triste lueur de la tourbe, encore plus triste, l'habitant de nos campagnes, le soir, au retour de ses travaux, trouve un brasier ardent dans son foyer, entouré de sa famille, la cruche entre les jambes, le verre en main, il se rit de l'aquilon en furie, qu'il entend souffler dans la sauvage bruyère qui environne sa demeure. Cet homme est-il malheureux? Je ne le crois pas. Est-il un barbare? Jetons un coup-dœil sur son moral. D'abord, il est religieux, il craint Dieu, et ses mœurs sont réellement améliorées.

» Peu savent lire et écrire, et encore le font-ils fort mal, mais beaucoup causent avec bon sens de ce qu'ils connaissent. Ils ont, en général, le tact très-fin pour démêler leurs intérêts. Livrés, presque tous, au commerce des bestiaux, durant huit mois de l'année, ils l'entendent très-bien et supportent souvent des fatigues incroyables, pour obtenir un léger bénéfice, qui, sans cesse renouvelé, devient assez considérable. Pourvus de chevaux d'assez chétive apparence, mais remarquables par leur sobriété, la finesse de leurs jambes et la bonté de leur vue, nos paysans vont rarement à pied; et c'est à cheval qu'ils courent les foires et les marchés.... »



# DISCOURS

*Pour prouver que l'éducation devrait être regardée comme une partie principale de la législation.*

*Envoyé au concours proposé par la Société royale d'Arras, pour* 1826.

15 juin 1825.

« Je crois que les hommes de tous les siècles
» ont eu à peu près le même fonds d'esprit et les
» mêmes talents, comme les plantes ont eu le
» même suc et la même vertu. »

[ FÉNÉLON. — *Lettre sur les anciens et les modernes.* ]

J'aime beaucoup les prix académiques, et, quoique je n'aie pas eu l'honneur d'en remporter encore un seul, la gloire qui résulte d'un si grand triomphe, me fait compter pour rien les mécomptes, et m'inspire une ardeur nouvelle à chaque annonce de ce genre que je lis sur les journaux. En conséquence, je vais essayer de traiter le sujet proposé par l'Académie d'Arras, en avertissant, toutefois, que mes idées ont besoin d'être suivies avec quelque attention pour être bien comprises.

L'éducation est le premier des préjugés de la société, car il est évident que l'homme, à l'état de nature, possédait, comme les animaux, un instinct admirable, et que les subterfuges d'une raison captieuse sont bien au-dessous des inspirations d'un instinct qui ne trompe jamais celui qui s'y livre. Cela est très-clair, j'espère. Une fois qu'on sera convenu de cette base, le reste ira tout seul. Celui qui ne comprendra pas ceci, n'a pas besoin d'en lire davantage, parce qu'il lui faudrait aller à l'école pendant long-temps, pour s'assurer de la valeur des termes avant de disputer sur celle des choses.

Qu'est-ce que l'éducation? C'est un art qui apprend aux hommes à détruire en eux l'ouvrage de la nature,

pour y substituer celui de la société. C'est un art qui apprend aux hommes à se modeler les uns sur les autres. Nous sommes sur la terre de grands imbécilles, qui accordons nos hommages à la copie et jamais à l'original ; que s'ensuit-il de là, c'est que nous ne sommes jamais parfaitement copistes, tandis que tous, sans exception, et chacun dans notre genre, nous serions modèles, si nous voulions l'être.

N'imitez personne, peignez ce que vous voyez, ce que vous sentez, et vous serez toujours vrai. S'il y a des fautes dans le livre que vous aurez fait ainsi, ces fautes seront des réminiscences, et elles ne vous seront pas imputées. N'écrivez point avec votre imagination, cette imagination bouffie des rhéteurs. Ecrivez avec votre sentiment. Votre sentiment ne vous trompera point, et si vous avez été émus en écrivant, les autres seront émus également en vous lisant. L'imagination de celui que vous admirez était brillante, parce que sa tête était pleine. Il faut que vous remplissiez la vôtre pour écrire comme lui. Si vous lui demandez des inspirations, il ne pourra vous donner que des mots, et les mots ne réveillent de perceptions que chez celui qui en a eu déjà.

Pour les autres, et tous vos écoliers sont de ce nombre, les mots sont des *lettres mortes*. Ils jouent avec eux sans les sentir, comme les enfants jouent avec les os de leurs pères dans un cimetière, sans en penser plus long. Il n'y a pas une impression dans la nature qui ne réveille une idée, et les mots viennent sur les lèvres, quand celle-ci est dans le cœur ou dans la tête. Vos écoliers qui n'ont aucune idée, se trouvent dans une pénurie continuelle d'expressions. Il n'y a que leur mémoire qui leur en fournisse, et celles-là, ils les appliquent à tort et à travers. Vous croyez apprendre quelque chose aux enfants dans vos écoles : point du tout ; vous les empêchez d'apprendre au contraire. La nature va au-devant de tous les hommes par des sensations, et, au lieu de laisser leur âme s'ouvrir d'elle-même à ces sensations, vous ne leur apprenez que des billevesées, qui combattent en eux les impressions naturelles. Ils voudraient donner l'essor à leur curiosité, vous la réprimez. Leur petite imagination ne demande

qu'à se lancer, vous la retenez, et vous serrez de bandelettes leurs facultés naissantes. Ils ont de bonnes jambes, vous leur donnez des béquilles pour marcher. S'ils étaient laissés à eux-mêmes, vous seriez étonnés de la rapidité de leur marche.

On me dira que j'outre les choses, qu'on a si peu d'idées dans la jeunesse, que si l'on écrit tout seul à cet âge, sans avoir été guidé auparavant, on n'écrit que des extravagances.

On n'écrit que des extravagances, dites-vous : ce sont vos règles qui en sont la cause. Les idées, loin de manquer à cette époque de la vie, surabondent au contraire. Voici une bouteille pleine d'eau, renversez-la, vous verrez l'eau se presser tellement pour sortir, qu'avec beaucoup de bruit elle ne tombera que goutte à goutte. Il en est ainsi de l'homme. Les idées ne viennent facilement chez lui que quand l'âge a un tant soit peu incliné le goulot de la bouteille. Mais si ce goulot était moins étroit, dès l'enfance le vase donnerait sa liqueur avec abondance. Nous l'aurions alors dans toute sa pureté, et avant que les passions ou les préjugés l'eussent fait fermenter. Notre éducation n'ajoute rien à la nature : elle lui ôte, au contraire. Depuis le professeur de rhétorique d'un chef-lieu de département jusqu'à l'académicien de la grande ville, je ne vois partout que des gardiens, comme ceux qui défendaient l'entrée des jardins d'Armide. Quand il se trouvera quelqu'un d'assez hardi pour les toucher de la baguette magique, leur puissance s'évanouira, et les chemins de la nature et de l'âme seront ouverts à tous ceux qui éprouveront de vrais transports d'admiration ou d'amour.

Faute d'apercevoir la nature, on se rejette sur les difficultés de l'art, et c'est là tout le sublime de l'éducation. Celle qui mène à faire des livres, ne consiste que dans des expressions outrées et qui ne sont jamais senties, dans des phrases vides, dans des portraits mensongers de l'homme, où l'on dissimule ses besoins réels, pour lui en forger d'imaginaires ; dans des panégyriques, où on loue ce qu'on a entendu louer ; dans des histoires où l'on fait la cour aux grands qui les paient ; dans des poëmes monotones où on les endort ; et, toute la récompense de tant de soins est de

faire commettre aux hommes le crime de leur premier père et de les perdre par l'orgueil.

Leur religion leur dit, en effet, que la sagesse et le bonheur consistent dans la simplicité de l'âme, et qu'Adam n'a touché à l'arbre de science que pour mourir à la vie immortelle. Ils ont l'esprit alambiqué de tant d'idées fausses, qu'ils ne comprennent même pas la religion qu'ils disent pratiquer. Les plus fins d'entre eux voient dans ces préceptes, je ne sais quelle allégorie, et il n'y en a pas un seul qui ait assez de bon sens pour voir que l'empire de la religion n'est si sublime et si durable, que parce qu'elle est d'accord avec la véritable nature de l'homme. Le vrai philosophe et le vrai chrétien, qui ne font qu'un, n'ont qu'une chose à faire, c'est de garantir leur âme des préjugés qui règnent dans le monde, ces préjugés inculqués par une éducation trompeuse qui interceptent la vérité morale. Celle-ci cherche à pénétrer dans tous les cœurs, mais elle ne descend que chez ceux dans lesquels l'éducation n'a rien mis d'étranger. Ces hommes-là sont les vrais seigneurs de l'univers : leur pensée domine tout; tandis que les autres, comme des esclaves attachés à la glèbe, sont dominés par leurs occupations quotidiennes. Les premiers instruits par celui qui les a créés, ressemblent à ces plantes dont parle mon épigraphe, qui reçoivent directement et en plein air les feux du soleil, tandis que les autres peuvent être comparés à des végétaux qui s'étiolent dans l'ombre, qui se rabougrissent sous des cloches, qui ne donnent que des fruits amers dans des serres chaudes, ou qui, par les soins ridicules d'un jardinier, changent leurs utiles étamines, en pétales superflues.

Dans l'église de mon village, il y a à côté de moi une bonne femme qui ne manque jamais de s'endormir au prône quand le curé se prépare à faire une lecture. Les trois quarts du genre humain ressemblent à cette bonne femme : le dernier quart fait et lit des livres, mais pour la petite gloriole de dire qu'on a fait quelque chose que tout le monde ne peut ni faire ni juger; s'il n'y avait pas ce mobile, personne ayant le grand livre de la nature ne voudrait en ouvrir un autre. Semblables à ces augures qui ne pouvaient se regarder

sans rire, deux auteurs qui se rencontrent, doivent, s'ils sont francs, tenir entr'eux ce petit dialogue : — *Le Savant.* Vous ne croyez pas, n'est-il pas vrai au système philosophique que vous avez fait imprimer récemment. — *Le Philosophe.* Pas plus que vous ne croyez que votre Traité de Botanique est capable de faire pousser une carotte. — *Le Savant.* Oh ! que nos lecteurs sont dupes de s'imaginer que nos livres contiennent la vérité : si par hasard nous la découvrions, demain matin celui qui voudrait faire un livre après nous ne serait-il pas obligé de dire que notre prétendue vérité était une erreur. — *Le Philosophe.* Hélas ! il nous traiterait comme nous avons traité les autres : n'avons-nous pas préféré nos radotages à leurs raisonnements, uniquement parce qu'il fallait qu'ils nous fissent place ; si la vérité ne devait paraître que le 1.er janvier 1826, Dieu serait bien injuste d'avoir laissé le monde dans l'ignorance pendant six mille ans. — *Le Savant.* Je crois comme vous que la vérité est aussi ancienne que l'homme. Les premiers qui sont venus ont vu aussi clair que nous ; mais ceux qui leur ont succédé ont été obligés de donner des noms différents aux mêmes objets uniquement pour avoir l'air de savants qui ont découvert quelque chose. — *Le Philosophe.* Parbleu, ne voyez-vous pas le jeune homme jeter à bas la maison de son père pour en bâtir une à sa guise. Ne faut-il pas que tout change de nom dans l'empire des sciences, comme tout change de forme sur la terre ? — *Le Savant.* Ah ! si les hommes étaient sages, que de jouissances ils trouveraient dans leur merveilleuse ignorance ! pour moi, il suffit qu'une chose n'ait pas de nom pour que je la considère avec admiration ; sitôt qu'on m'en dit le nom je n'y pense plus. — *Le Philosophe.* Ne parlez pas si haut : si on nous entendait, tout serait perdu. — *Le Savant.* Quand on nous entendrait, on ne nous comprendrait pas, soyez tranquille ; on comprend bien le pathos de nos livres, parce qu'ils ne sont pleins que de préjugés ; mais on n'entend rien à ces vérités qui naissent dans la conscience et qui échappent dans la conversation familière. — *Le Philosophe.* Je vous demande pardon, on les admire, si l'auteur a des titres, et si son ouvrage est à sa troisième édition. — *Le Savant.* Ah ! des titres, des éditions ;

nous voilà dans le champ des intrigues et des bassesses ! — *Le Philosophe.* Ma foi, vous cassez les vîtres, vous allez nous compromettre : au plaisir de vous revoir.

Quelques-uns diront que l'éducation ne sert pas seulement à grossir des bibliothèques, mais qu'elle aide puissamment aux progrès de la race humaine. Ce que vous appelez ici perfection est un changement de forme, pas davantage. On invente des instruments qui dispensent de la force, et le corps de l'homme perd en vigueur ce qu'il gagne en industrie. Je vous assure que cette industrie produit un bel effet ! Par l'invention de la poudre, vous avez maintenant des armées dans lesquelles la valeur ne compte plus pour rien : on y compte le nombre des canons et des fusils, mais non pas le nombre des héros ; si on avait des singes dressés à tirer le canon, je crois qu'on se passerait parfaitement d'hommes. A quoi eût servi le courage des trois cents Spartiates devant l'artillerie de la garde de Napoléon ? Que l'homme était bien plus grand avant toutes ces découvertes ! il n'avait que lui seul à opposer à la nature; et, en luttant contre elle, il paraissait grand et sublime jusque dans sa défaite. Dites-moi si Ajax nu sur un rocher, et bravant Neptune irrité, n'est pas plus grand qu'un honnête bourgeois descendant avec précaution du bateau à vapeur et craignant en touchant à terre de mouiller ses bottes ?

Mais quand bien même tout ceci serait susceptible d'être contredit, et on ne manquerait pas de trouver des bannalités pour me combattre, toujours est-il vrai que l'industrie, en offrant à l'homme une foule de jouissances inconnues, est en contradiction formelle avec cette philosophie que vous enseignez et qui dit à l'homme qu'il est d'autant plus libre qu'il se crée moins de besoins. S'il faut diminuer le nombre des besoins naturels pour être sage, à plus forte raison faut-il diminuer la somme des besoins factices. Ne dites point que je ne considère ici les choses que d'un côté : je les examine sous toutes leurs faces ; de deux choses l'une, ou l'industrie a raison et la philosophie a tort ; ou vous approuvez la philosophie et vous blâmez l'industrie. Je n'entre pas dans de plus longs détails, parce que je croirais faire tort à votre jugement.

Si les prix académiques pouvaient servir à quelque

chose, je voudrais que ce fût pour contribuer à l'abolition de l'éducation publique, loin de demander que celle-ci fît partie de la législation. Le gouvernement n'a pas plus le droit de se mêler de l'éducation publique, qu'il n'a le pouvoir d'empoisonner les fontaines et les rivières pour forcer ensuite ses administrés d'y boire. Le rôle de l'homme consiste à recevoir la lumière sans y rien mêler du sien. Employer la force publique pour protéger le pédant qui fait passer la vérité par sa tête farcie de préjugés, afin de l'inculquer à un enfant, ce serait mettre des gendarmes à la porte d'un chimiste, pour forcer tout le monde d'aller acheter la liqueur qu'il a fait passer par un alambic mal-propre.

Les comparaisons gravent les choses dans la mémoire : je suis en train d'en faire, et je vais en ajouter quelques-unes à la thèse que je soutiens.

Les instituteurs ressemblent à des cuisiniers. L'éducation nourrit l'âme comme la cuisine nourrit le corps; mais, s'il est évident que celle-ci est inutile au philosophe qui suit la nature, il est très-clair également que l'autre est dangereuse à l'enfant bien constitué. L'ennui qu'il éprouve au collége est comme ces nausées qu'occasionnent à table les aliments indigestes. L'éducation et la cuisine sont contre nature, car les aliments véritables de l'âme et du corps sont fournis par le créateur, et les hommes n'y touchent que pour les altérer.

On pourrait dire aussi que les instituteurs présentent l'image parfaite des nourrices. La nature ne donne point de lait à la vierge ; mais, sitôt qu'elle devient mère, ses mamelles se remplissent, à son insçu et sans qu'elle y soit pour rien, de la nourriture convenable au nouveau-né. La nature serait en contradiction avec elle-même si elle ne donnait pas également aux parents la nourriture morale nécessaire à leur enfant. La mère commence à faire germer dans cette jeune âme les sentiments religieux qui la pétrissent comme une cire molle ; le père, dans un âge plus avancé, y grave les devoirs que le nouveau catéchumène aura à remplir. Qu'ils ne s'embarrassent pas si les idées leur viendront. Quand on aime, on devient savant tout d'un coup,

et les idées ne manquent pas plus au père, que la nature a destiné à être l'instituteur de son fils, que le lait ne manque à la mère qui en est la nourrice véritable. Les mauvaises mères envoient leurs enfants à la nourrice, et les mauvais pères mettent les leurs à l'école.

On me dira qu'il n'y a pas beaucoup de pères qui soient capables de remplir ce devoir par eux-mêmes; mais c'est là précisément ce qui donne gain de cause à ma thèse. Ils n'en sont pas capables, parce qu'ils ont commencé eux-mêmes par aller à l'école; ils se sont écartés de la nature, ils ne peuvent plus y rentrer; ils savent bien qu'ils ne sont sortis de là qu'avec des idées fausses, mais ces idées-là sont tout pour eux: elles les environnent comme l'atmosphère, et il faut que leurs enfants en soient imbus, comme ils en ont été imbus eux-mêmes; sans quoi, les enfants ne comprendraient pas plus leurs pères, que l'habitant de la lune, dont les poumons sont habitués à un air raréfié, ne pourrait se faire à nos vapeurs épaisses. Voyez-vous les animaux se débarrasser de leurs enfants pour les confier à leurs voisins, l'aigle remettre les siens à des dindons, et le lion se reposer sur l'âne du soin d'instruire sa postérité?...

Toute éducation publique repose sur deux bases essentiellement fausses, voyons la première:

Au moral, elle est ridicule, parce qu'il n'y a que l'amour qui instruise l'amour. La paternité a des devoirs qui lui sont suggérés par son état même, et le père qui laisse à un régent indifférent le soin de former l'âme de son fils, est aussi sot qu'un oiseau qui laisserait à un autre le soin de couver ses œufs, et de substituer chez ses petits l'instinct d'une race étrangère à l'instinct paternel. Quand ces monstruosités se présentent dans la nature, voyez comme celle-ci rectifie bien vîte l'erreur de l'animal. C'est en vain que la poule, par sa chaleur, a fait éclore les petits du canard; une fois venus à la lumière, ces petits volatiles courent de suite à l'élément qui leur est destiné; s'ils faisaient attention à l'inquiétude que manifeste leur prétendue mère, ils tromperaient l'instinct naturel. On me dira peut-être que le coucou, à qui la nature a refusé le

talent de couver ses œufs, va pondre dans le nid d'un autre oiseau, et que c'est ce dernier qui les fait éclore. J'adopte cette comparaison si l'on veut, et mieux que les autres elle rentre dans ma thèse. Le coucou, quand il est grand, croque le père et la mère qui l'ont élevé, et les petits avec lesquels il a grandi : tout le bienfait de l'éducation, également, se réduit à faire de nombreux coucous.

J'en viens actuellement à mon second point :

La nature accorde indistinctement et libéralement à tous les êtres les sens et l'intelligence qui leur sont nécessaires ; nous autres, nous ne donnons d'éducation qu'à ceux qui ont de l'argent ; ce qui signifie que ceux qui n'en ont pas ne peuvent prétendre à l'honneur de penser. Quelle ineptie ! ah ! nous aurions raison de nous croire abandonnés de la providence si l'argent était le seul Dieu réel de cet univers ; mais il n'en est pas ainsi. Le financier de La Fontaine, qui s'étonnait qu'on ne trouvât pas au marché à acheter le dormir aussi bien que le manger et le boire, n'était pas plus sot que ceux qui s'imaginent que la science véritable est susceptible d'être achetée. On achète bien la lumière d'un quinquet ou d'une bougie, mais non pas celle du soleil ; laquelle, cependant, vaut le mieux. La lumière payée est un faible artifice de l'art ; la lumière gratuite est un don immortel de la providence. Les jouissances réelles de l'âme et du corps ne s'achètent jamais. La richesse n'aboutit, avec toutes ses peines, qu'à faire passer l'appétit en flattant la gourmandise. La sobriété, la source de la santé, est toujours la compagne, et pour ainsi dire, la sauve-garde du pauvre. Au moral, c'est de même : avec l'argent, vous n'attrapez que des indigestions de préjugés scholastiques. Il y a plus de bon sens dans un bon campagnard, qui n'est ni maire de sa commune, ni marguillier, que dans tous ces beaux esprits qui ne se nourrissent que de ces idées creuses, que chaque siècle voit changer, ou de ces niaiseries littéraires, admirées de ce côté-ci de l'eau, et condamnées de l'autre.

Observez toutes les passions, tant à leur origine que dans leurs développements. Celles qui sont fausses se paient par l'argent : telles sont l'orgueil, la vanité,

l'ambition : c'est toujours le plus riche qui s'en procure le plus. Celles qui sont vraies, au contraire, trouvent dans la nature des jouissances gratuites : telles sont la religion, l'admiration et l'amour. Voulez-vous les rendre fausses comme les premières, mêlez-y quelque intérêt fiscal : vous verrez paraître à leur place l'hypocrisie, le charlatanisme et la débauche.

J'insiste là dessus, parce que c'est la base sur laquelle repose toute éducation. Sans argent, il n'y a plus de maîtres d'école. Chacun est réduit à son droit sens, comme celui qui n'a pas le sou est obligé de se servir de la lumière du soleil, au lieu de celle d'une lanterne. Vous sentez que le pauvre diable est bien à plaindre. Ne se servir que des bienfaits de la nature, être condamné à ne jamais connaître les jouissances de l'art, quel sort ! et ne voyez-vous pas que cet homme n'a qu'à lever les yeux au ciel pour y trouver quelque chose de plus beau que tous les livres. La nature est comme la divinité, elle ne fait nul cas de notre argent, mais de nos cœurs.

On me dira qu'un gouvernement bien intentionné pourrait rendre l'éducation gratuite. Mais, en prenant ce moyen, évitera-t-on les dangers qui naissent de l'émulation entre les jeunes gens rassemblés. L'envie de primer, de dominer, par laquelle on les excite, est une envie basse, qui atteste la nature corrompue de l'homme, puisque chacun ne peut briller qu'aux dépens d'autrui, et, qu'en conséquence, les hommes se constituent en un état naturel de guerre, les uns à l'égard des autres. Je ne parle pas de mille inconvénients qu'il y a dans cette méthode ; mais il y en a un très-grave, auquel les pédants ne songent pas. C'est que la nature humaine est une matière aussi inflammable que l'amadou, et que sitôt que le feu a pris dans un coin, il gagne toute la masse. Les mauvaises mœurs dans la société, proviennent presque toujours du libertinage des écoles. L'imagination y est salie, avant que la nature se soit souillée. Tous les hommes n'ont qu'une même nature au physique, comme au moral. C'est par la contagion que la plupart de leurs maladies se communiquent, et l'éducation est au moral ce que la peste est au physique.

Je pourrais bien combattre ici une foule d'opinions accréditées dans le monde et contraires à la mienne ; mais il faut tant se baisser pour écouter les petits hommes, qu'à la longue, c'est une allure très-gênante. Je préviens ceux qui me diront que je m'égare, que je sais par cœur et peut-être avant eux, la route qu'ils voudraient m'enseigner. Je les prie donc, s'ils veulent répondre à mes objections, de me dire quelque chose qui n'ait pas été dit dans leurs livres.

En résumé, l'éducation publique est nuisible par les raisons suivantes :

1.° Elle n'emploie d'autre stimulant que l'émulation ; elle n'inspire aux enfants que l'envie de se surpasser les uns les autres, ce qui est en opposition directe avec la religion, qui nous dit qu'il faut que nous préférions les autres à nous ; avec la saine politique, qui veut que chacun reste à la place qui lui est assignée, et cela sans murmure et sans gloriole; avec la nature, enfin, qui nous crie à haute voix que le désir de la gloire est incompatible avec le bonheur.

2.° Elle crée parmi les hommes une sorte de patronage qui énerve la pensée, étouffe le sentiment et ôte à l'homme toute son indépendance et toute sa dignité. Habitué à penser d'après son maître, le jeune homme pense ensuite d'après les journaux et les académies. Aussi entendez-vous des gens, dans la province, vous dire : ce qui prouve le mérite de tel auteur, c'est qu'il est cité dans tel ouvrage; ce qui assure la gloire de tel autre, c'est que telle société l'a admis au nombre de ses membres.

3.° L'éducation, surtout, met en pratique cette pensée de Voltaire : Tout dans ce monde est enclume ou marteau, il n'y a pas de milieu. Les marteaux sont ceux qui réussissent. Ils écrasent de leur gloire classique ceux qui ont l'entendement moins souple. Les pauvres enclumes, abreuvées de dégoûts, d'humiliations, prennent en haîne les écoliers, les maîtres et les livres. Aussi n'est-il pas rare d'entendre un bon bourgeois, qui n'a rien fait au collége, dire ensuite qu'il n'aime pas la lecture ! il n'aime pas la lecture, entendit-on jamais plus sotte parole? Eh bien, ne vous en prenez qu'à l'éducation, si elle offense vos oreilles. Avec vos adjectifs et vos subjonctifs,

que Montaigne s'applaudissait de ne pas connaître, vous avez rebuté pour jamais l'entendement de ces bonnes-gens. La nature, qui vient au-devant de tous les hommes par des tableaux divers, la nature qui a un langage que tous les cœurs savent entendre, ils ne le sentent plus, ne la comprennent plus. Oh ! qu'ils aimeraient la lecture s'il leur tombait sous la main un livre qui la leur expliquerait sans fatras, sans systêmes ! mais non, ils croient les livres aussi sots que les instituteurs qui les en ont entretenus, et ils n'ont plus d'autre plaisir que les femmes, le vin, le tabac et la chasse.

4.° Un grand maître de l'université disait naguères : J'aurai bien soin d'écarter telle doctrine des colléges. De tous les dangers de l'éducation publique celui-ci est le plus grand. Si la doctrine que condamne cet homme est bonne, n'est il pas vrai que voilà dix millions d'hommes induits en erreur, parce qu'un d'entre eux s'est trompé de bonne foi ou a eu l'intérêt de les tromper ? Si les princes de la terre pouvaient disposer de la pluie et du beau temps, et que vous entendissiez un d'entre eux vous dire : « Je ferai ensorte de donner de la pluie pendant ce mois-ci, du beau temps pendant celui-là, » que de réclamations s'élèveraient de la part des potiers et des jardiniers ! Une telle autorité serait insupportable. Eh ! malheureux que vous êtes, vous vous croiriez perdus, si vos récoltes dépendaient des caprices des rois, et vous voulez bien que votre éducation dépende de l'impéritie de leurs ministres ? Votre raison vous est-elle moins chère que votre estomac ? Si les besoins de celui-ci étaient réglés par un patronage, vous jetteriez les hauts cris, et vous laissez asservir celle-là par les statuts d'une corporation ? Croyez-moi, les hommes ne font corps que pour altérer la lumière. Ils tâchent de la prendre à sa source pour la diriger où il leur plaît ; mais la lumière se répand également partout et malgré eux. Tandis que quelques orgueilleux, groupés là bas, s'imaginent l'intercepter pour en donner aux badauds, le sage, qui n'a point recours à eux, en reçoit souvent plus qu'eux-mêmes.

5.° L'éducation forme des consciences factices : c'est à elle et non à nos combats, à nos réflexions, à notre mérite, enfin, que nous devons d'être savants ou honnêtes hommes. Pour être quelque chose, il faut l'être par

conviction. Quand on n'a d'autre motif pour être de telle religion ou de telle opinion, que parce qu'elle nous ont été inculquées au collége, on n'y tient que par vanité ou entêtement. Le règne de la vérité ne se serait jamais établi sur la terre, si les premiers chrétiens avaient été instruits dans les colléges des payens. Il a fallu des hommes sans lettres pour établir le christianisme, parce que des lettrés auraient tenu à leurs idées par amour propre. La vérité demande une conscience libre, et l'éducation la rend esclave. Elle exige un cœur humble, et la science ne fait que des orgueilleux. Aussi J.C. nous dit-il de prendre garde à ces gens-là; S.t Paul, nous recommande-t-il de les éviter; un enfant, voilà celui, dit l'instituteur divin du christianisme, qui sera le premier dans le royaume de Dieu. « Malheur à vous, docteur de la loi, » qui vous êtes saisis de la clef de la science et qui, n'y » étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à » ceux qui voulaient y entrer » (S.t Matthieu, ch. 23 et suiv.)

6.° L'éducation publique n'apprend rien de la science de l'âme ou de celle de la nature. Elle fait des savants qui prennent note des éditions d'un livre pour en porter une opinion; qui composent des discours, divisés très-exactement en quatre parties; qui prennent garde à la rencontre des voyelles; qui comptent combien de fois tel mot est entré dans une page: mais ne cherchez pas chez eux ces hommes inspirés qui annoncent la religion avec l'autorité du sentiment et de la parole; ces législateurs qui font des lois en rapport avec les besoins du siècle; ces philosophes qui nous initient dans les secrets de l'âme ou dans le sanctuaire de la nature. Descartes n'a été à l'école que pour nous recommander d'oublier tout ce qu'on y apprend, et Voltaire n'en est sorti que pour jeter du ridicule sur tout ce qu'on lui avait dit de respecter.

MERIADEC,

*Auteur des lettres d'un Armorique.*

*P. S.* Je ne signale ici que les dangers de l'éducation publique: Je ne parle ni de l'excellence, ni des inconvénients de la science en elle-même. Je traiterai ce sujet quand quelque société savante aura mis au concours le sujet suivant: *Dans l'état actuel de la société, l'instruction est-elle, ou n'est-elle pas nécessaire.*



# LE BARBIER DE BAGDAD.

Qui n'a pas lu les *Mille et une Nuits*? Qui ne connaît le fameux Calife Haroun Al Raschild, et la sagesse de ces décisions? Salomon, le sage des sages de l'Orient; Sancho, l'illustre gouverneur de l'île de Barataria, sont-ils dignes de lui être comparés? M. Galand cite une foule de jugements divers, où brille la sagacité du souverain de Bagdad. En voici un nouvel exemple, qui, sans doute, a échappé aux recherches de ce laborieux écrivain, et que nous empruntons à l'ingénieux auteur *of the Adventures of Layji Baba of Jspahon.*

« Sous le règne du Calife, d'heureuse mémoire, Haroun Al Raschild, vivait à Bagdad un barbier fameux, nommé Ali Sakal. Il s'était rendu célèbre par sa dextérité, et l'on vantait, à juste titre, sa main sûre et légère, car il pouvait, les yeux bandés, et sans faire la moindre écorchure, râser une tête, ou couper une barbe et des moustaches. L'on n'aurait pu citer dans tout Bagdad, un seul homme un peu comme il faut, qu'il ne comptât au nombre de ses pratiques; enfin, il devint tellement à la mode, qu'il en conçut un orgueil insupportable, et il aurait cru déroger, en accommodant une tête, si elle n'appartenait au moins à un Bey, ou à un Aga. Les combustibles ont toujours été rares et chers à Bagdad, et comme il s'en faisait une grande consommation dans sa boutique, les bûcherons lui apportaient, par préférence, leurs charges de bois, certains d'en obtenir un prompt débit. Il arriva qu'un jour, un pauvre paysan qui exerçait depuis peu la profession de bûcheron et ne connaissait point encore le caractère d'Ali Sakal, se présenta à sa boutique, et lui offrit une charge de bois, qu'il avait apportée de fort loin sur son âne. Ali en proposa sur le champ un certain prix, en employant ces propres termes: « *Pour tout le bois qui est sur l'âne.* » Le bûcheron accepta, déchargea son âne et réclama la somme convenue. « Vous ne m'avez pas délivré tout le bois, dit le barbier, outre la charge, je dois encore avoir le bât;

qui est construit presque entièrement de bois. C'est notre convention. » — « Comment, s'écria l'autre, fort étonné, a-t-on jamais ouï parlé d'un semblable marché? C'est impossible! » En un mot, après une longue altercation et bien des injures, l'arrogant barbier s'empara du bât, bois et tout, et congédia le pauvre paysan fort déconcerté. Celui-ci courut aussitôt chez le Cadi et lui exposa ses griefs: le Cadi était une des pratiques du barbier, il ne voulut rien entendre. Le bûcheron s'adressa à un juge supérieur: c'était encore un protecteur d'Ali Sakal, il fit fort peu de cas de la plainte. Le pauvre homme s'adressa enfin au Mufti, qui, après avoir mûrement réfléchi, tout en prenant lentement cinq ou six tasses de café, et fumant une douzaine de pipes, décida que l'affaire était trop difficile pour qu'il entreprît de la juger, et que le cas n'étant point prévu par le Coran, le plaignant n'avait rien à réclamer. Le bûcheron ne perdit pas courage: il pria un écrivain public de lui rédiger sur le champ une pétition adressée au Calife, et il la présenta lui-même, le vendredi suivant, jour où le Calife se rendait, en grande pompe, à la Mosquée. Tout le monde sait avec quelle exactitude religieuse le Calife prenait soin de lire les pétitions qui lui étaient adressées.; aussi le bûcheron ne tarda pas à être appelé devant lui. En approchant du Calife, il se prosterna à terre, baisa la poussière; puis, s'appuyant sur ses coudes, les bras étendus droit devant lui, les mains cachées par les manches de son habit, les pieds serrés l'un contre l'autre, il attendit dans cette posture la décision de son affaire. « Ami, dit le Calife, le sens littéral des termes est pour le barbier. Tu as pour toi l'équité. La loi est exprimée par des mots: c'est par des mots que l'on conclut les marchés; la loi doit être observée, où elle est inutile; il faut que les conventions soient exécutées, sans quoi il n'y aurait plus de bonne foi parmi les hommes; ainsi le barbier gardera tout son bois; mais.... » Le Calife fit signe au bûcheron d'approcher, lui dit à l'oreille quelques mots que lui seul pût entendre, puis il le congédia fort satisfait.

Le bûcheron fit la révérence, reprit son âne qu'il avait laissé attaché à la porte; et, le tirant par le licou, il s'en retourna chez lui. A quelques jours de là, il alla

trouver le barbier, comme si rien ne s'était passé entr'eux, et sollicita, pour lui-même et pour un de ses compagnons, qu'il avait amené de son village, la faveur d'être rasés par sa main légère; on convint de prix pour cette double opération. Lorsque la tête du bûcheron fut rasée parfaitement, Ali Sakal demanda où était son compagnon. Il attend tout près d'ici, dit l'autre, et va venir à l'instant. Il sortit à ces mots et rentra aussitôt traînant son âne par le licou : « Voilà mon compagnon, dit-il, et vous allez le raser tout à l'heure. » — « Le raser, s'écria le barbier confondu, c'est bien assez d'avoir consenti à vous *accommoder* : osez-vous m'insulter en me proposant d'en faire autant à votre âne ? Hors d'ici, ou je vous enverrai tous les deux à Sehannum (1). » Et aussitôt il les chassa de sa boutique.

Le bûcheron se rendit, sans perdre un instant, au palais du Calife, fut admis en sa présence, et lui conta son affaire. « C'est bien ! » dit le prince des fidèles; puis, s'adressant à l'un de ses officiers, il ajouta : « Que l'on fasse venir à l'instant Ali Sakal avec ses rasoirs. » Dix minutes après, le barbier était devant lui. « Et pourquoi refusez-vous de raser le compagnon de cet homme, lui dit le Calife, n'était-ce pas votre convention ? » Ali répondit en baisant la poussière : « C'est vrai, puissant Calife, mais qui jamais a choisi pour compagnon un âne, et songé à le traiter comme un vrai croyant ? » — « Vous pouvez avoir raison, dit le Calife; mais, d'un autre côté, qui eût jamais pensé que l'on voulût faire comprendre un bât dans un marché de bois ? Non, non, c'est maintenant au tour du barbier. Voici l'âne, vite à l'ouvrage, sans quoi....., vous m'entendez. » Il fallut se soumettre. Le barbier fut obligé de préparer une grande quantité de savon, de savonner l'animal de la tête au pied, et de le raser en présence du Calife et de toute sa cour, au milieu des éclats de rire, des railleries et des quolibets de tous les assistants. Le pauvre bûcheron, en se retirant, fut gratifié d'une bonne somme d'argent, et l'on répéta l'anecdote dans tout Bagdad, en célébrant la justice du Prince des fidèles. G.

(1) L'enfer des Musulmans.

# FRAGMENTS D'UN POËME SUR L'INSPIRATION.

En vain le nourrisson des filles de mémoire
Prétend orner son front des palmes de la gloire,
Conquérir l'avenir, et dans ses vers pompeux
Célébrer la beauté, les héros et les dieux;
De l'inspiration si la brûlante flamme
De ses rayons sacrés n'échauffe point son âme,
La lyre dans ses mains ne rendra qu'un vain son
Indigne du génie et d'un fils d'Apollon.

Comme on voit le soleil de son char de lumière
Répandre ses bienfaits sur la nature entière,
De l'Inspiration les magiques effets
Du génie en tous temps ont servi les progrès.
A sa voix, de son art surmontant les obstacles,
Le divin Raphaël enfanta des miracles;
Le ciseau, s'emparant des marbres de Paros,
Du flambeau de la vie anima ses travaux;
Les rivages sacrés de l'antique Ionie
Redisent les accords des fils de l'harmonie;
C'est elle qui dicta ces sublimes accents
Qui planent, glorieux, sur l'abyme du temps;
Qui chanta les fureurs de l'implacable Achille,
Et du laurier d'Homère a couronné Virgile.
Ses prodiges soudains éclatent en tous lieux,
Dans les sombres forêts, dans les temples des Dieux.
Dans les prés verdoyants le ruisseau qui murmure,
Le soleil de ses feux rechauffant la nature,
Le torrent débordé, l'Océan qui mugit,
La lune dissipant les ombres de la nuit,
L'aurore ouvrant les cieux avec ses doigts de roses,
Et répandant ses pleurs sur les fleurs demi-closes,
L'hiver sur la nature étendant les frimas,
Et d'un voile de deuil revêtant nos climats,
A l'inspiration prêtent leur éloquence,
Et du génie éteint réveillent l'indolence.

En voyant ces débris entassés par le temps,
Ces marbres fracassés, ces portiques croulants,
Ces tombeaux dont la mousse à recouvert la pierre,
Qu'entourent les festons de la ronce et du lierre,
Ce temple abandonné qu'ombrage un vieux cyprès,
Les restes de l'autel épars sur les degrés,
De l'auguste Déesse on reconnaît l'empire,
La harpe ne redit que des sons qu'elle inspire,
Des plus douces couleurs elle teint vos pinceaux,
Et son pouvoir divin revit dans vos tableaux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Dans les champs d'Olympie, où la Grèce assemblée,

Troublant par ses clameurs les nymphes de l'Alphée ;
Des prodiges des arts encourageait l'essor,
Ami de Phidias, le jeune Polidor
Avait vu les regards des vierges d'Ionie
Applaudir aux efforts des enfants du génie ;
Il avait admiré la mère des amours,
De ses charmes si purs offrant les doux contours,
Et sur des traits remplis de douleurs et d'alarmes
De Laocoon souffrant il avait vu les larmes!...
Soudain, à cet aspect, Polidor a tremblé,
Ses genoux ont fléchi, son regard s'est troublé ;
De l'inspiration la brulante énergie
A porté dans ses sens la chaleur et la vie ;
Ce n'est plus un mortel : dans le palais des cieux,
Sur un nuage d'or, il s'assied près des Dieux.
Du frère de Diane il admire la grâce,
Ce mélange divin de douceur et d'audace,
Ce beau corps plein de vie et d'immortalité
Et de son noble port l'auguste majesté.
Son front est couronné de rayons de la gloire,
Son regard immortel devance la victoire :
Son arc est dans ses mains ; déjà le trait vengeur
Du bras qui le retient accuse la lenteur.
Un souris dédaigneux sur ses lèvres s'imprime ;
Au pied du Cythéron le Dieu voit sa victime,
Et, plus rapide encor que le rapide Eurus,
Le trait part, siffle, vole, et le monstre n'est plus!...

Polidor éperdu ; dans son nouveau délire
Ne voit, n'entend plus rien que le Dieu qui l'inspire.
D'un marbre de Paros il fixe la blancheur.....
Puis, soudain, s'emparant du ciseau créateur,
Il invoque Apollon ; l'enveloppe grossière
Qui dérobait aux yeux le Dieu de la lumière
S'écarte, et de son sein s'élançant radieux,
On reconnait le fils du souverain des Dieux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

O terre des beaux arts et des grandes vertus,
Pays cher à la gloire, à l'amour à Vénus ;
Grèce! sur tes débris qu'insulte l'esclavage (1),
A l'inspiration la lyre rend hommage,
Soit que, nous transportant aux champs de Marathon,
De tes guerriers fameux elle évoque le nom ;
Et, des vieux souvenirs interrogeant l'histoire,
Ceignent leurs fronts vainqueurs des lauriers de la gloire ;
Soit qu'aux bords du Cephise, à l'ombre des cyprès,
Donnant un libre cours à ses nobles regrets,
Des autels abattus elle éveille la cendre
Pour y chercher les Dieux qui n'ont pu les défendre,
Et de la liberté, rappelant les bienfaits,
Chante les grands destins des temps de Periclès!...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Victor AUBRY.

(1) Ceci a été composé en 1820.



# LE SOLDAT LABOUREUR
## DES BORDS DE L'INDRE;
## ÉPITRE
### ADRESSÉE A M. MARCELLIN N*,
#### OFFICIER EN RETRAITE.

---

J'ai vu, sur le penchant d'un coteau solitaire,
Dans une humble cabane, un jeune militaire
Qui, long-temps éprouvé par le sort des combats,
Blessé, vaincu, captif, de climats en climats
Obligé de traîner sa pénible existence,
Espérait le bonheur, quand il revit la France.
Mais la France, infidèle à ses propres guerriers,
A laissé sur leurs fronts se flétrir leurs lauriers;
Et ces braves soldats, ces vainqueurs de la terre
N'ont plus dans leurs foyers qu'une noble misère.

J'ai vu, le front pensif, courbé par le malheur,
Ce français généreux étouffer sa douleur,
Ecarter loin de lui les vains rêves de gloire,
Les souvenirs trop chers qu'a légués la victoire;
Puis, d'un œil abattu contempler tristement
Son glaive, désormais inutile ornement,
Qui fut son compagnon dans plus de cent batailles,
Qui sur des bords lointains sema les funérailles,
Qui souvent, plus heureux, par un puissant secours,
De tes concitoyens sut protéger les jours.

Ne laisse point, Ami, succomber ton courage:
On voit un ciel serein succéder à l'orage;
Tu pourras posséder, après tes durs travaux,
Les vrais, les seuls trésors, l'amitié, le repos,
Peut-être de l'amour les faveurs enivrantes.

Un enfant au berceau, de ses mains innocentes
Qu'avec grâce il étend sur le sein maternel,
Appelle en souriant ton baiser paternel.
La mère te prévient : ses deux lèvres de rose
Pressent du jeune enfant la bouche demi-close;
Et toi, pour la punir de ce tendre larcin,
Tu cueilles à ton tour un baiser sur son sein.

Délicieux transports que promet l'hyménée,
Quand l'amour a tissu sa chaîne fortunée,
Quand deux époux, unis par un lien sacré,
De leurs feux mutuels ont un gage adoré,
Quand d'un enfant chéri la naïve tendresse
Vient pénétrer leurs cœurs d'une amoureuse ivresse :
Chaque jour après soi laisse un doux souvenir,
Et fait briller l'espoir dans un long avenir....
O sort digne d'envie! épouse bien-aimée!
Que sont, auprès de vous, la gloire et sa fumée,
Et ces lauriers, souillés par le sang des humains,
Quatorze ans moissonnés par de vaillantes mains?...

Ami, je t'ai tracé la fidèle peinture
Du vrai bonheur à l'homme offert par la nature.
Puisses-tu le goûter! Puisse un heureux destin
De ta vie orageuse embellir le déclin!
Puisses-tu disposer ton modeste hermitage
Pour recevoir bientôt compagne aimable et sage!

MARC-ANTOINE JULLIEN, *de Paris.*



## QUATRAIN.

*Rimes fournies.*

Se livrer aux plaisirs, aux charmes de l'*étude*;
Savoir jouir de son *obscurité*,
Avoir quelques amis, beaucoup de *solitude*,
C'est le vrai bien, c'est la *félicité*.

H. DE BERCY.



# SUR L'ART DES JARDINS.

*Utile dulci.*

A quelle époque remonte l'art des jardins? Ne cherchons pas la réponse à cette question dans les descriptions données de l'Eden ou de l'Elysée. Ne nous pressons point de parler des sites privilégiés où la nature a tout fait. Ce n'est point là que l'art a puisé ses premières inspirations, ce n'est qu'après avoir planté, qu'on s'est hasardé à dire des heureux sites naturels qu'ils étaient beaux comme des jardins.

L'art des jardins est l'enfant de la civilisation considérée comme mesure des progrès industriels : il avance et recule avec elle. Rustique à la première apparition de la propriété, il ne sait réunir dans un enclos que quelques plantes de choix auxquels de simples sentiers donnent accès : il fut celui d'Aristodême, du glorieux Cincinnatus, il est encore celui du nouveau planteur américain, et nos simples fermiers bretons s'élèvent rarement au-delà : parti de l'état brut, il n'a tendu qu'à l'utile. La diligence, les héritages, protégés de la loi, ont consacré la première inégalité des fortunes, ont fait apparaître l'homme aisé, et lui ont procuré des loisirs ; dès lors, le verger percé d'allées et muni de quelques siéges, vient offrir, près de la résidence un ombrage et un repos qu'il fallait auparavant aller chercher dans la forêt voisine : je ne vois autre chose dans Homère, sous la riante description du jardin d'Alcinoüs ; c'est l'agréable joint à l'utile. Du sein de la civilisation, des hommes puissants, s'élèvent et font ramper les vaincus à leurs pieds ; situation périlleuse, où l'on ne se maintient que par le prestige. Ce n'est plus l'utile, ce n'est plus même l'agréable ; c'est le somptueux et l'extraordinaire qui doivent désormais servir de supports à la grandeur, et le monde asservi voit l'orgueilleuse Babylone suspendre ses forêts de palmiers dans les airs.

Chaque période de l'histoire de la civilisation pré-

sente ces trois caractères, suivant que la société passe et revient par degrés de l'état simple et rustique à l'éblouissante domination absolue. Ou plutôt, comme ni l'un ni l'autre état extrême n'est susceptible d'une existence permanente, c'est entre les deux termes que se produisent les oscillations de l'art tel que nous le concevons. Ainsi, quand la sûreté publique, fruit des progrès des communes, permet, au déclin du moyen âge, quelques développements de l'aisance, le potager du domaine, alors tenu par des mains plus indépendantes, s'embellit de quelques berceaux. Mais si les corporations et les châtelains, épris de chaînes dorées, se laissent absorber dans la cour magique de Louis XIV, c'est à Le Nôtre qu'appartient de tracer les splendides et stériles terrasses de Versailles; jusqu'au moment où le système absolu s'affaiblissant par quelques conquêtes de l'industrialisme, les jardins changent de caractère, s'éloignent peu à peu de la vaine magnificence et se rapprochent davantage du mélange de l'utile avec l'agréable. La destruction violente de l'industrialisme indépendant ramènerait l'agreste, d'où la société passerait à l'utile, et s'élèverait encore à l'agréable, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle et magnifique Sémiramis, qui, à son tour, céderait la place à la civilisation perfectionnée, état d'équilibre entre les deux extrêmes, non sans analogie avec celui que notre siècle paraît envier.

Si nous plaçons le point central de la civilisation des nations dans la juste proportion de l'utile avec l'agréable, nous mesurerons avec quelque précision l'état plus ou moins avancé d'un pays, d'après son éloignement d'un côté ou de l'autre de ce point. Dès-lors, confiants dans la justesse de ce rapport, et pour rentrer dans le domaine de l'horticulture, réfléchissant que nos départements de l'ouest sont soupçonnés d'être fort en arrière du reste de la France, nous pensons que nous n'aurons pas travaillé en vain, si nous essayons d'indiquer le degré auquel nous pouvons prétendre en ce qui concerne les jardins; laissant à des plumes plus graves que la nôtre, le soin d'envisager nos contrées sous d'autres points de vue plus profonds. Comme c'est de la réunion des divers traits caractéristiques que se déduit le caractère général, nous aurons peut-être contribué en quel-

que chose à redresser l'opinion publique à notre égard, en faisant connaître comment, dans notre pays, se conçoit la composition des jardins.

Les terres décorées ne sont pas rares autour de Nantes. Mais vû que j'égarerais peut-être et moi et mon lecteur en appliquant à plusieurs d'entre-elles une théorie quelconque des embellissements utiles, je me bornerai à la découvrir dans l'une d'elles; ce sera dans le domaine de la *Brulaire*, confié par un négociant de notre cité, aux soins ingénieux de l'artiste *Langlois*, qui s'y est montré aussi adroit à raisonner le bon que fécond dans l'art de le couvrir de fleurs. Il a d'habiles concurrents autour de lui, je n'en doute pas; mais puisqu'il est en état de lutter avec eux, je peux ici le prendre pour l'un des organes, parmi nous, de l'art dont nous voulons apprécier l'état.

La pensée fondamentale d'un jardin, à une époque et dans un pays marqués par une bonne civilisation industrielle, sera, comme nous l'avons dit, l'heureuse proportion de l'utile avec l'agréable. Si elle n'embrassait que l'utile, il suffirait, comme au sortir de l'état brut, du potager et du simple verger; si on ne se proposait que l'agréable, des berceaux, des parterres et des boulingrins occuperaient tout l'espace, et comme cette composition futile manquerait de vie, aurait la fadeur d'une poupée parée, les efforts faits pour l'animer ne conduiraient qu'au stérile, ou au bizarre. Telle n'est point la conception du sieur *Langlois*. Il a voulu que le potager, le verger, comme les ombrages, les pelouses, les mails et les bosquets, concourussent à l'effet général qu'il voulait produire. Aussi le premier coup-d'œil lancé du seuil du manoir, embrasse-t-il toutes ces choses sur une surface de vingt arpents, aperçus à la fois, et liés avec l'horizon par de nobles avenues qui, des divers points exploités du domaine, donnent accès à la demeure centrale. Quarante arpents au moins paraissent consacrés au simple embellissement, et vus en détail ils auraient en presque totalité, l'approbation du plus rigide économe.

Les décorateurs anglais ont bien eu la pensée de ce système dans le mélange des bois et des prairies exploitables qu'ils ont introduit dans leurs belles com-

positions à *Blenheim*, à *Stow*, à *Warwick* et ailleurs; mais toujours le potager et le verger y sont mis à l'écart, tellement que je ne saurais me rappeler de les avoir jamais aperçus quand j'ai visité les parcs renommés de la Grande-Bretagne. Ici, ces parties utiles, mises en évidence, et embellies par les eaux qui leur sont nécessaires, se marient avec le tout, et satisfont la raison; comme, par le choix de leur emplacement, elles flattent la vue.

Je ne veux point sans doute que les débris des légumes s'accumulent et se décomposent sous les croisées de la maison; que les allées et venues des hommes de peine y viennent à tout instant troubler, pour des travaux indispensables mais trop voisins de moi, le repos que je cherche à la campagne; je n'aime point que l'espalier captif étendant sous mes yeux ses bras roides et guindés, réveille trop fréquemment chez moi des idées de mutilation et de servilité. Mais, si du centre d'une belle pelouse, ou du fond d'un bosquet odoriférant, j'aperçois à distance la melonnière aux globes dorés, le champ d'asperges au délicat panache, l'artichaut aux feuilles corinthiennes, les végétaux variés aux graines, aux racines, aux nervures succulentes; si, plus loin, l'enclos couvert de fruitiers libres et surchargés, va se rattacher au *Montreuil* (1), protecteur des savoureuses pêches; tandis que vingt ouvriers actifs y taillent, arrosent, bêchent, sarclent et ratèlent, j'éprouve comme l'effet d'une douce et flatteuse harmonie, non moins exempte du vague et niais sentimentalisme, que des discordances produites par le labeur qu'a seul prescrit l'impérieux besoin.

L'artiste *Langlois* a rendu avec discernement cette scène d'ensemble dont je me plais à préconiser l'intention.

Le jardin qu'on veut dessiner, une fois conçu dans son rapport avec l'état donné de l'aisance régnante, sera modifié dans ses autres dispositions, par la nature de la contrée où il sera placé. Là, le domaine commande un beau fleuve parsemé d'îles; ailleurs il est

(1) On appelle *Montreuil*, un jardin disposé pour la culture exclusive des pêchers.

enseveli dans des gorges de montagnes où bondissent les cascades ; un autre est entouré de forêts solennels : toutes ces circonstances influeront sur le génie du dessinateur. Aucun de ces caractères ne se trouve à la terre de *la Brulaire* qui est située hors de portée de la Loire, dans l'austère *Bocage*, sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou. L'aspect en est étendu, mais calme, sans accidents marqués ; la couleur du sol y est terne ; l'espace n'est varié que par quelques masses forestières lointaines ; l'horizon fort reculé se termine par une ceinture de collines à très-longues ondulations sur lesquelles le ciel armoricain appesantit souvent ses teintes mélancoliques. Il s'est agi de travailler sur ce cannevas, d'embellir un terrain peu fertile, et de manifester la vie sociale actuelle, au sein, pour ainsi dire de la sauvagerie, sans heurter toute-fois le caractère dominant de la contrée, sans prétendre y introduire violemment ce qui appartient à d'autres climats et à d'autres situations. Voici comment on a opéré.

De très-longues avenues, et non des contournements mignards, ont uni la partie ornée des jardins à la vaste étendue des champs, et conservé ainsi le type de magnitude et de solennité qui est empreint sur le pays. Plantées chacune d'arbres de sortes différentes, comme pour enseigner que le canton peut s'enrichir de végétaux encore inconnus aux timides habitants autocthones ; en même temps qu'elles fournissent les pâtures réclamées par l'économie rurale, elles offrent, par les communications établies entre elles, plusieurs mille toises de promenade au cavalier, au char, à l'agile piéton : un jour elles donneront un capital en bois d'âge : une avenue conduit à la prairie, dont le vert tapis de dix arpents, semé d'ilots bocageux, se couvre des bestiaux du voisinage, qui s'y rendent deux fois par jour à vue des hôtes du salon ; une autre, à la grande route de Beaupreau, qu'anime incessamment le gai et vivant concours du commerce et des voyageurs ; celle-ci, à la vigne ; cette autre à un moulin éloigné ; les unes à des fermes ; les autres, à des étangs poissonneux : sur les bords de ceux-ci, des peupliers d'Italie humectent avidemment leurs racines, et lancent

avec vigueur leur mouvantes pyramides aux cieux; tandis que les saules d'orient inclinant mollement sur les eaux leurs longs rameaux mélancoliques, récèlent sous leur ombrage les couvées qu'attend le chasseur. Voici encore une percée qui pénètre dans la futaie, chargée de protéger les plantes délicates contre les ouragans de l'ouest ; elle débouche au-delà pour découvrir des coteaux verdoyants, et guide au monticule où se groupent, sous des teintes ardoisées, le bourg et la vénérable église de *Geté*. Une autre s'enfonce dans des châtaigneraies fourrées où, sans altérer le revenu utile, l'ordonnateur du dessin a tracé les mystérieux détours dans lesquels le rêveur solitaire se plait à égarer ses pas : s'il en sort inopinément il renaît aussitôt au monde en vue des joyeux faneurs, ou du laboureur diligent.

Ce système d'avenues motivées qui lient les jardins à la campagne et se donnent la main l'une à l'autre, est ici conçu avec une intelligence, qui fait à l'artiste plus d'honneur que les circuits forcés et sans but dont nous avons vu entourer avec abus maintes résidences fort célèbres.

Replions-nous maintenant sur les plantations qui avoisinent le manoir. Là, sans doute, l'art est plus apparent, comme plus difficile à déguiser ; les pelouses sont d'une herbe plus fine, les arbres d'espèces plus rares et plus choisies ; les masses plus rapprochées, trahissent le désir de plaire plus que celui d'être économe. Quel jardinier vulgaire n'entreprendrait d'accumuler dans les quatre à cinq arpents qui sont consacrés à cette partie toute d'agrément, les statues, les ruines, les temples, les montagnes, les ponts, les obélisques et cent autres dispendieuses et fantastiques fabriques ? Ce ne sont point là les couleurs qu'emploie le sieur *Langlois*. Plus d'étroits labyrinthes, plus de surprises étranges, suppression de ces vains méandres convulsifs qui montrent le but sans y faire atteindre ; mais nombre limité de scènes, afin de donner à toutes de la largeur et du calme; liaison entre elles par de doux mouvements alternative de parties touffues et de parties découvertes sous la condition de pouvoir constamment, et à volonté, ou mar-

cher sous la feuillée, ou jouir, dans la saison humide, des rayons bienfaisants du soleil, et toujours sans perdre l'aspect de cette fraiche pelouse qui, se déroulant devant la maison, va s'égarer dans les massifs fleuries et revient mourir au pied du perron. Promenades pour toutes les forces, repos pour toutes les fatigues; bosquet à peu de pas du salon, pour les débiles, plus loin, salle de verdure pour les protégés d'Hygie; jeux pour la folâtre jeunesse; siéges salubres pour les vieillards en vue des travaux horticoles; retraites pour le lecteur méditatif; longue allée couverte sur les bords d'un canal, pour la sérieuse conversation de deux amis. De pose en pose vous atteignez, sans brusques distractions, la lointaine limite de cet Elysée, d'où la virile activité s'élance dans les guérêts, sans fin, sans que l'habile ordonnateur ait cessé un instant de veiller inaperçu au charme de votre route. Dans cette excursion, nulle clôture n'a heurté vos regards, de larges douves ont suffi à la sécurité domestique, et chaque pas vous a découvert de variées et grâcieuses échappées.

Une seule, non, deux fabriques ont attiré votre attention. Vous craignez, je le vois, d'être retombé dans les vulgaires futilités; rassurez-vous. Si l'œil en est flatté, la raison n'en sera pas moins satisfaite. L'une d'elle est un kiosque élégant, situé sur une légère éminence : du siége qui vous y reçoit, vous saisissez utilement l'ensemble de tous les jardins, et vous planez avec délices sur des touffes fleuries, sorte de parterre aérien. Le pays, avons-nous dit, a peu de mouvement : ne faut-il pas, à la fin d'une ardente journée d'été, chercher dans quelques lieux exhaussés la brise embaumée du soir? C'est là que vous la trouvez apportant avec sa fraîcheur et la santé et la régénération des forces. L'autre fabrique est plus importante : c'est un pavillon décoré qui s'élève à une grande hauteur, du centre du Parc aux pêchers. Il fallait quelques murs pour la culture de ceux-ci; une construction solide trouvait sa place naturellement près d'eux. Remarquons quelle sorte de service elle est appelée à rendre. Voyez, nous y jouissons d'un horizon presque océanique, tant est distante la ligne bleuâtre où il se confond avec l'azur céleste;

devant nous se déroule, comme une carte, une étendue de quarante lieues carrées; je vous y nomme les bourgs, les villages, les hameaux. Reconnaissez les châteaux, leurs bois, leurs moulins. Le tableau s'anime : suivez des yeux les troupeaux qui regagnent en mugissant les étables. Ce voyageur pédestre qui, par une illusion d'optique, semble, dans l'éloignement, immobile sur le sol, mieux observé, se hâte pour arriver au gîte. — C'est fort bien, dites-vous, mais l'utile? Ecoutez. Au milieu d'un domaine qui sert de modèle agricole en Europe, le célèbre Fellenberg a élevé une tour destiné uniquement à faciliter la surveillance des ouvriers qu'il emploie, à prévenir leurs faux mouvements, leurs dérangements, à les diriger même par des signaux. Eh bien, l'imitation de cette tour directrice, si judicieusement établie, c'est notre pavillon. Vous l'approuverez, sans doute, en vérifiant qu'on y commande trois des quatre mille arpents qui composent la propriété où nous sommes. Sans déplacement, avec épargne de temps, l'observateur y prévoit les besoins d'un canton, voit ses bouviers diriger leurs charrois, ses vignerons, ses moissonneurs remplir fidèlement leurs tâches; il les redresse au besoin, il les stimule, et s'assure aisément de l'exécution des ordres qu'il a donnés dans l'une ou l'autre ferme.

Nos deux fabriques remplissent donc, ainsi que tout le reste, la condition de l'*utile dulci*, posée comme base du système du sieur *Langlois*. Nous avons grand plaisir à rendre justice à son talent, et bien qu'il en ait fait ailleurs d'heureuses applications, si nous désignons avec plus de prédilection ses travaux à la *Brulaire*, que depuis long-temps il habite, c'est qu'elle est justifiée par un suffrage bien honorable, celui qu'y a donné S. A. R. MADAME lors de la visite dont elle a récemment honoré ce beau séjour. Elle en a emporté une impression à la suite de laquelle s'affaibliront, je l'espère, de quelques teintes, les couches noires dont on nous a si cruellement chargés dans une trop célèbre carte de France (1).

(1) La carte de M. Ch. Dupin, figurant à la vérité exclusivement les degrés d'instruction populaire, nous classe dans les dix départements les plus obscurs de la France.

Je n'ai point parlé de la partie de l'art des jardins qui serait destinée à exercer sur l'âme cette influence irrésistible qu'y produisent les actes magiques de plusieurs autres des beaux-arts. La raison en est que, tandis que j'accorde que tout art qui a le beau pour objet doit entreprendre de répondre à l'un des mystères de la pensée, j'hésite à reconnaître une suffisante puissance de ce genre à celui qui nous occupe. J'ignore quelle prétention l'artiste dont je fais l'éloge, peut avoir à empreindre ses œuvres d'un caractère aussi ambitieux; s'il l'a, elle est, je crois, téméraire. C'est au poëte seul qui, balancé sur ses ailes de feu, commande en maître au monde des émotions, qu'appartient de pénétrer sans obstacle dans ces replis cachés où vibrent les filets délicats, les fibres éthérés de la vie. Tous autres des beaux arts et surtout celui des jardins, rencontrent d'insurmontables obstacles dans leur action sur le foyer de nos profondes impressions.

La statuaire se refuse à l'application des couleurs sur ses torses de marbre; la peinture voit se refroidir sa toile, si elle y souffre la ronde-bosse; l'architecture a épuisé ses ressources poëtiques, quand elle a inspiré la sainteté dans un temple, ou reçu dans une place publique les flots d'un peuple tumultueux; la musique qui, tour-à-tour, anime au combat, inspire la langueur, ou précipite les pas du danseur, ne saurait rendre avec illusion, ni l'ouragan qui pousse les nuages, ni le murmure du ruisseau plaintif (1). De même l'art des jardins succombera quand il entreprendra, par exemple, ou de peindre la mélancolie du désert, ou de nous pénétrer du respect que méritent les monuments de l'antiquité; quand il voudra faire naître la terreur ou réveiller et exalter la piété. S'il cherche à approcher de ces effets par des tentatives dispendieuses, bientôt l'artifice est découvert, et vous n'avez qu'un mensonge devant les yeux; car la vérité, qui seule touche, est ailleurs que dans la simple imitation des formes extérieures.

Si, tout à l'heure, nous nous trouvions transportés

(1) M. l'abbé *Vogler*, célèbre organiste, prétendait, en Allemagne, nous exprimer sur son instrument, *l'amour d'un bon roi pour son peuple* !!!

près des sables de la Lybie.... certes nous nous précipiterions vers la lisière aride, pour contempler un imposant spectacle. Mais croyez-vous que, tel amas de sable qu'accumula un jardinier-poëte sur la limite d'un parc, il réussît à nous associer aux angoisses des Hébreux s'enfonçant vers Horeb sous la conduite de Moïse! Nos landes sans bornes, ou règnent un calme et un silence si majestueux, sont aussi elles des sources de bien nobles émotions : conseilleriez-vous à l'artiste d'en encadrer un fragment dans son tableau? Vous vous récriez. C'est qu'en effet, vous n'y sentez point la solitude ou l'individualité absorbée dans le sein de l'immensité. Vous dites avec raison que cette bruyère stérile et bornée ne serait tout au plus qu'une garenne.

L'introduction des ruines et des monuments antiques dans les jardins ne me semble pas non plus propre à nourrir le souvenir vénérable des temps passés. On peut en faire des charmes pour les yeux, mais non de l'aliment pour l'âme. La *Villa d'Est*, près Tivoli, est remplie de magnifiques imitations des édifices de Rome : toutes sont plus froides les unes que les autres. La *Villa Borghèse* n'est pas plus éloquente sous ce rapport. Je ne crains pas d'en dire autant du beau temple de *Vesta*, récemment élevé à Clisson. Quand les réalités illustres n'ont pas passé par là, il peut y avoir du pittoresque, mais il n'y a pas de poësie. Le cœur, au contraire, pourra battre au parc de *Warwick*, parce que les preux en ont habité le château; il battrait encore à *Blenheim*, près de la fontaine de l'infortunée *Rosamonde*, si le soupçon ne s'élevait qu'il y a là une fiction. La poësie, je le répète, est fille légitime de la vérité; elle répudie qui prétend ne la nourrir que de brillantes illusions. Pour moi, si dans un parc, j'élevais un temple à l'amour, je voudrais que ce fût dans le bosquet où j'aurais été couronné de myrtes.

J'ai vu des jardins où, pour faire opposition à des scènes gracieuses, à des vallées de *Tempé*, on avait cherché à agiter le spectateur par la terreur. C'étaient des arbres morts, des rochers nus, des antres, des monstres, des Euménides. J'en ai ri beaucoup moins cependant que d'un effet soit disant poëtique que j'ai rencontré dans je ne sais plus quelle province de Suède :

l'artiste, après vous avoir fait traverser une sombre forêt vous conduisait au pied d'un monticule isolé sur lequel il avait planté un gibet ! Les chaînes y étaient attachées; il n'y manquait en vérité plus que le pendu..... Frémissez à la vue de cette simple croix de bois devant laquelle se signe le muletier qui vous accompagne dans les sauvages solitudes de l'Estramadure : un meurtre fut commis là, un autre s'y prépare; mais de grâce, riez avec moi des arbres morts des Euménides et des gibets ; j'aimerais autant les moutons peints de M. *Raba*, à Bordeaux, s'il n'avait oublié de les faire menacer par un loup ravisseur en terre cuite.

Que si, dans votre parc, et sous l'abri de quelques chênes séculaires, vous construisez une chapelle gothique; je consens que le lierre en envahisse les ogives, que des vîtraux coloriés n'y laissent pénétrer qu'une lumière affaiblie; mais que j'y voie un autel, et que réellement on y prie. Je fuis si j'y trouve un divan, ou si vous y faites servir le thé.

Je ne serai pas plus indulgent pour les chaumières à salons dorés, les moulins sans meunières, les ponts sans eau, les géants d'ifs, les parterres en porcelaine et les forêts naines des chinois, que deux hommes portent dans une caisse et vont déposer sur un tertre pour faire perspective; mais j'approuverai l'ornement qu'ajoutent souvent à leurs jardins les riches turcs et les nobles portugais : près de la route poudreuse, ils placent une fontaine, un vase, un abri et un siége pour le voyageur fatigué.

Quelle que soit votre persuasion que, dans tous les arts, le beau doive avoir son idéal ; quel que soit votre désir de découvrir aussi dans l'art des jardins une poëtique indépendante de l'utile, ne vous flattez point de le faire répondre à tous les hauts mouvements de l'âme ; sa place n'est qu'au vestibule du temple des Muses. L'utile, l'agréable, le somptueux, ou les rapports entre ces trois qualités, tels sont les éléments dont l'artiste peut disposer. La prévoyance, l'enjouement, l'exaltation qui fournirent aux poëtes mille tableaux divers, ne correspondent pas assez précisément à l'utile, à l'agréable et au splendide, pour que, suivant la disposition des plantations, vous puissiez déduire ceux-là de ceux-ci. Le po-

tager rustique vous suggérera que des besoins vont être satisfaits ; mais il ne vous peindra point, comme les vers de *Delille*, le bonheur obscur et touchant de la vie rurale. Le jardin pittoresque pour lequel je vous engage à consulter ce même *Delille*, *Milton* et *Campenon*, amusera parfois vos crayons, pourra servir de cadre à vos méditations, rafraîchira vos esprits émoussés par la tension ; mais il ne vous pénétrera jamais, par lui-même, du sentiment religieux de l'infini. Les allées, enfin ; les statues, les temples, les bassins d'une résidence princière, types prétendus des grandeurs de l'Olympe, vous diront qu'un souverain magnifique et puissant a disposé de beaucoup de bras, plutôt qu'ils ne vous révèleront la véritable élévation de son âme royale. Au reste, j'écoute le premier des oracles : « Considérez le lys des champs, dit-» il, je vous déclare que Salomon, dans toute sa gloire, » n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. »

L'art des jardins borné, convenons-en, dans ses effets poëtiques, mais appelé sans contredit à multiplier les charmes de la vie, aussi éloigné de la rudesse des premiers besoins à satisfaire que du faste stérile, se balance avec complaisance sur l'utile et sur l'agréable, enfants jumeaux du génie industriel qui ne veut ni le travail sans jouissances, ni les jouissances sans travail. Où vous les trouverez unis, croyez à une civilisation développée, et suivant le degré d'harmonie entre eux, jugez du degré d'avancement de cette civilisation. Voilà ce qu'ici j'ai voulu démontrer, en même temps que j'exposais que nos contrées occidentales frappées d'un trop injuste préjugé, sont loin de rester étrangères à l'application d'une si sage théorie.



## ERRATA.

Page 46, Romance Armoricaine, 5.e vers, *au lieu de* Et par ce que, *lisez* : Sera ce que, etc. ; 7.e vers, *au lieu de* Ce même païs, *lisez* : De même païs, etc. ; 4.e couplet, 4.e vers, *au lieu de* Un gaulois, *lisez* : En Gaule, etc.

# QUARANTE-TROISIÈME REVUE BRETONNE.

## LES CONSCRITS BRETONS.

De bons soldats, morbleu! basanés, mal vêtus, un grand fusil, bien lourd; tourne à droite, tourne à gauche, en avant, marche à la gloire; et ne va pas broncher en chemin, à moins qu'un bon coup de feu.......
(BEAUMARCHAIS. — Mariage de Figaro.)

Ermite très-pauvre et très-indigne, après avoir rempli tant bien que mal le rôle de moraliste-ambulant, j'étais rentré dans ma cellule, en promettant de me tenir éloigné de ce monde, dont j'avais trop long-temps peut-être essayé de crayonner les travers. En un mot, pour employer un langage plus pittoresque, j'avais éteint la lumière qui éclairait pour moi la lanterne magique de la vie. Cette lumière, dirai-je par malheur, s'est rallumée, elle m'a dévoilé un nouveau tableau, et ma foi, je n'ai pu résister au désir de faire encore le *Cicerone*, dussé-je avoir le sort de l'archevêque de Grenade.

Cette époque du recrutement, qui fait battre le cœur du jeune homme parvenu à son quatrième lustre, et livre à des angoisses si cruelles celui d'une tendre mère, est encore de retour. Chaque année les acteurs obligés de ce petit drame à deux dénouements, font de l'opposition à qui mieux mieux; on en faisait de mon temps, on en fera probablement toujours....; et cependant les *milices*, les *conscriptions*, les *levées en masse*, les *recrutements*, comme on voudra, n'ont-ils pas eu lieu de tout temps et chez tous les peuples du monde. Notre jeune génération actuelle n'est-elle pas plus favorisée que toutes celles qui se sont succédé depuis les jours de gloire où les enfants des Hellènes et les maîtres de la superbe Rome foulaient la *terre classique* de l'indépendance, jusqu'à ceux qui virent les Français parcourir en vainqueurs l'Europe entière? Pour convaincre nos jeunes gens, qu'on me laisse tenter une petite digression historique, quand elle ne servirait qu'à consoler les ap-

prentis héros qui maudissent aujourd'hui les rigueurs du sort, elle ne sera pas tout-à-fait inutile.

La guerre a été une nécessité de tous les temps, et les anciens peuples furent des peuples de soldats; les Hébreux commençaient à l'être à 21 ans; en Perse, nul n'était exempt du service personnel; les Grecs étaient inscrits sur les contrôles à 14: la mort eut frappé celui qui aurait tenté de se dérober à cet appel général. Dans la république d'Athènes, dès l'âge de 18 ans, on était exercé aux armes, à vingt on partait. Les maladies incurables et les défauts de conformation pouvaient seuls fléchir les conseils de révision de ce temps-là, qui plaisantaient encore bien moins que les nôtres.

Les Africains (à l'exception des Carthaginois), presque tous les Asiatiques, les Scythes nomades d'Europe, les Sicambres et les Teutons, qui n'avaient point besoin de listes et de réglements, combattaient en masse.

Les premiers Romains ne connaissaient, dans leur monarchie naissante, que deux classes: des guerriers et des laboureurs. Servius-Tullius fixa deux âges militaires: le premier, qui comprenait les citoyens de dix-sept à quarante sept ans, fournissait à la guerre; le second, qui se composait de ceux qui avaient dépassé ce dernier âge, faisait le service des villes. On ne pouvait être admis à remplir une place dans le gouvernement qu'après dix ans de service (1), d'où il il s'en suivait que chez les Romains tous les fonctionnaires étaient de braves gens.

L'exercice de la cavalerie, chez les Tenctères, celui de l'infanterie, chez les Cattes, étaient enseignés aux enfants, dès l'âge le plus tendre.

Le service de guerre, chez les Suèves, se faisait alternativement, pendant un an, par un certain nombre de familles. Dans leur absence, leurs biens étaient gérés par ceux qu'ils avaient remplacés.

Si nous arrivons aux Francs, nous voyons la nation toute militaire, sous les Rois de la première race. Charlemagne et ses successeurs n'exemptent aucune

---

(1) On divisait la milice romaine en trois classes: la première, appelée *Sacramentum*, atteignait tous les citoyens; la seconde, *Conjuratio*, se composait de ceux qui avaient répondu au cri de guerre du général chargé de commander l'armée, après que le sénat avait déclaré la guerre; la troisième, *Evocatio*, n'était formée que dans le cas de danger imminent.

classe du service (1). Les capitulaires du magnanime empereur, pour les levées, sont suivis jusqu'à Charles VII. Philippe Auguste crée une milice à sa solde. Philippe-le-Bel régularise les appels du ban et de l'arrière-ban; il fixe l'âge de la réquisition à dix-huit ans, et n'accorde d'exemption qu'aux seuls vieillards. Charles VII institue les *francs-archers* : chaque canton est tenu d'en fournir un et de l'entretenir en tout temps. La levée des armées, sous la dénomination de ban et d'arrière-ban, se continue jusqu'à la fin du XV.e siècle.

Un nouveau mode de recrutement, celui des enrôlements avec primes, est introduit au milieu du XVI.e siècle par François I.er, toutefois, on n'abandonne pas le ban et l'arrière-ban (2). Henri II n'accorde de congés qu'à la paix. Sous Henri IV, les provinces fournissent des soldats, les arment et les paient. Louis XIII ordonne que le service soit personnel et que les possesseurs de fiefs entrent dans la cavalerie.

En 1645, sous Louis XIV, la première levée qui semble avoir été basée sur une population militaire, a lieu. Le monarque rend les communes solidaires de leur contingent. En 1674, il fixe l'âge de la réquisition à vingt-un ans; en 1688 il rétablit la milice et fixe la durée du service à deux ans : elle fut portée successivement jusqu'à six (3).

En 1726, Louis XV perfectionne l'institution de la milice. Les puissances étrangères adoptent ce mode de recrutement. Cependant, en 1771, le roi de France y substitue des régiments provinciaux : ils sont abolis vers la fin de 1775, et rétablis en 1778.

Un décret du 4 mars 1791 avait supprimé la milice : il ne reste plus, pour recruter l'armée, que les enrôle-

---

(1) Jusqu'à Clotaire I.er, les Gaulois n'étaient point admis dans les armées françaises ; on n'y recevait que des Francs, des Bourguignons, et des Allemands.

(2) C'est sous ce prince que l'armée permanente reçut quelque accroissement de force, par la création des légions. (Sept de 6,000 hommes chacune.)

(3) Les miliciens étaient pris parmi les hommes de l'âge de vingt à quarante ans ; néanmoins, le ban continua d'être appelé jusqu'en 1691. La milice servait à entretenir l'armée permanente ; elle fut licenciée plusieurs fois.

ments volontaires. La garde nationale est instituée à cette époque : elle produit des forces considérables. Une loi du 23 août 1793 met en réquisition tous les jeunes gens de dix-huit à quarante-cinq ans non mariés ou veufs : on n'admet point de remplaçants. La conscription est instituée par la loi du 19 fructidor an 6 (5 septembre 1798) ; elle atteint tous les Français de l'âge de vingt à vingt-cinq ans, et fixe la durée du service à quatre ans. Ainsi que la milice, elle est adoptée par les puissances étrangères. La loi du 17 ventose an 8 (8 mars 1800), autorise le remplacement.

La conscription est abolie par la charte : on lui substitue momentanément l'enrôlement volontaire avec prime. La loi du 10 mars 1818 rétablit le recrutement obligé : elle atteint tous les Français âgés de 20 ans, fixe un contingent annuel de 40,000 hommes, et porte la durée du service à six ans dans l'armée active et six ans dans l'intérieur (1). Enfin, la loi du 9 juin 1824, élève le contingent à 60,000 hommes, et réduit le service à huit ans sous les drapeaux.

On voit, d'après cette récapitulation générale, que comme de tout temps on a fait la guerre, de tout temps aussi il a fallu lever des hommes. Jadis, chacun payait de sa personne, et chaque citoyen contractait, en naissant, l'obligation d'aller se faire tuer pour le service de son pays et l'honneur des siens. Aujourd'hui, soit excès de civilisation, soit diminution de patriotisme, on en est venu à penser que la guerre n'est pas d'une indispensable nécessité dans l'éducation d'un jeune homme ; qu'on peut être très-considéré dans le monde sans avoir l'héroïsme et le dévouement d'un Spartiate, et que, grâce à notre gouvernement constitutionnel, beaucoup moins sévère que la république romaine, qui demandait dix ans de service à tous ses fonctionnaires publics, on n'est pas obligé d'avoir vu l'ennemi en face pour se faire nommer administrateur, et même chef de division du département de la guerre. Il est permis, enfin, d'acquérir de la gloire dans les arts, dans les lettres, ou, ce qui est plus positif, de la fortune dans le commerce, pour peu que l'on ait,

(1) Cette dernière période de temps fut appelée service des vétérans

moyennant quinze à dix-huit cents francs, acheté un héros qui recueillera pour vous des lauriers et de l'honneur. Encore, n'est-ce là que la chance la plus défavorable; car dans cette grande loterie obligée, où l'on joue sa liberté, il y a deux à parier contre un, que la fortune capricieuse vous glissera dans la main un des numéros gagnants. Alors, quitte envers la patrie, vous pourrez, paisible citadin, suivre le mouvement des armées dans les journaux, et laisser aux moins chanceux le soin de défendre votre territoire et de protéger vos foyers.

Certes, le législateur Licurgues ou le général Léonidas, si chauds partisans des conscriptions générales et des levées en masse, nous trouveraient bien déchus s'ils pouvaient revenir sur terre, et ils s'écrieraient que dix-huit cents francs ne rachètent pas la honte de vivre sans combattre. Nous renverrions ces grands hommes d'autrefois dans leur ancienne patrie, où maintenant, comme de leur temps, une population entière s'est dévouée à la mort pour briser ses fers. Mais auparavant, nous leur dévoilerions nos modernes et sanglantes annales de trente ans, qui formeraient à leurs yeux plus d'un siècle de gloire et de malheurs; et nous leur demanderions si nous n'avons pas assez chèrement acheté le droit de déposer le glaive et de vivre en *Cincinnatus*. Hélas! elle est encore vivante à nos regards, cette époque mémorable et désastreuse, qui changea la France en une autre Lacédémone, et, dans les champs d'Italie, d'Egypte, d'Espagne et de Russie, fit retrouver les Thermopiles à des millions de Français; alors, comme à Sparte, la guerre moissonnait la jeunesse, décimait les citoyens; alors, beaucoup d'or ne suffisait pas pour racheter sa liberté, sa vie, et les trois victimes que l'on jetait au-devant de la mitraille, pouvaient à peine satisfaire l'Hydre des combats qui chaque jour en devorait de nouvelles? Le bronze a cessé de tonner autour de nous, nos vieux capitaines sont rentrés mutilés au sein de leur patrie, nos jeunes guerriers ont retrouvé une autre gloire dans l'étude des lettres, des beaux-arts et de l'industrie. Tout le monde, du moins, peut aspirer à partager avec eux ces succès pacifiques, sans avoir à craindre de fâcheux

résultats. Or, ne devons-nous pas nous estimer bien heureux, avec ce nouveau système; et notre époque ne vaut-elle pas le bon temps où un honnête seigneur parquait ses vassaux, ainsi qu'un troupeau de mérinos, et les conduisait au combat, à peu près comme les capitaines-recruteurs du grand seigneur font marcher des conscrits arméniens; ou celui plus rapproché du nôtre, où, pour nous convaincre de l'avantage du système des enrôlements volontaire, des *raccoleurs*, aussi impudents que des corsaires de Maroc, enlevaient de force les jeunes gens de famille, et ne les rendaient que moyennant une bonne et solide rançon; voire même celui, où pour ne pas payer de sa tête l'avantage d'être libre, on regardait comme un bonheur d'aller se faire tuer honorablement à l'armée, sous les drapeaux de laquelle l'honneur français s'était réfugié.

Mais, tout en vantant le temps présent, je m'aperçois que je tourne autour du sujet, j'y arrive enfin. J'ai un filleul qui vient d'atteindre sa vingtième année; or, comme en lui donnant mon nom, j'ai contracté l'obligation de lui servir de second père et de lui prêter aide et assistance dans toutes les circonstances de la vie, je me suis empressé de venir offrir mes services aux parents, aussitôt que j'ai vu le nom de mon jeune homme inscrit sur les listes du tirage. J'ai été reçu à bras ouverts, et l'on m'a choisi par acclamation pour présider le grand conseil de famille, formé pour établir le budget du jeune homme (au complément duquel je serai obligé, suivant toute apparence, de contribuer en ma qualité de parrain), on devait de plus discuter le mode le plus avantageux à employer pour lui faire obtenir sa liberté au meilleur prix possible. Le conseil assemblé, on se mit en devoir de discuter l'affaire avec la même gravité que des membres d'un congrès qui vont négocier le rachat d'une province.

D'abord, quelques grands parents proposèrent de s'associer à des pères de famille qui avaient formé une bourse-commune: la mise de fonds, disaient-ils, ne serait que de quatre cents francs. Mais [un oncle], vieux garçon et pronostiqueur fâcheux, qui, depuis quarante ans, est un des plus fermes actionnaires de la loterie royale, et connaît par cœur son *Gagliostro*,

fit remarquer qu'il pouvait arriver que tous les membres de l'association tombassent au sort, ce qui remettrait son neveu dans le même état qu'avant. Cette motion engagea une partie de l'assemblée à renvoyer la proposition au bureau des renseignements. Un petit Monsieur, clerc de notaire, se leva alors, dit qu'il fallait entrer dans les voies légales, et il indiqua son patron, chez lequel il y avait une bourse ouverte; mais les frais d'enregistrement, d'actes notariés, effrayèrent les femmes; elles entraînèrent la majorité, et l'on passa à l'ordre du jour. Alors, un jeune cousin, commis-négociant, habitué des cafés, dit qu'il connaissait un ancien militaire, homme d'un très-grand mérite, qui jouait parfaitement au billard, et qui se chargeait de procurer des remplaçants aux jeunes gens de famille, moyennant une commission raisonnable.... Un courtier marron, dit le clerc avec dédain. — Un charlatan! reprit une vieille tante!.... Puis elle ajouta avec un air de mystère, que sa cuisinière lui avait assuré qu'un honnête cordonnier du voisinage possédait le secret infaillible d'amener un bon numéro, au moyen d'une certaine drogue et de quelques attouchements (Rires et murmures. — On passa outre). Enfin, un commis voyageur épicier déclara avec orgueil, qu'il avait déjà parcouru trois fois toute la Basse-Bretagne, et qu'il se faisait fort de trouver un remplaçant bien constitué, et qui, pour ne pas mourir de faim dans son pays, consentirait à manger le pain du roi, pour moins de quinze cents francs. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par la majorité du conseil, et le jeune voyageur, qui s'apprêtait à aller en tournée, reçut l'importante mission d'empléter le plus robuste, le plus docile et le plus intelligent de tous les Bas-Bretons. Chaque parent ajoutant une qualité essentielle, il se trouva qu'au moment de partir le cher cousin devait ramener de Loudéac, de Concarneau ou de Quimper-Corentin, un véritable phénix.

Tous les membres du conseil promirent, en se séparant, d'essayer de trouver de leur côté, dans le département de la Loire-Inférieure, cet être parfait qui devait représenter sous les drapeaux de l'armée française, un fils chéri, espoir d'une noble race.

Mais, pendant que le petit cousin galoppait sur la

route de la Basse-Bretagne, cherchant à vendre ses drogues et à acheter des hommes; pendant que des lettres pressantes allaient stimuler le zèle de quelques bons propriétaires, de quelques autorités de l'arrondissement, nous n'étions pas demeurés tranquilles. On offrit un grand dîner aux deux médecins de la maison, la conversation fut amenée adroitement sur la constitution du jeune homme; vers le milieu du repas, on commençait à convenir qu'elle n'était pas très-forte; au dessert, elle devint assez faible; après le café, les réflexions, les observations, les pronostics furent tellement multipliés, qu'on eût dit que le pauvre jeune homme n'avait pas trois jours à vivre, et lorsqu'on se sépara, nous ne désespérâmes pas d'obtenir des hommes de l'art le superlatif *très-faible* (ce qu'ils eurent pourtant la cruauté de refuser).

On ne se contenta pas de cela : on parvint à connaître quels étaient les médecins qui devaient faire partie du conseil de révision, et on leur fit parler par trois de leurs malades les plus influents; puis un sous-chef de la préfecture fut prié de glisser deux mots concernant la grande affaire à M. le Préfet, quand il irait lui demander sa signature. Le cousin-germain d'un membre du conseil municipal promit d'en parler à son parent, lequel en jaserait avec M. le Maire, et de plus la femme de chambre de l'épouse d'un adjoint nous assura de la protection de sa maîtresse.

Quand toutes les précautions furent ainsi prises à l'avance, on alla se faire inscrire des premiers sur les rôles, en ayant soin de grossir le plus possible le chapitre des réclamations. Les parents du jeune homme m'avaient prié de l'accompagner pendant cette visite: ils pensaient que mon air respectable intéresserait en faveur du réclamant. Il nous fallut attendre que d'autres jeunes gens se fussent fait inscrire; les réclamations ne manquaient pas, il n'en était aucun qui ne trouvât moyen d'en fabriquer au moins *une*.

Je m'amusai à écouter toutes ces observations qui donnaient lieu à des scènes on ne peut plus variées, et je puis offrir à mes lecteurs, tous ces détails comme entièrement véridiques. D'abord, une jeune fille très-émue, mais en même temps d'un air décidé, déclara qu'un

jeune homme dont elle venait de donner le nom, ne pouvait partir, parce que, ajoutait-elle, il était son soutien et qu'elle devait se marier avec lui au premier jour. En vain lui fit-on observer que cette question était toute de sentiment et que la loi était purement positive, elle sortit furieuse, en déclarant que si l'on faisait partir son futur, on commettrait une injustice épouvantable. Après cette amante désespérée, survint une vieille femme, qui, pour prouver que son fils ne ferait jamais un bon soldat, se mit en devoir de raconter toute l'histoire de ce cher enfant, depuis le jour de sa naissance; en vain cherchait-on à interrompre cette narration verbeuse, persuadée que la liberté de son fils dépendrait du plus ou du moins de pathétique qu'elle mettrait dans son récit, elle continuait sur de nouveaux frais, en y joignant les gestes, les larmes, les hoquets: il fallut toutes les remontrances énergiques d'un agent de police, pour arrêter ce débordement d'éloquence improvisée. Une autre mère lui succéda, ses réclamations excitèrent un touchant intérêt; elle disait avec un accent douloureux, que son époux était infirme et malade, et que son fils aîné soutenait seul toute la famille; le leur enlever c'était les plonger dans la plus affreuse misère...... Cette malheureuse mère n'était pas veuve....... la loi repoussait sa prière. Après elle, vint un vieux soldat, mutilé au champ d'honneur, il était seul avec son fils; c'était de lui uniquement qu'il attendait son existence..... il n'avait pas encore soixante ans... la loi restait inflexible... Une mère de famille se présenta ensuite: par un hasard extraordinaire, elle se trouvait avoir quatre enfants soumis au recrutement, elle demandait grâce pour l'un d'eux... (1) Vains efforts! le sort devait décider la question.... Ces scènes douloureuses me faisaient réfléchir péniblement sur cette effrayante, et cependant indispensable impassibilité de la loi qui, sévère, désespérante, et pourtant toujours juste, ne saurait rien accorder aux larmes d'une mère, qu'il faudrait forcer de compter sur la mort d'un époux, pour conserver son fils bien-aimé, ni prévoir les besoins des enfants

---

(1) (*Historique.*) Cette malheureuse mère était accouchée deux fois de deux jumeaux, à onze mois de distance.

qui ne pourraient être sauvés qu'en devenant orphelins.... du moins aujourd'hui, l'espoir de revoir après quelques années de séparation, un objet chéri, un frère, un protecteur, reste encore à cette mère, à ces enfants. Mais naguère quand la mort seule était en perspective, quand l'or ne pouvait sauver un fils unique, que d'affreux tableaux ont porté le désespoir dans la demeure du pauvre.

Par bonheur, quelques scènes comiques vinrent m'arracher à ces réflexions douloureuses : c'était un petit bon-homme, qui, espérant bien n'avoir pas atteint la taille légale, se faisait le plus petit possible en passant sous la toise officielle ; par malheur, il se trouva un excédant de quelques lignes, qui le replaça dans les voltigeurs. Cette décision déconcerta entièrement le petit homme et excita l'hilarité des spectateurs. Les éclats de rire de la foule se renouvelaient avec plus de force à chaque réponse ingénue des *Jean-Jean*, ou à chaque bon mot des *malins* de la ville. Enfin, nous fûmes inscrits; et, quittes de cette première formalité, nous attendîmes de sang-froid la cérémonie définitive.

Cependant, un beau matin le commis-voyageur-épicier arriva avec un remplaçant provisoire qu'il avait déterré au fond de la Basse-Bretagne : c'était un jeune *Armoricain* aux épaules carrées, aux regards fixes, aux cheveux longs et plats que recouvrait un immense chapeau rond, avec son costume de toile, qui n'était pas d'une *entière blancheur* ; avec ses larges braies, sa physionomie impassible et son langage sauvage, il ne ressemblait pas mal à quelque honnête vassal du roi Conan : les jeunes gens se mirent à rire en le voyant, et lui rit aussi de son côté sans savoir pourquoi. La grand'maman et la vieille tante firent la grimace et murmurèrent tout bas que le fils unique serait bien mal remplacé. J'avais beau leur dire qu'il ne s'agissait point d'un ambassadeur mais d'un homme qui sût aller à droite et à gauche, manier un fusil, et se faire tuer au besoin, et qu'un rustre pouvait faire à l'armée autant de profit qu'un homme d'esprit, il se manifesta parmi les grands parents un parti d'opposition. Heureusement, pour tout concilier, notre conscrit Bas-Breton au bout du 3.me jour, fut atteint du mal du pays, et demanda, en pleurant, à retourner dans sa hutte, ce qui lui fut octroyé,

au grand déplaisir du commis-voyageur qui croyait avoir fait une véritable conquête. Des commères proposèrent un jeune ouvrier citadin. Ce second remplaçant formait contraste avec son prédécesseur ; chez celui-ci il y avait trop *d'état de nature*, chez l'autre il se trouvait un *excès de civilisation* trop fortement prononcé. Pressé de jouir, le faubourien demandait chaque jour des acomptes sur son engagement futur, afin de regaler *ses amis* à la *Ville-en-Bois* ou à *Vincennes*. On toléra d'abord ces habitudes plébeïennes; mais la morale se trouvant trop fortement outragée par des déréglements continuels, les grands parents, par respect pour les mœurs, lui firent donner son congé.

On se décida alors à *empletter* un jeune laboureur des environs qui n'avait aucun des défauts marquants des deux premiers remplaçants, et dont la bonne constitution, le caractère et les mœurs nous furent attestés par la famille qui vint en masse pour assister au marché, à la présentation, etc. Pour peu que cela eut duré plus long-temps on se serait vu forcé d'héberger tous les parents et amis, enfin le jour fatal arriva.

Ce fut un terrible moment que celui du départ : toute la famille en pleurs ne pouvait se séparer de mon cher filleul. Après des embrassements, des souhaits qui durèrent trois grands quarts d'heure, un vieil oncle ancien officier de milice bourgeoise, qui avait conservé tout son sang-froid, entraîna la victime, amplement munie de bénédictions, et de talismans, que les voisines charitables avaient glissés dans sa poche. Nous arrivâmes dans la cour de la mairie avant l'ouverture de la séance, dans les groupes nombreux qui assiégeaient l'entrée et étaient répandus aux environs on trouvait un échantillon de toutes les classes de la société. Là, de jeunes capitalistes se promenaient d'un air indifférent et paraissaient consolés d'avance de la petite brêche qu'un numéro malencontreux pourrait faire à leur fortune. Tout près d'eux, de jeunes commis et des surnuméraires affectaient d'être aussi philosophes, mais, à travers cette indifférence étudiée perçait une inquiétude vague, quand ils croyaient voir en perspective le fruit de leurs économies ou une année d'appointements disparaître en un jour et occasionner dans leur budget un déficit déplorable.

Plus loin, de jeunes villageois des environs, le bâton noueux à la main, et la bouche béante, regardaient tout d'un air étonné, au milieu de leurs familles qui faisaient cercle autour d'eux, tandis que de jeunes ouvriers, le chapeau sur l'oreille, arrivaient par troupes et en chantant, après avoir mis provisoirement sur leur conscience quelques verres de vin pour braver le péril avec plus de courage. L'heure sonna, les gendarmes parurent, les portes s'ouvrirent, et la foule pénétra dans la salle, au fond de laquelle apparaissaient, autour d'une table, les fonctionnaires chargés de diriger le tirage. On appela d'abord les numéros en les jetant l'un après l'autre dans l'urne (pendant cette opération murmures sourds dans l'assemblée; réflexions des plaisants ou des fatalistes à l'apparition de chaque numéro). Enfin, les billets bienheureux ou funestes sont ballotés dans l'urne. Comme le cœur bat quand on voit arriver son nom. Quel changement de physionomie! tel qui s'avance en riant et d'un air insolent, redescend triste, abattu, et va cacher les pleurs qui s'échappent, malgré lui de ses yeux; tel autre dont la physionomie était sombre et sauvage, est tout-à-coup livré à une gaîté folle. La joie, la douleur arrachent de la bouche des gagnants ou des perdants des exclamations brusques, naïves, énergiques, auxquelles les assistants répondent par des railleries et des bons mots. Le hasard souvent produit des effets extraordinaires. Deux frères jumeaux tirent l'un après l'autre, et ce sont les numéros un et deux qu'ils amènent; ils n'auront pas, pour cette fois, dû bénir les effets de la sympathie. Une pauvre mère agitée et tremblante, au moment d'aller tenter le sort pour son enfant, demande avec effroi si le numéro treize est sorti.. Non... lui répond une voix sinistre..... Quel malheur! répond l'infortunée en levant les mains au ciel..... Elle s'avance vers l'urne fatale, en fait sortir un numéro.... C'est le treize!.... J'en étais sûre, dit-elle.... Un autre fataliste moins infaillible assure positivement à son voisin qu'il doit amener le numéro 72; le voisin le devance, c'est le 72 qui lui arrive, et le malheureux pronostiqueur n'obtient qu'une *unité*. Je terminerai ces détails *historiques* par un fait qui démontre que le sentiment de la conservation ne perd jamais ses droits. Un jeune

ouvrier, pour s'étourdir probablement sur le danger, s'était énivré et semblait dormir paisiblement..... Il entend prononcer son nom, il se réveille, s'élance, plonge sa main dans l'urne, amène un bon numéro, jette un cri de joie; puis, cet éclair de raison disparaissant soudain, il se rendort paisiblement.

Le dernier numéro est sorti de l'urne, la séance est levée, la foule s'écoule en tumulte; quelques perdants, pour montrer du courage, imitent les gagnants et chantent à tue-tête; d'autres victimes du sort marchent l'oreille basse, suivis de leurs parents en pleurs. Des groupes nombreux se forment dans la cour: on discute, on commente les résultats de la loterie. Un observateur qui a pris des notes, les communique à ses voisins avec force détails. Les cabarets environnants se remplissent; le vin fait oublier les rigueurs du sort; le numéro fatal fiché au chapeau, les conscrits futurs marchent par troupes, précédés d'un apprenti tambour. Aujourd'hui le délire cache le malheur, mais demain les réflexions viendront. Que de scènes variées dans l'intérieur des familles.... La joie, la douleur agitent le cœur des mères: celle-ci dans un petit festin improvisé fête le privilégié de la fortune; celle-là va faire le sacrifice de tout ce qu'elle possède pour racheter l'objet de ses plus tendres affections.

Heureusement, par une compensation tout-à-fait juste, la somme du bonheur dépasse de beaucoup celle de l'infortune; et, s'il est trente individus qui gémissent, il en est quatre-vingts qui sont heureux.

Malgré les vœux, les prédictions, les talismans des mamans, des tantes et des commères, mon pauvre filleul était tombé au sort: on s'affligea d'abord, puis: on se consola bientôt en pensant que le remplaçant, choisi provisoirement, allait nous tirer d'embarras, et en supposant que, malgré toutes les précautions que l'on avait prises, *le conseil de révision* n'admît pas les réclamations de notre jeune homme, on était certain de fournir un beau conscrit qui possédait toutes les qualités requises pour faire un grenadier. Rassurés sur le sort du fils chéri, l'affection des grands parents se reporta sur le remplaçant; les mamans lui préparaient un *sac* complet, les hommes lui donnaient des instructions.

Fier d'être l'objet de tant d'égards, de tant d'atten-

tion, le jeune paysan semblait être devenu le fils de la maison : il rassurait avec une dignité comique les femmes qui l'engageaient à ne pas déserter avant un an, il souriait d'un air capable, quand l'ancien officier de milice bourgeoise lui disait que le bâton de maréchal était dans sa poche, et qu'il serait peut-être nommé caporal d'emblée.

En attendant, il s'engraisse à la cuisine du papa ; un médecin de la maison est chargé de veiller à ce qu'il se porte toujours bien. Le dénouement approche : après la scène du *conseil de révision*, qui offre des détails assez curieux, et où les petites misères humaines deviennent de grands malheurs, les imperfections, des difformités ; les indispositions, des maladies graves ; arrive la scène sentimentale du départ, puis la correspondance, les visites de la famille, les demandes d'argent, et enfin le retour.... Le jeune et naïf paysan sera transformé en troupier hardi, vif, intelligent, qui, en parlant de ses aventures, fera l'admiration de tous les habitants de son village. Et si la guerre appelait nos soldats aux armes, qui sait si la France n'aurait pas un grand homme de plus..... un grand homme pour dix-huit cents francs...... Ma foi si cela arrive, comme j'ai fourni ma part au contingent je pourrai dire : Et moi aussi, j'ai contribué à donner un héros à ma patrie.

LE FLANEUR BRETON.



# CHILDE HAROLD,

## DE LORD BYRON,

### TRADUIT PAR M. P. A. DEGUER.

---

M. Deguer, membre de la Société Académique de Nantes, vient de faire imprimer une traduction du *Childe Harold* de lord Byron (1). Nous consacrerons un article à cet ouvrage dans la prochaine livraison du *Lycée*.

(1) Un vol. in-18, de 350 pages. — Nantes, imprimerie de Busseuil frères. — A Paris, chez Ponthieu, Palais-Royal, et, à Nantes, à la librairie du *Lycée*.



# A MON AMI
## FRÉDÉRIC TOUSSAINT.

Va, pars, mon jeune ami ! Fends la vague écumeuse !
Il le faut, va chercher dans de lointains climats
Cette femme, rêvée en ton enfance heureuse,
Qui t'aime et t'appelle tout bas.

Dont la beauté pensive ait une sympathie
Avec ton front chagrin et ce doux sentiment,
De tristesse rêveuse et de mélancolie,
Le charme de ton cœur aimant.

Dont le regard te semble un reflet de toi-même,
Dont les pas languissants t'attirent après eux,
Dont la voix faible et tendre, en sa douceur suprême,
Soit comme un son tombé des cieux.

Dont les doigts pleins de grâce, éveillant sur la harpe
Un écho de ses chants, fassent ton corps frémir ;
Dont le toucher léger, du bout de son écharpe,
T'émeuve jusqu'à défaillir.

Dont tu sentes le souffle, échappé de sa lèvre,
Comme, penché, l'on sent le soupir de la fleur ;
Dont le baiser te brûle et t'imprime une fièvre
Qui de ta bouche aille à ton cœur.

Avec elle égaré, dans les vertes savanes
Cherche la solitude ; auprès d'elle assieds-toi,
Aux clartés des beaux soirs, sous l'ombre des platanes ;
Et parle-lui souvent de moi !

Dans les nuits, contemplant les flots parés d'étoiles,
Dites-vous : « *Un cœur pur répète ainsi les cieux !* »
Et que, lorsqu'un vaisseau hisse ses blanches voiles,
De gros pleurs roulent dans ses yeux !

Jure-lui de rester, et qu'alors ta parole,
Douce comme le lait de l'arbre américain (1),
Calme le sein troublé de la jeune créole,
Et que sa main soit dans ta main!....

On demande là-bas cette âme vierge encore
Qui rêve aimer un blanc et veuille de sa loi,
Qui ne désire rien d'un monde qu'elle ignore,
Qui n'ait jamais aimé que toi!....

Mais de la Martinique aimables sont les filles!
Au souris du plaisir ne va pas t'oublier:
Sous le ciel amoureux des brûlantes Antilles,
Souviens-toi du mancenillier (2)!

EVARISTE BOULAY-PATY (3).



# LA GLOIRE.

Du sommeil du passé le souvenir t'éveille,
Rome : il te rajeunit de trente siècles morts.
Il dit au lendemain tes gloires de la veille,
Dont le Tibre conserve un reflet sur ses bords.

Etoile solitaire, à l'immortelle flamme,
L'oubli n'ose opposer son voile à ta clarté;
Vénus des nations, toujours jeune pour l'âme,
C'est au miroir du cœur que se peint ta beauté.
Tes débris sont des pas laissés par ta puissance,
Ton deuil est ta parure aux yeux de l'univers;
Le génie inspiré comprend ton grand silence;
Les ombres de tes fils repeuplent tes déserts.

---

(1) Je veux parler de l'arbre à lait (*palo de vacca*) observé par M. Humbolt. Lorsqu'on en perce le tronc, il en découle un lait doux et nourrissant.

(2) Arbre des Antilles : l'on trouve dit-on, sous son ombrage une mort précédée de sensations délicieuses. On se rappelle les vers charmants de Millevoye.

(3) M. Evariste Boulay-Paty vient de publier une ode sur la BATAILLE DE NAVARIN. — Brochure in-8.o. — A Paris, chez Ladvocat et Delaunay, libraires, palais Royal ; à Nantes, à la libraire du *Lycée*.

Géant tombé, qui dors sous le poids de ta gloire,
Le temps, que dévora ton avide mémoire,
A frappé sur ton front un sceau de majesté.
Qui pourrait comparer sa force à ta faiblesse ?
Quel empire aujourd'hui pourrait à ta vieillesse
Egaler sa virilité ?

Ecoute !... Rien... J'ai cru... Sur ton muet théâtre
La mort, depuis long-temps, a tendu le rideau;
Et l'écho ne redit que les accents du pâtre
Qui rappelle son lent troupeau.

Le palais est sans maître et l'autel sans idole.
Il ne résonne plus sous un char triomphal
Ce pavé qui jadis menait au Capitole,
Et qu'une herbe jalouse a su rendre inégal.
Comme tes murs sacrés s'écroula ta fortune :
Plus d'encens, de victoire et de triomphateur
Dans ces lieux où Sylla jeta de la tribune
Sa couronne de dictateur.

De ta palme civique et de ton diadême,
Toi qui t'embellissais dans ta grandeur suprême,
Aigle, si près des cieux dans ton vol arrêté,
Réponds, toi qui le sais, combien coûte la gloire ?
Combien s'achète un mot d'histoire ?
Combien as-tu payé ton immortalité ?...

Du sang de ses deux fils Brutus paya la sienne.
Le Volsque recueillit l'exilé Marcius.
Le Gaulois pesait l'or.... La roche Tarpéienne
Fut la tombe de Manlius.

Mais déjà tu souillais la toge consulaire :
Ce n'était plus le temps de ta vertu sévère,
Où des Cincinnatus, fiers de leur pauvreté,
S'inclinaient, orgueilleux, sur la charrue antique,
Pour entr'ouvrir ton sol au laurier poétique,
Au chêne de la liberté.

Ce n'était plus ce temps..... Sur l'africain rivage
Déjà l'ombre de Régulus
S'étonne au bruit des pas du proscrit Marius,
Demandant un asile aux débris de Carthage.

En mendiant le trône et donnant l'univers,
Jusqu'au dernier degré César monte... il s'arrête,
Tombe, et de son manteau cache en mourant sa tête.
Aux cris des assassins répond un bruit de fers.
Le sort se fatiguait, et ton bouillant génie
Désapprenait à triompher,
Lorsque la liberté touchait à l'agonie,
Quand s'entr'ouvraient pour l'étouffer,
Les serres de la tyrannie.

La rive d'Actium a son dernier regard :
Un triomphe te rend esclave,
Et sur la tombe de César
S'élève le trône d'Octave.

Là, de Catilina le sublime rival,
Cicéron, du Forum ce maître sans égal,
Livrait les traits brûlants de sa mâle éloquence
A l'enthousiaste silence
Du soldat et du sénateur.
Bientôt, dans ce lieu même où ses lèvres de flamme
Avaient prêté naguère un asile à son âme,
Jusqu'aux pieds teints de sang d'un ingrat oppresseur,
Sa tête vint bondir, et sa bouche muette,
D'un cœur libre noble interprète,
Semblait encor s'ouvrir pour un accent vengeur.

Germanicus, chargé de couronnes de guerre,
Mourut pour expier sa victoire et son nom :
La gloire le suivit...... Dans les mains d'un Néron
Passa le sceptre d'un Tibère.

Méprisant des héros la simple majesté,
Lorsque son froid regard tombe sur leur souffrance,
Dans sa tranquille obscurité,
L'égoïste raison insulte à leur démence.
Aux yeux du monde aveugle inutile flambeau,
La gloire de tout temps trouva l'ignominie.
Comme un spectre caché sous un brillant manteau,
L'or couvrit les tyrans, et quelque vieux lambeau
Devint la pourpre du génie.

Rome! tes enfants outragés
Déposaient, en bravant une vulgaire injure,

Cette chaîne des préjugés,
Dont chacun des anneaux laisse une meurtrissure.

Et, jaloux de souffrir leurs sublimes tourments,
Plus grands sous le fardeau de leur noble misère,
Contre cet avenir qu'ils léguaient à leur mère
Tes fils d'un jour d'orage échangeaient les moments.
Tes pleurs, versés pour eux, te rendirent plus belle:
Qu'à leur pur souvenir ton regret soit fidèle!
Comme ton Panthéon, temple de tous les dieux,
Le cœur a son autel pour chacune des ombres
Dormant au sein de tes décombres,
Dans leur cercueil silencieux.

Et toi, qui, réchauffant au foyer de la gloire
Tes membres engourdis par le froid de tes fers,
Va, dans ta liberté, vengeant tes maux soufferts,
De son fatal exil rappeler ta victoire,
N'as-tu pas vu (jadis si long-temps infécond),
Plein des flots d'une sève amère,
Un rameau du cyprès d'Homère
Mêler son noir feuillage au laurier de Byron?

Homère!..... Il apparut presque au matin du monde:
L'univers s'enferma dans son âme profonde.
En livrant son esquif aux tempêtes du sort,
Du culte poëtique, hélas! prêtre et victime,
Lui seul se comprenait dans sa douleur sublime,
Et pour vivre attendait la mort.

Mendiant, fugitif, sous les cieux d'Ionie
Tu prodiguas l'outrage à son malheur sacré.
L'infortune ici-bas est la sœur du génie:
Sa main de plomb s'étend sur un front inspiré.
Mais elle pèse en vain sur sa tête indigente:
Il chante, souffre, meurt, et son ombre géante
Reçoit de l'avenir des siècles pour instants.
Le passé dans son gouffre abyme en vain les âges:
Sur une mer de gloire, aux ondes sans rivages,
Homère est là, debout, en monarque du temps.

De sa grande raison laissant briller la flamme,
Socrate sur tes dieux lève les yeux de l'âme;

Et lui seul ose voir la suprême clarté.
Bientôt, calme à leur bruit quand se heurtent ses chaînes,
Quand le poison bouillonne et dévore ses veines,
Il meurt, en méditant son immortalité.

A ce qui vient des cieux l'ignorance et l'envie
Ont-elles jamais pardonné?
Le Tasse et Camoëns n'ont-ils pas bu la vie
Comme un nectar empoisonné?
Ce monde, qui semblait rougir de les comprendre,
A pourtant eu des pleurs pour en mouiller leur cendre;
Mais c'est sur leur tombeau que l'on s'est prosterné.

Toi qui, vers de jeunes rivages,
Guidant de l'Espagnol les incertains vaisseaux,
Des astres du midi sur de nouvelles plages,
As vu briller les feux nouveaux,
Colomb, de pas hardis tu sus empreindre l'onde:
Cette esclave, à ta voix, sous toi s'incline encor,
Et la coupable Espagne, en recevant un monde,
Te donne un cachot pour trésor.

Galilée arrachait son vieux sceptre à la terre;
Son front pâle et sexagénaire
S'est incliné, captif, sous un joug imposteur.
L'infortuné qu'atteint un arrêt despotique
S'accuse en frémissant de démence et d'erreur;
Et rendant le vulgaire à sa nuit fanatique,
Echappe au fer des lois, au glaive inquisiteur.

Oui! partout où la gloire a placé son idole,
Où la voix du passé redit quelque grand nom,
Soit sous les murs sacrés du divin capitole,
Dans l'enceinte du Parthénon,
Dans les temples chrétiens, au culte solitaire,
Partout les fers, l'exil, l'outrage et la misère....
Mais l'heure vient: des maux du sort
Celui qu'on insultait, vengé par sa mémoire,
En esclave affranchi se revêt de sa gloire
Dans la liberté de la mort!

Elisa MERCOEUR.



# L'ABANDON.

Heureux le mortel solitaire
Qui, de noirs cyprès couronné,
Descend les flots, loin de la terre,
Dans son esquif abandonné;
Dont chaque jour la voile errante,
Dans le calme, ou sous la tourmente,
Change d'horizon et de mer,
Et dont le cœur, froid comme l'onde,
En passant, aux bonheurs du monde
Ne jette qu'un souris amer.
Heureux l'homme isolé qui n'a point de patrie;
Qui, sur un sol lointain voyageur isolé,
N'a jamais, en pleurant, à la foule attendrie
Appris le chant de l'exilé;
Qui n'a jamais revu, dans une nuit trompeuse,
De son rocher natal la cabane fumeuse,
Ou les flots blanchissants du rivage connu,
Et qui n'entendit point, vers minuit, dans ses rêves,
Le doux bruit de ses flots murmurant sur ses grèves,
Qui semblent dire: Reviens-tu?

Heureux qui sur un sol aride,
N'aime rien et n'est point aimé;
Qui jamais d'un regard candide
N'est abattu ni ranimé;
Qui, chargé de ses seules peines,
N'a pas joint à ses autres chaînes,
Les lourdes chaînes de l'amour,
Et qui peut rester sous l'orage
Sans songer qu'au prochain rivage
Quelqu'un pleure pour son retour.

Celui-là seul est libre et peut porter la vie;
Il peut seul de la gloire essayer le chemin:
S'il trouve dans les fleurs les peines de l'envie,
Elles ne blessent que sa main.
Ses pleurs à d'autres yeux ne coûtent point de larmes;
Ses maux sont à lui seul: il combat dans ses armes,

Sans désirer le prix ni craindre le revers ;
S'il tombe il se relève et sourit de sa chute ;
S'il triomphe, il s'arrête, et, sortant de la lutte,
Dédaigne les lauriers offerts.

Que ferait-il d'une couronne,
Le mortel qui n'est point aimé ?
Qu'importe que son nom résonne
Par la gloire, au loin proclamé ?
Quand il combattait dans l'arène,
Une main tremblante, incertaine,
Soulevant un voile étoilé
N'a point montré, par intervalle,
Un visage charmant et pale,
Par des larmes d'effroi mouillé.
Nul n'aime ses succès, que lui-même il dédaigne ;
Il est son roi : nul cœur ne commande à son cœur ;
Le monde entier n'a rien qu'il demande ou qu'il craigne.
N'est-ce donc point là le bonheur ?
Ah ! lui seul est heureux, lui de qui l'existence
D'aucun attachement n'a connu la souffrance,
Ni ce long souvenir qui suit comme un remords.

Les coupes de l'amour, de douleurs toujours pleines,
Qu'un génie enchanteur offre aux lèvres humaines,
Ne sont douces que sur les bords.

Oui, sans amante, sans patrie,
Sans les caresses de mes sœurs,
Sans ma mère vieille et chérie
Qui pour moi versa tant de pleurs,
Que ne puis-je, sur cette terre,
Passer comme une âme étrangère
Qui ne connaît rien de mortel ;
Et, comme l'arbre de la plaine,
Naître, vivre, mourir sans peine,
Sans rêver l'enfer ni le ciel ?

Dans mes attachements ai-je trouvé la joie ?
Amant, fils, citoyen, n'ai-je rien regretté ?
Chacun de ces doux noms, que le ciel nous envoie,
Par des pleurs doit être acheté.
Amant, j'ai su qu'ici l'amour est éphémère.

Fils, je me suis penché sur le lit de mon père,
Et son dernier soupir sur ma bouche a frémi.
Citoyen, j'ai trouvé l'étranger dans nos fêtes:
Il peuplait nos palais, et j'ai vu, sur leurs faîtes,
Flotter l'étendard ennemi.

J'ai connu l'heure la plus chère
Que donnent ces titres chéris:
J'ai couronné ma vieille mère
De lauriers gagnés par son fils.
J'ai vu, par l'hymen enchaînées,
Sourire mes sœurs fortunées,
Et de la femme que j'aimais,
J'ai, dans une aurore d'alarmes,
Parmi les baisers et les larmes,
Recueilli les aveux secrets !....

Mais, à tous ces bonheurs mêlant quelque amertume,
L'amour même a flétri les fleurs de chaque instant.
L'effroi, les vains espoirs, le regret qui consume
Ont balotté mon cœur changeant.
Les bonheurs étrangers sont devenus mes proies,
De mes plus chers amis j'ai corrompu les joies:
Avec moi pour pleurer ils viennent chaque jour.
De mes sombres ennuis troublant leur existence,
Je leur ai chaque jour plus donné de souffrance
Qu'ils ne m'avaient donné d'amour !
Et pourquoi suis-je dans ce monde?
Pourquoi suis-je aimé des heureux?
Pourquoi ma tristesse profonde
Est-elle une douleur pour eux?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Amis, éloignez-vous de mes jours d'infortune.
Je n'ai rien à donner que des pleurs et des chants.
Allez, marchez plutôt sur la route commune
Et suivez le char des puissants.
Laissez à ses pensers mon âme indépendante;
Laissez, dans mon malheur, le vent de la tourmente
Emporter tous mes jours comme un souffle du nord.
La rouille use le fer; la vague, le rivage;
Et l'âme qui long-temps lutta contre l'orage
S'use aussi sous les coups du sort.
Laissez-moi donc seul sur la terre,
Combattre, céder et périr,

Ainsi que le pin solitaire
Qu'aux grèves on entend gémir.
Tour-à-tour ses branches brisées
Tombent aux vagues courroucées
Jusqu'au jour où, des vents battu,
Roulant au sein des mers profondes,
Son tronc flétri, jouet des ondes,
Aborde un rivage inconnu.

E. SOUVESTRE.



PAR SOUSCRIPTION.



# JOURNAL

# D'UN OFFICIER FRANÇAIS,

*Depuis* 1792 *jusqu'à* 1824.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne se soit intéressé aux récits des campagnes d'un officier français, publiés dans les premiers volumes du *Lycée Armoricain*. Ils apprendront donc avec une vive satisfaction, que cet officier, cédant à de nombreuses sollicitations, se décide à livrer à l'impression le journal dont ce recueil n'a fait connaître que quelques fragments.

L'ouvrage se composera de 2 volumes in-8.°, de 600 pages au moins chacun, au prix de 12 francs pour les souscripteurs. Le premier volume paraîtra dans le courant du premier trimestre de 1829.

On souscrit, sans rien payer d'avance, chez tous les libraires de Bretagne; et, à Paris, chez Rosier, libraire, rue Montmartre, n.° 68. Dans la prochaine livraison du *Lycée* nous ferons connaître le *Prospectus* publié par les éditeurs des mémoires que nous annonçons.

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du* 3 *juillet* 1828.

PRÉSIDENCE DE M. URSIN.

Après avoir déposé sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance, M. le Président donne communication de la correspondance :

Dans la vue de remédier, s'il est possible, à la situation fâcheuse où se trouvent les propriétaires de troupeaux, par suite de la dépréciation des mérinos, et, en général, des diverses qualités de laine, le gouvernement cherche à réunir tous les documents qui peuvent jeter du jour sur une matière d'un si haut intérêt. Dans cette intention, M. le Préfet de la Loire-Inférieure adresse à la Société Académique les questions suivantes :

« 1.° Quel a été dans ce département, depuis 1809 (année par année, si l'on peut avoir ce détail), le prix moyen, tant des laines indigènes, que des laines mérinos et metis.

» 2.° Quelle a été, pendant les dernières années, l'influence de la baisse progressive des laines sur la situation des agriculteurs.

» Quels sont les prix auxquels il serait à désirer que remontassent les laines fines et les laines communes, pour que le cultivateur pût se livrer avec espoir de bénéfice, à l'élève des animaux qui donnent ce produit. »

Ces questions sont renvoyées à la Section d'Agriculture.

M. Le Boyer fait un rapport, au nom de la commission, chargée d'examiner les titres d'admission de M. Amondieu, comme membre résidant. — M. Amondieu, licencié ès-sciences, professeur de physique au Collége-Royal de Nantes, est auteur de trois ouvrages imprimés : *Les Études des études de la Nature* (de Bernardin de Saint-Pierre), la Minéralogie enseignée en 24 leçons, un Cours élémentaire d'optique. — M. Amondieu est admis.

M. Chaillou, au nom d'une commission, fait un rapport sur les dimensions des moyeux des charrettes et des voitures de roulage dans le département de la Loire-Inférieure. — Ce rapport sera adressé à M. le Préfet.

M. Le Boyer termine la séance par une communication relative à une ancienne pièce de monnaie romaine, trouvée à Vieille-Roche, commune d'Assérac.

# RAPPORT
## SUR LES DIMENSIONS DES MOYEUX
### DES CHARRETTES ET DES VOITURES DE ROULAGE
#### DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Messieurs,

Dans votre dernière séance générale, M. le Président a donné lecture d'une lettre de M. le Préfet, relative aux dimensions des moyeux des charrettes et des voitures de roulage en usage dans le département de la Loire-Inférieure. Ce magistrat vous adresse à ce sujet plusieurs questions dont la solution intéresse à la fois l'agriculture et la sûreté publique ; il vous prie d'y répondre dans le plus bref délai. Vous avez chargé une commission composée de MM. Haentjens, Bertrand-Fourmand et moi, de vous présenter un projet de réponse aux demandes de M. le Préfet, c'est au nom de cette commission que je sollicite un moment votre attention.

La plupart des charrettes et des voitures de roulage ont des roues dont les moyeux sont d'une longueur excessive dans leur partie extérieure. Cet usage abusif est la cause d'accidents nombreux ; si sa suppression n'entraîne pas d'inconvénients notables, il convient de le faire cesser. Avant de prendre un parti à cet égard, Son Excellence le Ministre de l'Intérieur désire recueillir tous les documents propres à fixer sa détermination. Les renseignements qui nous sont demandés sont compris dans trois questions que nous allons examiner successivement ; mais auparavant il est nécessaire de définir quelques expressions techniques particulières à l'art du charron et de donner quelques explications qui y ont rapport ; quoique plusieurs de ces notions paraissent au premier abord ne pas tenir immédiatement à l'objet qui nous occupe, on verra cependant qu'elles sont loin d'y être étrangères. D'ailleurs, une fois bien d'accord sur les mots, notre travail nous présentera moins de difficulté, et nous serons compris plus facilement.

Le *Moyeu* d'une roue est composé de trois parties : le *Gros Bout* placé au joignant du corps de la voiture. — Le *Bouge* qui est la plus grosse portion du moyeu et dans laquelle sont implantés les rais. — Le *Petit Bout* qui est la partie extérieure du moyeu quand la roue est en place.

Le Moyeu est percé centralement pour recevoir la fusée conique de l'essieu, il est garni dans cette partie d'une boîte en fer ou en cuivre.

C'est avec le bois d'orme que se font ordinairement les Moyeux : les bois sont débités par billes, on rejette tous ceux qui présentent des gerçures ou autres défauts; aucune partie d'aubier ne doit être conservée. Le cœur du bois doit toujours s'enlever quand on perce le trou de la fusée, ce qui n'arriverait pas si d'une même bille on faisait plusieurs moyeux. Par là, le moyeu présente plus de résistance, étant composé de couches de fibres concentriques, s'enveloppant les unes les autres, et conservant leur forme et leur position naturelles. On fortifie ordinairement les moyeux par quatre liens de fer, deux frettes et deux cordons placés sur le bouge des deux côtés des rais et aux deux bouts. Le moyeu est la partie principale d'une roue, c'est de sa bonne qualité que dépend tout le service des voitures. Tant que cette partie essentielle est bonne, la roue est susceptible d'être réparée ; quand elle manque, il faut une roue neuve.

» On appelle *Rais* les rayons en bois qui unissent les jantes au moyeu, chaque rais comprend le rais proprement dit, la patte qui entre dans le bouge du moyeu et la broche qui pénètre la jante.

» Les *Jantes* sont les pièces de bois circulaires qui forment le contour des roues, elles sont jointes ensemble par des goujons et recouvertes de bandes en fer.

» On nomme *Écuanteur* d'une roue, l'inclinaison des rais sur le moyeu ; c'est la distance qu'il y a du dehors de la mortaise, dans laquelle entre la patte du rais, à une règle appliquée sur la face extérieure des jantes ; c'est dans ce sens qu'on dit : cette roue a 4 ou bien 5 pouces d'écuanteur. On donne de l'écuanteur aux roues, pour rendre les voitures moins versantes, pour rejeter les boues en dehors, et surtout pour donner plus de force aux rais, en les faisant porter à terre dans une

position verticale. La théorie indique que l'écuanteur doit être tel que chaque rais soit perpendiculaire à l'arrête correspondante du cône que forme la boîte de roue; mais dans la pratique, on exagère ordinairement cette disposition, de manière à ce que les rais s'inclinent un peu en dehors. On évite par là les porte-à-faux dans les cahots, et quand la voiture penche. Le poids se portant alors sur une roue, il arrive que le rais inférieur qui travaille le plus, se trouve placé verticalement ou à peu près. On voit, par cet exposé, qu'en changeant l'écuanteur, on fait varier à volonté la voie des voitures, et que, la voie restant la même, on augmente ou diminue la largeur de la charrette.

On appelle *Voie*, la distance entre les milieux des jantes des roues opposées; pour plus de facilité, elle se prend du dedans d'une jante au dehors de l'autre, mesure prise au-dessous; c'est encore la distance entre les milieux des ornières tracées sur le sol par une voiture en marche.

L'*Essieu* se compose de trois parties : le corps d'essieu et les deux fusées. Celles-ci traversent les moyeux et sont percées à leurs extrémités pour recevoir les esses qui retiennent les roues; ordinairement le dessous de l'essieu et des fusées est en ligne droite. Quelquefois on donne du dessous à l'essieu, c'est-à-dire que les fusées se rabaissent de quelques pouces. Afin de diminuer les frottements, on place une rondelle entre le gros bout du moyeux et le corps de l'essieu, et une autre entre l'esse et le petit bout du moyeux.

Dans une roue en mouvement, la puissance agit avec un bras de lévier égal au rayon de cette roue, tandis que la résistance a pour bras de lévier le rayon de la fusée d'essieu. Il résulte de là qu'il y a toujours avantage à avoir de grandes roues et de petits essieux. Ce principe ne doit être mis en oubli, qu'autant que des convenances plus puissantes sollicitent d'autres dispositions.

Ces notions générales étant posées, passons aux questions contenues dans la lettre de M. le Préfet.

Première question. *Quelle est la plus grande longueur des moyeux des charrettes qui sont employées, dans le département, pour le roulage, pour l'agriculture et pour les transports dans l'intérieur des villes?*

Pour répondre à cette question, d'une manière satisfaisante, il convient de faire observer que dans la plus grande partie du département, les transports des denrées se font par charrettes à bœufs. Les chemins vicinaux et autres sont en fort mauvais état; dans quelques localités même, on ne rencontre que des chemins creux et tellement étroits, qu'une charrette, en les parcourant, laboure à la fois les talus des champs voisins avec les deux bouts de l'essieu. Cette misérable disposition des chemins a forcé de donner aux moyeux et aux essieux la moindre longueur possible. — Toutes les voitures de cette espèce sont confectionnées dans le pays; leur plus forte charge ne passe pas mille kilogrammes. Les roues sont disposées de manière que la voie ordinaire, d'environ 5 pieds, est à peine débordée de quelques pouces par les bouts des moyeux. Sous le point de vue qui nous occupe ici, il n'y a aucun changement à apporter à la forme de ces moyeux; ils sont disposés de la manière la plus convenable aux localités.

» Les transports sur les grandes routes, dans les villes et leurs environs, sont faits partie par des attelages à bœufs, et partie par des voitures attelées de chevaux. Toutes ces voitures sont à deux roues, elles sont destinées à porter des poids, depuis mille kilogrammes jusqu'à cinq mille kilogrammes environ. Les charrettes à bœufs ont des moyeux très-courts qui diffèrent peu de ceux employés dans les campagnes, parce qu'elles voyagent souvent dans des chemins étroits. Les dimensions des moyeux ne sont pas constantes dans les différentes espèces de voitures de roulage traînées par des chevaux; leur longueur varie suivant la hauteur des roues et la charge qu'elles doivent porter; dans toutes ces voitures, la saillie des moyeux est considérable au-delà de la voie. Une partie d'entr'elles est confectionnée chez nos charrons, et les autres sont faites dans les départements voisins.

» En divisant ainsi les charrettes usitées dans le pays, en trois classes, nous allons donner les longueurs les plus ordinaires aux moyeux de chacune d'elles, et comme il nous semble (la voie étant la même à peu près pour toutes, à l'exception de quelques communes dans la partie nord du département) que c'est principalement la saillie des moyeux en dehors du plan extérieur des jantes, qu'il importe de réduire; nous

mentionnerons cette saillie pour chaque espèce de voiture.

*Longueurs les plus ordinaires des moyeux employés dans le département de la Loire-Inférieure.*

| | | |
|---|---|---|
| Charrettes à bœufs. | Longueur totale des moyeux . . (1) | 20 à 21 pouces. |
| | Saillie du moyeu en dehors du plan extérieur de la roue. . . . . . . . | 3 à 4 pouces. |
| Charrettes à chevaux à Nantes et aux envir. | Longueur totale des moyeux . . . . | 17 à 18 pouces. |
| | Saillie du moyeu en dehors du plan extérieur de la roue. . . . . | 6 à 7 pouces. |
| Charret. servant au roulage sur nos grand'rout. | Longueur totale des moyeux . . . . | 26 à 27 pouces. |
| | Saillie du moyeu en dehors du plan extérieur de la roue. . . . . . . . | 9 à 10 pouces. |

Ce tableau, en même temps qu'il résout la 1.re des questions posées par M. le Préfet, en donnant 26 à 27 pouces pour la plus grande longueur des moyeux usités chez nous, donne également la solution de la 2.me question ainsi conçue : *Quelle est la moindre longueur à laquelle on soit parvenu dans le département à réduire les moyeux, sans nuire à la stabilité des voitures et à la solidité des roues* ; en effet, nos charrettes à bœufs présentent une réduction telle sur la longueur du petit bout des moyeux qu'il serait difficile d'aller au-delà. Cependant quelques-unes, surtout dans la ville et les environs portent des fardeaux qui dépassent 2 mille kilogrammes. Les longueurs de 16 à 17 pouces pour les voitures moyennes attelées de chevaux, et 20 à 21 pouces pour les grandes voitures de roulage pourraient être fixées comme les plus fortes à donner à leurs moyeux.

Passons à la 3.e question :

*Son Excellence désire connaître l'opinion générale relativement à la réduction de la longueur actuelle des moyeux ; si cette longueur facilite le tirage dans les mauvais chemins ou le rend plus pénible ? Si la nature des bois propres à chaque pays, peut avoir quel-*

---

(1) Cette longueur du moyeu vient de ce que les corps de charrettes sont étroits, ce qui permet d'allonger le gros bout des moyeux, et de donner plus d'écuanteur pour arriver à la voie ; mais, dans ces voitures, le petit bout du moyeu est réduit au *minimum* de longueur.

*que influence sur la longueur qui doit être donnée aux moyeux? S'il y aurait des inconvénients à faire avec le même bois des moyeux moins longs, mais plus larges en les fortifiant par des bandes de fer.*

Cette question étant complexe, nous traiterons successivement chacune de ses parties.

Il est quelquefois très-difficile de connaître l'opinion générale sur une question controversée : cependant comme les accidents causés sur les routes et dans nos rues étroites par la trop grande longueur des moyeux sont très-fréquents et pour ainsi dire journaliers; comme il est même arrivé souvent que les bornes peu élevées placées dans les rues pour établir la sécurité des piétons sont devenues la cause de leur perte parce qu'elles n'ont guère que 10 à 11 pouces d'épaisseur, et ne peuvent empêcher par conséquent des moyeux saillants de 8 à 10 pouces d'atteindre l'imprudent qui s'est réfugié près d'elles; nous croyons pouvoir dans le cas actuel assurer, sans crainte d'être démentis, que l'opinion générale sollicite la réduction de la longueur des moyeux ou toute autre mesure propre à diminuer les chances de danger.

En réponse au 2.e paragraphe, nous ne pensons pas que la longueur des moyeux puisse influer d'une manière sensible sur le tirage des voitures. En effet, dans la marche la seule partie de l'essieu qui porte avec force contre la boîte de roue est l'arrête inférieure de la fusée, de telle manière que le frottement s'exerce sur une seule ligne droite que viennent soutenir successivement toutes les arrêtes du cône formé par la boîte de roue. De sorte qu'en réduisant les moyeux on diminuerait la longueur de la partie flottante. Or, à poids égal, les frottements ne dépendent en rien de l'étendue des surfaces frottantes; car s'il y a plus de points en contact, chacun d'eux est moins chargé, de sorte que la somme des frottements partiels ne varie pas (1). Le seul effet probable de la réduction du moyeu doit être d'user un peu plus promptement les fusées et les boîtes de roue; mais si l'on considère que cet effet

(1) Voyez traité de mécanique de Francœur, 4.e édition, page 175, Art de bâtir par Rondelet, tome 3, page 243, Traité de mécanique de Poisson, tome 1.er, page 176. Encycl. méthodique, partie mathématique, tome 2.e, page 116.

ne peut être que très-peu sensible, on conclura qu'il ne mérite pas de nous occuper.

» Nous ne pensons pas non plus que la nature des bois puisse exercer quelque influence sur la longueur à donner aux moyeux. Cependant, en thèse générale, quand un usage est partout admis, il est probable qu'une cause raisonnable a dû déterminer son adoption. Ne sachant trop quelle pouvait être cette cause, nous avons consulté notre collègue M. Lafont fils, qui tient dans notre ville un superbe attelier de charronnage. Suivant lui, le motif le plus naturel qui aurait fait admettre la longueur démesurée des petits bouts des moyeux serait le moyen que l'on employait il n'y a pas encore long-temps pour enrayer les voitures de roulage en se servant d'une perche qui portait sur le petit bout du moyeu contre lequel elle était fortement serré. Mais depuis l'adoption d'un procédé beaucoup meilleur, qui consiste à employer un *Frein* que l'on applique à volonté sur le dernière des bandes de roue, il pense que si les moyeux continuent à être confectionnés dans les mêmes proportions, c'est par suite de l'habitude plutôt que par raisonnement.

» On demande, enfin, s'il y aurait des inconvénients à faire avec les mêmes bois des moyeux moins longs mais plus gros, en les fortifiant par des bandes de fer.

» Le seul inconvénient que présenterait cette disposition serait d'augmenter le prix des roues; mais la commission ne croit pas qu'il soit indispensable d'avoir recours à cet expédient; car les voitures qui composent les équipages d'artillerie de campagne et de siége ont des moyeux dont la plus grande longueur n'est que de 18 pouces, et qui ne sont fortifiés que par 2 cordons et 2 frettes, comme les moyeux ordinaires; et cependant ces voitures éprouvent dans les marches et dans le tir des secousses bien plus fortes que celles auxquelles sont exposées les voitures de roulage. Un autre exemple, également sanctionné par l'expérience, se trouve dans les grandes voitures dites *Omnibus*. Dans cette entreprise toute Nantaise, il a fallu à cause du peu de largeur de nos ponts réduire les moyeux au minimum de longueur; à peine présentent-ils une saillie de quelques pouces sur la voie, jusqu'ici rien n'indique qu'il soit résulté de cette disposition aucun notable désavantage.

» En résumé, la réduction dans la longueur des petits bouts des moyeux est désirée généralement, et cette mesure ne présente aucun inconvénient de quelque importance; votre commission croit, en conséquence, que la plus grande longueur à donner au moyeu pourrait être réduite à 20 ou 21 pouces, et peut-être même à une moindre dimension; de telle sorte que la saillie des moyeux en dehors de la voie ne fût pas au-delà de 3 à 4 pouces. L'arrêté qui ordonnerait cette réduction, surtout s'il prescrivait, pour les grosses voitures, de remplacer les esses des bouts d'essieux par des écrous encastrés dans les moyeux, ou par toute autre disposition propre à empêcher la saillie des bouts d'essieux, serait accueillie avec reconnaissance par l'opinion publique.

Nantes, le 27 juin 1828.

L. BERTRAND-FOURMAND, C. HAENTJENS, CHAILLOU, *rapporteur*.

---

## MONNAIE EN OR DE TIBÈRE.

Jean Peré, laboureur, demeurant à Vieille-Roche, village d'Asserac, canton d'Herbignac, sous-préfecture de Savenay, a trouvé, au mois de janvier dernier, une monnaie romaine en or, pesant plus qu'une pièce de vingt francs et un peu moins que l'ancien Louis de vingt-quatre francs. Cette pièce, d'une très-belle conservation, porte d'un côté la tête de Tibère avec ces mots autour : TICAESARDIVI AUGFAUGUST, ce qui signifie: *Tiberius Cœsar divi Augusti filius Augustus.* Sur le revers est une femme assise, appuyée d'une main sur un bâton ou sur une pique, et tenant de l'autre une espèce de palme ou de verge. Autour est écrit : PONTIF MAXIM. *Pontifex maximus.* M. Peytavin a bien voulu en tracer la lithographie que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, en prévenant, toutefois, qu'elle n'est que l'empreinte, et qu'il faut supposer les deux côtés tournés en sens contraire. La pièce, elle-même, doit être entre les mains de notre collègue, M. de la Bouchère, et je pense qu'il n'en refuserait pas la vue à celui d'entre vous qui désirerait l'examiner. Les monnaies d'or de Tibère et les médailles



en petit module ne sont point rares. Ce qui m'a porté à vous parler de celle-ci, c'est le lieu où elle a été trouvée, et le revers que je n'ai vu sur aucune autre monnaie du même empereur.

Tibère est né l'an 42, avant notre ère, il a gouverné pendant une année la Gaule Chevelue, *Gallia Comata*, du temps d'Auguste, dont il a été le fils adoptif. Il succéda à Auguste, l'an 14 de notre ère, et mourut l'an 37. Ainsi il y a environ 1800 ans que cette pièce a été frappée. Comment s'est-elle trouvée à Asserac, sur les bords de la Vilaine? Celui qui en a fait la découverte, creusait un égoût pour faire écouler l'eau qui séjournait dans sa maison. C'est à deux pieds de profondeur qu'elle se trouvait. Sa maison est située auprès d'un lieu appelé le *Vieux Château*; mais il ne reste de ce vieux château, que quelques monticules recouverts de terre et entourés d'un fossé qui s'étend de toute part, excepté du côté de la rivière. Le propriétaire de ces ruines, croyant qu'il y avait des trésors enfouis, y a fait faire des fouilles, il y a environ 50 ans. Les habitants du pays rapportent qu'il y trouva des morceaux de roues de char; mais nullement ce qu'il cherchait. Il est vraisemblable que les terres résultant de ces fouilles furent portées dans les environs, et que cette pièce, qui n'est que de la grandeur d'un Louis de vingt francs, ne fut point aperçue. Le hasard l'aura placée dans l'endroit où Jean Peré a creusé son canal.

Quoi qu'il en soit, cela prouve que cette fortification, dont on ne voit presque plus rien, est très-ancienne; peut-être a-t-elle été construite peu de temps après la conquête des Venètes, par César. On trouve, à Ferel, des restes d'un chemin romain qui devait passer à peu de distance de ce vieux château. Ce qui m'étonne, c'est que Ogée, dans son dictionnaire de Bretagne, ne parle point de ce vieux château, et qu'il ne mentionne même pas le village de Vieille-Roche, dans Asserac. Il ne parle que de Vieille-Roche en Arzal. Cela m'avait fait douter de l'existence de ce village; mais je me suis assuré qu'il y avait une Vieille-Roche de ce côté-ci de la Vilaine, qui, quoiqu'à 2 lieues de l'église d'Asserac, appartient cependant à cette paroisse. On l'appelait autrefois Vieille-Roche en Nantes, pour la distinguer de l'autre qu'on nommait Vieille-Roche en Vannes.

Cette pièce de Tibère, trouvée aux environs des ruines de ce vieux château, prouve que l'idée du propriétaire était fondée, et qu'il ferait bien d'y faire de nouvelles recherches.

J. LE BOYER.

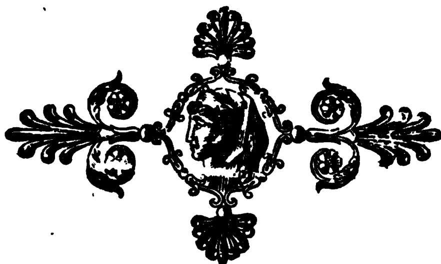


**TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

**JUIN 1828.**

| JOURS DU MOIS. | Phase de la Lune. | MATIN, à sept heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau | Hygr. à chev. | Vents. | SOIR, à trois heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau | Hygr. à chev. | Vents. | ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | | 0,763 | 28 2,3 | + 15 | + 12 | 65 | n. o. | 0,763 | 28 2,3 | +18,6 | + 15 | 60 | n. o. | Nuages, soleil, vent. |
| 2 | | 0,762 | 28,1,9 | +10,2 | + 13 | 65 | s. o. | 0,762 | 28,1,9 | +18,6 | + 15 | 65 | ouest | Nuageux, pluvieux. |
| 3 | | 0,762 | 28,2,9 | + 15 | + 12 | 68 | n. o. | 0,762 | 28,1,9 | +17,5 | + 14 | 66 | s. o. | *Idem* couvert. |
| 4 | ☾ | 0,757 | 27,11,6 | + 15 | + 12 | 65 | sud | 0,752 | 27,9,5 | +17,5 | + 14 | 70 | s. o. | Couvert, pluie, vent, brume. |
| 5 | 11 h. 12' | 0,754 | 27,10,3 | +13,6 | + 11 | 66 | o. s. o. | 0,755 | 27,10,8 | +17,5 | + 14 | 65 | s. o. | Nuageux, vent. |
| 6 | soir. | 0,755 | 27,10,8 | +13,6 | + 11 | 66 | sud | 0,757 | 27,11,6 | +16,2 | + 13 | 65 | o. n. o. | *Idem* pluvieux, soleil. |
| 7 | | 0,760 | 28,1 | +13,6 | + 11 | 60 | n. o. | 0,763 | 28 2,3 | +17,5 | + 14 | 60 | nord | Nuageux, vent. |
| 8 | | 0,763 | 28 2,3 | +12,5 | + 10 | 58 | nord | 0,765 | 28,3,2 | +17,5 | + 14 | 56 | nord | *Idem*, soleil. |
| 9 | | 0,765 | 28,3,2 | +12,5 | + 10 | 55 | n. n. e. | 0,765 | 28,3,2 | +17,5 | + 14 | 55 | n. n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 10 | | 0,765 | 28,3,2 | + 15 | + 12 | 62 | nord | 0,766 | 28,3,6 | + 20 | + 16 | 50 | n. e. | *Idem*, *idem*, calme. |
| 11 | | 0,766 | 28,3,6 | + 15 | + 12 | 65 | n. e. | 0,767 | 28 4 | + 20 | + 16 | 60 | n. e. | *Idem*, brume le matin. |
| 12 | ● | 0,763 | 28,2,3 | + 15 | + 12 | 65 | nord | 0,763 | 28,2,3 | + 20 | + 16 | 60 | n. e. | *Idem*, *idem*, vent. |
| 13 | 11 h. 22' | 0,761 | 28,1,4 | +17,5 | + 14 | 60 | n. e. | 0,759 | 28,0,5 | +21,2 | + 17 | 60 | n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 14 | mat | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 60 | e. n. e. | 0,757 | 27,11,6 | + 25 | + 20 | 54 | s. s. o. | Nuageux, soleil. |
| 15 | | 0,758 | 28 | + 20. | + 16 | 60 | est | 0,757 | 27,11,6 | +23,6 | + 19 | 65 | sud | *Idem*, pluie le matin, vent. |
| 16 | | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | + 18 | 62 | sud | 0,752 | 27 9 5 | +23,6 | + 19 | 60 | e. s. e. | Nuageux, couvert, brumeux. |
| 17 | | 0,747 | 27,7,2 | +18,6 | + 15 | 60 | s. o. | 0,746 | 27,6,8 | +18,6 | + 15 | 60 | s. o | Pluie, grand vent, grêle. |
| 18 | | 0,751 | 27 9 | +17,0 | + 14 | 60 | ouest | 0,756 | 27,11 2 | + 20 | + 16 | 60 | s. o. | Nuageux vent, tonnerre dans la nuit. |
| 19 | | 0,753 | 28 | +18,5 | + 15 | 60 | s. e. | 0,757 | 27,11,6 | +23,6 | + 19 | 68 | sud | *Idem*, calme, soleil, tonnerre dans la nuit. |
| 20 | ☽ | 0,758 | 28 | +17,5 | + 14 | 64 | ouest | 0,758 | 28 | +22,5 | + 18 | 60 | s. e. | *Idem* *idem*. |
| 21 | 3 h. 2' | 0,758 | 28 | +18 6 | + 15 | 62 | s. s. e. | 0,759 | 28,0,5 | +21,2 | + 17 | 64 | ouest | Nuageux, pluvieux, vent. |
| 22 | soir. | 0,759 | 28,0,5 | + 20 | + 16 | 60 | ouest | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 65 | o. s. o. | Nuageux vent. |
| 23 | | 0,759 | 28,0,5 | +16,2 | + 13 | 58 | o. n. o. | 0,761 | 28,1,4 | + 20 | + 16 | 56 | nord | *Idem*, *idem*. |
| 24 | | 0,765 | 28,3,2 | + 15 | + 12 | 55 | n. e. | 0,765 | 28,3,2 | + 20 | + 16 | 54 | n. e. | *Idem*, soleil. |
| 25 | | 0,766 | 28 3,6 | +17,5 | + 14 | 55 | n. e. | 0,766 | 28,3,6 | +23,6 | + 19 | 50 | n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 26 | | 0,767 | 28,4 | +17,5 | + 14 | 56 | n. e. | 0,766 | 28,3 6 | + 25 | + 20 | 50 | n e | *Idem*, *idem*, Ciel levé. |
| 27 | ☉ | 0,752 | 28 1,9 | +18,6 | + 15 | 52 | e. n. e. | 0,758 | 28 | +27,5 | + 22 | 48 | n e | *Idem*, vent. |
| 28 | 3 h. 52' | 0,755 | 27,10,8 | +21,2 | + 17 | 48 | est | 0,755 | 27,10,8 | +28,5 | +23,5 | 48 | est | *Idem*, *idem*. |
| 29 | soir. | 0,754 | 27,10,3 | +23,6 | + 19 | 54 | s. o. | 0,756 | 27,11,2 | +27,5 | + 22 | 48 | s. o. | *Idem*, *idem*. |
| 30 | | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 50 | n. o. | 0,758 | 28 | + 25 | + 20 | 48 | s. s. o. | *Idem*, couvert le matin. |

## *RECAPITULATION jusqu'au 30 Juin 1828.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Baromètre.... | Plus grande élévation | = 28 p 4 lig. | = 0,767 mill. | |
| | Moindre élévation | = 27 » 6,8 | = 0,746 mill. | |
| Thermomètre. | Plus grand degré de chaleur | — 23,5 Réaumur. | — 2,94 centigrades. | |
| | Moindre degré de chaleur | + 10 Réaumur. | + 12,5 centigrades. | |
| Hygromètre à cheveux. | Plus grande humidité | = 70 degrés. | | |
| | Moindre degré | = 48 degrés. | | |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre | | |
|---|---|---|---|---|
| Du N. | 4 | de beaux jours | 22 |
| N.-E. | 7 | de couverts | 8 |
| E. | 3 | de pluie | 6 |
| S.-E. | 1 | de grêle | 1 |
| S. | 4 | de vent | 20 |
| S.-O. | 4 | de gelée | 0 |
| O. | 4 | de tonnerre | 2 |
| N.-O. | 3 | de neige | 0 |
| | | de brouillard | 5 |

Il est tombé $0^m$, 104 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 30.

HUETTE, *Opticien.*

12.e Volume. An 1828. 69.e Livraison.



# LE LYCÉE ARMORICAIN.



## DÉMONSTRATIONS ASTRONOMIQUES.

---

C'est plus qu'un désir, ce doit être un besoin pour toutes les classes de la société de populariser les notions élémentaires de l'astronomie, nécessaires, indispensables pour se rendre raison des phénomènes des corps célestes qui, chaque jour, frappent nos sens, et occupent notre pensée, tels que pour parler le langage ordinaire, le lever et le coucher diurnes du soleil, les hauteurs différentes de cet astre radieux, à diverses périodes fixes de l'année, les phases de la lune qui se succèdent avec tant de mesure dans le cours de chaque mois.

Les éclipses solaires et lunaires. — Le cours apparent des étoiles, si nombreuses dans l'espace infini qu'elles décorent avec tant d'éclat. — Les époques plus ou moins éloignées des apparitions des comètes qui, en grand nombre, révolutent en divers sens autour du soleil, centre commun de leurs mouvements, et qui en règle le cours périodique, ainsi que celui des planètes. — Quelle science plus intéressante, plus sublime et plus digne de captiver l'attention de tout être pensant, d'élever sa raison, d'épurer son intelligence et de moraliser l'espèce humaine, quelle science a plus de droit à être enseignée, à la vue de l'ordre majestueux qui règne entre les corps célestes, liés entre eux par

une subordination réciproque qui maintient depuis tant de siècles l'équilibre entre toutes les parties de l'univers, et son admirable harmonie.

L'astronomie mérite bien d'être considérée comme le traité le plus précis de l'existence de Dieu, de sa toute-puissance qui a ordonné tous les mondes, qui a fixé et conserve les lois de leurs rapports respectifs.

*Cœli enarrant gloriam dei.* -- Les Cieux racontent la gloire de Dieu.

Ce traité est en quelque sorte un *catéchisme* uniforme et invariable, tracé par le doigt de Dieu et ouvert à tous les yeux.

Sous le rapport d'une utilité de tous les temps, quelle science a été plus feconde en résultats, qui ont tant contribué à civiliser et à rapprocher les hommes des différents pays, et surtout à les prémunir contre la superstitieuse ignorance? On lui doit, entre autres bienfaits, la détermination de la figure de la terre, de son étendue, de la position respective des lieux sur sa surface, tant sur les continents que sur les mers; d'où l'exactitude et la précision de la géographie, la sûreté de la navigation, l'extension du commerce, etc. Le calendrier, la chronologie en dérivent encore. Que de titres pour mériter d'occuper une place dans le plan d'une éducation essentiellement sociale?

Nous aurons l'attention de ne prendre pour sujet de notre étude élémentaire que la nomenclature et la distinction des corps célestes les plus en rapport avec notre globe, que la description régulière de leurs phénomènes, la recherche et la démonstration de leurs causes, et de présenter l'ensemble méthodique des notions les plus simples qu'il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui; telle que la succession régulière et alternative du jour à la nuit, et de la nuit au jour; celle de la différence de longueur des jours et des nuits et des hauteurs méridiennes observées dans le cours de chaque année ainsi que des degrés de chaleurs. — La cause des éclipses qu'on peut annoncer plusieurs années d'avance en désignant le jour, l'heure, le lieu fixe dans l'espace et la durée. - La détermination des latitudes et longitudes, si essentielle

aux navigateurs pour reconnaître sur l'océan leur position de chaque jour.

Nous devons renoncer, comme étant au-dessus de nos moyens, à ce que l'astronomie transcendante a de trop compliqué et de plus épineux, et dont la démonstration n'appartient qu'aux savants du premier ordre.

Notre étude, telle que nous nous la sommes prescrite, procurera un ensemble de notions suffisantes pour compléter l'éducation.

Nous rendrons nos démonstrations assez claires et précises pour que la chose à démontrer, soit bien comprise sans fatiguer l'attention.

La seule lecture des livres publiés récemment sur cette science avec l'assurance d'en rendre l'étude très-facile, et d'en élaguer toute difficulté, sera toujours insuffisante, pour donner des connaissances durables : il faut d'abord commencer par des démonstrations élémentaires et raisonnées, pour rendre la lecture profitable.

L'astronomie élémentaire étant une science d'observation, notre méthode de démonstrations faites à l'aide de notre système solaire mis sous les yeux, et des procédés d'une exécution facile, se rapprochera en quelque sorte de l'observation.

Notre système figuré, sur une plus grande échelle que la sphère de Copernic, habituellement usitée dans quelques écoles particulières, rendra nos démonstrations plus expressives.

Nous ne parlerons de la sphère de Ptolomée, que pour blâmer l'usage qu'on peut en faire dans l'intention d'instruire, puisqu'avec elle l'instituteur qui la préfère encore, se plaît à décrire des apparences qui ne donnent que des notions fausses, et ne propagent que des erreurs. Tenir la sphère de Ptolomée, c'est avoir la preuve en main.

DARBEFEUILLE.



# LE PÉAGE DU SÉMÉLON.

## VEILLÉE BRETONNE.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1364, sur le chemin étroit et inégal tracé par la corvée de Rennes à la baronnie de Châteaubriand, quelques hommes d'armes, au petit pas de leurs chevaux, bardés de fer comme eux, s'avançaient, accompagnés de leurs écuyers, pages et coustilliers, ainsi qu'on appelait l'entourage indispensable des guerriers d'alors. Un homme d'armes en valait six. — Par Saint-Armel ! s'écria l'un d'eux, rompant le silence qu'ils observaient depuis long-temps, cette malheureuse guerre n'a laissé que des landes dans notre Bretagne. Pas un brin de chaume de la moisson dernière : nos champs en friche ne savent plus pousser de blé. — Depuis vingt-trois ans, reprit celui qui trottait à ses côtés, ils sont abreuvés de sang breton. — Vous pouvez ajouter Anglais, Français et Génois, notre cheftaine; car Dieu sait où Messeigneurs de Blois et de Montfort n'ont pas cherché des alliés pour déchirer le pays qu'ils se disputaient. — Grâce à Dieu et à la bonne épée du fils de la vaillante comtesse de Montfort, Auray a vu terminer cette sanglante querelle, et Monseigneur de Blois, Dieu veuille avoir son âme ! a laissé à son ennemi la couronne ducale toute baignée du sang de ses vassaux. — Il est allé là haut recevoir celle qu'ont méritée ses vertus. — Il les oubliait étrangement quelquefois. — Que dites-vous, M.e Gaudin, du jour où il fit massacrer les habitants de Quimper ? — De nombreuses austérités ont témoigné depuis de son repentir pour les cruautés où l'entraîna cette malheureuse guerre. — Quel aveuglement étrange lui fit encore négliger les avis du ciel le jour de la bataille d'Auray, la dernière qu'il perdra désormais ? La veille, un songe semble lui présager son

malheur, et le jour du combat, quelques instants avant, son lévrier, si fidèle à le suivre, le quitte, passe à l'ennemi et s'en va caresser Monseigneur de Montfort, comme pour le saluer duc de Bretagne. Après de tels avertissements, M. Saint-Yves lui-même ne m'eut pas fait combattre. C'était aussi ce que conseillait messire Bertrand Duguesclin, bon compagnon en fait d'armes. Ces avertissements, qu'il a sans doute eu tort de négliger, sont une preuve de l'intérêt que le ciel prenait à sa cause. Aussi, n'est-il déjà bruit que de poursuivre en cour de Rome la canonisation de ce bon prince. — On dit que maître Baudry a été grassement payé pour aller témoigner de la sainteté du feu duc et rapporter un grand nombre de miracles qu'il lui a vu opérer dès sa jeunesse. — Ce sera un saint protecteur de plus pour la Bretagne. Que celui-là du moins nous préserve de la guerre. — Paix donc! vous parlez comme un homme qui oublie qu'il a de la barbe au menton. Croyez-vous que la veuve de Monseigneur de Blois renonce, sans coup férir, à son héritage? — Il le faudra bien. Jeanne de Penthièvre n'est pas l'héroïque Jeanne de Montfort, pour combattre à outrance, à défaut du feu duc, et la France abandonnera une alliée trop onéreuse. — La paix n'est pas signée. — Ayons bon espoir; les conférences vont s'ouvrir à Rennes. Jean de Craon, l'archevêque de Reims, le sire de Craon, son cousin, et Pierre Le Meingre, autrement dit le fameux maréchal Boucicaut, sont nommés commissaires et envoyés par le Roi de France, près de Monseigneur de Montfort, pour traiter de la paix. Or, vous connaissez le proverbe:

> Par trop vaut mieux en un assaut
> Saintré, que ne fait Boucicaut;
> Aussi vaut mieux en un traité
> Boucicaut, que ne fait Saintré.

Seigneurs et vassaux, bourgeois des villes et des campagnes, tous sont lassés de la guerre. — Ils la recommenceraient plutôt pour avoir la paix. — Cette fois, du moins, notre sang serait versé pour un bon motif. — Il ne sera pas nécessaire; tous les gens de guerre seront bientôt congédiés. — Oui, quand Mgr. de Montfort aura réduit les villes et châteaux qui tiennent encore

pour Mgr. de Blois. On dit qu'il va marcher à Jugon et de là à Dinan. — Ce sera pour lui l'affaire de quelques jours, et de nouveaux détachements de Bretons vont accourir de tous côtés à son armée pour remplacer ceux qui ont fait leur temps, et vont, comme nous, rentrer dans leurs foyers. La plupart, grâce à leurs priviléges, ne sont tenus qu'à un mois de service sous la bannière de leur seigneur. — Et ce mois, beaucoup l'ont fini, sans que leurs priviléges aient pu les en garantir, le jour de la terrible bataille d'Auray. — Espérons que ce seront les derniers que, d'ici long-temps, jamais bataille en Bretagne enlevera à leur famille. Le laboureur ne craignant plus pour ses champs, y ramènera la charrue, et la saison prochaine aura déjà effacé bien des pertes. — J'aime comme vous à rêver la fin de nos peines; mais fût-il vrai que nous n'eussions plus à tirer l'épée pour Messeigneurs de Blois ou de Monfort, qui sait si nous n'aurons pas à en faire usage pour notre défense particulière contre ces hordes d'aventuriers, qui, devenus aujourd'hui inutiles aux deux partis auxquels ils s'étaient vendus, vont s'épandre, comme une nuée d'oiseaux de proie, sur le pays qu'ils sont habitués à ravager. — Nos épées ne sont pas encore rouillées dans le fourreau, et ils sentiront ce qu'elles pèsent s'ils s'avisent de vouloir vivre à nos dépens. Qu'ils aillent louer leurs bras au Roi de France; il a encore des Anglais à chasser de son Royaume. — Dieu veuille qu'ils nous quittent sans nous faire d'adieux! Nous avons payé assez cher la victoire d'Auray, et la Bretagne a perdu là de vaillants hommes dans tous les partis. — Il nous reste Clisson et Duguesclin. — Oui, mais le premier attestera toute sa vie, par l'absence d'un de ses yeux, combien fût terrible cette journée pour l'élite de la noblesse Bretonne; le second n'a dû la vie qu'à l'Anglais Chandos, l'allié de M.gr de Montfort, aux mains duquel il a remis son épée brisée. — Ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive à Messire Bertrand. — Le voilà prisonnier à Niort, en Poitou, pour quelque temps; car on dit que Messire Chandos va l'emmener dans sa capitainerie, par ordre de Mgr. de Monfort, avec d'autres vaincus. Le Roi de France et les seigneurs Bretons sauront bien trouver des écus pour le tirer de

là, et qui sait si, comme un certain Anglais lui en a donné l'exemple aux environs de Bécherel, il ne paiera pas quelque jour sa rançon en faisant le vainqueur prisonnier à son tour. — C'est la bonne manière. Il en coûta plus cher aux vassaux de sire de Rougé, Mgr. Bonabes IV, notre suzerain, lorsqu'il fut, à la suite du Roi Jean, perdre sa liberté à la bataille de Poitiers. — Il eut mieux fait de rester à commander et protéger ses vassaux. — Oubliez-vous que c'est depuis cette époque que nos sires de Rougé sont vicomtes de la Guerche; c'est, il me semble, un assez beau dédommagement de la rançon payée à ces maudits Anglais, qu'on rencontre partout en France et dans notre duché de Bretagne. — Oui, la puissance des sires de Rougé en a été augmentée, mais le bonheur et l'aisance de leurs vassaux n'en ont pas moins été diminués. — Nos biens et nos vies ne sont-ils pas à eux ? — On commence à en douter aujourd'hui : nous ne sommes plus taillables à merci. Le devoir féodal une fois rempli envers le seigneur de qui nous relevons, pourvu que notre pain soit cuit à son four, que notre cidre soit fait à son pressoir, qu'enfin nous payions la taille et la dîme exactement, que nous nous acquittions de la corvée et des autres services dont nous sommes tenus, on ne peut plus rien nous demander. Les bourgeois des villes nous ont montré l'exemple, on finira par ne plus voir nulle part de serfs, d'hommes de corps ni de main morte; on nous vendra aussi quelques bonnes franchises. — Si l'on nous laisse de quoi les payer. — Patience ! on aura besoin de nous.

Pendant que ces deux guerriers du XIV.[e] siècle discouraient ainsi sur les affaires du temps, le jeune écuyer de l'un d'eux suivait machinalement, emporté par son cheval qu'il ne dirigeait plus, et semblait se complaire dans une profonde rêverie. Au milieu des landes arides ou des champs dévastés qu'ils traversaient, une espèce de mirage retraçait à son imagination la fraîcheur de la vallée qui l'avait vu naître, cette pauvre cabane où sa mère l'attendait.... seule peut-être.... Non, près d'elle il voyait une jeune fille au svelte corsage, aux fraîches couleurs, l'innocente, la bonne Alice; la compagne des jeux de son enfance, dont il

retrouvait l'image dans tous ses souvenirs. Assises à ses côtés, leur regard attaché sur le sien, avec quelle émotion elles écoutaient le récit des dangers qu'il avait courus, et lui répétaient les craintes qu'elles avaient éprouvées pendant son absence. Oh! alors rien ne pourrait plus le séparer d'elles. Alice, en rougissant..... — Ici son doux rêve fut brusquement interrompu par une main pesante, armée d'un gantelet de fer, qui, tombant sur son épaule, le fit tressaillir et ressaisir la bride de son cheval. Eh bien! Yvon, à quoi rêves-tu? lui dit celui qui venait de l'éveiller; à tes amours, je gage; après le combat, c'est permis. Nous approchons des lieux qu'habite sans doute ta belle amie. — Les voilà! s'écria Yvon avec enthousiasme. En effet, le soleil, suspendu au bord de l'horizon, éclairait de ses derniers feux le sommet d'une tour dans le lointain. — Ces amants ont des yeux qui perceraient un mur, dit l'homme d'armes en ouvrant sa visière. C'est ma foi la tour du Sémelon, le péage des nobles châtelains de Rougé. — Au galop, mes amis! s'écria le jeune homme en pressant sa monture de toute la force de ses talons, dans un mouvement d'impatience involontaire. — Non pas, s'il vous plait, sire écuyer. Qui vous a nommé notre cheftaine? N'ai-je plus le droit de commander ici? Nous ne sommes pas amoureux nous, et n'avons pas envie d'essouffler nos chevaux. Un peu moins d'ardeur, jeune homme! Trottez à mes côtés, là, réglez votre pas sur celui de mon pauvre bidet. Maintenant causons de ce qui t'intéresse, mon garçon, cela calmera ton impatience. Tu vas donc cesser d'être mon écuyer, et percevoir, pour le sire de Rougé, ses droits de péage au pont du Sémelon? — C'est ce que m'a promis Monseigneur avant mon départ. Sans cela, puis-je espérer d'épouser Alice? — Ah! elle se nomme Alice. Jolie fille, sur ma foi! — Et bonne! — Comme est toujours la belle amie qui possède notre cœur. Tu ne crains pas que l'absence....? — Fi! mon maître! à moi ces vilaines pensées. — Il est vrai que tu n'as pas laissé de rivaux derrière. Nous sommes tous partis, il y a un mois, pour l'ost de Monseigneur de Montfort, à l'exception de ceux qui ne pouvaient endosser la cuirasse ou porter le marteau et la hache

d'armes ; grâce à Messeigneurs de Blois et de Montfort, tu la retrouveras fidèle. — Maître, ne plaisantez pas ainsi, répliqua vivement le jeune écuyer. — Oh ! oh ! Voudrais-tu rompre une lance, par hasard ? Nos cuirasses ne sont pas du même acier. — Yvon ne répondit plus rien. Son interlocuteur continua en vain de le poursuivre de ses sarcasmes. — Le jeune écuyer retomba dans sa douce rêverie jusqu'au moment où, descendant dans une vallée, ils arrivèrent à un petit pont de pierres jeté sur un ruisseau étroit qu'on nommait alors le Sémélon (1). Une vieille tradition du pays, consignée dans une ballade, disait qu'un saint ermite du Mélon auprès d'Auray avait, aux premiers temps du christianisme, quitté sa montagne pour venir fonder, à la prière d'un seigneur des environs, la chapelle du village, qui s'élevait sur les bords du ruisseau, et dont les sires de Rougé avaient dans la suite fait une trève de leur église. Aux deux extrémités du pont étaient plantés deux poteaux de granit, au haut desquels, sur une pierre plate de même nature et posée en croix, on lisait :

*Toutes personnes allant par le pays, à cheval, à fraing et à selle, qui ont trousse derrière eux ou portent à col, doivent chacune un denier.*

*Paieront en gambades les farceurs, en sauts les sauteurs, en chansons les chanteurs.*

*Passeront et repasseront gratuitement les chanoines, les clercs, les chantres et les enfants de chœur.*

*Auront grâce les poures gens et seront chargés de prier pour Monseigneur.*

Au milieu du pont une porte massive s'ouvrait ou se fermait à volonté, selon que le droit avait été acquitté ou non. Sur une éminence de quelques toises, au bord du ruisseau, du côté du village, s'élevait une tour crénelée qui dominait le pont et servait d'asile aux vassaux en cas d'attaque ; chose assez fréquente dans ces temps de guerre civile.

---

(1) On l'a depuis nommé ruisseau du *Bruc*, et sur quelques cartes géographiques le Somnon. Peut-être ces dénominations, dont nous n'avons pu découvrir l'origine, sont-elles nées de circonstances semblables à celles qui sont consacrées par la tradition dont nous avons fait usage.

Les hommes d'armes du sire de Rougé étaient entrés dans la tour pour s'y rafraîchir, eux et leurs montures. Le jeune écuyer avait disparu en sortant du pont; son cheval était attaché à la porte d'une maisonnette, entourée d'un petit enclos cultivé avec soin. C'était la demeure de sa mère; il était dans ses bras. — Cher Yvonnet, disait la vieille femme en l'embrassant à chaque instant, te voilà donc enfin de retour! Que de fois, le soir, assise à notre porte, j'ai tremblé en suivant des yeux une étoile qui filait, ou bouché mes oreilles de mes deux mains au cri de la chouette. Je croyais voir partout l'annonce d'un malheur qui, grâce au ciel, ne m'était pas réservé. J'ai promis une messe au bon Saint-Armel; nous irons ensemble regrâtier Dieu de ton heureux retour. -- Ma bonne mère! et Alice! -- Oh! toujours digne de toi! que de soins elle a eus de ta pauvre mère pendant ton absence. Ce petit enclos! c'est elle qui l'a si bien soigné. Hier soir encore elle me quitta bien tard; nous parlions de toi. Elle me disait que bientôt sans doute la guerre finirait, que tu reviendrais.... Cependant elle était triste.... Pauvre jeune fille! et c'était elle qui me consolait. Peut-être aussi que ma propre inquiétude me la faisait voir ainsi. Oh! si nous avions su qu'aujourd'hui.... -- Ma mère, permettez que je coure. -- Va, mon Yvon, tu vas la rendre heureuse. -- Pauvres enfants! Mais écoute, mon Yvonnet, prends garde de choquer le père de ton Alice en lui annonçant trop brusquement la mort de Mgr. de Blois. C'était son prince chéri, et tu sais qu'il osa toujours blâmer notre noble sire de Rougé, Monseigneur Bonabes IV, lorsque.... -- Grâce, grâce, ma bonne mère, je sais tout cela; je cours trouver Alice.

Yvon s'élance dehors, et la bonne femme murmurait encore quelques mots de recommandation, lorsque le jeune homme se précipita dans la maison de sa bien-aimée. Incapable de proférer d'autre parole que le nom de celle qui occupe toutes les facultés de son âme: Alice! dit-il, et son regard rapide a parcouru tous les coins de l'appartement. Une femme âgée, assise sur une escabelle au fond d'un immense foyer, détourne la tête et pousse un cri: Yvon, toi ici! où est mon

fils ? — A la tour, et Alice ? — Alice !.... La bonne mère s'arrête un instant interdite, et le regard humide; mais bientôt passant sa main sur ses yeux elle reprend avec plus de vivacité : la guerre est donc finie ! Dieu soit loué ! mais mon fils, mon Olivier, pourquoi n'est-il pas avec toi ? — Je l'ai devancé ; mais où est Alice? —Alice !... hélas !... ô mon Olivier, tu vas nous consoler ton pauvre père et moi. — Par Saint-Armel ! s'écria le jeune homme en saisissant le bras de la vieille femme, quel malheur avez-vous à m'annoncer? qu'est devenue votre fille ? — Disparue... de ce matin... furent les seuls mots que la pauvre mère laissa échapper à travers ses sanglots. — Quand ? comment ? de quel côté ? Ces questions mille fois répétées n'obtinrent que des larmes pour réponse. — Où est son père ? ajouta enfin avec lenteur le malheureux Yvon, plongé dans un abattement subit qui succéda aux premiers transports. — Au château de notre redouté Seigneur, pour implorer assistance. — Mais le coupable! le coupable! en prononçant ces mots les regards du jeune homme se sont enflammés ; il a repris son énergie, et vole vers la tour. — Les plaisanteries de l'homme d'armes dont il est l'écuyer reviennent frapper sa mémoire ; les moindres traits lui semblent dirigés avec intention ; il les tourne et retourne dans la blessure qu'ils ont faite à son cœur ; ce ne sont plus de simples soupçons qu'ils font naître, ce sont des convictions. Voilà le ravisseur ! il a employé la main de quelqu'agent secret ! c'est là le vrai coupable ! il marchait avec rapidité. — Quel air sombre, M.e Yvon ? s'écria soudain, près de lui, une voix qui le tira de sa rêverie. — C'est toi Olivier ! ta sœur... — Je sais tout, on m'a instruit à la tour. — Ta hache-d'armes n'a pas terrassé le coupable ? — Il n'est pas qui tu crois. Comme toi je me suis laissé emporter par mes premiers soupçons ; ils étaient injustes. Aussi étonné, aussi indigné que nous de ce triste événement, notre loyal chefstaine nous offre, avant de nous séparer, de faire une battue dans le pays, avec l'autorisation du sire de Rougé. Cette proposition est-elle d'un coupable? — Nous verrons comme il se conduira, dit Yvon, et il murmura entre ses dents : nouvelle ruse peut-être ! — L'un de nous est allé en députation au château. — Ton

père y est. — Nous partirons dans un instant ; je cours embrasser ma mère. Va chercher ton bidet, et rends-toi à la tour. — Je brûle d'y être. — Pas d'imprudence, Yvon !

Les deux jeunes gens se séparent. Olivier rentre chez sa mère. Son air pâle, ses regards agités inquiètent la vieille femme. — Eh bien ! Yvon, que s'est-il donc passé ? — Comment, ignoriez-vous, ma mère ?..... — Hélas ! je ne sors plus que bien rarement, pour aller à l'église. Alice seule m'apportait chaque jour les nouvelles du château pour me distraire. — Alice ne vous en apportera plus. Elle a disparu.... ce matin. — Sainte Vierge ! que dit-il là ? pauvre jeune fille ! et sait-on ?.... — Rien. — Quoi ! — Pas un mot. O Alice ! — Bon Saint-Armel ! dit la bonne femme en se signant, mes pressentiments ne m'avaient pas trompée. — Quoi ! vous sauriez quelque chose ? reprit Yvon avec vivacité; parlez, parlez, je vous en conjure. — Je lui avais toujours bien dit : Alice, ma chère enfant, ne vas donc point ainsi rêver de si grand matin sur les bords humides de ce ruisseau ! cela n'est pas sain. Je ne voulais pas tout lui dire ; et puis cela nourrissait sa tristesse ; car depuis ton départ..... Depuis mon départ.... , chère Alice ! ma mère, après ? — Il t'arrivera malheur, lui disais-je ; car elle continua, malgré mes remontrances : il ne faut pas braver la présence des esprits. Je ne dis pas qu'il y en ait dans ce pays ; je n'affirme rien ; mais je me défie, moi, de ces apparitions dont on parle depuis quelques temps. Tantôt le gardien de la tour a vu un chevalier armé de pied en cap rôdant dans l'ombre à travers les broussailles ; tantôt, aux premières lueurs du jour, une châtelaine imposante paraissant tout à coup, puis s'éloignant peu à peu, souriant de loin ; sa robe blanche voltigeant au détour d'un buisson et s'effaçant comme une ombre ; je dis que cela n'annonce rien de bon. Faut-il que ma pauvre Alice !.... Eh bien ! Yvon, à quoi rêves-tu donc ? tu ne m'écoutes pas. — Ma mère, vous dites que depuis mon départ elle allait tous les matins sur les bords du Sémélon ? Oui, pour son malheur et le nôtre. — Ayez bon courage ; c'est au moins un indice. — Que veux-tu espérer, pauvre enfant, si elle a été

enlevée par quelque fée maline ? — Au moins ne me désespérez pas. Ah ! bientôt je pars avec mes compagnons d'armes. Nous ne nous arrêterons point que nous n'ayons fouillé tous les domaines du sire de Rougé, et nous irons tous, sans ôter nos hauberts, le supplier de faire porter nos réclamations, par son hérault aux seigneurs voisins, si nos recherches ici sont inutiles. Les ravisseurs ne peuvent être si loin ! — Pauvre Yvon, dit la bonne femme en jetant un regard inquiet autour d'elle, qui sait s'ils ne vous entendent pas ? mais que le ciel vous conduise, mes enfants ; de la prudence surtout ! — Soyez tranquille, ma mère, priez pour nous.

Il s'élance sur son cheval, et part au galop. Ses regards, en arrivant à la tour, tombent sur celui qu'il a soupçonné, et qui l'attend appuyé sur le seuil de la porte avec un air d'insouciance dédaigneuse : oh ! oh ! dit-il, quels regards courroucés ! Heureusement ils sont trop jeunes pour me faire peur. Mais, par Saint Armel ! je n'entends pas que ma loyauté d'homme d'armes soit soupçonnée, je ne dis pas qu'à la guerre quelquefois... Parce qu'il y a des circonstances.... mais, par Saint-Yves ! en temps de paix, dans mon pays, envers un bréton, moi, commettre un rapt, en apostant des lâches pour l'exécuter à mon profit quand j'étais à 50 lieues ! celui qui dit cela en a menti par son gosier, et ma bonne épée à deux mains le lui prouvera. En proférant ces mots le guerrier s'était animé par degré, et son visage prit une expression de noble fierté, à laquelle ne put résister le jeune écuyer. — Il suffit, dit-il, loyal cheftaine, je n'ai plus de soupçons. — N'en parlons plus, dit le vieux guerrier ; ces amants ! ça déraisonne pour un rien. — Pour un rien ! mon maître !..... Allons ! allons ! il va encore prendre la mouche. Il s'agit bien de bavarder, sur ma foi ! Par Saint-Jean ! marchons.... ta belle amie fait du chemin pendant que nous causons. Tout notre monde est-il réuni ? Allons, enfants, en route ! la lance au poing ! mais quelle direction prendrons-nous d'abord ? — La rive du Sémélon, j'ai des raisons de croire.... — C'est juste. C'est à toi de diriger l'expédition. C'est ton affaire, mon jeune compagnon. Nous

distribuerons des coups de lance, de hache ou d'épée, au choix, nous autres, s'il en est besoin.

En causant ainsi ils descendent sur le bord du ruisseau, le cotoient ou s'en écartent avec le sentier qu'ils suivent, et disparaissent bientôt entre les grands saules touffus qui bordent la prairie.

Non loin de là, sur la lisière de la forêt de Teillai, ou *Taillis*, étymologie que semble indiquer la forme du mot, quelques hommes, couverts de casaques matelassées, et armés d'arbalètes, erraient çà et là, avec précaution, rentrant sous le feuillage au moindre bruit, et revenant à chaque instant jeter au loin des regards impatients sur la plaine déserte. — Ils ne viendront pas aujourd'hui, dit l'un d'eux avec humeur. — Les imbécilles se sont égarés. — Ou plutôt les francs coquins auront trouvé quelque bonne aubaine en route, et nous auront oubliés. Je gage qu'ils vont nous arriver chargés de butin, dont nous n'aurons pas notre part. — Eh bien ! si de notre côté nous laissions-là le rendez-vous pour.....? — Et quelle entreprise veux-tu tenter avec si peu de monde ? Penses-tu enlever, toi seul, le château du sire de Rougé ? Ce serait-là un bon coup. Allons, camarades, la ruse à défaut de la force ; nos bras sont à ton service : quant à mon imaginative, néant. Nous connaissons le pays, depuis 20 ans que nous le parcourons, trouve quelque bonne ruse de guerre. Notre existence dépend désormais de ces moyens-là, Puisque Messeigneurs de Blois et de Montfort n'ont plus besoin de nous ; et qu'ils nous congédient après nous avoir attirés de si loin, il faut qu'eux ou leurs vassaux paient les frais de route ou que quelqu'autre prenne nos arbalètes à sa solde. Sinon, réunis sous un chef intrépide, nous renouvellerons aux environs d'Orléans les exploits du fameux Riewan, le Gallois, sous Conan le Petit, et notre enseigne portera pour devise : amis de Dieu, ennemis de tout le monde. Eh bien ! Raufl, tu ne réponds pas. Allons ! songe creux, tu me laisses discourir, comme une femme ou un moine, quand il s'agit de trouver un souper et un abri pour cette nuit. — Un instant, Karl, je combinais mon plan d'attaque. Suivez-moi à quelque distance, vous autres, avec précaution, et soyez à mes côtés au premier cri.

Nous prenons la tour du Sémélon, les vilains du bourg nous apportent leur souper ; nous imposons une forte contribution, et demain au point du jour nous rejoignons nos camarades avec notre butin, qui vaudra bien le leur, peut-être. — Et ils ne seront pas seuls à rire. Bien trouvé ! marchons. — Un moment donc ! laissez-moi prendre le devant pour examiner si l'ennemi est sur ses gardes. — Halte ! je crois qu'il vient à notre rencontre. Voyez-vous ce tourbillon de poussière ? Entendez-vous ce bruit de pas précipités ? — Par tous les diables ! ce sont eux. — Qui ? les hommes d'armes de Sire de Rougé ! — Arrière, camarades. Dans la forêt ! sauve qui peut ! arrête poltron ; ce sont les nôtres qui viennent nous enlever la gloire de l'entreprise que je me suis donné la peine de méditer, ils ne sont pas seuls, sur ma foi ! des prisonniers ! un chariot chargé ! une femme !..... jeune, je gage, et jolie peut-être. C'est encore pour le capitaine cette rançon-là. — Chut ! le voici. — Je ne crains pas qu'il m'entende. Salut très-humble, mon capitaine ! voyez, nous avons suivi vos ordres, nous étions au rendez-vous les premiers. — Bien ! camarades ; avant de nous reposer, cherchons un gîte pour cette nuit. Il en est temps, qu'en dites-vous ? cela vaudra mieux que de dormir dans cette forêt, étendus sur la terre, ou perchés sur les arbres comme des linots. Nous ne sommes pas en nombre pour aller demander l'hospitalité au sire de Rougé. Ses murailles sont trop fortes. Mais du moins il nous hébergera dans sa tour du Sémélon, et ses vilains nous céderont leurs lits. — J'allais vous le proposer, mon habile capitaine, s'empressa de dire Karl. — Tais-toi et marchons. A mes côtés, ici Karl ; tu n'as pas besoin d'aller examiner cette jeune fille ; je te dirai qui c'est. — Au diable ! murmura Karl entre ses dents, et il suivit en silence. Chemin faisant, le capitaine lui donne des ordres à voix basse, et bientôt Karl se détache de la troupe, il la devance, et disparaît, pendant que ses camarades ralentissent progressivement leur marche et s'arrêtent derrière un talus qui les cache presqu'entièrement.

Karl arrive à la tour du Sémélon ; il demande le chef des hommes-d'armes. Absent, lui répond le vieux

gardien, et Karl sourit. Je veux dire pas loin, reprend le gardien; que lui demandez-vous? L'hospitalité, reprend Karl, pour moi et mes camarades; nous sommes tous sergents et valets du baron de Châteaubriand, qui regagnons nos villages après la guerre. Vous savez.... — Oui, grâce à Dieu, elle est terminée. Vous nous conterez cela en buvant un verre de bon cidre. Soyez les bien venus, mon brave, vous et les vôtres; vous nous servirez de garnison pour cette nuit. Il n'y a qu'un instant j'aurais été bien embarrassé où vous loger ici, parce que les hommes-d'armes du Sire de Rougé sont aussi arrivés; mais ils sont déjà à travers champs avec mes compagnons, et Dieu sait quand ils rentreront; ils m'ont du moins souhaité le bonsoir en me recommandant d'aller chercher de l'aide au village, pour remplacer mes compagnons, qu'ils ont emmenés, et de m'enfermer ensuite dans la tour bien soigneusement, car on craint qu'il n'y ait déjà des routiers dans le pays; c'est ce que j'allais faire quand vous êtes arrivé, cela m'en dispense. — Oui, mon vieux, nous ferons sentinelle, et quand nous serons avec vous, je défie bien routiers, brabançons et cotereaux, comme vous voudrez les appeler, d'approcher de plus d'une lieue; mais vos compagnons sont-ils donc à la recherche de ces misérables pillards? — Ils courent après une jouvencelle qui s'est envolée ce matin. — Et c'est pour cela qu'ils rêvent aux cotereaux, les braves gens! Si les coteraux vous eussent fait une visite, ils ne se seraient pas contentés d'enlever une jeune fille; d'ailleurs, je vous dirai peut-être des nouvelles de cette jeune fille, moi. — Le gardien se mit à rire d'un air de défiance; je ne crois pas, dit-il, les vivants ne viennent point de ce pays-là, et si je savais que vous en vinssiez, par Saint-Armel, mon bon patron, vous ne coucheriez pas dans la tour. — Allons, père Saint-Armel, rassurez-vous, dit Karl en s'efforçant de sourire, je ne suis pas un esprit. — Bien vous en prendra, dit le bonhomme en hochant de la tête. — Je vais chercher mes camarades à deux pas d'ici et leur dire qu'ils seront bien reçus. A bientôt, bon père! Karl, en parlant ainsi, s'éloigne, et le vieillard, tout en marmotant entre ses dents,

un rire.... pas naturel... et quelques mots sans suite, ferme, barricade sa porte, et va se mettre en embuscade à l'une des meurtrières.

Karl ramène ses compagnons. Étonné de voir la porte fermée, il se croit dans un piége. Misérable! qu'as-tu fait, dit le capitaine en brandissant une longue flèche sur sa tête? — Grâce, mon capitaine, s'écria Karl en détournant avec sa main l'arme redoutable, dont le fer mouillé de salive était alors regardé comme empoisonné; je ne conçois rien moi-même à cette aventure; ce n'est peut-être qu'une méprise, et il appelle de toutes ses forces : père Armel, père Armel, ouvrez, ouvrez donc, nous voici. — Le père Armel, dans l'embrâsure de sa meurtrière, avance un pied, retire l'autre, se décide enfin à regarder, et se dit tout bas : ils n'ont pourtant pas l'air de sorciers, ces gens-là; et puis si c'en était vraiment, à quoi serviraient toutes les portes, toutes les armes du monde. J'aimerais bien à voir pourtant si une flèche entrerait dans ces casques de cuir et traverserait ces casaques. Oh! si Paul, le bon tireur, était ici!..... — Pendant qu'il délibère, Karl, ennuyé d'appeler frappe avec sa hache dans la porte; il est bientôt imité par tous ses compagnons. — Messires! s'écrie le bonhomme effrayé, n'enfoncez pas la porte. Patience! je suis à vous; mais sa voix se perd au milieu du vacarme et des cris des assaillants. Quelques femmes, quelques enfants, deux ou trois vieillards, attirés par le bruit, se montrent de loin, considèrent un instant cette scène avec des yeux inquiets, et rentrent effrayés dans leurs cabanes. Enfin la porte cède, ouverte par le gardien, qui, aussitôt lié, garotté, se voit ravir ses clefs, et jeter dans un caveau humide, voisin des fondements de la tour, et qui servait de prison à ceux que condamnait la justice du seigneur. Mon bon ange m'avait averti, murmurait le vieillard; malheureux, j'ai ouvert aux routiers. Saint-Armel me soit en aide!

Les vainqueurs, après avoir fait dans l'intérieur leurs dispositions de défense, envoient un certain nombre des leurs piller le village : en un instant toutes les maisons sont envahies; tout ce qu'elles

contiennent est chargé sur des charrettes. Parmi les bestiaux, suivent attachés deux à deux les vieillards, les femmes, les enfants; tout est entassé dans la tour.

Un petit berger pourtant s'est échappé à travers champs; égaré par la peur, il court si bien qu'il va, au bout d'une demi-heure, donner tête baissée, et sans reconnaître personne, au milieu de la troupe dirigée par Yvon. Effrayé pourtant de se voir entouré de gens armés, il se croit prisonnier, se jette à genoux en criant : pitié! pitié! Messires! sans vouloir rien entendre. Enfin Yvon le pinçant à l'oreille : te tairas-tu, lui dit-il, petit criard? tu ne vois pas qui nous sommes. Es-tu devenu fou, petit Jehan? — Non, mon bon sire; mais j'ai si peur de ces vilains archers qui ont tout pillé le village et se sont enfermés dans la tour avec tous vos biens. — Quoi! dit le chef de la troupe, nous sommes déjà victimes de ses misérables aventuriers qui nous ont tant fait de mal dans tous les partis, qu'ils aient suivi la bannière de Blois ou celle de Montfort. Allons, amis, en avant! courons les déloger. Dormiront-ils tranquilles dans nos lits! — Alice! dit tout bas en soupirant Yvon, et il suit son chef d'un air consterné.

Pendant que les compagnons d'Yvon franchissent, avec toute la rapidité que permet leur pesante armure, l'espace qui les sépare du pont du Sémélon, les aventuriers, logés dans la tour, noient dans des flots de cidre leur force et leur raison. Ils boivent à la santé de la garnison absente, quand, tout à coup, l'homme qui faisait la *guaite* au haut de la tour pousse le cri d'alerte. Tout le monde est sur pied ou cherche à s'y mettre. Déjà Yvon et ses compagnons enveloppent de toutes parts les assiégés. Une grêle de traits vole des deux côtés, et plus d'une cotte de maille est déjà teinte de sang. Soudain Alice, poussée avec violence, se présente dans une embrâsure aux regards d'Yvon, à l'instant où il cherchait à y diriger une flèche. Sa main tremble, s'arrête et retombe. Aussitôt il crie à ses camarades de cesser de combattre. Le chef en avait déjà donné l'ordre. Chaque meurtrière était fermée par une victime, derrière laquelle se cachait un archer qui lançait ses carreaux à l'abri, sûr qu'on ne lui riposterait pas. Les lâches! disait Yvon, ils savent bien que

les traits que nous leur rendrions nous coûteraient trop cher. Alice est là ! comment l'arracher de leurs mains ? — Traiter avec de pareils scélérats ! disait le chef d'une voix étouffée par la rage ; n'importe! il y faut consentir. Qu'ils sortent ! la vie sauve et une part de butin ; mais, par tous les diables, ils me la rendront plus tard.

Yvon est à la porte de la tour ; ses propositions sont acceptées, mais pour le lendemain matin. On lui conseille d'aller avec les siens coucher au village dont on n'a pas brûlé les maisons. Cette cruelle ironie l'arrête ; mais nul moyen de se venger ! Il s'éloigne avec ses compagnons d'armes, les dispose à une distance d'où i s ne peuvent être aperçus, de manière à cerner toutes les issues. Seul, il erre dans ce cercle et déjà il s'est rapproché de l'ennemi sans être vu, quand, vers le milieu de la nuit la plus sombre, il entend un certain mouvement dans l'intérieur de la tour. Bientôt la porte s'ouvre, et les assiégés sortent un à un avec précaution. Yvon se couche dans un pli du terrain et de là examine avec soin ce qui se passe. Il observe qu'aucun des prisonniers ne suit les fugitifs. Il les laisse s'éloigner de quelques pas, et se précipite légèrement dans la tour. Il parcourt chaque étage avec rapidité, en appelant Alice ! Alice ! Personne ne répond. Un frisson de terreur glace tous ses membres. Enfin un faible son vient frapper son oreille ; il vole à l'endroit d'où il semble partir. Dans l'appartement le plus voisin des créneaux, sur un lit rempli de paille, il voit, à la lueur d'une lampe mourante, Alice qui lui tend une main débile, et expire les yeux fixés sur ceux d'Yvon.

Pendant ce temps les fugitifs donnent dans une des embuscades ; les autres accourent au signal convenu et assaillent l'ennemi de toutes parts. Grâce à l'obscurité, nombre de coups furent perdus, et les fugitifs échappèrent.

On n'a point perdu, dans le pays, le souvenir de cette attaque des routiers et de l'histoire malheureuse de la jouvencelle Alice. Quelques personnes, privilégiées sans doute, prétendent même qu'on voit tous les soirs les ombres des deux amants errer sous le feuillage des rives du Sémélon et près des débris de la vieille tour.

DUCREST DE VILLENEUVE.



# BIOGRAPHIE NANTAISE.

## DE BRUC DE MONTPLAISIR.

La famille de Bruc est une des plus anciennes de notre département; elle a fourni un grand nombre d'hommes célèbres dans les armes et dans la magistrature. Celui dont nous parlons ici s'est principalement distingué dans la littérature, et la beauté de ses poësies lui a fait occuper une place dans la bibliothèque française de l'abbé Goujet.

René de Bruc, marquis de Montplaisir, était oncle du maréchal de Coigny et servit avec distinction sous le grand Condé; mais, s'il savait se battre, il savait aussi écrire, et il n'était pas plus étranger à la gloire littéraire qu'à celle des armes. Il brillait surtout par une conversation agréable, dans laquelle on admirait la facilité de son esprit et l'amabilité de son caractère. Il était très-lié avec la comtesse de la Suze, et l'on prétend qu'il lui a souvent donné des avis utiles dans la composition des tendres élégies qu'elle a publiées et qui lui ont valu le titre de Sapho moderne. On va jusqu'à soutenir qu'il les a toutes retouchées, ce qui fait beaucoup d'honneur à son goût.

Je citerai ici le témoignage de deux de ses contemporains qui lui ont rendu justice, malgré la rivalité qui régne assez souvent entre les poëtes. Petit de Beauchâteau, dans un ouvrage intitulé la *Muse Naissante*, page 186, parle ainsi à Monsieur de Montplaisir :

Par tes exploits on peut connaître ta vaillance,
Par tes aïeux on doit connaître ta naissance ;
Mais de ton grand esprit, connaître l'excellence,
Brave de Montplaisir, crois-moi, certainement,
C'est l'ouvrage d'un siècle et non pas d'un moment.

L'abbé Menage nous assure, dans une épître en vers que de Bruc réussissait dans la poësie tendre et dans l'élégie. C'est à Chapelain que Menage adresse cette épître, et il lui dit :

Mêlons les tours brillants de ta haute trompette
Avec les doux accords de mon humble musette,
Avec les tons plaintifs du fameux Moutplaisir,
D'Apollon et de Mars la gloire et le désir.

Il est tout simple qu'un brave guerrier chante la Gloire. M. de Bruc est auteur d'un poëme intitulé le *Temple de la Gloire*. Ce poëme, qui se compose de 450 vers, est dédié à M. le duc d'Anguien. Voici, suivant l'abbé Goujet ce qui y donna lieu : M. de Turenne ayant été battu en 1645 par le général Merci, à la journée de Mariendal, le duc d'Anguien accourut à son secours, se joignit à lui et au maréchal de Grammont, s'avança vers la Bavière, et attaqua le général Merci à Nordlingue, le 3 août. C'était contre l'avis de M. de Turenne; mais le duc le vengea, pour ainsi dire, malgré lui, de la journée de Mariendal. Les impériaux furent défaits, et le général Merci fut tué. Le champ de bataille resta aux Français qui s'emparèrent de toute l'artillerie et presque de tout le bagage. M. de Montplaisir, contribua par sa valeur à cette éclatante victoire. Dans son poëme, après avoir donné une description du temple de la Gloire, il indique les chemins que l'on suit pour y arriver; le plus droit, selon lui, c'est celui de la vertu; mais c'est le moins fréquenté. La renommée l'y conduit, et il y trouve des monuments qui retracent les exploits du duc d'Anguien. J'en donne ici un passage qu'on lira avec plaisir.

*Description du Temple et des environs.*

Sur un mont qui s'élève au-dessus du tonnerre,
Des quatre endroits divers qui partagent la terre,
Dans le milieu d'un bois de lauriers toujours verds
Qui n'ont jamais senti la rigueur des hivers;
Dans le plus beau séjour de toute la nature,
Est un temple fameux, d'admirable structure :
Ses hauts murs transparents sont d'un brillant cristal
Où l'or semble imiter le lustre oriental,
Dont l'aurore en naissant peint les célestes plaines.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Tout ce que la nature a de plus précieux,

Ce que l'art a trouvé de plus industrieux,
Et ce que le ciel même a produit de merveilles
Est compris sous l'enclos des voûtes sans pareilles
Qui de ce lieu sacré font un riche ornement,
Et semblent égaler celles du firmament.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Par cent portes de cèdre on entre dans ce temple :
Le mérite les ouvre, et dans une cour ample
L'honneur vient au-devant caresser et flatter
Ceux que la renommée y daigne présenter.
Des plus fameux mortels mille troupes errantes
Vont cherchant sur ce mont des routes différentes :
Il a mille sentiers ; celui de la vertu
Sans doute est le plus droit, mais c'est le moins battu.
Il est rude et pénible, et de noirs précipices
Montrent des deux côtés la demeure des vices,
Qui rampent dans le fond, ainsi que des serpents,
Et quelquefois masqués sur le sommet grimpants,
Arrivent inconnus à la porte sacrée,
Par force ou par adresse en pénètrent l'entrée,
Se glissent dans le temple, en profanent l'autel
Et ternissent sa gloire et son lustre immortel.
Mais le temps, ce vieux juge équitable et sévère,
Souffre pour quelques jours qu'un peuple les révère ;
Puis, enfin, les découvre et les chasse en fureur
Dans des antres obscurs où préside l'horreur ;
Où la vérité triste éclaire l'infamie,
Et se montre en ces lieux leur plus fière ennemie,
Là, dans le plus profond de ces vallons affreux,
Paraît l'enfoncement d'un antre ténébreux,
Où ce monstre cruel qu'on appelle l'envie,
Passe dans des cachots sa misérable vie ;
Et voit par quelques trous, de ses yeux de travers
La splendeur que la gloire épand en l'univers.

Il paraît que sur la fin de ses jours, Monsieur de Montplaisir se jeta dans la dévotion, et qu'il composa un grand nombre de vers de piété qui n'ont pas tous été imprimés. Il mourut Lieutenant de roi à Arras, vers l'an 1673.

Nous avons de ce poëte estimable :

1.° Un grand nombre de pièces éparses dans plusieurs recueils du temps ;

2.° Poësies imprimées en 1759 ; 1 vol. in-12.

3.° Poësies de Lalanne et du marquis de Montplaisir, Paris ; 1753. In-12.

J. LE BOYER.



## TRADUCTIONS ANGLAISES.

# PARALLÈLE ENTRE TROIS THÉATRES;

## PAR UN ANGLAIS.

Aujourd'hui que la littérature anglaise est en vogue en France, nous nous proposons de publier de temps en temps quelques articles extraits des journaux anglais, lorsqu'ils nous paraîtront dignes de piquer la curiosité de nos lecteurs. Nous croyons ne pouvoir mieux commencer que par leur faire connaître l'opinion des Anglais sur notre théâtre, le leur et celui des anciens Grecs, dans un moment où les journaux de Paris, dans chacun de leurs feuilletons, nous entretiennent des pièces et des acteurs d'outre mer; après que M.lle Mars et une foule de comédiens français ont fait applaudir sur les bords de la Tamise les chefs-d'œuvre de nos auteurs dramatiques.

Le morceau suivant est extrait de la *Revue d'Edimbourg*: on verra que les *modestes* insulaires ne se font pas la plus mauvaise part.

« Aucune espèce de fiction n'est agréable comme celle des anciens drames Anglais : on trouve, même dans les plus défectueux, un certain charme, que l'on chercherait vainement ailleurs. C'est le plus fidèle miroir qui ait jamais réfléchi la nature. Les ouvrages des meilleurs écrivains dramatiques Grecs produisent sur nous l'effet de magnifiques sculptures, du fini le plus précieux, créées par une imagination puissante, révélant des idées d'une beauté et d'une majesté ineffables, mais froides, pâles, sévères, avec un visage décoloré et des yeux privés de lumière. Dans toutes les draperies, dans toutes les figures, toutes les physionomies, dans les amoureux comme dans les tyrans, dans les bacchantes ou dans les furies, vous trouvez toujours un marbre froid et insensible. La plupart des personnages du théâtre français ressemblent à ces figures de cire qu'on voit derrière les vîtres d'un coiffeur: ils sont bien fardés, poudrés,

frisés, mais dans une attitude tellement forcée, vous fixant d'un regard si insignifiant, qu'ils ne peuvent produire un instant d'illusion. L'on ne trouve que dans les pièces anglaises cette chaleur, cette vérité, cette maturité de pinceau qui fait la ressemblance; la pensée des personnages en scène vous est aussi familière que la physionomie des portraits de Van-Dyle.

»L'excellence de ces ouvrages résulte particulièrement de deux choses que les critiques Français considèrent comme des défauts: d'adord la réunion du tragique et du comique dans une même pièce, ensuite la longueur et le développement de l'action. La première de ces choses est indispensable pour rendre le drame une exacte imitation d'un monde où les ris et les pleurs se coudoient sans cesse, où chaque événement a son côté sérieux et son côté comique. La seconde permet à l'auteur de faire connaître à fond le personnage qu'il met en scène; ce que ne pourra jamais faire un poëte renfermé dans le cercle étroit des unités; et voilà particulièrement ce qui rend les drames de Shakspeare de vrais miracles de l'art. Dans une pièce que vous ne pouvez lire en moins de trois heures, vous voyez un caractère se développer graduellement et vous dévoiler peu-à-peu ses plus secrètes pensées. Vous le voyez changer quand les circonstances changent; le Prince jeune et pétulant devient un monarque politique et guerrier. Le philantrope bon et libéral finit par mépriser et haïr l'espèce humaine. Le chagrin et les revers corrigent un tyran et en font un penseur moraliste. Le vieux général, renommé pour son sang-froid, sa sagacité, et son empire sur lui même, à la fin est accablé par le cruel conflit de l'amour, *puissant comme la mort*, et de la jalousie, *cruelle comme le tombeau*. Le sujet brave et loyal en commençant, atteint pas à pas la dernière période de la perversité. Nous suivons ces progrès, dès le moment où une coupable ambition commence à le dévorer, jusqu'à l'instant où il deviendra la proie triste et méprisable d'inutiles remords. Cependant, dans les pièces de ce genre vous ne trouvez point de transitions peu naturelles. Rien n'est omis, rien n'est trop resserré: quelque nombreux que soient les événements, ils sont gradués sur le cadre étroit dans lequel on nous les représente, et ne nous choquent pas

plus que les changements qui s'opèrent d'une manière insensible dans les traits des personnes avec qui nous vivons et que nous voyons à chaque instant du jour. L'adresse magique du poëte ressemble à celle de ce derviche du *Spectateur*, qui condense les événements de sept années entières dans l'espace de temps si court où le Roi a sa tête plongée sous l'eau. »

X.

## CHANSONS ÉCOSSAISES.

M. Allan Cunningham vient de publier à Edimbourg un recueil de chansons et de romances écossaises, précédé d'une dissertation sur la chanson calédonniene. Nous allons essayer d'en traduire quelques morceaux pour faire goûter à nos lecteurs une partie du plaisir que nous avons éprouvé nous-même en parcourant cet intéressant recueil.

« Les chants suivaient la mariée dans la chambre » nuptiale et accompagnaient un mort jusqu'à son tom» beau; c'est par des chants magiques que la sorcière » s'imaginait jeter un sort sur ses voisins, et ceux-ci » se croyaient ses victimes. Si nous en croyons une au» torité respectable, l'esprit malin égayait par de la » musique et des chants le sabat des sorciers. Des excla» mations et des chants guerriers conduisent le soldat » à la victoire; le matelot a son chant particulier lors» qu'il lève l'ancre pour voguer vers la plage étrangère, » et, au retour, il salue par des chants d'allégresse les » rochers qui l'ont vu naître. La chanson paraît la com» pagne obligée du travail : sa cadence règle les mou» vements du rameur; le pêcheur, en jetant ses filets à » la mer, chante sa vieille et rustique invocation; le la» boureur chante en confiant la semence à la terre, et » la villageoise en agitant sa faucille au milieu des épis » qu'elle moissonne. Le meûnier fredonne aussi son » couplet en regardant la farine s'échapper du blutoir. » Je ne sais si les habitants du sud entremêlent autant » leurs travaux de chansons; mais, dans nos contrées » septentrionales, il n'est point d'exercice, si pénible « qu'il soit, qui ne s'associe cette aimable compagne. » Elle se fait entendre au salon aussi bien que dans » l'antichambre; le berger chante sur ses côteaux; la » laitière chante lorsqu'elle trait ses brebis; le for-

» geron chante en attisant le feu de ses fourneaux ; le
» tisserand en faisant voler sa navette; le maçon qui élève
» péniblement les murailles de nos demeures, allégit
» son travail par des chansons et abrège ainsi de lon-
» gues et accablantes journées. L'esclave des Indes fait
» entendre un refrain lent et monotone en achevant
» la tâche que lui a imposée un maître impitoyable;
» j'ai même entendu dire qu'ils étaient sensibles à une
» musique douce et mélodieuse, et savaient avec un sens
» exquis y adapter des paroles. »

La description suivante est encore plus pittoresque: elle possède le charme du vrai, d'une attrayante fidélité de pinceau et une extrême délicatesse de pensées.

« Je n'ai pas besoin de chercher la source de la chan-
» son, seulement dans les rendez-vous amoureux, ou
» au milieu des réunions pour le travail ou le plaisir;
» le paisible foyer du laboureur est souvent le théâtre
» et même le sujet d'un vers lyrique; les cheveux
» blancs du vieillard et les regards animés du jeune
» homme peuvent, en quelque sorte, nous donner les
» deux principales divisions de la chanson écossaise:
» chansons d'amour, chansons des plaisirs domestiques
» et paisibles. Le caractère du peuple écossais se peint
» dans ses habitations : ces cuisines ou mieux ces grandes
» salles chaudes, saines, remplies d'un mobilier où le
» luxe est sacrifié à l'utilité, offrent de tous côtés le
» témoignage d'une aisance que procurent les travaux
» intelligents de l'agriculture et des bergeries. Pendant
» les longues soirées d'hiver, la famille et ses nombreux
» serviteurs entourent le foyer rustique établi au milieu
» de la salle; mais chacun a sa place déterminée: d'un
» côté sont les hommes, et l'autre est réservé pour la
» maîtresse de la ferme et ses jeunes filles: derrière le
» brasier, entre la pierre du foyer et la muraille, sont
» assis ces mendiants vagabonds qui errent de ferme
» en ferme, prennent leur subsistance où ils la trouvent
» et dorment où ils peuvent. Le fermier est assis sur
» un long banc ou plutôt couchette de bois de chêne;
» ce meuble est, dans la famille, de temps immémorial
» et a traversé plusieurs générations; un ciseau grossier
» l'a couvert de sculptures, des noms de la famille et
» de la date de l'année où il fut fait, chiffre ordinai-

» rement sanctifié par un verset de l'écriture sainte ;
» sur une planche derrière ce banc et à la portée de la
» main, sont rangés plusieurs vieux livres, produits lit-
» téraires des génies du pays : l'histoire, la ballade,
» le sermon, le poëme, la romance, tous à peu près usés
» et offrant les traces des nombreuses mains qui les ont
» feuilletés. »

« Le soir a réuni autour de la fermière toutes les
» jeunes filles que le jour avait dispersées pour les
» occupations du dehors ; l'aiguille, le fuseau et les
» autres travaux de l'intérieur les rassemblent en ce
» moment. On dispose et l'on pend avec ordre la laine
» et le lin que le rouet a filés; l'armoire reçoit le
» linge blanc de lessive; les tablettes de la laiterie
» sont garnies de fromages communs pour l'usage
» journalier, et d'autres d'une crême plus délicate,
» qui doivent décorer la table aux fêtes de la moisson.
» Au milieu de ce groupe, la maîtresse, sage et
» expérimentée, tout en mettant ses affaires person-
» nelles en ordre, jette un coup-d'œil à droite et à
» gauche, reprimande ou conseille, et prête l'oreille
» aux chansons qui viennent toujours remplir les vides
» de la conversation. Ce tableau nous offre l'image des
» anciens jours, des plaisirs et des travaux de nos
» ancêtres : pour eux chaque veille d'un jour ferié
» avait ses mystères, chaque nouvel an ses plaisirs,
» chaque été ramenait la fête de la tonte des brebis,
» et la clôture des moissons ne se passait jamais sans
» danses ni sans festins. Aujourd'hui, le raffinement
» et l'aisance étant plus répandus dans toutes les
» classes, cette peinture est plutôt celle des temps
» passés que des temps actuels. D'ailleurs, le produit des
» vingt fuseaux de vingt jeunes fileuses est à présent
» bien dépassé par un ou deux tours de nos machines
» modernes. Des procédés chimiques ont remplacé le
» simple lavage dans l'eau courante d'un ruisseau ; le
» soin de teindre la laine, de donner aux étoffes ces
» nuances éclatantes et variées est maintenant confié à
» des mains plus savantes. Autrefois, c'était dans ces
» occupations, dans ces plaisirs variés que la chanson
» puisait ses images et sa grâce; elle trouvait son co-
» loris dans lés mœurs, les usages, les allures de ces
» temps reculés. »

Cette agréable dissertation est ainsi terminée :

« Parmi les poëtes dont la nation a entendu les » accents avec joie et dont les noms sont consacrés par » l'admiration de plusieurs siècles, il en est un grand » nombre dont les refrains trouvent encore un écho » dans nos cœurs et qui retentissent partout où une » voix bretonne peut se faire entendre, partout où » un pied breton laisse des vestiges. En quelque lieu du » monde que nos matelots aient fait flotter notre pavillon, » partout où nos soldats ont porté la terreur de nos » armes, nos commerçants leur entreprenante industrie, » les chansons écossaises les y ont suivies, elles ont » apporté le souvenir de la patrie au milieu des sables » brûlants de l'Egypte et des monts glacés de la Sybérie. » Les vers lyriques de la Calédonie ont pénétré jus- » qu'aux rives du Gange, et là, des hordes errantes » d'Indiens ont été surprises d'entendre une mélodie » supérieure à celle de leurs chants. Un peuple frère » a fait retentir les éternelles forêts, les fleuves et les » lacs immenses du nouveau monde, des mêmes chan- » sons qui réveillent les échos de nos collines ; l'intrépide » chasseur qui pénètre dans ces forêts lointaines, le « nautonnier qui remonte l'Ohio, aime à retrouver dans » un doux refrain le souvenir des côteaux qui l'ont vu » naître. Ceci n'est point une supposition de l'orgueil » national : Il en est des rives de l'Indus et du fleuve » des Amazones, des forêts de l'Amérique, des plaines » du Malabar, des montagnes du Pérou et du Mexique, » des îles les plus reculées, des bords sauvages du » Nord, des rives classiques de l'Asie mineure et de » la Grèce, comme des champs arides de la Palestine, » où l'antique ballade du banc de Bothwell vient flatter » et surprendre l'oreille étonnée d'un Anglais. »

Voici la traduction de deux de ces romances : la première est d'un auteur peu connu nommé Laidlaw ; l'autre, de l'éditeur de cet intéressant recueil. Nous regrettons de n'être pas né poëte, pour rendre, d'une manière plus pittoresque, les pensées naïves, les expressions gracieuses du texte écossais. A défaut de la rime, nous tâcherons du moins d'être exact.

## LE DÉPART DE LUCY.

« La feuille du bouleau commençait à tomber, la

» Saint-Martin annonçait bientôt la fin de l'année, » lorsque Lucy fut obligée de préparer son léger bagage » pour quitter son vieux maître et des voisins bien » chers. Lucy avait partagé tous les travaux de la belle » saison; le pois était à peine en fleur lorsqu'elle vint » dans ces lieux; mais elle est orpheline, et, au moment » du départ, le souvenir des bontés de son maître rem- » plit ses yeux de larmes. »

« Elle alla près de l'étable où Jamie pleurait; le » cœur de ce bon jeune homme était oppressé de la » voir partir: Adieu Lucy! dit Jamie, et il disparut. » Deux ruisseaux de larmes coulaient des yeux de la » jeune fille, et comme elle s'éloignait lentement de la » chaumière, elle entendit le rossignol lui dire: Adieu » Lucy! Le noir corbeau du haut d'un arbre voisin, » le rouge-gorge du milieu des feuilles déjà flétries lui » répétèrent: Adieu Lucy! »

» D'où vient donc que mon cœur est gonflé? qui fait » ainsi couler mes larmes? Si je suis née pour le mal- » heur, pourquoi désiré-je un destin plus heureux? » Hélas! je suis comme l'agneau qui a perdu sa mère! « le pauvre agneau n'a plus ni mère ni ami! je laisse » ici mon cœur tout entier, et les pleurs qui coulent de » mes yeux ne doivent plus me surprendre! »

« J'ai ramassé avec soin le ruban, le joli ruban bleu » que m'a donné Jamie: c'est hier qu'il m'en fit pré- » sent, et jamais, non jamais je n'oublierai la douleur » qui se peignit dans ses yeux lorsqu'il aperçut mes » sanglots. Aujourd'hui il ne m'a dit que ces deux mots: » adieu Lucy! et après ces deux mots je n'ai pu ni » parler, ni voir, ni entendre! Il n'a dit qu'Adieu » Lucy! et ce souvenir me suivra dans la tombe! »

« L'agneau aime le gazon attendri par la rosée, le » lièvre aime la fougère et le thym du côteau; mais » Lucy aime Jamie! Elle se détourna pour le voir une » dernière fois, pour voir une dernière fois les lieux » chéris qu'elle abandonnait pour toujours.......... » Hélas! c'est à présent que le pauvre Jamie peut être acca- » blé de tristesse, qu'il peut pleurer, assis sur le seuil de » la chaumière; sa douce et belle Lucy, si bonne et si » gentille, est maintenant glacée dans la tombe, pour » ne plus revenir! »

(*Laidlaw.*)

## MA PATRIE.

« Le soleil se lève brillant sur la France, brillant il » se couche; il sourit en France comme en Ecosse; à » tous il apporte la joie et le bonheur; à moi il n'ap- » porte que la tristesse et la peine, lorsqu'à travers » le vaste Océan je tourne les yeux vers ma patrie! »

« Non, ce n'est point ma détresse qui vient rem- » plir mes yeux de larmes, mais le tendre objet de » mon amour laissé en Galloway; mes trois enfants » chéris, mon modeste toît champêtre où ma bonne » Marie souriait à son époux. J'ai laissé, loin de moi, » mon cœur tout entier dans ma patrie! »

« Le bouton reparaît tous les étés, tous les étés la » fleur le suit pour fournir sa pâture à l'abeille; mais » moi je ne reparaîtrai jamais dans ma patrie! Hélas! » je soupire après les cieux! bientôt les cieux s'ou- » vriront pour moi, et là, du moins, je pourrai voir » encore des enfants de ma patrie! »

(*Allan Cunningham.*)

X.

---

## LE TEMPLE DE LA FÉLICITÉ.

Comme le désir du bonheur est inséparable de notre nature, il n'est point étonnant que l'espèce humaine s'efforce d'y arriver par tous les chemins qui peuvent y conduire. Mais, hélas! telle est la faiblesse de notre intelligence bornée, tel est l'aveuglement de notre imagination corrompue, que nous détruisons nous-mêmes les moyens qui pourraient assurer l'accomplissement de nos vœux; c'est où il existe le moins que nous nous croyons certains de trouver le bonheur, et les hommes qui le cherchent avec le plus d'ardeur sont souvent ceux qui nous offrent les plus funestes mécomptes.

Une nuit, la tête sur l'oreiller, je rêvais sur ce sujet, quand cette idée me préoccupa au point que, m'étant endormi, le songe qu'on va lire se présenta à mon imagination:

Je me croyais dans une vaste plaine, entourée d'une forêt immense. J'y vis réunie une multitude innombrable de gens des deux sexes et de tout âge. Tout-à-coup

ils se mirent en mouvement; je m'informai où ils allaient, et l'on me répondit qu'ils dirigeaient leurs pas vers le temple de la Félicité, qui était situé à l'extrémité de la forêt.

Il y avait dans cette forêt trois avenues, et la multitude se divisant en trois groupes, chacun prit une route différente. J'appris que les noms des trois avenues étaient *richesse*, *science* et *contentement*.

Je me joignis aussitôt à une foule nombreuse avec laquelle j'entrai dans le chemin de la richesse, impatient d'arriver par-là au temple du bonheur. Notre voyage, pendant quelque temps, fut plein de charmes : nous avancions en voyant croître nos espérances et avec la certitude du succès. Mais, grand Dieu!..... nous n'étions pas encore bien loin, quand nous aperçûmes une perspective sauvage, des précipices effrayants, des gouffres horribles : des spectres d'une forme épouvantable se présentent; ils saisissent mes compagnons infortunés, et, du haut des rochers escarpés, ils les précipitent dans des abymes sans fond. Ces spectres infernaux étaient l'ambition, l'envie, l'avarice et l'orgueil. Je reculai d'effroi, et je me croyais perdu, quand une jeune fille, sur laquelle brillait une douce sérénité, vint à mon secours et me ramena dans la plaine. Elle se nommait satisfaction intérieure. Je lui rendais grâce de m'avoir sauvé; elle m'interrompit, et me dit : Etranger, vous avez échappé au plus grand des dangers, car ceux de ces malheureux qu'auront épargnés les rochers et les gouffres, arriveront à un palais dont tous les ornements extérieurs d'or ou de pierres précieuses persuaderont à leur imagination abusée qu'il est le vrai temple du bonheur, et ils n'apercevront pas d'abord leur méprise; mais, hélas! ils trouveront à la fin que c'est le séjour de l'infortune; ils habiteront avec les inquiétudes et les soucis rongeurs. — Ici, mon guide m'abandonna, et je me joignis à un autre groupe avec lequel je pris le sentier de la science, par la seconde avenue de la forêt. J'en trouvai l'entrée étroite et difficile; dans beaucoup d'endroits, l'obscurité, les doutes, l'incertitude, arrêtaient nos pas, et, plus nous avancions, plus les embarras croissaient. Plusieurs de ceux qui m'accompa-

gnaient périrent dans leur entreprise : les uns étaient trop faibles, d'autres trop lourds, et le reste trop impatients pour un voyage aussi embarrassé d'obstacles. Figurez-vous les uns tombant faute de moyens naturels, les autres égarés dans les bruières et les ronces de la controverse et de la critique, plongés dans un cahos et ne pouvant plus retrouver la lumière. Les théologiens, les poëtes, les philosophes, les littérateurs, jonchaient le chemin de leurs squelettes desséchés : cela ressemblait aux massacres de l'*Iliade*, ou au carnage des démons dans le *Paradis perdu* de Milton. Je pouvais aussi voir dans l'air, des fantômes menaçant ma tête, presque aussi effroyables que ceux que j'avais rencontrés sur le chemin de la richesse. C'étaient le doute, l'incertitude et la contradiction. J'étais prêt à m'abandonner au désespoir, ayant perdu toute espérance d'arriver au temple après lequel je soupirais depuis long-temps, quand l'être le plus ravissant que j'eusse jamais vu se présenta à mes regards, il répondit exactement à la description que Virgile nous fait de Venus, *et vera incessu potuit dea*, ou, selon l'expression de Milton, chacun de ses pas faisait naître une grâce nouvelle : son nom était la sagesse. Elle vit ma détresse et me prenant par la main, elle me conduisit, par un passage étroit et inconnu, sur la route du *contentement*. C'était le chemin opposé aux deux autres, car plus je m'y engageai plus il devint agréable. Ici, au lieu de précipices effrayants, de sentiers épineux, le sol était émaillé de fleurs de différentes couleurs, l'air était embaumé, le ciel parfaitement serein. Je ne sentis ni fatigue, ni embarras, ni crainte : je poursuivis mon voyage avec ardeur ; à mesure que nous avancions, mon guide céleste dissipa devant mes yeux les brouillards qui les avaient couverts de ténèbres, et je distinguai clairement, à une faible distance, le véritable temple de la Félicité. Je redoublai d'efforts, et bientôt je fus au comble des mes vœux ; je ne fus pas peu surpris de trouver un édifice modeste au dehors, sans aucun ornement de l'art, du style d'architecture le plus pur. Il m'enchanta malgré sa simplicité.

J'y entrai conduit par mon guide, j'en contemplai

la déesse; son port était majestueux, elle s'appuyait de la main droite sur la Religion ; de l'autre, sur la Vertu. Son abord était caressant ; elle souriait avec une satisfaction ineffable à ceux qui lui adressaient des vœux. Mes transports, en me trouvant dans ce palais, ne se peuvent exprimer. Mais mon étonnement fut inconcevable d'y trouver un petit nombre de personnes, toutes de la classe mitoyenne ou de la basse classe de l'espèce humaine. Je m'étais attendu à voir le temple rempli de têtes couronnées, de grands dignitaires, d'hommes à crachats, à cordons, à armoiries, à mîtres, j'aperçus à peine quelques-uns de ces personnages amenés dans le temple, par la reconnaissance de ceux qu'ils avaient protégés contre les injustices du monde et de la fortune. J'allais me prosterner devant la déesse, quand l'effort que je fis pour l'adorer m'éveilla, il ne me resta que la fugitive image du songe que je viens de raconter.

*Traduit du London Magasine*,

PAR GUILLET.



# POËSIES
## DE
## M.me LA PRINCESSE CONSTANCE DE SALM.

Depuis que les sciences et les lettres jouissent d'un nouveau crédit dans notre ville, depuis qu'à l'exemple de quelques-unes des grandes cités commerciales de l'Europe, telles que Amsterdam et Genève, nous avons reconnu que le culte des sciences et les spéculations du commerce n'avaient rien d'incompatible, la Société Académique de Nantes a vu s'étendre sa réputation toujours croissante. D'honorables et d'utiles relations se sont établies entre elle et quelques-uns des hommes les plus éclairés de Paris et des départements. Grâce à la communication si rapide de la pensée, il semble qu'aujourd'hui le savoir et les talents n'aient plus de chef-

lieu; ou, si la capitale revendique encore ce titre, elle ne joue du moins, par rapport au monde civilisé, d'autre rôle que le cœur dans l'économie animale: elle ne reçoit le tribut de toutes les découvertes intéressantes et de toutes les grandes idées, qu'à la charge de les restituer au reste du monde, comme le cœur renvoie le sang jusqu'aux dernières ramifications des veines du corps humain.

En vain un machiavélisme plus honteux encore que celui que créa l'instituteur des Borgia, voudrait-il étouffer dans leur germe ces précieuses semences, gages de bonheur et de liberté pour les nations, l'ardeur de savoir renverse toutes les entraves, et le monstre ennemi du genre humain est réduit à conspirer dans l'ombre ou à couvrir d'un manteau vénérable les armes désormais impuissantes dont il menace la civilisation.

La Société Académique de Nantes vient d'admettre, au nombre de ses membres correspondants, une femme que recommandent à la fois l'éclat de ses talents, et de nobles professions de foi en morale et en politique, rendues plus imposantes encore par le rang élevé de l'écrivain. M.me la princesse Constance de Salm, née à Nantes, où son père, M. de Théïs, occupait, vers 1767, la place de maître particulier des eaux et forêts, a parcouru dans les lettres une carrière semée de succès brillants. Son début, l'opéra de *Sapho*, mis en musique par le célèbre Martini, semblait devoir décider pour toujours de la vocation de l'auteur, qui n'avait alors que 27 ans. Cette pièce, qui eut plus de cent représentations, a fait revivre les beaux jours de la scène lyrique où la renommée du compositeur n'étouffait point encore celle du poëte. Tous les spectateurs de *Sapho* voulurent la lire, et tous ses lecteurs voulurent la voir représenter. Malgré ce triomphe, l'auteur renonça à une carrière trop semée d'épines, comme il le dit lui-même dans son avant-propos, et le genre de l'épître philosophique valut à M.me de Salm une moisson de lauriers que le théâtre ne lui aurait peut-être laissé cueillir qu'en lui présentant une foule d'obstacles d'autant plus rebutants pour le talent, qu'ils sont plus étrangers à la littérature.

L'injustice d'une certaine classe de littérateurs envers les femmes qui écrivent, avait peut-être influé sur le choix que M.me de Salm avait fait du sujet de son premier ouvrage dramatique. Faire parler Sapho en vers

dignes d'elle, c'était justifier la vocation poëtique dans les femmes, par le plus brillant exemple de l'antiquité, et montrer, en même temps, que nos mœurs et nos institutions n'avaient rien qui rendît impossible chez les modernes le renouvellement d'un talent si distingué. M.me de Salm, dans son épître aux femmes, développa, en vers pleins de force et d'éloquence, une vérité qui, dans son premier ouvrage, ne s'était montrée que comme vérité de sentiment; et, comme si le besoin de combattre le préjugé contraire à son sexe, ne lui avait permis d'omettre aucune espèce de défense, l'auteur, dans une *boutade* fort plaisante, mit encore, par une ironie légère, les rieurs de son côté. Voici quelques vers de cet opuscule, où sont retracées les disgraces d'une femme qui écrit :

Une mégère la provoque,
Et lui fait, d'un ton radouci,
Tout haut, un éloge équivoque,
Tout bas, un affront réfléchi.
Un piètre auteur entre chez elle,
Malgré son ordre très-exprès,
Pour aller partout dire après:
Je viens de chez madame telle
*Nous avons (je le dis tout bas)*
*Parlé de sa pièce nouvelle,*
*Et mes conseils n'y nuiront pas.*
Un poëte blâme sa prose,
Un prosateur blâme ses vers;
On lui suppose cent travers,
On imprime ce qu'on suppose;
Sur elle on ment, on rit, on glose.
Aux yeux trompés de l'univers.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au diable soit le sot métier !
Oui, j'y renonce pour la vie;
Fuyez, encre, plumes, papier,
Amour des vers, rage ou folie;
Mais non; revenez m'aveugler,
Bravez ces clameurs indiscrètes !
Ah ! vous savez me consoler
De tous les maux que vous me faites.

Il y a de la philosophie dans cette manière d'envisager les lettres, dont le plus brillant apanage est de consoler ceux qui les aiment ou qui les cultivent. Tel est, en général, le caractère des écrits de madame de Salm: quels que soient les sujets qu'elle traite, on conçoit, après l'avoir lue, une meilleure idée de soi-

même et des autres : sa philosophie douce et tolérante nous apprend à trouver le bonheur dans toutes les positions de la vie. Si elle rit un instant des travers des hommes, elle nous en montre l'excuse un instant après ; s'il en est auxquels on doive difficilement pardonner, selon elle, c'est surtout à la censure inexorable, et à la misantropie qui ne pardonne elle-même jamais. Veut-on avoir une idée précise de cette morale indulgente et du brillant coloris dont l'auteur a su l'embellir ? qu'on lise l'épître sur la philosophie, que l'auteur termine par ces vers :

Reviens, reviens, Alcippe, à l'heureuse indulgence :
Les méchants ne sont pas si communs que l'on pense !
Pour un arbre chargé de fruits empoisonnés,
De fruits délicieux mille autres sont ornés !
Reviens, reviens Alcippe, à la philosophie ;
Suivant ses passions chacun la modifie :
Pour l'homme doux et calme elle est l'obscurité ;
Pour l'homme aigri, l'humeur, l'insensibilité ;
Elle est pour le grand cœur la juste indépendance ;
Pour l'être audacieux, la folle insouciance,
Le mépris des devoirs, des mœurs, des sentiments :
Mais pour le sage, Alcippe, elle fut de tout temps
Ce mouvement sacré dont l'effet admirable
Est de rattacher l'homme au sort de son semblable ;
Cette dignité calme, et que n'altèrent pas
Les trompeuses grandeurs, les erreurs d'ici-bas ;
Cette équité qui prouve à tout être qui pense,
Et du mal et du bien l'immuable balance ;
Qui grave dans son cœur, exempt d'un fol espoir,
L'instinct de sa faiblesse et la loi du devoir ;
Elle est enfin la voix de la nature même,
Qui veut que l'on pardonne et surtout que l'on aime ;
Qui fait de l'égoïste et de l'âpre censeur,
L'éternel instrument de leur propre malheur ;
Qui toujours nous redit que l'homme sur la terre
Est pour l'homme un soutien, un ami nécessaire ;
Et qui le fait mourir, par lui-même enchaîné,
Dans le rang, quel qu'il soit, qui lui fut destiné.

On voit, par ce fragment, que les qualités les plus remarquables du style de M.me de Salm sont la clarté, la précision et l'élégance. Mais ce qui distingue surtout ses productions, c'est une vigueur de pensées qui doit lui assigner parmi les femmes poëtes le même rang que M.me de Staël a pris parmi les femmes prosateurs. C'est ce qu'on remarquera en lisant l'épître *à un jeune auteur, sur l'indépendance et les*

*devoirs de l'homme de lettres*; les trois *Épitres à Sophie, sur le choix d'un époux*, le discours *sur les voyages* et le discours *sur les dissentions des gens de lettres*. Tous ces ouvrages se distinguent non moins par la justesse des aperçus et l'utilité pratique des pensées, que par la beauté de la diction. Ce ne sont point des réminiscences ou des imitations empruntées à des écrivains d'un autre temps, ce sont des tableaux animés où notre époque se peint avec une vérité frappante. Qu'il me soit permis de justifier cet éloge par un passage extrait de l'épître sur l'aveuglement du siècle, publiée il y a quelques mois :

Que voit-on aujourd'hui ? tous les espoirs déçus,
Tous les désirs outrés, tous les liens rompus ;
Les projets insensés, l'intrigue, l'imprudence,
Tenant lieu de grandeur, de gloire, de puissance ;
Les destins de chacun confiés au hazard ;
La lumière partout, le calme nulle part ;
Les hommes étonnés des malheurs qu'ils font naître,
Ne sachant ce qu'ils sont ni ce qu'ils peuvent être ;
Incertains dans leurs droits, leurs craintes, leurs désirs ;
Et le mot de patrie, et les grands souvenirs,
Et le juste besoin d'un repos légitime,
Transformés en erreur et quelquefois en crime.

C'est à l'aveuglement du siècle, à ce vertige agissant sur nous en secret, que l'auteur attribue ces grands désordres de l'ordre social: les causes n'en sont point dévoilées, *c'est un effet impénétrable de la marche du temps*,

*Un* tribut imposé par la force des choses
Que nous devons subir sans en savoir les causes.

Mais les effets en sont peints dans cette épître avec une effrayante énergie.

Regarde ! il va porter, dans sa course fatale,
Chez vingt peuples, l'effroi, le revers, le scandale.
Là, frappant la raison, il isole à la fois
Les rois de leurs sujets, les sujets de leurs rois.
Là, sous le nom d'impôt, de contrée en contrée,
Il glace de terreur la famille éplorée ;
Là, pour la semer la haine et la désunion,
Il prend les traits sacrés de la religion ;
Il entoure le trône où siège la clémence ;
Il fait d'un dieu de paix un moyen de vengeance ;
Asservissant le faible, il irrite le fort,
Il fait frémir le sage, et d'effort en effort,
Chaque jour s'avançant vers un but qu'on ignore,
Même s'il n'agit pas, il épouvante encore.

Voilà des vers qui prouvent à la fois un coup d'œil observateur, un talent poëtique remarquable et l'indignation profonde qu'excite dans une âme généreuse le spectacle des atteintes si audacieusement portées de nos jours à toutes les institutions qui devaient faire notre bonheur.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que des titres poëtiques de M.me la princesse de Salm : nous avons de plus, de cette dame, des ouvrages en prose qui n'excitent pas moins l'intérêt des lecteurs. Ce sont 1.° des éloges académiques, 2.° des fragments sur l'Allemagne, et un petit roman intitulé : *vingt-quatre heures d'une femme sensible.* L'idée de ce petit ouvrage est aussi originale que le cadre en est simple. L'action se passe en un jour, et se développe dans une suite de lettres écrites par la même personne : toutes les gradations d'un amour naissant, inquiet et croissant avec la jalousie, s'y montrent successivement, jusqu'au dénouement. Cette peinture de l'amour est, aux grands ouvrages de Richardson, ce qu'une miniature d'Isabey est aux grandes compositions de Girodet.

URSIN.



# DE L'ÉCRITURE.

De tous les arts qui charment notre existence, en donnant un nouvel essor aux attributs dont la bonté divine a enrichi notre âme, celui qui occupe le premier rang est assurément l'écriture : par la parole, deux cœurs faits pour s'entendre, se retracent leurs pensées, confondent leurs sentiments et se communiquent de nouveaux plaisirs en agrandissant le cercle de leurs connaissances ; mais la parole elle-même ne laisserait souvent qu'une trace légère et bientôt effacée, s'il ne nous avait pas été donné de pouvoir la fixer et de rendre durables ses impressions tout à la fois si vives et si fugitives : nous trouvons ce moyen dans l'écriture. Par cet art merveilleux, l'absence, ce tourment des cœurs qui s'aiment, n'est plus

un obstacle à leur doux épanchement : de loin comme de près ils s'entendent et se répondent ; il semble même que leurs pensées deviennent plus pures et plus vives, en se réunissant dans cette immensité qui efface toutes les distances. L'écriture conserve à la pensée toute son énergie ou sa délicatesse : le style la fait ressortir par de brillants contrastes : il est à l'art d'écrire comme la couleur à la peinture, ou l'harmonie à la musique. Il n'est rien sans la pensée ; mais il sert à celle-ci de parure et d'ornement ; aussi, ne doit-on pas négliger ce moyen de la faire valoir ; mais considérer le style comme le principal mérite d'un écrit, s'imaginer que des phrases artistement arrangées font le mérite d'un ouvrage, c'est se tromper étrangement : c'est mettre l'accessoire à la place de l'objet principal, la pensée, le plus beau présent que l'homme ait reçu de la bonté céleste ; c'est la pensée qui est tout l'homme, et non le style, qu'un auteur célèbre, mais trop épris de l'arrangement des mots, a placé au premier rang, tandis qu'il ne peut prétendre qu'à une place secondaire. La pensée est l'expression de l'âme, en ce qu'elle la manifeste à elle-même et aux autres intelligences : penser et vivre est la même chose, et Dieu lui-même cesserait d'exister pour nous, si nous étions privés du bonheur de penser à sa puissance et à sa sa gesse infinie. Le principal mérite du style est donc dans la pensée : c'est d'elle qu'il emprunte tous ses charmes, en elle qu'il peut trouver tous les moyens de plaire. Dépourvue de tout art elle produit des prodiges : le style, avec sa pompe et son éclat, sans le mérite de la pensée, laisse bientôt le cœur vide et l'esprit distrait.

Pour que l'écrivain intéresse, il faut qu'il nous attache par la peinture animée des sentiments dont le cœur est rempli, ou par l'une de ces questions dans lesquelles il s'agit de l'homme ou de sa destinée. Il est au dedans de nous quelque chose qui nous dit que nous n'avons pas été créés pour des enfantillages, et qu'il faut à l'âme une vie sérieuse et une nourriture noble et pure qui puisse s'unir à notre nature spirituelle ; l'homme qui s'impose l'honorable fonction d'écrire, ne doit pas, comme l'ouvrier, travailler pour le profit, ou, ce qui est moins digne d'estime, pour contenter sa vanité : une conviction profonde doit paraître en ses écrits ; le désir

d'être utile à ses semblables doit se montrer à chaque page. Des pensées vives et saillantes jailliront de son esprit ou plutôt de son cœur et décéleront la source d'où elles dérivent: une âme élevée et pure, un cœur noble et droit. L'art d'écrire n'a pour but que d'étendre la vérité, en la faisant connaître. Employer ce moyen puissant pour soulever les passions, pour jeter dans les cœurs des semences funestes, c'est s'avilir et se dégrader soi-même; le faire servir à des bagatelles, c'est de toutes les occupations la plus inutile, et c'est aussi par cette raison que la profession d'homme de lettres, c'est-à-dire d'un homme qui écrit pour écrire et sans nécessité, est plutôt un ridicule qu'un honneur. Tous les efforts de l'homme doivent être dirigés vers un seul but, l'accomplissement de ses devoirs: hors de là tout est peines pour lui et mépris de la part des autres; l'écriture est soumise à cette loi comme tout le reste, de même que la parole dont elle est l'image, elle est la chose la plus vile ou la plus honorable, la meilleure ou la plus pernicieuse: elle exerce une influence presque merveilleuse et qui tient à l'immensité de la pensée qu'elle représente; elle est comme l'incendie qui dessèche et détruit tout ce qu'il atteint à des distances immenses; comme le fleuve majestueux, qui porte sur son passage l'abondance avec la fertilité, lorsque des hommes habiles, épris de l'amour de la vérité, se servent, pour le bien de la société de cet art presque divin: ils occupent les premières places parmi les bienfaiteurs de l'humanité: ils laissent après cette vie une mémoire impérissable et brillante de l'auréole de la véritable gloire, de celle qui est acquise et méritée par un noble usage des dons reçus du ciel.

CH. DE COMMEQUIERS.



PAR SOUSCRIPTION.



## JOURNAL
## D'UN OFFICIER FRANÇAIS,
### *Depuis* 1792 *jusqu'à* 1824.

---

TEL est le titre sous lequel un officier distingué, cédant tout-à-la-fois aux sollicitations de l'amitié et

au besoin de rendre hommage à ses braves compagnons de bonne et de mauvaise fortune, se décide à livrer au public le miroir, en quelque sorte, de son étonnante carrière..... Il espère que ses récits, pleins de glorieux faits d'armes, d'événements curieux ignorés jusqu'ici, d'anecdotes piquantes, de détails touchants sur Napoléon et les principaux personnages qui l'ont approché, portant surtout avec eux le sceau de la vérité que leur imprimera son nom bien connu de la *vieille armée*, exciteront, au plus haut degré, l'intérêt de tous les Français avides de connaître les nombreux titres d'illustration de leur patrie, de tous ceux enfin dont le cœur s'échauffe à la voix de la liberté et de l'honneur.

*Témoin* de la plus grande partie de nos triomphes, de nos désastres, rien n'échappe à son rapide coup-d'œil; mais il ne lui suffit pas d'avoir vu, il faut qu'il garde des traces vivantes de ce qu'il a *vu*......... Combien de fois, en effet, ne l'admirerons-nous pas rédigeant les notes les plus exactes, tantôt sur le champ de bataille, *au bruit même du canon*, tantôt le jour, le soir ou le lendemain de l'action, et se procurant, *sur les lieux*, tous les renseignements possibles? Il était loin de présumer alors que son précieux manuscrit dût paraître au grand jour! Son unique but était, comme il se complaît à le dire, d'endormir sa vieillesse........ Aussi, doit-on moins s'attendre au style d'un savant, qu'à celui d'un soldat qui raconte à sa manière, mais avec l'énergie du jeune âge, les doux et pénibles souvenirs que lui rappelle la moindre circonstance.

Déjà quelques rapides extraits insérés dans les cinq premiers volumes du *Lycée Armoricain*, ont pu faire entrevoir tout le charme de cet ouvrage. Avec quelle simplicité et avec quelle grandeur en même temps, ne parle-t-il pas de sa patrie, de notre gloire nationale, de notre armée, de ses prodiges, des grands faits d'armes qui lui sont personnels, de ceux dont il a été témoin! Son enthousiasme, il nous le communique, et avec lui nous sourions de joie et d'espérance à l'élévation subite de ces grands hommes qui se sont immortalisés sur le champ de bataille!........ Quelquefois aussi, ses pinceaux nerveux sont voilés d'un crêpe funèbre,

et il nous attendrit jusqu'aux larmes en nous décelant les plaies de la patrie.......

Ne voulant retrancher d'une vie aussi pleine que les événements dépourvus d'intérêt, nous le prendrons soldat, et nous le verrons acquérir chaque grade, chaque récompense, au prix de son sang et de sa bravoure.

A peine, en 1792, atteint-il sa quinzième année, que, déjà sentant en lui l'étincelle de la tourmente révolutionnaire, son amour pour la gloire, pour les choses merveilleuses, le détermine à partir comme *volontaire*. Il fait ses premières armes à *Valmy*, et il y reçoit sa première blessure. Il assiste ensuite à la bataille de *Jemmapes*, à la prise de *Bruxelles*, se rend au siége d'*Anvers*, et pénètre en Allemagne. L'*Italie* le rappelle, il parcourt la *Savoie*, prend part au combat de *Tagliamento*, et fait mille autres excursions........

Bientôt on parle d'une expédition en Egypte. Le désir de visiter ce pays presque *inconnu* centuple son ardeur et pique vivement sa curiosité......... Il part avec plaisir pour cette contrée lointaine, et de là son crayon fidèle nous retrace avec précision les mœurs et les usages des *Africains*. On s'associe avec lui aux douceurs d'un harem, à la félicité d'un pacha, et l'on se trouve arraché tout-à-coup à ce repos délicieux par la magnificence du *Caire*, par l'aspect imposant des *Pyramides*......

Placé dans l'élite de l'armée (*le corps de Dromadaires*), il nous pénètre de la tactique, du génie, des brillantes combinaisons de Napoléon. Journellement il combat les infidèles et rougit la terre de leur sang et du sien....... S'avance-t-il dans les déserts de la Syrie, comme lui nous frissonnons d'horreur dans ces plaines arides de quatre-vingts lieues, où des Français expirent de faim, de soif, sur un sable *mouvant et embrasé*..... *Gaza*, *Jaffa* et cent autres pays attestent sa présence. Il fait partie du siége mémorable de *Saint Jean-d'Acre*, et n'évite la mort que par un de ces miracles si faciles à la valeur française....... *Présent* à l'assassinat de *Klebert*, il préside à l'empalement du fanatique qui a frappé ce général de quatre coups de poignard..... *Le fanatique même*, par son courage, son intrépidité à supporter patiemment ses horribles souffrances, nous émeut et nous trouble.

Plus tard, envoyé en parlementaire, il est pris par les Turcs, qui lui font subir des traitements atroces, épouvantables. Entr'autres supplices, il est réduit à celui de porter un *collier fait avec les têtes sanglantes* de plusieurs de ses compagnons d'armes...... « L'un » d'eux, dit-il, à qui l'on veut donner un semblable » fardeau, en ressent une telle horreur, qu'il tombe » anéanti sur le sable. »

Il subit un affreux esclavage, et ne recouvre un éclair de liberté qu'en entrant au service d'un *Emir*. Costumé en turc, il fait mille voyages, parcourt les frontières de l'empire Ottoman, du Tigre au Caucase, revient en Syrie, visite *Jérusalem*, le *Saint-Sépulcre*, le *Mont-Calvaire*, l'*Ile de Rhodes*, *Smyrne*, *Athènes*, *Constantinople*. C'est dans cette ville que l'ambassadeur de France, le général *Sébastiani*, touché de ses malheurs, le retient à l'hôtel de l'ambassade, lui fait donner des vêtements français, et lui facilite les moyens de rentrer en France.

A Udine, il retrouve son ancienne demi-brigade. On le croyait mort, et sa bien-venue est célébrée par des fêtes. Il y reçoit une sous-lieutenance, se rend à Paris pour voir sa famille, quitte cette capitale le 18 août 1805, et arrive au camp de Boulogne, où s'effectuaient les préparatifs de la descente projetée en Angleterre. C'est alors qu'il est incorporé dans la division des *Réunis*.

Napoléon, contrarié dans ses projets, va porter la guerre en Autriche, et notre Sous-Lieutenant est présent au combat de *Gunkburg*. Quinze jours sont à peine écoulés depuis les hostilités, et les Français ont balayé de la Bavière toutes les troupes autrichiennes..... En vain les Russes volent au secours des vaincus, ils ne peuvent résister à la valeur de l'armée Française, qui n'est plus *qu'à trois lieues de Vienne*...... La bataille d'*Austerlitz* se livre, et il s'écrie avec une noble indignation : « Hélas! nous n'y prenons part qu'en ad» mirant les beaux faits d'armes qui ont lieu devant » nous, désolés que nous sommes de rester en présence » de l'ennemi sans nous servir de nos baïonnettes. » Nous écumons de rage d'être forcés d'avoir l'arme » au bras..... Les cris de victoire retentissent dans

» tous les rangs français, et nous n'osons mêler nos
» voix à celles de l'armée; nous regrettons presque
» les succès qu'elle obtient, puisqu'ils sont cause de
» notre inactivité. »

La Prusse récidive ses hostilités, et l'armée Française culbute les Prussiens. Aux batailles d'*Iena*, d'*Eylau*, il montre une rare intrépidité au milieu des boulets et de la mitraille; il y essuie les atteintes de six balles..... A *Dantzick*, il court les plus grands dangers; à *Friedland*, toutes les baïonnettes sont teintes de sang *jusqu'à la douille*. Quoique grièvement blessé, il reste à son poste, et il avoue qu'à l'exception des campagnes d'Egypte, il ne s'est pas trouvé à une aussi *épouvantable boucherie*....

Après la paix de *Tilsitt*, la guerre germant en Espagne, il s'y précipite et en parcourt les principales villes. A *Ségovie*, à *Madrid*, il manque d'être assassiné. Il est témoin des différents troubles qui, plus tard, ont provoqué une lutte sanglante et atroce; il les explique avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer sur des événements long temps enveloppés de ténèbres. Charles IV abdique, et notre Officier peint douloureusement les funestes désordres qui éclatent à cette occasion. « A
» chaque pas, ajoute-t-il, j'ai vu les traces d'une
» férocité qui épouvante l'imagination, et nous laisse
» incertains si nous sommes dans un pays civilisé ou
» chez des cannibales. Je ne dirai pas : on m'a dit;
» mais j'ai *vu* des cadâvres de femmes éventrées, ayant
» les seins coupés, des hommes sciés en deux; d'autres,
» enterrés vivants jusqu'aux épaules et mutilés de la
» manière la plus affreuse; d'autres, pendus par les
» pieds dans les cheminées et qu'on a fait brûler
» ainsi. A Val-de-Pegnasse, j'ai *vu* cinquante-trois
» Français enterrés jusqu'au col : ils étaient rangés
» autour d'une maison servant d'hôpital à quatre cents
» soldats qui venaient d'y être égorgés; leur chair
» déchirée en mille morceaux avait été disséminée,
» nous en apercevions les lambeaux jusque sur les
» buissons qui bordent la route. »

A un quart de lieue de *Baylen*, il est près de périr; une balle lui traverse la cuisse, le jette évanoui dans les broussailles. Fait prisonnier de guerre, et en butte

à toute la férocité des Espagnols, on le transporte, le 26 juillet 1809, au milieu des huées et des injures, sur le ponton la *Vieille-Castille* : la mort y moissonnait avidement les malheureux Français dénués de tout secours.

Le 15 mai 1810, il est un des principaux auteurs de l'évasion des prisonniers. Pendant vingt-une heures, il essuie, à bout portant, le feu des Anglais et des Espagnols. Les Français font des prodiges de valeur, affrontant mille fois la mort, et parviennent enfin sur la plage de *Port-Réal*; là, ils s'unissent au corps d'armée du maréchal Victor, chargé de faire le siége de Cadix. Il se précipite un des derniers à la mer, après avoir attaché sur sa tête son habit et plusieurs papiers, au nombre desquels se trouve son *manuscrit*. Du rivage, deux carabiniers l'observent et le voient lutter vainement contre les flots...... Il disparaît tout-à-coup.... hélas! il est perdu pour toujours....; mais ces deux braves fendent l'onde, l'atteignent, et c'est au fort du *Trocadero* qu'ils le portent en triomphe à leurs frères d'armes. Il vient d'échapper à la mort, et le 17 il court au port Sainte-Marie un danger aussi réel. Il passe par *Séville*, *Madrid*, *Bayonne*, et arrive à *Bordeaux le 12 août* 1810. Des blessures graves, de longues fatigues, de continuelles privations avaient tellement épuisé sa santé, que, dans cette ville, il attend avec tranquillité et résignation la fin de ses souffrances. Aux soins affectueux de l'amitié, au désintéressement des personnes qui veillent sur ses jours, il est redevable d'une vie qu'il n'accepte avec gratitude que pour aller combattre de nouveau les ennemis de la France. Il part donc pour Vendôme, et y reçoit sa demi-solde de *vingt-deux mois de captivité*, mais seulement comme lieutenant..... Malgré les promesses d'avancement qu'on lui a faites, il avoue qu'il n'a jamais eu d'ambition et qu'il *ne s'est pas engagé pour devenir maréchal de France*. « Il se console, dit-il, de l'oubli de ses chefs. » La lecture de son manuscrit prouvera qu'il était heureux de penser ainsi.

De Vendôme, il part pour Paris, se rend à Hambourg, où il rejoint le 30.e de ligne. Il se présente à son colonel, M. *Joubert*, aujourd'hui *maréchal de camp*

commandant à Rennes, qu'il avait beaucoup connu en Egypte, lors de l'organisation des compagnies de dromadaires. Ce général avait sous ses ordres une compagnie dont notre Officier était maréchal-des-logis-chef. Son colonel le propose pour capitaine, et le 8 février 1812, il reçoit le brevet qui lui confère ce grade.

Une proclamation de Napoléon annonce la seconde guerre de Pologne. Notre armée est en marche et se dispose à passer le *Niemen*. A cette occasion, le Capitaine mentionne avec concision les mouvements décisifs des armées, les sanglantes batailles de *Witepstk*, *Smolents*, *Mohilov*, *Moskwa*, la multiplicité de ses blessures, et les maux horribles qu'il eut à souffrir pendant cette lutte lugubre.

A la *Moskwa*, le général Morand, s'apercevant que le Capitaine est dangereusement blessé, de la veille, par une balle qui lui traversait le jarret gauche, « Vous » ne pouvez nous suivre, lui dit-il ; retirez-vous à la » garde du drapeau. — Mon général, cette journée a » trop d'appas pour moi, pour que je ne partage pas » la gloire que le régiment va acquérir, fut sa réponse. » — Je vous reconnais là, réplique vivement le général » en lui serrant affectueusement la main. »........ Dans cette affaire, le *schakos* du Capitaine est emporté par la mitraille, et les *pans* de son habit sont restés dans les mains des soldats russes qui combattaient corps à corps avec lui. Couvert de contusions et de blessures, atteint de deux balles à la jambe gauche, il tombe sans connaissance....... Transporté à *Kologha*, où plus de dix mille blessés sont à l'ambulance, il manque de tout et doit la vie aux bons offices de son soldat de confiance qui vient le soigner. Pendant son séjour à cette ambulance, le Capitaine apprend que sa compagnie est réduite à cinq hommes, que l'armée française est entrée le 14 septembre dans Moscou, et lui-même va l'y rejoindre le 30.

Le 12 octobre, Napoléon passe à Moscou une revue générale de ses troupes. Arrivé devant notre Officier, *Napoléon* l'examine attentivement, remarque ses blessures, le reconnaît pour un des anciens *dromadaires* de l'armée d'Egypte, le fait sortir des rangs et lui adresse cette apostrophe : *Que demandes-tu ?....* Le colonel

s'empresse de parler pour lui, et répond : *La croix?* — *Accordé*.... « Dans cette circonstance, dit le Capi-
» taine, mon colonel me nuisit en voulant me servir;
» car j'allais m'appuyer des campagnes d'Italie, d'Egypte,
» d'Austerlitz, de Prusse, de Pologne, d'Espagne,
» d'Allemagne et de Russie, pour demander l'admission
» de deux neveux à l'Ecole Militaire. Mais il était dit
» que le hasard apporterait toujours des obstacles à
» mes vues. »

Viennent les désastres de la retraite. Le Capitaine les rend avec une couleur aussi vraie qu'attendrissante. On voit ses efforts réitérés pour abréger des récits qui affectent amèrement son cœur.... Pour lui, pâle, couvert de sang, le dessus de la main droite emporté, un morceau de flanc coupé par un biscayen, souffrant horriblement de ses blessures, surtout de celles provenant des coups de feu reçus à la jambe gauche il se traîne, à *demi-mort* et *gelé*, à la suite de l'armée. Le fidèle soldat qui le sauva à Kologha est à ses côtés, et lui prodigue tous les secours possibles dans la critique position des Français. C'est en ce déplorable état qu'il cherche à rappeler à ses infortunés compagnons d'armes cette bravoure qui semble s'éteindre. « On peut être plus mal, leur dit-il; du moins nous
» avons du cheval à manger, et dans les déserts de la
» Syrie nous n'avions souvent rien. Vous vous plaignez
» du froid, mais j'ai plus souffert de la chaleur au
» milieu des sables brûlants de l'Arabie. *Patience* et
» *courage!*... » On lui répond par le rire de la douleur, et l'on marche dans un morne silence......... Enfin, après des tourments inouis, des privations de tous genres, il arrive à *Wilna*, passe ensuite le Niemen, et voit Mayence le 14 février 1813. A la fin de juillet, il assiste à la revue que fait Napoléon, et lui est présenté par le major, *M. Hervé*, comme un des vieux *dromadaires* d'Egypte. Comme à *Moscou* Napoléon l'examine, le reconnaît et lui demande ce qu'il *désire*. Le major se presse encore de répondre : *La croix d'officier de la Légion-d'Honneur!*.... Elle lui est accordée. Le 4 décembre, il se rend à Hambourg, et le 3 mai suivant il apprend l'entrée du Roi de France dans ses États. Le 20 suivant, le général Gérard arrive à Ham-

bourg, et prend, au nom du Roi, le commandement du corps d'armée. Rendu à Thionville, c'est le 15 mars 1814 qu'il reçoit l'ordre de marcher contre Napoléon, débarqué à Fréjus. Bientôt on proclame le changement de gouvernement, et le Capitaine sert dans l'armée de la *Moselle*. A marche forcée il se dirige sur *Fleurus*. Les Français sont alors assaillis par toutes les puissances alliées. Après un léger échec essuyé à Ligny, il entend la violente cannonade du mont *Saint-Jean* et de *Waterloo*. Il était sous le commandement du maréchal *Grouchy*, et peint ses angoisses, son inquiétude mortelle. *Waterloo* fume encore du sang de nos braves; et, navré de douleur, le Capitaine se dirige sur Namur, sur Charlemont, Rocroix, Meaux. Le 31 juin 1815, il entre à Paris et va se ranger en bataille dans la plaine de Grenelle. Le 5 juillet il la quitte et bivouaque à *Mont-Rouge*.... Il est licencié à Saint-Flour, et le 16 décembre fait partie de la légion de la Charente. Il se rend à Toulouse, où il est fait chevalier de Saint-Louis. Il fait garnison dans différentes villes, entre autres à Nantes, en 1819; et, le 5 août 1824, il est mis à la retraite avec le grade de *Chef-de-Bataillon*....

Aujourd'hui, le Capitaine habite Nantes. Il y occupe un emploi digne de son activité toujours soutenue. Chacun peut s'assurer de son urbanité, de sa franchise. A toutes les époques de sa brillante carrière, il a su mériter l'estime de ses chefs, l'amitié de ses camarades et l'entière confiance de ses soldats.

Tel est l'aperçu, bien imparfait sans doute, mais exact, que nous offrons à nos lecteurs, d'une vie pleine, s'il en fut jamais, forcés que nous sommes de nous resserrer dans un cadre fort étroit.

Que la plupart de nos historiens prétendent qu'après les erreurs sonores qu'ils ont lancées du fond de leur cabinet, on ne puisse plus rien dire de nouveau sur des événements qu'ils ont racontés! Leur amour-propre commande un pareil langage. Combien peu d'entre eux du moins pourront dire comme notre Capitaine: « *J'étais à ces batailles sanglantes, je les ai vues, et j'ai chèrement acquis le droit d'en parler!* »

Puissent ces Mémoires, revus dans un âge où les illusions disparaissent, écrits par un homme qui, en

mettant la plume à la main, prend cette devise : Que non-seulement toutes vérités sont bonnes à dire, mais même *doivent être dites*, offrir de précieux matériaux pour l'histoire.

Que si quelque accusateur s'élevait contre les faits vrais et positifs qu'ils renferment, le Capitaine a, pour lui répondre, *une réputation sans tache*, *trente-deux ans de service et un corps mutilé de blessures....*

Toutefois, que le lecteur n'oublie jamais que le Capitaine s'est abstenu de tous détails fastidieux et déjà racontés par tant de personnes. Il livre moins au public le journal de toutes nos campagnes que celui des campagnes qu'il a faites depuis 1792 jusqu'en 1824.

Le Capitaine, qui tient à l'honneur d'être Breton par son alliance avec une femme de Rennes, dédie cet ouvrage, tout national, à *l'armée*, à *la Bretagne* et à *ses nombreux amis*.

---

## Conditions de la Souscription.

L'ouvrage, appareillé avec le soin qui convient aux différents objets qu'on y traite, se composera de deux volumes in-8.° de 600 pages au moins chacun.

Pour les souscripteurs seulement, il coûtera 12 francs.

Le premier volume, précédé du *portrait* de l'auteur et d'*un fac simile de son écriture*, paraîtra dans le premier trimestre 1829. Après ce délai, la souscription sera close *irrévocablement*.

Le second volume suivra de près l'émission du premier, et contiendra, en outre, les noms de tous *les souscripteurs*.

On ne paie rien d'avance. Pour être souscripteur, il suffit d'adresser une simple lettre contenant déclaration de souscription aux personnes chargées de la recevoir, ou de s'inscrire chez tous les libraires de la Bretagne, qui voudront bien s'y prêter, et remettre chaque volume aux souscripteurs, au fur et à mesure des livraisons.

On souscrit A NANTES, chez tous les libraires.

A RENNES, chez MOLLIEX, rue Royale.

A PARIS, chez ROSIER, libraire, rue Montmartre, n.° 68.



# LE BANQUET.

POURQUOI cette allégresse et ces apprêts de fête ?
Ah ! je ne puis m'asseoir à vos joyeux banquets :
Laissez-moi m'entourer de mes tendres regrets !
Loin, loin de moi, ces fleurs que le plaisir m'apprête !
Je ne veux couronner ma tête
Que de soucis et de cyprès.
Pour vous que le myrte et la rose
Des vases du festin embellissent le bord.
Moi, j'ai trop combattu le sort :
Il est temps que mon front repose
Sur le bras glacé de la mort !

— Mais d'où vient qu'à ces mots une terreur soudaine
A de votre allégresse arrêté les élans ?
D'où vient que la coupe encor pleine
S'échappe de vos doigts tremblants ?...
Ah ! je sens que pour vous la vie est douce encore !
L'avenir vous promet plus d'une belle aurore,
Le passé vous redit plus d'un doux souvenir,
Un père vous soutient de sa voix consolante,
Vous pouvez croire encore aux serments d'une amante ?...
Ah ! vous ne devez pas mourir !
Mais moi, moi j'ai perdu l'espoir qui vous enflamme:
Le tableau de la vie est pour moi sans couleur :
Plus de songes d'amour, de rêves de bonheur,
Pas une âme, mon Dieu, pour comprendre mon âme,
Pas un cœur pour presser mon cœur !
.................................................
Eloignez-vous, amis, je trouble votre joie.
Au milieu des plaisirs où votre âme se noie,
Vous voyez se flétrir les roses du festin :
La triste fleur languit, de sa tige arrachée.
Ainsi, d'un tendre espoir mon âme détachée,
Languit encore à son matin.

E. SOUVESTRE.



# L'AUTOCRATE DE VILLAGE,

## OU

## L'ART DE DEVENIR MINISTRE ;

*Par J. G. Muller, traduit de l'Allemand, par M.*[lle] S. U. DUDRÉZÈNE, *auteur de* Henry, *ou* l'Homme Silencieux, de l'Oiseleur, etc. (1)

---

C'est toujours avec un nouvel intérêt, que nous signalons les succès de nos compatriotes dans les arts, dans les sciences et dans la littérature. Cet intérêt devient bien plus vif encore quand nous avons à annoncer les productions des femmes qui honorent notre province par leur talent. La réputation littéraire de Mlle. Dudrézène, que Nantes a vue naître, est faite depuis long-temps dans la capitale : plusieurs romans estimés, et d'excellentes traductions d'ouvrages étrangers lui ont fait obtenir des succès dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. Il y a quelques mois nous avons annoncé l'*Histoire de Petit Jacques*, excellent livre destiné à être mis entre les mains des jeunes gens ; aujourd'hui nous avons à rendre compte d'un nouvel ouvrage de notre jeune Nantaise, dont le succès ne saurait être douteux. C'est la traduction d'un roman de J. G. Muller, un des plus spirituels écrivains de l'Allemagne, et qui a obtenu dans ce pays un succès colossal, que Mlle. Dudrézène vient nous offrir. La scène est en Poméranie, province, qui, ainsi que le dit le traducteur dans sa préface, était alors ce que fut la Bretagne pour Paris ; c'est-à-dire mal connue et mal jugée. A Berlin, on se moquait alors (au XVIII.e siècle) comme on s'est moqué long-temps des Bretons. Ce rapport singulier entre le sort de deux peuples que séparent tant de pays divers,

---

(1) 4 vol. in-12, ornés de 4 jolies gravures ; à Paris, chez A. Boulland, libraire, quai des Augustins, n.o 11 ; A Nantes, à la librairie de Mellinet-Malassis.

n'est pas le seul qu'on pourrait établir, et Mlle. Dudrézène fait d'autres rapprochemens assez curieux. Pour donner à nos lecteurs une idée de cet ingénieux et piquant ouvrage qui a mérité depuis long-temps en Allemagne d'être mis hors de la ligne des *romans*, nous allons essayer d'en tracer l'analyse.

Sa Grâce, monseigneur le haut baron de Linndennberg, qui comptait autant d'aïeux qu'on trouve de saints au calendrier, possédait au fond de la Poméranie un beau château, flanqué de quatre tourelles, un village habité par de sales paysans, qu'il appelait ses vassaux, et quelques bois-taillis, parsemés de grands arbres, qui étaient décorés du titre de forêts. Lieutenant-colonel de hussards, toute sa science se bornait à déchiffrer assez promptement un ordre et à signer son noble nom: Aussi, quand sa respectable épouse l'eût rendu père d'un enfant mâle, il ne voulut pas que l'héritier destiné à perpétuer son auguste race, fût plus savant que lui, et il le laissa vivre sans rien faire jusqu'à l'âge de quinze ans. Alors le maniement du sabre et l'équitation devinrent les deux parties les plus essentielles de l'éducation du jeune gentilhomme; et, lorsqu'il avait bien galoppé, tiré le pistolet, et épelé, d'assez mauvaise grace, quelques mots chez le pasteur, qui soutenait qu'un gentilhomme devait savoir lire, il tuait le temps entre un verre de vin et une pipe, sans songer à rien. L'orgueil que lui avait inspiré son noble père n'avait pu détruire l'excellence de son naturel, et, malgré le vice ou plutôt la nullité de son éducation, on distinguait en lui des qualités précieuses.

Bientôt le Seigneur de Linndennberg, en partant pour l'autre monde avec son épouse, laissa son fils possesseur d'un riche domaine et de beaucoup d'argent comptant. Le jeune baron fut d'abord très-embarrassé de savoir à quoi employer son temps : devait-il entrer au service? Son humeur martiale s'était beaucoup refroidie. Devait-il se placer sur les bancs d'une université pour devenir savant ?.... Les leçons de lecture du pasteur lui avaient inspiré peu de goût pour l'étude..... Il se décide alors à continuer à faire ce qu'il faisait tous les jours, pour que rien ne vienne troubler le calme heureux de son existence.

Cependant, comme on ne saurait galopper, chasser,

manger sans cesse, le jeune gentilhomme conçoit, par un bel après-dîner, le projet d'aller à pied jusqu'à l'extrême frontière de ses états. Là, M. le baron se couche, sous un chêne, fume une pipe et fait des ronds dans l'eau. Il était nuit quand il rentra dans le village: en passant près de la porte du cabaret, un sourd murmure le fait s'arrêter, et il aperçoit plusieurs paysans groupés autour du maître d'école du village, occupé à leur lire la grande et mémorable histoire de *Siegfried le Cornu*, qui passait pour être un des aïeux des Seigneurs de Linndennberg. Le gentilhomme avait pris tant de plaisir à entendre quelques fragments de ce merveilleux récit, qu'il ordonne au lecteur de venir le lendemain au château avec son livre.

Quel événement dans la vie du maître d'école! Il allait jouir d'une faveur inouie, celle de se trouver face à face avec Monseigneur; et, comme les plus petites choses amènent de grands événements, cette visite devait changer à la fois les destinées du noble baron et du magister.

Maître Barthel Schwalbe, chargé d'apprendre l'A B C aux petits paysans du village, s'était fait une réputation de savant, grace à 172 fragments de passages de latin qu'il avait recueillis et qu'il plaçait à tout propos; très-ignorant, mais doué de beaucoup d'effronterie et de malice, souple, rampant et passablement ambitieux, le pédagogue, dès cette première visite, voit tout le parti qu'il peut tirer de l'esprit simple et naïf de son jeune Seigneur: pour capter sa confiance, il ne fallait que flatter son amour-propre, en prenant garde de trop choquer ce caractère violent et irrascible.

Les hauts faits de *Siegfried le Cornu* avaient beaucoup intéressé le baron; d'autres merveilleuses histoires lui avaient succédé; mais la bibliothèque du maître d'école se trouve bientôt épuisée; et, après avoir entendu pour la vingtième fois le récit des exploits de son aïeul, et les étonnantes métamorphoses du chapeau de *Fortunatus*, le gentilhomme demande un jour en baillant, à M.e Schwalbe, s'il n'y a à lire que des livres; le savant magister lui répond qu'il y a encore des *gazettes*; et, d'après l'explication qu'il donne, Monseigneur dépêche une estafette pour qu'on lui apporte toutes les

gazettes que l'on trouvera dans les environs. Après plusieurs jours d'attente, elles arrivent : on en commence la lecture; mais le noble baron arrête son lecteur à chaque phrase pour demander des explications sur des nations et des souverains dont il n'avait jamais entendu parler. L'esprit inventif du magister n'est jamais embarrassé : il trouve moyen de répondre sur tout, en ayant soin d'employer respectueusement trois ou quatre locutions de ce genre : comme Monseigneur le sait..., comme Monseigneur ne l'a pas oublié....; et Monseigneur de répliquer : Je savais cela. En dépit des savants commentaires de maître Schwalbe, les gazettes, au bout de quelques jours, font bailler Sa Grace, parce qu'il n'y était jamais question de son château, de ses chevaux et de sa meute. Pour être aussi heureux que les souverains de l'Europe, elle déclare qu'elle veut aussi avoir une gazette dans ses états.

Cet ordre a porté la joie dans l'âme du magister. Sa sagacité, qui semblait être restée un instant en défaut pour n'avoir pas su deviner les désirs du noble baron, se réveille tout à coup.... Ce nouveau caprice doit consolider son empire; et sur le champ, il s'occupe du soin de satisfaire Monseigneur. Il cherche dans le village quels seraient les artistes capables de confectionner une presse d'imprimerie; mais il fait en vain un appel aux talents variés du charron, qui savait fondre et mouler des cuillers d'étain, raccommoder les pots au lait des vieilles femmes du village, couper les cheveux et faire la barbe aux paysans, saigner le bétail et guérir les chiens enragés; un homme aussi savant, ignorait absolument ce que c'était qu'une presse d'imprimerie. Le futur directeur du journal n'est pas plus heureux près du charpentier et du forgeron. Il faut sortir alors des domaines de Monseigneur. Après une excursion, dans les petites villes environnantes, Maître Schwalbe découvre enfin une espèce de savant, homme à projet, et qui était possesseur d'un vrai trésor, d'une petite presse de poche. Séduit par la perspective brillante que lui présente l'ex-maître d'école, le savant consent à venir s'établir dans les états du baron de Linndennberg, pour imprimer sa gazette. M.e Schwalbe rentre triomphant au château. Le futur imprimeur de Sa Seigneurie reçoit un très-bienveil-

lant accueil, et maître Schwalbe, prompt à profiter de la circonstance pour s'élever, réclame et obtient de Sa Grâce le titre de lecteur d'*ordinari*, qui devait, dit-il, donner une plus haute idée de la puissance de Monseigneur. Content d'être arrivé ainsi au premier échelon des grandeurs, il s'occupe aussitôt, avec son ami le savant, de la publication de la fameuse gazette seigneuriale. Enfin, il paraît ce premier numéro si vivement attendu !... M. le *lecteur ordinaire*, directeur, rédacteur en chef et gérant responsable de ce journal, lui avait donné le titre d'*Estafette des Nouveautés*; *Journal politique et littéraire*. Les nouvelles de la cour, c'est-à-dire du château de Linndennberg, composaient la partie officielle; ils rendaient un compte exact des moindres actions de Monseigneur. Sa Grâce en paraît assez contente, quoiqu'elle soit étonnée de ne voir que le récit de ce qu'elle a fait l'avant-veille, lorsqu'elle aurait voulu avoir les nouvelles du jour même ; mais un article dans lequel, après avoir annoncé le retour du respectable Bartholoméus Schwalbe, accompagné d'un savant étranger, et son entrevue avec Monseigneur, le rédacteur ajoutait que ledit maître Schwalbe avait reçu son brevet de lecteur ordinaire accompagné d'une pension, excite la colère du baron qui croyait que les gazettes ne devaient contenir que des choses vraies. Par bonheur, l'éloge des chiens favoris de Monseigneur, qui suivait, appaise Sa Seigneurie, qui daigne même confirmer la nouvelle annoncée par son journaliste., en envoyant à M.e Schwalbe le brevet et la pension de lecteur ordinaire.

Bientôt, le succès de l'*Estafette des Nouveautés* est assuré ; Monseigneur était enchanté de voir tous ses faits et gestes transmis à la postérité la plus éloignée ; et le rédacteur en chef, à cela près de quelques observations un peu brutales de son noble auditeur, pouvait critiquer la conduite des officiers de sa maison, jaloux de la faveur dont il jouissait, et consolider sa puissance en éveillant l'attention de Monseigneur sur des projets qui pouvaient être très-avantageux à lui Barthel personnellement. Mais une indisposition retient quelque temps le noble baron dans ses appartements, la partie officielle de l'*Estaffette des Nouveautés* commence alors à devenir

assez pâle. Monseigneur en fait un jour la remarque ; aussitôt, le génie du rédacteur travaille; et, le lendemain, il lit sous la rubrique *Nouvelles Etrangères*, l'annonce de l'installation d'une société historique dans les états de la princesse Jablonowska. Le haut baron de demander aussitôt ce que c'est qu'une *Société historique*; le lecteur ordinaire de l'expliquer à sa manière; et Monseigneur, qui est censé tout savoir, déclare que depuis très-long-temps il désire avoir une *Société historique*. Il nomme, pour en faire partie, les principaux officiers de sa maison, et l'insinuant lecteur obtient l'honneur de la présider. Sans perdre de temps, M. Barthel rédige l'ordonnance pour la formation de la société, les lois fondamentales qui devaient la régir et le grand discours d'installation. Le jour de l'ouverture est fixé: l'honorable président, après en avoir conféré avec Monseigneur, règle l'ordre de la cérémonie. Tout se passe assez bien; Monseigneur, sauf quelques baillements expressifs, tient bon jusqu'à la fin du discours académique; mais, effrayé à l'aspect d'un second manuscrit, il lève brusquement la séance, au grand contentement des auditeurs, qui se réveillent en sursaut, mais aussi au grand désapointement des académiciens, qui n'avaient pu réciter leurs discours.

M.e Schwalbe, *lecteur ordinaire de* Monseigneur, rédacteur en chef de la *Gazette des Nouveautés*, *président de la Société Historique de Linndennberg* et conseiller intime de Sa Grâce, voyait les honneurs et les gratifications pleuvoir sur lui; cependant il n'était pas tranquille : il trouvait dans le sage pasteur un ennemi redoutable, toujours prêt à éclairer Monseigneur sur les bévues que lui faisait faire son favori; les tracasseries du petit justicier, et l'ambition du savant imprimeur, qui voulait présenter au baron ses grands projets de finance, lui troublaient aussi souvent l'esprit. Pour sortir d'embarras, il propose, par une insinuation glissée adroitement dans la Gazette, un voyage incognito. Le noble baron adopte cette idée avec enthousiasme, et les voilà partis..... Mais, hélas! l'apprenti courtisan, en croyant fuir ses ennemis, courait au-devant d'un bien plus grand péril!

Après quelques aventures peu remarquables, le noble

voyageur se décide à revenir au sein de ses états; il fait la rencontre, dans un cabaret de village, d'une jeune et charmante dame qui se rendait avec sa tante à un château voisin. La vue de cette aimable personne a troublé le gentilhomme; après avoir accompagné ces dames, il rentre triste et pensif dans ses domaines. Son caractère est méconnaissable; rien ne peut l'arracher à ses longues rêveries, à peine même daigne-t-il écouter la lecture de sa gazette, jusque-là tant chérie! Effrayé de ce changement subit, dont il devine aisément la cause, mais qu'il se garde bien de révéler à Monseigneur, M. le rédacteur en chef de *l'Estafette des Nouveautés* cherche dans sa tête quelques moyens de distraction, et, le lendemain, la gazette contient les détails d'une cérémonie funèbre, qui avait eu lieu à la mort d'une princesse, et d'un magnifique catafalque élevé en son honneur; ce qui donne, au gentilhomme, l'idée d'en faire autant pour honorer la mémoire de son auguste mère. Cette cérémonie, une fois terminée, il retombe dans son abattement, et les rêveries de Monseigneur deviennent plus fréquentes et plus longues à l'approche du printemps.

Le génie inventif de M. Barthel travaille de plus belle, et cette fois il accouche d'un combat de taureaux: cet imposant spectacle arrache un moment ce noble baron à sa mélancolie: il fait des prodiges de valeur; mais le pauvre Barthel qui a voulu l'imiter est foulé aux pieds d'un taureau. Pendant qu'il se fait mettre des compresses sur ses contusions, un grand danger le menace.... Le jeune gentilhomme, dans une de ces excursions sur les frontières, a rencontré la dame de ses pensées: il l'a amenée avec sa tante dans son château: la conversation, les grâces de cette jeune beauté, ont redoublé le trouble de son cœur; et l'enthousiasme avec lequel il parle d'elle au pauvre M. Barthel, épouvante le diplomate; car il sait qu'il n'est pas de favori qui résiste à la puissance d'une femme aimée. Mais une circonstance heureuse et inattendue va, tout à la fois, le sauver et servir son ambition. Un jour, Sa Grâce, plus ennuyée que de coutume, s'avise de se plaindre tout haut des embarras que lui occasionne l'administration de ses états; soudain une idée sublime frappe

l'esprit de son confident, elle l'éblouit; mais, prompt à la saisir, l'adroit courtisan parle à Monseigneur des rois, ses voisins, qui se reposent du soin de gouverner leurs sujets sur des ministres sages et expérimentés, et qui renvoient les affaires à discuter à un conseil d'état, pour n'avoir plus qu'à approuver et signer. Ce tableau reveille le gentilhomme de son apathie habituelle: il sourit à l'idée d'être sur la même ligne qu'un souverain; mais il a beau porter ses regards autour de lui, il déclare ingénuement qu'il ne voit aucun de ses sujets qui soit assez noble et assez capable pour devenir un bon ministre. Le favori prouve à Monseigneur qu'on peut, quoique roturier, très-bien diriger les affaires d'un royaume, et il se fait fort de fabriquer un excellent ministère et un conseil d'état avec les officiers de sa maison. M.r le *justicier* devra être de droit ministre de la justice; M.r l'intendant aura les finances, et le majordome l'intérieur; quant à lui, Barthel-Schwalbe, il se désigne très-humblement comme *ministre dirigeant.* Après quelques réflexions un peu cavalières sur le mérite des ministres futurs et principalement sur celui de M.r le *Dirigeant*. Monseigneur approuve les nominations, et la fameuse ordonnance, insérée dans la gazette seigneuriale, puis publiée avec pompe, apprend à tous les sujets du petit souverain, que les états du baron de Linndennberg sont transformés en principauté, et que le village, siége du gouvernement, en est la capitale.

Le ministère est installé; et bientôt les nominations, les dignités se multiplient à l'infini: il faut auprès des grands administrateurs, des sécrétaires privés, des secrétaires du cabinet des ministres, des secrétaires d'état de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, des Domaines, des commis, des chefs de bureau, etc..... Mais comme il était impossible de trouver dans la principauté assez d'hommes capables de remplir ces fonctions importantes, messieurs les hauts dignitaires cumulaient, cumulaient, et leurs noms se trouvaient suivis d'une litanie de titres. Le génie actif, entreprenant, de M. le *Dirigeant*, soit qu'il s'agisse du cérémonial obligé dans les grandes occasions ou de la marche des affaires, ne se trouve jamais en défaut, grâce aux divers systêmes de gouvernement qu'il étudie dans les gazettes. Malgré le zèle de ce grand homme d'état, tout allait au plus mal

dans le petit royaume de Linndennberg; les sujets accablés d'ordonnances, de réformes et d'impôts, donnaient au diable les ministres et la bureaucratie, et Monseigneur, plus occupé cent fois que lorsqu'il était seul à la tête de ses affaires, tout en signant des ordonnances et en présidant des conseils d'état ne s'en doutait nullement. L'ex-maître d'école etait parvenu à l'apogée de sa gloire, mais le moment arrivait où l'astre du favori allait pâlir.

Un soir que le jeune baron, dans une de ses excursions hors de son territoire, traversait une forêt, il est attaqué par quatre brigands; l'imprimeur s'élance sur eux, en tue deux, met les autres en fuite, pendant que M. le *Dirigeant* se sauve à toutes jambes. Dès ce moment le vent de la faveur change; M. le *Dirigeant* est en disgrâce complète, et le brave imprimeur devient le confident de Monseigneur. Le baron avait revu celle qu'il aimait sans le savoir; le nouveau confident met le doigt sur la plaie, il apprend au gentilhomme qu'il est amoureux. M. de Linndennberg, d'abord étonné de cette découverte, en est enchanté; bientôt après, il veut qu'un bon mariage appaise son douloureux martyre; il ne s'agit plus que de vaincre les obstacles qu'opposent la méchanceté d'une vieille tante et les scrupules de la nièce, qui est sans fortune. L'imprimeur, aidé d'un savant honnête-homme, y parvient. Le jeune baron de Linndennberg se décide à faire sa déclaration, et la charcharmante Elise, qui, à travers les manières un peu brusques et sauvages de son amant, reconnaît un bon cœur et un excellent naturel, consent à s'unir à lui pour faire son éducation. Monseigneur, grâce aux conseils de sa bien-aimée et du savant honnête-homme, ouvre les yeux sur ses folies; il se voit ridicule, et s'aperçoit que ses sujets sont malheureux; furieux, il chasse de ses états l'ex-magister ministre. *L'Estafette des Nouveautés* est supprimée, la *Société Historique* dissoute, et, abdiquant la royauté, le jeune baron se décide à laisser ses paysans vivre et agir comme par le passé. Peu à peu son épouse, ainsi que le savant honnête-homme, lui font adopter d'excellents plans d'améliorations, et le baron de Linndennberg, en les suivant, commence pourtant à croire qu'un gentilhomme ne peut pas tout savoir sans avoir rien appris.

Quoique cette analyse soit bien imparfaite, on peut concevoir du moins combien ce cadre heureux offrait matière à de piquants détails : l'auteur n'est point resté au-dessous de son sujet.

M.lle Dudrézène, de son côté, en reproduisant le spirituel ouvrage de Muller, ne s'est pas bornée au simple rôle de traducteur, elle a, comme elle le dit dans sa préface, fait beaucoup de retranchements et modifié ce qui était incompatible avec nos usages. Tout en sacrifiant aux lois dictées par le bon goût français, des passages bizarres, elle s'est efforcée de conserver la physionomie originale des principaux personnages. On peut assurer qu'elle a parfaitement réussi en cela : son style simple et facile rend parfaitement tout ce qu'il a de comique dans les détails.

C'est une création neuve et piquante, que ce caractère du gentilhomme poméranien, mêlant l'orgueil d'un noble baron Allemand, à la naïveté, à la crédulité d'un enfant; voulant paraître tout savoir, tout prévoir; s'indignant contre tout ce qui a seulement l'apparence de ruse de tromperie, et accueillant aveuglément les insinuations de son favori; aimant avec une bonne foi, une franchise entraînante, et laissant percer à travers ses manières tant soit peu sauvages, une sensibilité réelle et toute la candeur d'une âme honnête. Le petit diplomate Barthel-Schwalbe, avec son ignorance grossière, son ambition demésurée, si adroit à saisir la circonstance, à influencer l'esprit simple et facile du jeune baron; le savant imprimeur, homme à projets gigantesques et qui s'insinue avec tant de peine près de monseigneur, grâces aux précautions du favori; un autre savant homme de mérite, mais original, misantrope; la jeune et charmante Elise, si douce, si sensible, si aimante; et sa vieille tante si fière, si acariâtre, se groupent très-bien auprès du personnage principal. Mais ce n'est pas seulement le comique des détails, l'originalité des portraits qu'il faut admirer dans ce charmant ouvrage, c'est l'ingénieuse pensée qui a présidé à sa composition. Elle sera aussi facilement comprise en France qu'elle l'a été en Allemagne, et l'on peut prédire au livre de Muller si bien reproduit par notre jeune compatriote, un succès de vogue.

LUDOVIC.

# HISTOIRE NATURELLE.

Noirmoutier, le 24 juillet 1828.

Mon cher ED....D,

Rien ne prouve mieux la violence des tempêtes qui viennent de se faire ressentir sur terre et sur mer que la quantité de physalies qui ont été jetées sur les côtes de notre île.

Depuis plus de trente ans que je l'habite et que je m'y occupe d'histoire naturelle, je n'avais pas encore eu occasion de voir et d'observer ces animaux marins, qu'on ne rencontre que dans la mer haute entre l'Europe et l'Amérique.

Ces jours derniers, un pêcheur du village du Viel, nous en apporta, à M. Impost et à moi, plusieurs qu'il avait recueillis à la surface des flots et à peu de distance du rivage.

La physalie, nommée par les marins *Galère*, *Frégate*, parce que, disent-ils, elle ressemble à un petit bateau de verre, est connue des voyageurs, ainsi que les méduses et les holothuries, sous le nom *d'orties de mer*; en effet, lorsqu'on la touche avec la main, on éprouve une sensation cuisante et douloureuse, assez semblable à celle causée par une poignée d'orties.

M. de Lamarck, et les naturalistes, la désignent sous le nom de physalie ou physalide.

Ce genre comprend plusieurs espèces, et M. de Freminville vient de l'enrichir de quelques autres dont il a fait la découverte.

L'espèce que j'ai sous les yeux est la physalie pélagique, qui brille des plus belles couleurs. C'est une vesicule intérieurement remplie d'air de trois à six pouces de long, et de quatre à sept de circonférence; elle est d'un bleu transparent, irrégulière et peut être comparée à une petite cornemuse enflée.

Elle est terminée dans la longeur de sa partie supérieure par une *carène* ou *crête* d'un beau rouge, carmin ou violet, avec dix à onze sillons de chaque

côté, séparés par d'autres plus petits et intermédiaires de la même couleur : ces sillons, selon quelques naturalistes, pourraient être regardés comme des trachées.

Un des côtés est antérieurement garni de tubercules gélatineux et de couleur bleue.

De la moitié de la partie inférieure pend une masse de tentacules aussi gélatineux, rouges, violets ou transparents, de grandeur inégale, et terminés les uns en suçoir et d'autres en ventouse.

La partie postérieure, qui a bien moins de circonférence que l'antérieure, se termine par un appendice de plusieurs lignes de longueur et d'un beau bleu d'indigo qui teint, en se dégradant, cette partie du corps de ce singulier animal.

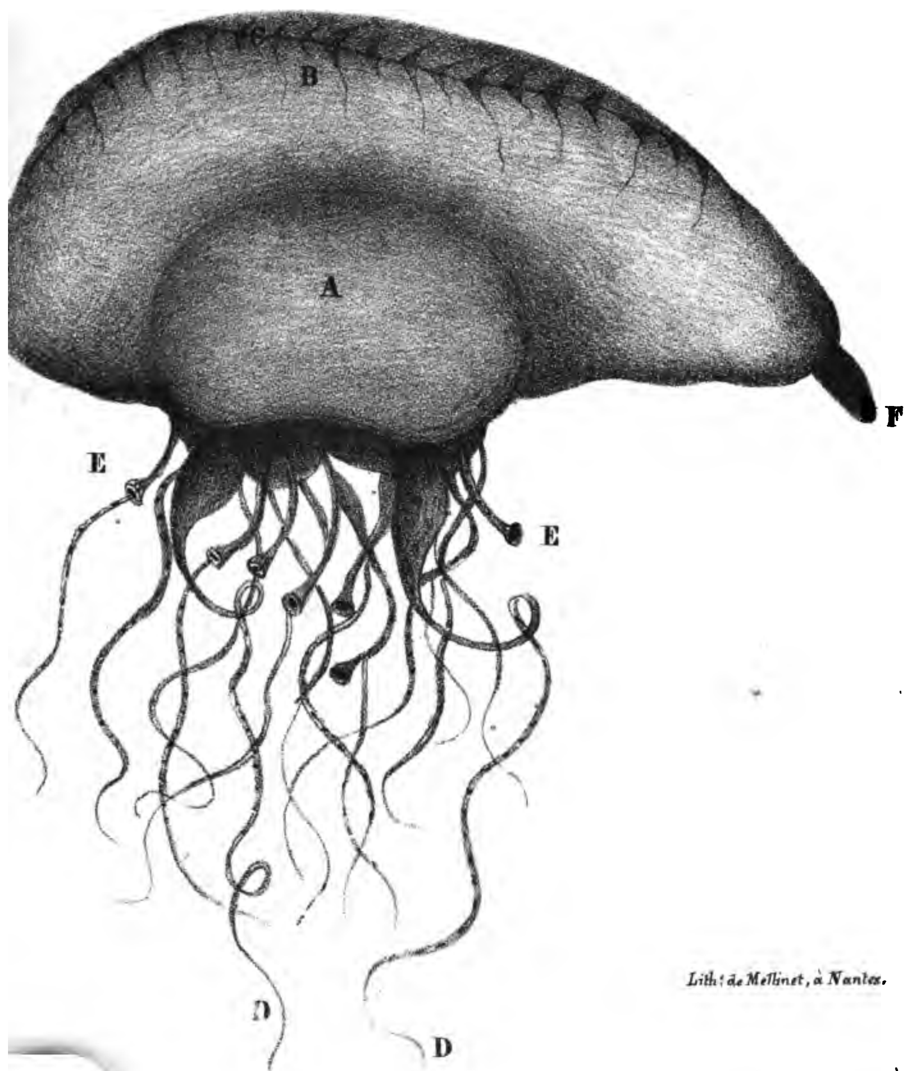
La partie supérieure de chaque tentacule est épaisse; mais elle diminue insensiblement et se convertit en un canal membraneux rempli de globules bleus et bruns. C'est au centre de ces tentacules, et très-près du plus long de tous que se trouve une ouverture qui paraît être la bouche.

L'anatomie de ces animaux a dû faire ou fera sans doute découvrir quelques autres de leurs organes particuliers ; quant à moi, j'ai eu beau les tourner, les retourner, les examiner à la loupe et à l'aide du microscope, je suis forcé d'avouer que mes observations ne peuvent malheureusement rien ajouter aux connaissances acquises sur leur organisation.

Trois physalies que j'avais placées dans un de ces vases de verre qui servent à contenir des cyprins dorés de la chine, y ont conservé pendant plus de six heures la vie et le mouvement, même cette faculté brûlante ou piquante qu'elles possèdent et qui semble plus résider dans les tentacules que dans la vésicule.

Il y a lieu de croire que les effets de cette faculté diminuent en raison de l'affaiblissement de la vie dans l'animal; car c'est au moment où le pêcheur le saisissait avec la main à la surface de la mer, qu'il dit les avoir plus énergiquement ressentis. Pour moi, je les ai éprouvés d'une manière peu sensible, et lorsque la physalie était sur le point d'expirer, il m'a fallu porter sur ma langue l'espèce de mucus glutineux dont ces tentacules sont recouvertes pour reconnaître la sensation dont il s'agit.

# Planche N.° 1.




Lith. de Mellinet, à Nantes.

Une seule piqûre d'épingle a suffi pour faire sortir tout l'air contenu dans la vésicule, qui, alors, n'en est pas moins restée à la surface de l'eau, mais dans un état d'aplatissement complet.

Bosc dit que lorsque le calme cesse et que le vent commence à rider la surface des eaux, les physalides absorbent l'air de leur vésicule en totalité ou en partie et se laissent couler à fond.

C'est en la voyant à travers mon globe de verre que j'ai figuré la physalie que je joins à cette lettre; le dessin peut en être très-imparfait sous le rapport des règles que j'ignore absolument; toutefois, vous pouvez être assuré que toutes les parties de l'animal y sont représentées aussi exactement qu'il m'a été possible.

Le goût que je vous connais pour les sciences naturelles, m'a fait présumer que les détails que je viens de vous donner sur les physalies, vous seraient agréables; puissé-je ne m'être pas trompé à cet égard.

Je suis, etc.

PIET.

*Renvois de la planche N.° 1.*

A. Vésicule qui forme le corps de l'animal.
B. Carêne en crète.
C. Sillons qui la composent.
D. Tentacules en ventouse.
E. Appendice d'un beau bleu indigo.

---

Noirmoutier, le 1.er août 1828.

Mon cher Ed....d,

Les tempêtes ont encore transporté, sur nos rivages, un mollusque étranger à nos climats, et dont l'apparition m'étonne plus que celle de la Physalie-Pélagique. Non-seulement il est présumable qu'il vient comme elle de la Zône-Torride, mais sa forme est plus extraordinaire, et il ne me paraît ni connu, ni décrit, du moins par Bosc et Lamarck.

Il est de la famille des radiaires-médusaires : son corps est libre, gélatineux, transparent et lisse, sans manteau, sans bras, sans tentacules, ni labes, ni ap-

pendices. Aucun des genres de Lamarck ne m'a paru s'y rapporter ; toutefois, s'il avait le corps orbiculaire, il se rapprocherait du genre Orythie.

Rien de plus symétriquement régulier que ce mollusque qui a six à sept pouces de hauteur, sur quatre à cinq de largeur. Je ne puis mieux le comparer qu'à une grande salière de forme octogone, en cristal, avec un piédestal arrondi à son point de départ, et terminé carrément en dessous.

La partie supérieure, celle qui, dans l'eau, présente naturellement sa surface, est concave, et représente le fond de la salière. On y voit quatre fossettes arrondies, de la largeur du pouce, qui paraissent sans aucune communications avec les organes intérieurs; mais, au point central, on remarque un petit carré, percé de deux trous, qui m'ont semblé l'ouverture bifurquée d'un canal intérieur.

Les fossettes ont huit bords latéraux, qui se prolongent jusqu'à la circonférence de cette partie supérieure, et s'y terminent par huit petites incisions ou échancrures, qui, peut-être, appartiennent à la respiration, et font les fonctions de trachées.

Cette même partie offre encore un rebord extérieur, ou limbe épais, large, obtus et canelé.

Les cannelures sont au nombre de seize, dont huit intermédiaires sont plus larges et plus profondes que les huit autres.

Le pied, ou la partie inférieure de l'animal, ne présente, en dessus, aucune ouverture; mais, observé en dessous, il est carré, fendu en quatre parties égales. Les fentes vont en augmentant de profondeur du bord au centre, où, vraisemblablement se trouve la bouche de l'animal. On distingue, à travers la gelée transparente de ce pied, quatre veines ou vaisseaux blancs, qui sont probablement des appendices de la cavité alimentaire.

Il y a lieu de croire que le rebord ou limbe qui sépare la partie inférieure de celle qui forme la cavité supérieure, sert à soutenir ce mollusque sur l'eau et l'aide à nager. Cependant, sa pesanteur spécifique étant plus grande que celle de l'eau, la partie supérieure en est toujours plus ou moins recouverte.


UNIV.
OF
MICH.

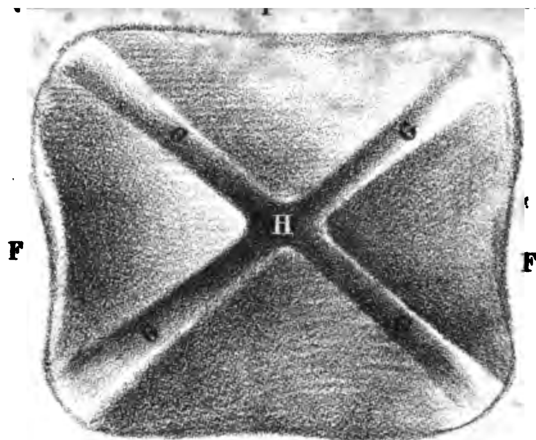



Planche N°2.

C A C
C C
B
B B
B
C
D
D
D
E
E
E

Lith. de Mellinet, à Nantes.

Vous savez que, lorsque les animaux de cette famille sont jetés sur le rivage, ils y perdent promptement la vie ; néanmoins, celui dont il s'agit ici, a résisté davantage à l'effort des vagues et avait encore du mouvement, lorsqu'il m'a été apporté ; mais il ne m'a pas paru jouir de la singulière propriété des méduses connues sous le nom d'orties de mer, et ne m'a occasionné aucune démangeaison à la main, lorsque je l'ai touché. Je l'ai conservé trois à quatre jours dans l'eau de mer. Peu à peu il s'est liquéfié et a considérablement diminué de poids et de volume.

Je suis, etc. PIET.

*Renvois de la planche N.° 2.*

A. Partie supérieure et concave de l'animal.
B. Fossettes et petits trous.
C. Incisions ou échancrures.
D. Rebord extérieur ou limbe.
E. Pied de l'animal.
F. dessous du pied.
G. Fentes qui vont en augmentant de profondeur jusqu'au centre.
H. Cavité centrale.



# TRADUCTION
## DU POEME DE CHILDE-HAROLD,
### PAR M. P. A. DEGUER. (1)

Un grand poëte a procuré de vives jouissances à la génération présente, il lui promet une illustration que les siècles futurs lui confirmeront probablement. Quoique ce poëte ne soit pas français, nous n'en épousons pas moins sa gloire, à titres de contemporains, sachant que le talent, qui ne dépend ni des limites géographiques

(1) Un volume in-18 ; à Nantes, à la librairie de Mellinet-Malassis. — De l'imprimerie de Busseuil frères.

tracées par la diplomatie, ni de la variété des dialectes, signale toujours par ses actes l'un des progrès généraux de l'esprit humain. En effet, si nous n'hésitons pas à reconnaître Homère et Virgile comme les princes de la poësie, quoique nés dans des climats étrangers, et encore qu'ils aient écrit dans des langages qui ne nous sont pas familiers à tous; c'est que l'expression des idées originales qui ont dominé dans leur siècle, jointe à la vérité et à la vivacité des images, constituent leur mérite et celui de tous poëtes appelés à captiver notre admiration, bien plus que leur position sociale, et la plus ou moins flatteuse sonorité des mots que le hasard a mis à leur disposition.

Le grand poëte dont nous voulons parler est *Lord Byron*. Certains accidents de sa vie privée, certaines pensées qu'on lui a reproché d'avoir exprimé avec trop de prédilection, ont intercepté quelques rayons de sa scintillante auréole; mais d'autres actes plus recommandables, le généreux dévouement qui l'a conduit, jeune encore, au tombeau près des cendres de Léonidas, ses hymnes brûlantes en faveur des êtres opprimés, ses nobles professions de foi à l'occasion des tableaux que les alarmistes avaient blâmés, faute de comprendre qu'ils flétrissaient le vice en le peignant tel qu'il est, sa sensibilité profonde en présence des beautés de la création et des chefs-d'œuvre des arts; tous ces actes, disons-nous, doivent dissiper les nuages qui tendaient à obscurcir son étoile, et laisser briller sa couronne poëtique d'un légitime éclat.

Peu de lecteurs français seraient en état de rendre hommage aux poëmes de l'illustre Grec et de l'harmonieux Mantouan, sans l'assistance des traducteurs. Il en est de même à l'égard des œuvres du barde britannique. En dépit de l'adage italien, *traduttore, traditore*, et au risque de quelques pertes, qui ne sont des privations que pour les nationaux, ou le petit nombre d'élus, nous devons donc rendre grâce aux littérateurs qui viennent dérouler, à nos yeux émerveillés, des trésors que leur cachait un langage ignoré.

Des traductions de Lord Byron sont déjà dues à deux estimables écrivains de la capitale. Nous n'en

contesterons pas le mérite sous le rapport de la pureté et de l'harmonie du style; mais il est facile d'y reconnaître que, pour répandre un encens plus suave sur l'autel de l'élégance, ils ont fait, aux dépens de la richesse et de la vigueur du texte, de nombreux sacrifices qui sont autant d'atteintes portées aux jouissances auxquelles nous avions droit. Un de nos concitoyens, M. P. A. Deguer, entreprend de faire réapparaître des suppressions qui laisseraient des regrets ou fausseraient l'opinion. Il vient nous reproduire en français toutes les images bizarres ou pénétrantes, obscures ou étincelantes, que la hardiesse ou la témérité du poëte a prodiguées dans le célèbre pélerinage de *Childe-Harold*. Nous pensons qu'il y a réussi, tout à la fois, avec exactitude, et sans blesser, dans son style, cette clarté dont s'énorgueillit à juste titre notre langue.

Nous justifierions, par de simples citations, notre opinion sur le mérite purement littéraire de la publication de M. de G. Mais si nous bornions là notre soin, on ne pourrait vérifier si la nouvelle traduction est, en effet, plus ou moins complète que celles qui ont déjà paru. Voulant donc éclairer sur ce point les lecteurs qui ne peuvent recourir au texte original, nous croyons les mettre en état de porter eux-mêmes un jugement en leur présentant quelques stances de notre compatriote en regard de celles du traducteur qui l'a précédé, et à qui l'opiniâtreté du travail paraît avoir manqué pour nous donner lord Byron tout entier. Nous prendrons au hasard dans le quatrième chant qui est particulièrement consacré à l'Italie et au génie poëtique qu'y nourrissent un beau ciel et d'illustres souvenirs, sans qu'un long asservissement puisse l'y étouffer.

## STANCE V.e

Dans les stances précédentes, *Harold* a visité Venise, jadis la Cybèle des mers, la ville des fêtes de l'Italie et de toute la terre; mais dont les palais s'écroulent aujourd'hui sur un rivage désert. Au milieu de ces débris, l'enfant d'Albion se rappelle que Skakespear a placé à Venise le théâtre de plusieurs de ses pièces dramatiques; ses œuvres, dit-il, ne peuvent se perdre dans le torrent des âges, et il va en donner la raison.

*Traduction de M.* A. P....T.

Les êtres qu'enfante le génie ne sont pas formés d'argile : immortelles dans leur essence, ils produisent et multiplient en nous une clarté plus brillante et une existence plus chérie. Tout ce que la destinée interdit à la vie monotone dans notre esclavage mortel, ces créations imaginaires nous l'accordent ; elles exilent d'abord les objets de nos dégoûts, elles versent dans nos jeunes cœurs déjà flétris, une fraîcheur nouvelle qui en remplit le vide.

*Traduction de M.* DEGUER.

L'âme ne crée pas des êtres d'argile : ses productions possèdent en elles-mêmes un principe d'immortalité ; elles nous initient à une autre existence, font luire pour nous des jours plus purs. C'est grâce à cette douce existence, dont le destin refuse le bienfait à l'engourdissement de la vie commune, c'est grâce à ces brillantes créations que les épines semées sous nos pas dans notre voyage sur la terre, s'écartent sur notre passage, et que sur un sol desséché que pénètre alors une fraîcheur nouvelle, de nouvelles fleurs viennent éclore.

## STANCE VI.e

Voilà ce qui console la jeunesse dans ses espérances déçues, et le vieillard dans ses tristes loisirs. Ce sentiment a dicté plus d'une page, et peut-être celle que je compose en ce moment. Ah ! pourtant il est des objets réels qui l'emportent sur les créations de cette féerie ; ils sont plus beaux en formes et en couleurs que nos cieux imaginaires, et que ces astres bizarres dont la muse ingénieuse sait orner son univers fantastique.

La jeunesse et l'âge avancé se refugient dans ces fictions. L'espérance les présente à l'une, de tristes loisirs l'indiquent à l'autre. Ceux-ci ont fait écrire plus d'une page, peut-être ici me font-ils prendre la plume. Il existe pourtant des choses qui, dans leur vive réalité, peuvent éclipser tous les prestiges de ce beau pays de féerie, des choses plus séduisantes dans leurs formes, plus éclatantes dans leurs couleurs que celle dont nous peuplons un ciel idéal, et que les constellations singulières que la muse du barde sème avec art dans son fantastique univers.

## STANCE VII.e

Je les ai vus ces objets réels, ou peut-être je les ai rêvés.., n'y pensons plus, etc....

Je les ai vus ces réalités, ou bien je les aurai rêvées; mais loin de moi ces souvenirs, etc.

Le poëte continue en se livrant à la contemplation de sa propre destinée, qui semble se partager entre des idéalités qui l'enflamment et des réalités qu'il eût chéries.

Mais pour revenir à nos traducteurs, on ne peut méconnaître, en comparant les deux versions, qu'il y a plus de pensées réunies dans la seconde que dans la première. M. P. s'est laissé égarer par la construction

du texte en disant, des êtres enfantés par le génie; *immortels dans leur essence, ils produisent et multiplient en nous une clarté plus brillante et une existence plus chérie.* Dans un style châtié, on ne peut guère dire qu'on *multiplie* une existence. On préférera sans doute : *ses productions* (celles de l'âme), *possèdent en elles-mêmes un principe d'immortalité; elles nous initient à une autre existence*, ou pour rendre le *beloved* de l'anglais, *à une existence plus chérie.*

Dans la sixième stance, M. Deguer met en action l'espérance et les tristes loisirs, ce qui est plus poëtique que de les ranger dans les subordonnées, comme l'a fait M. P. Peut-être M. de G. s'est-il montré très-fidèle au texte, en ne rapportant qu'aux tristes loisirs de la vieillesse l'impulsion qui conduit la plume de l'écrivain, parce que, en effet, *Wornfeeling* ne peut s'appliquer qu'à la vieillesse; cependant cette fidélité cause ici quelqu'embarras. M. P., en voulant éluder la difficulté, s'est servi de cette expression : *ce sentiment a dicté plus d'une page.* Mais rien n'indique de quel sentiment il s'agit; et ce qui précède ne saurait être ainsi qualifié. Comme ce serait contraire à l'expérience que de refuser les inspirations poëtiques à la jeunesse pour en doter de préférence la vieillesse, il faut croire ou que le véritable sens n'est pas saisi, ou que lord Byron a commis une méprise; une méprise car notre admiration pour son talent ne nous fera pas taire qu'on rencontre parfois chez lui des images forcées ou inexactes.

Les trois célèbres Strophes du poëte anglais sur l'antique Ausonie, serviront encore à nos comparaisons, non pour critiquer la version de M. P., mais pour faire connaître la méthode consciencieuse de M. Deguer, quand il se trouve en présence des difficultés les plus ardues.

## STANCE XXVI.*

*Traduction de M.* A. P....T.

Depuis ce temps, belle Italie, tu fus toujours et tu es encore le jardin de l'univers; les arts et la nature t'embellissent à l'envie : tu n'es plus qu'un désert en comparaison de ce que tu fus; mais qui peut encore te le dis-

*Traduction de M.* DEGUER.

Belle Italie! Tu étais alors ce que tu n'as jamais cessé d'être, le jardin du monde, la patrie des arts; et quelle terre te ressemble encore même telle que te voilà devenue? Les ronces mêmes de tes champs sont belles, et

puter en attraits? Les ronces mêmes que tu produis sont belles, et ton sol aride est plus riche que les terres les plus fertiles des autres climats; ta ruine est un Trophée de la gloire, et les débris qui te couvrent sont ornés d'un charme que rien ne peut t'enlever.

jusque dans ces parties de ton sol qu'ont délaissées les laboureurs, tu l'emportes en fertilité, sur n'importe quel autre sol. Ta décadence est une gloire encore, et un ineffaçable charme te suit dans la ruine.

## STANCE XLII.e

Italie! ô Italie! Tu as reçu le don fatal de la beauté, qui est devenu pour toi une source de malheurs; la douleur et la honte ont sillonné ton front jadis si radieux, et tes annales sont gravées en caractères de flammes. Pourquoi les Dieux ne t'ont-ils pas douée de moins d'attraits, ou de plus de force pour défendre tes droits et repousser au loin les brigands qui viennent en foule répandre ton sang et se baigner dans les larmes que t'arrachent tes infortunes?

O Italie! Le ciel en t'accordant la beauté t'a fait un funeste présent; elle a fait tes malheurs passés, et elle fait tes malheurs encore; si, à travers les nuages qui le voilent, on découvre sur ton beau front les traces du sentiment de la honte, si c'est en caractères de feu qu'ont été écrites tes annales, ta fatale beauté seule en est la cause. Oh! plut à Dieu qu'avec taut de faiblesse tu fusses parée de moins d'attraits, ou que tu eusses assez de force pour te faire enfin respecter, pour intimider ces hardis brigands qui, à l'envi les uns des autres accourent pour se baigner dans ton sang, et se désaltérer dans tes larmes!

## STANCE XLIII.e

Tu pourrais alors te faire redouter davantage; ou, moins belle et moins riche, tu serais moins enviée; tu connaîtrais le bonheur, et tu n'aurais pas à pleurer sur tes charmes funestes. Tu ne verrais plus se succéder ces torrents de soldats que les Alpes ne cessent de précipiter dans tes vallées, et ces hordes féroces de dévastateurs qui viennent se désaltérer dans les ondes sanglantes du Pô. L'épée étrangère ne serait plus ta triste défense; vaincue, ou triomphante, tu ne serais plus condamnée à être l'esclave de tes protecteurs ou de tes ennemis.

Plus forte, tu ne serais plus insultée; moins belle, et alors délaissée, mais heureuse, tu cesserais d'avoir à pleurer sur le fatal effet de tes charmes, tu ne verrais plus ces torrents armés se presser dans les passes des Alpes, pour venir déborder dans tes plaines; ces hordes, que les nations conjurées vomissent sans interruption contre toi, ne viendraient plus étancher leur soif dans l'Eridan ensanglanté; l'épée d'un insolent étranger ne serait plus ton unique défense, et tu ne serais plus, comme tu l'es toujours, l'esclave de tes alliés après la victoire, l'esclave de tes ennemis après la défaite.

On trouvera peut-être de temps à autre plus d'allure dans la coupe des phrases du traducteur de la capitale, chez qui se manifeste une plus grande habitude d'écrire; il enchaîne ses phrases d'une manière plus flatteuse pour l'oreille; mais on voit qu'il se résoud à des sacrifices pour atteindre à ce mérite qui ne lui fait honneur qu'aux dépens de la vivacité des couleurs de l'original. Celui-ci en est à la vérité si riche, que quelques soustractions ne semblent pas l'appauvrir; cependant, si nous sommes une fois informés qu'une cassette renferme des rubis et des diamants, serons-nous satisfaits quand on ne nous en tirera que les rubis? M. Deguer, sans cesser de veiller à l'harmonie, nous paraît pénétrer plus avant dans le texte; il en arrache des images que son prédécesseur laissait passer inaperçues; et son voile, car toute traduction est un voile, est bien plus transparent que l'autre. *Et quelle terre te ressemble encore même telle que te voilà devenue?* est plus vif et plus conforme au texte que: *Mais qui peut encore te le disputer en attraits?* Dans la XLII.e. stance: *Si, à travers les nuages qui le voilent on découvre, sur ton beau front, les traces du sentiment de la honte, si c'est en caractères de feu qu'ont été écrites tes annales, ta fatale beauté seule en est la cause*, fait ressortir la source de tant de malheurs plus nettement que cette phrase, tout harmonieuse qu'elle est par elle-même: *La douleur et la honte ont sillonné ton front jadis si radieux, et tes annales sont gravées en traits de flammes.* La fatale beauté qui a attiré les conquérants en Italie, n'est pas ici rapprochée aussi heureusement du triste effet qu'elle a produit. Quant à la stance suivante, qui sontient bien le parallèle pour la coupe des périodes, si l'on veut bien prendre pour constant que M. Deguer ne fait point de paraphrases, mais se lie comme un esclave à son texte, on ne pourra nier que, cette fois, la différence entre les deux versions est toute à son avantage, et que les colonnes armées qui, après s'être pressées dans les défilés des Alpes, viennent déborder comme des torrents dans les riches plaines de la Lombardie, rendent mieux le tableau tracé par Lord Byron que les torrents de soldats qui ne cessent de se précipiter dans les *vallées* supposées de l'Italie.

Sans plus s'attacher, avec pédanterie peut-être, au mérite comparatif de deux littérateurs estimables, mais à titre de simple essai pour deviner le poëte étranger, il serait sans doute curieux de continuer la mise en regard des moyens employés par deux hommes d'esprit pour rendre les pensées d'un même auteur, ce serait même une excellente étude de langue et de goût. Mais nous devons déclarer que telle est la difficulté de bien reproduire en français la poësie de lord Byron, que deux colonnes ne suffiraient pas pour garantir une irréprochable fidélité. Nous appuyons cette opinion sur quelques expériences auxquelles nous avons pris part pour le troisième chant de *Childe-Harold*: quatre traductions faites isolément, étaient par nous rapprochées, et il n'était pas rare que, en outre des différences inévitables d'exécution, quatre sens fussent donnés à une même image. C'est que, non-seulement le barde anglais a une audace d'expression qui parfois déborde le génie plus timide de notre idiôme; mais encore que souvent il n'est exempt ni de métaphores bizarres, ni même d'obscurité pour ses propres compatriotes. Nous pouvons donner une idée du genre de difficulté que nous signalons, par la Junon-aux-yeux-de-bœuf d'Homère, d'une part, et de l'autre, par certaines libertés inconnues à Racine, que se permettent à présent quelques-uns de nos poëtes français qui ne craignent pas de nous mettre l'esprit à la torture, et qui, cependant conquièrent la célébrité. Mais peu importe aux lecteurs les difficultés ou les plaisirs que rencontre l'écrivain dans son travail. C'est à lui à les intéresser à ses risques et périls, au prix d'un sourire de satisfaction ou de dédain. Nous croyons que M. Deguer obtiendra le signe d'approbation, et sera ainsi récompensé de ses veilles. Il le mérite, puisque sa traduction, après s'être soutenue d'elle-même près d'une autre traduction applaudie, se trouve d'ailleurs plus complète, et propre à faire pénétrer plus avant dans les profondeurs d'un poëme qui sera sans nul doute l'un des types glorieux de notre époque. Aucun de nous ne peut s'abstenir du désir de se placer au niveau des productions de l'âge auquel il appartient; qui donnera la main la plus secourable pour s'y élever, ne pourra donc manquer d'obtenir gratitude.

Une introduction mise en tête du volume, et écrite dans l'esprit le plus judicieux, détaille mieux que ne le fait le présent article, la nature des obstacles qui se présentent sur la route d'un traducteur de *Childe-Harold* : nous aurions pu nous borner à nous y référer ; mais la modestie de l'auteur ne lui permettant pas d'affirmer de sa réussite à les vaincre, c'est à nous qu'a dû appartenir de vérifier son succès : or, nous ne le pouvions, l'insertion du texte anglais nous étant interdite, que par les comparaisons qu'on a vues, qui ne lui étaient pas permises, et dont, nous le répétons, nous n'avons fait usage que pour éclairer ses juges et non pour décerner indiscrètement nous-mêmes une palme que, comme on le voit, se disputeraient l'élégance et la fidélité.

Nous recommandons encore cette introduction comme exprimant un jugement motivé sur le caractère de lord Byron qui s'est volontairement peint dans ses écrits, caractère composé de tant d'éléments divers qu'on a réellement peine à en découvrir la véritable unité. M. de G. incline à les grouper autour d'une haute misantropie qui les dominerait tous ; d'autres juges, frappés du mépris et de l'amère ironie avec lesquels il lui arrive de temps à autre de flageller l'humanité l'ont appelé le poëte satanique. Nous serions nous tentés de le désigner comme le poëte du mysticisme. M. de G. ouvre lui-même la voie à cette désignation, en signalant le penchant de lord Byron pour le merveilleux et sa croyance presque superstitieuse aux pressentiments ; car le mysticisme ne se nourrit en effet que des inépuisables merveilles de l'âme, des prodiges de la prière et des avis répétés de la providence ; et, pour que cette opinion soit jugée moins paradoxale, nous demanderons, tout en profitant de l'occasion de présenter quelques nouveaux échantillons du style de notre traducteur, nous demanderons, disons-nous, si les passages que nous allons citer, ne témoignent pas que le poëte convaincu de la réalité d'une existence individuelle après celle-ci, non-seulement croyait à des rapports sentis dans le cours même de cette vie, entre les habitants de ce monde et des êtres bons et mauvais appartenant à un monde spirituel et exerçant une influence sur le nôtre ; mais admettait

encore dans l'homme une manière d'être accidentelle, autre que celle de la vie commune, et qui est l'état des visions sacrées et des extases.

« *Chant* IIIe. *Stance* 6..... Que suis-je ?.... Rien, » il n'en est pas de même de toi, âme de ma pensée; » toi à l'aide de qui je parcours la terre, échappant à » tous les regards dans les contemplations auxquelles » je me livre; toi dont je sens l'origine céleste, toi » qui donnes la vie à mes pages, qui, au milieu de ses » affections détruites, offres à ce cœur flétri comme il » l'est, quelque chose à aimer encore! »

*Même chant*, *stance* 74.e « Et quand.... la vie (ma- » térielle) chassée de ce corps fragile se sera réfugiée » chez ces nouveaux êtres, ces mouches et ces vers » au tombeau, héritiers de notre dépouille; quand » les éléments se rapprocheront, que ce qui fut autre- » fois poussière sera bientôt poussière encore, les cé- » lestes prérogatives de ces objets si éblouissants, de » la pensée tout incorporelle, des génies des diffé- » rents lieux, ces prérogatives immortelles, que quel- » quefois même aujourd'hui il m'est accordé d'exercer, » ne seront-elles pas devenues mon partage? »

*Même chant*, *stance* 14.e « Absorbé comme le chal- » déen dans la contemplation des astres, Harold se » plaisait à les peupler d'êtres brillants comme leurs » clartés, et ne songeait, dans ces longues veilles, ni » à la terre, ni aux hommes, ni à leurs inimitiés, » ni à leurs faiblesses. Heureux si son esprit avait pu » toujours s'envoler vers ces hautes régions! Mais » notre périssable argile se refuse à ces silencieux » élans de l'immortelle flamme qui lui est unie, ja- » louse de la voir s'élever vers le séjour d'où elle des- » cendit, et vers lequel elle est attirée. »

*Chant* IV.e *Stance* 33.e « ...... Si la solitude nous » apprend à vivre, ce n'est que de la solitude que nous » apprenons à mourir. Avec elle, plus de flatteurs, » plus d'illusions de vanité. Quand il est seul avec son » Dieu, c'est avec lui qu'il faut qu'il lutte. »

*Stance* 34.e « Mais peut-être dans ces moments est- » il aux prises avec les démons, ennemis que rien ne » fatigue, qui ébranlent les croyances les plus con- » solantes et s'emparent des esprits pour les torturer...

Sans nier la puissance du langage figuré qui, en

poësie, ne saurait être pris toujours au sérieux, nous ne saurions cependant nous résoudre à n'accepter ces strophes que comme de simples métaphores, surtout quand, loin d'être jetées comme au hasard au milieu du poëme, les idées qu'elles expriment y reparaissent cent fois répétées sous des formes variées; surtout encore quand nous voyons lord Byron, pour prévenir toute méprise, ajouter lui-même, à la dernière strophe, la note que voici : « Il est tout aussi vraisemblable que » nous combattons avec les démons qu'avec nos meil- » leures pensées. » C'est même peut-être cette note qui a autorisé M. A. P...t à traduire le commencement de la 34.e stance, par ces mots : « Quand l'homme est » seul, l'homme ne peut converser qu'avec Dieu, ou » bien, peut-être, avec des démons, etc., etc. » Variante qui se concilie tout à fait avec le système que nous attribuons à l'auteur.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que lord Byron qui, dans ses deux premiers chants, avait adopté un vague panthéisme à abstractions personnifiées, une obscure doctrine des éléments, d'où tout naîtrait, où tout retournerait s'absorber; cette philosophie, enfin, qui a enfanté tant de nuages sous le nom du naturalisme, paraît, dans la dernière partie de son poëme, écrite beaucoup plus tard, dégoûté de l'impiété de ces systèmes et disposé à se rapprocher de la vraie doctrine religieuse, qui considère le créateur d'une part, les êtres créés de l'autre, et, tout à la fois, les liens mystiques qui les unissent.

On conçoit qu'un poëte qui change ainsi de manière de voir, sur un sujet de si haute importance et dans le cours d'un même ouvrage, devient extrêmement difficile à traduire. Il déroute l'écrivain qui, tout d'abord, avait dû chercher à s'identifier avec lui, c'est-à-dire, à s'emparer de sa plus haute pensée, de celle qui pénètre invinciblement toutes les autres, la pensée théosophique ou cosmogonique. Son traducteur, croyant l'avoir saisie, ne suppose point de double doctrine, et, s'aheurte contre les obscurités que cette supposition fait naître; de sorte que, luttant contre un passage qu'il ne peut admettre, et le torturant pour l'ajuster sur la ligne jusqu'alors suivie, il s'expose pourtant à commettre des contre-sens, et d'autant plus inévitable-

ment, si le changement de système a été plus graduel, et peut-être, comme chez Lord Byron, opéré par entraînement à l'insçu de lui-même. Nous attribuerions à cette considération, autant qu'aux obstacles produits par l'idiôme, quelques différences qu'on rencontre dans le sens de plusieurs des stances des deux traducteurs que nous avons ici rapprochés l'un de l'autre; et l'on prévoit à présent quelle serait l'excuse du moins heureux des deux.

Nous avons dit que leur tâche avait été pénible, et leur travail méritoire. Rien ne développera mieux cette proposition que les réflexions suivantes d'un des premiers critiques du dernier siècle. Voici comment l'abbé Batteux s'exprime, au sujet des traductions :

« Quand il s'agit de représenter, dans une autre » langue, les choses, les pensées, les expressions, les » tours, les tons d'un ouvrage; les choses telles qu'elles » sont, sans rien ajouter, ni retrancher, ni déplacer; » les pensées dans leurs couleurs, leurs degrés, leurs » nuances; les tours qui donnent le feu, l'esprit, la vie » au discours, les expressions naturelles, figurées, fortes, » riches, gracieuses, délicates, etc., et le tout d'après » un modèle qui commande durement, et qui veut qu'on » lui obéisse d'un air aisé; il faut, sinon autant de » génie, du moins autant de goût pour bien traduire » que pour bien composer. Peut-être même en faut-il » davantage. L'auteur qui compose, conduit seulement » par une sorte d'instinct toujours libre, et par sa ma- » tière qui lui présente des idées qu'il peut accepter » ou rejeter à son gré, est maître absolu de » ses pensées et de ses expressions; et si la pensée » ne lui convient pas, ou si l'expression ne convient » pas à la pensée, il peut rejeter l'une et l'autre : *Quæ* » *desperat tractata nitescere posse reliquit.* Le traduc- » teur n'est maître de rien; il est obligé de suivre » partout son auteur, et de se plier à toutes ses va- » riations avec une souplesse infinie. Qu'on en juge » par la variété des tons qui se trouvent nécessaire- » ment dans un même sujet, et, à plus forte raison » dans un même genre.... Pour rendre tous ces degrés, » il faut d'abord les avoir bien sentis, ensuite maî- » triser à un point peu commun la langue qu'on veut » enrichir de dépouilles étrangères. Quelle idée donc » ne doit-on pas avoir d'une traduction faite avec succès! »

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du 7 août 1828.*

PRÉSIDENCE DE M. URSIN.

M. le président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance, et donne communication de la correspondance dans le même intervalle.

M. le conseiller d'Etat Préfet de la Loire-Inférieure transmet à la société le fait suivant qui, par sa singularité, lui a paru mériter l'attention des naturalistes.

« Le 2 juillet, à Couëron, une vache appartenant au sieur Pierre Auric, cultivateur, a mis bas trois veaux, dont un mâle et deux femelles, tous trois ( 28 juillet ) vivants et très-forts. »

Diverses questions sur le prix des laines et sur l'influence que ce prix peut avoir sur l'élève des moutons, ont été adressées, par M. le Préfet, à la Société Académique. —Ces questions ayant été renvoyées à la Section d'Agriculture, M. Grelier fait un rapport à ce sujet.

A la suite d'un rapport de M. Ursin, sur les titres de présentation, comme membre correspondant, de M. de la Pilaye, de Fougères, ce candidat est admis.

M. Chaillou donne lecture de son rapport trimestriel des travaux de la Section d'Agriculture.

M.me la Princesse Constance de Salm, de Nantes est admise au nombre des associés correspondants, sur un rapport de M. Ursin.

*Séance du 28 août.*

PRÉSIDENCE DE M. FOURÉ, VICE-PRÉSIDENT.

Au nom de la Section d'agriculture, M. Mareschal donne lecture d'un projet de circulaire aux maires et aux propriétaires des communes rurales du département. La rédaction en est adoptée.

Les questions adressées par M. le Préfet sur le commerce des laines ont donné lieu, dans la Section d'Agriculture, à des discussions, dont M. Robineau de Bougon présente le résumé. — La Société, en approuvant ce travail, arrête qu'il sera envoyé immédiatement à M. le Préfet.

A la suite de rapports de MM. Priou, Mellinet, Palois et de Tollenare, la Société admet comme membres cor-

respondants, M. Toulmouche, D.-M. à Rennes; M. E. Souvestre, littérateur, de Morlaix; M. Chervin, D.-M. à Paris, et MM. A. Jullien, fondateur et directeur de la *Revue Encyclopédique*, à Paris.

---

# RAPPORT TRIMESTRIEL
## DE
## LA SECTION D'AGRICULTURE.

Le département de la Loire-Inférieure, situé à l'embouchure d'un grand fleuve, dont les bords sont couverts de fertiles prairies, traversé par de nombreux cours d'eau dans plusieurs de ses parties, semble destiné, par la nature, à nourrir de nombreux troupeaux. Le voisinage de la mer y attire des pluies fréquentes qui favorisent la production des fourrages. La nature du sol de ses larges bassins est telle, qu'abandonnés à eux-mêmes et sans culture, ils se convertissent spontanément en riches pâturages. Le débouché offert par une grande ville, les besoins d'une marine nombreuse, la demande presque toujours active des bestiaux, tout enfin paraît encourager cette branche importante de notre industrie agricole. Elle est même en ce moment la seule qui présente quelques bénéfices assurés à nos cultivateurs. Tandis que le vigneron, accablé par une abondance désastreuse, se débat sans succès contre l'énormité des taxes et tombe dans une détresse toujours croissante, notre commerce des bestiaux prend chaque année une plus grande extension.

C'est donc principalement à l'éducation de nombreux animaux domestiques, et surtout des bêtes à grosses cornes que nos agriculteurs doivent appliquer leurs soins. Nous possédons dans le département des races recommandables, et dont les caractères méritent d'être conservés. Il n'a point échappé à la Société Académique que si la production des chevaux de races étrangères reçoit de la part de l'administration de puissants encouragements, nos chevaux de race indigène et notre race bovine n'ont pas moins de droits à fixer l'attention.

C'est pour réparer cette omission et pour exciter à

la multiplication des bestiaux, que l'année dernière vous avez rédigé et publié un programme dans lequel des primes d'encouragement étaient promises aux chevaux entiers, juments, taureaux et génisses, des races du pays, qui présenteraient les plus belles formes et la plus belle croissance.

La foire de Nantes du 11 octobre, dite de la *Saint-Clair*, était fixée pour la distribution des primes. M. Paquer ayant remarqué qu'à cette époque avancée de l'année, une partie des animaux susceptibles de concourir, aurait déjà subi l'opération de la castration, a présenté à la section d'agriculture, dans la séance du 17 avril dernier, des observations tendantes à apporter quelques modifications dans la rédaction du programme relativement à l'âge des animaux, et surtout à faire remplacer la foire du 11 octobre par celle du 25 mai dite *Foire Nantaise*. Ces observations de notre collègue ayant été jugées avantageuses, elles vous ont été transmises par notre président. Vous y avez fait droit, et un nouvel avis a pu être publié assez à temps dans toutes les parties du département.

Le rapport du jury vous ayant été présenté, il devient superflu de vous entretenir de la distribution des primes qui a été faite sur le champ de foire, ainsi que des succès encourageants que ce premier essai a obtenu. Il y a lieu d'espérer que plus nous avancerons dans la carrière où nous venons d'entrer, plus nous aurons à nous applaudir de nos efforts pour contribuer au perfectionnement de cette branche fructueuse de l'économie rurale. Votre section d'agriculture tiendra toujours à honneur de vous aider de tous ses moyens à atteindre ce but vraiment philantropique.

Dans la même séance du 17 avril, M. Paquer nous a communiqué un mémoire remarquable sur l'état de la race bovine dans notre département. Ce travail mérite d'être analysé avec quelque détail. Vous y reconnaîtrez les connaissances précises et l'esprit d'observation qui distinguent notre collègue, et qui lui ont valu récemment une honorable distinction de la Société Royale d'agriculture de Paris.

Les bœufs sont spécialement employés dans toutes les parties du département, aux travaux du labourage, au charroi des denrées et aux transports de toute

nature dans l'intérieur des villes. Si quelques chevaux concourent avec eux pour ces différents services, le nombre de ceux que l'on élève diminue chaque jour à cause de la dégénération toujours croissante des races. On se livre donc presque exclusivement, dans le pays, à l'éducation des bêtes à grosses cornes; quoique le nombre des élèves soit considérable, il ne peut néanmoins suffire aux besoins. Nous en tirons du Bocage et des marais de la Vendée: Les premiers ressemblent beaucoup à ceux de notre plus forte race; ceux qui nous viennent du Marais sont des bœufs d'âge achetés pour être engraissés par nos herbagers, de la partie sud du département, qui s'étend depuis les marais de Machecoul jusques et y compris les pâturages de Busai: ils sont appelés *bœufs maraichains*. Les principaux caractères de cette race sont une tête forte, de grandes et longues cornes, une taille élevée qui les rend un peu haut montés sur jambes: leur démarche est pesante, inquiète, et souvent ils sont ombrageux.

Les accouplements trop prématurés et faits sans discernement, les influences des pâturages et des autres espèces de nourritures, les soins, la nature du travail, etc., sont autant de causes qui contribuent à établir des nuances entre les individus; mais notre race la plus recommandable est celle des bœufs connus dans le commerce des bestiaux, sous le nom de *bœufs nantais*. Ces animaux peuvent être placés, suivant M. Pâquer au rang des meilleurs bœufs français, sous tous les rapports; et, dans les marchés de Sceaux et de Poissy, nos bœufs nantais fins gras (expression consacrée), enlèvent tous les suffrages.

Leur conformation est aussi agréable qu'avantageuse. Ils ont la tête courte, le front large et carré, le chanfrein légèrement aquilin ou droit, le mufle gros, quelquefois camus, les cornes blanches et noircissant vers la pointe, la poitrine ouverte et très-descendue, le fanon prononcé, le corps vaste et cylindrique, les épaules longues et chargées de chair, le dos, les reins et le cimier sur la même ligne, les membres larges, courts, nerveux et d'aplomb. Le poil le plus ordinaire est le bai. Ces animaux sont aussi forts que courageux.

Cette race est-elle originaire de la Vendée? Toujours est-il vrai qu'elle se soutient chez nous depuis

un temps très-reculé. Les anciens bouchers la désignent toujours par *bœufs du comté nantais*.

Les communes où cette race est le plus répandue sont situées sur la rive gauche de la Loire, vers le sud : ce sont principalement celles de Pont-Saint-Martin, de Saint-Aignan, du Bignon, de Montbert, d'Aigrefeuille et de Clisson. Les fermiers choisissent les plus beaux veaux nés dans le mois de mars ou d'avril. A deux ans ces élèves sont conduits dans nos foires, où des marchands bretons les achètent pour les emmener sur l'autre rive de la Loire, jusqu'aux frontières du département d'Ille-et-Vilaine. Là, leurs nouveaux propriétaires, après les avoir fait châtrer, les emploient à labourer des terres meubles, légères et sablonneuses, dont le travail facile développe en eux la force et l'énergie. Après les avoir dressés avec le plus grand soin, on cherche à leur donner un pas agile et allongé, à faire prendre à leur tête une attitude avantageuse ; enfin, on les entretient, par le pansement de la main, dans un grand état de propreté. Lorsque ces bœufs ont atteint 3 ou 4 ans, ils sont revendus et reviennent souvent habiter leur pays natal. Soumis alors à de plus rudes travaux, soit à la ville, soit à la campagne, ils deviennent pour l'homme des aides aussi puissants que précieux.

A huit, neuf, dix ans, et même quelquefois plus tard, on retire les bœufs du travail pour les vendre, maigres ou gras, à des marchands normands ou angevins, qui viennent les acheter dans nos foires.

L'autre partie de notre bétail indigène s'éloigne sensiblement de la souche primitive ; en sorte que, dans les cantons de petite culture sur les communs et sur les landes on ne rencontre plus que des êtres chétifs, à poitrine étroite et peu profonde, minces de corps, à membres grêles, et dont la charpente osseuse, mal figurée, n'est recouverte que d'une chair rigide et peu ou point disposée à prendre graisse.

Les vaches sont très-nombreuses sur les deux rives de la Loire ; leur qualité est une conséquence de la bonté de la race. Elles fournissent du lait, du beurre et des veaux, tant pour la consommation, que pour la reproduction. Aux environs de Nantes, on s'attache

moins à la beauté des formes qu'à la qualité de bonnes laitières, parce que c'est du lait que se retire le plus grand profit.

On trouve de tels avantages à élever des bestiaux, qu'on ne saurait trop rechercher les causes qui s'opposent au perfectionnement de ce genre d'industrie. Le commerce des bestiaux se fait en tout temps, en tous lieux et à toutes distances : la marchandise se transporte elle-même. A certaines époques de l'année, nos foires sont fréquentées par des marchands normands qui font des achats considérables.

Après cet exposé de l'état des choses, M. Pâquer s'occupe des moyens propres à améliorer cette partie essentielle de notre agriculture. Quoiqu'on ait fait dans diverses parties du département quelques tentatives assez heureuses d'introduction de races étrangères, notre collègue pense qu'il serait imprudent d'encourager des innovations qui, trop souvent dirigées par des idées fausses sur la physique animale, amènent de fâcheux résultats. Nous avons une race recommandable sous tous les rapports : elle a l'avantage d'être d'un débouché sûr et facile ; nous devons désirer qu'elle conserve son caractère, qu'elle se soutienne et se reproduise préférablement à toute race étrangère sur les points du département où elle peut prospérer.

Le premier moyen de perfectionnement consiste dans l'emploi, pour la monte, de taureaux de 3 ou 4 ans, issus d'animaux bien constitués indigènes, ou pris dans le Bocage du Poitou, et auxquels on devra présenter des vaches qui n'auront pas moins de 2 ans. Les herbagers qui peuvent, parmi les veaux nombreux destinés à la boucherie, choisir les mieux proportionnés, sont en position de contribuer puissamment au perfectionnement et à la multiplication de l'espèce, et d'aider à nous affranchir du tribut que nous payons aux départements voisins pour leurs bestiaux qui conviennent moins que les nôtres à nos goûts, à nos localités, à nos besoins et à notre commerce. Dans les cantons de petite culture, on devrait, sans élever la taille des animaux, chercher à changer leurs formes en leur donnant plus de corps et plus de dessous, pour les rapprocher de terre. Plusieurs de nos élèves seraient

propres à opérer cet heureux changement, si, toutefois, on ne les employait pas, comme cela se pratique dans presque toute l'étendue du département, à un an et même plus tôt, s'ils montrent des dispositions à s'accoupler.

Mais il ne suffit pas d'avoir obtenu par des accouplements bien raisonnés des sujets convenables, il faut encore leur donner une nourriture suffisante et appropriée. Malheureusement, il reste chez nous beaucoup à faire sous ce rapport. Si quelques parties du département sont favorisées par d'abondantes récoltes de foin, il en résulte que les communes voisines comptant sur une partie de ces ressources, négligent trop la culture des prairies artificielles et celle des plantes légumineuses. Aussi, arrive-t-il souvent que, lorsque les fourrages viennent à manquer, les animaux éprouvent des disettes désastreuses. Le remède serait dans une plus grande extension donnée à la culture des plantes propres à la nourriture des bestiaux.

De si grands intérêts méritent bien que l'on encourage le commerce et que l'on excite à la fréquentation des foires par des primes accordées aux plus beaux animaux qui y sont amenés.

M. Pâquer termine son travail par le vœu si raisonnable, de voir enfin choisir, par l'autorité, pour ces sortes de marchés, des terrains plus spacieux et plus commodes que ceux actuels qui, presque tous, ne permettent ni la libre circulation des acheteurs et des amateurs, ni de bien voir les animaux qu'on y veut acheter. Notre collègue cite en exemple le champ-de-foire de Nantes, dans lequel les hommes et les animaux sont exposés à de graves accidents, et qui présente tous les inconvénients qu'entraîne l'exiguité de ce local.

Dans une note de son intéressant mémoire, M. Pâquer avait reproduit l'assertion, soutenue par quelques économistes, qu'il y a avantage dans la prompte destruction des animaux. Suivant notre collègue, à cinq ou six ans le bœuf a achevé son accroissement : à cet âge, le cuir a plus de souplesse et plus de qualité; la chair est plus tendre et plus succulente. Quand on nourrit le bœuf au-delà de ce terme, la faible proportion dont il accroît n'équivaut pas à la dépense qu'il occa-

sionne; et, si on le garde jusqu'à 10 ans, ce qu'il a mangé de trop était suffisant pour nourrir un autre bœuf. La véritable économie est de sacrifier souvent et de renouveler en proportion.

Plusieurs membres de la section ont pensé que l'âge de 5 ans, indiqué pour l'engraissement des bœufs, est trop précoce, et que celui de 7 à 8 ans présente plus d'avantage; car si on produit dans un temps donné une plus grande quantité de chair et de cuir, on est aussi forcé de nourrir plus de jeunes animaux qui ne produisent rien, et de vendre les bœufs au moment où ils sont encore dans toute leur force. La majorité a été d'avis que l'âge de 7 à 8 ans était le plus convenable pour l'engraissement des bœufs.

Je vous ai informés il y a 3 mois, que M. Grélier avait présenté à la section un projet de prospectus renfermant des questions relatives à notre statistique départementale; M. Luminais, au nom de la commission nommée pour examiner ce travail, y proposait plusieurs modifications.

Les séances du 3 et du 16 mai ont été consacrées presqu'entièrement aux délibérations qu'a fait naître cette dissidence d'opinion. Ces discussions n'ayant amené aucun résultat, on a été contraint d'ajourner toute décision sur cette importante affaire. Néanmoins, sur la proposition de M. Grélier, il a été nommé une commission chargée de rédiger une circulaire à tous les maires et principaux propriétaires des communes rurales du département, pour les informer de l'organisation de la section, les prier de devenir nos correspondants et nos auxiliaires, en les invitant à nous donner, sur la culture de leurs communes, tous les renseignements qu'ils croiront utiles au progrès de l'art agricole. M. Mareschal ayant désiré que, dans cette circulaire, ces divers correspondants fussent invités à former, dans chaque canton, des comités d'agriculture avec lesquels nous entretiendrions des relations utiles et fréquentes; cette proposition a reçu l'assentiment de l'assemblée. Le travail de la commission ayant été présenté à la section et adopté par elle, il va vous être soumis pour obtenir votre approbation.

M. de Rolleau, dans la séance du 3 mai, a attiré

l'attention sur un procédé employé dans le midi de la France, comme préservatif comme le charbon ou la carie des blés. Ce procédé consiste à laver le blé destiné à la semence dans une dissolution de vitriol bleu ou sulfate de cuivre. Depuis douze ans au moins que les propriétaires aisés de cette contrée vitriolent leur blé, on n'aperçoit plus dans les gerbes un seul épi charbonné. Voici comment se fait cette manipulation : On commence par se procurer chez un épicier, du vitriol à raison de 16 onces par hectolitre de semence, ou 24 onces par septier, mesure de Nantes (1). On met le blé dans une comporte ou dans une vieille barrique défoncée, où l'on verse la quantité d'eau nécessaire pour couvrir le blé, puis on jette dessus le vitriol réduit en poudre. On lave bien la semence avec la dissolution, qui est devenue toute bleue. On place le blé, bien pénétré de cette eau de vitriol, dans des paniers, pour le laisser égoûter, et, au bout de vingt-quatre heures, quand il est à peu près sec, on le met au fermier chargé de le semer.

Outre l'avantage de préserver les récoltes du charbon : ce procédé en présente quelques autres assez importants. Le blé de semence étant fortement pénétré par le vitriol, on n'a point à craindre qu'il soit détourné de sa destination par l'infidélité des ouvriers, et la semence se trouve préservée de l'attaque des animaux rongeurs pendant sa germination.

Notre collègue croit devoir, en conséquence, préconiser ce moyen de préservation, qu'il serait utile d'introduire dans ce pays où les froments sont sujets à être attaqués du charbon, et il engage fortement les propriétaires à en faire l'essai : quelque légère que soit la dépense, c'est à eux de s'en charger, car s'ils ne le faisaient eux-mêmes, on pourrait craindre de voir les fermiers reculer devant un déboursé si peu considérable en présence de leurs plus chers intérêts.

Dans la séance du 19 juin, la section s'est occupée du mémoire rédigé par le jury, qui, cette année, a été chargé de la distribution des primes aux animaux domestiques. Le renvoi fait par vous de ce rapport à la section, pour qu'elle eût à préparer un projet de pro-

(1) Le vitriol bleu vaut à peu près 60 cent. la livre.

gramme pour les années suivantes lui faisait un devoir de l'examiner avec une mûre attention. Après une discussion approfondie sur les meilleurs modes d'encouragement et sur les conditions à imposer à l'avenir aux concurrents, une commission composée de MM. Haentjens, Pâquer, Robineau de Bougon, Thomine, Athénas et Laennec aîné, a été chargée de rédiger ce travail.

Pour terminer la tâche qui m'est imposée, il resterait à vous rendre compte d'un mémoire anonyme intitulé *Instruction élémentaire d'Agriculture* qui nous avait été renvoyé par la Société Académique. Une commission avait été nommée pour examiner cet ouvrage. Mais une seconde commission ayant été chargée par vous d'en prendre connaissance, cette nouvelle commission aura à vous en entretenir directement; et il ne m'appartient pas de m'en occuper.

CHAILLOU.

---

# RÉPONSE
## A DIVERSES QUESTIONS DE S. EXC. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, SUR
# LE COMMERCE DES LAINES.

Par sa lettre du 21 juin dernier, Monsieur le Préfet a demandé à la Société Académique les renseignements nécessaires pour le mettre à même de répondre aux trois questions suivantes, qui lui ont été faites par S. E. le ministre de l'intérieur :

« Quel a été, dans ce département, depuis 1809, le » prix moyen, tant des laines indigènes que des laines » mérinos et métis ?

» Quelle a été, pendant les dernières années, l'influence de la baisse progressive des laines sur la situation des agriculteurs ?

» Quels sont les prix auxquels il serait à désirer que » remontassent les laines fines et les laines communes » pour que le cultivateur pût se livrer avec espoir » de bénéfice à élever des animaux qui donnent ce » produit ? »

La Société a renvoyé cette lettre à sa Section d'Agriculture, et celle-ci vient lui rendre compte des informations prises par chacun de ses membres et des discussions auxquelles elles ont donné lieu.

Il en résulte,

Que les laines produites par les moutons des deux espèces du pays sont à peu près semblables ; que les faibles différences qui existent entre elles ne dépendent guère que de l'individu et de son état de santé.

Que ces laines se dégraissent avec peu de soin, à l'eau bouillante ; que, pour les mieux nettoyer et pour abréger l'opération, on les frotte même fort souvent.

Que deux livres de cette laine grasse en donnent au moins une dégraissée.

Qu'elles se vendent grasses, c'est-à-dire en suint, dans les fermes, deux livres pour une, et 21 ou 22 livres pour 20.

Que depuis dix ans le prix de ces laines n'a guère varié ; qu'il a toujours été de 35 à 40 sous pris sur place, suivant la qualité des toisons.

Qu'une grande partie se fabrique dans les bourgs et villages, où elle est convertie en étoffes grossières.

Quant à ce qui concerne les mérinos :

Que les fabricants de la rive gauche de la Loire ayant un peu perfectionné leur fabrication des *flanelles* et autres étoffes minces pour vêtements de femmes, ils ont eu besoin de laines fines pour recouvrir la trame de ces étoffes légères ; qu'ils les tiraient toujours dégraissées.

Que les prix des qualités inférieures des laines d'Espagne ou de mérinos leur convenaient mieux que ceux des qualités supérieures ; et, comme elles suffisaient à leur fabrication, ils n'achetaient que de ces qualités inférieures.

Que, par suite, ils n'ont pas présenté de débouché aux propriétaires des troupeaux de mérinos qui ont existé dans ce département ; d'abord, parce qu'ils ne savaient et ne savent pas encore dégraisser ces laines ; ensuite parce que, n'employant que les qualités inférieures, et inhabiles à séparer les différentes qualités que renferme une même toison, celles supérieures confondues avec les autres ne leur eussent pas fait plus

de profit que les inférieures : ils ne pouvaient donc payer ces laines le prix convenable.

Que les propriétaires de mérinos ont été, à raison de cela, obligés d'envoyer leurs laines au loin : ils les ont d'abord assez bien vendues aux fabriques du Nord ; ensuite ils les ont adressées à des laveurs de Paris, qui vendaient, à leur compte, les diverses qualités, après les avoir fait séparer et trier avec le soin convenable.

Que M. Robineau de Bougon (1), membre de la Société Académique, propriétaire d'un troupeau de mérinos, a suivi la même marche, et, par les soins de M. Lhomme, l'un des laveurs les plus instruits de la capitale, a retiré 3 fr. 50 c. de chaque livre de laine en suint.

Que, depuis, les prix ont toujours baissé ; qu'en 1822 il les vendit 32 sous à M. Truelle de Ruelle, près Paris ; qu'en 1823 et 1824 M. Guibal, de Paris, ne les lui paya que 28 sous ; qu'enfin il a vendu ses récoltes de 1825, 1826 et 1827 à M. Augereau, fabricant à Chalonnes-sur-Loire, pour 23 sous.

M. de Robineau n'a pas ici ses marchés intermédiaires.

Que presque tous les autres propriétaires ont été obligés de suivre des marches analogues. Quoiqu'on n'ait pas de trace de toutes leurs ventes, en voici des dernières faites aux fabriques de Castres :

(1) Il a fait dégraisser chez lui quelques-unes de ses premières récoltes des laines ; mais, n'ayant qu'un travail instantané à faire, il reconnut bientôt l'impossibilité d'avoir des femmes suffisamment exercées à reconnaître promptement des degrés presqu'insensibles de finesse ; à trier, en même temps, dans ces différents degrés de finesse, les mèches de laine susceptibles de prendre un beau blanc ou une couleur bien unie ; car on sait que des graines d'herbes presque imperceptibles, qui se trouvent le plus souvent dans la laine du dos, la plus belle de la toison, l'empêchant de pouvoir donner une nuance uniforme, lui ôtent une grande partie de sa valeur ; de là résulte la nécessité de bien ouvrir chaque mèche et de la bien classer : ces soins ont fait trouver plus de douze qualités de laine dans le plus beau troupeau. Toutes ces difficultés ont convaincu M. de Robineau que cette opération ne pouvait se bien faire que dans un grand établissement où on réunit de grandes quantités de laine, d'autant qu'il faut que chaque fabricant en trouve une suffisante quantité de chaque espèce, pour établir au moins une pièce d'étoffe.

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1817. | La laine du troupeau de l'ouest a été vendue. | 4 fr. 90 c. | le kil. |
| | (On croit qu'il y avait eu des maladies.) | | |
| En 1818. | *Idem* | 5 | 25 |
| | Et MM. Urvoy de Saint Bédan, Palierne, Autrusseau, De Saint-Aignan, Demonti, vendent | 5 | 00 |
| En 1820. | Le troupeau de l'Ouest | 3 | 21 |
| | Et MM. Urvoy de Saint Bédan, David, Autrusseau, Le curé de Ligné, Demonti, De la Moricière, Tardivean, Le Pertière, De Saint-Aignan, Boubé, vendent | 3 | 00 |
| En 1822. | Le troupeau de l'ouest | 3 | 00 |
| En 1825. | *Idem* | 3 | 80 |
| En 1826. | *Idem* | 3 | 20 |

Que les principaux troupeaux de ces cantons étaient ceux de MM. Duchaffault de la Senardière, de Saint-Aignan, de Bourmont, de la Moricière, Urvoy de Saint Bedan, Desjammonières, de Liniers, Vigneron de la Jousselandière, de Saint-Céran, etc.

Que dès 1820, même avant, MM. les propriétaires de troupeaux voyant la livre de laine à 32 sous et ne trouvant plus un avantage suffisant à avoir des mérinos, vendirent leurs moutons, ayant tous plus ou moins perdu sur cette spéculation; que, par la même raison, M. Robineau de Bougon réduisit le sien au tiers; et que celui de l'Ouest, également réduit, passa des mains du gouvernement dans celles de M. Lemasne.

Que, recherchant si réellement il y avait eu perte pour les propriétaires, on a cru pouvoir appliquer à la race des mérinos la remarque générale que, dans les mêmes espèces, la finesse des poils indique les individus d'une constitution plus délicate, et en conclure qu'à raison même de la finesse de son lainage, la variété du mérinos doit être plus délicate que les autres moutons; exiger une nourriture plus saine et être pré-

servée avec soin des intempéries de l'air; d'autant que la finesse et la multiplicité de ses pores, qui fournissent une transpiration si abondante et tant de suint, la dispose plus encore que les autres moutons aux maladies et particulièrement à celles de la peau. Cette observation est d'ailleurs conforme à l'expérience, qui prouve que les grandes espèces des marais du Poitou, des plaines fertiles de la Beauce, ont la laine infiniment plus grosse que celles des pays moins abondants. (1)

Qu'il faudra, par conséquent, avoir quelque soin des mérinos et les panser à l'étable toutes les fois que le temps l'exigera.

Qu'on peut affirmer que, pour un petit troupeau, les engrais qu'on en retire, et le croit, indemnisent du pâturage et des frais du berger; mais ne vont pas au-delà, le mérinos étant plus cher que le mouton commun, se gardant vieux, et étant, par suite, d'un petit produit pour la boucherie; que pour le bien nourrir, le faire vivre vieux et le préserver des maladies, il lui faut, outre le pâturage, trois quarterons de foin, l'un dans l'autre, par jour ou 250 livres par an, quatre décalitres d'avoine et

(1) La laine dite cachemire n'est pas une objection à ce système, attendu que cette prétendue laine n'est qu'un duvet qui pousse entre les poils des bêtes (principalement de ceux des chèvres) exposées aux grands froids et aux grandes chaleurs des climats plus variables que le nôtre. Ce duvet, destiné à les préserver des rigueurs de l'hiver, pousse l'automne et tombe naturellement au printemps, si on néglige de le récolter; et, chose remarquable, il vient en plus ou moins grande quantité, suivant que les hivers doivent être plus ou moins rigoureux.

Ceci semble confirmé par les expériences tentées par M. Robineau de Bougon, sur les chèvres indigènes, dont il avait fait choisir une vingtaine d'individus. Les plus productifs, après un hiver dur, en donnèrent une once et demie; tandis que ces mêmes individus, après des hivers plus ou moins doux, n'en eurent qu'une once, trois quarts d'once, et même moins; d'autres en avaient bien moins encore. Ce duvet était plus fin, aussi soyeux, mais moins nerveux que celui venu du Thibet par Astracan, et rapprochait plus de celui qui nous vient de l'Asie Mineure par Marseille, sous le nom de bouquetin.

On regrette qu'on n'ait pas authentiquement constaté la quantité de duvet que les chèvres venues du Tibet ont donné en France les premières années (on croit que les meilleures n'en ont pas donné plus de 5 onces). Afin de s'assurer si cette quantité ne diminuera pas, ainsi que cela a eu lieu pour quelques troupeaux de chèvres, dites de Syrie, qui existent depuis long-temps dans le midi de la France et en Ecosse.

| | | |
|---|---|---|
| une forte livre de sel. Or, 205 livres de foin. | 3 fr. | 25 c. |
| 4 décalitres d'avoine.................. | 3 | » |
| Sel.................................. | » | 25 |
| Ainsi chaque toison coûte au propriétaire. | 6 | 50 |

Et chaque toison terme moyen, pèsera 5 livres; ce qui porte la livre de laine à 26 sous sans profit (1).

De ces diverses observations, votre Section d'Agriculture s'est crue autorisée à conclure :

1.° Que les prix des laines indigènes communes ont peu varié pendant ces dix dernières années, et qu'ils se sont maintenus entre 17 et 20 sous, en suint; et que les laines des mérinos n'ont point eu de cours dans ce département, puisque les propriétaires ont été obligés de les envoyer au loin et en ont quelquefois retiré 3 fr. 50 c., et d'autres fois seulement 23 sous la livre en suint.

2.° Que l'influence de la baisse des laines a été de faire entièrement disparaître le petit nombre de troupeaux de mérinos qui aient existé dans ces cantons.

3.° Qu'on ne pourra déterminer les propriétaires à former de nouveaux troupeaux de mérinos que lorsqu'ils auront acquis la certitude que la laine se maintiendra au prix de 30 à 35 sous la livre en suint.

---

Votre Section d'Agriculture se fut probablement bornée à vous soumettre ce résultat de ses délibérations, qui renferme la solution de trois questions proposées, si M. le Préfet ne lui eut fait parvenir un mémoire de M. le comte de Polignac, dans lequel la question des laines est traité sous un point de vue plus général : pour la discuter elle est entrée dans des détails dont elle vous doit un compte succinct.

Dans ce département, il n'y a que deux espèces de

(1) Le mérinos étant encore rare, il est nécessaire de le conserver le plus vieux possible pour avoir sa dépouille, et le mouton devenant étique lorsqu'il vieillit, il ne prend plus que bien difficilement la graisse et le suif lorsqu'on veut s'en défaire; cela joint à ce que sa chair, en vieillissant, perd de sa saveur, est cause qu'on éprouve de la difficulté à le vendre pour la boucherie et rend, à cet égard, son produit presque nul, tandis que c'est le principal profit que donne l'espèce commune qu'on engraisse dans la vigueur de l'âge, et on évite ainsi les pertes occasionnées par les maladies : cet inconvénient disparaîtrait, comme on le voit, si les mérinos devenaient aussi communs que les autres moutons.

culture : la petite, à la main, au moyen de laquelle on ne peut nourrir de moutons; et la moyenne, par métairies ou fermes de 10 à 50 hectares au plus : cette culture est celle qui donne les pâturages les plus convenables pour élever des moutons à laine fine ; et, quoique ce pays soit un pays de clôture, ce qui annonce une assez grande humidité, ces clôtures mêmes donnent le moyen de débarrasser la terre de l'eau surabondante, et les pâtures deviennent aussi saines qu'on puisse le désirer.

Malgré ce morcellement des terres dans plusieurs cantons, les propriétaires trouvent difficilement à affermer à prix d'argent : ils sont alors obligés de prendre pour la location, une certaine portion des récoltes et autres produits, ce qui annonce la misère du cultivateur et nuit aux progrès de l'agriculture.

Un sixième du département est en prairies ; la moitié en terres labourées ; un neuvième en forêts, et un sixième en terres incultes ou landes.

Relativement à ce qui nous occupe, on a cru pouvoir diviser en cinq espèces principales les terres de ce département.

La première se compose de bonnes terres ; mais qui, trop mouillées, ou sujettes à des inondations, ne sont pas susceptibles d'être labourées ; elles fournissent de gras et bons pâturages.

La deuxième de cette même nature de terre, qui, moins mouillées, produisent de bons froments et font d'excellents pâturages.

La troisième, de terres plus sèches encore, sablonneuses, pierreuses, arides, qui ne peuvent guère produire que du seigle et quelques mauvais froments : elles donnent peu de pâtures ; mais cette pâture convient parfaitement aux moutons.

La quatrième, de cette même nature de terre, mais mouillée, remplie de sources, terres ingrates, où l'on ne peut guère cultiver que quelques menus grains : elles donnent plus de pâturage que la précédente; mais ce pâturage est de mauvaise qualité, et les moutons qui s'en nourriraient, y seraient bientôt attaqués de la pourriture.

La cinquième, de terres incultes ou landes, qui doivent se subdiviser en bonnes terres, bruyères, marécages et falaises.

Les terres de la première et de la seconde espèce

se trouvent en masses sur les bords de la Loire, autour du lac de Grand-Lieu, et s'étendent sur une grande partie de la rive gauche de la Loire; tandis qu'il s'en trouve très-peu au Nord du département, où dominent celles de la cinquième espèce, et dont la majeure partie se compose de celles des troisième et quatrième.

On voit, au premier coup-d'œil, que les terres de la 1.re classe ne conviennent nullement pour élever des moutons, et très-peu celles de la 2.e, dont il serait, d'ailleurs, dangereux de changer la culture, puisqu'elles produisent d'excellent froment, et servent, en outre, à nourrir du gros bétail. — On engraisse aussi des moutons sur ces deux espèces de terres; mais seulement dans les pâtures où le gros bétail ne trouve plus une nourriture suffisante.

L'espèce qu'on y engraisse est assez grande: on la tire annuellement des parties les moins grasses de la rive gauche et du haut Poitou où elle est élevée (elle est connue, dans les environs de Nantes, sous le nom de moutons d'Anjou). Elle a la tête rousse; la laine n'en est pas d'une très-grande finesse; cependant, elle est de bonne qualité, un peu longue; en un mot, on peut l'assimiler aux belles laines du Berri.

Chaque mouton produit 5 à 6 livres de laine, et (abstraction faite du fumier), vendu gras, il donne, en outre, au cultivateur intelligent et connaisseur qui sait en proportionner le nombre à l'état et à l'étendue de ses pâtures, un profit de trois francs. — On voit que cette spéculation est l'une des plus avantageuses qu'on puisse faire en agriculture, puisque, sans avoir besoin de nourrir ces moutons à l'étable, pendant le peu de temps qu'on les garde, on double le prix d'achat. Ainsi, lors même que ces terrains conviendraient aux mérinos, ils ne pourraient soutenir la concurrence avec cette race commune, à raison des profits qu'elle donne.

On peut évaluer à près de 80,000 le nombre des moutons de cette espèce qui sortent chaque année du département, ou y sont tués, et à 200 mille le nombre de livres de laines dégraissées qu'ils produisent.

La partie nord du département, et quelques portions de la rive gauche, dans laquelle dominent les trois dernières espèces de terre alimentent, tant bien que mal, 200 mille petits moutons dont un quart est noir; le

reste est blanc et a aussi la tête blanche, ce qui, outre la taille, distingue cette espèce de celle dite d'Anjou.

Dans cette petite race, les individus, bien choisis et suffisamment nourris, ont la laine plus fine encore que celle à tête rousse; mais ces moutons, qu'on ne panse presque jamais à l'étable, même pendant les hivers les plus durs, qui ne trouvent au dehors qu'une pâture insuffisante, et qui, de plus, sont tous les jours exposés aux intempérés de l'air, sont maigres, languissants; souvent galleux; et, lorsque les hivers se prolongent, il en périt beaucoup d'inanition, d'épuisement.

La maladie qui met un terme à leur existence est une sorte d'hydropisie, dite la pourriture, dont on accuse la renoncule des marais et l'humidité du terrain!

Beaucoup de toisons détériorées par la maladie, se drapent sur le dos de l'animal; d'autres, en parties détachées par la gale, se perdent quelquefois entièrement, et ces 200,000 moutons ne produisent pas plus de 200 milliers de laine dégraissée.

Les métairies, même celles qui avoisinent les landes, renferment presque toujours en diverses proportions des quatre dernières espèces de terres: aussi, on engraisse, dans les meilleures fermes, une assez grande quantité de ces petits moutons à deux ans; à cet âge, nourris de serpolet, ou sur le bord de la mer, leur chair est fort délicate et estimée même à Paris (1).

Toutes les parties du département, occupées par cette petite espèce, conviennent merveilleusement aux mérinos, auxquelles, comme on l'a vu, il faut bien d'autres soins et une nourriture en fourrage sec, qui exige que le prix de leur laine s'élève et se maintienne à 35 sous la livre en suint (2), et ces 200,000 petits

(1) On ne fait pas mention d'une autre espèce de gros moutons gris, dite maraîcher, et parce qu'elle est très-peu nombreuse dans ce département, et parce que sa laine, extrêmement grosse et jarreuse en mérite à peine le nom; on peut cependant en fabriquer des couvertures, des tapis, etc.

(2) La Section doit épargner à la Société des détails minutieux que n'ignore aucun cultivateur. — Ils savent tous que nos petites métairies ne peuvent nourrir que de très petits troupeaux, formés de 12, 20, 30, rarement de 50 individus, et que très peu de

moutons seraient avantageusement remplacés par 100,000 mérinos, ce qui aurait encore assez promptement lieu au moyen des troupeaux de MM. Lemasne et Robineau de Bougon, si les propriétaires avaient la conviction que les prix se maintinssent assez élevés pour leur présenter des bénéfices.

Les laines de France ont un grand avantage sur toutes les autres laines : elles conviennent mieux qu'aucune autre pour former la trame des étoffes ; de telle manière que les nations voisines ne peuvent guère s'en passer. — Cette qualité est-elle due au pâturage sur des terres souvent labourées, ou ne la devons-nous qu'à l'influence de notre climat ?

Anciennement, et avant l'introduction des mérinos, les laines de Silésie avaient la prééminence, et les fabriques de ce pays l'emportaient sur les nôtres ; mais encouragés par nos Rois (nous devons à Louis XIV la fabrique de Carcassonne : elle eut des débouchés si nombreux au dehors, que ses étoffes étaient peu connues en France), le génie national, secondé par nos habitudes sédentaires, nous acquit promptement une supériorité si marquée, que nous fournissions presque toutes les nations étrangères. — Les troubles de la révolution, les guerres qui en ont été la suite, avaient apporté quelques entraves à la prospérité de cette branche si essentielle de notre industrie ; des nations plus actives, on serait tenté de dire plus habiles, se sont emparées d'un grand nombre de nos débouchés, et des tarifs de douanes peu réfléchis nous ont privés des autres.

---

localités se prêteraient à en recevoir de plus considérables, à moins d'y sacrifier des terres à blé, en sorte que les troupeaux nombreux seront toujours en petit nombre dans ce département.

Que, pour qu'un troupeau nombreux de mérinos soit toujours en bon état, il faut qu'il soit réparti dans de petites étables bien sèches, où les individus seront placés suivant leur âge et leur force ; car les plus forts éloignent du ratelier ceux qui sont plus faibles ; ce qui les affaiblit et les fait dépérir de plus en plus. — Que le propriétaire doit faire distribuer, dans ces différentes étables (en ayant, de plus, égard à l'humidité de l'atmosphère) différentes natures de fourrages ; quelquefois des foins chauds, tels que des têtes de trèfles qui, renfermant encore quelques graines, sont ce qu'il y a de mieux pour rétablir les plus affaiblis ; d'autres fois, ce sera de l'avoine, des carottes, etc., etc. Tous ces menus soins, qu'on ne peut décrire, constituent, dans leur ensemble, la science de l'agriculture, et ici celle du berger.

D'un autre côté, le czar Pierre-le-Grand, ayant remarqué la supériorité des laines de Silésie, fit transporter des bêtes de cette race dans l'Ukraine (1), d'où elle a été propagée dans les autres provinces Russes.

On en distribua d'abord aux cosaques zaporogues, qui possédaient déjà celle à grosse laine des bords du Don : ils ont encore été enrichis de la race Cigaye, presque égale pour la taille et supérieure pour la qualité de la laine, à celle de Silésie (2). — Les souverains de la Russie ont constamment travaillé, depuis, à fixer et à attacher à la culture la majeure partie de cette peuplade guerrière et inquiétante, en s'efforçant d'augmenter son bien-être; ils l'ont disseminée; ils en ont formé plusieurs colonies, qui ont fait suivre leurs troupeaux; et M. le duc de Richelieu ayant fait venir, dans son gouvernement d'Odessa, une immense quantité de mérinos, ces deux races Cigaye et de Silésie, ont donné les plus belles croisures et une laine extrêmement soyeuse, dès la quatrième génération. Ces mérinos et leur descendance produisent les belles laines connues dans le commerce sous le nom de laines de Crimée ; elles sont très-estimées des fabricants anglais, qui font en sorte de les attirer chez eux (3).

(1) « Du 23 janvier 1720. Il faut expédier, à Roumanoff, dans » l'Ukraine, un ordre d'échanger des bœufs de ce pays contre des » brebis de Silésie, et envoyer des gens pour apprendre à faire » race des brebis et de moutons, ainsi que la manière de les tondre » et d'en préparer la laine. »

(2) Cette race cigaye a encore été considérablement étendue par M. de Langeron, qui l'a retrouvée en Bessarabie. Cette race fut envoyée dans l'ancienne Dacie par l'empereur Trajan, lorsqu'il travaillait à la civiliser. — Les brebis de ces races valent encore 10 à 12 fr. dans le gouvernement d'Odessa.

(3) Rien de plus facile que de se tromper dans une loi de douanes : les mesures propres à favoriser une industrie manufacturière nuisent souvent, surtout lorsqu'il est question de prohibition, etc., etc.

La Russie, en 1812, achetait à très-bas prix les cotons coutrés soies du Mazanderan : elle payait en ducats ; de 1812 à 1813, la sortie de l'or est prohibée. — L'Angleterre, habile à profiter des fautes des nations, va au marché de Balfruch, paie en ducats les deux premières années : pendant ce temps, ses agents ayant bien étudié la nature et la couleur des étoffes qui conviennent au nord de la Perse, substituent ces marchandises à l'or. — La Russie permet de nouveau la sortie des ducats ; mais inutilement.

Les Anglais profitent encore habilement d'une nouvelle faute de la Russie qui, pour favoriser une fabrique de velours, prohibe encore. Puis, au moyen de l'avant-dernière guerre entre la Russie et la Perse, ils fournissent exclusivement à celle-ci les draps et la quincaillerie, au détriment de toutes les autres nations de l'Europe.

L'empereur de Russie continue d'encourager tellement dans ses états, par des concessions, la propagation de cette race précieuse, que ses laines peuvent être livrées au commerce à des prix bien inférieurs à ceux auxquels nous reviennent les nôtres (1).

Les mérinos, transportés en Saxe, ont produit des laines ayant des qualités qui leur assurent, même sur celles d'Espagne une sorte de supériorité, tandis que celles d'Espagne en conservent d'autres.

Il a aussi été question des laines de la nouvelle Galle du Sud : les troupeaux de M. Mac-Arthur, dont s'effraie M. le comte de Polignac, n'ont pas paru à votre Section d'Agriculture de nature à se faire redouter d'ici à bien des années : il suffit, en effet, de parcourir l'ouvrage de M. Conningham, pour apercevoir l'exagération et l'enthousiasme dont ne sont pas exempts, non plus, les rapports de M. Dawson. — Les races s'améliorent dans ce climat d'une manière extraordinaire, disent-ils, même l'espèce humaine ; et, cependant, les indigènes que nous y avons trouvés étaient et sont encore ce que nous avons rencontré, de plus ignoble pour les formes, de plus brut au moral, et de plus stupide parmi les tribus sauvages, sans en excepter celles de l'Afrique.

Le spectacle qu'a présenté à votre Section d'Agriculture cette émulation des nations à saisir ce qui

(1) On peut juger de l'innombrable quantité de moutons que renferme le seul gouvernement d'Odessa, par la note suivante de M. le Duc de Richelieu, qui en était le gouverneur.

« L'hiver 1812, de si célèbre et de si désastreuse mémoire, se fit » sentir dans la Russie Méridionale avec une violence et des résultats » auxquels il était difficile de s'attendre.

» A la suite de nombreux ouragans accompagnées de neige, » qui survinrent à de courts intervalles les uns des autres, il périt » 200,000 chevaux, 250,000 bêtes à cornes et plus *d'un million de* » *moutons*.

» Cette perte qui, dans toute autre contrée, eut paru immense, fut » si peu sensible dans la nouvelle Russie, que le prix de ces animaux » n'éprouva aucune hausse. »

Nous changerions inutilement la culture de la France ; nous renoncerions à lui faire produire du froment et à nourrir notre population, que nous ne pourrions rivaliser avec un tel pays, dans lequel trois étrangers M. Rouvier, de Marseille (maintenant ses gendres le général Potier et M. Vassal), Pictet, de Genève, et Paw, hollandais, possèdent 100,000 mérinos : ce dernier a déjà établi une fabrique de drap. — Bornons-nous donc à user de nos avantages avec habileté et, en redoublant d'industrie, retardons les progrès de la sienne.

peut assurer leur prospérité et à leur faire acquérir quelque supériorité, l'a pénétrée de son insuffisance ; cependant, redoublant de zèle, elle va vous soumettre le fruit de ses réflexions.

Elle croit qu'il est à désirer que nos laines, tout en continuant à s'améliorer, conservent cette qualité qui leur est inhérente et qui maintiendra leur prix, surtout si c'est nous qui redevenons les principaux fabricants de l'Europe, et qu'il serait convenable de faire étudier à quoi tient cette précieuse qualité, afin d'être sûr de ne pas la leur voir perdre.

Il lui paraîtrait également nécessaire d'étudier aussi à quoi tient l'espèce d'amélioration qu'a éprouvée la race espagnole transportée en Saxe (1), amélioration qui fait préférer les laines, dites électorales, pour recouvrir les étoffes légères, surtout les casimirs, à cause de leur lustre brillant et de leur douceur : elle croit pouvoir indiquer que cette qualité vient de l'ancienne habitude qu'on a dans ce pays, de dégraisser la laine le jour même où on l'ôte de dessus la bête : il paraît que cette seule précaution lui conserve un brillant et une blancheur qu'elle perd en peu d'instants lorsqu'on la laisse dans le suint, et que rien ne peut la lui faire recouvrer. — Les soins qu'on donne au lavage, et une prompte dessiccation des laines, ajoutent beaucoup au lustre et à la blancheur (2), qualités nécessaires, non-seulement pour faire des étoffes blanches, mais encore pour obtenir des couleurs vives et éclatantes. Le choix de l'eau qu'on emploie au dégraissage contribue beaucoup aussi à conserver aux laines leur douceur et leur éclat; elles doivent être alcalines. Ainsi, celles de la Loire, de la Seine, ne conviennent pas, tandis que celles de l'Erdre peuvent être mises au nombre des meilleures. Il faut chauffer bien plus les premières, pour obtenir le même degré de dégraissage, et la laine est moins douce.

Les eaux de l'Erdre conviennent aussi très-bien pour la teinture, les teintes qu'elles donnent étant plus vives que celles qu'on obtient au moyen des autres. — C'est ainsi qu'à Sédan, les eaux de la Gi-

(1) Et qu'un seul troupeau français partage.

(2) On a éprouvé que deux ou trois sereins augmentent leur brillant sans les durcir : il serait nuisible de les y laisser plus longtemps.

vonne sont préférées à celles de la Meuse ; à Paris, celles de la petite rivière des Gobelins, à celles de la Seine, ainsi ailleurs.

L'attention doit aussi se porter sur la manière dont on nourrit les moutons ; car on a vu des troupeaux dégénérer et devenir jarreux dès la deuxième génération, dans de certains pâturages abondants, où les bêtes gagnaient en taille et en vigueur. — L'âge influe aussi sur la qualité de la toison, et il est convenable de les classer ; mais si les laines étaient recherchées, et si la fabrication devenait très-active, il suffirait de faire connaître ces vérités : l'intérêt particulier aurait soin de les saisir et d'en déduire toutes les conséquences.

Les souverains de la Russie ont fait trop de sacrifices pour améliorer la nature de leurs laines et les faire rechercher par les nations étrangères, pour imaginer qu'ils renoncent à atteindre ce but. Ces laines améliorées existent et se reproduisent chaque année ; elles peuvent se donner à très-bas prix. — Nous ne pouvons pas empêcher qu'il n'en soit fabriqué des draps. Les Anglais tâchent de se les approprier : ils les paieront d'abord avec de l'argent, et bientôt après avec les produits de leurs fabriques. Pourquoi, avec la protection de notre gouvernement, ne les préviendrions-nous pas dans un pays si long-temps gouverné par des Français, et où le nom français excite une juste confiance. — Il semblerait même que nous devrions mettre une sorte d'empressement à attirer à nous ces laines, en profitant des circonstances où notre accord avec la Russie peut applanir bien des difficultés. Le moment n'étant pas favorable pour la vente de ces laines, des capitalistes, des spéculateurs français peuvent y trouver un placement de fonds avantageux. Craignons que, si nous les laissons à la Russie comme un fardeau, dès que les circonstances le lui permettront, elle fasse violence aux habitudes nomades des peuples de ces contrées, et qu'elle ne les plient aux habitudes sédentaires de ces manufactures. M. Paw a déjà commencé. Le bas prix de la main-d'œuvre établirait une concurrence formidable, et nous fermerait à tout jamais un débouché précieux. Cependant, ne nous exagérons pas ces craintes, et rappelons-nous que l'empereur de Russie n'aurait pas seulement à vaincre les habitudes de ses sujets,

mais encore à appeler à lui des ouvriers habiles pris chez nous, et qu'ainsi nous avons sur lui un immense avantage, que nous pouvons conserver encore bien long-temps, et que toutes nos démarches doivent tendre à conserver le plus long-temps possible.

Votre Section d'Agriculture forme donc des vœux pour qu'on ne prohibe pas l'entrée des laines étrangères, et qu'on ne les charge que des moindres droits possibles; et, puisqu'elles existent et qu'elles doivent être ouvragées, que ce soient des Français qui les mettent en œuvre et profitent de cette fabrication plutôt que des Allemands, des Russes, des Anglais, etc. On sait quelle prépondérance ont acquis en Amérique, depuis dix ans, les fabriques des Pays-Bas, de la Saxe, etc., en empruntant la forme et jusques aux marques des fabriques françaises.

En discutant les avantages et les inconvénients des prohibitions de la Russie, et en particulier de la Russie méridionale, votre Section d'Agriculture a été un peu écartée de son sujet par un fait assez remarquable, qui, en notre qualité de propriétaires de vignes, ruinés par le défaut de débouchés, nous a fort intéressés, et que nous ne pouvons nous empêcher de vous raconter. Il se rattache, d'ailleurs, à notre sujet, en prouvant le vice du système des prohibitions.

La vigne vient si naturellement dans quelques parties de la Russie méridionale, que, dans un défrichement fait par le gouvernement Russe dans sa forêt de Kwaktchezivi, tout près de Kotaïs (capitale de l'Imirctie), sur 50 arpens, 45 forment d'excellentes prairies, et dans les 5 autres on a conservé des aulnes de 30 pieds, au pied de chacun desquels il y avait une vigne sauvage produisant une barrique de très-bon vin, malgré la difficulté de la récolte et la possibilité de tout recueillir. Au récit de ce fait rapporté par le consul du Roi, peut-on ne pas regretter que le système de prohibition empêche nos vins de France d'entrer en Russie et en déshabitue ses habitants, qui, une fois accoutumés aux vins du Caucase, de Crimée, de Bessarabie, etc., et maintenant peut-être aux excellents vins de Valaquie et de Moldavie, les préféreront sans doute, ne fut-ce qu'à raison de leur bas prix, et nous pourrions d'autant moins supporter la concurrence avec de tels vignobles, que

les frais de transport seraient bien moins coûteux (1).

Votre Section renouvelle donc ses vœux pour que notre Gouvernement, s'écartant du systême des prohibitions, s'occupe à négocier avec la Russie un nouveau tarif de douanes (les circonstances paraissant favorables à cette négociation), qui laisse arriver chez nous, avec les plus légers droits possibles, et ses laines, et ses bois, et ses fers, etc., que nous travaillerions, et que, par un juste retour, la Russie ouvre à nos vins et à tous les produits de nos manufactures son vaste territoire (2): nous ne pourrions qu'y gagner.

De ces considérations générales, votre Section d'Agriculture, revenant à ce qui intéresse la France, et particulièrement ce département, dans les mesures que Son Excellence se propose d'adopter dans ce moment, elle a cru que les discussions dont elle vient de vous rendre compte, prouvent que le moyen d'augmenter le nombre très-faible des mérinos qui existe maintenant dans le département, consiste à faire monter le prix de leur laine au moyen d'une fabrication considérable (3).

Elle a donc l'honneur de vous proposer, Messieurs, en adressant votre réponse à M. le Préfet, de le prier, ainsi que MM. les membres du Conseil Général, de représenter à Son Excellence,

1.° Que ce département peut alimenter 100,000 mérinos, sans leur sacrifier aucune terre rapportant du blé.

2.° Que la moyenne culture, qui y est en usage, est la plus convenable pour améliorer la qualité des laines.

3.° Que, par les raisons déduites, il faut dans ce dé-

---

(1) Heureusement encore ici que les habitudes des habitants contrarient les progrès de cette culture, et qu'ils ne savent faire ni ne veulent substituer les barriques, barils et cuves, aux jarres et aux outres, ni cesser d'arroser leurs vignes.

(2) On ne se dissimule pas que de graves difficulté pourront quelquefois gêner cette négociation, à raison des grains surabondants en Russie, d'une part, et, de l'autre, la nécessité de ne pas nuire à l'agriculture, afin que la France ne puisse jamais être, pour la subsistance de ses habitants, à la discrétion d'une autre nation; aussi n'a-t-on pas la témérité de s'ingérer dans une question si grave, pour laquelle il faut toute la sagacité et la position élevée des conseillers du Roi.

(3) Si le besoin d'en augmenter, par la suite, le nombre se faisait sentir, le moyen à employer serait de faciliter le défrichement de plus de 120,000 hectares de terres encore incultes dans ce département.

partement un lavoir à laine bien organisé, pour pouvoir laver aussitôt la tonte, celles du département, et autres circonvoisines, et qu'il doit être placé sur l'Erdre.

4.° Que pour maintenir le prix des laines fines et leur débit dans le pays, Son Excellence est priée d'encourager l'établissement d'une fabrique de draps et étoffes de laines de différentes espèces et qualités, afin d'employer toutes les laines indigènes, celles des départements voisins, et celles bien plus nombreuses encore qu'y amène le commerce.

5.° Que cette fabrique serait avantageusement placée à Nantes. D'abord, parce que l'air salé y a encore assez de force pour agir sur les teintures qu'il détériore souvent lorsqu'elles ont été faites hors de son influence et qu'on n'a pas songé à celle qu'il doit exercer un jour sur les marchandises destinées à traverser les mers. En second lieu, parce que la main-d'œuvre est à bon marché dans ce département.

6.° Qu'il faudrait qu'elle fût établie sur une base assez grande; qu'elle comprît un lavoir, des filatures, des tissages, une teinturerie, un foulage, etc.; mécaniques qui seraient mises en mouvement par une ou plusieurs machines à vapeur, dont les eaux chaudes surabondantes, serviraient au lavage des laines, aux teintures et au foulage, qui se fait bien mieux à chaud qu'à froid.

7.° Que l'encouragement qu'il conviendrait d'accorder pour qu'il se présentât des capitalistes, ne serait ni des primes, ni des secours; mais l'engagement, en cas que les débouchés ne fussent pas assez abondants, de prendre tous les ans, pour quelques cents mille francs de marchandises, un peu au-dessus du prix de fabrication. Et S. Exc. ne pourrait être embarrassée pour placer convenablement ces étoffes, dont elle aurait même pu faire, par avance, les commandes et les ventes.

Lui représenter enfin, que Nantes a un besoin d'autant plus pressant d'un tel établissement, que la misère est maintenant extrême dans cette ville industrieuse, jadis si florissante par son commerce avec Saint-Domingue, que rien n'a encore pu remplacer.

**TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

## JUILLET 1828.

| JOURS DU MOIS. | MATIN, à sept heures. | | | | | | | SOIR, à trois heures. | | | | | | ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Phase de la Lune. | Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau | Hygr. à chev. | Vents. | |
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 55 | ouest | 0,758 | 28 | + 28 | + 20 | 50 | s. o. | Couvert, nuageux, brume, pluie. |
| 2 | | 0,758 | 28 | +22,5 | + 16 | 55 | sud | 0,758 | 28 | +27,5 | + 22 | 50 | s. o. | Nuages, brume, soleil, vent. |
| 3 | | 0,758 | 28 | +22,5 | + 18 | 55 | s. s. o. | 0,756 | 27,11,2 | +33,7 | + 27 | 50 | o. s. o. | Soleil, calme. |
| 4 | ☾ | 0,756 | 27,11,2 | + 25 | + 20 | 55 | o. s. o. | 0,755 | 27,10,8 | +31,8 | +25,5 | 55 | s. o. | Petite brume, soleil, nuages. |
| 5 | 6 h. 10' | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | + 18 | 55 | nord | 0,757 | 27,11,6 | +28,6 | + 23 | 50 | o. s. o. | Tonnerre le matin, pluie, nuages, soleil, vent. |
| 6 | matin. | 0,758 | 28 | +21,2 | + 17 | 48 | s. o. | 0,758 | 28 | +25,2 | + 21 | 48 | o. n. o. | Nuages, soleil, vent, brume. |
| 7 | | 0,756 | 27,11,2 | + 20 | + 16 | 48 | s. s. e. | 0,751 | 27,9 | +28,6 | + 23 | 50 | s. e. | *Idem*, *idem*, tonnerre, pluie. |
| 8 | | 0,750 | 27,8,6 | + 20 | + 16 | 50 | s. e. | 0,749 | 27,8,2 | + 25 | + 20 | 50 | s. s. o. | *Idem*, grande pluie. |
| 9 | | 0,748 | 27,7,6 | +18,6 | + 15 | 50 | n. e. | 0,751 | 27,9 | +23,6 | + 19 | 50 | o. s. o. | *Idem*, tonnerre. |
| 10 | | 0,756 | 27,11,2 | +17,5 | + 14 | 55 | o. s. o. | 0,759 | 28,0,5 | +22,5 | + 18 | 56 | ouest | Nuageux, couvert, soleil, vent. |
| 11 | | 0,760 | 28,1 | + 20 | + 16 | 55 | sud | 0,754 | 27,10,3 | +22,5 | + 18 | 58 | o. s. o. | Nuages, pluie, brume. |
| 12 | ● | 0,752 | 27,9,5 | +17,5 | + 14 | 55 | ouest | 0,752 | 27,9,5 | +21,2 | + 17 | 55 | o. n. o. | Nuages, vent, pluie. |
| 13 | 1 h. 39' | 0,752 | 27,9,5 | + 20 | + 16 | 51 | o. n. o. | 0,752 | 27,9,5 | +21,2 | + 17 | 50 | o. n. o. | *Idem*, *idem*, soleil. |
| 14 | matin. | 0,752 | 27,9,5 | +18,6 | + 15 | 57 | ouest | 0,749 | 27,8,2 | + 20 | + 16 | 55 | n. o. | *Idem*, brumeux, couvert, vent. |
| 15 | | 0,754 | 27,10,3 | +17,5 | + 14 | 55 | o. n. o. | 0,755 | 27,10,8 | +18,6 | + 15 | 58 | o. s. o. | *Idem*, *idem*. |
| 16 | | 0,754 | 27,10,3 | +17,5 | + 14 | 70 | ouest | 0,756 | 27,11,2 | + 20 | + 16 | 70 | o. s. o. | *Idem*, *idem*, pluie. |
| 17 | | 0,755 | 27,10,8 | +18,6 | + 15 | 70 | s. o. | 0,752 | 27,9,5 | +22,5 | + 18 | 70 | s. o. | *Idem*, *idem*. |
| 18 | | 0,757 | 27,7,2 | + 20 | + 16 | 70 | est | 0,749 | 27,8,2 | +22,5 | + 18 | 65 | sud | Brumeux, nuageux, vent. |
| 19 | | 0,750 | 27,8,6 | + 20 | + 16 | 65 | s. o. | 0,749 | 27,8,2 | +21,1 | + 17 | 65 | s. s. o. | Nuages, soleil, vent. |
| 20 | ☽ | 0,739 | 27,3,6 | +17,5 | + 14 | 65 | s. o. | 0,748 | 27,7,6 | + 20 | + 16 | 65 | ouest | Tempête, nuageux, pluie. |
| 21 | 4 h. 12' | 0,750 | 27,8,6 | +18.6 | + 15 | 70 | s. o. | 0,749 | 27,8,2 | + 20 | + 16 | 68 | o. s. o. | Couvert, brume, grand vent, nuages. |
| 22 | matin. | 0,752 | 27,9,5 | +18,6 | + 15 | 75 | ouest | 0,754 | 27,10,3 | + 20 | + 16 | 70 | ouest | Nuageux, couvert, pluvieux. |
| 23 | | 0,754 | 27,10,3 | +17,5 | + 14 | 90 | ouest | 0,752 | 27,9,5 | +21,2 | + 17 | 82 | s. o. | *Idem*, *idem*, *idem*. |
| 24 | | 0,753 | 27,9,9 | +18,6 | + 15 | 90 | s. o. | 0,753 | 27,9,5 | +21,2 | + 17 | 86 | s. o. | *Idem*. *idem*, couvert. |
| 25 | | 0,752 | 27,9,5 | +18,6 | + 15 | 82 | s. o. | 0,754 | 27,10,3 | +21,2 | + 17 | 70 | s. o. | Nuageux, pluie, vent. |
| 26 | ⊙ | 0,755 | 27,10,8 | + 20 | + 16 | 82 | s. o. | 0,755 | 27,10,8 | +21,2 | + 17 | 65 | o. s. o. | Nuageux, couvert, pluie, vent. |
| 27 | 10 h. 29' | 0,755 | 27,10.8 | + 20 | + 16 | 75 | ouest | 0,756 | 27,11,3 | +21,2 | + 17 | 60 | ouest | *Idem*, soleil, vent. |
| 28 | soir. | 0,757 | 27,11,6 | +16,2 | + 13 | 70 | n. n. o. | 0,757 | 27,11,2 | +18,6 | + 15 | 62 | n. e. | Brume, nuages, soleil, tonnerre, pluie. |
| 29 | | 0,757 | 27,11,6 | + 15 | + 12 | 60 | n. n. o. | 0,757 | 27,11,2 | +18,6 | + 15 | 62 | s. o. | Nuages, soleil, pluie. |
| 30 | | 0,751 | 27,11,6 | +12,5 | + 10 | 62 | n. e. | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 52 | nord | Quelques nuages, soleil. |
| 31 | | 0.759 | 28,0,5 | +13,6 | + 11 | 52 | e. n. e. | 0,758 | 28 | +21,2 | + 17 | 45 | n. e. | Ciel levé, soleil. |

## *RECAPITULATION jusqu'au 31 Juillet 1828.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baromètre.... | Plus grande élévation............ | = 28 p. 0,5 lig. | = 0,759 mill. |
| | Moindre élévation............ | = 27 » 3,6 | = 0,739 mill. |
| Thermomètre. | Plus grand degré de chaleur............ | — 27 Réaumur. | — 33,7 centigrades. |
| | Moindre degré de chaleur............ | + 11 Réaumur. | + 13,6 centigrades. |
| Hygromètre à cheveux. | Plus grande humidité............ | = 90 degrés. | |
| | Moindre degré............ | = 45 degrés. | |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre de beaux jours........ | 18 |
|---|---|---|---|
| Du N........ | 2 | de couverts........ | 13 |
| N.-E........ | 2 | de pluie........ | 19 |
| E........ | 1 | de grêle........ | 0 |
| S.-E........ | 1 | de vent........ | 22 |
| S........ | 4 | de gelée........ | 0 |
| S.-O........ | 9 | de tonnerre........ | 4 |
| O........ | 11 | de neige........ | 0 |
| N.-O........ | 1 | de brouillard........ | 15 |

Il est tombé $0^{m}$, 177 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

12.e Volume. An 1828. 70.e Livraison.



# LE LYCÉE ARMORICAIN.



## TABLETTES LITTÉRAIRES.

### LES CHATEAUX EN ESPAGNE.

Les châteaux en Espagne étaient ce que le bon La Fontaine trouvait de plus délicieux. En effet, ce sont des rêves qui dépendent de nous et qui, par conséquent, sont toujours couleur de rose. Le propre de l'âme est de s'étendre outre mesure avec l'imagination; et, comme celle-ci ne connaît point de bornes, tandis que la réalité est toujours limitée, il s'ensuit qu'il n'y a pas un homme qui ne cède à la tentation d'entrer dans un monde où tout ce qui lui manque dans celui-ci lui sera donné avec profusion. Les châteaux en Espagne sont ainsi les possessions idéales de tous les hommes mécontents de leur lot; et, comme ce mécontentement prend sa source dans la nature humaine, il est clair que les châteaux en Espagne, qui en font pour ainsi dire le contrepoids, en proviennent aussi.

Dans les châteaux en Espagne tout est pur, tout est vrai, précisément lorsque dans ce monde tout est souillé et tout est faux. C'est quelquefois le rêve d'un bon cœur qui redresse les torts des hommes, d'autres fois c'est le songe d'un avare qui a donné le change à ses facultés, et qui applique à l'argent ce vague désir du bonheur que

toutes les richesses ne peuvent satisfaire. Pour l'âme trompée dans ses espérances et fatiguée de s'être agitée sans fruit, les châteaux en Espagne sont des asiles de repos où la vie coule uniformément, où les jours passent sans laisser de trace. Pour l'âme ardente et avide de voir, ce sont des édifices que les vents promènent comme les nuages dans tous les climats et qui ornent tour-à-tour le noir séjour des tempêtes ou les bocages fleuris du printemps.

Mais que le cœur humain est facile à tromper! tâchez de faire en sorte que le château en Espagne devienne une réalité, et vous n'en sentirez plus le prix. Il vous arrivera comme à cet homme qui courait vers une tour arrondie et couleur d'azur et qui ne trouve plus quand il est aux pieds qu'une muraille anguleuse et noircie par le feu. Que dis-je? s'il n'est pas en votre pouvoir de réaliser vos espérances si modestes qu'elles soient, tâchez de vous faire illusion au point de vous croire dans la situation nouvelle que vous désirez si ardemment. Une fois ce bonheur obtenu, vous ne serez plus occupé qu'à l'accroître. De Gros-Jean que vous étiez, vous voilà devenu millionnaire; mais les désirs croissent avec les moyens de les satisfaire; l'emploi de vos trésors est fait d'avance dans votre tête; ce qui était pour vous auparavant comme n'existant pas est devenu indispensable; et, ne possédant pas un écu, vous vous surprenez gémissant de ce qu'il vous manque quelques centaines de mille francs pour atteindre le bout de l'année.

Reportez votre argent au financier, comme le savetier de la fable, et laissez chaque jour amener son pain. Croyez-vous qu'il existe un point où vos désirs soient en équilibre avec vos facultés? Vous regardez chacun de vos souhaits comme l'accomplissement de tous les autres, et c'est un chainon qui en entraîne un autre à sa suite. C'est une coude de la rivière que vous preniez pour son embouchure. Il n'y a jamais de fin aux romans du cœur, pas même à la mort, et vous voudriez en trouver une à vos désirs! Accumulez tant que vous voudrez, vous ne ferez que vous rendre malheureux de ce qui vous manquera, et vous croirez qu'un nouveau sac d'écus finira tout, tandis que, quand il sera dans votre caisse, vous n'y songerez pas plus qu'aux précédents.

L'homme éprouve en lui-même un besoin de vie que rien ne peut satisfaire. Son cœur est un abyme que rien ne peut combler. Il donne des aliments de toute espèce à cette faim qui le dévore, et il croit la faire cesser en accumulant ces aliments. Mais s'il était rassasié il ne vivrait plus; si ses désirs étaient satisfaits, il regarderait la vie avec dédain. Son âme n'aurait plus la force de voler encore. Il verrait le soleil se lever sans éprouver de joie, le printemps revenir sans se sentir renouvelé avec la nature. Il faut donc des châteaux en Espagne à l'imagination, comme il faut des aliments à l'estomac. En surchargeant celui-ci on lui fait rejeter avec dégoût tout ce qu'il a pris; en accablant l'imagination, il arrive aussi parfois qu'elle vomit toutes les prétendues félicités dont elle se berçait. Cette crise salutaire démontre aux sages que ce n'est pas la quantité des aliments qui fait le bonheur avec la santé; mais que c'est leur usage modéré.

Voulez-vous ne pas faire de châteaux en Espagne qui vous coûtent des regrets? voulez-vous garder toute votre indépendance sans cesser d'imaginer? n'appliquez pas une faculté morale à des choses physiques, puisqu'elles ne sont pas faites pour aller ensemble. Bornez-vous d'un côté pour mieux vous étendre de l'autre. Faites des châteaux en Espagne dans la patrie de l'Idéal. Ne demandez à la terre que la place nécessaire pour y poser un pied, afin de vous élever au-dessus d'elle. C'est le besoin de la vie qui vous tourmentait ici-bas, et c'est pour le satisfaire que vous vous baissiez sur la poussière; allez puiser la vie dans sa source, vous habiterez une patrie que vous vous serez faite, vous serez heureux sans remords, rassasiés sans dégoûts, réveillés même sans accuser le jour, et vous ne craindrez pas qu'un mouvement de joie ne fasse sauter le pot au lait sur lequel tant d'hommes aussi peu sages que Perette établissent leurs fragiles espérances.

## LA TIMIDITÉ.

La timidité naît presque toujours d'une disposition sérieuse. La frivolité n'est point timide. Aussi, la frivolité n'a rien dans la tête ou dans le cœur, tandis que la timidité est pleine de ses propres sentiments. La frivolité

laisse échapper les idées à mesure qu'elles viennent ; la timidité les recueille toutes. La première se rattache à tous ces sentiments qu'on juge d'un coup d'œil. La seconde, au contraire, est à la tête de ceux qu'on devine, mais qu'on n'analyse jamais bien. L'amant folâtre ne sent rien, et ne dit que des frivolités ; l'amant véritable sent trop pour prendre un ton aussi léger, et sa timidité est la marque de sa sincérité.

Dans l'enfance, la timidité annonce toujours un bon naturel. Celui qui ne doute de rien, n'a rien en effet dans l'âme et ne soupçonne rien dans celle des autres. La timidité dans la femme est l'indice d'une sensibilité concentrée. Celle qui n'est pas timide, affecte de l'être pour faire croire en même-temps qu'elle est sensible. Chez l'homme fait, la timidité peut très-bien accompagner la gaucherie, mais cela ne l'empêche pas néanmoins de se trouver fort souvent avec une certaine profondeur. Rien n'est si timide qu'une âme forte hors de ses relations habituelles. Le ton tranchant, le verbe haut peuvent fort bien aller avec le charlatanisme, mais il est très rare de les trouver chez l'homme profondément pénétré d'un sentiment quelconque. Pour exprimer avec force ce sentiment-là, il faut que les personnes qui l'éprouvent se trouvent dans des circonstances solennelles ou imprévues. Alors l'état ou la secousse subite aide à l'homme à trouver une éloquence analogue au sujet dont il est occupé. Partout ailleurs, dans l'état habituel de la vie, il y a trop de tranquillité ou trop de frivolités pour que le langage de l'enthousiasme ne soit pas déplacé. Les personnes exaltées ne connaissant que ce langage-là ne doivent montrer que de la timidité, ou ce qui revient au même de l'embarras, partout où ce langage n'est pas à sa place.

Mettez un homme véritablement instruit sur le tréteau d'un charlatan, vous verrez bien vîte à sa timidité qu'il n'est pas où il doit être ; celui, au contraire, qui s'y met à l'aise démontre par là qu'il est à sa place naturelle. La timidité se montre de suite chez celui qui se trouve sur un théâtre qui lui est étranger. Le petit peuple s'imagine qu'un homme qui a acquis une grande renommée doit affecter un extérieur en harmonie avec le talent qu'on lui suppose ; si c'est un grand capitaine il veut lui voir l'air

d'un empereur romain; si c'est un homme célèbre par son éloquence, il croit qu'on doit le reconnaître à une voix de stentor. Mais c'est précisément le contraire. Tous ces rôles éclatants sont pour les hommes subalternes; les hommes supérieurs s'en passent, précisément parce que les prenant par moment et quand la passion les y porte, ils craindraient en le prenant par habitude, par prétention ou par quelque autre motif, faire preuve d'une âme vide et qui parle sans rien éprouver.

Il y a de la pudeur dans tous les sentiments vrais, et la pudeur n'est pas effrontée, mais timide. En effet, comment voulez-vous profaner le sentiment sacré que vous portez dans le cœur jusqu'à le répandre parmi tous ceux à qui vous avez affaire indistinctement; demandez à un poëte, à un musicien ivres de leur art, s'ils s'en entretiendront avec le premier venu, et voyez si dans les relations de la vie qui les forceront d'avoir affaire à des personnes étrangères à l'art qu'ils chérissent, ils ne témoigneront pas de l'embarras et de la timidité. A un degré moindre, cette timidité disparaîtra, parce qu'ils seront plus prêts d'être à l'unisson avec tout le monde. Les Anglais sont plus timides que les autres peuples européens : on pourrait en tirer une conséquence bien naturelle, c'est qu'ils sentent plus vivement que les autres; mais ceci n'est pas l'ouvrage de la nature. Leurs institutions, leur littérature, enfin, leur état politique et moral, si différent de celui des autres nations, en est la seule cause. Ils sont timides avec ceux qui ne sentent ni le prix de leur orageuse liberté, ni le charme de leur poësie originale; mais ils sont très-démonstratifs chez eux et entre eux, parce qu'ils ne trouvent là que des personnes qui les comprennent. Rien n'est si timide qu'un anglais hors de sa patrie; parce que ici ce n'est qu'un individu qui n'est plus en rapport avec les autres; rien n'est si turbulent que le peuple Anglais, parce que là chacun trouve dans les autres ce qu'il sent en lui-même. L'histoire démontre la vérité de cette assertion, en nous prouvant que ces hommes si timides et que nous croirions si calmes, ont été les plus furieux sectaires en tout genre. Le récit d'un règne chez eux n'est pas une biographie comme dans d'autres annales, c'est presque toujours le tableau plus ou moins varié d'une révolution.

Partout donc où vous éprouverez de la timidité, c'est parce que vous avez dans l'âme un sentiment de trop. Si ce sentiment n'y était pas, vous seriez à l'aise. Entre personnes qui se comprennent bien, la timidité cesse. Il y a ainsi autant de sortes de timidités qu'il y a de sortes de goûts ou de passions. L'épicurien voluptueux devient timide au milieu des stoïciens, et le stoïcien le devient également à la table des gais convives de Momus. Si on annonce dans un salon de jeunes-gens amis du plaisir un grave philosophe de leur âge, et que celui-ci y entre comme ci c'était à l'académie, je conclus de suite que ce n'est qu'un comédien. S'il n'éprouve pas une certaine timidité, je le jugerai comme ces femmes sans pudeur qui se sont fait un front qui ne rougit plus.



# SUR LE DOCTEUR CHERVIN.

La science médicale, fille du temps et de l'expérience, doit encore, en grande partie, l'avancement, les progrès qui la signalent parmi les sciences naturelles, à l'impulsion qu'elle a reçue comme elles de la tendance générale de notre siècle vers l'expérimentation et les recherches. Parmi ces travaux, tous intéressants à un degré plus ou moins considérable pour la cause sacrée de l'humanité, quelques-uns se bornent à l'investigation plus ou moins exacte d'une classe, d'un genre, d'une espèce de maladies : d'autres embrassent une sphère beaucoup plus étendue, s'élèvent à des considérations d'un ordre supérieur et semblent n'avoir d'autres limites que le monde et la généralité de l'espèce humaine.

Ces derniers travaux plus brillants, sans doute, présentent un appât aux imaginations ardentes et promptes à s'exalter ; mais leurs résultats n'offrent pas toujours cette certitude presque mathématique exigée par les esprits sévères qui ont besoin d'éprouver de la conviction et veulent voir dissiper leurs doutes par des faits et par les principes qui en sont les conséquences.

Les recherches qui ont pour objet la connaissance de ces fléaux destructeurs qui apparaissent, de loin en loin, sur la terre, comme pour anéantir des populations entières, exigent un esprit d'investigation et d'ordre, une patience déjà éprouvée, et une persévérance capable de lutter contre tous les obstacles, et de redoubler d'efforts en proportion des difficultés qui se présentent.

Le médecin qui s'y adonne doit être doué d'une grande force de volonté, d'une vigueur d'âme et de corps très-considérable, et d'une indépendance de caractère inflexible envers les personnes, et ne voulant céder qu'à l'exigeance des faits et à la conviction qu'ils imposent.

M. le docteur Chervin, que la Société Académique de Nantes vient d'admettre au nombre de ses associés correspondants, a montré, dès ses premiers pas dans la carrière de l'observation, à quel point il possédait les qualités dont nous vous avons esquissé le tableau. Le choix du sujet de sa dissertation inaugurale en offre la preuve, elle a pour titre :

Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds; *avec cette épigraphe : non verbis sed factis.*

Nous allons en présenter une analyse rapide :

Pour expliquer la polygamie qu'on observe dans le plus grand nombre des pays chauds, Montesquieu et quelques autres philosophes ont prétendu qu'il naissait dans ces climats plus de filles que de garçons, et que les filles étaient nubiles à 8, 9 et 10 ans, et vieilles à vingt ans; ce qui, selon eux, rendait indispensable la pluralité des femmes. — M. Chervin réfute ces assertions; il combat également les témoignages de *Bruce* et de *Forster*, qui, selon lui, n'avancent que des conjectures. — Il pense que, pour arriver à la solution exacte de ce problème, il faut faire de nouvelles recherches; pour cela, il se livre au calcul du rapport numérique dans lequel les deux sexes naissent en Europe. — Les observations faites en Russie, en Suède, en Angleterre et en France, s'accordent à fixer le terme moyen de 21 hommes contre 20 femmes dans un ordre de choses naturel et paisible; en outre, on a eu égard sur les tables de mortalité à la longévité relative des femmes, avantage qu'on a pu également observer aux environs de l'équateur et dans les

régions glacées du nord. — Il a paru également démontré que, suivant l'ordre des accidents, celui des deux sexes qui était le plus nombreux à la naissance, perd cet avantage dans l'âge adulte, et a même une infériorité assez marquée dans le déclin de la vie. — Lorsque en 1778, l'excédent des femmes était évalué à seulement un seizième, il dut sembler que cet excédent aurait augmenté considérablement, depuis cette époque, chez toutes les nations belligérantes de l'Europe. En 1812, M. de Humbolt s'assure en France, dans le dénombrement partiel d'environ un million d'individus, que les femmes étaient encore aux hommes dans le rapport du 9 à 8. A *Vienne*, à la même époque on comptait 10 femmes pour 9 hommes. Tels sont les faits que l'auteur a résumés, avant d'entamer son sujet; la première partie de sa dissertation quant à la proportion des naissances pour les deux sexes sous la zône torride, présente deux sections; l'une renferme l'examen critique des faits allégués en faveur des systêmes qu'il veut réfuter; l'autre contient une foule d'observations faites en Amérique, en Océanique et en Asie, et appuyées sur ce que les relations des voyageurs nous offrent de plus authentique et de plus constant pour prouver qu'il ne nait pas entre les tropiques un plus grand nombre de femmes que d'hommes, mais que les naissances d'un sexe et de l'autre y sont absolument en même balance qu'en Europe. Il arrive cependant quelquefois qu'à raison de circonstances, toutes accidentelles et qui ne sont nullement dans la nature, la disproportion entre le nombre des femmes et des hommes adultes, soit plus considérable, qu'en Europe; mais, dit M. Chervin, qu'on fasse disparaître ce qui est possible, ces causes accidentelles, et la parité sera parfaite. La 2.e partie de la dissertation a pour objet l'influence du climat équinoxial sur le développement des phénomènes de la puberté et sur la durée de la menstruation; cette discussion est également subdivisée en deux questions.

1.° Quelle confiance doit-on accorder aux faits dont Montesquieu appuie ses assertions?

2.° Jusqu'à quel point cet illustre écrivain a-t-il quelquefois exagéré l'action du climat?

M. le docteur Chervin résoud victorieusement ces questions.
En admettant l'influence du climat, il prouve que les gouvernements et les dogmes religieux associés et combinés dans leur action, en exercent encore beaucoup plus sur ce qui fait l'objet de la discussion.
Les conclusions de l'ouvrage roulent sur les causes générales de la polygamie.
L'auteur établit sur des preuves irrécusables que si les femmes cessent plus tôt d'être fécondes dans les climats chauds que dans les régions tempérées, elles sont en compensation plus tôt nubiles, et que, pour l'autre sexe, on observe une différence analogue; d'où l'on serait autorisé à conclure, que les hommes ne sont pas, comme on l'avait prétendu, dans la nécessité d'avoir plusieurs femmes. M. Chervin trouve une cause puissante de la polygamie dans la chaleur du climat, qui rend les hommes plus enclins au physique de l'amour ; mais la même cause exerçant aussi son action sur les femmes, il s'ensuit qu'il est de toute injustice de condamner par cet usage, les femmes à la privation forcée des plaisirs de l'amour ; il pense que l'asservissement des femmes est une abnégation de toute raison, qu'il est le fruit de l'absence de toute espèce de civilisation, et que c'est ainsi que la polygamie et la répudiation se maintiennent chez les peuples sauvages. Diverses nations sous la zône torride, qui ont quelques notions sur la vie sociale, ont conservé néanmoins la polygamie. Le seul changement que cette ébauche de civilisation opère dans la condition des femmes, est que d'esclaves condamnées aux travaux, elles deviennent des esclaves soumises à la clôture ; chez les peuples du nord, l'amour physique est beaucoup moins actif que chez les peuples du midi, et permet par conséquent un plus libre essor aux vertus morales : tellement qu'on peut dire que l'homme des régions tempérées présente en sentiment ce que l'habitant des tropiques n'offre qu'en sensations ; des faits nombreux attestent cette vérité. A cette occasion l'auteur expose ses preuves, il les a puisées dans les archives de nos aborigènes. Il y a déjà plus de 3000 ans que les Germains et les Gaulois disputaient à l'envi d'égards et de soins envers les femmes : laissons parler M. Chervin.

« Nous descendons par une double origine des » peuples de l'antiquité qui ont porté le plus loin les » sentiments de respect et d'amour qui commandent les » grâces et la beauté, unies à la vertu ; sentiments » dont nous nous faisons gloire, et qui semblent devoir » former désormais le caractère distinctif de la nation » française. » Au résumé, le travail de M. Chervin se recommande par une vaste érudition : on y trouve une masse de recherches, d'arguments et d'autorités : on ne saurait trop louer l'esprit philosophique qui y règne, la manière savante et lumineuse dont l'auteur a traité ces questions qui sont certainement du plus haut intérêt.

Extrait du rapport de la commission de l'Institut.

Mais dès l'an 1809, M. Chervin n'avait pas encore achevé ses études médicales, que déjà il s'occupait du projet de rendre un service important à la cause de l'humanité. Adonné à la lecture des bons ouvrages, il avait été frappé du peu d'accord des opinions des médecins sur les maladies épidémiques qui, à certains temps, désolent diverses contrées de la terre ; le *cholera morbus* de l'Inde avait surtout excité vivement son attention. Animé d'un grand zèle, doué de force et de courage, il avait conçu l'idée d'aller par terre dans l'Inde pour observer ce terrible fléau qu'on nous dépeignait comme éminemment contagieux, et dont alors, comme à présent encore, on nous faisait craindre l'irruption en Europe ; il voulait aller, en quelque sorte, au devant de cet ennemi destructeur, pour l'observer dans son pays originaire, afin de savoir quelles armes il faudrait lui opposer, s'il venait un jour à se ruer sur nous. M. Chervin fit, pendant près de cinq années, les études et tous les préparatifs nécessaires à la réussite de son projet ; mais la paix de 1814 le fit changer de détermination : il lui parut préférable d'aller en Amérique étudier la fièvre jaune que l'on annonçait avoir déjà fait en Europe plusieurs irruptions plus ou moins meurtrières. La crainte de cette terrible maladie avait fait prendre de prime-abord des précautions dispendieuses et très-gênantes pour le commerce d'outre-mer ; ces précautions seraient sans doute bien justifiées, et on ne saurait les payer trop cher, si elles pouvaient nous préserver d'une maladie aussi redoutable, surtout si on parvient à constater sa propriété contagieuse.

M. Chervin s'embarqua le 3 novembre 1814 pour la Guadeloupe, où il arriva le 15 décembre de la même année, cinq jours après la remise de cette colonie aux forces françaises. A l'époque de son arrivée, la Guadeloupe était exempte de maladies et surtout de la fièvre jaune, qu'on ne voyait pas non plus dans aucune des colonies de cet *Archipel* ; il fut donc réduit à prendre des informations, des renseignements sur les épidémies qui avaient précédé, et à se mettre, au moyen d'études préparatoires, dans le cas de bien observer la fièvre jaune, lorsqu'elle ferait son apparition ; ce qui arrriva au printemps de 1826.

Cette maladie, bornée d'abord à quelques individus, s'étendit et devint bientôt très-meurtrière : elle enleva le plus grand nombre des européens non acclimatés ; la garnison française périt, disparut presque entièrement.

Durant cette épidémie désastreuse, notre confrère déploya une activité presque incroyable : il se rendait dès le matin à l'hôpital militaire pour observer tous les malades affectés de la fièvre jaune qui s'y trouvaient ; de retour à la ville, il voyait, non-seulement les malades atteints de cette maladie qui l'avaient appelé, mais il demandait aux médecins de la colonie la permission de voir avec eux leurs malades ; en sorte qu'il put observer et suivre avec fruit presque tous ou la plupart des individus frappés par l'épidémie. Il voulut aussi connaître les effets de la maladie sur ceux qui en avaient été victimes ; mais de grandes difficultés s'opposaient à l'exécution de ce genre de recherches : les préjugés des habitants s'y refusaient absolument ; la température chaude et humide qui régnait alors les rendait presque impraticables. La volonté et la force physique de M. Chervin surmontèrent tous les obstacles, il n'avait d'autres moyens que d'aller plusieurs fois par jour au cimetière, qui est à une assez grande distance de la ville ; il y faisait déterrer les morts, souvent même il descendait dans les fosses, et il parvint ainsi à faire, en moins de 15 mois, dans la seule ville de la Pointe-à-Pître, plus de 500 ouvertures de cadavres. Un grand nombre de ces autopsies lui coûtaient chacune 20 ou 30 francs. Pendant l'épidémie, qui dura 18 mois, M. Chervin fit un grand nombre d'observations et des expériences multipliées, qui lui donnèrent de grandes lumières sur la nature de

la fièvre jaune, et lui démontrèrent d'une manière positive que cette maladie n'a rien de contagieux.

On serait tenté de croire que M. Chervin ayant acquis cette conviction, et en possédant de nombreuses preuves, regardant sa tâche comme achevée, va revenir en Europe pour publier les résultats de ses travaux, et, digne émule des Valentin, des Devèze, des Lassis, recueillir l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes : il n'en sera pas ainsi ; c'est au contraire l'époque à laquelle notre confrère conçoit le plan le plus vaste, le projet le mieux combiné qu'un medecin ait jamais formé dans l'intérêt de l'humanité ; il ne lui suffisait pas d'être certain que la fièvre jaune de la Guadeloupe n'est pas contagieuse, il avait besoin d'acquérir encore la certitude que cette maladie n'est pas contagieuse sous d'autres latitudes, sous d'autres climats, dans d'autres localités.

Il fallait surtout convaincre de cette vérité de faits les gouvernements d'Europe, afin d'affranchir le commerce maritime de précautions onéreuses et qui seraient inutiles, et d'éviter aux nations commerçantes les frais énormes des établissements sanitaires.

Pour atteindre ce but si désirable, notre confrère n'a d'autre mobile que la fervente philanthropie qui l'anime, d'autres moyens que le sacrifice de son patrimoine, d'autre appui que sa force, son courage et sa volonté. On peut le dire, à l'honneur de l'humanité, ce n'est qu'avec un pareil enthousiasme et avec de tels secours que des entreprises de cette nature peuvent s'accomplir; en effet, M. Chervin obtiendra seul et sans appui, ce qu'un gouvernement puissant espérerait à peine obtenir en faisant des dépenses bien considérables.

Il va visiter et explorer tous les lieux où la fièvre jaune s'est montrée depuis la première connaissance qu'on en a eue; il s'arrêtera partout où il en existera une nouvelle épidémie : il pourra, de cette manière, se procurer des notions pour ainsi dire *personnelles* de tous les faits anciens et modernes relatifs à la fièvre jaune. Mais, encore, ce qui importe surtout à l'objet d'utilité publique qu'il s'est proposé, il verra dans les contrées qu'il visitera, des médecins qui auront acquis une grande habitude de la maladie ; ces médecins seront nécessairement de divers âges, de diverses écoles ; peut-être

professeront-ils des opinions différentes, par intérêts privés ou par l'effet de préjugés nationaux. M. Chervin demandera séparément à chacun de ces médecins, son avis, son opinion sur la contagion ou la non contagion de la fièvre jaune, avec des détails circonstanciés des faits ou des expériences sur lesquels ils se fondent ; et, à cet effet, il remettra à chacun d'eux un cadre qu'il aura préparé à l'avance et qui sera commun à tous ; par ce moyen, ils seront, pour ainsi dire forcés de s'expliquer nettement sur le point capital que M. Chervin veut *éclaircir*, *établir*. Pour qu'ils apportent dans ce travail toute l'attention qu'on puisse désirer, notre confrère leur fera connaître que leurs documents seront imprimés, avec leur nom, dans l'ouvrage qu'il doit publier à son retour en France. Mais comme ces pièces pourraient être regardées comme apocryphes, M. Chervin prendra le soin de les faire légaliser par les autorités locales, puis par les autorités supérieures, et enfin par le consul ou par l'ambassadeur français.

M. Chervin a exécuté cette entreprise gigantesque et dont les fastes de la médecine ne présentent aucun exemple avec un bonheur signalé, mais aussi, avec des efforts inouis et vraiment héroïques, avec une persévérance au-dessus de tout éloge. Dans le cours de huit années il a visité toutes les colonies anglaises, françaises, *espagnoles*, *hollandaises*, danoises, suédoises, à la Guyanne et aux Antilles; il a suivi le littoral et il a séjourné dans tous les points de l'Amérique septentrionale, où s'est montrée la fièvre jaune, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'au Portland dans l'état du Maine, ayant parcouru, depuis Cayenne jusqu'à ce dernier point, un espace de 37 degrés de latitude.

Dans ses voyages, M. Chervin a assisté à plusieurs épidémies de fièvre jaune, et souvent dans des villes populeuses, où, *comme il le dit lui-même*, il était le seul qui voulût y rester, bien qu'il fût le seul qui pût en sortir. — Il a recueilli l'opinion individuelle, et par conséquent, les résultats de l'expérience de 550 médecins américains sur l'importante question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre jaune.

Ces documents peuvent être comparés entre eux,

parce qu'ils sont tous ou presque tous faits sur un cadre commun, sur un modèle unique.

M. Chervin n'a pas borné là sa prévoyance : il emporte ses précieux documents en Europe. Mais le vaisseau sur lequel il est embarqué peut périr, et engloutir dans sa perte la collection qui lui a coûté tant de peines. — Il a fait copier chaque document, l'a fait collationner par des officiers publics, dont la signature est elle-même légalisée par le consul ou par l'ambassadeur Français.

Il s'est procuré de cette manière un double authentique qui sera mis à bord d'un autre vaisseau, qui, plus heureux peut-être que n'aura été le sien, arrivera en Europe.

Après avoir passé huit ans en Amérique, avoir fait peut-être 30,000 lieues, tant par mer que par terre, dépensé par conséquent des sommes considérables, et toujours sacrifié ses intérêts particuliers, après avoir enfin surmonté des obstacles sans nombre et avoir couru des dangers continuels, M. Chervin, heureux comme il l'a mérité, et c'est tout dire, riche des faits innombrables qu'il rapporte, s'embarque à la Guadeloupe pour la France, où il arrive à la fin de 1822.

En touchant le sol natal, M. Chervin apprend qu'une épidémie de fièvre jaune vient de ravager une province de l'Espagne, et qu'elle est représentée comme éminemment contagieuse; sa résolution est bientôt prise : à peine prend-il le temps d'embrasser ses amis et de recevoir leurs félicitations sur son retour, il part pour l'Espagne, et va y voir et les hommes et les choses. S'il ne rencontre pas la maladie qui aura cessé ses ravages, il verra du moins les médecins qui l'ont observée et traitée, et qui y ont survécu. En vain on lui objecte que l'Espagne est en révolution, que la guerre est imminente, et qu'une armée Française est prête à envahir la Péninsule. De pareilles difficultés sont peu capables d'arrêter l'essor de son zèle : le médecin qui a vécu impassible et sans effroi au milieu de l'horreur des maladies épidémiques, ne craint guères les révolutions, il s'inquiète peu de la politique; en effet, M. Chervin était à Madrid le 9 mai 1822, et à

Cadix trois jours après l'entrée du roi d'Espagne dans cette ville.

Les événements de la guerre troublèrent notre confrère dans ses recherches, mais ils ne l'empêchèrent pas de visiter et d'explorer tous les points de l'Espagne, où la fièvre jaune s'était montrée, et d'y recueillir les renseignements qu'il désirait : seulement il lui fallut, plus d'une fois, déployer un autre genre de courage et de présence d'esprit que celui qui l'avait aidé à surmonter les dangers de l'épidémie d'Amérique ; mais s'il fait mention de cette contrariété, c'est pour s'en plaindre comme de perte de temps. Il a demandé aux médecins d'Espagne, comme à ceux d'Amérique, de lui faire connaître nettement leur opinion dans le cadre qu'il avait tracé, et il a rapporté de la Péninsule ces documents nombreux légalisés et certifiés d'après la méthode qu'il s'était imposée.

Les détails historiques qu'on vient de lire, sur les voyages et les recherches médicales de M. Chervin, n'ont pas été fournis par cet honorable confrère, sa modestie et sa délicatesse se seraient refusées à toute espèce de communications dont il aurait été soupçonné de vouloir tirer vanité ; il n'aurait pas été possible, au reste, vu l'éloignement où nous sommes de lui, de prendre connaissance des nombreux documents qui serviront à la confection de l'ouvrage qu'il va publier.

Ces extraits sont empruntés presque textuellement du rapport de la commission de l'Institut Royal de France, Académie des Sciences, chargée d'examiner le travail de M. Chervin. Cet ouvrage, qui a pour titre *Exposé des Recherches du docteur Chervin, sur l'origine et la nature de la fièvre jaune*, a été adressé à l'Académie des Sciences pour le concours du grand prix annuel fondé par feu M. le comte de *Montyon* ; il contient les résultats de toutes ses recherches et de tous ses documents. L'auteur y expose les faits sur lesquels il affirme que la fièvre jaune n'est jamais contagieuse, ainsi que le résumé général des opinions de 630 médecins américains ou espagnols, parmi lesquels plus de 500 déclarent positivement et exclusivement que la maladie n'est pas contagieuse.

La commission de l'Institut, dans son rapport sur l'ouvrage de M. Chervin, ne s'est pas crue appelée à prononcer sur le fond de la question grave que M. Chervin a traitée dans son mémoire ; elle n'a voulu donner aucun avis sur la question de savoir si la fièvre jaune est ou n'est pas contagieuse ; mais elle regarde l'ouvrage de M. le docteur Chervin, à raison des nombreux documents qu'il renferme et de la clarté qu'il doit répandre sur la valeur des moyens préventifs qu'on oppose à la fièvre jaune, comme très-digne du prix fondé par M. de Montyon pour la médecine.

L'Académie des sciences, adoptant les conclusions de la commission, a décerné à M. Chervin le prix de 10,000 fr., récompense honorable de ses travaux, faible dédommagement sans doute de tous les sacrifices qu'il a faits, mais comme le dit éloquemment le savant rapporteur de la commission (M. Magendie), « quand on a, » comme M. Chervin, bien mérité et avec autant de » désintéressement de la science et de l'humanité, on » ne considère que la couronne et non pas sa valeur ».

M. Chervin a publié plusieurs écrits depuis son retour, pour la discussion de ses recherches et de ses travaux : tous les médecins désireux de s'instruire en ont pris connaissance ; mais, imitant la réserve de la commission de l'Académie des Sciences, nous nous garderons bien d'entrer dans cette polémique, et d'aborder une question encore en litige au tribunal de la science et de l'opinion des médecins ; nous nous bornerons à signaler ces divers mémoires dont nous avons pris connaissance, comme très-recommandables par l'érudition, la concision, l'esprit de réserve et d'urbanité qui les caractérisent.

M. Chervin s'est livré dans le cours de ses voyages à des recherches pratiques sur diverses maladies endémiques des pays équinoxiaux telles que les dartres, le pian et l'éléphantasis; espérons que, plus tard, et avec plus de loisirs, il rendra publics les fruits de ses veilles et de son amour pour l'avancement de la médecine qu'il professe d'une manière si honorable.

F. PALOIS, D.-M.



# LE NID.

## A ELLE.

De ce buisson de fleurs approchons-nous ensemble.
Vois-tu ce nid posé sur la branche qui tremble ?
Pour le couvrir vois-tu ces rameaux se ployer ?
Les petits sont cachés dans leur couche de mousse :
Ils sont tous endormis..... Oh ! viens, ta voix est douce :
Ne crains pas de les effrayer.

De ses aîles encor la mère les recouvre :
Son œil appesanti se referme et s'entr'ouvre,
Et son amour long-temps lutte avec le sommeil ;
Elle s'endort enfin !... Vois comme elle repose !
Elle n'a rien, pourtant, qu'un nid sous une rose
Et sa part de notre soleil.

Vois, il n'est point de vide en son étroit asyle :
A peine s'il contient sa famille tranquille ;
Mais là le jour est pur et le sommeil est doux :
C'est assez ! elle n'est ici que passagère ;
Chacun de ses petits peut réchauffer son frère,
Et son aîle les couvre tous.

Et nous, pourtant, mortels, nous que le temps dévore,
Comme elle passagers, nous désirons encore !
Le présent est flétri par nos vœux d'avenir :
Nous demandons plus d'air, plus de jour, plus d'espace,
Des champs, un toît plus grand.... Ah ! faut-il tant de place
Pour aimer un jour et mourir.

E. SOUVESTRE.



# TRADUCTIONS ANGLAISES.

## LE SONGE (PAR BYRON).

1.

Notre vie est double. Entre ces deux choses que nous nommons si faussement la vie et la mort, est placé un monde; un monde d'étranges réalités, celui du sommeil; car le sommeil a aussi le sien. Les songes ont leur vie; ils ont leurs larmes, leurs tortures, leurs joies: ils laissent un poids sur la pensée qui s'éveille; ils soulagent de son fardeau le travail que le jour ramène. Ils divisent notre être, ils deviennent une partie de notre temps, de nous-mêmes; ce sont des héraults de l'éternité. Ils viennent et fuient comme des esprits du passé, ils parlent comme des sybilles des temps à venir: leur puissance est absolue, sans contrôle; ils dispensent arbitrairement le plaisir et la peine; ils s'emparent de nous, en font ce qu'ils veulent, nous métamorphosent. Ils nous livrent aux souvenirs des visions passées, aux impressions que nous causent des ombres qui viennent et s'envolent. Sont-ils, en effet, des ombres? Le passé n'est-il pas une ombre? Que sont-ils? Ils sont des créations de l'âme. L'âme peut enfanter des substances. Elle a le pouvoir de peupler des planètes à elle, d'êtres plus brillants que ceux de la nôtre, d'animer des formes qui survivront à toutes les formes matérielles. Je cherche à me rappeler une vision, peut-être un rêve de mon sommeil; car une pensée, une pensée de l'homme assoupi, peut donner à un point du temps la longueur de la mesure d'une année, elle peut resserrer toute une vie en une heure.

2.

Je voyais deux êtres, l'un près de l'autre. Ils étaient à la fleur de leurs ans; ils m'apparaissaient sur le sommet d'une colline d'une pente douce; c'était la dernière d'une longue chaîne de collines toutes semblables: elle en était comme le promontoire, excepté qu'aucune mer n'en baignait la base de ses flots, et que, sous

le souffle d'un vent léger, ondulaient seuls, autour d'elle, dans une riante scène, les épis des champs et les cîmes des arbres des bois. Des chaumières apparaissaient çà et là; la fumée s'élevait en se roulant sur elle-même de leurs toits rustiques. La crête de la colline était ornée d'arbres plantés en rond, et ce diadême singulier était l'ouvrage de l'art, non de la nature. Les deux êtres que je voyais, l'un un jeune homme, l'autre une jeune fille, étaient dans ce cercle. Les yeux de la jeune fille erraient çà et là sur les choses répandues autour d'elle; ces objets étaient beaux comme elle-même; mais le jeune homme ne voyait qu'elle. Ils étaient jeunes tous les deux, toutefois ils n'avaient pas le même nombre d'années. Telle que la lune, quand pleine et brillante, elle apparaît à l'horizon et s'élève, la jeune fille entrait dans cet âge où toutes les beautés des femmes sont développées; le jeune homme avait quelques étés de moins qu'elle, mais son cœur comptait plus d'années que sa vie. Il n'aimait qu'un objet sur la terre, et cet objet était devant lui avec tous ses charmes: il l'avait si attentivement contemplée qu'elle ne pouvait être pour lui une vision qui passe. Il ne respirait, n'existait qu'en elle; elle était sa voix; auprès d'elle, il était muet; mais quand elle disait quelques mots, il tremblait; elle était sa vue, les objets qu'elle considérait, attiraient aussitôt ses regards; ceux qu'il voyait seul, recevaient d'elle leurs couleurs. Il ne vivait plus en lui, elle était sa vie; elle était l'océan où venait se jeter le torrent tumultueux de ses pensées, de ses émotions. Lui adressait-elle une parole, le touchait-elle légèrement, son sang refluait tout-à-coup vers son cœur, rentrait avec rapidité dans ses veines, et ses joues devenaient pâles et glacées, et elles devenaient enflammées et brûlantes. Son cœur ne connaissait pas la cause de ces agonies; mais la jeune fille ne partageait pas ce sentiment passionné: ses soupirs n'étaient pas pour lui; il lui était aussi cher qu'un frère, mais il ne lui était pas plus cher. C'était beaucoup; elle n'avait point de frère, sauf celui auquel un sentiment que l'enfance vit naître lui faisait donner ce doux nom; car elle était le rejeton solitaire d'une ancienne famille: ce nom de frère plaisait au jeune homme, et pourtant ne lui plaisait pas. Pourquoi? Le temps se chargea de faire à cette

question une triste réponse : il lui apprit qu'elle aimait : même alors, elle aimait un autre que lui ; et, du sommet de la colline, ses yeux erraient au loin, çà et là. Cet amant qu'elle attendait, accourait-il à toute bride ? volait-il vers elle, impatient comme elle ?

3.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets. J'apercevais un ancien édifice ; un coursier harnaché était attaché à l'un de ses murs. Un jeune homme, celui que je venais de voir tout-à-l'heure, était debout dans une gothique chapelle de cet édifice. Il était seul, pâle ; il marchait : quelquefois il s'asseyait, saisissait une plume et traçait des mots dont le sens m'échappait ; puis il appuyait sa main sur sa tête et tremblait sous un mouvement convulsif. Il se leva tout-à-coup, et de ses dents, de ses mains tremblantes mit en pièces le papier auquel il venait de confier des pensées ; mais ses yeux ne laissaient tomber aucune larme. Peu-à-peu il devint plus calme, une sorte de tranquillité parut sur son front : il était assis immobile quand celle qu'il aimait apparut : la sérénité était dans ses traits ; elle souriait ; et pourtant elle n'ignorait pas à quel point le jeune homme l'aimait. Elle savait, car ces choses sont bientôt apprises ; elle savait quelle était la cause de ses peines ; elle voyait qu'il était malheureux ; mais elle n'apercevait pas tout. Il se leva, s'approcha d'elle, et prenant sa main, il la pressa doucement de sa main glacée : une page de pensées que des mots ne peuvent exprimer s'imprima alors sur sa pâle figure ; mais leur noire impression s'effaça rapide comme elle était venue. Il laissa retomber la main qu'il tenait, et se retira à pas lents, mais non comme s'il avait adressé un adieu à un être aimé, car en se séparant d'elle, il sourit comme elle : il passa sous la massive porte, monta sur son coursier, et s'éloigna de l'antique édifice. Il n'en a plus repassé le seuil.

4.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets.

Le jeune homme avait atteint l'âge viril. Il avait trouvé une patrie dans des terres lointaines, au sein des déserts, sous des cieux brûlants. Son âme était

à l'aise dans cette ardente atmosphère. Des objets extraordinaires, de grandes et nouvelles scènes l'entouraient: il errait sur le sein des mers et sur leurs rivages; ce qu'il avait été jusqu'alors, il ne l'était plus. Une mer d'images tumultueuses m'entourait de ses nombreux flots; je le voyais dans chacune d'elles. La dernière me le présenta, couché parmi des débris de colonnes. Des murs délabrés qui survivent au nom de ceux par qui furent construits les édifices dont ils sont les restes, le mettaient à l'abri des rayons du soleil d'un midi brûlant; il se reposait à l'ombre de ces ruines, il dormait. Près de lui paissaient des chameaux; quelques nobles coursiers étaient attachés au bord d'une fontaine; un homme couvert d'un habit flottant était debout et veillait, pendant que d'autres hommes de la même tribu sommeillaient étendus sur la terre. Au-dessus d'eux s'étendait l'immense voûte d'un ciel sans nuage, d'un ciel d'un azur d'une telle transparence, d'une beauté si pure, que Dieu seul apparaissait dans les solitudes de ce ciel.

5.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets.

La femme du songe d'amour du jeune homme avait un époux. L'aimait-il autant que l'aimait le jeune homme? Elle habitait le pays où elle était née: mille lieues la séparaient de celui où naquit cet époux; je la voyais entourée de jeunes enfants des deux sexes, ils croissaient autour d'elle beaux comme leur mère; mais ô surprise! la tristesse était sur son front, il était couvert du sombre nuage des tourments secrets; ses yeux étaient abaissés vers la terre comme si des pleurs qui ne coulaient pas avaient surchargé ses paupières de leurs poids. Quelle pouvait être la cause de ses peines? Elle avait tout ce qu'elle aimait; celui qui l'avait tant aimée ne pouvait porter le désordre dans ses pensées, troubler la sérénité de son âme par l'expression de coupables vœux, par des douleurs mal déguisées; il n'était plus là, d'où pouvait donc provenir sa tristesse? Elle ne l'avait jamais aimé; elle ne lui avait jamais fait penser qu'elle l'aimât; il ne pouvait être une des causes du tourment secret qui la consumait; être attaché à elle comme un spectre.

6.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets.

L'homme aux courses sans but fixe était de retour; il était debout devant un autel; à ses côtés était une jeune et douce fiancée. Elle était belle, mais n'avait rien dans sa beauté qui lui rappelât la beauté de celle qui fut l'astre de son printemps. Au pied de cet autel même un nuage obscurcit son front, et il frissonnait comme il avait frissonné dans la solitaire enceinte de l'antique chapelle, et la même page de pensées qui se refusent à toute expression vint, comme là, s'imprimer sur sa pâle figure; et, comme là, cette noire impression s'effaça, et il devint calme, et il prononça les paroles qui lient, mais sans les entendre; puis un éblouissement les saisit; le lieu tourna autour de lui; il ne voyait plus les objets qu'il lui présentait; il ne croyait pas voir ceux qu'il aurait dû lui offrir: mais l'antique édifice avec la salle où il s'était trouvé si souvent, avec les chambres qu'il connaissait; mais le lieu, le jour, le moment, avec la même lumière, les mêmes ombres, avec tout ce qui se liait à la scène, au temps; mais la femme qui fut toute sa destinée; mais toutes ces choses reparurent; elles se placèrent entre lui et le jour. Pourquoi revenaient-elles? qu'avaient-elles besoin d'être là dans un tel moment?

7.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets.

La dame du songe d'amour..... Oh! combien elle était changée! Le mal de l'âme avait exercé sur elle ses ravages: échappée de son sanctuaire sa raison avait fui loin d'elle; ses yeux avaient perdu leur brillant; son regard n'était plus un regard terrestre: elle était devenue la reine d'un royaume fantastique; ses pensées ne se composaient que de choses sans liaison. Des formes qui échappent au toucher, qui échappaient à tous les yeux, étaient aisément découverts par les siens. Le monde appelle cet état folie; mais la démence du sage est bien plus profonde; la mélancolie est un don fatal, elle aperçoit d'autres objets; elle ne les voit pas comme les

voit le monde. Télescope de la vérité, elle dépouille la distance de ses illusions; elle montre la vie dans sa nudité; elle rend la désolante réalité trop réelle.

8.

L'esprit de mon rêve me fit voir de nouveaux objets.

L'homme à la vie errante était seul comme auparavant; les êtres qui l'avaient entouré dans ses jeunes années ne l'entouraient plus. Les uns avaient disparu de la scène, les autres n'étaient plus que ses ennemis. Il vivait dans un monde de désolation, au sein des discordes; il était devenu le but commun des traits de la haîne; la peine assaisonnait à un tel degré ce qu'on lui servait que, comme le roi des bords de l'Euxin, il se nourrissait de poisons: loin de détruire en lui la vie, ils l'alimentaient; il vivait de ce qui cause la mort de tant d'hommes. Il recommença sa vie solitaire, il reprit le chemin des montagnes, l'aspect et le séjour lui en étaient chers. Il conversait avec les astres, avec l'esprit vivant du vaste univers. Ils lui dévoilaient leurs magiques mystères: le livre de la nuit s'ouvrit à ses yeux, et des voix sortant de l'abyme commencèrent à lui révéler un prodige.... un secret.... Plaise à Dieu qu'elles le lui apprennent!

9.

Mon rêve passa, l'esprit ne me fit plus rien voir.

Chose étrange qu'une histoire si suivie n'ait été qu'un songe; que j'aie vu se dérouler sous mes yeux comme une chose réelle, la vie entière de ces deux êtres, dont l'un survivait à la perte de sa raison, qui tous les deux ne survivaient pas à leur infortune!

P. A. DEGUER.

---

# UNE JOURNÉE DE MADRID.

Je m'éveille, il est quatre heures du matin. La grande et belle rue d'Alcala se déploie sous mes yeux avec ses églises, ses palais, ses couvents: je découvre à l'extrémité la promenade *ombreuse* du Prado, spectacle ravissant et indicible.

La cloche du matin annonce les premières messes;

peu à peu les rues s'animent, les femmes sortent couvertes de leurs longs voiles noirs, les hommes enveloppés dans leurs larges manteaux bruns, les cheveux tombant par derrière renfermés dans une brillante resille; les jalousies sont ouvertes, et l'eau jaillit devant chaque maison.

Des bergers conduisant leur petit troupeau de chèvres arrivent en criant : « Lait! lait de chèvres! Tout frais, tout chaud! » Les marchandes de légumes parcourent les rues avec leurs ânes chargés; les boulangers courent distribuer le pain porté sur leurs petites voitures de roseau d'Espagne; les porte-faix commencent leur travail de la journée, tandis que, l'un après l'autre, viennent deux alguazils proclamer, d'une voix enrouée, les vols commis pendant la nuit. Peu à peu les échopes, les boutiques, les magasins sont ouverts; les cabaretiers étalent de larges coupes, les marchandes de chocolat nettoient leurs tasses, les porteurs d'eau répètent à l'envi leur : *quin bebe*? (qui veut boire?) Les fiacres, les porteurs de chaises et les muletiers occupent leurs différentes places. Bientôt une multitude de cris résonne de tous côtés : « Bonne morue, morue blanche! — Oignons de Garcie! — Noix de Biscaye! — Oranges de Murcie! — Saucissons fumés d'Estramadure! — Tomates, belles tomates! — La Gazette! — Le journal! — Melons d'eau! — Beaux raisins de Malaga! — Olives de Séville! — Petits pains au lait, tout frais, tout chauds! — Chasselas! figues, belles figues! — Grenades de Valence! etc. »

Dix heures sonnent, la garde montante défile : dragons, Suisses, gardes valonnes, infanterie..... Le cri universel : « *Alos ples vin donne manuella!* (Allons-nous à la messe!) retentit; toutes les cloches sont en branle; on parsème les rues de fleurs du ciste, de riches tapis sont suspendus devant chaque balcon et de petits autels dressés sous un dais à chaque carrefour. Les processions sortent des églises; quelle multitude de petits anges aux aîles de papier doré! Que de statues de saints en perruque poudrée et en manteau de brocart. Quelle foule de prêtres! Quels nombreux essaims de jeunes filles agaçantes et jolies se forment en groupes divers! — L'horloge a proclamé midi, nous traversons la place Puerto del sol, les crocheteurs s'empressent,

le monde fourmille. Une heure sonne, le dîner nous appelle; force safran et tomates, profusion d'huile et de piment. La bonne chose que la cuisine espagnole!.... arrosée de vin de la Manche, Xerès et Malaga!.... — *La siesta! la siesta! senores!* — Les rues deviennent silencieuses, tous les volets sont fermés, les rideaux tirés; le porte-faix le plus actif s'endort sur sa natte, près d'une fontaine et sa cruche auprès de lui.

A quatre heures la foule commence à reparaître, les uns courent au combat de taureaux; d'autres se rendent sur le canal ou au Prado: tout enfin annonce un joyeux mouvement. Les rapides équipages portent le beau monde aux promenades, la place Puerto del Sol est plus encombrée que le matin; les porteurs d'eau, les marchandes d'oranges sont plus empressés que des abeilles. — L'après-dînée se passe de la sorte jusqu'à ce que le soir ait commencé à étendre sur la ville les ombres de la nuit. Alors les cloches retentissent de nouveau et invitent chaque espagnol à réciter son *Angelus*.

Les théâtres se remplissent, le bruit des voitures redouble, les lampes sont allumées devant les images de la vierge et des saints; les boutiques s'éclairent aussi bien que les échoppes des marchands de limonade et d'eau glacée; vous apercevez de tous côtés de petites lumières rougeâtres, et des lanternes de papier répandent leurs lumières douteuses sur les étales des marchands de fruits et de gateaux. De plus en plus la foule abonde, d'un côté résonne le son d'une guitare ou d'une mandoline, d'un autre le malencontreux chanteur fait dans une longue complainte le récit pathétique du dernier assassinat; ici le tonnant missionnaire épuise sa voix et ses poumons pour rappeler à la pénitence le pécheur endurci; là le passant est agacé par une troupe de jolies et perfides prêtresses de Venus. Bientôt défile la confrérie du rosaire, les tambours qui battent la retraite la suivent de près; enfin les bruyants carrosses ramènent les curieux du spectacle. La nuit est avancée, la foule se disperse.—Une heure du matin, les rues sont muettes et solitaires; le murmure d'une guitare amoureuse trouble seule par instant le silence solennel de la nuit. Enfin le sommeil a fermé tous les yeux, et la nature entière semble goûter les douceurs du repos.

*Traduit de l'Anglais par X.*

# XXIII.e LETTRE MORBIHANNAISE (1).

*Éducation villageoise. — Besoin enfin senti de l'instruction dans les campagnes. — Réflexions d'un vieux paysan à ce sujet. — Quelles sont les deux causes principales qui doivent nécessairement éclairer la Bretagne ?*

Vous l'exigez, ma tante, eh bien ! je vais en rougissant pour qui de droit, vous apprendre comment au XIX.me siècle s'élève encore la majorité de la population d'un pays qui a tant à se plaindre d'avoir été si long-temps négligé.

Empaqueté comme une momie, et captif dans son berceau pendant la première année de son existence, le nouveau Breton n'a que trop long-temps témoigné, par ses cris aigus et ses vains efforts, la gêne barbare que lui faisaient éprouver les liens dont il était garotté. Enfin, débarassé de ses langes grossiers, il a commencé à jouir de la liberté de ses mouvements, bonheur dont le négrillon esclave, né du colon despote, n'a du moins jamais été privé tant que l'intérêt, cette fois d'accord avec la nature, l'a laissé confié aux soins de sa malheureuse mère. Notre jeune armoricain, affublé d'abord d'une robe épaisse de bure, bordée de larges plis qui ne se développeront qu'en raison de la croissance de l'enfant, sera chaussé de sabots, et essaiera ses premiers pas à l'aide de lisières

(1) Voyez les précédentes lettres, pages 51, 154, 263 et 447 du 3.e volume du *Lycée*; 28, 251, 305 et 464 du 4.e volume; 33 et 325 du 5.e volume; 44, 322 et 519 du 6.e volume; 329 et 507 du 7.e volume; 240 et 379 du 8.e volume; 80 et 435 du 9.e volume; 259, 395 et 431 du 10.e volume; 295 du 11.e volume.

auxquelles il restera suspendu à chaque léger obstacle que lui fera franchir son guide. A-t-il acquis assez d'aplomb pour se soutenir à l'appui des meubles et des murs intérieurs de la sombre chaumière, on l'abandonne à lui-même, mais toujours sous la surveillance de l'œil maternel. Ses cris n'annoncent que trop souvent une chute sur la dure, qui tient lieu de parquet; mais, bien loin de faire retentir le logis de ses clameurs, à la vue d'une légère contusion ou d'une égratignure, notre paysanne se bornera à relever en souriant le bambin, à lui faire une caresse ou à le menacer de la branche de genêt mise en réserve, s'il ne se tait aussitôt. Rarement l'un ou l'autre de ces expédients n'obtient-il pas un plus prompt succès que tous les sels, toutes les essences et les mille extravagances sentimentales auxquelles nous autres femmes si éminemment civilisées, avons toujours recours dans de si graves circonstances. Une fois qu'il aura seul franchi le seuil de la porte, la famille jugeant par cet essor qu'il peut prendre rang parmi les autres marmots du hameau, l'abandonne avec confiance à leur protection. Bientôt on le verra accompagner le bétail aux paturages, et, déjà armé d'un bâton, se jeter hardiment au travers du troupeau pour ramener à l'ordre l'animal qui s'en serait écarté. A sept ans, il cesse d'être confondu, par son costume, avec les filles de son âge, se revêt avec orgueil de la veste et de la culotte de toile écrue, si ardemment désirées, et se coëffe tour à tour du bonnet de laine ou du chapeau de paille; dédaignant alors toute chaussure comme un embarras superflu, et désormais exclusivement chargé de la garde des bestiaux de la famille, il les suivra pieds nus à travers les bourbiers, les ronces et les landes. Harrassé de fatigue, il s'étendra sur la terre humide, brûlante ou glacée, à l'ombre d'un buisson ou exposé à la plus vive ardeur du soleil, s'y endormira et ne se réveillera que pour recommencer, plus dispos, ses jeux ou ses combats à outrance avec ses compagnons. Se sent-ils pressé par la soif au milieu de ces violents exercices, il ira l'étancher, fut-il ruisselant de sueur, au ruisseau ou à la fontaine. Eprouve-t-il le besoin de nourriture, il l'aura bientôt satisfait

en se bourrant de fruits sauvages qu'il trouvera dans les hayes, ou reviendra un instant chez lui pour y dévorer une tranche de pain noir. Ainsi débuta, à peu de chose près, notre Duguesclin, qui n'en fut pas moins un grand homme, et telle sera la vie de son moderne compatriote jusqu'à l'âge de dix à douze ans. A cette époque, s'il habite à plus d'une lieue de la ville, ses parents se voyant le plus ordinairement dans l'impossibilité de trouver à leur proximité la moindre école, malgré les cinquante mille francs accordés par le gouvernement pour encourager l'instruction primaire dans tout le royaume, se borneront à l'envoyer par intervalle, durant deux ou trois ans, au bourg, pour y suivre le catéchisme. Puisse, hélas! ce petit malheureux ainsi condamné à la plus profonde ignorance, être déjà assez doué de jugement pour bien se pénétrer des préceptes de la morale sublime professés par le pasteur, et ne jamais oublier les seules leçons qui lui en auront été données, et que trop souvent il n'aura écoutées qu'avec la distraction si naturelle à son âge! Ce cours religieux terminé, et du moment que l'adolescent se sera approché pour la seconde fois de la Sainte-Table, sa position devient moins précaire, si, n'appartenant pas à une famille de propriétaire ou de métayer, il a dû jusqu'à ce jour servir gratuitement le maître chez lequel il aura été placé. Il entre alors dans la classe des serviteurs à gages, et se louera annuellement au taux de vingt à cinquante écus, *maximum* des salaires. S'il est ensuite à vingt ans assez heureux pour échapper à la loi du recrutement, si ingénieusement substituée à la conscription militaire à jamais abolie, il continuera sa domesticité jusqu'au jour où, se mariant à la première fille qu'on lui proposera et qui l'aura accepté, il s'installera dans son ménage à l'expiration de son servage. Fier d'être redevenu libre et de disposer de ses bras comme bon lui semble, depuis que, sorti de la quatrième et dernière classe des cultivateurs, il s'est élevé à la troisième en qualité de journalier, il ira de métairie en métairie, pour dix sous et la nourriture, échanger de plus nobles sueurs, quoique provenant des mêmes fatigues. Quelques-uns mieux famés ou plus

entreprenants prennent à bail une ferme, ou s'y introduisent par suite d'alliance, et ne tardent pas à prendre le ton, et les manières un peu plus hautaines qu'a dû leur inspirer leur indépendance presqu'absolue. Quant à nos paysans propriétaires, et surtout dans l'intérieur du pays, il n'est pas sur le globe une classe d'hommes plus susceptibles, plus jalouse de ses droits, de sa liberté, et plus convaincue que hors de la Bretagne il n'y a que misère, parce qu'elle voit sans cesse accourir de tout pays dans ses villes des nuées d'étrangers pour y chercher fortune.

Aux environs de nos cités, graces aux écoles élémentaires qui y sont plus ou moins nombreuses d'après l'opinion des autorités sur les avantages ou les dangers de leur institution, les cultivateurs, pouvant jouir de la précieuse faculté d'y envoyer successivement leurs enfants, s'empressent d'en profiter, tant ces bonnes gens sentent actuellement l'impérieuse nécessité de savoir au moins lire et écrire. « Combien de soucis et d'embarras m'eut » épargné mon père en m'envoyant à l'école, me disait un jour un vénérable paysan, jadis soldat dans le » régiment d'Auvergne. Que de fois, ajoutait-il en sou- » pirant, cette funeste négligence, résultat d'un absurde » préjugé, m'a-t-elle rendu victimes de certains gens » de plumes abusant de mon ignorance! Que de temps » j'ai perdu dans mes longs et fréquents voyages au bourg » pour y faire épeler, par les plus savants de la paroisse » qu'on ne trouvait que là, les avis, les réquisitions » et mille autres paperasses dont j'ai été et suis encore » plus accablé que jamais depuis qu'on fourre du timbre » jusques sur les affiches. Mieux avisé, je n'ai besoin » actuellement que de m'adresser au plus jeune de mes » petits-fils, écolier de sixième, pour qu'il me déchiffre » en un clin-d'œil tout ce que pourrait m'écrire l'homme » le plus habile. Je voudrais, Madame, que vous vissiez » à l'église ce petit drole faire l'admiration de toute la » paroisse en chantant à livre ouvert l'office du jour, » ou parler à la mairie, avec le plus madré des munici- » paux, malgré l'avantage qu'a celui-ci de se servir de » lunettes, d'achever avant lui la lecture d'une page et » de lui donner même douze lignes d'avance. Avec de » si heureuses dispositions, et lorsqu'il aura appris le

» grec et le latin pendant cinq ou six autres années, à
» quoi ne pourra prétendre un tel sujet, aujour-
» d'hui surtout que rien n'est accordé qu'au mérite. »

Peu de temps après je rencontrai chez ce bon vieillard l'aîné de ses enfants, homme instruit et maire d'une commune voisine qu'il administre avec autant de talent que de probité. Charmée de sa franchise je voulus savoir de lui s'il fallait décidément désespérer de voir un jour la Bretagne se réveiller de sa léthargie. Voici sa réponse : Vous nous connaissiez donc bien peu, Madame, puisque vous vous êtes si facilement laissée persuader qu'il vous suffisait de porter un nom titré et d'avoir feuilleté quelques traités d'agriculture de cabinet pour nous faire penser et agir d'après votre mot d'ordre. On s'est généralement permis de sourire d'une prétention aussi ambitieuse, mais bien des esprits plus ombrageux ont été jusqu'à s'en courroucer en ne la considérant que comme une insulte. A votre zèle aussi opiniâtre que notre entêtement, à la force de vos arguments qu'il nous était impossible de refuter nous avons opposé celle d'inertie et, faute d'auxiliaires, vous avez dû être nécessairement vaincue, et vous l'avez été. Peut-être vous consolerez-vous plus facilement de votre défaite en apprenant que notre victoire n'a pas été aussi favorable à notre cause que vous pourriez le croire puisqu'elle vous a, au contraire, procuré des alliés secrets. Tout en refusant des témoignages publics d'adhésion à vos doctrines, quelques gens de bon sens ne vous en secondaient pas moins en convenant à huis clos que vous n'aviez pas toujours tort de nous reprocher de trop funestes préjugés. De cet aveu dut naître naturellement le soupçon que notre misère et le honteux isolement dans lequel nous languissons, pourraient bien n'être, comme vous l'affirmiez, que la conséquence de notre stupide ignorance. Qui sait si de ce nouveau froissement d'idées ne jaillira pas enfin l'étincelle destinée à produire la lumière dont vous vous êtes trop hâtée de vouloir nous éblouir au lieu d'avoir essayé de nous éclairer par degré. Déjà vous avez dû reconnaître dans plus d'une commune rurale le sentiment du besoin de l'instruction et l'affluence toujours progressive de nos enfants dans les écoles urbaines. Dès lors, nul doute que les cantons plus éloignés privés de

ressource, ne se hâtent d'accueillir les instituteurs qui ne manqueront pas de s'offrir partout où ils seront persuadés d'être encouragés. Mais ce qui contribuera le plus à cette heureuse innovation, sera la rentrée annuelle dans leurs foyers, des militaires libérés du service et se disséminant dans chaque hameau et bientôt dans chaque chaumière. L'effet qu'ils ont commencé à produire est déjà bien sensible, car il est facile de distinguer dans la foule, au premier aspect, ces jeunes gens, tant à l'aisance de leur maintien, qu'à une tenue plus soignée et à divers changements avantageux faits au costume rural qu'ils ont repris. Après huit années d'absence et revenant parmi nous, pauvres malheureux constamment attachés à la glèbe, il est impossible que ces hommes, ayant successivement parcouru et habité une grande partie de la France, ne se soient pas affranchis d'une multitude de préjugés, et qu'ils ne rapportent pas quelques fruits des comparaisons qu'ils ont dû faire et de l'expérience acquise durant leur honorable émigration. Déjà, je dois à celle de mon père, quoique de vieille date, le bienfait de l'éducation qui lui avait été refusée et qu'il m'a donnée. Plus heureux que lui, nous serons, sans doute, l'un et l'autre, témoins de l'aurore d'une réformation dont il n'est plus permis de douter, du train dont vont, depuis quelques années, nos nouvelles idées. L'élan est donné, et nulle puissance ne pourra désormais l'arrêter parce que, si nous sommes lents à nous mouvoir, au moins ne reculons-nous jamais.

Comment vous exprimer, chère tante, la satisfaction que me faisaient éprouver de si douces espérances et qu'il sera glorieux pour nos campagnards de ne devoir qu'à eux-mêmes les lumières dont ils commencent à être jaloux. Dans les villes, au contraire, quels soins, quelle protection, quel luxe même prodigués à l'enseignement! Là, l'artisan vivant du produit de sa journée peut procurer à son fils la même instruction que reçoit celui d'un millionaire et même d'une excellence, et jouit souvent du plaisir de l'en voir mieux profiter. Mais ici se renouvelle une question plus que jamais en litige. Cet homme, vu sa position sociale, l'exiguité de ses ressources, a-t-il donc tort ou raison de laisser acquérir à son enfant tant de connaissances

variées et n'ayant aucune analogie avec la modeste profession à laquelle il semble condamné par le soit qui présida à sa naissance. Ce n'est pas tout que de pouvoir, par ses talents, être propre à une multitude de fonctions ; la difficulté est d'y parvenir malgré la concurrence d'une foule de rivaux soutenus par de puissantes recommandations ou ayant des titres mieux reconnus pour obtenir la préférence. Tel est, il faut en convenir, l'écueil sur lequel ne vient que trop souvent échouer l'ambition de l'être obscur et ignoié. Les suites de ce naufrage sont également à redouter pour la famille dont les espérances sont si cruellement déçues, et pour le jeune homme cherchant en vain à utiliser des talents devenus trop communs pour être remarqués, ou inutiles à ceux à qui ils sont offerts. Mais plus souvent aussi l'éducation donnée aux jeunes gens, quelleque soit la position de leurs familles, est-elle le plus précieux héritage qu'ils puissent en recevoir. Loin de moi donc l'idée de partager l'opinion des personnes qui pensent que tout individu doit vivre et mourir dans la profession de son père. Ainsi, d'après cet arrêt, le bon et vertueux Rollin, au lieu de parvenir au Rectorat de l'université de Paris et de nous léguer tant d'estimables ouvrages, n'eut du fournir à nos pères que des couteaux et des rasoirs ; et Rousseau, le prince de nos poëtes lyriques, s'en tenir au four paternel, au lieu de doter la postérité de ses stances immortelles. Et, à moins d'établir des chaires publiques pour l'enseignement de l'idiome breton, par quels autres moyens se recruterait le clergé de nos campagnes composé presque exclusivement d'hommes nés au village, si chaque cultivateur réservait toute sa lignée pour le service de la charrue, et si nul d'entre eux ne consentait à vouer un de ses fils au culte des autels. Les soldats et marins que nous fournissons en seraient-ils moins braves, si tous apprenaient à parler la langue de Chevert et de Suffren et pouvaient enfin charmer leurs loisirs en lisant nos glorieuses annales. Faisons donc avec impartialité la part de nombreux mécomptes, de beaucoup de folles espérances frustrées ; mais aussi n'oublions pas les ressources infinies qu'offre l'instruction dans les vicissitudes de la vie, et son heureuse in-

fluence dans tous les pays où elle est répandue, sur les mœurs des habitants et leur prospérité. Si le vieillard dont je viens de vous entretenir s'énorgueillissait si naïvement, l'an dernier, des succès de l'enfant de son fils, quels ont dû être ses transports aux vacances suivantes, lorsqu'il l'a vu revenir du collége, le front et les mains chargés, de couronnes et de palmes, prix de ses triomphes au chef-lieu de l'arrondissement, sur ses jeunes rivaux. Et qu'on ose dire encore que nos campagnards ne sont, ainsi que les sauvages de la Guinée, qu'une race étrangère à l'espèce humaine ! Haïty a déjà produit deux hommes célèbres ; encore quelque temps, et les champs bretons auront aussi à citer plus d'un nom digne de passer à la postérité.



FIN DES SCÈNES HISTORIQUES.



# LA CORNOUAILLE

## AU TEMPS DE LA LIGUE, DE 1594 A 1598.

### SCÈNE XIV.e

*Ile Tristan, près Douarnenez.*

PERSONNAGES. *Le sire de la Fontenelle, La Boulée.*

*La Fontenelle.* — Comment as-tu donc fait pour laisser échapper le curé ?

*La Boulée.* — Ne m'en parlez pas, il nous a joués, et il parait que, quand nos gens entraient par le grand portail, notre homme était déjà à la sacristie, et que son paquet était fait : il n'a eu qu'à sauter par la fenêtre, et nous ne l'avons pas revu.

*La Fontenelle.* — C'est grand dommage, car il était de bonne prise. Que veux-tu, nous le retrouverons, ne serait-ce qu'à Penmarck... A propos, et les piquiers sont-ils rentrés ? quelle nouvelle ?

*La Boulée.* — Pas bonne. Ne parlent-ils pas de république à Penmark.

*La Fontenelle.* — Laisse-les donc : il s'agit bien de çà. — Combien d'hommes ; et quelles mesures prises pour la défense ?

*La Boulée.* — Attendez : je vais faire venir un de nos gens : il vous dira lui-même ce qu'il a vu.

*La Fontenelle.* — Oui : appelle. (*La Boulée sort.*) Il faut convenir qu'en voilà d'une autre : la république ! et qu'est-ce que c'est donc çà, que la république? Parbleu, cela me fait bien quelque chose... pourvu que j'aie main sur eux et qu'ils fassent gorge, qu'ils soient royaux, de l'union ou municipaux : tout ce qu'il leur plaira.....

(*Entre un piquier avec La Boulée.*)

Eh ! bien, qu'as-tu vu ?

*Le Piquier* — Monseigneur, de grands préparatifs. Ils allaient de tous côtés, au bourg Penmarck qu'ils ont palissadé avec force dépense. Il n'est pas jusqu'au presbytère qu'ils n'aient crénelé : et la tour de l'église a, ma foi, l'air de n'être pas facile à prendre.

*La Fontenelle.* — Hem ! ont-ils laissé du monde à Kerity, ou se sont-ils tous repliés sur le bourg ?

*Le Piquier.* — Tout leur monde, ou à peu près, s'est retranché dans l'église, quoique nous ayons vu plus de deux cents barques dans le port de Kerity ; mais les coquins les tiennent à distance, et j'ai su, des gens de M. du *Milvain*, que la plupart des farines qui avaient été embarquées ont été mises à terre : il ne reste guères qu'un homme dans chaque barque.

*La Fontenelle.* — Et ces canailles de Plougastel, les avez-vous rencontrés ?

*Le Piquier.* — Bien malin serait celui qui pourrait les dénicher. Ils sont comme les oiseaux de nuit, on ne sait même pas où ils se cachent pendant le jour.

*La Fontenelle.* — Mais, qu'as-tu entendu de leurs projets de défense ?

*Le Piquier.* — Ma foi, je n'en sais trop rien.

*La Fontenelle.* — Comment ?

*Le Piquier.*— Oui, ils disent comme ça, qu'il y a eu de grands parlements à Penmarck, et que le Capitaine Kersan a fait de son maître...Je ne sais de quoi il est cas ; mais, à entendre ceux du pays, ils sont déterminés à se

battre comme des chiens.... Au reste, nous les ferons bien appuyer d'une file à gauche... C'est comme à vous dire, Monseigneur, qu'ils vous attendent, et que nous sommes là.......

*La Fontenelle.* — Bien... Bien... tu peux aller...; mais écoute donc : combien crois-tu qu'ils aient bien de mousquets ?

*Le piquier.* — Oh ! pour çà ils en ont au moins deux cents.... Mais c'est égal, vous n'avez qu'à seulement nous remettre le bagage, et ce sont gens frits....

*La Fontenelle.* — Va, et dis à un homme du guet de faire savoir à ma vieille que je l'attends.

(*Le Piquier, se retirant en prêtant l'oreille.*)

Oui, j'entends la *Carabassen* de Monseigneur : c'est dit (*il sort*).

*La Fontenelle.*— Et toi, La Boulée, qu'en penses-tu?

*La Boulée.* — Qu'il faut les débusquer au plus vîte.

*La Fontenelle.* — Tu as raison : mais ce n'est pas chose facile, et ils m'ont l'air déterminé.

*La Boulée.* — C'est bien ce que je vous disais.....

*La Fontenelle.*—Vous v'là, vous autres; un rien vous étonne, et ce mot de *Commune* vous fait trembler dans vos braies.

*La Boulée.* — Mais par tous les diables aussi, si l'on savait au moins ce que c'est que des républicains ? mais j'ai toujours entendu dire que ça était comme des suppots de satan, des façons de gens qui avaient pacte avec le diable ?

*La Fontenelle.*— Allons, laisse ces balivernes et va voir à *Pratmilgoff*, plutôt... c'est de la païsantaille, vois-tu, et rien que çà : des lourdauds qui veulent se conduire seuls et qui sont comme une bande d'oies quand un chien tombe au milieu.

*La Boulée.* — Mais j'ai toujours vu les gens de haut étage avoir peur des communes, et je me rappelle que dans le temps tous ces Messieurs, quand ils venaient à votre manoir, s'entretenaient continuellement des communes.

*La Fontenelle.*—Laisse, te dis-je : ce sont des hommes qui sont tout résolution au coin du feu; rien de pis sur le palier de leur porte ou sur la place. Mais laisse-les moi en rase campagne, et tu ne tarderas pas à voir leurs talons. (*Entre la vieille Michelle. La Boulée sort.*)

*Michelle.* Le bon jour à notre maître.

*La Fontenelle.* — Bien, bien, vieille : et notre petite ?

*Michelle.* — Elle a sucé un bien mauvais lait... quelle petite tête !

*La Fontenelle.* — Mais lui as-tu dit ce que je ferais pour elle...

*Michelle.* — Si je lui ai dit ?... et bien d'autres choses encore : mais çà a toujours le pourpoint aux yeux, c'est pis qu'une Magdelaine.

*La Fontenelle.* — Allons, Allons, il faut que çà cesse.

*Michelle.* — C'est bien ce que je lui dis : mais savez-vous ce qu'elle me répond alors ?

*La Fontenelle.* — Eh, bien, quoi ?

*Michelle.* — Oui, elle me dit que ce sera comme sa mère, et qu'elle veut mourir pour aller la rejoindre...

(*La Fontenelle, avec un geste prononcé.*)

Elle le dit..... eh bien..... parle donc, vieille sorcière.....

*Michelle.* — Je suis votre servante et j'attends.....

*La Fontenelle.* — Dis-lui donc qu'elle m'irrite, et que si je n'ai pas bonne réponse......

*Michelle.* — Eh bien....

*La Fontenelle.*—Oui que je la hais....mais que diable aussi.... allez garder cette petite béguine.—Qu'on y veille de près... ou plutôt... oui, qu'on la garde de près, entends-tu ?

*Michelle.* -- C'est assez. — Mais la petite enragée qu'elle est, car voyez-vous elle s'en est fourrée une têtée, elle parle toujours de du *Grannec.*

(*La Fontenelle, avec vivacité.*)

Et si je lui rendais.... essaie, vois : promets-lui tout ce qu'elle voudra.... et qu'elle vienne seulement : je ne t'oublierai pas, vieille.... adieu, et m'apporte de bonnes nouvelles.

( *Entre La Boulée tout effaré.* )

*La Boulée.* — On ne m'écoute plus, et tout le guet est pris de vin ; ils s'en donnent à corps Dieu avec des filles qu'ils ont enlevées de Douarnenez. Pour un diable je ne leur ferais pas entendre raison.

*La Fontenelle.* — Voyons, voyons... mais non, je ne suis pas bien, et j'ai besoin de repos : dis-leur qu'il faut que çà cesse, ou dans une heure j'en fais mettre trois au Pilori.

*La Boulée.* — Le croiriez-vous, sire, ils ont été jusqu'à dire que puisque le Capitaine avait sa particulière, ils pouvaient bien avoir la leur.

*La Fontenelle.* — Tudieu ! de quoi se mêlent donc ces manans. Dis-leur qu'ils se taisent ou que je leur casserai la tête. — Va, et me laisse, tu reviendras pour le *mot*.

## SCÈNE XV.

### *Le bourg de Penmarck.*

« Les habitants, retranchés dans une étroite enceinte » qui comprend l'église, le cimetière et le Presbytère, » s'occupent à fixer des palissades formées de pieux et » de larges galets apportés des bords de la mer. Quelques » toiles jetées en travers sur des cercles et des bran- » ches, dont les extrémités sont fichées en terre, ser- » vent de retraite aux *Penmarckens* et aux étrangers » qui n'ont pu se procurer d'autre asile. L'église est » le dépôt général de tous les meubles; les bas-côtés, » surtout, en sont entièrement encombrés, et l'on n'a » laissé qu'un étroit passage pour arriver aux con- » fessionnaux, près desquels se pressent un grand » nombre de personnes et particulièrement de femmes.

» La sacristie n'offre pas un aspect moins mouvant : » on y remarque MM. Kerdreux, curé ; Morvan et » Clerch, desservants ; Furic, curé de Plougastel ; le » capitaine Kersan, les Fabriques, etc.

» Un des fabriques, portant un plat d'étain et une » fusée de filasse, allume un cierge qu'il va poser près » de l'image de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Vis-à- » vis de cette même image, est une espèce de cramaillère » armée de pointes sur lesquelles brûlent une grande » quantité de bougies de cire jaune »

*Le Fabrique, au Curé, qui passe son surplis.* Près de Notre-Dame-de-Bon-Secours, n'est-ce pas, Monsieur le Curé ?

*Le curé Kerdreux.* — Oui, mon ami. — *Apercevant Furic* : Commodo vales?

*Furic.* — Toujours le petit mot pour rire..... Hélas ! nous ne sommes plus à Saint-Sébastien : et vous m'avez bien l'air de ne pas faire sortir la procession d'ici longtemps. — Et vous, Messieurs ( *S'adressant à Morvan et Clerch* ), comment vous va : et les messes?

*Morvan.* — Beaucoup plus qu'il n'en faut.

*Furic.* — N'est-ce pas ? — Pourvu que nous ne soyons pas obligés d'endosser la chape noire : car on dit qu'il y aura grande tuerie....

*Le Capitaine Kersan, à Furic.* — Mais dites-nous donc, Curé : vous l'avez échappé belle, à ce qu'on nous a dit. C'est un fameux cierge que vous devrez là. Mais en voici un autre (*montrant son épée dont la poignée est noircie par le temps*) qui doit aussi valoir le ciel à plus d'un des gens du sire, car enfin il faudra bien arriver à quelque chose, et, s'il plait à Dieu, nous vengerons son saint nom avant que ce soit long-temps.

*Le Curé.* — Ah ! vous voilà, sire Capitaine : vos gens sont-ils en mesure ?

*Kersaux.* — Ils n'attendent que le moment.

*Le Curé.* — C'est bien, mais ces Messieurs ont-ils dit leurs messes ?... Vous M. Furic ?

*Furic.* — Pas encore, j'attendais vos ordres.

*Le Curé.* — Vous savez bien que c'est aujourd'hui cette grande solennité qui valut tant de lustre à la Cure que je dirige : puisse-t-il être que notre Seigneur, honoré de la triple messe que nous allons célébrer à la gloire de son nom, nous accorde sa pitié pour cette grande assemblée qui se presse dans sa maison.

*Kersaux.*—Mais, dites-donc, monsieur le Curé, vous ne nous avez jamais dit d'où venait cet usage qui ne se pratique nulle part ailleurs.

*Le Curé.* — Ce n'est pas le cas, mon cher Capitaine, d'entrer aujourd'hui en dissertation sur ce sujet. Ce que nous devons faire, c'est de nous disposer à entendre religieusement le saint sacrifice de la messe, et nous préparer à bien mourir.

*Kersaux.* — Encore mieux, à bien nous battre : et je tiens que ceci (*montrant toujours sa vieille lame*) vaudra bien un cierge pour l'office que nous aurons à chanter ce soir, sur le vol de la bécasse, ou demain matin quand nous irons présenter la chemise blanche au sire de la Fontenelle ; au reste, vous avez raison, Monsieur le Curé, et j'attends votre avis et celui de ces Messieurs.

*Furic.* — Demandons d'abord les lumières du Saint-Esprit.. C'est là, ce me semble, ce qu'il y a de mieux :.

qu'en pensez-vous, Messieurs, si je présentais les saintes reliques.

*Le Curé.* — Oui : faites entrer vos paroissiens, qu'ils viennent à la patène, et vous leur poserez les reliques. Quant à la bannière, comme vous n'en avez plus, vous prendrez celle de la Magdelaine que nous avons fait déposer ici, depuis que le pays est menacé. Les gars de Plougastel verront qu'elle vaut bien celle de Saint-Sébastien.

*Le Curé à un petit Sacristin, ayant surplis blanc et calotte rouge.*

Va dire à Pierre-Marie, qui est au maître autel, que je l'attends.... nous l'enverrons faire savoir à vos gens quel sera l'ordre des offices... N'est-ce pas, Furic ?

*Furic.* — Oui, oui, c'est celà.

*Pierre-Marie avec son éteignoir à longue perche, baissant la tête et portant la main au front.*

Me voilà, Monsieur le Curé, que vous plaît-il ?

*Le Curé.* — Attends-là un instant.

*Pierre-Marie faisant une nouvelle inclination de tête et portant la main au front.*

S'il vous plaît, Monsieur le Curé, je vous remercie.

*Le Curé continuant.* — Il faut bien quelque chose pour encourager ces braves gens : n'est-ce pas Monsieur du Grannec : pardon, je ne vous voyais pas là. Eh bien, voulez-vous, d'accord avec Monsieur Kersaux et Guin-Ardent, régler vous-même ce qu'il y aura à faire ?

*Du Grannec.* — Ah ! c'est à vous seul et à Monsieur Kersaux, Monsieur le Curé, qu'il appartient de le dire : je ne demande que l'occasion de combattre; et, si vous le jugez bon, ce sera ce soir plûtôt que demain.

*Le Curé.* — Eh ! bien toi, Guin-Ardent, qu'est-ce que tu dis de çà ?

*Le Bédeau prenant la parole.* — S'il vous plaît, Monsieur le Curé, je...

*Guin-Ardent.* — Ce qu'il vous plaîra, notre maître, mais je pense comme Monsieur Kersaux, qui dit que c'est à vous à en décider.

( *Cudénec, Prévôt : façon de demi-bourgeois notable, avec importance.* )

Messieurs, par la grâce de Dieu qui nous fait la faveur d'avoir un Curé aussi éclairé, un Capitaine aussi brave,

des gens aussi dévoués, et des hommes aussi vaillants, puissions-nous aujourd'hui avoir main sur le sire de la Fontenelle, et lui faire payer cher les crimes qu'il a commis. Après avoir pris l'avis de mes deux assesseurs que voilà (*deux paysans assis à ses côtés inclinent de la tête*). Après m'être concerté avec Monsieur le chef des milices et avoir résolu, comme nous l'avons fait dans ces derniers temps, de vivre affranchis de toute corvée et comme de nobles hommes qui décident de tout ce qui leur importe, moi, prévôt des communes réunies de Penmarck, Plomeur, Saint-Jean, Tréguenec, Plouéour, etc., et des trêves de la Magdelaine, de Trelluan, de la Clarté et de Saint-Sébastien, j'opine pour que, dés le jour d'aujourd'hui, après le saint office et l'adoration des saintes reliques, tout le monde se prépare à prendre dès demain la route de l'Ile Tristan. J'ai parlé.

*Kersaux.* — Allons, à vous, Monsieur le Curé.

(*Le bédeau se redresse et quitte une grande armoire près de laquelle il se tenait. Le Curé l'arrête d'un coup d'œil moitié bienveillant, moitié impératif.*)

*Le Curé.* — Mes amis, je n'ai rien à dire après monsieur le prévôt; je me contente de prier pour vous et je remets entre vos mains le sort de notre bonne mère l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. Seulement nous ajouterons à l'office du jour le *Dies iræ*, et nous terminerons par la prière des morts. — Si vous le trouvez bon, je vais dépêcher Pierre-Marie près des paroissiens étrangers qui sont dans le cimetière et sur le placitre.

*Le prévôt, Kersaux, Furic, etc., tous ensemble*: Oui, oui, c'est convenu.

*Pierre-Marie.* — Et la procession ? s'il vous plaît, Monsieur le curé, je vous remercie...

*Le Curé.* Tu as raison, je l'oubliais. Eh bien, Messieurs, nous sommes convenus de celà : les paroisses marcheront dans l'ordre accoutumé, c'est-à-dire suivant leur ordre d'arrivée ici, et chacune avec sa bannière et ses reliques. Vous savez aussi MM. Morvan, et Clerch, que l'un de vous sera à la tête de Plouéour et l'autre de Plomeur. Les autres paroisses marcheront avec celles-là.

*A Pierre Marie, qui s'est arrêté au milieu de la sacristie.*

Eh ! bien, va donc dans le cimetière, et dis à ces braves gens que l'office va avoir lieu ; que nous commencerons par l'adoration des saintes reliques, et que nous finirons par une procession générale autour de l'église.

( *Pierre Marie, tirant le pied en arrière et avec un air empressé.* )

Oui, s'il vous plaît, Monsieur le Curé.

« Il sort suivi de deux jeunes sacristains, dont l'un » porte un bénitier, l'autre un Missel. Pierre Marie tient » des clefs et donne un ordre en passant sous la grande » porte d'entrée aux hommes qui tiennent la balancine » de la cloche. Aussitôt on entend une cloche ayant un » son un peu fêlé. Puis, prenant un tambour qui était » jeté là avec des échelles et quelques ustensiles, il » continue. Les paysans se détournent dans l'église pour » voir où il se rend. Un grand nombre se lèvent et le » suivent jusqu'au pied de la croix qui se trouve dans » l'endroit le plus spacieux du cimetière vis-à-vis la » porte latérale. Aussitôt les femmes, qui étaient assises » sous le porche, s'approchent et donnent toute leur » attention au bédeau, qui vient de s'élever sur les » premiers degrés de la croix. Les anciens et les jeunes » hommes, qui se tenaient assis sur le mur d'appui en » descendent et s'avancent, marchant à pas lents et les » mains passées sous les parements de leur *chuppen.* »

( *Pierre Marie, cessant de battre de la caisse, et d'une voix solennelle.* )

Par ordre de Monsieur le Curé, de Monsieur le prévôt, du capitaine des milices, et de tous les assesseurs des communes, il vous est appris que l'office aura lieu dans une demi-heure ; que nous chanterons le *Veni Creator*... encore le *dies iræ*.. et une procession générale suivra complies.. après quoi, mes bons amis, *s'il vous plaît dieu merci*, chacun de vous se tiendra prêt à marcher dès que je vous en donnerai le signal... dans l'ordre suivant : chaque paroisse ayant sa bannière et ses guidons.... Penmarck, Plougastel, Plouéour, Tréguenec, Plomeur, et Saint-Jean ; à cette fin que chacun fasse son devoir, et ait toute confiance dans la cérémonie de ce jour, que Monsieur le curé et Dieu vous accorde pour la Grâce qu'il vous fait, à tous, ainsi qu'à moi.... *s'il vous plaît Dieu merci*..... amen.

( *Les deux sacristains, en prenant une basse prolongée.* )

Amen......

« Aussitôt Pierre-Marie descend des degrés où il s'était » élevé. La foule se dissipe lentement. Quelques jeunes » gens s'approchent du bédeau et paraissent lui adresser » diverses questions, auxquelles il répond négligemment » ou par un signe de tête. Il regagne l'église et marche » d'un pas empressé vers la sacristie. Les deux sacristains » doublent le pas pour arriver à le suivre. Le troisième » son de la cloche vient d'avoir lieu, et la foule se presse » aux portes de la grande église de Penmarch : dans un » instant toute l'enceinte est envahie. Près du chœur » sont des hommes debout et fortement serrés. On entend » sur le parvis leurs lourdes chaussures en bois. Les » femmes sont pour la plupart en dehors et quelques-» unes seulement, à genoux et assises sur leurs talons, » occupent le petit espace qui est resté vacant dans » l'intérieur de l'église. L'on voit trois prêtres à l'autel » officiant ensemble, et offrant simultanément le saint » sacrifice de la messe. Ce sont MM. Kerdreux, Furic et » Morvan. Deux jeunes sacristains en grande tenue » répondent à M. Kerdreux ; quatre autres enfants, en » veste bleue et culotte de toile, desservent M. Furic » ou M. Morvan. Dans le chœur sont M. Clerch et » Pierre-Marie, qui entonnent les divers chants de l'of-» fice du jour. Dans trois ou quatre stalles se font voir » le prévôt, M. Du Grannec, M. Kersaux ayant l'épée » à la main et sur les genoux un chapeau à longue » plume; Guin-Ardent et les assesseurs se tiennent près » du pupître. On voit, non loin de là, contre les » piliers qui forment l'enceinte du chœur, quatre ou » cinq bannières d'une dimension prodigieuse ; grand » nombre de guidons et de banderolles de diverses cou-» leurs sont passés dans des anneaux fixés à la balus-» trade qui défend les approches de l'autel. Aux cor-» niches supérieures de celui-ci sont deux œufs d'au-» truche, suspendus à des rubans blancs. On remarque » aussi, à la voûte de la nef, un léger navire pa-» voisé et couvert de ses voiles, ex-voto offert à la » suite d'un naufrage. Sous les arcades latérales, près » de diverses statues de saints, et sur de petites

» pointes en fer, sont des cierges de cire jaune qui
» répandent une lueur indécise sur les murs auxquels
» ils sont adossés, murs que la piété des paroissiens
» a décorés de diverses figures au trait et en rouge tels
» que croix, échelles, coqs, roseaux et autres usten-
» siles de la mise en croix de Jésus-Christ.

» La messe vient de finir, et les vêpres se chantent.
» Dès les premiers versets du Magnificat on voit quatre ou
» cinq groupes de jeunes hommes s'avancer dans le chœur,
» et soulever les pesantes bannières qui sont appuyées
» contre les piliers de l'église, au bruit des nombreuses
» clochettes qui sont adaptées à leurs branches, un
» murmure étouffé se fait entendre dans l'assemblée.
» Toutes les figures, jusques-là si sévères et si peu
» animées, acquièrent de l'expression et paraissent de-
» voir prendre une part active à ce qui va se passer. Au
» milieu des groupes nombreux qui se sont formés au-
» tour de la balustrade, où se trouvent les guidons,
» est M. le capitaine Kersaux qui assigne à chacun son
» poste, en même temps, qu'assisté de deux ou trois de
» ces gens, il fait reculer la foule et disposer un espace
» où les jeunes hommes de Penmarch se présentent les
» premiers et descendent leur lourde bannière, qu'un
» gars vigoureux et à longs cheveux prend et soulève à
» force de bras. Les autres groupe de jeunes gens s'a-
» vancent successivement, et, dans l'ordre que le bé-
» deau Pierre-Marie leur désigne. Mêmes gestes et mêmes
» efforts pour soulever les bannières qui leur sont con-
» fiées. Enfin, les vieillards se meuvent à leur tour, et,
» suivant que le leur dit le capitaine Kersaux, prennent,
» à la balustrade, tel ou tel guidon. On remarque qu'ils
» ont les mains enveloppées d'une bande de toile
» dont ils se servent pour éviter le contact avec les
» objets qui leur sont remis. Descendent enfin les re-
» liques portées par M. Furic, Morvan, Clerch et le
» bédeau Pierre-Marie. Au moment où le Curé quitte
» l'autel portant le Saint-Ciboire, les bannières sont
» déjà sous la voûte d'entrée; et l'on voit leurs cor-
» dons s'agiter à la brise de mer qui souffle avec violence,
» et fait flotter la longue chevelure des jeunes hommes,
» qui, en s'inclinant contre le vent, luttent, de toutes
» leurs forces, pour maintenir leur bannière.

« Ainsi se préparait par des dévotions et des actes de
» piété cette population, qui, le lendemain dès l'aube
» matinale, devait prendre la campagne et marcher à
» la rencontre des brigands qui désolaient la Cornouaille
» depuis plus de deux ans. »

## SCÈNE XVI.e

*L'île Tristan, près de Douarnenez.*

« Quelques jours se sont écoulés depuis l'affaire de
» Penmarch. La Fontenelle, retiré dans ses appartements,
» semble préoccupé d'une profonde agitation. On re-
» marque un désordre apparent jusques dans les hom-
» mes de garde. Tous les appartements sont encombrés
» de butin, on veille à peine, et chacun s'abandonne à ses
» plaisirs : le sang a déjà coulé dans les cachots.

« La scène se passe sur le pas d'un escalier, qui descend
» aux souterrains du château. »

PERSONNAGES : *La Boulée*, *Allaouen*, *un Lansquenet.*

*La Boulée.* — Va, qu'on tienne tout prêt, et qu'on jette à la mer ceux de ces chiens qui n'ont plus rien à nous dire.

*Allaouen.* — Ma foi, mon capitaine, vous avez raison; car, si vous n'aviez pris ce parti, je crois que nous n'eussions pas eu un sou de cette païsantaille. Tenez, c'est une infection là dedans qu'on y tenait plus, et c'en était fait du reste.

*Le Lansquenet.* — Aussi, pourquoi est-ce qu'il ne veulent pas débourser : c'est-il pas bien fait, et ne dirait-on pas que nous les eussions amenés ici pour les héberger ?

*La Boulée.* — Bien, bien; mais ce n'est pas de celà qu'il s'agit : nous avons là, dans le cachot voisin, et à part des autres, un oiseau qui doit joliment siffler. Si le sire voulait nous laisser : je parie bien que je le ferais cracher, et ferme.

*Allaouen.* — Oh ! pardieu ! un peu de feu sous la plante des pieds, ou seulement un plongeon dans la grande pipe, et il serait à nous.

*La Boulée.* — Mais le sire de La Fontenelle a dit de le garder. . . . si c'était ce coquin. . . .

*Allaouen.* — Qui ? du Grannec, le père de la petite donzelle. . . . Ah ! je vous réponds que non : je le con-

nais moi, et je l'ai vu assez long-temps. Le chien, si je le tenais. . . . mes gages. . . .

*Le Lansquenet.* — Eh! bien, je crois que notre capitaine l'a dit, et que c'est notre homme; mais je m'en bats l'œil, et je compte autant sur Guin-Ardent, et deux ou trois autres des plus huppés de Kerity, que sur tous ces petits gringalets de châtelains qui n'avaient pas de quoi nourrir leur meute.

*La Boulée.*—Allons, c'est dit, et, puisque nous n'avons que ceux-là, faut en tirer parti. . . . Quant à ces poules mouillées qui ont rendu l'âme à la seule vue du trépied, faut s'en débarrasser et les jeter par-dessus le mur: ce sera la part des congres et des cancres.

*Allaouen.* — Vous avez raison, capitaine.

*La Boulée.* — Toujours petite portion; la diette est bonne pour les malades; et, demain, nous en viendrons à ce coquin de Guin-Ardent, qui ne l'a pas volé, car le chien s'est bien défendu comme un âne enragé. Ne voulait-il pas m'arracher des mains, ce gentilhomme, cet oiseau que nous avons en cage, et qui, du premier coup, s'est trouvé sans armes comme une brebis qui venait à nous.

*Le Lansquenet.* — Oui, oui, à petit feu. . . . n'est-ce pas? pas trop rouge pour commencer, comme qui dirait une poële à crêpe, quand on étend la première pâte, et s'il crie, s'il dit ouf, seulement. . . . allons à la pipe: une passade sous la glace. . . et çà les calme çà.

*La Boulée.* — Surtout, qu'on ne s'oublie pas et toujours bonne garde. . . .

*La vieille Michelle, essoufflée et toute hors d'elle.*

*A La Boulée*: Allez donc, allez donc, il vous attend depuis une heure, et tout le monde vous cherche.

*La Boulée.* — Par les entrailles de Dieu! qu'y a-t-il donc, je vais.

*Les deux Lansquenets sortent.*

*Une 2.e Femme, arrivant.*

Eh! bien, l'avez vous?

*Michelle.* — Oui, oui, le voilà qui s'en va: tu es essoufflée n'est-ce pas; mais que diable aussi font-ils tous tant qu'ils sont, on ne sait plus que penser, et çà m'a l'air d'aller en déroute.

2.e *Femme.* — C'est aussi ce que je disais: il faudrait

bien cependant veiller plus que jamais, car nous avons tout l'air de passer un mauvais quart d'heure, s'ils ont mains sur nous, après tout ce qu'on a fait à Pont-Croix et à Penmarck.

Mais, dis-donc, toi, qui en sais quelque chose: est-ce que tu crois qu'il s'oublîra pour cette petite bégueule.

*Michelle.* — Te voilà encore avec tes questions : est-ce que j'en sais rien moi.

2.e *Femme.* — Ah! parbleu, il serait bien bon ; ne l'avons-nous pas vue dans l'office, lorsqu'elle fut amenée ici après une excursion dans la Cornouaille : on dirait qu'elle ne se rappellerait plus le temps où elle courait les chambrées, pour servir les hommes du guet. Un sourire ne lui coûtait pas tant alors.

*Michelle.* — Oui, mais il s'est amouraché d'elle, et il ne se connaît plus.

2.e *femme.* — C'est vrai, et ils racontent que le beau sire pousse des soupirs comme un cadet de famille, et qu'il est honteux devant la belle. Tiens, crois-moi, çà n'ira pas bien, et j'ai déjà entendu plusieurs de nos gens murmurer, surtout dans un moment où l'ennemi est à nos portes et qu'il faut la plus grande surveillance. Tu sais que, pendant long-temps, il n'a pas voulu que ses soldats eussent des femmes avec eux, et qu'il n'a jamais souffert, depuis qu'il y en a dans le château, qu'elles se mêlassent de rien, quoique je pense que çà n'en irait pas plus mal. Mais, dis-moi donc, toi qui as l'honneur de servir cette belle dame, fait-elle aussi de la rencherie avec toi, et, est-elle si haute qu'elle ne se connaisse plus pour avoir été des nôtres.

*Michelle.* — Ah! la pauvre fille, je la plains de bon cœur, car elle a bien changé.

2.e *femme.* — Tiens, je crois que tu veux t'attendrir : prends garde?

*Michelle.* — Non, mais si tu la voyais comme moi, tous les jours. Quoi! elle pleure, ma chère! c'est comme une fontaine; la pauvre fille s'essuie les yeux dès que le sire de La Fontenelle vient, et elle s'efforce de rire, mais elle n'est guères gaie,

2.e *femme.* — Ah! tu es sa confidente, je vois : à

propos, nos gens disaient, ce matin, en revenant du guet, qu'il y avait eu une grande fête chez le capitaine, hier au soir. Tu dois en savoir quelque chose. La donzelle devait faire de sa cruelle, mais elle n'est pas la première qui ait eu cet honneur, et......

*Michelle.* — Oui, c'est vrai, il devait y avoir une fête, et c'est moi qui les ai servis; mais ce qui s'est passé dans le cabinet auprès de la salle de monseigneur.

2.e *femme.* — Eh! bien.....

*Michelle.* — Quoi! ils y ont été tous les deux plus de deux heures; et, pendant que nous étions moi et les autres à préparer le souper, le sire de La Fontenelle, le rouge à la figure et le feu dans les yeux, est sorti plusieurs fois, toujours d'un pas précipité, et avec un geste d'impatience dont on voyait bien qu'il n'était pas maître, quoiqu'il n'osât cependant le laisser échapper entièrement, et je crois bien, ou je me trompe, qu'il ne faisait pas tout ce qu'il voulait avec la donzelle.

2.e *femme.* — Bah! laisse donc; tu crois à ces faiseuses de grimaces? et le souper? c'est là où je l'attends, sans doute qu'elle était bien fière....

*Michelle.* — Non, la pauvre créature ne mangeait guères; elle avait la contenance bien triste, et cela n'allait pas beaucoup avec l'air de festin qui régnait autour d'elle. Tu connais bien la grande salle, cette salle voûtée, avec un lustre taillé à facette dont les murs sont recouverts de belles tapisseries en laine, et cuir doré; c'est là qu'ils étaient: le sire de La Fontenelle, vêtu en beaux habits de velours, ayant une chaîne en or qui lui faisait trois fois le tour du corps, se promenait d'un pas décidé, tandis que la pauvre petite était étendue sur un fauteuil à roulette, garni de basanne rouge, violet; elle était comme morte: quand, tout à coup, le sire de La Fontenelle, nous dit de sortir en faisant un geste si prononcé que toute la vaisselle et les plats ont bougé sur la table, et tu le croiras, si tu le veux, mais, comme je m'en allais, j'ai vu les lumières qui pâlissaient dans les flambeaux et je suis sûre que la soirée ne se sera pas passée sans quelque malheur. Le sire de La Fontenelle ne se connaissait plus, tant il était furieux.

2.e *femme.* — C'est donc çà, qu'il vient de me faire lui porter la clef du cachot, et que, quand je suis arrivée, il me l'a arrachée sans mot dire : et, si je ne me trompe il est allé la poser sur un meuble où j'ai aperçu des armes et ce grand couteau de chasse, qu'il porte toujours à la ceinture. Il m'a bien paru aussi qu'il était triste. Les croisées étaient fermées et les panneaux à mi-clos : des draperies en laine rouge foncées pendaient jusqu'à terre et donnaient à l'appartement un air lugubre qui ne me revient pas du tout. D'ailleurs, je n'ai point vu la donzelle, mais j'ai bien entendu comme une voix entrecoupée qui venait du cabinet dont tu m'as parlé.

*Michelle.* — Ah ! la pauvre fille : puisse-t-elle ne pas avoir à souffrir.......

2.e *femme.* — Dis-lui donc, alors, si comme on l'assure, elle est la fille de quelques-uns de ces vieux coquins qui sont trop heureux que nous nous habillions de leurs dépouilles, qu'elle se rappelle cette belle dame du prévôt de Pont-Croix qui fit aussi sa rencherie avec notre seigneur : te rappelles-tu comme il abattit ses cornettes.... aussi bien, tiens, je me défie de quelque chose ; et voici ce qui m'est arrivé, il y a environ trois jours. Je ne sais si tu en as entendu parler, mais on a cru, un moment, que ce Monsieur que nous avons là en chambre garnie et qui m'ennuie déjà fort nous avait débarrassés de sa personne. Quand je fus pour lui porter à manger, je le trouvai étendu sur le carreau, il ne soufflait plus, et on eut dit que c'était fini. J'appelai pour débarrasser le lieu et vider la place, mais il respirait : ses plaies se rouvrirent, et nous fîmes le métier d'infirmiers. Eh ! bien, vois-tu, ce billet (*montrant un petit chiffon*) ; voilà ce que j'ai trouvé sur lui, et j'ai quelqu'idée que çà veut dire quelque chose de bon. Si tu veux, nous serons de moitié : mais de la discrétion......

*Michelle.* — Montre donc, comme à voir si je le déchiffrerai.

2.e *femme.* — Oui, dà mais de moitié, tu entends, et puis du silence.

*Michelle.* — « Que... le courage..... ne vous abandonne pas : celle qui vous écrit ces lignes souffre

» aussi ; elle aurait voulu adoucir vos peines, mais le » ciel est courroucé, ma tête est prête à tomber...... » Hem !......

2.e *femme.* — Eh ! bien : toi, qu'est-ce que t'en dis ?

*Michelle.* — Ma foi que c'est elle.....

*Deuxième femme.* — Qui, elle ?

*Michelle.* — Eh ! oui : tu ne sais donc pas : on en a cependant parlé, et La Boulée le disait ; c'est sa fille.

*Deuxième femme.* — Ah ! sa fille : je t'entends, oui, oui, je devine le reste..... Il n'y a que Dieu ou le diable qui puisse dire ce que çà deviendra.....

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

TRADITION.

« N'ayant rien trouvé de plus sur la suite de cette » conférence, nous avons recueilli sur les lieux, et » la tradition en est populaire, qu'une fontaine de » l'île Tristan, nommée *funteun ar dragon ruz*, tire » son nom d'une histoire portant qu'il y avait, en cet » endroit, un château dont le Seigneur, dans les » guerres d'autrefois, exerça de grandes cruautés sur » tous ses voisins qu'il prenait et jetait dans des » cachots, où des dragons leur suçaient le sang jusqu'à » la dernière goutte. »

» Un gentilhomme, faîné de sa personne, ayant été, » une première fois, pillé par le brigand, et de nou- » veau surpris, fut jeté dans ces cachots. On assure » que sa fille, jeune et tendre damoiselle qui avait été » sauvée des flammes, lors de la première dévastation » de la demeure du gentilhomme, se trouva au nombre » des serviteurs du château, quand son malheureux » père y revint, amené par sa mauvaise fortune. » Déchue à ses propres yeux de la race pure dont » elle était issue, elle remit à se faire connaître du » noble gentilhomme à qui elle devait l'existence ; il » ne voulut point lui déchirer le cœur en montrant » l'état d'abjection où elle était tombée. Elle lui pro- » digua quelques soins ; mais, sur ces entrefaits, le » Seigneur du château vint à s'éprendre de ses charmes. » De la basse condition où le sort l'avait réduite, il » l'éleva au rang de favorite en voulant l'obliger à

» condescendre à sa passion. La jeune dame émue des » malheurs de son père, et rappelée aux nobles sen» timents de sa race, opposa une résistence courageuse » à la brutalité du tyran.

» Celui-ci, peu habitué à la contradiction, allait » immoler sa victime, quand il crut pouvoir exciter » sa pitié et intéresser sa vertu en lui donnant pour » alternative, de voir périr son père ou d'être sa li» bératrice.

« L'histoire rapporte qu'il l'avait renfermée dans un » appartement obscur, en déposant la clef du cachot » et un poignard sur la même table, et qu'il atten» dait sa décision, qu'il avait exigée pour la troisième » heure du jour, quand une attaque, faite à l'impro» viste, par les amis du prisonnier, jeta l'epouvante » dans l'âme du brigand. Le bruit des armes, les cris » des combattants, le tumulte de l'attaque ne tar» dèrent pas à enflammer sa colère; la malheureuse » était éperdue : il se jette sur elle et lui desserre un » coup d'épée sur le cou. La douleur lui a rendu » l'usage des sens. Voyant que son assassin n'est plus » là.... ses yeux s'arrêtent sur la fatale clef qui con» duit au cachot de son père : elle y court, se pré» cipite dans ses bras, et n'a que le temps de se sentir » pressée contre son cœur : elle a cessé de vivre..... » Son père respire encore, mais son heure a sonné... » Les murs du cachot s'écroulent et l'ensevelissent sous » leurs ruines.

« Pressé par ses ennemis, le Seigneur du lieu tombe » lui-même, et expie ses crimes. Aussitôt les charmes » et les maléfices ont cessé. On entendit, assure-t-on, » de profonds gémissements, et l'on vit une épaisse fumée » sortir des décombres. Une eau rouge et ensanglantée » filtre depuis sous la pierre; de là, le nom de *funteun* » *ar Dragon-Ruz* (La fontaine du Dragon-Rouge). »

A. DUCHATELLIER.

# EXCURSION
## DANS
# L'AMÉRIQUE DU SUD.
### ESQUISSES ET SOUVENIRS (1).

Cette belle Amérique, autrefois ignorée, mais libre et heureuse, puis esclave de ses vainqueurs, et s'éveillant tout à coup radieuse, et vierge encore, après un sommeil de trois siècles, avec sa naissante liberté, sa jeune génération, forte et puissante, offre un spectacle imposant pour l'ancienne civilisation de l'Europe. Mais si la patrie de Bolivar semblait, à la voix de ses régénérateurs, reconquérir une ère nouvelle, elle manquait jusqu'ici d'historiens pour nous transmettre la première page de ses annales, de poëtes pour chanter sa gloire d'un jour. Il appartenait au génie hardi de l'homme qui seconda de tous ses efforts la grande émancipation de la Grèce, après l'avoir célébrée dans ses chants mâles et vigoureux, il appartenait, dis-je, à lord Byron de chanter aussi cette autre régénération d'un peuple qui s'éveillait sans autres souvenirs que celui de son ancienne indépendance, mais plein d'avenir et de force. Si la mort vint arrêter tout à coup ses nobles accents, quelques-uns des jeunes poëtes formés à son école oseront-ils s'emparer de la succession du chantre de Childe-Harold? Jamais sujet plus brillant et plus neuf en même temps ne saurait mieux enflammer une verve jeune et vigoureuse. D'un côté, sont les descendants des conquérants avides de ces riches contrées; de l'autre, ses enfants qui ont conservé, pour la plupart, dans leur originalité primitive, les mœurs pures de leurs pères. Là, orgueil et barbarie; ici, fierté et courage de l'homme qui veut être libre. Aux mœurs de l'Europe se mêlent celles des anciens adorateurs du soleil. Puis, les paysages pittoresques du Nouveau-Monde, ses grands fleuves, ses

(1) Un vol. in-8.o; Prix : 3 fr. 50 c.; à Paris à la librairie du Commerce, chez Renard; à Nantes, à la librairie du *Lycée*.

forêts vierges, ses solitudes imposantes, tout concourt à former un ensemble véritablement poëtique. Mais en attendant qu'un peintre habile embrasse ce vaste tableau, voici un essai : c'est une simple esquisse, le premier jet des inspirations que l'aspect de ce pays a révélées au cœur d'un jeune homme. C'est tour à tour avec une hardiesse bizarre, un entier abandon, qu'il a cherché à peindre les émotions qu'il éprouvait. En présence d'un peuple nouveau, de ces mœurs si étrangères à notre vieille Europe, il semble s'être dit qu'il pouvait rejeter tout ce qui était de convention, pour s'emparer de ces peintures originales. Aussi chercherait-on vainement dans cette esquisse de l'ensemble et un plan suivi, c'est à bien dire un *Journal poëtique*, un résumé de tout ce qui a frappé les regards d'un homme enthousiaste.

Si l'absence de toutes règles et d'unités, si la bizarrerie, le gigantesque dans le style, peuvent se pardonner quelquefois, c'est chez un voyageur qui écrit sous l'inspiration du moment et cherche à revêtir son langage d'une couleur locale. L'indépendance de la pensée, la hardiesse de l'expression semblent nécessaires à l'homme qui, au milieu des vastes contrées qu'il parcourt, se trouve en présence de mille contrastes et des plus étonnants caprices de la nature. C'est cette indépendance que le chantre de Childe-Harold a communiquée au caractère de son héros, aussi, l'auteur de l'*Amérique du Sud* a-t-il voulu s'en emparer à son tour, pour imiter la course aventureuse de ce pélerin cosmopolite. Ainsi que Lord Byron, l'auteur se met en scène en débutant. Pour échapper à l'adversité qui le poursuit dans sa patrie, il s'élance vers un autre hémisphère. Après avoir parcouru les Antilles, et peint les mœurs de ses habitants, ses mornes sauvages, ses ouragans, Haïti l'arrête quelque temps, il se plaît à retracer une partie de l'histoire de ce pays avant que l'intrépide Colomb y eût abordé. L'épisode des boucaniers et de leur chef, le fameux Morgan, est d'un effet dramatique. Nous en offrons ici quelques fragments.

---

Retirés dans des huttes, ils n'ont de domaine que le champ où se trouvent les claies sur lesquelles ils exposent

la chair de leurs proies. La chasse est leur seule industrie. Une chemise trempée dans le sang des animaux qu'ils ont tués, un caleçon teint des mêmes couleurs, et une courroie pour ceinture, tel est leur habillement. Leur physionomie sauvage se cache sous un feutre épais; et, pour soutenir les courses les plus rudes, leurs jambes ne sont défendues que par la dépouille soyeuse des peccaris. Le fusil est l'arme dont ils se servent.

---

Nul n'est boucanier, s'il n'a reçu le baptême de Neptune. Supporter les fatigues de la chasse, s'abreuver de sang, être prompt à saisir sa proie, habile à la déchirer, se délecter de la moële d'une fauve, quand on a séparé ses membres ou brisé ses os, voilà les vertus qui sont honorées dans ce repaire. La communauté est la loi de cette république.

Mais Morgan paraît, et le crime devient fort comme le dogme de la légitimité. Sorti des plus basses classes de la société, Morgan était le dernier de ses concitoyens. Cependant il règne en despote sur la mer des Antilles, et son nom est puissant comme l'orage qui gronde sur toutes les têtes. Dès qu'on l'entend, les mortels redoutent la mort : le pillage et la dévastation accompagnent ses pas.

---

Ce chef, toutefois, étonne ses ennemis par la promptitude de son bras, et le calme de ses résolutions. Maître absolu des siens, les forbans qui lui obéissent sont autant de bêtes féroces qu'il tient enchaînées et qu'il lance tout-à-coup sur la victime qu'il a désignée. Terrible au combat, inébranlable dans ses desseins, c'est tour-à-tour un lion qui s'élance, un cervier qui est aux aguets.

---

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Déjà le soleil s'était abaissé et les sommités de la Tortue et de Saint-Domingue avaient perdu cette couleur pourprée qui se reflète, à la chute du jour, sur la crête des montagnes. La nuit s'avançait, et son obscurité était adoucie par la lueur argentine d'un croissant qui touchait à l'horizon...... C'est assez pour qu'on ait remarqué une voile qui passe au large et semble se perdre dans les dernières vapeurs du crépuscule; Morgan

a donné le signal : un frêle esquif est à la mer. Agile sous le pied de son maître, il fait jaillir l'écume et bondit sur la lame qui lutte en vain contre son étrave élancée.

Quelques instants, et Morgand est bord à bord avec un vaisseau de la Compagnie des Indes. Une chemise teinte en pourpre a remplacé sa blanche tunique, et son épaisse chevelure ne se joue plus sur ses épaules : un mouchoir, nuancé des plus riches couleurs de la Chine, ceint sa tête. Déjà son bras est armé du cimeterre : l'éclat que jette ce fer semble éclaircir son front, et l'approche du danger prête à sa figure une majesté mêlée de rudesse et d'enthousiasme sanguinaire, qui ne permet ni le doute, ni l'indécision.

Ses ordres sont donnés : l'esquif qui l'a porté doit couler dès qu'il aura mis le pied sur le pont de l'ennemi. Jamais d'alternative : ou la victoire ou la mort. Ainsi tombait sous le bras du Corsaire tout ce qui portait le nom espagnol. Juste vengeance des atrocités que le Castillan avait exercées sur le naturel. Rien n'aurait su lui résister, rien ne pouvait se soustraire à son audace. Puerto-del-Principe, Porto-Bello, Panama, disparurent. Les flammes qui s'en élevèrent furent comme des torches allumées pour éclairer son passage.

---

Le voyageur aborde ensuite le Continent. Il est sur la terre que foula Cortez et ses soldats, il évoque les souvenirs qu'elle lui inspire. Bientôt l'antique capitale des Incas se dévoile à ses regards. Il la quitte avec peine pour s'élancer vers Panama, Carthagène, Bogota, et suivre les traces des compagnons de Bolivar, de Paëz, de Narino et de l'intrépide José Sucre, qui proclama la liberté du Pérou dans les champs ensanglantés d'Ayacucho. Le récit de cette victoire mémorable des enfants de l'Amérique indépendante succède à celui de la conquête du farouche Pizarre, que les murs de Cusco ont révélée au voyageur : c'est à Lima qu'il s'arrête pour esquisser le portrait de Bolivar et peindre la régénération de ce peuple, accablé si long-temps sous le joug oppresseur des Espagnols. Dans cette excursion rapide et variée, on voit tour à tour apparaître l'histoire des anciens enfants du soleil, de leurs Incas, et de leurs oppresseurs inhumains, et les caractères neufs et brillants des régénérateurs de l'Amérique du Sud ; plu-

sieurs épisodes intéressants peignent les mœurs des premiers habitants de ces belles contrées, et les habitudes, la vie de l'américain moderne. A ces tableaux viennent se joindre celle des lieux pittoresques qui passent sous les yeux du voyageur comme un panorama sublime.

Nous prenons au hasard une de ces descriptions pour donner une idée de la manière de l'auteur.

---

Au sein des plus grandes populations, et au milieu des Cordillières, je me suis trouvé préoccupé; mais, alors que je parcourais les capitales, et que j'énumerais dans le cercle rétréci d'une cité, les efforts pénibles dans lesquels s'épuise l'esprit humain, pour élever quelques monuments, je me suis toujours senti tourmenté comme d'une suite de problêmes, dont il fallait chercher la solution. Aujourd'hui, mes pensées semblent s'agrandir avec les lieux qui m'environnent : je ne sache plus rien qui doive m'importuner; j'admire et reste ému : la satisfaction, sans la jalousie, et le contentement, sans le désir de primer, s'insinuent dans tout mon être et y jettent le trouble indicible du sublime.

---

Deux fois le soleil s'était couché depuis que j'apercevais à l'horizon comme deux promontoires qui s'élèvent au loin sur la surface mobile des eaux, quand, à la première lueur du jour, je me trouvai à l'ombre du Pakandé. On dit aussi que les pyramides du Caire s'aperçoivent à deux journées de marche : quelle distance de ce monument de la main des hommes à celui que j'avais devant les yeux. La pente insensible d'une plaine prolongée s'écoulait entre le Pakandé et une autre branche des Cordillières; sur les deux côtés sortaient, en saillie, les courbes majestueuses qui profilaient ces hautes montagnes. On eut dit des talus immenses; ils n'avaient ni fonds, ni points de perspective; le ciel recevait la ligne qui dessinait leur vaste projection, et l'espace s'ouvrait, sans aucun accident, à toute l'étendue de la vue.

---

Le soleil venait de se lever : je crus poser le pied sur le parvis d'un temple dans lequel je m'avançais. Je ne sais quoi d'auguste et de monumental paraissait animer cet ensemble. Des montagnes, entassées les unes sur les autres, formaient les parties latérales de

cette édification gigantesque, légèrement pourprée par les premiers feux de l'aurore; elles se déroulaient comme des draperies bleuâtres et frangées d'or, auquel la transparence de l'atmosphère ajoutait quelque chose de flexible et de moelleux. On eut dit la riche tenture d'un des temples de Balbeck ou de Palmyre.

Mais des nuages qu'un souffle caressant semble écarter, laissent voir tout à coup le globe radieux du jour..... Et le temple fut inondé d'une lumière vive et resplandissante. Ainsi brille de l'éclat d'une fête le sanctuaire que la piété a décoré au moment où le Saint des Saints se découvre aux yeux de la multitude. Tel, et plus imposant encore sera aussi l'univers entier, lorsque, réunissant le passé et le futur, un Dieu viendra qui dispensera l'éternité et la répandra comme une lumière qui n'aura point d'ombre.

---

Nous regrettons de ne pouvoir offrir d'autres fragments des tableaux nombreux et variés qui se font remarquer dans cet ouvrage. Plusieurs d'entr'eux paraîtront peut-être bizarres : on trouvera, comme nous l'avons dit, du désordre dans l'ensemble, une marche inégale, vagabonde dans les narrations, un style gigantesque et visant, parfois, un peu trop à l'effet. Mais, nous le répétons, les lieux que peint l'auteur, le justifient en quelque sorte du reproche qu'on pourrait lui adresser; et, lorsqu'il était au milieu des merveilles du Nouveau-Monde, de cette peinture vivante, animée du *romantique*, devait-il suivre les règles d'Aristote ou s'abandonner à ses seules émotions?

Le style revêt la couleur des lieux qu'il décrit; qu'il soit appelé *romantique* ou *classique*, du moment qu'il a su bien rendre la nature, il sera admiré de tout le monde; car il n'y a qu'un genre dans la littérature, c'est le vrai. L'auteur de l'*Amérique du Sud*, s'est-il bien pénétré de ce principe? C'est ce que nous ne pouvons constater; mais les nombreux voyageurs qui s'élancent vers les belles contrées qu'il a essayé de décrire, voudront sans doute s'en assurer, et les habitants du Pérou et de la Colombie devront accueillir avec bienveillance les essais d'un jeune poëte qui, le premier, s'est levé pour chanter leur pays, leurs malheurs et leur gloire.

L.

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du 4 Septembre 1828.*

PRÉSIDENCE DE M. DE TOLLENARE.

En l'absence de M. le président et de M. le vice-président, M. de Tollenare est appelé au fauteuil. Il dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière assemblée, notamment des *Observations de M. Charles Dupin, dans l'intérêt spécial des propriétaires de vignobles et dans l'intérêt général des consommateurs.* — Ces observations sont renvoyées à l'examen de la Section d'Agriculture.

A la suite d'un rapport de M. de Saint-Ildephont, M. Ducasse, D.-M. à Toulouse, est admis comme associé-correspondant.

M. Plihon fait un rapport sur une traduction inédite des *Plaisirs de l'Espérance*, de Thomas Campbell, par M. Le Hure, membre-correspondant au Pellerin.

M. Priou lit des réflexions sur le part triple d'une vache.

M. de Tollenare donne communication, au nom de M. Deguer, membre-correspondant à Savenay, de fragments d'une traduction du poëme de *Lara*, de lord Byron.

M. Le Cadre termine la séance par la lecture de vers de M. Blanchard de la Musse.

## RÉFLEXIONS

AU SUJET

## DU PART TRIPLE D'UNE VACHE.

*Non verbis, sed factis.*

Jean-Jacques Rousseau dit, avec raison, que la seule génération des êtres est l'abyme de l'esprit humain.

En effet, un voile impénétrable couvre les mystères de ce grand œuvre dans l'espèce humaine comme chez les animaux, et, pour le soulever, les efforts réunis de tous les hommes de génie de l'antiquité et des temps modernes ont été inutiles. La nature n'a jamais pu être prise sur le fait, et c'est en vain que le baron de Haller, cet illustre physiologiste du siècle dernier, chercha à découvrir ce qui se passe au moment de l'imprégnation et aux diverses époques de la gestation, en ouvrant un grand nombre de brebis fécondées. Il put observer et suivre l'accroissement successif de l'embryon; mais ce fut tout: et le système qu'il proposa sur la génération, après avoir combattu celui de Buffon, qui prévalait alors, ne dissipa point l'obscurité profonde qui nous cache le mécanisme de cette fonction vitale.

La génération n'est-elle que le développement d'un animal préexistant? celui-ci vient-il du père ou de la mère, ou se forme-t-il des principes fournis par l'un ou par l'autre? Dans ce dernier cas, quels sont ces principes, et comment se rassemblent-ils? Ce sont autant de problèmes que l'un de nos législateurs en accouchemens met en question, et qu'il ne sera peut-être jamais donné à l'homme de résoudre; car ici, comme dans une foule de circonstances, l'esprit humain a des bornes qu'il ne lui est pas permis de franchir sans se jeter dans le vague des hypothèses.

De même qu'il est impossible de comprendre ce qui se passe dans l'acte qui accompagne la génération des êtres, de même aussi il n'est pas au pouvoir des physiologistes d'expliquer pourquoi la femme, les vaches et quelques autres espèces animales, ne donnent, le

plus ordinairement, naissance qu'à un seul être et quelquefois à plus de deux, bien qu'elles n'aient que deux mamelles, et que, sous ce rapport, elles devraient être naturellement bipares, puisqu'en général la nature a accordé à chaque femelle autant de mamelles qu'elle doit ou qu'elle peut nourrir de petits.

Quoique notre Pline français ait dit qu'il est très-rare que la vache fasse plus d'un veau d'une portée, et que cela arrive le plus généralement, il est cependant appris que, dans la Pensylvanie tempérée, les vaches et les autres bestiaux partagent la fécondité des femmes qui mettent souvent au monde, et plusieurs fois de suite, des jumeaux.

S'il n'est pas rare de voir des couches doubles, on ne voit pas aussi fréquemment des couches triples. Toutefois l'histoire nous a transmis des exemples de trijumeaux qui ont vécu. *Erant apud Romanos trigemini Horatii, trigemini quoque apud Albanos Curiatii.* Trois cas de cette espèce viennent d'avoir lieu à Nantes, il n'y a pas long-temps. Savoir : deux à l'Hôtel-Dieu et un dans la pratique de M. Mabit. Enfin, un cas semblable, arrivé dans le village de Kerbihan, commune de Plumeliau, arrondissement de Pontivy, a été consigné dans *le Breton* du 26 décembre 1826.

Voici le résultat du calcul approximatif des naissances multiples qu'on a pu faire en Europe. Sur quatre-vingts accouchements, il y a une couche double. Les exemples des trijumeaux se présentent une fois sur six mille cinq cents naissances, et ceux de quatre enfants, d'un seul part, une fois sur vingt mille ; enfin, il n'arrive peut-être pas un accouchement quintuple sur un million de fois.

Les auteurs citent des cas surprenants de fécondité chez des femmes qui sont accouchées de deux, de trois et de quatre enfants à la fois. Un des plus extraordinaires a été rapporté par M. le docteur Marc, dans le dictionnaire des sciences médicales. En 1755, dit-il, on présenta à l'impératrice de Russsie, Jacques Kirnof et sa femme. Ce paysan, marié en secondes noces, était âgé de soixante-dix ans; sa première femme était accouchée vingt-et-une fois; savoir : quatre fois de quatre enfants, sept fois de trois, et dix fois de deux; total, cinquante-sept enfants. Sa seconde femme, qui l'accompagnait, comptait déjà sept couches, une de trois enfants à la fois, et six de deux jumeaux chacune, ce qui faisait quinze enfants pour sa part. Ainsi, le patriarche moscovite avait eu jusqu'alors soixante-douze enfants.

Une personne, digne de foi, m'a assuré qu'une négresse de l'Ile-de-France est accouchée de huit enfants d'une seule fois, il y a peu de temps, et que son mari, effrayé de ce surcroit de progéniture, avait pris la fuite pour ne jamais reparaître chez lui.

On trouve dans les fastes de l'art obstétrical une foule de faits analogues.

Ainsi, tous les exemples de fécondité que je viens de citer sont bien autrement étonnants que celui d'une vache qui fait trois veaux d'une même portée.

Nous ne chercherons point à pénétrer un sujet aussi obscur que celui de la génération, et contre lequel la raison humaine est venue se briser tant de fois. L'entreprise nous paraît trop au-dessus de nos forces. Nous terminerons donc ces réflexions en disant que le fait dont M. le Préfet a bien voulu entretenir la Société Académique, par l'entremise de son honorable pré-

sident, dans la séance générale du 7 août 1828, est un cas tout-à-fait inexplicable dans l'état actuel de la science; qu'il ne peut, en aucune manière contribuer à son avancement, et qu'il doit être considéré comme une aberration de la nature, dont les écarts mêmes démontrent la toute-puissance. Néanmoins, nous pensons qu'il est toujours bon de recueillir et de consigner ces sortes de faits, tant pour qu'ils cessent d'étonner le vulgaire, que pour qu'ils servent un jour de matériaux aux investigateurs futurs. PRIOU, D.-M.

# RAPPORT
## FAIT A LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,
SUR
## LA TRADUCTION DES PLAISIRS DE L'ESPÉRANCE,
PAR
## M. H. LE HURE.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de me nommer rapporteur d'une commission qui doit vous rendre compte d'un ouvrage manuscrit dont vous a fait hommage *M. Le Hure*, un de vos associés-correspondants les plus zélés; je vous dois, dans ce cas, de doubles remercîments; l'auteur est mon ami intime, il a été mon maître, et c'est à moi, plus qu'à tout autre, qu'il appartenait de parler de son ouvrage. Celui dont il s'agit est une traduction en vers des *Plaisirs de l'Espérance de Thomas Campbell*; mais, pour que vous soyez à même de juger du travail de votre correspondant, il me paraît indispensable de vous dire un mot de l'auteur anglais et du texte original.

*Thomas Campbell*, né à *Glasgow* en 1777, est un des plus célèbres écrivains philosophes qu'ait produits la fameuse école *d'Edimbourg*; penseur profond, poëte pur et pathétique, il rivalise Thompson lui-même dans la peinture des mœurs champêtres et des passions douces; sa manière a un caractère qui n'appartient qu'à lui, et les Anglais, véritablement connaisseurs, lui accordent une des premières places parmi leurs poëtes vivants. Mais ce n'est pas seulement comme poëte que Campbell commande l'attention et l'estime des contemporains, ses Aunales de la Grande-Bretagne, depuis l'avénement de Georges III jusqu'à la paix d'Amiens, se trouvent dans les bibliothèques historiques à côté des *Hume* et des *Robertson*; *Campbell* est en outre le rédacteur principal du *Monthly Magazine*, qui est pour l'Angleterre ce que sont pour la France la Revue Encyclopédique et la Bibliothèque Universelle.

Passant de l'auteur à celui de ses ouvrages qui doit nous occuper principalement, nous trouverons dans les *Plaisirs de l'Espérance* un poëme philosophique d'environ douze cents vers, divisé en deux parties. L'auteur y envisage son sujet sous toutes les faces dont il est susceptible; il montre la divinité consolante qui fait l'objet de ses chants, charmant le marin pendant son service de nuit, excitant le guerrier prêt à marcher au combat, prêtant de nouvelles forces au voyageur égaré sur de lointains rivages. C'est le seul bien qui reste aux Polonais, outrageusement rayés de la liste des nations indépendantes; aux malheureuses peuplades de l'Afrique, victimes de la cupidité Européenne; aux grands peuples des deux Indes, soumis à la politique barbare des gouvernements de l'ancien monde. L'espérance se mêle aux plus nobles passions

de l'homme, elle relève celles qui tendraient à le rapprocher de la brute, et leur prête un nouveau charme ; c'est cette fille du ciel qui soutient l'homme dans tous les maux auxquels il est assujetti par sa nature ; et, à la fin de sa carrière, elle couvre de son voile azuré les horreurs de la dissolution, pour ne lui laisser entrevoir qu'un meilleur monde qui l'attend. Tel est le fond du poëme dont Campbell a rempli le cadre d'épisodes charmants, d'une foule d'allusions qu'on ne pourrait vous faire connaître qu'en vous lisant le poëme tout entier.

Vous pouvez maintenant, Messieurs, vous faire une juste idée de la tâche que *M. Le Hure* s'est imposée en entreprenant la traduction en vers des *Plaisirs de l'Espérance*; nous allons voir comment il l'a remplie.

Certes, Messieurs, si comme on s'est plu à le dire, l'adversité était la nourrice du génie, on n'en trouverait nulle part plus que dans le travail qui nous occupe en ce moment. Il a été composé au milieu des privations de tous genres, dans un de ces cachots flottants, que le gouvernement d'un peuple qui se pique de philanthropie, inventa pour y ensevelir tout vivants les Français que le sort de la guerre devait faire tomber entre ses mains. Le lieu, du moins, pensera-t-on, était bien propre à remplir le poëte de son sujet ; mais moi, qui les connais, par expérience, ces affreuses demeures, permettez-moi d'être surpris qu'un homme conserve assez de force d'esprit pour y faire des vers sur un sujet quelconque, et d'ajouter que si *le temps ne fait rien à l'affaire*, le *lieu* peut cependant y faire beaucoup. Sans nous livrer plus long-temps aux digressions, examinons le mérite intrinsèque de l'ouvrage de M. Le Hure.

Des différents genres de mérite qui doivent distinguer une traduction, le principal à mes yeux sera toujours celui de l'exactitude ; que m'importent, en effet, le coloris du style, la facture aisée des vers, si le traducteur n'a fait que paraphraser, et si je le rencontre toujours au lieu de l'auteur national que je cherche partout et que je ne rencontre nulle part ; les traductions étant faites pour ceux qui ne peuvent pas lire un ouvrage dans la langue originale, ne pas les donner dans toute leur fidélité, est, à mon avis, une déception grossière, c'est un vol moral, une coupable substitution que rien ne saurait autoriser ni excuser.

Ce reproche, Messieurs, ne sera pas fait au traducteur des *Plaisirs de l'Espérance*, qui s'est toujours attaché à reproduire les idées de son auteur avec une consciencieuse fidélité, portée quelquefois à l'excès, parce qu'elle l'oblige souvent à traduire vers pour vers des morceaux de longue haleine, et à négliger peut-être un peu les règles de notre versification, surtout celles qui concernent l'inversion, l'enjambement et la césure ; mais ces fautes, rares d'ailleurs, se rachètent par beaucoup de beautés de nombre et d'harmonie ; le style est toujours ce qu'il doit être, et M. Le Hure passe facilement comme son auteur,

« Du grave au doux, du plaisant au sévère. »

Vous en attendez sans doute quelques exemples, que je regrette, Messieurs, de ne pouvoir vous donner ; les pensées de l'auteur et par conséquent ses vers s'enchaînent tellement qu'il serait difficile de les isoler sans leur faire perdre beaucoup ; l'ouvrage se trouve d'ailleurs entre vos mains, il vous est loisible de le lire et d'en porter tel jugement qu'il vous plaira ; vous avez entendu celui de votre commission, elle vous verra avec satisfaction vous ranger à son avis, lorsqu'elle vous déclare par la voix de son rapporteur que M. Le Hure a enrichi le dépôt de vos manuscrits en vous faisant hommage de sa traduction. Elle propose, en outre, que des remercîments soient adressés à l'auteur par votre secrétaire-général, si cette mesure n'a pas déjà été prise.

F. PALOIS, D.-M. ; GOUBY ; PLIHON, *rapporteur*.

**TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

**AOUT 1828.**

| JOURS DU MOIS. | MATIN, à sept heures. | | | | | | | SOIR, à trois heures. | | | | | | ÉTAT DU CIEL DURANT LE JOUR. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Phase de la Lune. | Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | |
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | | 0,758 | 28 | + 15 | + 12 | 60 | n. e. | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | + 18 | 51 | n. o. | Ciel levé, soleil. |
| 2 | ☾ | 0,754 | 27,10,3 | + 20 | + 16 | 60 | o. s. o. | 0,754 | 27,10,3 | +21,2 | + 17 | 71 | s. o. | Brumeux, nuageux, couvert, pluie. |
| 3 | 4 h. 48' | 0,755 | 27,10,8 | +1,62 | + 13 | 70 | s. o. | 0,755 | 27,10,8 | + 20 | + 16 | 65 | o. s. o. | Nuages, soleil, vent, pluie le soir. |
| 4 | soir. | 0,754 | 27,10,3 | +18,6 | + 15 | 72 | s. o. | 0,753 | 27,9,9 | + 20 | + 16 | 66 | n. o. | Nuageux, soleil, vent. |
| 5 | | 0,754 | 27,10,3 | +18,6 | + 15 | 70 | o. s. o. | 0,755 | 27,10,8 | + 20 | + 16 | 65 | o. s. o. | Brume, soleil, nuages, pluie. |
| 6 | | 0,750 | 27,8,6 | +18,6 | + 15 | 87 | s. o. | 0,749 | 27,8,2 | + 20 | + 16 | 85 | o. s. o. | Couvert, pluie, vent, brume. |
| 7 | | 0,749 | 27,8,2 | +18,6 | + 15 | 82 | s. o. | 0,750 | 27,8,6 | +21,2 | + 17 | 80 | s. o. | *Idem*, *idem*, *idem*. |
| 8 | | 0,752 | 27,9,5 | + 20 | + 16 | 75 | ouest | 0,754 | 27,10,3 | +21,2 | + 17 | 70 | o. s. o. | Nuageux, vent, brume. |
| 9 | | 0,755 | 27,10,8 | +17,5 | + 14 | 65 | sud | 0,755 | 27,10,8 | + 20 | + 16 | 65 | s. o. | *Idem*, *idem*, pluie. |
| 10 | ● | 0,755 | 27,10,8 | +17,5 | + 14 | 65 | sud | 0,755 | 27,10,8 | + 20 | + 16 | 57 | ouest | *Idem*, *idem*. |
| 11 | 4 h. 52' | 0,755 | 27,10,8 | +18,6 | + 15 | 70 | ouest | 0,756 | 27,11,2 | + 20 | + 16 | 62 | ouest | Nuageux, soleil, vent, pluie. |
| 12 | soir. | 0,758 | 28 | +16,2 | + 13 | 62 | ouest | 0,757 | 27,11,6 | +18,6 | + 15 | 62 | ouest | *Idem*, *idem*, brume. |
| 13 | | 0,753 | 27,9,9 | +16,2 | + 13 | 70 | e. n. e. | 0,748 | 27,7,6 | +21,2 | + 17 | 70 | s. s. o. | Nuages, soleil, vent. |
| 14 | | 0,746 | 27,6,8 | +18,6 | + 15 | 85 | ouest | 0,746 | 27,6,8 | + 20 | + 16 | 70 | o. n. o. | Nuageux, soleil, vent, petite pluie, brume. |
| 15 | | 0,747 | 27,11,6 | + 15 | + 12 | 65 | n. o. | 0,759 | 28,0,5 | + 20 | + 16 | 55 | o. n. o. | *Idem*, *idem*, *idem*, pluie le soir. |
| 16 | | 0,757 | 27,11,5 | +17,5 | + 14 | 72 | ouest | 0,758 | 28 | +21,2 | + 17 | 77 | o. s. o. | Nuageux, couvert, vent. |
| 17 | | 0,758 | 28 | + 20 | + 16 | 75 | o. s. o. | 0,759 | 28,0,5 | +21,2 | + 17 | 72 | ouest | Nuageux, soleil, brume. |
| 18 | ☽ | 0,759 | 28,0,5 | +18,6 | + 15 | 66 | n. o. | 0,761 | 28,1,4 | +21,2 | + 17 | 60 | nord | *Idem*, soleil. |
| 19 | 2 h. 55' | 0,763 | 28,2,3 | +16,2 | + 13 | 67 | n. e. | 0,764 | 28,2,8 | +22,5 | + 18 | 60 | n. e. | Légers nuages, soleil, vent. |
| 20 | soir. | 0,762 | 28,1,9 | +16,2 | + 13 | 70 | n. e. | 0,759 | 28,0,5 | +23,6 | + 19 | 60 | n. e. | *Idem*, *idem*, petite brume. |
| 21 | | 0,757 | 27,11,6 | +16,2 | + 13 | 65 | n. n. o. | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | + 18 | 60 | ouest | *Idem*, *idem*, nuages orageux le soir. |
| 22 | | 0,758 | 28 | +13,6 | + 12 | 61 | ouest | 0,759 | 28,0,5 | +22,5 | + 18 | 58 | n. o. | Soleil, nuages, vent. |
| 23 | | 0,762 | 28,1,9 | + 15 | + 11 | 60 | n. o. | 0,764 | 28,2,8 | +22,5 | + 18 | 55 | n. o. | *Idem*, *idem*, *idem*. |
| 24 | | 0,765 | 28,3,2 | +17,5 | + 12 | 65 | nord | 0,766 | 28,3,6 | +21,2 | + 17 | 61 | nord | *Idem*, *idem*, couvert le soir. |
| 25 | ⊙ | 0,766 | 18,3,6 | +18,6 | + 14 | 70 | nord | 0,765 | 28,3,2 | +23,6 | + 19 | 70 | n. e. | Soleil, nuages, vent, brume. |
| 26 | 5 h. 37' | 0,764 | 28,2,8 | +16,2 | + 15 | 65 | e. n. e. | 0,752 | 28,1,9 | + 25 | + 20 | 65 | est | Soleil, vent. |
| 27 | matin. | 0,762 | 28,1,9 | +16,2 | + 13 | 65 | est | 0,760 | 28,1 | +26,2 | + 21 | 60 | est | *Idem*, *idem*. |
| 28 | | 0,760 | 28,1 | +18,6 | + 12 | 64 | est | 0,750 | 28,1 | +27,5 | + 22 | 54 | e. n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 29 | | 0,760 | 28,1 | +18,6 | + 12 | 60 | est | 0,760 | 23,1 | +28,6 | + 23 | 54 | est | *Idem*, *idem*. |
| 30 | | 0,759 | 28,0,5 | +18,6 | + 15 | 65 | est | 0,758 | 28 | + 25 | + 20 | 54 | est | *Idem*, nuages orageux, vent. |
| 31 | | 0,757 | 27,11,6 | +18,6 | + 15 | 68 | est | 0,754 | 27,10,3 | +23,6 | + 19 | 55 | e. n. e. | Nuages, vent. |

## *RÉCAPITULATION jusqu'au 31 Août 1828.*

| | | |
|---|---|---|
| Baromètre.... | Plus grande élévation............ | = 28 p. 3,6 lig. = 0,766 mill. |
| | Moindre élévation............... | = 27 » 6,8 = 0,746 mill. |
| Thermomètre. | Plus grand degré de chaleur............. | − 23 Réaumur. − 28,6 centigrades. |
| | Moindre dégré de chaleur............. | + 12 Réaumur. + 15 centigrades. |
| Hygromètre à cheveux. | Plus grande humidité................ | = 85 degrés. |
| | Moindre degré...................... | = 54 degrés. |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre de beaux jours....... | 22 |
|---|---|---|---|
| Du N................... | 3 | de couverts........... | 9 |
| N.-E................... | 3 | de pluie............ | 11 |
| E.................... | 6 | de grêle............. | 0 |
| S.-E.................. | 0 | de vent.............. | 26 |
| S.................... | 2 | de gelée........... | 0 |
| S.-O.................. | 4 | de tonnerre.......... | 0 |
| O.................... | 10 | de neige.......... | 0 |
| N.-O................... | 3 | de brouillard......... | 12 |

Il est tombé 0$^{m}$, 199 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

12.e Volume. An 1828. 71.e LIVRAISON.



# LE LYCÉE ARMORICAIN.

## BERNARDIN DE SAINT-PIERRE ET M.me DE STAËL.

Quand la littérature, les sciences, les mœurs d'une nation ont pris une direction particulière, quand tous les esprits suivent la même route, il ne tarde pas à se rencontrer certains esprits qui forment bientôt ce qu'on pourrait appeler le parti de l'opposition, et qui, par la résistance qu'ils apportent à la direction générale, obtiennent une faveur qui tient de l'enthousiasme, et que la génération suivante ne fait qu'accroître. Il n'est pas donné à l'homme de trouver la vérité absolue en restant constamment dans la même voie; les objets qu'il découvre alors perdent de leur charme par l'habitude, une nouvelle route lui offre de nouvelles perspectives, et il s'y jette par cet ardent amour de la nouveauté qui le caractérise, et ce besoin d'admiration qui implore sans cesse de nouveaux aliments.

L'habitude que nous avons de rapporter toutes nos idées à la même théorie, nous rend exclusifs; et, dans les choses intellectuelles, rien n'est aussi à charge que

cet esprit d'exclusion qui finit par devenir de l'opiniâtreté, et qui rétrécit de plus en plus à nos regards les choses morales. Quand la masse en est rendue là, les bons esprits, choqués de cet empire qu'on prétend usurper sur ce qu'il y a de plus libre, la pensée, sont déjà secrétement disposés à accueillir les théories nouvelles. Si un génie ardent se présente, alors ils se tournent vers lui. Il semble qu'on recouvre une vie nouvelle en entrant dans la sphère qu'il nous découvre. L'ancienne théorie avait sans doute un côté vraisemblable, souvent même utile, qui lui avait valu l'approbation publique; mais, en circonscrivant toutes les idées sur un point, elle a comprimé la liberté de l'homme, qui, dès lors, tend à s'affranchir de ces entraves. Ce n'est donc plus ce côté qu'on examine, on est quelquefois injuste par le dégoût, et on rejette complétement ce qu'on avait adopté pour ce qu'on va nous présenter. On n'avait besoin peut-être que de mitiger les opinions régnantes: on les abandonne tout à fait; il fallait un contrepoids à l'opinion trop exclusive: on l'abjure tout entière pour se livrer à une autre qui aura ses prôneurs, qui fleurira pendant quelque temps, et qui passera comme elle.

L'histoire de tous les siècles nous offre des preuves nombreuses à l'appui de cette vérité. La philosophie platonicienne a paru pour rétablir l'équilibre rompu par le polythéisme populaire qui matérialisait le monde moral et le naturalisme superficiel de la seconde école d'Elée. Quand Platon sembla régner sans rivaux, Aristote rappela la philosophie à l'étude des réalités. Les stoïciens parurent au moment où la doctrine d'Epicure semblait prétendre à l'universalité. Le néo-platonisme survint à l'instant où il n'y avait plus dans les âmes de croyance à l'immatériel. Dans les temps modernes, Bacon mit la physique en honneur, quand les scholastiques la négligeaient; le siècle de Louis XIV fut un siècle dévot, précisément parce que le XVI.e avait été une époque d'indifférence religieuse; le nôtre en appelle à toutes les croyances du spiritualisme, parce que nos pères les avaient combattues et rejetées: partout où vous voyez la foule se précipiter aveuglément dans une route, attendez-vous qu'il va paraître quelque génie qui l'en retirera, non pas en sacrifiant à ses idées, mais

en lui en offrant de complétement opposées. L'industrialisme généralement répandu aujourd'hui est peut-être sur le point de céder à une science toute différente, qui aura ses prôneurs, ses adeptes comme celle-ci. Cette vérité trouve sa démonstration dans l'examen des écrits de deux célèbres écrivains de nos jours.

Ce qui a fait la vogue de Bernardin de Saint-Pierre et de M.me de Staël, c'est précisément parce que l'un et l'autre se sont mis à la tête de cette opinion contraire qui a lutté avec l'opinion dominante, et a fini par la remplacer. Ils ont été l'un et l'autre les organes de la conscience outragée, méconnue pendant un demi-siècle par la métaphysique des sensations. Ils ont fait aimer la nature à des hommes circonscrits dans les jouissances de la société, et qui commençaient à être blasés sur ces plaisirs factices; quand la réalité seule était toute puissante, ils ont fait voir qu'il y avait de la puissance dans l'empire des idées; à eux deux, ils se sont partagés Rousseau qui avait été l'organe de l'opposition dans le XVIII.e siècle, et qui avait dû sa faveur à la lutte éloquente que le hasard de cette position lui avait fait soutenir. Bernardin de Saint-Pierre prit de ce grand homme le goût des champs, de la solitude: M.me de Staël, la passion des choses morales, le bonheur de la rêverie mélancolique, l'ardeur de la philosophie du sentiment. Chacun d'eux combina ces éléments d'une manière particulière et en rapport avec ses facultés. Bernardin de Saint-Pierre, avec son beau coloris, avec son goût constant pour l'observation, devint le premier de nos naturalistes descriptifs; M.me de Staël, avec son imagination vive, son style métaphorique, ses saillies spirituelles, devint le plus ardent prôneur des idées sentimentales et l'ennemi le plus déclaré de la froide idéologie, et de la frivolité légère et moqueuse des Epicuriens de notre temps.

L'histoire naturelle à la fin du dernier siècle était devenue une sèche nomenclature; à force de chercher l'exactitude et de se retrancher dans les faits, on avait fini par ne plus vouloir entendre parler de causes finales. La philosophie alors s'était déplacée; et, au lieu d'étudier l'univers, elle ne tenait plus compte que de ces petits moyens artificiels, au moyen desquels nous

nous guidons dans cette étude. La méditation s'y changeait en abstraction. Bernardin de Saint-Pierre rendit à la philosophie naturelle ce que le siècle lui avait ôté, cette méditation délicieuse qui tient plus à l'admiration qu'à l'analyse. *Les Etudes de la nature* apparurent tout à coup comme un phénomène. Une poétique nouvelle jaillit de ces pages si entraînantes à la fois et si simples. On était las de ces descriptions champêtres faites dans le cabinet. Saint-Lambert et Delille avaient bien accumulé des vers sur la campagne, mais personne n'avait peint avec autant de vérité les objets physiques ; personne n'avait révélé avec autant d'éloquence ce que la nature dit à tous les hommes. Il était bien question là de la campagne vue par telle ou telle classe de citoyens ; il s'agissait des merveilles de la création jugées par l'admiration, par le sentiment, par toutes ces facultés qui appartiennent à tous les hommes, quels que soient leur rang et leur condition.

La science de l'homme et de ses passions était devenue également, dans la même époque et celle qui la suivit, une espèce de théorie mécanique. Tout y était apprécié, calculé avec rigueur. Plus de place, pour l'imagination et le sentiment, que celle qu'ils avaient toujours eue dans la poësie. On laissait celle-ci à l'homme non comme l'exercice d'une faculté réelle, mais comme la distraction innocente d'un art conventionnel, dont les inspirations ne doivent pas être prises à la lettre. *L'Allemagne* parut, et cette sève poëtique, qui ne se manifestait plus dans les productions émondées de notre philosophie, poussa tout à coup des rameaux vigoureux. C'est par la toute-puissance du sentiment et de l'imagination, c'est avec toute la verve d'une poësie proscrite, que M.me de Staël en appela à la philosophie du siècle. Elle a démontré qu'il n'y avait qu'une théorie circonscrite qui pouvait se flatter d'expliquer l'homme, comme un automate doué de chaque sens l'un après l'autre. A l'instant où la statue de Condillac a acquis tous ses sens, il lui manque encore ces facultés brillantes qui sont l'ornement du cœur humain : l'héroïsme du dévouement, les perspectives de l'espérance, les émotions de l'amour sous toutes les formes, ces facultés

qu'elle n'acquerra point en réfléchissant méthodiquement sur elle-même : M.me de Staël les introduit toutes à la fois dans la philosophie ; et d'une science aride elle fait une hymne brûlante.

A des systêmes géologiques où on expliquait la formation de l'univers d'après les lois de la dynamique, Bernardin de Saint-Pierre substitua une science attrayante qui eut le charme d'une démonstration religieuse. Fénélon, Niewentyt, avaient prouvé l'existence de Dieu par les merveilles de la nature. Ce plan, fécond en descriptions, fournit à l'auteur des *Etudes de la Nature* une série des tableaux tour à tour sublimes et touchants, dans lesquels le peintre ne faisait jamais oublier l'observateur. Ces objets qu'on avait vus cent fois, reparaissaient sous sa plume avec une fraîcheur de coloris telle, que, tout en les reconnaissant, on croyait les bien voir pour la première fois. La géographie était une science sèche, il en fit la première des sciences naturelles. Aux lois de la pesanteur qui ont déterminé l'élévation des montagnes, la forme du bassin des mers, les inégalités de leurs rivages, il oppose les intentions de la providence qui a dessiné avec autant de soin et de sagesse les contours d'un continent que le limbe des pétales de la simple fleur des champs. La nomenclature aride de la botanique disparaît dans ses écrits, pour faire place à un langage simple à la fois et pittoresque.

Pour la première fois, la riche et sauvage nature d'entre les tropiques paraît avec toutes ses couleurs dans ces pages délicieuses, moins ornées que les vers de Thompson, moins magnifiques que les esquisses de Buffon, mais plus vraies que tous les deux, parce que l'auteur avait vu en observateur ce qu'il reproduisait en peintre habile. Nos bucoliastes, depuis Théocrite jusqu'à Gessner, n'avaient pas découvert un autre horizon que celui des vallons fleuris de nos climats. Plus hardi à la fois et plus simple que Florian, Bernardin de Saint-Pierre appelle dans ses tableaux les rivages de l'océan. Pour la première fois, il peint les glaces du pôle, les ouragans terribles du cap fameux où Camoëns plaçait le génie des tempêtes, et les scènes de la zône torride. Pour faire voir que toute la magie de son style consiste dans la vérité, il décrit la

moisson jaunissante de nos pays, et là même il ne cesse pas d'être neuf. Plus loin, il évoque les souvenirs d'Ariane, et nous la représente, avec ses regrets amers, errant sur les rivages de Naxos, et ce beau ciel de la Grèce, cette douleur qui a fait le sujet de tant de poëmes, tout cela est encore nouveau pour nous, parce que l'écrivain nous revèle ce que nul autre n'avait observé avant lui. Le chêne qui domine la vallée, que dis-je ? le fraisier seul de sa fenêtre, en voilà assez pour lui pour nous instruire, pour exciter notre admiration à l'aspect de tant de merveilles et notre reconnaissance pour leur auteur.

L'homme n'est pas dédaigné dans ses tableaux. Pour lui, ce n'est point l'homme de tel pays, de telle condition qu'il considère : c'est le citoyen de l'univers. Aussi, que de préjugés ne lui faut-il pas combattre pour nous le faire considérer sous le point de vue véritable ? Ses idées sur l'éducation, critiquées par La Harpe, n'étaient pas du goût du siècle ; mais la révolution française a prouvé que le naturaliste philosophe connaissait l'homme mieux que le rhéteur. Un des titres de gloire de Bernardin de Saint-Pierre, et celui dont on ne s'avise guère de lui faire honneur, c'est d'avoir le premier rendu à la philosophie morale les charmes qu'elle avait perdus dans la langue abstraite de la métaphysique. La philosophie du sentiment, indiquée seulement par Jean-Jacques Rousseau, se trouve développée chez lui avec toute la poësie de Platon, et l'onction persuasive de Xénophon. Je ne connais aucun livre moderne où la science de l'homme moral soit présentée d'une manière aussi vraie et tout à la fois aussi poëtique. On comprend la philosophie de Condillac, en s'y prêtant, comme on comprend une hypothèse ; mais celle de Bernardin de Saint-Pierre nous frappe comme un sentiment, et les commentaires de la raison ne font plus ensuite que confirmer ce que l'émotion nous avait portés à croire. Nos psycologues prouvent aujourd'hui que hors des cinq sens, l'homme existe encore, qu'un mode primitif de perception qui a paru appartenir jadis à la nature humaine, peut encore parfois redevenir de son domaine; cette idée, que développe assez bien l'allemand Schubert, se trouve

déjà indiquée dans la partie morale des *Etudes de la Nature*, quand l'auteur y parle des songes, des pressentiments et de tant d'autres modes de sensation qui donnaient un démenti formel à l'incomplète idéologie de l'époque.

La littérature française, riche de tant de chefs-d'œuvre, considérait avec dédain les productions de la littérature étrangère. M.me de Staël mit en honneur parmi nous le théâtre allemand; et dès lors Goëthe et Schiller, mieux appréciés, devinrent les modèles de nos jeunes écrivains. Quand le spirituel Geoffroy, s'appuyant sur les règles d'Aristote, proscrit ce qui n'y est pas conforme en châtiant nos auteurs nationaux; l'auteur de l'*Allemagne*, ne consultant que les règles auquelles obéit le cœur humain, introduit de nouveaux auteurs sur notre Parnasse, et laisse ensuite à la nation le soin de les y maintenir.

Le classique régnait en maître absolu dans les universités, les académies et les salons. M.me de Staël se met la première à la tête d'une opposition formidable, en préconisant la littérature romantique, qui compte aujourd'hui une foule d'auteurs que l'orgueil français n'ose désavouer, bien que le procès intenté au genre ne soit pas encore terminé. Le sensualisme enseigné dans les écoles, invoqué à la Sorbonne même, malgré le contre-sens évident de cette doctrine avec la religion, le sensualisme de Locke et de Condillac, était seul en possession d'éclairer les esprits. M.me de Staël le met aux prises avec la philosophie idéaliste des Allemands: elle oppose Fichte à M. Destutt-Tracy : le scandale est sur les bancs de l'école; mais l'examen prend la place de l'étonnement ; on compare, on réfléchit, on se dépouille de ses prétentions, et la philosophie spiritualiste, en butte aux mêmes attaques que la littérature romantique, compte bientôt, comme celle-ci, des adeptes, des prôneurs, et enfin des écrivains distingués qui la démontrent. La morale était réduite chez nous à l'intérêt personnel bien compris et limité dans de certaines bornes. M.me de Staël la tire des domaines des conventions pour la faire entrer dans celui de la religion. Elle en fait un culte, en effet, de cette morale si pure et si lumineuse, qui a le désintéressement pour base, l'amour pour mobile et la vertu

pour récompense. La frivolité légère, la manie du raisonnement dans les choses du cœur, voilà ce qu'elle poursuit de mille manières pour en appeler à cet instinct du cœur qui ne trompe jamais.

Bernardin de Saint-Pierre a fait paraître son livre dans les premières années qui ont précédé la révolution ; M.me de Staël a publié le sien au premier moment de la restauration. Le grand drame dont nous avons été témoin a été ainsi jugé dans ses différents actes par ces deux écrivains qui n'ont pas cessé d'en appeler continuellement à la génération suivante des égarements de la génération contemporaine. Leurs écrits ont parlé plus haut que la tribune. Intrépides champions de la science outragée, de la littérature méconnue, ils n'ont pas cessé de lutter, l'un avec son âme tendre et expansive, l'autre avec son esprit, contre les savants qui ne voulaient que du calcul, et les penseurs qui n'admettaient que des conventions.

Ce qui a fait la réputation de l'un et de l'autre, et ce qui est resté leur vrai titre de gloire, ce sont des romans : *Paul et Virginie* et *Corinne* sont marqués d'un cachet particulier, aussi différent que les deux écrivains qui les ont produits. L'un et l'autre de ces deux écrits ont été l'organe manifeste de l'opposition, si on se reporte à l'époque où ils ont été publiés.

*Paul et Virginie* a paru en 1789. Y eut-il jamais de siècle plus éloigné de la simplicité des sentiments naturels que l'était alors celui-là ! La raison humaine planait avec une sorte d'orgueil sur toutes les sciences ; tout paraissait avoir été dit. Il y avait des théories profondes et irrévocablement fixées sur tous les sujets offerts à la méditation du philosophe. L'irréligion était à son comble, parce que personne ne voulait passer pour un esprit faible, et qu'il était démontré que la religion ne convenait qu'aux superstitieux. L'emphase de Raynal, l'affectation de Dorat, les petits vers de Bernis, cette foule de poëtes érotiques qui ne croyaient intéresser qu'en déchirant le voile de la pudeur, l'esprit caustique et bouffon de Beaumarchais, les peintures immorales de Crébillon le fils, voilà ce qu'on

admirait alors en fait de talent. Le mauvais goût se joignait partout au cynisme; les lettres étaient sans dignité; une grâce affectée tenait lieu d'inspiration, et le ridicule ne s'attachait qu'à ce qu'on aurait dû respecter. Il ne serait venu certainement à l'idée de personne de tenter d'émouvoir un siècle si raisonneur, une génération si démoralisée, et surtout une nation si légère, par le tableau des amours innocentes de deux enfants; mais le libertinage avait usé de tout, et la pastorale délicieuse de *Paul et Virginie* apparut comme quelque chose de neuf, dont la société vieillie n'avait pas encore goûté.

Ce charme d'une nature inconnue, cette candeur de deux âmes vierges, aussi pures que cette nature, cette pensée religieuse, qui dominent dans tout le tableau, cette philosophie si lumineuse à la fois et si simple; cette douceur soutenue d'un style pur et sans mélange d'affectation, ce respect constant pour la pudeur; tout cela, par le contraste même, dût ébranler fortement des imaginations salies, que le sentiment du vrai beau sans doute n'avait pas encore abandonnées sans retour. Un chant de berceau ne paraît que très-simple à celui qui n'a jamais cessé de jouir des douceurs de la vie domestique; mais comme il retentit dans l'âme de celui qui, par son imprudence ou par un arrêt de la destinée, a terminé son existence pénible loin des lieux qui l'ont vu naître, loin de la mère qui l'a nourri sur son sein, de l'épouse qui a reçu ses premiers serments, et de l'enfant qu'il a pressé sur son cœur! La situation de cet étranger était celle du siècle entraîné loin des plus doux sentiments par une éducation fausse, par des mœurs dépravées. Ceux que n'avait pas encore atteints la contagion, en comparant les écrits en faveur alors et celui de Bernardin de Saint-Pierre, goûtèrent ce dernier avec ivresse; les autres y applaudirent comme si le remords leur eut montré la vérité qu'ils avaient jusqu'alors refusé de reconnaître. Les gens de goût lui donnèrent leur adhésion, parce que le triomphe de l'art est d'atteindre jusqu'à la simplicité des sentiments inspirés par la nature, et qu'ils attribuèrent à une imitation savante ce qui était le fruit d'une émotion profonde et d'une inspiration véritable.

*Corinne*, qui parut dans les premières années de l'empire, était la critique la plus fine et en même temps la plus éloquente de l'esprit public de ce temps-là. En décrivant les ruines de Rome, l'auteur évoque les souvenirs du passé, qui sont partout le démenti des sentiments de l'époque. Elle insulte à la force, en déplorant la faiblesse humaine qui n'a laissé dans ces lieux renommés qu'un tombeau mutilé et une réputation incertaine. C'est dans cette belle Italie, où tous les souvenirs sont poétiques, qu'elle donne une leçon sévère à cette France qui a banni de chez elle tout ce qui n'est pas calculé et démontré rigoureusement.

Il y avait alors chez nous une sorte de dérision attachée à tout ce qui est purement moral. Les sciences exactes étaient seules cultivées. La littérature servait à tenir sous le joug du prince le peuple enchaîné par le prestige de la victoire. Les poëtes payés louaient le vainqueur; ceux qui ne l'étaient pas, hasardaient seulement comme Chénier des allusions critiques sur ce règne de la force, qui étouffait tous les sentiments. Rien n'annonçait que l'imagination pût sortir de cette léthargie. C'est au milieu de l'Italie soumise que M.me de Staël osa faire entendre le cri de l'indépendance littéraire. Sur les degrés du Capitole, elle nous montre le génie des lettres fêté par un enthousiasme plus pur que celui qui vient d'accueillir la puissance. Sous le dôme de Saint-Pierre, elle évoque les sentiments religieux qui ont leur asile dans le cœur, et qui sont si différents de ceux dont la politique cherche à couvrir ses usurpations.

L'imagination, les beaux-arts, la religion, l'amour, tout ce qui forme cette partie de notre être inaccessible au calcul mortel, c'est là ce que Mme. de Staël choisit; c'est là ce qu'elle proclame avant tout. Dans son livre, on retrouve l'imagination des premiers âges planant encore sur les derniers, pour chercher à les préserver du désenchantement.

Confiante en cette imagination brillante, Corinne, car on est tenté de prendre toujours l'héroïne pour l'auteur, Corinne a sa mission : elle se réchauffe au soleil du midi; elle s'abreuve de poësie et d'enthousiasme aux sources mêmes où ont puisé les génies qui

l'ont précédée. Riche de son inspiration puissante, de son beau talent, elle vient, la lyre en main, au-devant d'une nation conquérante qui ne veut que le réel, qui calcule son impétuosité même, qui a abjuré, comme une chimère, tout ce qui ne devient pas une action positive, et qui enfin, de tous les sentiments, n'a conservé que l'amour de la gloire. C'en est assez de ce sentiment : quand le cœur humain reçoit par quelque endroit une étincelle de la vie morale, il en est aussitôt embrâsé : l'admiration générale accueille et fête cette généreuse Corinne. Les critiques cherchent à contester à Mme. de Staël ses inspirations, la puissance elle-même ne dédaigne pas d'agir contre elle ; Napoléon juge qu'un tel écrivain vaut la peine d'être persécuté. Dès lors son succès est assuré, et Mme. de Staël est récompensée par son siècle, parce qu'elle a lutté contre lui.

Quand on était lassé de tout, parce qu'on avait abusé de tout, Bernardin de Saint Pierre a ému les cœurs par le tableau si simple des premiers sentiments de l'enfance. Quand on avait tout pesé, tout calculé symétriquement, Mme. de Staël a su provoquer l'admiration, parce qu'elle a mis l'imagination captive de l'homme en contact avec toutes les jouissances de l'art. Aux deux extrêmes de la civilisation, ces deux écrivains ont offert deux routes nouvelles au génie captif : le premier a parlé comme un solitaire, qui, d'une île déserte aurait écrit pour un siècle avec lequel il n'aurait pas senti le besoin de s'identifier ; le second, à l'aspect des jouissances intellectuelles qu'on dédaignait par système, s'est senti ému ; il a mis, pour ainsi dire, en circulation ces sentiments prohibés ; et c'est parce que personne ne regardait du côté où il voulait entraîner la France, que la France entière s'est laissée entraîner par lui.

Qu'on n'attribue donc pas seulement les succès de ces deux écrivains à leur beau talent, il y a, en outre, dans cette vogue la part bien certaine du moment. Ils ont mieux que personne deviné ou senti ce qui manquait à tout le monde. Leur âme à l'étroit dans la fausse direction des idées, a laissé exhaler des sentiments qui ont été compris de tous ceux dont l'âme était comprimée de la même manière. Tous deux ont été

originaux, sans que leur esprit en eût fait les frais. Avant l'apparition de *Paul et Virginie* tout avait été dit; mais il restait à peindre les sentiments de l'homme en présence de la nature, et Bernardin de Saint-Pierre, en se peignant lui-même, peignit tous ceux qui éprouvaient le besoin de ces sentiments consolateurs. Avant la publication de *Corinne*, on avait épuisé sans doute tout ce qu'il y avait à dire sur la poëtique du cœur humain; mais cette poëtique méprisée ou condamnée trop légèrement, n'attendait qu'une occasion pour reparaître, et, en laissant exhaler les sons de sa lyre, Corinne fit vibrer tous les cœurs à l'unisson du sien.

Je pourrais faire remarquer une similitude nouvelle entre Bernardin de Saint-Pierre et Mme. de Staël : c'est que l'un et l'autre ont écrit sur la politique; les *Considérations* de celle-ci, les *Vœux d'un Solitaire* de celui-là, n'ont point influé sur les affaires générales. Ce n'est point en entrant dans les idées de la foule qu'ils ont eu l'honneur de la guider; c'est en la faisant entrer dans les leurs. Un écrivain célèbre de nos jours, l'auteur d'*Atala* et des *Martyrs*, a obtenu plus de succès dans la carrière politique : c'est que ses ouvrages précédents n'avaient eu que la vogue du talent; pour lui en attirer une capable de faire de lui une autorité, il a fallu que cet écrivain se fît à son tour l'organe des partis politiques comprimés. Sa position sociale lui a attiré alors sans contestation une faveur littéraire que ses premiers ouvrages ne lui auraient jamais value. Ceux-ci, critiqués d'abord à outrance, ont repris leur place naturelle; mais le publiciste leur a ouvert la voie, et ils ont défendu ensuite par leur propre gloire les écrits qui les avaient mis hors de toute atteinte.

Il n'y a donc qu'un moyen de se faire lire, c'est d'être soi; il n'y a qu'un moyen de se rendre célèbre, c'est de porter son siècle au-delà du but où il a été conduit, en suivant les traces de ceux qui ont influé sur sa direction présente; ou, si ce talent là nous manque, c'est de considérer par quels côtés pèche l'éducation générale des esprits. Nous découvrirons bientôt quelque vice contre lequel il nous sera permis de tonner; nous arriverons alors, par l'art et la réflexion, au point où Bernardin de Saint-Pierre et Mme. de Staël sont arrivés par les circonstances et l'instinct naturel.

Qu'on ne s'effraie point alors de la lutte qu'on aura à soutenir. L'empire des idées n'appartient à personne exclusivement; celui qui y règne en despote, demain peut-être en sera dépossédé. Il n'y a de légitimité dans les choses morales qu'avec une intime, une complète liberté. Une idée vraie est plus forte que tous ceux qui refusent de la recevoir : tôt ou tard, elle se fera jour. Si vous êtes blessé d'une injustice, écrivez contre elle, et un temps viendra que vous aurez des approbateurs. Vous ne les voyez pas aujourd'hui dans la foule; mais déjà la foule se retire, et vous voilà environné de ceux qui sentaient comme vous, et qui attendaient quelqu'un pour exprimer ce qu'ils éprouvaient et faire cause commune avec lui. Certainement Bernardin de Saint-Pierre eût échoué en catéchisant son siècle : il lui offre un tableau pathétique, dans lequel le siècle voit ce qui lui manque, et tout le monde sympathise avec l'homme de génie. Mme. de Staël a mis également en action une théorie nouvelle et méprisée de ses contemporains. Le roman a entraîné les imaginations séduites, et les nombreuses critiques n'ont pu retarder le mouvement du siècle. Un livre a été plus fort que le génie même sur le trône : c'est que le génie comprimait la pensée, et que le livre lui a donné l'essor. Deux ouvrages écrits dans un genre consacré aux plus faibles productions de la littérature ont été ainsi les moyens avec lesquels la littérature a été un instant modifiée.

La critique s'est attachée à combattre les deux écrivains que nous venons d'étudier, et, nouveau rapport entre eux, ils n'ont pas été décrédités par des ennemis de la science ou des indifférents, mais par ceux qui paraissaient devoir marcher dans les mêmes voies. Les physiciens se sont ligués contre Bernardin de Saint-Pierre, qui rendait leur science attrayante, et les hommes religieux se sont soulevés contre Mme. de Staël, qui luttait avec tant d'avantage contre l'incrédulité.

Un écolier médiocre, en parcourant les *Harmonies de la nature*, s'apercevra facilement des fautes commises par l'auteur; mais il n'y a qu'un homme supérieur qui reconnaîtra le germe des nombreuses vérités

mises au jour dans les *Etudes.* Avant l'apparition de ce livre, l'homme ne voyait dans la nature que ses moyens et son génie; Bernardin de Saint-Pierre y vit partout empreinte la main de la providence; son livre, écrit pour consoler les malheureux, comme l'annonce l'épigraphe, scandalisa cette classe de savants qui s'étaient fait de l'athéisme une science, et qui voulaient que l'étude de la nature servît de démonstration à leur déplorable système. La science aimable de l'auteur de *Paul et Virginie* fut dès-lors attaquée, parce qu'elle n'était pas d'accord avec quelques expériences modernes. De tous les travers de l'homme, le plus funeste est celui qui fait un patrimoine de la science : l'amour-propre y règne alors en tyran jaloux, des corporations s'en emparent, et tout homme qui marche au milieu des corporations est sûr d'être désavoné par elles. Les corps ne meurent pas : les préventions d'un individu s'éteignent avec lui; celles d'un parti subsistent long-temps, et lèguent à la génération qui commence, l'héritage de la génération qui finit. Bernardin de Saint-Pierre, admiré de son siècle, envié et critiqué par ses rivaux, est souvent encore aujourd'hui l'objet des attaques d'une jeunesse formée à l'école de ses détracteurs.

Mais la réflexion rectifie ce jugement précipité. Ce n'est point comme faiseur de systèmes qu'il faut considérer Bernardin de Saint-Pierre, mais comme peintre inimitable, comme philosophe moraliste. Mille vérités inaperçues jusqu'alors, mille tableaux ravissants brillent dans ces pages conçues sans peine, écrites sans contrainte, et où l'imagination s'égare sans s'assujettir au joug de la règle, comme dans les écrits de Plutarque, de Montaigne et un grand nombre de ceux de Rousseau. La persuasion du cœur y rend partout l'auteur éloquent. Mais il se trompe, sitôt qu'il substitue l'esprit au cœur. Quand, par le témoignage du cœur l'homme est assuré d'avoir eu raison une fois, il s'imagine qu'il l'aura toujours dans la suite, et, sans s'en apercevoir, il arrive à un point, que ce n'est plus la vérité reçue dans son cœur qu'il proclame, mais celle qu'il a agencée d'une certaine manière dans son esprit. L'amour-propre et l'obstination finissent par abuser

celui qui a commencé avec le désintéressement et la bonne foi : c'est son ouvrage qu'il aime, ce n'est plus la nature. Tout ce qui est dans le plan des *Etudes* est parfait : descriptions enchanteresses, tableaux sublimes ou touchants, réflexions profondes, il n'y a de défectueux que les efforts de l'esprit pour lier entr'eux ces tableaux, pour assujettir ces réflexions à une idée dominante. La gloire du coloriste et du moraliste est intacte; celle du physicien, je l'avoue, est exposée et peut recevoir de nombreuses atteintes.

En combattant un siècle irreligieux, M.me de Staël se fit de nombreux admirateurs; mais elle s'attira pour critiques ceux qui voulurent que le sentiment religieux, prôné par cette femme célèbre, fût d'accord avec leur croyance. On voulait bien voir combattre l'abus de la philosophie, mais on aurait voulu que la victoire profitât à telle ou telle doctrine. Les croyances émanées du même principe, et qui, en se touchant, tendent à diverger, sont toujours ennemies acharnées. Un sectaire aimera mieux avoir affaire à un athée, qu'à un homme religieux d'une secte différente. La raison en est bien simple. Le même penchant intéressé, qui fait de la science un patrimoine, fait aussi de la chose religieuse une propriété. Nous rapportons tout exclusivement à ce que nous professons nous-mêmes, et des investigations hardies dans ce qui nous est le plus cher, nous paraissent presque des profanations.

On a trouvé dans les délicieuses rêveries que le sentiment religieux inspire à l'auteur de l'*Allemagne*, une sorte d'épicuréisme moral, non moins repréhensible que celui des sens. Par cette voluptueuse philosophie, l'homme, dit-on, se complaît dans un enthousiasme stérile, exempt de devoirs réels. C'est la vie avec tout ce qu'elle a de plus énivrant, puisqu'on n'en prend que l'idéal et qu'on en dédaigne le positif.

Il y a dans ces critiques la même méprise que dans celles dont les écrits de Bernardin de Saint-Pierre ont été l'objet. Sur le titre du livre, on a voulu voir dans celui-ci un physicien exclusif; dans l'autre, on n'a vu également qu'un philosophe. C'est la poésie qu'appèlle partout M.me de Staël à son secours pour ranimer la philosophie, réchauffer la morale; et la poésie n'est pas justi-

ciable d'un autre tribunal, que de celui qu'elle a reconnu dans tous les temps. Substituer des sentiments moraux pleins de vie et de chaleur, à des raisonnements abstraits, fondés sur des croyances désolantes, ce n'était pas prendre l'obligation de lier ces sentiments à tels ou tels devoirs, selon qu'ils sont prescrits par telle ou telle doctrine. Qui de nous fera un crime à l'auteur des *Méditations poétiques* de bercer doucement l'âme d'images enchanteresses, de sentiments délicieux, sous prétexte que ces images et ces sentiments rappellent des impressions plus graves? Le poëte ne prend l'obligation que de nous charmer. S'il a rempli son but en restant constamment vrai, nous n'en devons pas exiger davantage.

Bernardin de Saint-Pierre a ramené les hommes à la nature qu'ils oubliaient ou qu'ils ne savaient pas voir, M.me de Staël a cherché à remplacer l'intérêt personnel, ce mobile calculé de nos actions, par le dévouement, cette source intarissable des affections du cœur. Le premier de ces illustres écrivains a parlé avec toute l'onction de la sensibilité la plus vraie; le second, avec toute la vivacité de l'imagination la plus brillante. L'un est le modèle inimitable des peintres qui veulent se rapprocher de la nature seule, l'autre sert d'exemple aux poëtes qui cherchent à exciter l'imagination engourdie des hommes blasés sur les jouissances sociales. Celui-là ne demande pour émouvoir la sensibilité du lecteur qu'un désert et deux enfants; celui-ci marche escorté de tous les arts; pour théâtre, il lui faut la capitale du monde ancien, et pour héros le génie le plus brillant des temps modernes. Tous deux ont marché au même but par des voies différentes : ils ont régénéré la morale avilie, substitué la poésie de l'âme à celle des mots, conduit enfin les hommes à l'étude de leur propre cœur. Dieu et l'âme humaine sont mieux connus, mieux sentis après les avoir lus. La métaphysique qui était une science d'abstraction, devient sous leur plume un sentiment. Leurs preuves ne sont pas des déductions, mais des tableaux. Après avoir lu Bernardin de Saint-Pierre, on est tout surpris de trouver si près de notre cœur l'étude de la nature extérieure qu'on ne croyait accessible qu'à l'esprit de système.

Après avoir lu M.me de Staël, on s'étonne qu'il y ait dans la science du cœur humain tant d'émotions poétiques, dont la morale de nos livres était dépouillée. A eux deux, ils reproduisent sous leurs traits véritables, le monde physique et le monde moral, et, grâce à leur talent, l'un de ces deux mondes ainsi reconstruits, présente un asile à la pensée troublée de ne plus apercevoir un Dieu dans l'univers; l'autre ouvre un refuge à la conscience, qui ne se retrouvait plus en elle-même.

ED. RICHER.



## DEUXIÈME VEILLÉE BRETONNE.



# LA FONTAINE DES PLEURS.

Dans un lieu que traverse, à quelques lieues de Rennes, le chemin qui conduit dans la forêt du Teil; au milieu de monticules qu'entoure encore un fossé circulaire, à demi-comblé, et précisément en face de celui au pied duquel est creusée une caverne, que l'on appelle dans le pays Maison-Sous-Terre; sur le bord d'un lac assez vaste, s'élevait le château des comtes de Lamotte. Des débris de murs attestent encore la place du principal manoir et des diverses fortifications qui le défendaient (1). Cette butte énorme, où dominait une tour, et qui a donné son nom au château et aux propriétaires, est le fruit des sueurs des vassaux de la seigneurie dont le maître mit par ce moyen sa demeure à l'abri du côté du nord, seul endroit par lequel il pût être attaqué avec quelque espérance de succès, à cause des collines qui s'élèvent

(1) Une partie a servi dans le bourg voisin à construire une maison qu'on y voit encore. Elle fut élevée en 1606, par maître Antoine Gault, procureur fiscal du Tail, dit une inscription gravée sur le couronnement d'une des fenêtres.

en face et à peu de distance. Quant aux autres parties, la forêt à l'est, dominée par deux tours situées sur un terrain escarpé, et au milieu desquelles s'ouvrait une porte protégée par un marais, où regorgeaient les eaux du lac; au sud, le lac lui-même, dont les ondes profondes et limpides s'étendaient sur toutes ces prairies, que le temps et la négligence des hommes ont laissées peu à peu usurper la place de cette belle nappe d'eau, que couronnait à l'horizon un rideau de verdure formé par les arbres de la forêt; et enfin à l'ouest un ravin profond que traversait une chaussée étroite, à laquelle s'appuyait le moulin seigneurial, et qui aboutissait à l'une des portes du château, flanquée, comme l'autre de deux fortes tours; telles étaient les dispositions de l'art et de la nature qui faisaient du manoir des comtes de Lamotte une des retraites féodales les plus redoutables du temps dont nous allons parler. Une autre précaution assez commune dans les demeures de nos nobles ancêtres, et qu'on n'avait pas négligée dans celle-ci, est cette caverne, enfermée alors dans l'enceinte du château, et qui n'était que l'entrée d'un souterrain, dont une des branches aboutissait dans la forêt, et l'autre dans un ravin situé à l'ouest, non loin d'une source ombragée dans laquelle un roc qui lui sert de voûte laisse continuellement échapper des gouttes de cristal, que l'on a comparées à des larmes, depuis la scène que nous allons raconter.

Un soir du mois de juillet 1488, le pont levis du côté de l'ouest s'abaissa, la herse se leva, et la vieille Marguerite, domestique du château, s'achemina vers la fontaine, en cotillon de serge noire retroussé, et portant sous chaque bras un vase à puiser de l'eau. A peine eut-elle fait quelques pas au bord du ruisseau qui sort du lac et coule au fond du ravin sous une double haie de coudriers, qu'elle rencontra le jeune Henry, filleul du seigneur de Lamotte, et enrôlé parmi ses hommes d'armes. — Vous allez bien tard à la fontaine, mère Marguerite. — Ah! c'est toi, Henry. Je suis bien aise de te rencontrer; car on fait des contes, des contes sur cette fontaine! — Je vais vous

accompagner, mère Marguerite; donnez-moi vos cruches; prenez mon bras. Qu'est-ce qu'on dit donc de cette fontaine? — On dit.... — A ces mots la mère Marguerite s'interrompit brusquement, mit la main sur ses yeux et s'écria: ah! Sainte-Vierge! — Eh bien! qu'avez vous donc à crier ainsi? Qu'avez-vous vu? — Dieu me bénisse! j'ai cru voir quelque chose de blanc se glisser sous le feuillage. Si c'était!.... — Eh bien! quoi? reprit Henry avec humeur, vous seriez capable de jeter la terreur panique dans l'armée du duc de la Trémouille. Et il rougit, car il connaissait le fantôme. Allons! bonne Marguerite, remettez-vous; ce n'est rien. — Rien, dit Marguerite d'une voix sourde et jetant autour d'elle des regards inquiets. — Le vent peut-être, et quelque rayon de la lune qui se sera glissé inopinément entre les branches des noisetiers. — La lune! tu perds sans doute la tête, mon garçon; ce serait bien un autre prodige, ma foi, si la lune dans son dernier quartier se levait à l'heure qu'il est. — Y a-t-il rien d'impossible à ceux qui font des prodiges? — Ne plaisantez point, Henry, sur de pareils sujets, et priez Notre-Dame-de-Beauvais qu'elle vous garde de voir ni d'entendre aucune apparition. Pour moi, je ferai dire une messe demain à sa chapelle. — Priez-la qu'elle vous guérisse de la peur, et vous ne verrez ni n'entendrez plus rien de surnaturel. — Je vous dis, Henry, que vous finirez mal. — Parce que je n'ai pas peur des revenants? Vous riez, mère Marguerite. — Du tout, du tout, mon enfant, et tiens, si tu veux me faire plaisir, ne dis plus de pareilles choses dans un lieu où l'on voit toutes les nuits rôder un fantôme tout semblable, dit-on, à Madame Anne, notre jeune duchesse. — Madame Anne est aussi loin que la lune; quels sont les yeux qui ont vu son fantôme ici? Elle n'est pas morte, grâce à Dieu et à Notre-Dame-de-Beauvais! — Qui sait, hélas! qui vit et qui meurt dans un temps de guerre comme le nôtre. Le pays n'est-il pas plein d'hommes d'armes de toute espèce, que sais-je comment vous nommez ces gens-là! mais le meûnier l'a vue, te dis-je, se promenant sur

l'étang. Pourquoi ne veux-tu pas y croire ? Il me l'a dit en confidence. — Je vous dis, moi, que le père Mathurin avait peur, ou qu'il aura voulu détourner votre attention de ses sacs de farine. — Mauvaise langue ! en vérité la jeunesse se perd aujourd'hui. Ils veulent tout savoir ; ils ne croient plus aux miracles. — Prenez garde, mère Marguerite ! je vais dire à mon tour que vous êtes mauvaise langue. Laissons cela ; attendez que je remplisse les cruches, et en regagnant le château, je vais vous apprendre des nouvelles bien plus certaines que vos histoires de revenants. — Ce bon Henry ! est-il heureux de savoir les secrets de ses maîtres ! voyons, conte-moi donc cela. Mais ne va pas faire comme le meûnier et détourner mes yeux du sac de farine ; je verrai bien si tu me trompes. Allons, commence donc. — Il va se donner ici peut-être de grands coups d'épée. — Je savais bien que ces mouvements d'hommes d'armes ne signifiaient rien de bon. — Le roi de France fait encore une irruption en Bretagne ; irrité de l'échec éprouvé par son armée devant Ancenis, qu'elle n'a pu prendre l'an dernier, il revient entouré de nouvelles troupes. Châteaubriant, Fougères, Ancenis, cette fois, ont été déjà emportés. — Est-ce encore ce duc d'Orléans qui nous attire tout cela ? — Parlez-en avec plus de respect. — Les grands devraient regarder un peu plus à ce qu'ils font, leurs moindres pas coûtent souvent cher aux pauvres gens. — Silence donc ! bonne mère, vous secouez le joug aussi, comme les bourgeois de nos villes. — Votre duc d'Orléans n'est pas notre souverain. — Il le deviendra peut-être. — Oui, on dit qu'il aime beaucoup notre jeune duchesse. Fi ! un homme marié ! à la fille du feu roi encore ! penser à une autre femme ! ah ! si Louis XI vivait ! — Dieu nous en préserve, la mère ! — Et qu'il verrait sa fille négligée.... — Ce n'est pas d'aujourd'hui. Mais avez-vous pu croire à ces contes ? Le duc d'Orléans ne songe point à notre jeune duchesse, une enfant qui n'a qu'onze ans. — Oui, mais qui a déjà plus de grâces et d'intelligence, dit-on, que bien d'autres à vingt, et qui, si elle n'était pas un peu boiteuse, l'emporterait pour la beauté

même sur demoiselle Elvina, la fille de notre seigneur. — Avec tout cela, l'amour du duc d'Orléans pour elle n'est qu'un conte. N'a-t-il pas assez d'autres motifs pour venir si souvent à la cour de notre duc? — Et lesquels, s'il vous plaît? Notre duc le défendrait-il si fort s'il ne voyait en lui un gendre futur. — Combien en aura-t-il donc à la fin? Et le roi des Romains, Maximilien, et le vilain sire Gascon, Alain d'Albret, pour qui les comptez-vous? Tenez, cela n'est pas bien de faire ainsi d'une fille cinq ou six gendres. — Allons, vous ne voulez pas voir que c'est un malheureux prince, poursuivi par la régente, la méchante dame de Beaujeu, et que notre bon duc a recueilli pour le réconcilier sans avoir recours aux armes, s'il est possible. — Que ne m'a-t-il été permis par mon bon parrain, le sire de Lamotte, d'accompagner les hommes d'armes qu'il a envoyés à l'armée du duc?

A ces mots, ils passèrent sur le pont levis et sous la porte obscure par son énorme épaisseur. En entrant dans la cour, ils rencontrèrent la jeune Elvina, la fille du seigneur châtelain. Henry et elle échangèrent un coup-d'œil rapide, et la vieille Marguerite se hâta d'apprendre à la noble demoiselle l'apparition dont elle avait été frappée sur le chemin de la fontaine. Les deux jeunes gens sourirent; et la bonne femme prit cela pour de l'incrédulité. — Et vous aussi, chère demoiselle, vous ne croyez plus.... — Aux revenants, bonne Marguerite? Non. — Voyez ce que c'est! elle aussi! que sera-ce grand Dieu! quand tout le monde saura lire comme des clercs. — Il y aura moins de dupes, et par conséquent moins de fripons, reprit Henry. Mais permettez que j'aille déposer votre eau. — Au moins est il toujours bon garçon, dit-elle à Elvina, restée avec elle, enchantée de l'entendre faire l'éloge de Henry. Celui-ci revenait empressé de se mêler à la conversation de demoiselle Elvina et de la bonne Marguerite, quand il vit la taille svelte de la jeune châtelaine disparaître sous une porte à ogives, et la vieille servante s'avancer vers deux étrangers entrés dans la cour par la porte extérieure. Le cor avait retenti sur la tour de la grande

butte ; Elvina s'était retirée : un page, par l'ordre du seigneur châtelain, avait fait abaisser le pont-levis, et les deux étrangers, introduits dans la cour, avaient abandonné leurs montures aux soins d'un domestique. L'un portait le costume de ces religieux errants, allant tendre la main de chaumière en castel, et répandre des bénédictions en échange de l'or et des denrées qu'on leur prodigue, pour leur couvent ; l'autre, à son air enjoué et spirituel, à l'instrument en bandoulière attaché sur son dos, semblait l'héritier de ces anciens trouvères, dont les chants historiques allaient charmer les veillées des manoirs féodaux. — Une belle levrette, appartenant à ce dernier, s'était élancée devant eux, avait dans un instant fait connaissance avec tous les coins de la cour, présenté son museau allongé à toutes les portes ouvertes, et revenait se coucher aux pieds de son maître, comme si elle eût regretté de n'avoir plus rien à visiter. — Par ici, mes gentilshommes, par ici, disait la bonne Marguerite, en accompagnant chaque parole d'une petite révérence. Vous désirez parler au sire de Lamotte ; voici justement un de ses hommes d'armes qui va vous annoncer. Henry, voici des étrangers qui désirent voir votre maître. — Qui sont-ils ? — Frère François, du prieuré d'Arbrisselles. — George Arondel, page et trouvère de Monseigneur d'Orléans. — Soyez les bien venus, reprit Henry, mais mon maître n'est pas visible pour le moment. — En attendant, s'il plaisait au révérend, dit Marguerite avec une génuflexion et en joignant les mains, de venir se raffraîchi..., se délasser un instant dans la demeure de son humble servante. — La volonté du ciel soit faite, dit le frère, et il suivit la bonne femme. — Allons, mon page, dit Henry, venez dans ma chambrette, au haut de cette tourelle ; je vous offre une bouteille de vin de Coiron, c'est celui de nos ducs. Vous me direz quelques-uns de ces vieux refrains, consacrés à la mémoire de nos braves d'autrefois. — Ils suivirent un escalier étroit et tournant, où ils disparurent, précédés de Nisa, la belle levrette bretonne.

L'ombre devenait plus épaisse; les pas d'une troupe d'hommes armés retentissent dans les cours silencieuses; le sire de Lamotte est à leur tête; vieillard aux cheveux blancs, mais dont l'âge n'avait point encore courbé la taille majestueuse : il fait la ronde accoutumée aux portes et sur les remparts. Dans un moment aussi critique, il ne se repose sur personne du soin de veiller à la sûreté du château. Le capitaine de ses hommes d'armes le suit respectueusement le mousquet à mèche à la main, avec une dizaine des mieux disciplinés. Ils font lever les ponts levis, baisser les herses; ils placent des sentinelles. Arrivés à la partie des remparts que baigne le lac, le vieux châtelain, après avoir placé de ce côté sa dixième sentinelle, s'arrête seul avec le chef de ses hommes d'armes, et dit à voix basse : Nous laisserons cette poterne ouverte, c'est par là qu'elle doit venir. — Monseigneur, vos hommes sont tous prêts, et la barque est cachée dans ces saules. — Etes-vous sûr que la route soit libre? — Je n'ai pas voulu échelonner mes hommes jusqu'à Rennes, pour ne pas éveiller de soupçons. L'escorte de la jeune duchesse suffira pour la mettre en sûreté. Elle évitera le sire de Châteaugiron qui n'est pas sûr. — Encore un félon! — Vos vassaux de votre ville du Teil sont endormis; votre bailli lui-même n'est prévenu de rien, de peur de quelque maladresse. — A-t-on exécuté mes ordres pour que chacun soit enfermé cette nuit dans sa chambre? Il ne nous faut pas de curieux. — Chacun, dans ce moment, est en prison chez soi; sans le savoir, excepté ceux qui doivent nous servir. — C'est bien, mon fidèle Regnouf. Laissons maintenant au ciel à faire le reste. Descendons par la poterne qui donne sur le lac, et là nous attendrons, en promenant sur la grève, qu'il apparaisse quelque chose à la rive opposée. — Elle a dû quitter Rennes en secret à la brune. Elle ne peut être ici avant minuit. — D'où vient que le duc François se hâte de la rappeler près de lui à Coiron; aurait-il de mauvaises nouvelles de l'armée? — Je ne crains rien; elle est commandée par notre brave maréchal de Rieux. Alain d'Albret et le duc d'Orléans sont là. — On dit qu'ils sont du côté de Saint-Aubin? — Oui, Monsei-

gueur, et nous ne pouvons manquer de savoir des premières nouvelles. — Pourquoi donc le duc n'ose-t-il confier sa fille aux habitants de Rennes? Il a leur serment. — Et ils le garderont, si malheur arrive. — Et nous aussi, nous serons fidèles à nos princes. — Tant qu'il restera une pierre à ce château. — Mais, hélas! que de seigneurs félons! — La régente, l'affreuse dame de Beaujeu, a répandu partout son or et ses espions. — Crois-tu que le roi de France, son jeune pupille et son frère, n'ait pas d'autre but que de châtier le duc d'Orléans? — C'est le prétexte; et la réunion de la Bretagne à la France, voilà le véritable motif. — Dieu nous en préserve! les sujets de Louis XI n'émigraient-ils pas en Bretagne? — Ceux de Charles VIII ne sont guères plus heureux. Les révélations des états de Tours nous ont appris qu'en penser. — Oui, l'on ne s'est pas borné à y voir le duc d'Orléans et l'audacieuse sœur du Roi se disputer la régence, les plaintes du peuple s'y sont fait entendre. — L'a-t-on soulagé? — Il a osé parler.

Tout en discutant ainsi, ils s'éloignèrent peu à peu, et d'autres acteurs leur succédèrent. Où donc est cette maudite barque, disait une voix sourde et rauque? — Point de blasphêmes, Albéric, reprenait une autre voix d'un ton mielleux, si vous voulez que le ciel protège notre entreprise. — Ne sommes-nous pas bien heureux d'avoir trouvé cette poterne ouverte. — Elle ne l'a pas été pour nous, quel mal n'avons-nous pas eu à sortir de chez cette mère Marguerite : la fenêtre était haute et la corde a cassé. Heureusement que la vieille dort. — N'est-ce pas le ciel qui nous favorise. — C'est juste; mais voici un commencement qui me ferait croire qu'il nous a déjà retiré sa protection. Priez-le vîte qu'il nous la rende, frère François, qui n'en avez encore que le nom et la robe. C'est sans doute ce qui fâche le ciel contre nous et nous empêchera d'enlever la petite duchesse. — Chut! parlez plus bas et n'avertissez pas le ciel, que vous trahissez votre maître le sire de Lamotte, vos hommes ne sont-ils pas embusqués sur l'autre rive? — Oui, mais ils n'agiront point sans nous. — Cherchons votre barque. — Si nous nous jetions à la nage? — Allez, brave Albéric,

voici mon chapelet, portez-le à vos compagnons comme un signe de mes ordres. — Ils ne m'en croiraient pas seul. — Et par le bienheureux d'Arbrisselles, je ne vous laisserai pas exposer une vie si précieuse au milieu de ces plantes qui embarrassent la surface de l'eau. Que dirait M.me de Beaujeu, si, par une folle témérité, j'allais faire manquer l'exécution de son plan. Cherchons une issue par la chaussée du Moulin.

Albéric suit le frère François, en consultant, le long de la rive, chaque buisson où il espère toujours retrouver sa barque. Ils s'effacent bientôt dans l'ombre, et rien ne trouble plus la paix de la nuit la plus noire; à peine si quelque oiseau nocturne rase de ses ailes silencieuses la sombre masse du château.

La cloche du beffroi aurait sonné minuit, si les horloges eussent alors été plus connues; mais le quinzième siècle qui, par ses découvertes, commençait l'émancipation de l'esprit humain, n'avait pas encore fait pénétrer jusques dans les demeures sauvages des seigneurs féodaux les commodités de la vie dues au perfectionnement lent et progressif des arts. Cependant le vieux châtelain avait mandé un allemand qui prenait soin de celle de Rennes, pour en placer une dans le donjon de sa principale tour, située sur la butte dont nous avons parlé.

Il était minuit: une lumière tremblante scintille par intervalle sur la rive opposée, bientôt s'avance lentement sur le lac, et s'arrête au pied de la poterne entr'ouverte; un homme amarre au rivage une barque d'où s'élance une jeune fille enveloppée d'une mante fourrée d'hermines. Le vieux seigneur, averti un peu tard, hâte ses pas pesants; et, après une humble génuflexion, présente respectueusement sa main couverte d'un énorme gantelet. La jeune fille s'y appuie, et, comme une ombre légère, s'avance auprès de son guide dans les détours des fortifications. Ils arrivent au principal corps de logis, traversent une vaste salle faiblement éclairée, et s'arrêtent enfin dans une chambre plus reculée et décorée selon le goût du temps, mais avec plus de soin que les autres appartements. Des carreaux vernissés de diverses couleurs en formaient le pavé; des tapisseries de

haute lice. des meubles massifs, chargés de ciselures, dérobaient la nudité des hautes murailles. Après quelques mouvements des gens de la suite autour d'elle pour la servir, la jeune fille fit un signe; tout le monde se retira, excepté le vieux seigneur, avec lequel elle resta seule pendant une demi-heure.

Au bout de ce temps, elle se renferma, les yeux humides, dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Le vieux châtelain, le front soucieux, rentra dans la grande salle, où il garda son fidèle Regnouf, après avoir fait conduire chacun des étrangers qu'il venait de recevoir dans le lieu qui lui était destiné pour passer la nuit. — Eh bien! Regnouf, lui dit-il, en caressant d'un air distrait un beau faucon qu'il portait sur le poing, tout s'est, grâce au ciel, passé sans accident. — Oui, seigneur, mais non pas sans inquiétudes. — Se liraient-elles sur mon front? Eh bien! qu'importe, ne sont-elles pas légitimes, naturelles? La fidélité a ses craintes; que pourrait-on penser autre chose? — Qui oserait vous accuser? Le bon duc François, en confiant à votre garde un dépôt si cher, n'a-t-il pas montré aux yeux de tous l'estime qu'il fait de la foi de son vassal? — Chut! cela doit rester secret. — Cela sera su quelque jour; la reconnaissance dévoilera le bienfaiteur. — Cela sera su, dis-tu? la reconnaissance.... Oh! que je paierais cher la moindre nouvelle de l'armée.... de notre armée... on se bat.... on s'est battu peut-être.... où sont les vainqueurs? — Seigneur, les nouvelles sont peut-être plus près de nous que nous ne pensons. Deux étrangers sont entrés ce soir au château; ils voulaient vous parler, et si vous n'aviez pas défendu.... — Deux étrangers! oui, je sais.... Va les chercher; mais à cette heure!... attends; qui sont-ils? — J'ai oublié leurs noms; l'un est un religieux du prieuré d'Arbrisselles, l'autre un page du duc d'Orléans. — Où sont-ils? — Enfermés: le moine chez la mère Marguerite, le page chez Henry. — Va chez Marguerite; tu peux maintenant ouvrir à tout le monde; ils ne s'apercevront pas qu'ils ont été prisonniers.

Pendant cette conversation secrète, et tandis que le capitaine met en mouvement ses membres secs et nerveux pour aller chercher le moine, celui-ci, arrêté

dans son expédition par la mère Marguerite, cherché à lui échapper par la ruse. La vieille, par curiosité, avait suivi ses pas. Mon révérend, permettez que je vous accompagne dans votre saint pélerinage à Notre-Dame-de-Beauvais, et que je participe aux grâces qu'elle va répandre sur vous. — Ne venez point troubler les prières que je vais lui adresser pour des intérêts plus puissants que les miens. — Eh bien! allons tous prier pour que la guerre finisse. — Peste de la vieille! murmurait Albéric entre les dents. Est-ce que vous n'avez plus peur des revenants, mère Marguerite? — Sainte Vierge! auprès de frère François, que voulez-vous qu'ils me fassent? — Ah! c'est juste.... Elle est tenace en diable!.... Eh bien! la mère, puisque vous êtes devenue si brave, voyez-vous là bas sur le lac cette lumière qui se promène? — Juste ciel! c'est le fantôme au père Mathurin. Et elle s'accroche à la robe du moine. Sauvez-moi, sauvez-nous, mon révérend; exorcisez-le vite. — Plût au ciel, lui dit Albéric à l'oreille, c'est notre proie qui nous échappe. — Il est trop tard, reprit le moine déconcerté. Laissez-moi; en secouant brusquement la main de la mère Marguerite, qui répéta d'un ton d'effroi: il est trop tard! Notre-Dame-de-Beauvais, protégez-nous! et elle se saisit de nouveau de la robe du frère, en se serrant contre lui. Ils rentrèrent ensemble dans l'intérieur du château, avant qu'on eût refermé la poterne, et ils étaient assis consternés et se regardant sans rien dire chez la mère Marguerite, lorsque le capitaine des hommes d'armes entra. — Damnation! dit tout bas Albéric, et il s'esquiva. Mère Marguerite voulut commencer le récit de ce qu'ils avaient vu; Regnouf l'interrompit, et entraîna le moine, après quelques mots dits à voix basse; il l'introduisit dans la grande salle où les attendait le sire de Lamotte, et se retira. — Mon révérend, lui dit le vieux comte, qu'avez-vous de nouveau à m'apprendre? Vous vouliez me parler. — Seigneur, les nouvelles que je suis chargé de vous apporter ne sont guères consolantes. — Le duc d'Orléans est battu? — Et prisonnier. — Prisonnier! La Bretagne est perdue. — La Tremouille marche sur Rennes. — La ville ouvrira-t-elle ses portes? — On l'espère. A quoi

servirait la résistance? Je vous suis adressé pour vous engager à l'imiter et à prévenir les dangers d'un siége par une prudente soumission. Déjà vos voisins que j'ai vus y sont en secret décidés. — Parlez plus bas, je vous prie. Le sire de Châteaugiron a-t-il promis.....? — Il a donné des garants. Son fils s'est rendu secrètement à la cour de France. Le hasard peut vous offrir l'occasion de prouver votre dévouement : on dit que la jeune duchesse, sortie de Rennes, doit passer en vos domaines pour aller rejoindre son père à Coiron. — Y pensez-vous? trahir, livrer la fille de mon souverain! et c'est à moi que vous proposez!..... — Vous ne m'entendez pas, sire de Lamotte, vos hommes d'armes feraient la chose à votre insçu. — Parlez plus bas, je vous prie. — Songez quelle récompense attendrait un tel service! — Suis-je à même de le rendre? — C'est dans le cas où l'occasion se présenterait..... Peut-être..... n'est-elle pas..... éloignée, ajouta lentement l'astucieux moine, en fixant ses yeux perçants sur le vieux comte. — Qui vous a dit! d'où savez-vous?.... — De vous-même. Vos craintes me l'ont appris; la jeune duchesse est ici. — Parlez plus bas encore une fois. Quel garant, à votre tour, me donnerez-vous des promesses de la régente? — Sa foi, et la grandeur du service que vous lui rendrez. — Sortez, et gardez-vous de rien révéler. Regnouf, allez chercher le page et Henry.

Après ces mots prononcés à haute voix à la porte par où sortit le moine d'Arbrisselles, confus du peu de succès de sa tentative, et méditant de nouvelles ruses, le comte resta seul, agité par ses pensées, balançant entre l'honneur et l'intérêt.

Bientôt Henry et le page entrèrent, conduits par Regnouf. Celui-ci se tint respectueusement quelques minutes à l'écart; un signe de son maître le fit s'éloigner au fond de l'immense appartement. — Eh bien, beau page, dit le châtelain, la Bretagne est donc perdue, et ce que Louis XI a vainement tenté, une femme, sa fille l'exécutera. — Sire de Lamotte, on vous a trompé. La bataille ne peut avoir eu lieu. — Eh! quand cela serait, s'écria Henry, tous les Bretons sont-ils vaincus? — J'ai quitté, reprit le page, le camp ce matin près du village

d'Andouillé; les Français n'avaient pas paru. Défiez-vous des agents secrets de la dame de Beaujeu. — Juste! s'écria Henry, en se rapprochant, c'est le moine de la mère Marguerite. Il a fait autre chose que dire son chapelet. Je lui ferai voir si l'on bat les Bretons. — Modérez-vous, Henry. Tu me garantis, page, la vérité de tes paroles. — Par Monseigneur d'Orléans, à qui j'ai l'honneur d'appartenir! — Je te crois; tu me délivres d'une cruelle anxiété. Quel message t'amenait ici? — Je viens attendre en ces murs la jeune duchesse pour lui servir d'escorte. — Je savais bien que c'était un brave! dit Henry, en l'embrassant. Elle est ici, dit le châtelain, en posant un doigt sur sa bouche. Silence! retirez-vous, et demain matin soyez prêts au point du jour à la suivre à Coiron.

Les jeunes gens s'en allèrent, et le vieux seigneur, raffermi dans sa fidélité, alla chercher le repos sur sa couche solitaire; depuis long-temps il avait perdu la mère d'Elvina. Ses songes ne lui présentèrent que désastres pour la Bretagne et malheurs pour ceux qu'une fidélité trop outrée avait attachés au faible François II. Aussi le bon sire de Lamotte trouvait-il auprès de la cour de France des appuis que lui avait menagés un gendre habilement choisi parmi ses politiques voisins. Le sire de Châteaugiron avait accepté pour son fils la main d'Elvina.

Pendant qu'il arrange ainsi son avenir, dans son sommeil, une scène mystérieuse se passe dans la cour. Le révérend, après avoir tracé à la hâte, à la clarté des étoiles, quelques caractères sur un papier qui paraîtrait grossier aujourd'hui, le remettait dans une main qu'une porte entr'ouverte laissait seule découvrir. Elle se retira promptement, la porte se referma sans bruit, et le moine s'en alla en faisant en lui-même un monologue, dont sa préoccupation laissait, à son insçu, échapper par intervalles quelques traits : J'y suis enfin... Elle ira demain matin à la fontaine... pour avoir des révélations... Ah! ah! (un rire infernal fit grimacer son large visage)... Et ce souterrain!.. Il n'aura jamais été si utile. La mère Marguerite ne pensait pas si bien me servir en me l'indiquant... Je n'ai pas perdu mon temps avec elle....

. . . . . .

Dame de Beaujeu, vous serez contente du pauvre moine... Abbé... Ev... Card... (Il rentra chez Marguerite.)

Tout retomba dans le silence, jusqu'au moment où le crépuscule du matin vint blanchir le sommet des tours du vieux château, et colorer sur la rive lointaine les massifs d'arbres de la forêt. Un mouvement se fit alors sentir dans les longs corridors et dans les escaliers tournants; on voit des personnages passer rapidement devant les grandes fenêtres que partage une croix en pierre, ou devant les étroites meurtrières des tourelles. Le bruit augmente d'instants en instants. On entend quelques serviteurs se dire à l'oreille les uns des autres: La princesse enlevée.... Le moine évadé..... Bientôt le sire de Lamotte paraît lui-même, avec l'air consterné; il donne quelques ordres pour réunir ses hommes d'armes dans la cour, et va lui-même chez sa fille en murmurant tout bas ces paroles: Je suis perdu! que va penser de moi mon suzerain? La fatalité me pousse vers la France... Un seigneur de Lamotte traître!... Maudit moine, je l'atteindrai. Il frappe à la porte d'Elvina. On ne répond pas. Il soulève le loquet; la porte cède, il entre; personne! Un frisson involontaire parcourt tous ses membres. Un moment immobile, le vieillard rassemble ses forces. Il redescend, et arrête tous ceux qu'il rencontre pour leur demander s'ils n'ont pas vu son Elvina. Sa question étonne tout le monde et jette l'effroi sur tous les visages. Le malheureux père se hâte de réunir tous ses serviteurs; on questionne la vieille Marguerite; elle répond à chaque parole: Sainte-Vierge, est-il possible! On ne peut rien en tirer de plus, si ce n'est qu'elle traite de calomnies les soupçons que l'on jette sur le révérend. Il a ronflé toute la nuit comme un bienheureux; il est sûrement en pélerinage à Notre-Dame-de-Beauvais. — On envoie vîte de ce côté. — Eh! tenez, continue la bonne femme, voici Henry qui sait peut-être quelque chose. — En effet, Henry et le page auquel il a donné l'hospitalité paraissent, précédés de Nisa, sur le seuil de la petite porte cintrée d'une des tourelles qui s'élèvent sur les aîles du vieux bâtiment. Le sire de Lamotte fait un signe; Henry accourt. — Me voici, mon parrain; quel est votre bon plaisir? — La jeune duchesse et ma fille ont disparu.....

Le jeune homme, au nom d'Elvina, se détourne pour cacher un sourire d'incrédulité. Mais il s'empresse d'ajouter avec un air d'étonnement qu'il réussit à rendre naturel : disparu ! c'est ce maudit frère ; je l'aurais parié ; je sais tout, volons sur leurs traces ; ils ne peuvent être loin. Tout notre monde est-il là ? Non. Je cours hâter les paresseux ; suivez-moi, sire Arondel; il vaut mieux que vous restiez près de Monseigneur; vous avez de grandes nouvelles à lui apprendre. Nisa, viens avec moi. La levrette le suit sans hésiter. Il fait quelques tours dans les salles occupées par les hommes d'armes, puis il fuit vers la fontaine. Qui l'attire de ce côté ? une douce habitude. Tous les matins, au moins pendant ceux des beaux jours de l'année, il a coutume de s'y rendre en secret et d'y causer avec celle qu'il aime. Il ne doute pas qu'elle n'y soit déjà, et veut au moins la voir avant de partir. Si d'ailleurs elle connaissait l'inquiétude de son père !....

Mais la jeune fille, ignorant ce qui se passe au château, s'était rendue à la fontaine à l'heure accoutumée. En y arrivant, quelle est sa surprise ! au milieu d'un massif de coudriers, sur la pierre mousseuse qui lui sert ordinairement de siége, sous l'arc de la voûte d'où tombent les gouttes limpides qui alimentent la source cachée, est assise une jeune fille sortant à peine de l'enfance : elle est baignée de larmes. Elvina émue s'approche, sans lui faire lever les yeux. Elle lui adresse d'un ton touchant quelques paroles consolantes. La jeune fille relève alors son visage incliné, et montre aux regards d'Elvina des traits pleins de noblesse et de douceur. — Ma petite amie, dit Elvina, confiez-moi vos chagrins, et si je puis quelque chose pour les adoucir.... — Un sourire amer se peignit, à travers les pleurs, sur la figure de la jeune fille ; elle secoua tristement la tête et garda le silence. — Je respecte votre secret, reprit Elvina ; ah ! si pourtant je pouvais vous être utile.... — Il n'est en votre pouvoir ni au mien de réparer les maux que je pleurs, dit l'étrangère, d'une voix ferme, qui étonna la jeune châtelaine ; vous ne les comprendriez pas.... peut-être. — Vous ne connaissez pas Elvina ; moi, ne pas comprendre vos chagrins. Oh ! parlez, parlez. — Pauvre

Bretagne, que vas-tu devenir? Quoi, mon père, ma sœur et moi sous les pieds de cette dame de Beaujeu! non, non, cela n'est pas possible! les Bretons sont fidèles. — Oh! oui, dit Elvina, qui croyait voir quelque chose d'égaré dans l'exaltation de cette jeune tête. — Des traîtres cependant, dit-on, trament la ruine de leur pays. — Oui, on dit que le sire de Châteaugiron veut trahir notre bon duc François. — Oui, vraiment bon, lui qui, en abolissant le droit de *mottage* dans ses terres, a donné l'exemple de soulager les pauvres vassaux. — C'est vrai; mais d'où savez-vous cela? Qui êtes-vous? — Un enfant, qui à son tour désire trouver l'occasion d'adoucir vos chagrins, s'ils viennent vous trouver dans cette solitude. — Hélas! qui n'a pas les siens? répond Elvina en soupirant et en jetant un coup-d'œil sur le sentier qui conduit au château. — Confiez-moi vos peines. — Vous ne les comprendriez pas. — Vous ne me connaissez pas. Si vous saviez quel est mon pouvoir sur l'esprit de votre père? Elvina recula deux pas, croyant voir une de ces petites fées, *haute à peine de quatre doigts, mais de bonté vraiment bien grande*, dont on lui avait fait tant de contes dans son enfance, et qu'on lui avait représentées comme habitant dans le voisinage, sous ces rochers énormes auxquels elles ont donné leur nom, et que leurs mains délicates ont entassés, en se jouant et tout en filant leur lin. Mais bientôt souriant de sa terreur involontaire, reste des impressions du jeune âge, elle se rapproche; et, prenant la main de la jeune étrangère dans la sienne: Si vous êtes une fée, lui dit-elle, vous êtes sûrement la fée bienfaisante. Protégez les amours.... — De la jeune Châtelaine. — Parlez à mon père pour Henry. — Bon! je comprends maintenant vos chagrins; ils seront effacés; prenez courage.

Les deux jeunes filles en étaient là de leurs confidences, quand le moine, approchant à pas de loup derrière les coudriers, frémit de joie en apercevant les robes blanches à travers les feuillages. Il va se précipiter sur elles; Nisa, la levrette du page, qui devance Henry, s'élance sur la robe noire, s'y attache et pense faire trébucher le révérend. Henry accourt, et d'une

main ferme le saisit par le bras, en lui demandant où il va. — Accomplir un saint pèlerinage. — Notre dame de Beauvais est de ce côté, bon père; retournez sur vos pas, et en même temps il lui fit faire volte face en lui lançant un coup-d'œil menaçant. — On ne gagne rien à maltraiter les serviteurs de Dieu, murmure le moine entre les dents, et il regagne la chaussée de l'Etang, en jetant un regard oblique sur la proie qui lui échappe, et maudissant dans le fond de son cœur l'audacieux jeune homme et le hasard qui semble se rire de ses projets.

Henry s'avance vers Elvina qui, d'un œil inquiet, cherche autour d'elle sa jeune compagne; elle a disparu; Elvina est sur le point de croire cette fois à l'apparition surnaturelle qui l'a fait sourire, il y a quelques instants. Henry plaisante ce qu'il appelle les souvenirs de sa nourrice; mais la jeune fille se serre involontairement près de son bras, qu'elle a pris d'elle-même; ils rentrent ainsi dans la cour du château, où le vieux comte, en les apercevant, vient au-devant d'eux : bénissons Dieu, dit-il, mon cher Henry, la princesse est retrouvée et tu me rends ma fille. — Un instant après Elvina reconnaît sa petite fée dans la jeune duchesse qui, suivie des hommes d'armes qui doivent l'escorter à Coiron, s'avance vers le sire de la Motte, pour prendre congé de lui, en le remerciant de son hospitalité, et l'engager à rester fidèle à son véritable suzerain. Le vieux comte s'incline avec respect, et reconduit sa jeune souveraine jusqu'à la porte de l'Est qui s'ouvre vers la forêt. Henry, qui a retrouvé son page, se mêle au cortége, en jetant un regard d'adieu à Elvina, dont l'œil humide lui révèle les secrètes inquiétudes. — L'aventure de la fontaine se répandit dans le pays, et depuis ce temps on la nomma pleureuse.

DUCREST DE VILLENEUVE.



# L'ÉTIQUETTE.

L'Etiquette, jouant un assez grand rôle parmi les faiblesses humaines, elle devrait nécessairement occuper une place dans un ouvrage qui traiterait des maladies de l'esprit humain. Et quoique au premier coup-d'œil cette sorte d'infirmité morale ne paraisse que jeter du ridicule sur ceux qui en sont atteints jusqu'à l'excès, cependant il n'est malheureusement que trop d'exemples qui attestent qu'elle a quelquefois fait verser des larmes et même répandre du sang. Tant qu'elle est innocente, elle peut bien nous amuser; mais lorsqu'elle est cruelle, elle fait horreur.

L'expression d'*Etiquette* doit son origine à quelques mots latins qui ont été tronqués, mutilés, défigurés et rendus, en un mot, méconnaissables par l'usage, et voici comment : on sait qu'au lieu de ces brillants cartons qui ornent aujourd'hui avec élégance les cabinets des avocats, les études des avoués et les bureaux des gens d'affaires, on se servait autrefois de sacs grossiers pour serrer les papiers, les pièces des procès. Or, on attachait à ces *sacs de procès* une bande de parchemin ou de papier, sur laquelle on écrivait ces mots : *hîc est quæstio inter N..... N.....* ou seulement par abréviation : *est hîc quæst;* qu'on s'habitua ensuite à prononcer *et-i-quet*, on voit donc qu'il n'y a pas loin de là à Etiquette.

En y réfléchissant, on peut comparer l'Etiquette à une de ces familles d'origine roturière, dont une branche s'ennoblit, tandis que l'autre reste dans la roture. Branches, qui dès lors, cessent d'avoir aucune relation entre elles, comme cela se voit quelquefois dans la société.

L'Etiquette annoblie alla habiter les palais des souverains, où elle fut d'abord recherchée avec empressement et accueillie de la manière la plus flateuse; mais elle s'y établit bientôt en maître, fit plier les courti-



Lith.e de Mellinet, à Nantes.

vains, et le souverain lui-même à ses lois, et où maintenant enfin elle y règne tyraniquement, par les arrêts absolus qu'elle dicte en matière de cérémonial.

Cette fière régulatrice des usages des cours, ne descendit guère alors dans l'humble manoir du roturier, que pour lui dicter la formule sous laquelle il devait faire arriver jusqu'aux pieds des grands ou des trônes, le sujet de ses désirs, de ses craintes, de ses gémissements, de ses larmes, etc., sous peine d'être repoussé impitoyablement, s'il ne se soumettait à passer par cette indispensable filière.

La sœur roturière, plus simple dans ses goûts, comme dans les emplois qui furent son partage, et peu jalouse de figurer dans ces hautes régions, si sujettes aux orages et aux tempêtes, est restée modestement sous le toit paternel; et, dédaignant les hautes prérogatives de sa noble sœur, elle n'a guère étendu son domaine que jusqu'à la boutique des apothicaires, des droguistes et de quelques autres.

Les savants sont partagés sur l'époque où la noble Etiquette a commencé à s'introduire dans les cours, et sur le nom du pays ou du souverain qui, le premier, l'accueillit; les uns en font honneur à l'Allemagne, d'autres à l'Espagne. Ceux qui sont de cette dernière opinion, citent pour son premier protecteur un *Philippe-le-Bon*, prince très-puissant, quoiqu'il ne fût pas roi; mais qui eut la fantaisie d'éclipser les cours des rois par son luxe et par la recherche de son cérémonial. Et comme souvent les petites choses sont de grandes affaires pour les hommes puissants, la cour d'Espagne, dit-on, s'empressa d'accueillir la noble dame avec tout son cortége.

De là l'Etiquette passa à la cour d'Autriche, où, comme une poupée entre les mains d'une jeune fille, elle fut déshabillée, rhabillée, affublée de vêtements tantôt trop amples, tantôt très-étroits; mais toujours surchargés d'une multitude de bigarrures, que chacun croyait devoir ajouter à son costume, pour le rendre plus imposant et plus respectable.

Le même auteur ajoute, que de l'empire d'Allemagne la noble dame, que la mode avait préconisée avec une

sorte de fureur, étendit enfin son empire sur toutes les autres cours de l'Europe, et même au point qu'une famille régnante ne se fut pas crue souveraine, si elle n'eût eu son Etiquette particulière. Cependant, malgré l'érudition de l'auteur dont je viens de citer l'opinion, on trouve des traces d'Etiquette même dans les cours de l'antiquité. Par exemple, les historiens rapportent que l'empereur Constance Chlore, père de Constantin, dit le Grand, sacrifiait tellement à l'étiquette, à la gravité que lui inspirait sa haute dignité, qu'en public il tenait toujours sa tête droite, évitant de la tourner ou de l'incliner d'aucune manière, pas même pour regarder les premiers dignitaires de son empire, qui le saluaient à ses côtés. Ce prince portait aussi le corps tellement guindé et immobile, qu'il ne cédait pas même aux mouvements de son char. On rapporte encore que ce monarque s'abstenait de cracher, de tousser, de se moucher et d'essuyer même la sueur de son visage devant les gens de sa cour. Il me semble que voilà déjà un assez beau germe d'Etiquette.

On nous peint l'empereur Geta comme aussi fort partisan de l'Etiquette. Ce prince s'en occupait aussi gravement que d'une affaire d'Etat. Entre autres réformes et additions qu'il fit dans le cérémonial de son palais, on cite un article en vertu duquel tous les mets qui paraîtraient sur sa table, y seraient servis par *ordre alphabétique*. Et malheur à celui qui aurait interverti un ordre aussi important.

On trouve encore dans ces temps reculés un exemple d'Etiquette qui peint assez bien l'état de barbarie dans lequel était tombée la civilisation sous le bas-empire. Il est, suivant quelques historiens, attribué à Bazile, empereur de Constantinople. Ce prince, étant à la chasse, fut assailli par un grand cerf qui, s'élançant sur lui, l'enleva de dessus son cheval avec ses cornes qui s'étaient engagées dans sa ceinture. Dans ce péril pressant, un des hommes de sa suite s'empressa de couper la ceinture avec son épée. Et le monarque, ainsi délivré, pour prix d'un service aussi important, lui fit couper la tête, sous prétexte que cet officier avait manqué à l'Etiquette, qui ne permettait pas de tirer l'épée devant son prince

Il y a une analogie remarquable entre ce fait et celui qu'on trouve dans l'histoire d'une de nos nations modernes ; le lecteur va en juger. La reine d'Espagne, épouse de Charles II, aimait passionnément l'exercice du cheval ; on lui avait amené un fort beau coursier d'Andalousie, qu'elle voulut essayer : mais malheureusement, par un mouvement brusque de l'animal, la princesse fut désarçonnée, et en tombant son pied resta engagé dans l'étrier, de sorte que le cheval l'entraînait dans cet état, sans que personne n'osât la secourir, parce que l'Etiquette s'y opposait formellement, attendu qu'il était défendu à tout homme, sous peine de mort, de toucher le pied d'une reine d'Espagne.

Charles II, qui aimait éperduement sa femme, voyant ce spectacle affreux du haut d'un balcon, jeta des cris perçants. Deux cavaliers espagnols, spectateurs de cette scène effrayante, se dévouèrent ; ils s'empressèrent donc de voler au secours de la reine ; et, malgré la rigueur de la loi, l'un se saisit de la bride du cheval, tandis que l'autre dégageait le pied de Sa Majesté. Pour leur récompense d'avoir sauvé cette princesse d'une mort certaine, ces deux hommes courageux furent aussitôt arrêtés, l'on instruisit gravement leur procès, et ils furent condamnés à mort ; et il fallut, dit l'historien espagnol qui rapporte ce trait, que la reine sollicitât leur grâce, qu'elle n'obtint qu'avec beaucoup de peine.

Je puis placer encore ici, sans quitter l'Espagne, une autre victime célèbre de l'Etiquette, et cette victime est le roi Philippe III. Ce prince se trouvait placé auprès d'une cheminée où l'on avait fait un grand feu, il était seul et très-près du foyer, de sorte que la chaleur l'incommodait beaucoup ; mais, suivant la stricte Etiquette à laquelle il tenait fortement, il ne convenait pas à la majesté de ce monarque, qu'il arrêtât lui-même l'ardeur du feu, ni même qu'il se levât de son siége pour s'en garantir ou pour appeler du secours. Un seigneur survint enfin ; mais il s'excusa, avec le plus profond respect, avec l'expression du plus grand regret, alléguant les graves conséquences qui résulteraient pour son rang et ses prérogatives, de l'exercice de semblables fonctions, qui n'étaient point dans ses attributions, suivant l'Eti-

quette. Les officiers en charge n'ayant pu être rencontrés assez tôt, le roi éprouva une chaleur si vive, qu'elle lui causa un érysipèle à la tête, accompagné d'une fièvre ardente qui le conduisit au tombeau.

Je vais faire encore mention ici d'un article de l'ancienne Etiquette de la cour d'Espagne, article bien propre à donner une juste idée de l'espèce de liberté dont on joui sous les dais des trônes. Il portait que la reine devait se coucher à dix heures en été et à neuf en hiver; et que dans le cas où elle oublierait, négligerait ou serait empêchée d'obtempérer à ce point important du cérémonial, ses femmes vinssent d'autorité pour le lui rappeler, la déshabiller, faire sa toilette de nuit et la mettre au lit, sans autre formalité.

Que la Russie ait actuellement son Etiquette, à l'instar des plus brillantes cours de l'Europe, cela se conçoit, car cet empire a fait des pas de géant vers la civilisation, depuis le règne de Pierre Ier. Or, on sait que l'Etiquette est un des fruits de la civilisation. Cependant on trouve déjà quelques traces de cérémonial sous les anciens czars, à une époque où cette nation était encore dans un état très-voisin de la barbarie. Il paraît même que les monarques russes ne plaisantaient pas sur le chapitre de l'Etiquette; car les annales de cet empire font mention d'un czar de Moscovie (c'est le nom sous lequel on désignait anciennement l'empire Russe), fit enfoncer un clou dans la tête d'un ambassadeur qui s'était couvert devant lui. On avouera que c'était pousser un peu loin la rigueur du cérémonial.

Le célèbre et infortuné Jacques I.er, roi d'Angleterre, ne fit pas preuve d'une aussi féroce manie pour l'Etiquette, dans une circonstance analogue. Le duc d'Auxonne, ambassadeur de France, s'étant présenté un jour que le monarque, environné de plusieurs seigneurs, était auprès du feu, le bonnet sur la tête, Jacques, qui, comme on sait, aimait beaucoup à parler latin, lui dit: *Si vestra dominatio haberet thiaram, qualem ego habeo, rogarem eam ut tegeret caput* (1). Le duc, qui avait la repartie

(1) Si Votre Seigneurie avait un bonnet comme le mien, je la prierais de se couvrir.

prompte, répondit : *Sciat majestas vestra quod meus pileus videri debet sicut thiara* (1), et il se couvrit. Les seigneurs qui étaient présents, ne voulant pas rester découverts, tandis que le duc d'Auxonne avait le chapeau sur la tête, défilèrent l'un après l'autre, de sorte que le roi et l'ambassadeur se trouvèrent bientôt seuls. Jacques lui dit alors : *Nullos habemus censores, commodè loquamur latinè. — Tunc*, répondit le duc, *æquum est ut discipulus sit detectus coram domino* (2), et il se découvrit.

On ne peut s'empêcher de faire ici la remarque que la grave Etiquette établit une différence immense entre tel ou tel *couvre-chef*; de tel sorte qu'un bonnet quelconque peut, dans certains cas, même devant un roi, rester sur la tête, sans manquer de respect, mais non un chapeau, qui n'est cependant, au fond, qu'un bonnet. Ce ne fut donc que par un bon mot que le duc d'Auxonne éluda ce point fondamental de l'Etiquette.

On raconte qu'un jeune prince de la maison d'Autriche, qui avait une grande faim, demeura pendant plusieurs heures en contemplation devant une pièce de viande, à laquelle il ne pouvait toucher, suivant l'Etiquette, parce qu'elle ne pouvait lui être servie que par un officier particulier. Celui-ci s'étant trouvé mal, il fallut appeler son suppléant, mais ce suppléant était à la campagne, et avant qu'il se fût rendu à son poste, il s'était écoulé près d'une demi-journée. Mais périsse plutôt de faim un jeune prince que, si un point de l'Etiquette était transgressé.

Un trait à peu près du même genre eut lieu à l'égard d'une reine de France, peu avant la révolution. Cette princesse (Marie-Antoinette) fut exposée nue à un froid rigoureux, aussi pendant plusieurs heures, parce que la dame, que l'étiquette désignait pour passer la chemise de la reine, était absente, et qu'aucune autre

---

(1) Je ferai observer à Votre Majesté que mon chapeau peut être considéré comme un bonnet.

(2) Maintenant que nous n'avons plus de censeurs, parlons latin tout à notre aise. — Dans ce cas, il est juste que le disciple soit découvert devant son maître.

dame n'aurait osé enfreindre cette loi du cérémonial, dut la reine mourir d'impatience et de froid. Il est plus d'une bourgeoise, à ma connaissance, dont la femme de chambre n'en eut pas été quitte à aussi bon marché en pareil cas. Mais une reine ... c'est bien différent!

Le célèbre roi de Suède, Charles XII, de belliqueuse mémoire, quoique ne respirant que pour les combats et la gloire militaire, paya cependant tribu à la manie de l'étiquette. Tout ruiné, fugitif et proscrit, pour ainsi dire, qu'il était de ses états, incertain même s'il y rentrerait jamais, ce prince cependant écrivit de Bender à Versailles pour demander le cérémonial exact de la cour de Louis XIV, ce qui lui fut octroyé. Où l'étiquette allait-elle se nicher?

Montaigne raconte qu'un gentilhomme de ses parents, avait tellement la manie de l'étiquette et du cérémonial, que, dans un âge avancé, se voyant près de mourir par les douleurs que lui faisait éprouver un calcul de la vessie, il ne s'occupa, dans ses derniers moments, qu'à disposer, à régler, avec un soin très-minutieux, le cérémonial de son enterrement. Il somma toute la noblesse, qui le visitait, de lui donner parole d'assister à son convoi. Il supplia, avec les plus vives instances, un prince qui vint le voir à ses derniers moments, de lui accorder la faveur insigne que toute sa maison se trouvât à ses obsèques, alléguant plusieurs exemples, faisant de beaux raisonnements, pour lui prouver que cette condescendance était due à un homme de son rang. *Trahit sua quemque voluptas.*

Le célèbre Charles-Quint alla encore plus loin. Ce grand monarque voulut jouir, de son vivant, d'une répétition générale du cérémonial qui devait être observé, suivant l'étiquette de sa cour, à ses obsèques.

Cette singulière manie s'empara aussi de l'esprit d'un capitoul de Toulouse, nommé Guillaume d'Escalquens, qui, suivant un auteur, conçut et exécuta le bizarre projet de goûter, par anticipation, l'étrange plaisir de jouer le mort, et d'être témoin de tout le cérémonial que l'étiquette réservait à son convoi funèbre. Ce capitoul pria donc les dominicains de Toulouse de tendre leur église en noir, et de célébrer un service solennel

pour lui ; il invita à ce service tous ses collègues les capitouls, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes ; il fit porter un cercueil au milieu du chœur, dans lequel s'étant couché, on alluma autour de lui quarante cierges ; on fit des encensements autour de la bière, et les prières qui précèdent le moment où l'on va mettre le mort en terre. Cet instant étant arrivé, on transporta derrière le grand autel le cercueil qui renfermait le capitoul, lequel, suivant l'historien, sortit triomphant, retourna chez lui, accompagné de ses collègues et d'une foule de personnes qu'il retint à dîner.

Je crois devoir rapporter au chapitre de l'étiquette le singulier moyen qu'employa la célèbre Jeanne, reine de Naples, suivant quelques historiens, pour se défaire d'André de Hongrie, son époux, qui lui était devenu odieux. Cette princesse le fit étrangler et pendre à la grille d'une de ses fenêtres, avec un cordon *tissu d'or et de soie*, de ses propres mains. On voit bien que Jeanne regarda comme indigne de la majesté royale, que son époux fût étranglé comme un homme du peuple, avec une corde de chanvre.

A la vérité, André était un homme simple et grossier, d'un naturel sauvage et stupide. On prétend même que des défauts plus essentiels rendaient ce prince un époux très-peu convenable à Jeanne, qui joignait à un tempérament de feu un goût singulier pour les plaisirs, un esprit vif et pénétrant, une gaîté charmante et des graces naturelles, dont un hongrois ne pouvait sentir tout le prix. Mais encore on ne pend pas les gens pour cela, même à la faveur d'un cordon tissu d'or et de soie.

Quoique l'Étiquette ne semble pas avoir été destinée d'abord à régler les relations sociales, dans la classe vulgairement nommée la *roture*, cependant cette maladie étant devenue contagieuse a, de cascade en cascade, et de proche en proche gagné jusqu'aux classes inférieures de la société. « Tout marquis veut avoir des pages », a dit le bon La Fontaine.

Un marchand qui, après avoir vendu long-temps à l'once, est parvenu, à force d'économie et d'industrie, à ne plus vendre qu'au millier, se croit forcé par

l'Étiquette à quitter la qualité mesquine de marchand, pour prendre le titre plus noble de négociant ; d'éloigner de sa société, et des fêtes que donne *son opulence*, les misérables qui, moins *industrieux* que lui, continuent à vendre à l'once. Un intrigant enrichi..... Mais je m'arrête, le chapitre serait trop long, si je voulais passer en revue tous les points d'Étiquette, auxquels croient devoir se soumettre les hommes que la fortune a comblés de ses faveurs, de gré ou par violence ; descendons encore.

Il est certaines contrées, éloignées des grandes capitales, dont les habitants conservent, avec un respect religieux, le costume adopté par leurs pères, depuis des siècles. Ces hommes ne se montreraient pas dans des cérémonies publiques, dont ils seraient appelés à faire partie, sans tirer de l'antique armoire, et se revêtir de ce costume solennel, et sans s'affubler d'un triple vêtement de laine, même dans les ardeurs de la canicule, sous peine de manquer à l'Étiquette du lieu.

Celui que quelque circonstance aurait conduit au bourg de Batz le jour de la Fête-Dieu, aurait sous les yeux un exemple de ce que je viens de dire. Il verrait toute la population de ce bourg absolument uniforme, et s'éloignant totalement, par ses vêtements, des autres habitants de l'intérieur de la France, comme on peut le voir par le dessin lithographié que je joins ici.

Je ferai encore remarquer que chaque fois qu'un des princes de la famille régnante est passé par Nantes, l'Étiquette a voulu que les habitants du bourg de Batz lui envoyassent une députation, prise parmi eux, portant le costume du lieu, dans toute sa rigueur, et étalant ainsi aux yeux des curieux un costume qui a bravé la tyrannie de la mode pendant deux ou trois siècles.

J.-B. PEYTAVIN.



SUR LA

# TREIZIÈME ET DERNIÈRE LEÇON

## DE 1828,

## DU COURS DE PHILOSOPHIE DE M. VICTOR COUSIN.

Voici comment le savant professeur termine son importante leçon. « Selon moi, dit-il, dans le christia-
» nisme sont renfermées toutes vérités; mais ces véri-
» tés éternelles peuvent et doivent être abordées, dégagées, illustrées par la philosophie. Au fond, il n'y a
» qu'une vérité, mais la vérité a deux formes, le mys-
» tère et l'expression scientifique; je révère l'une, je
» suis ici l'organe et l'intéprète de l'autre. « (1)

Depuis bien long-temps semblable aveu n'avait pas été entendu dans nos chaires de haut enseignement public. Avec quelque timidité qu'il paraisse placé là, à la clôture de l'année scolaire, et sans qu'aucun précédent l'ait nécessité, livrons-nous à l'espoir qu'il va servir plus tard comme d'une planche jetée sur l'abyme qui séparait si déplorablement la philosophie du monde de la philosophie chrétienne; reconnaissons qu'il nous conduira à découvrir enfin qu'il y avait méprise à louer avec affectation la division opérée, dit-on, par Descartes entre la philosophie et la théologie, celle-ci considérée comme vraie philosophie religieuse; apprêtons-nous enfin à ce qu'il nous familiarisera avec l'idée que c'est cette sorte de théologie qui doit influer sur toutes les sciences; car, comme le dit M. Cousin lui-même, la philosophie, et il n'y en a point de complète qui ne soit religieuse, c'est-à-dire théo-

(1) Je ne connaissais pas cette 13.e leçon, lorsque j'ai publié l'article qui a paru dans le journal le *Breton* du 8 septembre 1828, à l'occasion des leçons de philosophie, que M. Charles Durand a données à Nantes.

logique, la philosophie est la source de toute lumière, et ajoutons aussi de tout bien.

La philosophie de M. Cousin est par lui désignée sous le nom d'*Eclectisme*, mot qui signifie choix, entre plusieurs opinions, de celles qui paraissent les plus vraisemblables. Cependant il y attache la signification plus rigoureuse de choix ou adoption de toutes les opinions certaines, car il est loin de se laisser tomber dans la doctrine du probabilisme.

L'éclectisme, dans sa méthode, opère, comme le veut la bonne logique, par voie d'*analyse*; mais il donne à l'analyse, pour support, une *synthèse primitive*. « Si l'analyse, déclare M. C., était le seul point » de départ de la méthode, la méthode n'arriverait » qu'à la décomposition, par conséquent elle n'aboutirait qu'à une généralisation plus ou moins élevée, » mais sans unité réelle : il faut, pour qu'elle aboutisse » à une véritable unité, qu'elle parte elle-même d'une » véritable unité, sauf à la décomposer et à l'éclaircir. » On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus formelle contre les procédés exclusivement analytiques du dernier siècle, qui ont si souvent servi à démolir, mais avec lesquels rien de solide n'a pu être édifié.

Il n'y a dans tout voyage intellectuel qu'un seul point, mais deux modes de départ : l'analyse ou la synthèse; il faut choisir. Le philosophe éclectique recuse la première, il adopte donc la seconde. Voyons maintenant de quel point d'appui synthétique il s'élancera dans les régions de l'analyse.

Il reconnaît qu'il n'y a qu'une véritable unité; il trouve la vérité dans le sein de la révélation chrétienne, celle-ci la lui donne synthétiquement : sous peine d'être infidèle à sa méthode, force lui sera donc de commencer son enseignement par la synthèse que lui fournit cette révélation; et son cours ne sera alors nécessairement que le développement analytique des croyances données au commun bon sens par la tradition où la synthèse primitive a été puisée, croyance dont le faisceau forme la véritable unité. Il aura de plus à démontrer qu'elles supportent les regards les plus scrutateurs du philosophe. Il exposera la vanité de tous les systèmes qui ont été tentés sans le secours

du point d'appui qu'il a choisi lui-même (1); et, pour confirmer le sien, il justifiera, par le raisonnement comme par l'observation, de l'excellence de l'application, au bonheur du genre humain, des vérités qui constituent ce système.

Voilà, quant à la méthode, la carrière que M. Cousin me semble s'être engagé, par son adoption du christianisme, à faire parcourir à ses auditeurs. Dès-lors, nous quittons avec lui cette voix vulgaire et surannée, qui, partant de l'opportunité pour les hommes d'être tous vertueux, afin de dormir avec sécurité dans leurs lits, ne nous conduisait que secondairement aux déductions de l'immortalité de l'âme et du *Deus-machina*; sanction accidentelle donnée au conseil de ne pas nous entre-dévorer. Dès-lors aussi s'élève un majestueux édifice philosophique dont une solide synthèse forme la base inébranlable.

Personne mieux que M. Cousin ne signale l'insuffisance des systêmes trompeurs tentés par les philosophes qui l'ont précédé. Soit que, poussant dans ses dernières conséquences le sensualisme spéculatif de Locke et de Condillac; il arrive avec Helvétius et Saint-Lambert, à la morale de l'intérêt personnel qui exclut le dévouement, ou avec les démagogues de 1793, à la politique des caprices populaires; soit qu'admettant avec Reid et ses disciples, la résistance au systême exclusif des sensations, il s'étonne de la timidité qui a retenu l'école écossaise sur les limites du domaine de la conscience et de la psycologie, qu'elle a aperçu, mais où elle n'est point entrée; soit enfin que, s'enfonçant avec Kant dans les profondeurs mystérieuses de la pensée, ou saisissant, avec Fichte, au plus haut de l'intelligence, hors du moi, un être qui le juge, et qui est le Dieu sans cesser d'être le moi, il aborde à un idéalisme panthéistique qui ferait dénier l'existence aux réalités mêmes dont nous sommes environnés; partout

(1) Qui supposerait que le professeur a usé de subterfuge, et entendu que dans le christianisme sont renfermées toutes vérités, sauf celle du christianisme lui-même, ferait à son noble caractère éloigné de tous détours, une injure contre laquelle il n'a certes pas besoin d'être défendu.

notre professeur, portant la sagacité de sa critique, signale l'erreur, et glane, dit-il, les vérités pour en former son éclectisme.

Cependant il se tromperait lui-même, si sa modestie le portait à croire qu'il n'a fait qu'un choix dans les systêmes critiqués, pour établir la base de sa philosophie. Son point de départ est, comme on va le voir, bien plus élevé que celui de la sensation ou du non-moi, et que celui du moi volontaire et libre, dont ses prédécesseurs s'étaient contentés. « Au-» dessus du moi et au non-moi, dit-il, phénomènes » opposés, condamnés à vivre ensemble, la raison, » qui est la lumière de la conscience, révèle à l'homme » l'être en soi, la substance, la cause absolue, né-» cessaire, infinie, etc., enfin Dieu lui-même. »

Ici, ce point de vue, purement psycologique, nous met au moins sur un terrain nouveau, où nous commençons à nous reconnaître. Voilà enfin Dieu qui, daignant projeter sa lumière dans la conscience de l'homme, domine évidemment toutes ses études philosophiques. C'est lui qui est le plus haut point de départ, c'est lui qui donne la synthèse primitive.

Mais n'y a-t-il pas nécessité à présent, d'expliquer que la raison, qui n'est pas ici prise pour Dieu, mais pour l'une des facultés de l'entendement, serait insuffisante pour donner lieu à la révélation? C'est là vraiment qu'est la question. M. C. ne l'a pas encore abordée dans ses leçons précédentes, toutes nourries d'ailleurs des plus hautes conceptions rationnelles. Nous l'attendons au moment où, accompagné du cortège de ses brillants et serrés raisonnements, il viendra confirmer son noble aveu de chrétien, en les offrant eux-mêmes en généreux holocauste sur cet autel de la synthèse qu'ont élevé ses propres mains.

En effet, la raison peut nous faire adopter la vérité qu'on vient d'énoncer; elle nous initiera à toutes les conséquences qu'on en peut tirer, mais elle ne nous la fera pas découvrir. Comme elle n'agit que par séduction, il lui faudrait un premier principe; où le trouver? Ce n'est pas un logicien comme M. C. qui dira: la raison révèle Dieu à l'homme, parce que Dieu est révélé à l'homme par la raison.

L'existence de Dieu n'étant pas préalablement donnée, je ne vois aucune possibilité à l'homme qui, partant de lui, de ses facultés, ou de ce qui l'entoure, opère ensuite par voie d'analyse; de déduire rationnellement l'être infini. Il y échoue même par la loi d'ailleurs si vraie de la causalité, car, arrivé par échelon à une cause, dite première, dont rien encore ne lui garantit l'infinité; en vain, de lassitude, il voudrait faire le sacrifice de sa raison en faveur d'une assertion hypothétique; elle résiste et lui demande toujours, au nom de l'axiome qui la guidait, une nouvelle cause supérieure, sous peine de tomber dans l'absurde. Je m'y suis trompé (1) comme bien d'autres à cette loi de causalité, à cause de son légitime emploi dans toutes questions autres que celle-ci. Mais elle n'abusera pas un philosophe du mérite de M. Cousin. Il ne se méprendra pas davantage à l'induction tirée de ce qu'en voyant une œuvre, l'homme suppose un ouvrier qui l'a faite; ouvrier d'autant plus habile que l'œuvre est plus importante. Il sait que l'induction n'ira pas jusqu'à l'être en soi, à Dieu tel qu'aujourd'hui il nous est donné de le connaître; car par la raison seule, nous n'arrivons jamais qu'au fini. Et cependant, nous ne nierons pas que cette même faculté, si stérile dans un raisonnement *à priori*, n'en sera pas moins très-féconde, quand, *à posteriori*, elle aura à confirmer l'existence du créateur; c'est que, dans ce dernier cas, le fait synthétique aura été fourni à la raison, d'ailleurs que de son propre fond; ce qui nous fait rentrer dans la nécessité d'en chercher autre part la démonstration.

Personne ne dit que Dieu se révèle miraculeusement à chaque homme nouveau; mais on tente de comparer la raison à un flambeau qui éclairerait la conscience sur le fait primitif qu'on a tant à cœur d'établir. Je poursuivrai volontiers la comparaison; toutefois ce sera pour dire que ce flambeau est passif, non allumé, qu'il n'a pas la lumière en soi, car c'est Dieu seul qui est la lumière en soi. Si le flambeau est allumé par lui,

---

(1) Voyez le *Lycée Armoricain* 1827, 51.ᵉ livraison, *sur la lumière intérieure* ou *la conscience.*

sans doute l'éclairement survient ; mais dans quel cas survient-il ? quand la prière le sollicite : c'est un fait psychologique à mes yeux très-constant. Mais encore, que suppose la prière ? certainement la connaissance de Dieu. Il y aurait donc paralogisme à dire dans ce cas qu'il est révélé par la lumière de la conscience.

Cependant Dieu s'est aussi révélé à qui ne le cherchait pas, entends-je objecter. Ce fait, si rare, n'est assurément pas celui sur lequel est fondée la croyance générale dans la divinité. Nous le tenons de la tradition, et nous en respectons le mystère. Mais précisément cette tradition ne nous accuse la révélation que par des faits sensibles. Or, c'est à ceux-ci que nous voulons en appeler.

En effet, ouvrons l'histoire, le recueil des actions passées : nous découvrirons que ce sont des faits sensibles et non des déductions logiques, que les traditions de tous les peuples du monde nous transmettent comme gages de la révélation. C'est par voie de récit que nous la trouvons partout enseignée. Les philosophes dialecticiens ne sont venus qu'après elle, soit pour la confirmer, soit pour l'obscurcir par leurs subtilités. Aucun d'eux n'a inventé Dieu *à priori* ; aucun d'eux n'eût eu la puissance de s'élever, de sa raison finie, à la conception de l'Être unique, infini, absolu, créateur et seul soutien de tout ce qui existe ; du Dieu enfin, qui, grâce à la révélation traditionnellement transmise et rationnellement admise, reçoit nos pures adorations.

Le fait nous étonne : mais la création première n'est pas moins propre à nous étonner, et cependant si nous en discutons le mode, du moins l'admettons-nous comme fait qui a eu lieu. Or, le récit d'un acte est lui-même un fait ; le qualifier d'hypothèse serait former une nouvelle hypothèse ; il n'implique pas contradiction en soi, il n'attend que la confirmation ou la dénégation qui devra naître de la critique analytique. En tant que fait, s'il est confirmé, il sera pour nous certain comme le moi, comme le non moi, et dans l'incapacité de ceux-ci de nous donner la clef de la révélation, ce sera par lui que nous en recevrons la foi en germe, sans que nous puissions lancer contre elle des

arguments puisés dans notre surprise de ce qu'elle a eu lieu d'une telle manière plutôt que de telle autre, en tel temps plutôt qu'en tel autre. De semblables arguments ne seraient, en effet, pas plus légitimes que ceux par lesquels nous voudrions nier la surprenante inégalité dans la distribution des facultés départies aux hommes. La surprise accusant précisément le fini dans nous, est moins que tout autre un argument contre l'infini en soi, révélé par lui-même. Mais, je m'arrête, car j'impatiente le bon sens, qui consent sans peine à donner sa croyance aux faits dès qu'ils sont constatés : seulement, j'ai été bien aise de justifier en passant comme n'ayant rien que d'accordé par la plus haute philosophie, la possibilité de prouver quelque chose que ce soit par un fait rapporté, c'est-à-dire par une tradition, sauf à en discuter la véracité. Ce n'est que sur elle que M. Cousin pourra appuyer la sublime synthèse que, de son aveu, étaient incapables de lui fournir le sensualisme, l'idéalisme, ni aucun autre effort de l'intelligence.

Que les traditions aient été plus ou moins altérées par le penchant naturel à l'homme de rapporter à lui-même plutôt qu'au créateur des actes dans lesquels il n'était qu'instrument, et dont il s'est plu à croire qu'il était l'auteur : j'en conviens et j'en explique la cause. Qu'au sujet de ces traditions, il ait été nécessaire d'employer la raison pour distinguer celles qui sont contestables de celles qui ne le sont pas : j'en conviens encore, et je ne recuse point ici le secours de la raison elle-même, car la synthèse de la révélation lui est donnée. Mais, dès que nous tenons celle-ci, libre d'entrer dans les voies ardues de l'analyse, le philosophe n'en reste pas moins esclave des premières données, et ses leçons n'en sont plus que l'habile développement.

Je fais l'exposition du cours de M. Cousin ; je n'entreprends pas, dans un simple article de journal, une démonstration évangélique, tâche remplie avec tant de succès par de savants philosophes des premiers siècles de notre ère et des siècles qui nous avoisinent, j'en suis dispensé par eux ; j'en suis dispensé par le professeur lui-même, qui se range sous la bannière du chris-

tianisme, et qui ne sera pas embarrassé d'en donner les motifs. Mais de ce que c'est la tradition et non le raisonnement *a priori* qui donne la première base de la révélation chrétienne, je me crois à présent autorisé à penser qu'il modifiera dans ses leçons de l'an prochain, l'expression un peu obscure de ses prémices, qui m semblent donner trop à la raison, quant au point de départ. Mieux que moi incontestablement il donnera, nous devons nous y attendre, une forme philosophique à l'idée dont voici le fond, et dont sa profession de foi le constitue protecteur.

« Au-dessus du moi et du non-moi, phénomènes op-» posés condamnés à vivre ensemble, Dieu qui est la » lumière de la conscience, l'être en soi, la subs-» tance, etc., s'est révélé lui-même à l'homme par des » actes sensibles que la tradition nous a transmis, et » dont notre raison accepte la réalité. »

Philosophe chrétien, c'est du sein du Dieu des chrétiens qu'il tirera désormais les vérités éternelles qu'il est chargé de développer; c'est comme tel qu'il les abordera, les dégagera et les illustrera.

Sa méthode éclectique, qui ne fait exclusion ni de la scholastique, en tant qu'instrument dialectique; ni du sensualisme, en tant qu'appréciation des phénomènes des sens et des actes physiologiques; ni de l'idéalisme, en tant que soutien, support, ressort des faits sensibles, sa méthode, dis-je, qui est éclectique en ce qu'elle s'empare de tous les fragments de vérité que renferment en eux ces systèmes, s'appliquera utilement à la solution par le Christianisme des nombreuses questions sur lesquelles la simple philosophie humaine nous laissait depuis si long-temps vainement nous débattre.

M. Cousin, en prenant la révélation chrétienne pour premier fait synthétique, fait dont la dénégation lui serait aussi facile à combattre que celle du moi et du monde extérieur qui étaient jadis les points de départ philosophique, M. Cousin, dis-je, se place dans la situation la plus favorable possible au sein d'un monde civilisé par le christianisme lui-même. Sa philosophie cesse alors d'être purement spéculative, elle pénètre dans nos mœurs, dans notre état politique, dans notre vie intérieure comme dans notre vie sociale;

elle s'y identifie sans peine, car le moins chrétien d'entre nous l'est encore un peu. On n'appelle plus les métaphysiciens, des songe-creux, de vains idéalistes, de fatigants créateurs d'obscures abstractions. Leur science arrive dans nos rangs protégée par un intérêt réel; elle y vient raffermir le croyant, réveiller l'indifférent, éclairer et encourager l'incrédule honteux d'un retour; elle devient enfin le ressort de toutes vies. Analysée, éclaircie, illustrée par la philosophie chrétienne, la pensée, partie du Dieu suprême, pure comme la source d'où elle émane, descend dans la conscience, où le libre arbitre l'élabore, soit dans une bonne, soit dans une mauvaise direction; l'entendement se trouve le réceptacle de la lumière du Tout-Puissant, comme la volonté se trouve celui de son amour qui n'y règne cependant que sous le libre assentiment de cette volonté, car la liberté éclairée, mais non commandée, voilà tout l'homme ou tout le moi-même. La pensée bien ou mal élaborée, devient le germe de toute action et donne à celle-ci son caractère. Le fait psychologique de l'inclination au mal s'explique par la liberté, la chute par elle encore; ses suites, par la transmission de famille; la rédemption, par l'esprit de justice éternelle; le mode de rédemption, par la tradition la mieux avérée, enfin la régénération par la prière, la pénitence et les actes vertueux.

Voilà le vaste cadre philosophique que la treizième leçon de M. Cousin nous promet de voir rempli dans son cours de l'année prochaine. Il est digne de la maturité de notre siècle, qui est dégoûté des hypothèses et des vains jeux d'esprit, qui ne veut plus marcher à l'aveugle, et qui réclame le positif dans toutes les sciences. Le positif est que les faits sensibles, très-susceptibles de démonstration, ne sont vraiment que l'enveloppe, l'expression, la manifestation dans les derniers degrés des faits intellectuels. Le plus érudit, le plus profond, le plus éloquent, le plus indépendant des professeurs de notre âge, vient nous développer cette doctrine: je crois, en signalant sa belle déclaration de principe, remplir de joie tous les hommes du monde, amis des bonnes nouvelles.

## TRADUCTIONS ANGLAISES.

DE LA

# MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE (1).

Aujourd'hui nos historiens cultivent généralement toutes les branches de la controverse, mais négligent par malheur l'art de la narration, l'art d'affecter agréablement le lecteur et d'offrir à son imagination des peintures touchantes. Une foule d'excellentes biographies, prouvent suffisamment qu'un écrivain peut produire de pareils effets sans blesser la vérité. L'immense popularité que de semblables écrits se sont acquise, doit attirer sérieusement l'attention des auteurs. Le *Charles XII* de Voltaire, les *Memoires* de Marmontel, la *Vie de Boswel*, par Johnson, la *Notice* de Southey *sur Nelson*, sont lus et relus avec délices, par les personnes les plus frivoles et les plus indolentes. Dès qu'un ouvrage un peu supportable de cette espèce vient à paraître, les cabinets de lecture sont encombrés; les sociétés littéraires se l'arrache, on ne quitte pas la bienheureuse brochure qu'elle ne soit lue en entier; les revues périodiques, les journaux remplissent chaque jour leurs colonnes d'extraits de l'ouvrage à la mode, et pendant ce temps l'histoire

(1) En France, en Angleterre, en Allemagne, dans toute l'Europe enfin, les violentes commotions qui l'ont, depuis quarante années, bouleversée jusque dans ses fondements, ont mûri les esprits, et les ont tournés de la frivolité vers la politique. La politique est l'histoire, aussi les études historiques se multiplient-elles à l'infini. Jamais on a tant aimé à jeter en arrière un coup d'œil scrutateur; on veut lire, dans le passé, des leçons pour l'avenir. Nous pensons donc que cette foule de jeunes écrivains, pleins d'ardeur et d'amour de la science, qui publient chaque jour des histoires, des mémoires, des chroniques, trouveront dans le morceau que nous donnons ici plus d'un excellent conseil dont ils pourront profiter, et qu'ils sauront déduire des considérations générales, de ces considérations particulières à l'histoire d'Angleterre.

compacte des grands empires, écrites par des hommes de talent, demeure ignorée et comme objet de luxe sur les rayons des bibliothèques.

Les écrivains d'histoires complètes regardent avec mépris les auteurs de mémoires; ils regardent comme au-dessous de la dignité d'un homme qui a consacré sa plume aux grandes révolutions des empires, de s'abaisser aux humbles détails qui font le charme des biographies. Ils se sont imposé une règle rétrécie de décence conventionnelle aussi absurde que celle qui fut toujours la peste des tragédies françaises. Ils omettent ou affaiblissent les circonstances les plus intéressantes et les plus caractéristiques d'une époque, parce que, nous disent ces messieurs, elles sont trop communes, et blesseraient la majesté de l'histoire. Cette majesté de l'histoire nous a bien l'air de ressembler à celle de ce pauvre roi d'Espagne qui mourut martyre de l'étiquette, parce que le gentilhomme de service ne se trouvait pas là pour lui prêter assistance.

On reconnaîtra, nous l'espérons, que l'histoire sera bien plus intéressante, si l'on veut la délivrer de tout cérémonial, et alors n'en sera ni moins noble, ni moins utile. Quels sont les événements que nous considérons comme dignes d'intéresser, et ceux que nous regardons comme dénués d'importance? Aucun événement passé n'est important par lui-même; il n'est utile que nous le connaissions, qu'en ce sens, qu'il peut nous donner une juste idée des événements futurs. Une histoire qui ne nous conduira pas à cette prévision de l'avenir, aura beau être remplie de descriptions de batailles, de traités, de révolutions, elle sera tout aussi inutile que la collection de billets d'octroi recueillie par sir Mathew Mite.

Supposons que lord Clarendon, au lieu d'avoir rempli cent pages in-folio d'extraits de papiers ministériels dans lesquels les mêmes assertions et les mêmes contradictions sont répétées à satiété, eut bien voulu abaisser sa dignité d'historien jusqu'à devenir le Boswell du long parlement. supposons qu'il nous eut entretenus du noble et sage empire qu'Hampden avait sur lui-même, qu'il nous eut peint cet homme étonnant conduisant alors qu'il semblait suivre; développant avec un ton de modestie et de défiance des arguments sans réplique, revêtus des formes

les plus vives et les plus énergiques; qu'il nous eut décrit les trompeuses illusions qui égaraient l'esprit noble et élevé de Vane, le fanatisme grossier qui voilait le génie immense de Cromwell, destiné à réduire une armée sans discipline et un peuple factieux, à abaisser le pavillon hollandais, à mettre un terme aux triomphes de la Suède, à maintenir un juste équilibre entre les deux puissances rivales de France et d'Espagne. Supposons qu'il eut fait parler ses cavaliers et ses têtes-rondes dans le langage qui leur est propre, qu'il nous eut donné une idée du style effronté de Rupert, du langage étrange d'Harrisson et de Fleetwood; son histoire, alors, n'eut-elle pas été mille fois plus intéressante, mille fois plus complète?

Une histoire dont tous les menus détails seront vrais, pourra cependant ne pas l'être dans son ensemble. Les circonstances qui influent le plus directement sur le bonheur des hommes, les changements dans les mœurs, dans les usages; les peuples passant de la misère à la richesse, de l'ignorance à l'instruction; de la barbarie à des mœurs plus douces, sont pour la plupart des révolutions sans éclat, rarement signalées par des auteurs qui n'aiment à décrire que les événements d'importance; les armées n'y sont pour rien, les assemblées parlementaires n'y ont point de part, les traités authentiques ne les sanctionnent pas, vous n'en trouvez point de traces dans les archives. Ces révolutions s'opèrent dans chaque école, dans chaque église, derrière dix mille comptoirs, dans dix mille ménages. Ainsi les flots supérieurs de la société ne nous feront jamais deviner quel est le cours des eaux inférieures. Des victoires, des défaites, nous sont racontées; mais nous savons que les peuples peuvent être misérables au sein de la victoire, et prospérer malgré des défaites. On nous dit la chûte de sages ministres et la honteuse élévation de favoris corrompus: mais nous devons nous rappeler combien est petite la portion de bien ou de mal opéré par un seul homme d'état, qui peut influer sur le bien-être ou sur l'état de souffrance d'un grand système social en masse.

L'évêque Watson compare les géologistes à un moucheron qui, se promenant sur un éléphant, entasse théories sur théories pour expliquer la structure interne

de ce vaste animal, d'après les phénomènes qui se présentent à la partie supérieure de la peau. Cette comparaison injuste à l'égard des géologistes, peut fort bien s'appliquer à ces historiens qui parlent comme si un corps politique était d'une homogénéité complète, qui ne considèrent que le dessus des choses, sans jamais penser à l'organisation puissante et variée qui agit dans les parties inférieures.

Dans les ouvrages de pareils écrivains, l'Angleterre, à la fin de la guerre de sept ans, nous paraît au plus haut degré de prospérité; et plongée dans un abîme de misère et de dégradation après la guerre d'Amérique: cependant le peuple était tout aussi riche, aussi bien gouverné, recevait une éducation tout aussi bonne à la dernière époque qu'à la première. Nous avons lu des écrits soi-disant histoires d'Angleterre, sous le règne de George II, dans lesquels il n'est pas même fait mention du méthodisme naissant. Dans cent ans d'ici, du moins nous l'espérons, toute cette race d'auteurs aura disparu: s'il en est autrement, le dernier interrègne ministériel sera certainement décrit dans des termes capables de faire soupçonner que le gouvernement menaçait ruine, que le contrat social était déchiré, que chaque voisin était en guerre avec son voisin, jusqu'au moment où la sagesse, la vertu du nouveau cabinet est venu faire rentrer dans l'ordre et le repos ce cahos d'anarchie. Nous sommes persuadés que des contre-sens aussi grossiers, relativement à une multitude de faits importants dans nos annales, prévalent encore aujourd'hui parmi nous.

A beaucoup d'égard, la lecture de l'histoire produit le même effet que les voyages en pays étrangers. Le lecteur et le voyageur sont l'un et l'autre transportés au milieu d'une société nouvelle, ils voient de nouveaux usages, entendent un langage nouveau; leur imagination est agrandie par l'observation d'une immense variété de mœurs, de lois, de coutumes différentes. Mais certains hommes peuvent aller fort loin, et rentrer dans leurs foyers avec un esprit aussi rétréci, que s'ils n'avaient jamais fait un pas hors des murs de leur ville natale; de même, quelques individus, peuvent fort bien connaître la date de telles batailles; la généalogie de telles nobles familles, et n'en être pas plus savants pour cela.

Beaucoup de gens connaissent l'histoire des temps passés comme les princes connaissent, d'ordinaire, les pays étrangers. Plus d'un hôte illustre est venu débarquer dans notre île, au milieu des cris de joie de la multitude; il a dîné avec le Roi, chassé avec le grand veneur, passé la revue des gardes, été témoin de la réception d'un chevalier de la jarretière; s'est promené au petit trop dans Regent-Street; a visité l'église Saint-Paul, en a noté les dimensions; et après cela a quitté l'Angleterre avec la prétention de la bien connaître. Il a, en effet, admiré quelques monuments, parlé à quelques hommes publics, assisté à de brillantes cérémonies; mais, de l'immense système de notre organisation intérieure, des traits marqués de notre caractère nationale, des opérations journalières de notre gouvernement et de nos lois, il ne connaît rien, absolument rien. Celui qui veut pénétrer au fond de toutes ces choses, ne doit pas borner ses observations à l'intérieur des palais, et aux fêtes publiques; il doit voir les hommes privés, tels qu'ils se montrent dans l'accomplissement de leurs affaires journalières et au sein de leurs plaisirs habituels. Il doit se glisser au milieu de la foule, à la bourse, dans les cafés; il faut qu'il s'asseie à la table bourgeoise et se chauffe à l'humble foyer domestique; il doit écouter les conversations vulgaires et ne pas craindre de pénétrer jusque dans le refuge de l'indigence. Celui qui veut connaître la condition du genre humain aux temps passés, doit procéder de la même manière; mais s'il ne fixe son attention que sur les traités authentiques, les guerres, les congrès, les débats, ses études ne lui seront pas plus profitables que ne le sont les voyages de ces souverains impériaux, royaux, etc., dont nous avons parlé, et qui se forment une idée de notre pays d'après les objets curieux qu'on leur fait connaître, et quelques conférences avec des grands officiers de la couronne.

Celui qui nous tracera en miniature l'image fidèle du caractère et de l'esprit d'une époque, voilà le parfait historien. Il ne rapportera pas un fait, n'attribuera pas telles paroles à tel personnage, que la vérité n'en soit bien démontrée par des témoignages au-

thentiques ; mais, par un choix judicieux, par une disposition raisonnable des faits, il donnera à la vérité tout l'attrait, jusqu'ici usurpé par le mensonge. Son récit sera bien ordonné, tels faits seront plus saillants, tels autres un peu moins ; son échelle s'accroîtra ou diminuera, non pas selon les personnages en scène, mais seulement en raison du degré de lumière que ces faits pourront jeter sur l'état de la société et le caractère dominant de l'époque. Il nous montrera bien la cour, l'armée, le sénat, mais il nous montrera aussi la nation. Il ne considérera aucune anecdote, aucune particularité d'usages, de mœurs, aucun proverbe populaire, comme trop insignifiants pour en prendre note, lorsque ces anecdotes, ces proverbes, pourront éclaircir quelque opération des lois, de la religion, de l'éducation publique, lorsqu'ils pourront marquer les progrès de l'esprit humain. Il ne nous décrira pas seulement les hommes, mais il nous fera faire une intime connaissance avec eux. Il ne nous indiquera pas les changements qui s'opèrent dans les mœurs, simplement par quelques phrases générales et quelques extraits de documents statistiques ; mais, par des images frappantes et vraies, renouvelées dans chaque page. Si un homme tel que nous le supposons, se décide un jour à écrire l'histoire d'Angleterre, il n'omettra certainement pas les batailles, les siéges, les négociations, les émeutes, les changements de ministres, mais il aura soin d'y entremêler ces intéressants détails, qui font le charme des romans historiques. Dans la cathédrale de Lincoln, on voit une superbe croisée, peinte par un apprenti, qui n'employait à ce travail que les petits morceaux de vître rebutés par son maître. Cette fenêtre est tellement supérieure aux autres, que, si l'on en croit la tradition populaire, l'artiste vaincu par son élève, se tua de dépit. C'est ainsi que sir Walter-Scott a employé les fragments de vérités rejetés avec mépris par les autres historiens, et il les a mis en œuvre, de manière à exciter leur jalousie, il n'a fait que glaner après eux ; et, de ces épis négligés, il a su composer des ouvrages qui, même considérés comme histoires, craignent peu le parallèle. Mais un véritable historien ne

manquera pas de revendiquer comme siens, les matériaux dont le romancier a su s'emparer. Alors l'histoire du gouvernement et celle du peuple nous seront présentées comme elles doivent l'être, c'est-à-dire se confondant et s'entremêlant sans cesse par mille rapports inséparables. Alors, nous ne serons plus obligés d'aller chercher dans Clarendon, les guerres et les opinions des Curitains, et leur langage étrange dans la *vieille mortalité*. Si nous voulons connaître la vie du roi Jacques, nous ne serons pas forcé d'en prendre une moitié dans *Hume* et l'autre dans les aventures de *Nigel.*

La première période, pour ainsi dire imaginaire de notre histoire, recevra un brillant coloris des vieilles ballades, romances et chroniques ; nous marcherons de compagnie avec les chevaliers de Froissard, ou avec des pélerins, tels que ceux qui rodent avec Chancer. Nous verrons les hommes de tous les états, de tous les rangs, couverts de la pourpre royale, ou réunis dans les cavernes des *Outlaws*, assis à la table du légat, ou au modeste foyer du frère-quêteur. Pélerins, croisés, ménestrels, orgueilleux monastères avec vos grand'messes à la chapelle, vos dîners sensuels au réfectoire, antiques manoirs avec vos meutes et vos faucons; tournois avec vos dames, vos hérauts d'armes, vos trompettes. vos fanfares, vous vous réunirez pour donner la couleur et la vie à l'histoire. Mille touches vives et légères nous feront sentir l'*importance* du *franc-bourgeois*, l'esprit de liberté et d'orgueil que ne peut toujours contenir, même le collier du serf. La renaissance des lettres nous sera signalée, autrement que par quelques périodes froides et boursouflées. Mille particularités nous feront sentir la fermentation des esprits, l'avidité croissante des peuples pour de nouvelles connaissances, qui distinguèrent le XVI.e siècle du XV.e Nous verrons dans la réforme, non pas seulement un schisme qui changeait la constitution ecclésiastique de l'Angleterre, et nos relations avec les autres puissances de l'Europe, mais encore une révolution qui alluma la guerre dans le sein des familles, qui tourna le père contre son fils, le fils contre son père, la mère contre sa fille, la fille

contre sa mère. Il faudra le génie d'un Tacite pour nous tracer le portrait de Henry VIII. Nous verrons son caractère prodigue et enjoué, dans la jeunesse, devenir, avec l'âge, impérieux et sauvage. Nous verrons par gradation, les progrès de l'égoïsme et des passions tyranniques dans un cœur naturellement généreux et sensible. Nous découvrirons à la fin quelques restes de ce caractère noble et ouvert, qui le rendit cher au peuple qu'il opprima, étouffés par l'insensibilité du despotisme, et l'irritabilité d'une maladie cruelle. Nous verrons Élizabeth avec toutes ses faiblesses, avec toute sa force, entourée de jeunes et brillants favoris, a qui elle ne se fia jamais; de vieux et sages ministres, qu'elle conserva toujours auprès d'elle, réunissant en elle seule les qualités les plus contradictoires de ses parents, les caprices, la coquetterie, la malice agaçante d'Anne de Boulen; la hauteur, l'esprit audacieux de Henry. Nous assurons, sans hésiter, qu'un génie habile pourra nous tracer de cette femme étonnante, un portrait au moins aussi frappant que celui crayonné par Walter-Scott, dans le château de Kenilworth; et cependant, sans qu'un seul trait ne soit confirmé par les plus sûrs témoignages. Nous verrons, à la même époque, les arts se perfectionner, les richesses s'accroître, les Anglais mieux comprendre les commodités de la vie. Nous verrons les donjons et les tours, repaires mal assurés, d'où les nobles répandaient la terreur autour d'eux, devenir peu à peu le séjour d'une paisible opulence, tels que les magnifiques châteaux de Longleat ou de Burleigh. Nous verrons les villes prendre de l'étendue, les déserts cultivés, les hameaux et de misérables cahutes de pêcheurs se transformer en ports et en cités commerçantes; la nourriture des gens de la campagne, devenir plus saine et plus abondante, leurs chaumières plus commodes et mieux meublée. Nous verrons ces opinions et ces idées qui enfantèrent la terrible lutte contre les Stuarts, s'élevant peu à peu, d'abord ensevelis dans l'intérieures des famille, et tout à coup s'emparant des débats parlementaires. Alors, nous verrons commencer la guerre civile, et ses escarmouches que Clarendon détaillé avec une attention méticuleuse, ne nous seront

décrites qu'avec la judicieuse concision de Thucidide; ce ne sont que des anneaux purement secondaires de la grande chaine des événements. Mais, ce qui caractérise spécialement cette époque, le loyal enthousiasme des braves gentilshommes Anglais, la licence audacieuse de ces libertins impies, joueurs, ivrognes, dont les excès souillèrent la cause royale, l'austérité des Presbytériens, célébrant leur sabbat dans la cité, l'extravagance des prédicateurs indépendants, au milieu des armées, le ton précieux, la contenance sévère, les petits scrupules, l'accent affecté, les noms et le langage ridicule qui dénotaient le Puritain; la valeur, la politesse, l'esprit public perçant à travers ces déguisements grotesques; les rêves de l'enragé partisan de la 5.e monarchie, ceux non moins sauvages du philosophe républicain; tout cela, dis-je, entrera dans le récit et le rendra à la fois plus frappant et plus exact.

L'instruction qu'on retirera d'une histoire écrite de la sorte, aura un caractère pratique, que l'imagination, la raison, goûteront avec un égal plaisir. Elle ne sera pas légèrement fixée dans l'esprit, mais profondément gravée, comme avec un fer rouge. Une foule de vérités que l'on ne peut retenir que de cette manière, seront apprises et retenues.

L'histoire écrite comme elle l'est ordinairement, ne nous présente les révolutions les plus importantes, que comme des châtiments célestes, infligés aux peuples, sans causes ni signes précurseurs; tandis qu'il est constant, que de pareilles révolutions sont presque toujours la conséquence de changements dans les mœurs et dans les esprits, changements qui gagnent peu à peu les masses, et les minent sourdement longtemps avant d'être signalée par des actes publics. Une connaissance intime de l'histoire domestique des nations, sera désormais absolument nécessaire pour prévoir les événements politiques, et un récit qui manquera par ce seul point, sera aussi futile que le serait un traité de médecine qui, sautant à pieds joints par dessus les premiers symptômes d'une maladie, décrirait scrupuleusement ce qui doit arriver, lorsque tous les remèdes sont devenus inutiles au moribond.

Un historien comme nous venons d'essayer de le décrire, sera certainement un prodige; les puissances de son esprit presqu'incompatibles les unes avec les autres devront cependant être tempérées par une exquise harmonie. Nous verrons un nouveau Schakspeare, un nouvel Homère. Le plus haut point de perfection auquel puisse atteindre une faculté particulière de l'intelligence humaine, sera moins surprenante qu'une combinaison si heureuse et si parfaite de qualités diverses. Cependant, la méditation de pareils modèles, peut-être imaginaires, ne sera pas pour l'esprit une occupation dénuée d'utilité et d'agrément. Si elle ne doit pas produire la perfection, elle pourra du moins occasionner de grandes améliorations, nourrir cette délicatesse exigeante du goût qui n'exclue pas entièrement l'admiration pour le mérite, mais qui, alors même qu'elle exalte notre manière de concevoir les objets d'art, ne nous rend pas injuste envers l'artiste.

*Traduit de la* Revue d'Edimbourg *par* X.



SUR

# LES ENTREPOTS DU COMMERCE, DANS L'INTÉRIEUR.

La question des entrepôts intérieurs, jusqu'ici controversée avec chaleur et talent entre les négocians des ports maritimes et ceux des marchés éloignés des frontières, peut et doit être à présent mise sous les yeux des individus qui sont étrangers au commerce; car ceux-ci sont désormais informés qu'ils y ont un intérêt très-direct. En effet, si certains négocians font réellement moins de frais pour amener certaines denrées à la portée des consommateurs, lesquels, négocians ou non, doivent être considérés, en tant que consommateurs, comme étrangers aux profits privés du

commerce ; ces derniers, par les lois naturelles de la concurrence, achèteront à meilleur marché ces mêmes denrées, tout comme aussi ils les paieront plus cher dans le cas contraire. C'est-à-dire que, avec un revenu donné, quelle qu'en soit la source, le possesseur de ce revenu, suivant le bon marché ou la cherté dûs à l'économie ou à la surcharge des frais, s'imposera moins ou plus de privations, pourra se livrer à de plus ou moins abondantes consommations de la sorte de marchandise qu'il affectionne. Si les frais de production de la bonneterie étaient restés aussi élevés qu'il y a vingt ans, bien des gens porteraient encore, sans bas, de grossières chausses de bure.

L'établissement des entrepôts intérieurs augmentera-t-il, diminuera-t-il les frais de production ? Fera-t-il que les consommateurs français paieront le sucre, le café et les autres denrées d'outre-mer, qu'on y dirigerait, moins chèrement ou plus chèrement que dans l'état actuel de la législation ? Telle est la question que nous nous proposons ici d'examiner.

Laissons d'abord de côté toutes les recherches d'érudition sur la nature des entrepôts qui existaient avant notre révolution, car nous n'y trouverions point les éléments du système de ceux que des combinaisons étrangères aux consommateurs font désirer aujourd'hui. Il est notoire que, depuis les lettres-patentes de 1716, qui admettaient dans les entrepôts de Bordeaux, la Rochelle, Nantes et Rouen, les objets propres à la traite des nègres, jusqu'à la loi du 5 novembre 1790, qui supprima les douanes intérieures de provinces à provinces, les entrepôts, les ports francs et les autres fafaveurs de ce genre accordées au commerce, ont tous été conçus dans un but exclusivement politique. On voulait, ou encourager la culture coloniale, ou favoriser une certaine branche d'industrie maritime, afin de multiplier les hommes de mer et de rendre l'armée navale plus puissante. On était loin de songer à appliquer à la nation française les théories générales de la cherté et du bon maché, qu'ont, depuis, développées avec tant de succès les écrivains disciples d'Adam Smith.

Depuis la révolution jusqu'à nos jours, une douzaine de tarifs ou de lois d'organisation des douanes se sont

succédé. L'idée-mère en est toujours ou fiscale ou protectrice des créations nationales, ou politiquement hostile. Le système d'entrepôt n'y règne en général que comme moyen de faciliter la réexportation des marchandises qui, dans l'année, n'ont pu être livrées à la consommation; on n'y voit point encore formellement fondé ou consacré le principe de diminuer les frais de production en ne percevant les droits qu'au moment le plus voisin de la consommation. A la formation seulement du dépôt de Lyon en 1805, et à celle de l'entrepôt des cotons de Naples dans Paris en 1812, entrepôts privés de transit et de réexportation, se fait apercevoir le premier germe de quelques mesures favorables aux consommateurs. Mais si l'on se reporte par la pensée aux circonstances militaires de 1805 à 1812, à l'énormité des droits qui se percevaient alors, et à l'obstination politique qui faisait protéger les manufacturiers plus directement encore que les consommateurs, on conviendra que l'intérêt particulier de ceux-ci entrait pour si peu de chose dans les calculs du législateur, qu'on ne doit invoquer ses dispositions que comme des souvenirs, et non comme des principes. Soit dit toutefois, sans renoncer à profiter de ce que, à l'insçu presque de ce législateur, ses actes pouvaient renfermer de favorable au bon marché.

Les négociants savaient alors fort bien profiter des délais qu'ils obtenaient pour acquitter les droits; mais ils étaient si loin d'y voir le dessein de rendre les prix plus modérés pour les consommateurs, que pas une tentative ne fut faite pour généraliser le système des entrepôts intérieurs, quoiqu'alors, et surtout depuis le tarif de 1810, les denrées dites coloniales, payant des droits d'entrée cinq, dix et quinze fois plus élevés que ceux qu'on perçoit actuellement, l'intérêt de l'avance de ces droits eut dû modifier considérablement le prix marchand, et l'accroître d'un *quantùm*, beaucoup plus considérable que quand les droits sont modérés.

Le motif qui justifierait plausiblement pour les consommateurs l'établissement des entrepôts dans l'intérieur, me paraît être tiré de la doctrine de l'impôt par les droits-réunis, lequel n'est perçu qu'au moment de la

consommation. C'est ce retard qui permet en effet de vendre la denrée moins cher que s'il n'y avait pas de délai. Si, dans nos pays, la barrique de vin, qui ne rapporte au producteur que 20 francs, devait payer en sortant de ses mains, les 10 francs environ dont elle est redevable au fisc, au lieu de ne les solder qu'au bout de six mois, époque commune supposée de la consommation, il faudrait que le prix du vin fût augmenté, pour l'individu qui le boit, de l'intérêt à cinq pour cent au moins des 20 francs avancés pendant six mois, soit de 50 centimes; plus encore de la portion de ces 20 francs incombant à la quotité de vin coulé ou évaporé, plus enfin de tout ce que peut représenter en argent, pour le producteur, vigneron ou négociant, l'embarras et la difficulté de se procurer les fonds nécessaires à l'acquittement d'une taxe aussi considérable.

Le délai accordé par l'administration des droits-réunis, lequel simule un véritable entrepôt intérieur, tourne bien réellement au profit du consommateur; aussi se plaît-on à dire par extension aux droits de douane : Si ce quintal de sucre, que j'achète 100 francs, et qui a payé 30 fr. de droits d'entrée, eût joui, par l'effet d'un entrepôt intérieur, de six mois de terme de plus pour l'acquit de ces 30 francs; il eût pu m'être livré à 75 centimes de moins, c'est-à-dire, à 99 fr. 25 c.; donc, comme consommateur, j'aurais intérêt à ce que ces sortes d'entrepôts s'établissent.

Avant de suivre ce calcul dans ses conséquences, nous pourrions nous arrêter ici un moment pour considérer que la taxe des droits-réunis et le droit perçu par les douanes n'ont pas une analogie complète, en ce que la première est uniquement une taxe, tandis que l'autre renferme tout-à-la-fois une taxe et un droit protecteur de l'industrie ou de la culture nationale; nous pourrions dire que celui-ci, une fois arrêté en connaissance de cause, ne peut plus au même moment souffrir de modification ou d'allégissement par un escompte, sans perdre son caractère fondamental, puisque l'étranger en profiterait ainsi que l'indigène. Mais pour ne pas compliquer la question outre mesure, nous ferons abstraction de cette considération. Seulement on voudra bien ne pas perdre de vue que les frais de perception de la taxe des

droits-réunis ne coûte pas moins de 23 pour cent des sommes perçues.

Il est donc bien vrai que, au moyen d'entrepôts intérieurs, qui permettront aux producteurs de retarder le paiement des droits, le consommateur pourra acheter les denrées qui auront joui de cette faveur, de tout le bon marché qu'exprimera l'intérêt des avances de fonds ainsi retardées.

Maintenant, pour raisonner sur cette donnée, il nous faudrait pouvoir accuser avec quelque précision, et d'après des relevés ou des combinaisons sur les transactions qui ont lieu habituellement, à quelle somme s'élèvera probablement le montant des droits de douane sur la masse des denrées qui jouiront des entrepôts projetés; pendant combien des temps le paiement en sera probablement retardé; et enfin quels seront les frais qu'exigeront les établissements destinés à protéger l'épargne qu'on se propose de faire en faveur des consommateurs.

Le ministère et les chambres de commerce sont possesseurs des documents nécessaires à la formation de ces calculs, et nous en sommes privés; nous ne pouvons donc faire que des suppositions. Nous prions cependant qu'on nous les passe : cette méthode, quoiqu'hypothétique pourra encore être utile, en ce que, suivant le chiffre plus exact que donneront les documents officiels, on pourra toujours vérifier d'après nos raisonnements, s'il y a, ou non, profit dans l'opération.

Voici donc les suppositions que, provisoirement nous nous permettons.

Soit le produit brut des douanes 150 millions de francs, et la dépense pour les recouvrer, 25 millions, ou 16 à 17 pour cent.

De ces 150 millions, 55 pour le produit de l'impôt sur le sel, et 85 millions pour celui des autres denrées qui entrent ou qui sortent.

Des 85 millions, estimons par exagération que les trois quarts soient fournis par les denrées dites coloniales, sucre, café, coton, etc., celles pour lesquelles on recherche aujourd'hui la faveur des entrepôts intérieurs, nous aurons environ 63 millions perçus sur elles.

Mais toutes les denrées coloniales ne seront pas dirigées sur les entrepôts intérieurs; le littoral et les frontières

continueront d'approvisionner comme ils le font aujourd'hui, les provinces qui sont à leur portée. Supposons que les entrepôts intérieurs attirent un tiers de la totalité, nous aurons donc pour 21 à 22 millions de droits qui cesseront d'être acquités dans les ports et dans les places frontières.

Les denrées qui entrent dans les entrepôts aujourd'hui existants, peuvent y rester un an; dans les entrepôts proposés, elles jouiront de la même faculté. Mais toutes sont loin d'y rester un an, la consommation les appelle dans un délai qui est, terme moyen, beaucoup plus court. Supposerons-nous six, sept, huit mois pour ce terme moyen? Pour ne pas nous tromper, étendons le délai commun à neuf mois.

Je ne garantis point l'exactitude de ces données de 22 millions et de neuf mois; je suis prêt à rectifier ce qui, dans leur résultat, serait incorrect, mais il nous faut une base quelconque; celle que nous adoptons servira encore, même après rectification, à appuyer nos raisonnements, ainsi qu'on va s'en assurer.

Vingt-deux millions, disons-nous, pourront être payés au trésor par les producteurs, neuf mois plus tard que dans l'état actuel des choses. L'intérêt de l'argent est, en France, à cinq pour cent; le commerce le calcule encore souvent à six pour cent, à cause des inconvénients attachés au fréquent emploi du crédit. Prenons ce taux de six pour cent, et nous trouverons que l'intérêt de neuf mois, ou quatre et demi pour cent sur vingt-deux millions, nous donnera 990 mille francs, disons un million pour avoir une somme ronde. — Voilà la somme que les négociants qui auront profité des entrepôts intérieurs, auront réellement épargnée; voilà ce dont les lois de la concurrence pourront leur faire baisser leurs prix, sans bénéfice pour eux, mais en faveur des consommateurs français, dont le sort nous occuppe ici plus particulièrement. Voilà le poids qui ferait pencher l'un des bassins de la balance.

Reste à savoir maintenant à quel prix les consommateurs auront acheté l'avantage de payer un million de moins sur les 200 ou 250 millions que leur coûtent les denrées coloniales qu'ils consomment annuellement.

J'ai ici à exposer un argument qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde; mais il me paraît si évident que je ne peux me dispenser de le déposer comme contre-poids dans le second bassin de la même balance.

C'était le trésor public qui profitait de l'anticipation des neuf mois de terme nouveau qu'on projette d'épargner sur les 22 millions de droits ; il n'en profitera plus ; les négocians, et par conséquent les consommateurs, en garderont l'avantage pour eux. Mais quand le trésor reçoit ou épargne un million, il ne le jette pas à l'eau ; il en fait emploi pour les contribuables, et cet emploi, prescrit ou autorisé par les trois branches du pouvoir législatif, est jugé, doit rigoureusement être reconnu comme nécessaire. La rentrée du million vient-elle à manquer, il faut qu'on le retrouve par d'autres contributions. Dans le cas qui nous occupe, l'anticipation comparative des droits allait très-probablement en décharge des frais de service et de négociation du trésor, pour intérêts de la dette flottante, escomptes, etc. Si ces frais figurent dans nos comptes financiers pour 4 ou 5 millions, c'est que, sans spécialité nécessaire, la rentrée habituelle des droits de douane y est calculée sur des données qu'a fournies l'expérience. Ne doit-on plus maintenant l'évaluer qu'à neuf mois plus tard ; force sera de porter au budget 5 à 6 millions au lieu de 4 à 5 ; c'est-à-dire d'imposer par quelqu'autre moyen un million de plus, ou de suspendre une dépense égale dont l'utilité pour la nation ne peut être spéculativement contestée. Les consommateurs français qui, sous le rapport des recettes et des dépenses publiques, font bourse commune avec le trésor, n'auront donc rien gagné à le priver d'un million de recette : ce qu'ils auront reçu d'une main, il faudra qu'ils le rendent de l'autre.

Cet argument est contredit : les uns objectent que si nous faisions effectivement bourse commune avec le trésor, on en pourrait tirer la conséquence qu'il serait indifférent que l'état perçût un milliard ou deux milliards d'impôt ; ce qui serait absurde ; les autres s'obstinent à considérer comme perdu sans retour et sans profit tout ce qui est compté au gouvernement pour faire face à ses dépenses.

On répondra aux premiers que toute existence sociale ou industrielle ayant pour condition indispensable le maintien de l'ordre public et de la défense générale, tout ce qui est nécessaire au maintien de cet ordre constitue la dépense commune et indispensable à laquelle nul ne doit se soustraire, car qui veut l'effet, soit cette existence sociale ou industrielle, doit vouloir aussi la cause ou le moyen. Si un milliard, étant suffisant à l'action du gouvernement, on lève 1100 millions, il est certain qu'il y a cent millions perçus sans nécessité. Pour ces cent millions, l'objection serait juste, parce qu'ils sont plus fructueux aux mains des individus que dans celles des gouvernants, mais elle ne l'est pas pour tout ce qui remplit les conditions de la nécessité; c'est pour ce dernier cas que nous faisons réellement bourse commune. Discuter l'intensité de la nécessité, chose d'ailleurs très-permise et très-opportune, est d'autant moins détruire la proposition que j'ai émise au sujet des entrepôts intérieurs, qu'on n'entend sans doute pas faire dégénérer la question qui leur est relative en une discussion sur les moyens de réduire les frais de négociation du trésor.

Aux seconds, nous dirons qu'ils s'abusent en croyant perdu sans retour ce que consomme le gouvernement. La valeur de ce qui lui est donné pour un bon emploi n'est pas plus anéantie que celle de l'aliment qui nous sustente, ou de l'indigo qui se dissout dans la cuve; elle renaît dans les produits que nous ne pourrions créer sans la sécurité dont nous jouissons sous son égide, comme celle de l'aliment dans la vie, et celle de l'indigo dans l'étoffe qu'il a teinte. Permis, je le répète, de contester l'emploi, mais non le principe en lui-même.

Il serait temps, en vérité, de renoncer à ces déclamations générales qui tendent à constituer les gouvernés en hostilité permanente contre les gouvernants, comme au temps où toute taxe dérivait d'un droit de conquête, où était une extorsion du fort sur le faible. Dans un pays placé, par rapport aux impôts, sous un régime représentatif, où tous les articles de dépenses sont discutés de manière à ce qu'aucun ne soit concédé au caprice, et souvent avec un tel soin, que quelques-uns sont augmentés par la volonté des payants eux-mêmes;

dans un tel pays, il ne peut être établi comme axiôme que toute dépense publique est une perte. On n'y doit débattre que l'opportunité d'une telle ou telle dépense, et dans le cas présent ce ne sera que l'habileté du ministre des finances qui pourra être mise sur le tapis.

Il reste donc constant que le bénéfice des entrepôts intérieurs égalera seulement le déficit qu'éprouvera le trésor public. Dès-lors, il paraîtra indifférent à la masse des Français, aux consommateurs réunis, que ces établissements se forment ou non.

Mais ils coûteront ces établissements, et les frais en seront payés par ces mêmes consommateurs, à titre de contribuables. Et encore que les producteurs s'en chargeraient eux-mêmes, comme ils seraient obligés d'en faire supporter le poids à leurs denrées, l'effet serait en tout semblable. Ici, à la vue de la dépense qui retombera sur eux, les consommateurs sortent de leur indifférence : ils manifestent leur répugnance pour la mesure qu'on propose.

Nous avons vu, disent-ils, que la perception des droits de douane coûtait à l'état 16 à 17 pour cent. Sur 22 millions que nous avons supposés devoir être perçus hors des bureaux de douanes actuels, comptera-t-on trois millions et demi de frais ? Faudra-t-il reprendre trois millions et demi dans la bourse des contribuables-consommateurs, pour payer des édifices, des gardes et des employés ? — Ce serait compter trop haut, à la bonne heure, puisque les 22 millions ne sont pas un nouvel impôt, et qu'il y a une administration générale déjà montée. Mais combien sera-ce, dites-le nous ?

Les anciens bureaux ne dépenseront rien de moins, quand les nouveaux seront établis. Au contraire, il y faudra, pour assurer la garantie des transports par acquit-à-caution, plus d'agents salariés que pour donner une quittance définitive de droits.

Les négociants auront, par eux-mêmes, plus de frais à payer, quand ils feront voyager des marchandises sous plomb, destinées pour des magasins publics et non pour les leurs, que quand ils plaçaient et déplaçaient à leur gré des objets acquittés.

Il faudra de nouveaux édifices, dont l'achat et l'en-

tretien, payés par le public, iront en surchargé du prix des denrées qui y seront déposées.

Enfin des employés et des gardes nombreuses devront entourer ces édifices.

Qu'on nous donne le décompte de ces dépenses dont l'administration a seule le secret. Qu'elles soient de dix pour cent; qu'elles soient de deux, d'un et demi, d'un million, et nous dirons : voilà précisément quel est le sacrifice imposé à la France, à la masse des consommateurs; car en définitive, la somme qui le représente entrera dans les frais de production, elle accroîtra d'autant le prix des denrées : ce renchérissement, voilà ce qui nous fait envisager la mesure comme contraire à nos intérêts.

Ces objections ne paraissent pas dénuées de fondément; nous désirons qu'elles fixent l'attention des personnes qui s'attendaient à voir produire par les entrepôts intérieurs, un allégissement dans le prix des denrées coloniales.

Quand on a voulu rattacher le projet de ces entrepôts au système des droits réunis, favorable en ce qu'il ne fait débourser l'impôt qu'au dernier moment de tout entrepôt possible, on s'est lancé dans une fausse route. On n'a pas réfléchi que la perception des droits réunis coûtait 23 pour cent, tandis que celle des douanes n'en exige que 16 à 17. Que par la voie des entrepôts intérieurs, ou par toute autre, on parvienne à percevoir la totalité des droits de douane, à un taux moindre que le taux actuel, et alors les changements seront goûtés. Jusque-là les consommateurs ne pourront voter pour des établissements qui ne feraient qu'entraîner dans des dépenses nouvelles, en charge sur le prix des denrées à consommer.

La question ainsi envisagée dans l'intérêt des consommateurs, nous avons maintenant à l'examiner sous le rapport de la circulation et de l'activité des affaires commerciales.

Ce ne sont point, disons-nous, les consommateurs des denrées coloniales qui demanderont l'établissement des entrepôts intérieurs : il est trop apparent pour eux qu'ils paieraient ces denrées plus cher. Mais de leur côté, les négociants de l'intérieur, s'inquiétant peu de

l'impôt que ces consommateurs auront à payer comme contribuables pour remplacer le déficit éprouvé par le trésor public, ne peuvent voir qu'avec une très-grande joie la perspection de la jouissance de ces mêmes fonds qu'ils ne seront plus tenus de débourser que tardivement pour l'acquit des droits de douane. Les conséquences du vœu qu'ils forment en faveur de la nouvelle mesure, vont devenir l'objet de nos remarques.

Nous avons supposé que cette jouissance était exprimée par le délai de neuf mois, accordé au paiement de vingt-deux millions de francs.

L'intérêt de la somme ainsi gardée, a été censé devoir produire un million.

Comme ce million ne quittera les caisses du commerce pour passer dans la bourse des consommateurs, qui ont droit égal à le partager, qu'à la suite d'une concurrence plus ou moins perceptible entre les négociants, plusieurs de ceux-ci espèrent qu'ils pourront bien en retarder l'effet, et qu'en attendant, ils auront au partage une grosse part, fruit naturel de leur industrie. Mais ce ne sont pas ceux dont les sentiments ont le plus de libéralité qui raisonnent ainsi. Il est clair que la prospérité publique ne tient point aux bénéfices privés qu'ils feront, et dont seront exclus leurs chalands non-commerçants.

Voici sous quelles couleurs plus libérales les entrepôts intérieurs sont présentés comme devant être favorables à la circulation des affaires et au bien-être de la communauté.

Si le gouvernement prêtait au commerce à 5 pour cent l'an, vingt-deux millions pour neuf mois; où, car tout peut être amené à cette autre formule en considération des ressources du crédit; s'il était fait au commerce une avance annuelle d'environ quinze millions, n'est-il pas vrai que ce prêt permettrait aux emprunteurs de faire un bénéfice qui serait de plus de 5 pour cent, et dont l'excédant des 5 pour cent se repartirait entre tous les nationaux par les lois de la concurrence? N'a-t-on pas vu tous les princes judicieux illustrer leur règne, et provoquer le développement de l'industrie par des avances faites aux industriels? Ce que faisaient si à propos ces princes, se trouvera, ajoute-t-on, préci-

sément réalisé par les entrepôts projetés. Les négocians nantis du prêt de quinze millions que le délai pour l'acquit des droits laisse en leurs mains, entreprendront de nouvelles affaires : une plus vive circulation répandra la prospérité dans le pays, lequel alors se trouvera bien dédommagé du million qu'il lui faut remplacer au trésor pour y compléter la somme nécessaire aux frais habituels de négociation.

Si ce tableau était aussi vrai qu'il est spécieux, il y aurait lieu à demander, laissant là de côté l'emploi des entrepôts, s'il ne conviendrait pas de contraindre nous tous, contribuables-consommateurs, à nous cotiser, pour prêter dès-à-présent quinze millions aux négocians. Ceux-ci s'en serviraient, pourrait-on dire, pour produire, par exemple en évaluant les profits à dix pour cent, seize millions et demi, soit quinze cent mille francs de nouvelles valeurs ; ils nous en rembourseraient 750 mille pour l'intérêt de notre prêt à 5 pour cent, et la communauté se verrait enrichie dans leur personne, sans sacrifices de notre part, des autres 750 mille francs.

Les deux cas se ressemblent. Dans le premier, c'est le trésor public qui fait l'opération, puisque c'est lui qui accorde à ses dépens les délais de paiement, égaux ici à un prêt ; et ce trésor est, vu dans les limites que nous avons posées ci-dessus, notre bourse commune. Dans le second, c'est encore par la bourse commune que nous opérerions. Pourquoi donc cette seconde opération paraîtrait-elle étrange si elle était prescrite par une loi, tandis qu'on refuserait la même qualification à la première ?

L'étrangeté, pour ne pas me servir d'une expression plus vive, l'étrangeté de l'opération se découvrira par les considérations suivantes :

L'influence des capitaux sur l'exercice de l'industrie est immense, sans doute. Mais, de bonne foi, l'ensemble du commerce français en est-il à quinze millions près, pour satisfaire à ses besoins actuels ? L'argent n'est pas cher, et pour les entreprises industrielles marquées au coin de la sagesse, les capitaux libres affluent abondamment. Il serait donc étrange d'en mettre forcement de nouveaux en concurrence avec ceux qui s'offrent déjà si complaisamment.

On va nous faire le tableau brillant de tout ce qu'on pourrait opérer avec un capital de quinze millions; on va nous offrir le spectacle d'un village, d'un canton, jadis pauvres, tout métamorphosés par l'introduction d'une fabrique ou d'une branche de commerce qu'on vient de créer au moyen de quelques millions de capitaux. — C'est faire trop d'honneur à ceux-ci que de leur attribuer exclusivement la métamorphose. L'auteur véritable de cette nouvelle et brillante création, ce sera l'homme habile qui aura aperçu dans le canton les ressources qui avaient échappé à ses prédécesseurs, et qui aura eu le génie de les lier avec des combinaisons nouvelles. Ses conceptions seraient restées stériles, il est vrai, sans l'assistance des capitaux; mais que faisaient ceux-ci sans lui? C'est lui qui leur a présenté un cadre, et alors ils sont accourus; ils ne sont que les instruments, c'est lui qui est l'ouvrier: il ne lui sont venus que parce qu'il est l'ouvrier habile, le créateur de ces merveilles dont on voulait donner la gloire aux capitaux.

Aussi, est-ce à l'habileté et non au désir aveugle de faire fructifier de l'argent qu'il importe de confier celui-ci. Quand Louis XIV prêtait des sommes à Van-Robais, c'était à l'homme et non à la masse des industriels adroits ou maladroits, qu'il les confiait; c'était sur cette distinction qu'il fondait ses vues pour la prospérité générale du royaume.

Cette différence entre l'habileté individuelle et l'industrialisme en masse, est des plus essentielles à faire, car c'est d'après elle que peut être calculée l'opportunité d'entraîner à des prêts l'état ou la communauté. Qu'un prêt soit fait à l'entrepreneur d'une industrie ingénieusement importée ou inventée, mais qui, à sa naissance, a de grandes chances à courir; cela se conçoit. C'est le cas analogue à celui des Van-Robais; il est exceptionnel, et exige une grande prudence de la part de l'administration. Que dans le moment d'une crise causée par des événements politiques imprévus, des secours soient accordés aux négociants en souffrance, cela est encore admissible: souvent la justice, quelquefois l'utilité publique le commandent. Mais poser en principe que quinze millions livrés au commerce en général, sans choix

des individus, produiront des merveilles, c'est, ce me semble, s'abuser étrangement.

Et quand, par une spéculation, par un goût de généralisation que je ne trouve cependant pas ici applicable, on supposerait l'exploitation de ces quinze millions, égale dans son produit au taux commun de l'industrie commerciale, que nos meilleurs *statisticiens* évaluent à dix pour cent; si des 1,500 mille francs qu'elle rapporterait, on réduit l'intérêt du capital à 5 pour cent qu'il faut toujours que la communauté retrouve, puisque le trésor en a besoin, il ne restera, comme on l'a calculé plus haut, que 750 mille francs pour tout profit de l'établissement des entrepôts intérieurs. Or, ils coûteront certainement davantage à entretenir. Cette concession, au reste, je la réprouve, ou n'en fais usage que pour certifier mon aperçu de chiffres; car je ne peux admettre comme régie générale qu'il nous convienne de faire aux industriels des prêts à l'aventure.

Il a été dit en faveur des entrepôts intérieurs que les denrées coloniales s'y trouvant accumulées et y représentant de moindres capitaux déboursés que si les droits en avaient été payés, elles circuleront plus facilement d'une main à l'autre. Je ne le nie pas. Je fais très-grand cas du système des spéculations sur la place, elles doivent entrer dans les combinaisons du plus haut commerce; toutefois on prouverait difficilement que l'enrichissement de la communauté leur soit dû. Elles empêchent le cours des marchandises de tomber trop au-dessous des prix de production, ce qui est un bien, et prévient souvent des ruines individuelles : les obstacles qu'on voudrait leur opposer seraient fort mal raisonnés; mais elles ne constituent pas la vraie circulation productive. Leur effet en général, est celui de la table de bouillotte; ce que l'un y gagne, l'autre le perd. Qu'une commission de deux ou un pour cent (qui entre dans les frais de productions) soit perçue au Havre ou à Paris; que Pierre pressé de vendre perde 3 francs, que Paul plus persévérant saura gagner, la communauté y est faiblement intéressée. Elle le serait à ce que le noble commerce de spéculation, qui fera toujours facilement la loi à ses commissionnaires, ne dégénérât pas en agiotage; or, si cette considération ne peut pas s'exprimer en chiffres, parce

qu'elle est toute morale, du moins ne peut-on nier qu'elle serait très-applicable aux affaires qui se traitent dans la capitale, où les presque-chevaliers d'industrie nuisent plus qu'ailleurs aux sages enfants de l'industrie. — Je ne pense donc pas qu'il soit à propos de faire des sacrifices, ou des frais d'entrepôt, pour provoquer une circulation qui ne promet réellement aucun bénéfice à la communauté, et qui menace d'y introduire un grave inconvénient pour les industriels.

De ce que, ainsi que je crois l'avoir suffisamment démontré, les denrées coloniales ne coûteraient pas moins cher quand même il y aurait des entrepôts intérieurs, se déduit rigoureusement que la consommation réelle, et par conséquent la masse des affaires n'en sera pas le moindrement accrue ; car l'aisance des consommateurs étant donnée ; c'est la limite des prix qui exprime celle de la consommation. On ne peut invoquer les entrepôts pour changer cette règle. Il n'y aura, avec ou sans leur intervention, ni plus ni moins de transports, ni plus ni moins de bons mouvements d'affaires, puisque les quantités des denrées qui y donnent lieu restent les mêmes.

Il y aura, nous dit-on, plus de ces transports et de ces mouvements accessoires, toujours utiles à un pays, si les transits pour l'étranger y sont favorisés par des entrepôts multipliés. Sans doute, il convient d'encourager les transits, ou ce que les économistes ont nommé le commerce de transports, celui qui a si fort enrichi la Hollande. Mais il s'agit de savoir si les nouveaux entrepôts les provoqueront plus que n'est aujourd'hui le cas, et de manière à dédommager des dépenses qu'ils occasionneront.

Dans quelles circonstances les entrepôts intérieurs favoriseront-ils les transits au-delà de la mesure actuelle ? Quand ils renfermeront de tels assortiments que, par exemple, le commerçant suisse puisse venir faire un choix particulier dans le dépôt de Paris, y acheter un peu de chaque qualité de chacun des articles dont il a étudié la défaite, un peu de chaque sorte de drap, de soierie, de toile, etc. Mais il serait dérisoire d'appliquer l'utilité de ses sortes d'assortiments aux sucres, aux poivres, aux cafés, aux cotons.

Le commerçant en denrées coloniales opère sur une échelle plus grande que le mercier ; il n'a pas besoin de venir, la loupe à la main, faire des choix si minutieux ; il donne par écrit son ordre dans l'entrepôt-frontière le plus à sa portée, ou le plus modéré dans ses cours, il y est compris et servi avec autant d'intelligence que d'activité, et son transit s'accomplit dans des délais compatibles avec toutes les spéculations de cette nature.

Y eût-il dans la longueur de ces délais quelques différences qui rendraient le plus grand voisinage de l'entrepôt plus commode pour le spéculateur étranger ; outre qu'elles ne multiplieraient pas encore sensiblement la masse des transits, puisque les entrepôts français actuels sont, par rapport aux pays qu'on suppose devoir s'adresser à la France, aussi favorablement situés que les entrepôts étrangers ; outre qu'il suffirait de mettre les nôtres sur le même pied que ceux-ci pour conserver l'équilibre, il me paraîtrait difficile de démontrer que, par l'effet unique des établissements proposés, de nouveaux, *tout nouveaux* transits auraient lieu, et en telle quantité, qu'ils nous laisseraient des profits inaccoutumés, capables de dédommager tout à la fois des frais d'entretien et des chances considérables de fraude qu'entraînent toujours ces sortes d'opérations. Or, cette démonstration doit être rigoureusement exigée quand, sous tous les autres points de vue, la question se résoud contre le projet qu'on discute ; et elle est loin d'être faite.

En l'absence de documents suffisants, et dans le fond de ma retraite, je ne peux entreprendre d'établir le calcul qui exprimerait en chiffres, d'une part la somme des bénéfices que laisseront de nouveaux transits, d'ailleurs douteux, et, d'autre part, tant la somme dont nous aurons à faire le sacrifice pour les protéger, que celles qui seront perdues par la fraude. Mais toutes les apparences me paraissant contraires à l'exposition bien claire d'une balance qui serait favorable à la grande communauté française, j'en conclus que si le système des entrepôts intérieurs est adopté, c'est qu'on en aura trouvé la justification dans quelques secrètes raisons politiques que je ne suis point apte à juger, ou dont les pièces probantes sont en d'autres mains que les miennes. 24 *octob.* 1828.

## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du 4 septembre 1828.*

PRÉSIDENCE DE M. URSIN.

M. le baron Charles Dupin, député du Tarn, membre de l'Institut, assiste à la séance, et est invité, par M. le président, à prendre place au bureau.

Après avoir indiqué les divers ouvrages reçus depuis la dernière séance, M. le président annonce la mort d'un des membres résidants de la Société Académique, M. Dufay-de Livoys, recommandable par un grand nombre de titres littéraires. Il donne ensuite communication de la correspondance.

M. le Président ayant transmis à M. le Conseiller-d'État, baron de Vanssay, le diplôme de membre résidant de la Société Académique, ce magistrat, en en accusant la réception, manifeste tout le prix qu'il attache à ce titre.

M. Guillet fait hommage à la Société, au nom de M. Morillion fils, nouvellement promu au grade de docteur-médecin, de sa thèse *sur l'hypertrophie du cœur.*

M. Heirisson fait un rapport au nom d'une commission chargée d'examiner l'effet des feutres de M. Dobrée, sur un navire nouvellement arrivé de la Mer du Sud.

M. Mareschal, secrétaire de la Section de Médecine, rend compte des travaux de cette Section pendant les mois de juin, juillet et août 1828. — Dans la séance de juin, MM. Marion, Leray et Mareschal ont fait un rapport sur un mémoire anonyme intitulé : *Histoire Naturelle et Médicale de la Sangsue officinale* ; M. Priou a communiqué, au nom de M. Toulmouche, de Rennes, deux observations chirurgicales ; M. Mareschal a présenté plusieurs vers hydatides retirés des poumons d'un bœuf ; et M. Esmein a donné lecture d'une observation médicale recueillie par M. Lussaud, docteur-médecin. — Dans la séance de juillet, M. Mareschal a fait un rapport sur la 2.ᵉ édition du *Voyage en Italie* de M. Valentin ; un cas d'accouchement remarquable, recueilli par M. Mabit, a été transmis par M. Palois ; M. Priou

a présenté des observations sur une plaie pénétrante de la poitrine. — La séance d'août a été consacrée à l'examen d'un rapport de M. Laennec sur le comité de topographie.

M. Priou fait une communication au sujet de quatre ibis tués dans le département.

La séance est terminée par la lecture d'un mémoire de M. Millet, naturaliste à Angers, sur les lieux que choisit l'anguille pour sa réproduction. M. Millet conclut en émettant des vœux pour la prohibition de la pêche des civelles. — La Société, sans admettre les conclusions de l'auteur, le remercie de l'envoi de son mémoire.

---

# RAPPORT

## SUR LE FEUTRE

## EMPLOYÉ AU DOUBLAGE DES NAVIRES.

Messieurs,

Le rapport des commissions que vous avez nommées après chacun des voyages du *Triton*, ont déjà fixé votre opinion sur l'utilité et le succès de l'application du feutre sur la carène des navires, et si, d'après la demande de M. Dobrée, notre honorable collègue, vous avez nommé une nouvelle commission, afin de constater l'état du feutre et de la carène de ce navire après son troisième voyage dans la mer du Sud; c'est moins pour ajouter à votre conviction sur le mérite de cette importante découverte, que pour la rendre publique et la faire partager à ceux des armateurs français qui hésitent encore à en adopter l'emploi.

Pour remplir la mission que vous nous avez confiée, nous nous sommes transportés à Paimbœuf, le 14 août dernier, le *Triton* y était déjà viré en quille, le côté de tribord découvert et la quille entièrement éventée;

une avarie assez majeure se faisait apercevoir sur son avant, le ringeot et une partie de l'étrave avaient été dépouillés de leur cuivre et étaient assez endommagés pour nécessiter une réparation ; comme cette partie du navire plus sujette à se délier que toute autre, à cause de la mâture qu'elle supporte et des coups de mer qu'elle reçoit plus directement, pouvait mettre votre commission en état de juger par comparaison et *à fortiori*, du reste de la carène, elle a demandé que le soufflage qui la recouvrait fût délivré en sa présence ; cette opération étant effectuée, le feutre mis à découvert n'a paru avoir souffert aucune altération et être en aussi bon état qu'à l'époque de son application qui date de sept ans.

Il pouvait cependant rester du doute sur l'entière conservation des bordages de la carène et surtout de leurs couture, votre commission a demandé, en conséquence, que le feutre fût aussi enlevé afin de mettre à découvert aux environs de la rablure d'étrave une portion du bordage de gabord et des bordages contigus. A cet effet, une plus grande partie du soufflage ayant été délivrée, et le feutrage mis à nu, les différentes pièces qui le composent ont paru tellement adhérentes les unes aux autres, que dans leur ensemble elles ne paraissaient faire qu'une seule et même enveloppe sur laquelle l'œil attentif avait peine à distinguer les amorces, le feutre ayant été aussi enlevé, les bordages ont été trouvés entièrement sains et recouverts d'une couche de gallipot qui paraissait fraichement appliquée, et qui ne pouvait provenir que du goudron exprimé par la compression que le soufflage avait exercée sur le feutre lors de son application.

A l'égard des coutures, on en a fait sortir les étoupes devant nous, et elles ont été trouvées en aussi bon état que si elles avaient été visitées immédiatement après le calfatage.

Le rapport de votre commission devrait se terminer ici; mais ayant considéré que le but que vous vous êtes proposé en la nommant était de mettre chaque armateur français en état de se former une opinion sur le mérite et l'efficacité du feutre adopté aujourd'hui par la marine royale, elle a cru devoir vous présenter une

relation succincte des trois voyages longs et pénibles que le *Triton* a effectués depuis sept ans à la pêche de la baleine, espérant que le récit des dangers que ce navire a courus et dont il n'a été préservé que par son feutre, détruira enfin les incertitudes et les hésitations qui existent encore sur son emploi dans la marine marchande, et que le commerce s'empressera d'adopter ce moyen incontestable de sécurité et de salut tant pour les navires que pour les équipages.

Construit en 1821, le *Triton* a été armé au commencement de l'année suivante; sa carène, chevillée en cuivre, a été feutrée, et le feutre sur lequel on avait appliqué un soufflage en bois d'ormeau, a été recouvert par un doublage en cuivre.

Le premier voyage de ce navire a commencé le 7 avril 1822 et a duré jusqu'au 13 mars 1824; après avoir parcouru successivement les bancs du Brésil, la côte des Patagons, les îles Malouines, les îles Tristan d'Acunha, la côte d'Afrique et autres parages, il est rentré en rivière de Nantes, après plus de vingt-trois mois de navigation effective, sans avoir éprouvé aucune avarie, et sans avoir par conséquent besoin d'aucune réparation.

Après un séjour de cinq mois, le *Triton* mit à la voile le 22 août 1824, pour son second voyage de pêche qu'il effectua dans le mer du Sud, et rentra en Loire le 20 juillet 1826, ayant encore accompli vingt-trois mois de navigation. Mais moins heureux dans ce second voyage que dans le premier, ce navire toucha sur la queue d'un banc aux environs du Cap-Vierge, et y talonna à plusieurs reprises; mais comme en touchant il avait un sillage de 8 nœuds et que toutes ses voiles étaient dehors, il donna une si forte bande, qu'il parvint à parer le banc et à le remettre à flot. On devait penser qu'il devait faire beaucoup d'eau, aussi on s'empressa de recourir aux pompes, mais il ne s'en trouva aucune goutte.

Quelques jours après, le *Triton* étant entré dans le détroit de Magellan, afin de pénétrer dans l'océan pacifique, y eut à lutter contre des vents violents de la partie d'ouest, accompagnés de raffales tellement dangereuses, qu'étant forcé de louvoyer dans

toute la longueur du détroit, on était parfois obligé de faire de fortes arrivées pour se soustraire à leur violence, c'est ainsi qu'il fut jeté sur une côte escarpée de la terre de Feu, et bordée de rescifs sur lesquels il ragua la quille pendant trois heures, talonnant à chaque instant, de manière à ébranler la mâture; enfin, la marée tombante le laissa accroché sur les roches par la partie arrière de sa quille, de sorte qu'à mer basse, l'avant se trouva plongé dans l'eau jusques aux écubiers, tandis qu'il y avait à peine deux pieds d'eau sur l'arrière.

Dans cette position terrible, l'équipage se serait cru perdu sans ressource, sans la confiance qu'avait su lui inspirer le capitaine Upham, qui prit dans cette occasion toutes les dispositions nécessaires pour remettre son navire à flot à la marée suivante, et qui eut le bonheur inespéré d'y parvenir. On se porta de nouveau aux pompes, mais, au grand étonnement de l'équipage, elles se trouvèrent encore franches comme au cap Vierge.

Cependant, au désarmement qui fut fait au retour, on trouva la fausse quille emportée et le taillemer, ainsi que la quille, tellement endommagés, qu'il est à croire que sans le feutre qui a contenu la carène, il se serait déclaré une voie d'eau assez considérable pour empêcher de remettre le navire à flot; alors le voyage eût été manqué, et les frais énormes de l'armement dépensés en pure perte; heureux encore si l'équipage avait pu aborder sain et sauf sur cette côte affreuse et inhospitalière, et parvenir, non-seulement à assurer sa subsistance, ainsi que l'avait fait quelques années auparavant celui de l'*Adèle et Marie*, mais encore à se ménager un faible dédommagement de la perte des profits du voyage, en se livrant à la chasse des phoques, en attendant que le passage fortuit de quelque navire vînt les délivrer de leur cruelle position.

Le *Triton*, ayant franchi le détroit, passa aux îles Sandwich, fut faire une croisière de six mois sur les côtes du Japon, se rendit ensuite à la Californie, et revint en France, après avoir doublé une seconde fois le cap Horn.

Avant de commencer son troisième voyage, le *Triton* fut abattu en carène, on changea le taille-mer, on répara la quille, une nouvelle fausse quille fut mise en place, et on remplaça, par un doublage en cuivre neuf, celui qui était appliqué depuis cinq ans, mais on eut soin d'enlever le soufflage et le feutre en plusieurs endroits, afin de visiter la carène, et on trouva la carène, le feutre et les coutures en aussi bon état qu'avant le premier départ.

Ces réparations étant terminées, le *Triton* reprit la mer le 5 novembre 1826, il fut d'abord aux îles Malouines, doubla ensuite le cap Horn par un temps affreux, et se rendit sur les côtes du Chili, où il éprouva l'avarie dont il a été parlé au commencement de ce rapport, laquelle eût lieu sur une roche, près de l'île Chiloé, où le navire resta un bon quart-d'heure, et sur un banc de sable aux environs de *Madre de Dios*, où il resta échoué pendant une marée, le *Triton* remonta ensuite vers le nord de la Californie, et ayant rempli le but de son voyage, il se mit en route pour doubler une seconde fois le cap Horn, et revint à Nantes le 1.er juillet dernier, après vingt mois de navigation effective.

Les réflexions qui se présentent naturellement à l'esprit après le récit des dangers qu'a courus l'équipage du *Triton*, et que sont exposés à courir tous les navigateurs qui entreprennent les voyages au long-cours, doivent porter tous les amis de l'humanité à désirer que l'emploi du feutre soit généralement adopté par les nations commerçantes, telle était du moins la pensée de l'illustre princesse qui a honoré, il y a quelques années, notre département, de son auguste présence, lorsque apercevant à l'exposition des produits de notre industrie départementale les feutres de M. Dobrée, et cet estimable négociant lui ayant dit qu'indépendamment des grands résultats que l'adoption du feutrage devait donner à la marine française sous le rapport économique, il aurait celui de sauver la vie à un grand nombre de marins, Son Altesse Royale exprima la sensibilité de son cœur par ces paroles à jamais mémorables : « *C'est ce qui en fait le principal* » *mérite à mes yeux.* »

Mais si l'usage du feutre est reconnu utile pour la conservation des équipages, il l'est aussi pour celle des navires et des cargaisons, et, sous ce point de vue, il y aurait une économie bien mal entendue de la part des armateurs qui craindraient l'augmentation de dépense qu'occasionne le feutrage, puisque, indépendamment d'une plus grande durée des navires et de la dépense ultérieure de plusieurs carènes, ils auraient de plus la double expectative d'assurer à une prime moindre, et d'obtenir la préférence sur un navire non feutré, en cas de concurrence pour un chargement quelconque; au surplus, la dépense première du feutrage, qui n'est pas aussi forte qu'on le croit généralement, puisque la feuille de feutre, qui peut recouvrir 4 pieds carrés, ne coûte que 1 franç 60 centimes, peut-être beaucoup diminué, en chevillant en fer au lieu de cheviller en cuivre, attendu que le fer sera suffisamment garanti par le feutre du contact avec le doublage, et que de plus ce doublage, qui ne dure ordinairement que quatre ou cinq ans, en peut durer six ou sept, en l'appliquant immédiatement sur le feutre, sans interposition d'un soufflage en bois, ainsi qu'on le pratique pour les vaisseaux de Sa Majesté.

Il reste encore à vous entretenir des protecteurs en fer qui ont été placés avant le dernier voyage, vers le milieu des deux côtés de la quille du *Triton*, votre commission les a trouvés, ainsi que l'on devait s'y attendre d'après les rapports anglais, à l'état d'oxide jaune sur leur partie extérieure et immédiatement au-dessous, à l'état d'oxide noir que l'on pouvait racler et couper facilement avec un couteau jusqu'à un bon pouce d'épaisseur; plusieurs personnes ayant recueilli une quantité plus ou moins considérable de cet oxide noir, et l'ayant enveloppé dans du papier, cet oxide, exposé à l'air atmosphérique, sur un grand développement de surface, a subi une fermentation qui a duré deux ou trois heures; et qui l'a fait passer à l'état d'oxide jaune, avec dégagement de calorique, que l'on pouvait à peine supporter avec la main.

L'oxidation des protecteurs devait faire penser qu'ils avaient subi une augmentation considérable en poids et en volume, puisque du fer entièrement oxidé, ga-

gnant 70 pour 100 en poids, le volume doit augmenter aussi, tant à cause de cette augmentation de poids qu'à cauce de la diminution de la densité; cependant on a trouvé qu'une des barres que l'on a décheviliée et pesée en notre présence, avait perdu une partie notable de son poids primitif, mais cette perte s'explique facilement ; l'acide hydro-chlorique, formé par l'hydrogène et le deuto-chlorure de sodium que contient l'eau de mer s'étant combiné avec le métal des protecteurs, il y a eu production continue d'hydro-chlorate de fer qui, dissout et entraîné ensuite par l'eau, a dû diminuer d'autant la masse des protecteurs.

Mais un phénomène assez singulier, dont les rapports anglais ne font pas mention, et qui, sous le rapport scientifique, mériterait un examen plus approfondi, est que le cuivre du doublage était couvert à 18 ou 20 pouces de distance, et dans la sphère d'activité des protecteurs, des coquilles et des crabants que l'on rencontre ordinairement sur les carènes des bâtiments non doublés, tandis que le reste du doublage en était entièrement exempt.

Notre commission, en relatant ce fait, ne peut se dissimuler que l'inconvénient de l'adhérence des coquilles aux environs des protecteurs, et surtout l'obligation onéreuse de les changer à chaque voyage (puisqu'une fois saturés d'oxigène, ils ne peuvent produire aucun effet), ne soient des raisons suffisantes pour diminuer la confiance qu'on devrait leur accorder, si toutefois il était bien prouvé que leur influence sur le doublage lui procure une plus grande durée, au surplus, celui du *Triton* a paru bien conservé, mieux peut-être qu'il ne l'eût été sans protecteurs, mais les doutes à cet égard ne peuvent être détruits que par l'expérience de l'effet comparatif obtenu après plusieurs voyages.

Nantes, 2 octobre 1828.

*Les Membres de la Commission*,

L. F. DE TOLLENARE, C. L. HAENTJENS,
L. GUIBERT, F. HEIRISSON.

# IBIS NOIRS,

## TUÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

## Le 18 mai 1828.

> Tu sais, Volusius, à quels horribles dieux,
> L'Egyptien stupide ose adresser ses vœux.
> L'un se prosternera devant le crocodile,
> L'autre aux pieds d'un ibis qu'engraisse le reptile.
>
> JUVÉNAL, *Satyre XV, traduction de Fabre de Narbonne.*

Messieurs,

Le goût pour l'étude des sciences naturelles s'étant répandu à Nantes depuis quelques années, on a recueilli et conservé plusieurs oiseaux rares dont on n'avait point encore signalé l'apparition dans notre pays. Celle de *quatre Ibis noirs*, parfaitement semblables, tués du même coup de fusil, à trois lieues de Nantes, dans le marais de Saint-Julien-de-Concelles (1), piquera, sans doute, la curiosité des ama-

(1) Ce marais fait partie d'un vaste bassin qui s'étend dans les communes de Haute et Basse-Goulaine, la Chapelle-Heulin, le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles. Il n'est séparé de la Loire que par des prairies ou vallées peu élevées. Lors des crues, les eaux, après avoir couvert les prairies qui avoisinent le fleuve, remplissent le marais et baignent les terrains bas qui l'entourent : elles forment alors un lac de plusieurs lieues d'étendue. Lorsque la Loire rentre dans son lit, les eaux trouvant un écoulement très-difficile par un vieux canal mal entretenu, restent stagnantes sur les marais. On évalue à au moins 1000 hectares (2000 journaux) la contenance des terrains des communes sus-mentionnées qui sont habituellement submergés et qui ne deviennent à sec que dans les étés très-chauds. — Je dois cette note à l'obligeance de notre estimable collègue M. Chaillou, qui m'a dit qu'une compagnie de Paris se proposait d'opérer le desséchement de ce marais. Il en résultera donc de grands avantages pour l'agriculture et surtout pour la salubrité du pays, puisqu'on détruit toujours la putridité d'un marais en le changeant en terre ferme ; mais il serait fâcheux que des personnes étrangères à notre département se chargeassent de cet important travail.

teurs d'histoire naturelle, car, je ne sache pas qu'on en ait jamais rencontré dans notre province. Ces jolis oiseaux, d'une forme vraiment élégante, ornent la collection de M Paulin, qui s'occupe de taxidermie avec autant de zèle que de succès.

L'ibis dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, est l'ibis noir ou le *Leheras* ou *Jeheras* des anciens Égyptiens, *l'el Hareiz* des Arabes de nos jours, le *Scolopax falcinellus* de Linné, le *Tantalus falcinellus* de Gmelin et de Latham, le Courlis vert de Buffon, ou, enfin, l'*Ibis falcinellus* de M. Temminck.

L'individu que je vous présente est tellement conforme au dessin d'ibis noir que M. Savigny, membre de l'expédition d'Égypte, a fait faire dans ce pays, au commencement de ce siècle et que je vous mets également sous les yeux (1), et, d'un autre côté, la description que ce naturaliste (2) et M. Temminck en ont données, a tellement de rapport avec ce même individu, qu'il est impossible de se méprendre sur sa véritable espèce.

Voici la description de l'ibis noir par M. Temminck, dont l'ouvrage (3) est le plus suivi.

« Tête d'un marron noirâtre; cou, poitrine, haut du dos, poignet de l'œil et toutes les parties inférieures, d'un roux marron vif; dos, croupion, couvertures des aîles, remiges et pennes de la queue, d'un vert noirâtre à reflets bronzés et pourprés; bec d'un noir verdâtre, mais brun vers la pointe; nudité des yeux verte, encâdrée par une bande grisâtre: iris brun; pied d'un brun verdâtre. Longueur 1 pied 10 ou 11 pouces.

La femelle diffère seulement par une taille plus petite.

*Habite*: les bords des fleuves et des lacs, assez abondant à son passage en Pologne, en Hongrie, en Turquie et dans l'Archipel; visite aussi les bords du

(1) Voyez le grand ouvrage sur l'Égypte, Histoire naturelle des Oiseaux, planche VII, figure 2.

(2) Histoire Natur. et Mytholog. de l'Ibis, page 36, § V.

(3) Manuel d'Ornithologie; 2.e édition, octobre 1820, part. III, page 598.

Danube, se trouve quelquefois en Suisse, en Italie, et très-accidentellement en Hollande et en Angleterre; se rend périodiquement en Égypte; niche en Asie.

*Nourriture* : Insectes, vers, coquillages, fluviatiles et végétaux.

*Propagation* : Inconnue.

*Remarque.* En l'année 1812, je tuai, sur les bords d'une mare de ce département, deux mâles adultes de cette espèce; ils ne diffèrent point des individus que j'ai reçus de l'Allemagne, et sont absolument semblables à ceux qui m'ont été envoyés d'Égypte, et qui ont été tués pendant les campagnes des Français dans cette partie de l'Afrique. »

Plusieurs choses ont fixé notre attention dans l'article de M. Temminck. En conséquence, nous nous permettrons quelques réflexions; puis, afin d'avoir une description exacte et complète de l'ibis falcinellus qui vient d'être tué chez nous, nous ajouterons quelques traits aux caractères que ce savant ornithologiste a assignés à cet oiseau.

M. Temminck ne dit point que l'ibis noir se trouve en France, ce qui rend fort intéressante la présence de cet oiseau dans nos contrées (1). Il tombe, probablement sans y penser, dans le défaut de la plupart des auteurs, qui semblent oublier qu'ils écrivent pour tous les lieux et qui ne précisent pas assez celui de leurs observations. *Je tuai*, dit-il, *sur les bords d'une mare de ce département, deux ibis*, etc. M.

(1) Les Anciens croyaient, et les modernes l'ont répété, que l'ibis ne quittait jamais l'Égypte; qu'il ne pouvait pas vivre dans d'autres climats et qu'il se laissait même mourir de faim lorsqu'on voulait le transporter ailleurs. *Extrà Ægyptum*, dit Elien (200 de l'ère Chrétienne), *nunquàm progreditur ibis*, *quoniam cœli status est humidus.*

On lit ce qui suit dans le *Constitutionnel* du 21 septembre 1828 : Le 14 de ce mois, dans la soirée, on a remarqué à Lille un passage considérable de hérons pourprés. C'est un événement assez extraordinaire que l'apparition en troupes de ces oiseaux dans les départements du Nord. Ils habitent d'ordinaire les confins de l'Asie, et on en trouve un grand nombre sur les bords du Danube. On a vu apparaître aussi, il y a environ deux mois, dans la Belgique, des vautours griffons, oiseaux de proie également étrangers à nos contrées septentrionales. On en trouve souvent en Turquie et dans l'Archipel. Doit-on l'émigration de ces bipèdes à la guerre ?

Temminck veut, sans doute, parler du département de Zuiderzée en Hollande, où se trouve Amsterdam; lieu de sa résidence, et qui, à l'époque où il tua ces oiseaux, c'est-à-dire en 1812, faisait partie de l'empire Français. Enfin, il n'est point question, dans la description de l'ibis falcinellus, par M. Temminck, de la taille, du volume, ni de la disposition de plusieurs des parties de cet oiseau.

Les ibis que M. Paulin possède ont onze pouces de hauteur, en mesurant du sol à la partie supérieure du dos; mais les pieds ont à eux seuls sept pouces.

La Longueur, prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de dix-huit pouces.

Le corps est ovale, du volume de celui de la foulque (*Fulica atra L.*), et alors un peu moins gros que celui du courlis gris-blanc qu'on voit sur les côtes de Bretagne, où on le nomme *corbegeau*. Nous lui avons trouvé une circonférence de treize pouces.

La tête est convexe sur le sommet. Les plumes qui la recouvrent ont un reflet pourpré qui s'aperçoit surtout au soleil. Celles de l'occiput sont un peu plus longues et pourraient former une petite huppe, si l'oiseau pouvait les relever.

La langue est noire et courte, puisqu'elle n'a que le tiers de la longueur du bec.

Le bec est recourbé en bas, surtout vers l'extrémité, et terminé en pointe mousse. Il a la forme du fer d'une faulx (d'où le mot *falcinellus*). Il est parfaitement conforme à la figure de bec d'ibis que l'on voit dans l'ouvrage de Denon (1). Il a quatre pouces deux lignes de longueur. Il était mou et flexible dans l'état de frais, principalement vers la base (2); mais il a acquis de la dureté en se desséchant. La mandibule supérieure dépasse un peu la mandibule inférieure: elle est profondément cannelée dans toute sa longueur, disposition qui n'existe pas dans le courlis, où les

---

(1) Voy. la planche 99.e de son voyage dans la Basse et la Haute Égypte.

(2) Comment admettre avec un bec aussi faible, et si d'ailleurs on a égard à la petitesse de l'oiseau; comment, dis-je, admettre que l'ibis puisse dévorer les serpents? On doit tout au plus penser qu'il peut détruire de petits reptiles.

cannelures ne vont point jusqu'à l'extrémité du bec. On remarque, à leur naissance, les narines qui sont linéaires et longues de cinq lignes. Dans le rapprochement exact des mandibules, on ne remarque aucune ouverture vers la pointe du bec (1).

La face est nue et lisse; elle était verdâtre dans l'état frais, mais, par la dessiccation, elle est devenue d'un noir grisâtre.

Le front est garni de plumes très-courtes.

La prunelle est arrondie et l'iris est jaunâtre.

Le col a quatre pouces de longueur. Il est d'une grosseur égale dans toute son étendue et entièrement garnie de plumes courtes et effilées.

L'aîle est forte et organisée de manière à faire penser que l'ibis noir peut entreprendre de longs voyages.

Les pennes alaires sont au nombre de huit de chaque côté.

Les trois espèces de couvertures se composent de plumes longues, larges et très-nombreuses.

Les grandes pennes caudales sont au nombre de 12.

Les cuisses sont moitié garnies de plumes.

Les pattes sont, comme chez tous les oiseaux de rivage, qui ne nagent point (2), entièrement nues : elles sont couvertes dans toute leur étendue de petites écailles polygones.

Les doigts sont au nombre de quatre, dont trois en avant et un arrière, assez long pour poser sur le sol. Les doigts extérieurs sont réunis par leur base au doigt du milieu, qui a deux pouces six lignes de longueur, au moyen d'une membrane qui a un peu plus d'étendue que celle qui unit le doigt intérieur à l'intermédiaire. Ainsi, les pieds de l'ibis falcinellus

(1) Je fais cette observation parce que quelques auteurs ont parlé d'une ouverture qui existait au bout du bec de l'ibis, et qu'ils croyaient sans doute destinée à remplir quelque usage ( voyez la note 1 de la page 384 ). Dans plusieurs éditions des œuvres de Buffon, le dessin de l'ibis blanc offre un bec tronqué et troué ; mais cette disposition n'existe pas dans les dessins du même oiseau que MM. Cuvier et Savigny ont joints à leur ouvrage.

(2) *Ibis aquam tamen nunquam ingreditur, neque natare potest.* Albertus.

sont ce que les ornithologistes nomment *pedes ambulatorii*..

Enfin, les ibis que M. Paulin posséde, nous ont offert vingt-six pouces de vol ou d'euvergure. Leur structure intérieure ne nous a rien présenté d'extraordinaire (1). Ils exhalaient une odeur bien prononcée de poisson, dont nous avons trouvé quelques débris dans leur estomac, ainsi que des débris de végétaux méconnaissables et plusieurs coquillages fluviatiles, savoir : le *planorbus marginatus*, le *cyclas rivalis*, la *paliduna impura* et la *Lymnœa ovata de Lamarck*, espèces communes dans les marais de Saint-Julien.

Des chats ont refusé de manger de la chair crue de ces oiseaux (2).

Nous allons terminer cette notice par quelques réflexions sur les ibis en général.

Les anciens, parmi lesquels on peut citer Hérodote, Pausanias, Pline, Strabon, Aristote, connaissaient deux sortes d'ibis qui fréquentaient l'Egypte : c'est-à-dire l'ibis blanc, qui est blanc et noir, et l'ibis noir, qui ne paraît réellement tel que de loin ou sous certains aspects. Le premier, qui est l'espèce la plus célèbre, est l'*Abou-Hannès de Bruce*, le *Tantalus æthiopicus de Latham*, *l'Ibis religiosa* ou *Numenius ibis* (de *néoménie*, nouvelle lune, à cause de la figure de croissant qu'a son bec), de M. Cuvier, et le second est celui dont nous nous sommes occupés avec quelque détail.

Ceux qui voudraient connaître tout ce qui a été dit de plus sensé sur ces oiseaux fameux, doivent lire les ouvrages de Conrad Gesner (1557), et d'Aldrovande (1599), les belles pages de Buffon, l'Histoire Naturelle et Mythologique de l'Ibis, par M. Savigny, et surtout

(1) « Elien rapporte, d'après les embaumeurs égyptiens, que les intestins de l'ibis ont quatre-vingt-seize coudées de longueur. V. M. Cuvier, page 394. »

(2) Les auteurs disent cependant que les ibis nichent sur le sommet des palmiers, afin de mettre leurs petits à l'abri des chats qui en sont très-friands.

l'appendice ou savant Discours sur les révolutions de la surface du globe, par M. le baron Cuvier, qui est intitulé : *Détermination des oiseaux nommés Ibis, par les anciens Egyptiens.*

Pour nous, sans nous arrêter sur toutes les fables qu'on a imaginées au sujet de l'Ibis, nous nous bornerons à dire 1.° que cet oiseau, qu'il était défendu, sous peine de la vie, de tuer (1), et qui était élevé dans l'enceinte des temples de l'Égypte, était depuis un temps immémorial en grande vénération chez les superstitieux Égyptiens, à qui il fallait, comme à presque tous les peuples dans l'enfance des sociétés, des sujets d'admiration et des signes de la divinité, qu'ils ne trouvaient que dans le merveilleux et le ridicule ;

2.° « Que l'ibis avait assez d'instinct pour connaître le cours et le décours de la lune, et pour régler en conséquence la quantité de sa nourriture journalière et le développement de ses petits ; »

3.° Que, selon les historiens, l'ibis arrivait en Egypte à l'époque de l'inondation du Nil (2) pour dévorer les serpents aîlés qui auraient porté la désolation dans cette terre sacrée (3) ;

4.° Qu'au rapport de Pline, Galien, Elien, etc., l'ibis

---

(1) Le meurtrier, même involontaire, de cet oiseau, était puni de mort. Hérodote cité par M. Cuvier, p. 359.

(2) Presque tous les écrivains qui ont parlé de l'ibis se répètent relativement à son arrivée en Égypte, précisément à l'époque de l'inondation du Nil ; mais ne se seraient-ils pas mépris et ne serait-ce pas plutôt au moment où les eaux de ce fleuve se retirent, qu'ils se rendent dans ce pays pour détruire les espèces nuisibles qui ont pu naître dans les terres marécageuses ? D'ailleurs, lorsque les eaux couvrent la terre, comment les ibis qui ne sont point, à proprement parler, des oiseaux aquatiques, pourrait-ils trouver leur nourriture ? Le caron (nom composé du son imitatif de son cri) se réjouit et chante au moment où la rivière des Amazones, dont il fréquente les bords, doit baisser, parce qu'alors il trouve amplement de quoi se nourrir.

(3) C'est à cette occasion que M. Cuvier dit que les Égyptiens avaient inventé pour un culte absurde une raison fausse.

aurait donné aux Egyptiens l'idée d'un remède aussi simple que salutaire (1) ;

5.° Que les anciens Egyptiens prenaient autant de soin à embaumer (confire, comme le dit Belon) (2) les ibis que leurs propres parents, et que l'on retrouve encore un très-grand nombre de momies de ces oiseaux dans les vastes catacombes de l'ancienne Memphis, à Thèbes et dans les plaines de Saccarah, où se trouve le puits des oiseaux ;

6.° Que l'on voit des figures d'ibis parmi les signes hiéroglyphiques, où l'on reconnaît d'autres espèces d'oiseaux, et sur plusieurs médailles qui désignent l'Egypte ;

7.° Qu'on a trouvé des espèces d'ibis, dans presque tous les pays du monde, même dans l'Australasie ou Nouvelle-Hollande, bien que cette cinquième partie du monde, n'ait pas encore été explorée dans toute son étendue ;

8.° Que l'un de nos compatriotes, M. Cailliaud, dont le nom est désormais associé à celui des plus célèbres voyageurs, a mangé, sur l'île de Méroé, de la chair d'ibis que l'on considérait depuis long-temps comme vénimeuse, dans la persuasion où on était que cet oiseau se nourrissait de serpents (3) ;

9.° Enfin, que, d'après M. Cuvier, l'ibis existe encore en Égypte comme au temps des Pharaons, et que c'est par la faute des naturalistes que l'on a pu croire pendant quelque temps que l'espèce en était perdue ou altérée dans ses formes (4).

PRIOU, D.-M.

---

(1) *Simile quiddam et avis in eadem Ægypto monstravit quæ vocatur ibis, ciconiæ ferè similis, et ipsa quoque serpentum pernicies. Hæc rostri aduncitate per eam partem se persuit, qua reddi ciborum onera consuevere. Hinc clysteris usum medici primum didicerunt.* Polydor Vergilius, *de inventoribus rerum.*

(2) *De medicato cadavere.* 1555.

(3) Voyez, pour ce qui concerne les ibis, le chap. XXXII, p. 212, tome 2, et le chap. XLIV, p. 76, tome 3, de son intéressant voyage à Meroé et au Fleuve-Blanc.

(4) Conclusion de l'Appendice cité.

**TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

## SEPTEMBRE 1828.

| JOURS DU MOIS. | Phase de la Lune. | MATIN, à sept heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | SOIR; à trois heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | ÉTAT DU CIEL DURANT LE JOUR. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | ☾ | 0,758 | 28 | +17,5 | +14 | 70 | est | 0,754 | 27,10,3 | +22,5 | +18 | 78 | e. s. e. | Nuageux, couvert, pluie, vent. |
| 2 | 4 h. 48' | 0,754 | 27,10,8 | +17,5 | +14 | 71 | est | 0,755 | 27,10,8 | +21,2 | +17 | 72 | est | Brume, nuages, vent. |
| 3 | matin. | 0,757 | 27,11,6 | +13,6 | +11 | 70 | est | 0,757 | 27,11,6 | +22,5 | +18 | 60 | est | Soleil, nuages, vent. |
| 4 | | 0,757 | 27,11,6 | +13,6 | +11 | 60 | est | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | +18 | 60 | s. e. | *Idem*, *idem*, brume. |
| 5 | | 0,757 | 27,11,6 | +12,5 | +10 | 62 | nord | 0,757 | 27,11,6 | +22,5 | +18 | 50 | est | Petite brume, nuages, soleil. |
| 6 | | 0,757 | 27,11,6 | +12,5 | +12 | 60 | n. e. | 0,756 | 27,11,2 | +22,5 | +18 | 58 | e. s. e. | *Idem*, *idem*. |
| 7 | | 0,756 | 27,11,2 | +18,6 | +15 | 60 | n. e. | 0,755 | 27,10,8 | +27,5 | +22 | 58 | e. s. e. | Soleil, petite brume. |
| 8 | | 0,755 | 27,10,8 | +21,2 | +17 | 65 | s. e. | 0,753 | 27,9,9 | +28,6 | +23 | 65 | s. o. | Soleil, vent, tonnerre, pluie le soir. |
| 9 | ● | 0,758 | 28 | +21,2 | +17 | 60 | sud | 0,759 | 28,0,5 | +26,2 | +21 | 55 | s. o. | Brume le matin, soleil, nuages, vent. |
| 10 | 8 h. 43' | 0,752 | 27,9,5 | +21,2 | +17 | 65 | e. s. e. | 0,753 | 27,9,9 | +25 | +20 | 62 | ouest | Brume, nuages, soleil, vent. |
| 11 | matin. | 0,753 | 27,9,9 | +18,6 | +15 | 75 | ouest | 0,753 | 27,9,9 | +22,5 | +18 | 70 | ouest | Pluie le matin, nuages, brume, soleil, vent. |
| 12 | | 0,748 | 27,7,6 | +18,6 | +15 | 70 | s. o. | 0,749 | 27,8,2 | +21,2 | +17 | 63 | o. s. o. | Nuageux, vent, pluie. |
| 13 | | 0,751 | 27,9 | +17,5 | +14 | 70 | s. o. | 0,752 | 27,9,5 | +22,5 | +18 | 70 | o. s. o. | *Idem*, *idem*. |
| 14 | | 0,754 | 27,10,3 | +17,5 | +14 | 70 | ouest | 0,756 | 27,11,2 | +21,2 | +17 | 68 | o. n. o. | *Idem*, *idem*, soleil, brume. |
| 15 | | 0,759 | 28,0,5 | +15 | +12 | 65 | ouest | 0,764 | 28,2,8 | +20 | +16 | 60 | n. e. | Nuages, soleil, vent, petite brume. |
| 16 | ☽ | 0,769 | 28,5 | +10 | +8 | 68 | e. n. e. | 0,768 | 28,4,5 | +18,6 | +15 | 65 | e. n. e. | Nuages, soleil, vent. |
| 17 | 11 h. 36' | 0,762 | 28,1,9 | +10 | +8 | 55 | est | 0,750 | 28,1 | +17,5 | +14 | 60 | est | Nuageux, couvert, vent. |
| 18 | soir. | 0,756 | 27,11,2 | +15 | +12 | 70 | est | 0,755 | 27,10,8 | +18,6 | +15 | 70 | est | Nuageux, pluie, brume, tonnerre dans la nuit. |
| 19 | | 0,756 | 27,11,2 | +16,2 | +13 | 72 | n. e. | 0,757 | 27,11,6 | +20 | +16 | 78 | est | Nuageux, couvert, brume. |
| 20 | | 0,759 | 28,0,5 | +15 | +12 | 72 | e. n. e. | 0,759 | 28,0,5 | +21,2 | +17 | 55 | est | Ciel lavé, soleil. |
| 21 | | 0,759 | 28,0,5 | +12,5 | +10 | 66 | est | 0,759 | 28,0,5 | +20 | +16 | 60 | e. s. e. | *Idem*, *idem*, nuages le soir. |
| 22 | | 0,759 | 28,0,5 | +15 | +12 | 72 | sud | 0,760 | 28,1 | +20 | +16 | 70 | s. o. | Brume épaisse, nuageux. |
| 23 | ⊙ | 0,763 | 28,2,3 | +15 | +12 | 68 | ouest | 0,764 | 28,2,8 | +18,6 | +15 | 60 | o. n. o. | Couvert. |
| 24 | 2 h. 22' | 0,763 | 28,2,3 | +13,6 | +11 | 67 | est | 0,762 | 28,1,9 | +20 | +16 | 62 | s. e. | Petite brume, soleil. |
| 25 | soir. | 0,758 | 28 | +15 | +12 | 65 | s. e. | 0,756 | 27,11,2 | +21,2 | +17 | 62 | s. s. e. | Nuageux, soleil, petite brume. |
| 26 | | 0,754 | 27,10,8 | +17,5 | +14 | 75 | s. o. | 0,755 | 27,10,8 | +21,2 | +17 | 78 | o. s. o. | *Idem*, vent, tonnerre, pluie le soir. |
| 27 | | 0,756 | 27,11,2 | +15 | +12 | 70 | s. o. | 0,758 | 28 | +20 | +16 | 65 | ouest | Nuageux, vent, petite pluie. |
| 28 | | 0,757 | 27,11,6 | +15 | +12 | 70 | sud | 0,757 | 27,11,6 | +18,6 | +15 | 68 | s. o. | Nuageux, brumeux, pluie, vent, soleil. |
| 29 | | 0,756 | 27,11,2 | +17,5 | +14 | 80 | o. s. | 0,757 | 27,11,6 | +18,6 | +15 | 75 | o. s. o. | Nuageux, couvert, brume, pluie, vent. |
| 30 | ☾ 9 h. 16' soir. | 0,756 | 27,11,2 | +17,5 | +14 | 85 | ouest | 0,756 | 27,11,2 | +18,6 | +15 | 85 | o. s. o. | Couvert, pluie. |

## *RECAPITULATION jusqu'au 30 Septembre 1828.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baromètre.... | Plus grande élévation | = 28 p. 5 lig. | = 0,769 mill. |
| | Moindre élévation | = 27 » 8,2 | = 0,749 mill. |
| Thermomètre. | Plus grand degré de chaleur | — 23 Réaumur. | — 28,6 centigrades. |
| | Moindre degré de chaleur | + 8 Réaumur. | + 10 centigrades. |
| Hygromètre à cheveux. | Plus grande humidité | = | degrés. |
| | Moindre degré | = | degrés. |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre de beaux jours | 21 |
|---|---|---|---|
| Du N. | 1 | de couverts | 9 |
| N.-E. | 2 | de pluie | 12 |
| E. | 11 | de grêle | 0 |
| S.-E. | 2 | de vent | 18 |
| S. | 2 | de gelée avec glace | 0 |
| S.-O. | 5 | de tonnerre | 3 |
| O. | 6 | de neige | 0 |
| N.-O. | 1 | de brouillard | 15 |

Il est tombé 0m, 086 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 30.

HUETTE, *Opticien.*

12.e Volume. An 1828. 72.e LIVRAISON.



# LE
# LYCÉE ARMORICAIN.



## DERNIÈRES DOLÉANCES
## DE L'AN 1828.



Couché sur un amas de feuilles desséchées, enveloppé dans un manteau d'une laine épaisse, vous voyez un vieillard à la voix enrouée, son menton est garni d'une longue barbe aussi blanche que la neige, son pouls est faible, son haleine courte; en lui tout annonce l'approche de la mort. Ce vénérable vieillard se nomme Mil-huit-cent-vingt-huit, et beaucoup de ceux qui liront ceci, se rappelant l'avoir vu, comme eux, brillant de jeunesse et de force, écouteront avec intérêt les dernières paroles qu'il a proférées. Il lui reste encore quelques jours à vivre, prolongation d'existence qu'il doit à son fils *Décembre*, le dernier et le seul qui survive de 12 enfants chéris; et, par malheur, nous avons tout lieu de croire que ce dernier fils ne survivra pas à son père. Voici les dernières paroles qui ont été recueillies comme elles s'échappaient des lèvres mourantes du vieillard :

« Je suis fils, dit-il, d'un homme aussi ancien que » le monde, nommé le *Temps*, et le dernier d'une

» nombreuse lignée, car mon père n'a pas eu moins » de 5831 enfants; mais sa cruelle destinée est de voir » le dernier de ses fils expirer avant la naissance d'un » frère. Plusieurs se sont imaginés qu'après les quatre » enfants qui doivent me suivre, une redoutable comète, » à la chevelure de feu, doit lui ravir l'existence à lui-» même et consumer cet univers. Rassurez-vous, mes » amis, je suis parfaitement fondé à ne pas ajouter foi » à cette déplorable, mais fausse prédiction; bannis-» sez-donc toute vaine terreur, et soyez tranquilles à » cet égard. »

Ici le vieillard fit une pause, demanda son mémorial, et, d'un œil humide, en parcourut les nombreux feuillets. Il avait exactement tenu registre des jours, des heures, des moments, des minutes qu'il avait passés, et conservé des notes sur le bon ou le mauvais usage qui en avait été fait. Le lecteur saura bien se rappeler les principaux de ces événements, dont le détail pourrait être ennuyeux. Nous devons cependant faire ici la remarque d'une circonstance particulière: le vieillard, en tournant un feuillet de son livre, se sentit vivement affecté, deux ruisseaux de larmes coulèrent de ses yeux le long de ses joues creuses et sillonnées par les rides; il était question, en cet endroit, des journées dont les richesses avaient été, par quelques-uns, scandaleusement dissipées dans la débauche et l'oisiveté. « Elles » étaient, dit-il, mes présents les plus précieux, et que » le travail devait encore fructifier; je n'en avais qu'un » bien petit nombre à offrir, hélas! Combien peu elles » ont été estimées! »

Ici il aperçut une longue liste de vœux non-accomplis, de résolutions inutiles, d'excellents projets sans exécution; indigné, il déchira en mille pièces ce passage de son livre, et, avec une émotion mêlée de colère et de chagrin, en jeta les morceaux dans le brâsier qui servait à réchauffer ses membres engourdis.

« J'éprouve, continua-t-il, plus de pitié que d'indi-» gnation envers les misérables qui m'ont offensé; car, » en vérité, ils se sont fait plus de tort à eux-mêmes « qu'à moi. Quelques-uns, cependant, m'ont dérobé » une si grande partie du temps qui m'était destiné, » que je ne puis y songer sans colère. Parmi eux se

» trouve une indigne voleuse, *l'indécision*, dont tout
» le monde a entendu parler, et qui est bien connue
» pour avoir dépouillé mon vénérable père d'une grande
» partie de son bien. Il est encore trois déterminés vau-
» riens, le *sommeil*, la *paresse*, et le *plaisir*, qui m'ont
» causé bien du dommage, mais surtout une certaine
» dame toujours affairée, nommée la *toilette*, et qui, sous
» prétexte de bien employer mes présents et d'avoir
» soin de moi, m'a fait plus de tort que deux de ses
» consorts ensemble.

» Pour ce qui me regarde, je puis reconnaître que je
» me suis acquitté scrupuleusement de mes obligations
» envers amis et ennemis. J'ai rempli toutes mes pro-
» messes, et j'ai valu mieux qu'un grand nombre de
» mes frères aînés. Mes douze enfants m'ont aidé à payer
» ma dette : leurs goûts différents, leurs inclinations
» variées, ont toujours concouru au bien général. Mon
» *Février*, qui nous a donné quelques fleurs précoces
» et orné de boutons un grand nombre de rameaux
» dépouillés de verdure, n'a point rendu de moins grands
» services que mon turbulent *Mars*, qui, malgré son
» caractère bouillant, avait de bonnes et solides qualités.
» Mon fils *Avril*, gentil et doué d'un excellent cœur,
» m'a rejoui plus d'une fois par son aimable sourire.
» *Juin*, toujours couronné de roses et accompagné des
» rayons bienfaisants du soleil, a préparé la récolte des
» nombreuses richesses des frères qui l'ont suivi. Mais
» j'énumère bien longuement les précieuses qualités de
» chacun de mes chers enfants, dont plusieurs ont mal-
» heureusement passé leur vie dans les larmes et n'ont
» eu que des jours sombres et orageux. Combien leurs
» soupirs et leurs pleurs ne m'ont-ils point causé de
» peine ! Toi, mon pauvre *Décembre*, toujours soucieux
» et d'un tempérament phlegmatique, tu ressembles
» beaucoup à mon premier né *Janvier*, avec cette diffé-
» rence, cependant, qu'il voulait toujours se précipiter
» dans l'avenir et que ton caractère à toi, mon cher et
» dernier enfant, te porte davantage à lire dans le passé.

« Si quelques-uns de ceux qui connaîtront mes der-
» nières doléances éprouvent des regrets pour le tort
» qu'ils ont pu me faire, qu'il me soit permis de leur
» observer qu'ils peuvent encore s'acquitter envers

» moi pendant le peu de jours qui me restent à vivre ;
» ils peuvent me montrer leur bonne volonté, en chan-
» geant promptement de conduite. Ce sera une grande
» joie pour moi, de voir les attentions qu'on aura
» pour mon dernier enfant. Ne méprisez point les pré-
» sents qu'il peut vous faire, il jouit de la plus grande
» portion de mes richesses, et si vous les employez
» bien, je pourrai en tenir un bon compte. L'amer-
» tume de mes derniers moments sera adoucie, si
» vous faites un meilleur usage du peu de jours que
» je puis encore vous offrir.

» Je sais que plusieurs se repentiront, après ma mort,
» de leur mauvaise conduite envers moi ; que ceux-là
» considèrent, comme mon dernier désir, la prière que
» je leur fais de ne pas perdre un temps précieux à
» d'inutiles regrets ; toutes leurs lamentations ne me
» rappelleront point à la vie ; jamais, jamais je ne
» reviendrai ! Je leur recommande instamment mon
» jeune successeur, qui paraîtra dans peu de jours : Je
» ne puis espérer de vivre assez long-temps pour vous le
» présenter moi-même ; cependant, j'espère qu'il sera
» le bien venu, qu'il ne sera pas trompé dans ses
» espérances, autant que je l'ai été moi-même dans
» celles qu'on m'avait fait concevoir à l'époque de ma
» naissance : J'espère encore que des efforts plus heu-
» reux de votre part combleront ses désirs ; et, per-
» mettez-moi, en finissant, de vous rappeler qu'une
» seule bonne action vaut mieux que dix belles pro-
» messes. »

Après avoir ainsi parlé, le vieillard épuisé retomba sur sa couche, et fut saisi d'un tremblement si violent, qu'il dispersa les tristes restes des feuilles flétries sur lesquelles il reposait. Hâtons-nous donc de lui témoigner notre reconnaissance pour ses nombreux bienfaits, notre repentir sincère pour les outrages dont nous l'avons abreuvé, corrigeons-nous des défauts qui l'ont offensé, et tâchons de nous souvenir des promesses que nous lui avons faites.

HENDERSON.

## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

*Séance du 6 novembre* 1828.

M. Chaillou, secrétaire de la section d'agriculture, fait son rapport trimestriel sur les travaux de cette section.

A la suite d'un rapport de M. Thomine, la Société admet M. Cornau, agriculteur, au nombre de ses membres résidants. — Elle prononce une semblable admission pour M. Thinat, mécanicien, à la suite d'un rapport de M. Guilbaud.

M. Thomine lit, au nom de M. Dubuisson, une note sur des fragments de séléniure de cuivre, trouvés dans les mines d'argent de Santa-Rosa, au Pérou.

M. Le Boyer termine la séance par la lecture d'une note sur un sceau en plomb trouvé dans les fouilles du Canal de Nantes, et appartenant au pontificat de Grégoire X.

*Séance du 27 novembre.*

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Préfet, qui croit que la Société Académique apprendra avec plaisir que, sur la demande qu'il en a faite, le conseil général a voté des fonds pour contribuer aux frais de publication d'un catalogue minéralogique et d'une carte géognostique de la Loire-Inférieure.

Ce même magistrat adresse à la Société une série de questions, relatives aux landes du département, pour la solution desquelles il est nommée une commission composée de MM. Laënnec aîné, de Rolleau, Chaillou, Athenas, Haentjens, de Tollenare et Chevalier de Lauzières.

M. Palois présente, au nom d'un auteur anonyme, un *Essai sur la Flore médicale du département de la Loire-Inférieure*. Cet ouvrage est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Hectot, Poullet-du-Parc, Leray, Ursin, Menard, Prevel et Mareschal.

M. de la Guerrande, de Piriac, adresse à la Société un tuyeau en bois et étain, qu'il a confectionné d'après une note du programme des prix proposés par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale. MM. Huette, Bertrand-Fourmand et Thinat sont chargés de faire un rapport à ce sujet.

M. Laënnec aîné donne communication de son rapport au nom de la commission des prix.

M. Le Sant, au nom de la Section d'Agriculture, lit le rapport d'une commission chargée d'examiner la poudre anti-charbonneuse du sieur Nicollet.

M. Thomas Louis présente, en son nom et en celui de M. Th. Nau, architecte, un plan de fontaine à établir sur la place du Port Communeau. Ce plan est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Ogée père, Dominique Molchneth et Cottin de Melville.

La séance est terminée par la lecture d'une note de M. Guépin, sur la fabrication du sucre de betteraves.

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE,

LE 30 NOVEMBRE 1828.

PRÉSIDENCE DE M. URSIN.

Cette séance a eu lieu dans la Grande Salle de la Mairie, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée.

M. le baron de Vanssay, préfet de ce département, et M. L. Levesque aîné, maire de Nantes, tous deux membres de la Société, prennent place au bureau.

M. Taigny, secrétaire-général de la Préfecture; MM. Bernard des Essards et Doucet, adjoints de M. le Maire; MM. Marion de Beaulieu, colonel du génie, et M. Maillard de Liscours, colonel d'artillerie, occupent les places réservées pour les autorités.

La Séance est ouverte à une heure et demie.

MM. Péligry et M. Jules Piraud exécutent un trio par trois cors, de la composition de Dauprat, et d'un très-bel effet.

M. Ursin, président, prononce le discours d'usage.

M. Camille Mellinet, secrétaire-général, rend compte des travaux de la Société, depuis la dernière séance publique.

M. Leduc exécute, sur la guitare, de charmantes variations de sa composition.

M. Laënnec aîné, au nom de la commission des prix, fait le rapport sur les ouvrages envoyés au concours.

M. le Président termine la séance en proclamant les noms des auteurs des compositions couronnées sur la question de législation. M. COLOMBEL, avocat à Nantes, obtient la médaille d'or; deux médailles d'argent sont décernées à M. NADAUD, avocat-général à la cour royale de Rennes, et à M. LEMERLE, avocat à Nantes.

Deux autres médailles d'argent sont accordées à MM. Charles HAENTJENS et DUBOIS-VIOLETTE, pour leurs cultures en prairies artificielles et en racines propres à la nourriture des bestiaux.

# DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Le 30 Novembre 1828,

PAR M. URSIN, PRÉSIDENT.

*Mut unt esté noble Barun,*
*Cil de Bretaine li Bretun;*
*Jadis suleient par pruesce,*
*Par curteisie, è par noblesce,*
*Des aventures qu'ils oïeent,*
*Ki à plusur gent aveneient,*
*Fére les Lais pur remembrance*
*Qu'en ne les meist en ubliance.*
MARIE DE FRANCE, *Lai d'Equitan, Seigneur de Nantes.*

« On ne saurait exprimer combien les anciens Bretons de la Petite-Bretagne étaient nobles de vie et de mœurs. Ils avaient la coutume, pour rappeler les belles actions, de mettre par écrit les aventures qui arrivaient de leur temps, ou qu'ils entendaient raconter. Lorsqu'elles offraient des faits intéressants, ils s'empressaient d'en faire un Lai, afin que l'exemple n'en fût pas perdu pour la postérité.
*Traduction de M. de* Roquefort.

SUJET:

*Antiquité et Caractère des Monuments littéraires de l'Armorique. — Examen de leur influence sur la Littérature moderne.*

Messieurs,

Nous voici revenus à l'époque solennelle où la Société Académique expose tous les ans à vos regards, le tableau des progrès que l'agriculture, les beaux arts, les sciences et les lettres ont faits depuis sa dernière séance publique dans le département de la Loire-Inférieure. Mais cette honorable tâche devient de plus en plus difficile : la multitude des hommes éclairés que comptent aujourd'hui les

départements formant l'ancienne Bretagne ; l'empressement si honorable pour nous, qu'ont montré la plupart d'entre eux de s'associer à nos travaux ; le nouvel élan imprimé, par une juste indépendance, à la pensée et à l'industrie, tout concourt à donner à ce tableau plus de grandeur et plus d'éclat. Ce n'est plus du mouvement intellectuel dans une ville isolée, mais dans une vaste province, que nous aurons désormais à vous rendre compte, et cette province, par le caractère de ses habitants et par l'antiquité de ses souvenirs offre un des plus imposants phénomènes que l'on puisse présenter à la curiosité de l'Europe lettrée.

Nous n'avons point la prétention de traiter ce vaste sujet, dont à peine un long discours pourrait esquisser les principaux linéaments. La Bretagne a-t-elle une littérature qui lui soit propre ? En admettant l'existence de cette littérature, quelle a été son influence sur celle de l'Europe entière ? Telles sont, Messieurs, les questions que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui, après avoir mis sous vos yeux un résumé succinct de l'histoire des compositions littéraires qui peuvent en amener la solution.

L'antique Armorique eût-elle une littérature ? Supposez, un moment, Messieurs, cette question résolue affirmativement ; supposez, en outre, que le temps ait anéanti pour nous jusqu'aux moindres vestiges de ces monuments nationaux où chaque peuple lègue à ses descendants l'histoire toujours vivante de ses mœurs et de ses croyances, et qu'enfin l'existence de cette poësie primitive ne soit prouvée que par le seul témoignage contemporain des écrivains étrangers à la Bretagne ; nous n'en serons pas moins tentés de conclure que cette poësie fut fière comme le caractère des peuples dont elle échauffait le courage, enthousiaste et sublime comme la religion dont elle enseignait les dogmes, naïve et passionnée comme le cœur de ces généreux protecteurs de la faiblesse et de la beauté dont nos annales nous ont laissé le portrait.

Eh ! comment l'Armorique aurait-elle subi, dans ses conceptions poétiques, ce joug de l'imitation qu'impose aux vaincus un peuple conquérant, pour les avilir par la double chaine du despotisme et de la corruption ?

Phénomène unique dans le monde accessible aux Romains, je vois cette nation Bretonne, forte de sa pauvreté et de son isolement vers les confins de l'ancien continent, je la vois, dis-je, résister la dernière à la domination

de l'Europe devenue Romaine : je la vois, la première, sous le nom de république Armoricaine, donner à cette même Europe le signal de l'affranchissement. Change-t-elle de nom ? Ce n'est point la Victoire qui lui en impose la loi ; c'est l'hospitalité généreuse donnée à des peuples issus de la même souche, qui, échappant aux invasions des peuples du nord, viennent sur son territoire, retrouver encore les mêmes mœurs, le même langage et les mêmes lois. De nouvelles invasions arrachent-elles les Gaules au sceptre des empereurs ? La Bretagne reste inébranlable. Elle brave, par son courage, les usurpations de Clovis et de Charlemagne, comme elle avait bravé le joug des Romains. Il faut une alliance volontaire pour ajouter ce dernier et glorieux fleuron à la couronne des rois Français, devenus par là, bien moins les maîtres de cette province que les protecteurs de son indépendance et de ses priviléges. Il semblait qu'il ne fût pas au pouvoir des hommes d'altérer ce que tant de siècles avaient respecté. Vingt fois depuis les temps historiques, les Armoricains avaient vu le culte et les institutions de la Grande-Bretagne et des Gaules obéir aux vicissitudes du temps et des révolutions. La puissance même et l'étendue de ces riches contrées, en tentant l'avidité de Rome et des barbares, avaient contribué à y effacer pour toujours ce caractère des peuples Celtes dont, parmi les anciens, César et Tacite, presque seuls, nous avaient conservé quelques traits. Il ne devait subsister qu'un témoin vivant du passé pour confirmer les récits de ces grands hommes et ce témoin, immobile autant qu'impassible, fut l'Armorique.

Mais cet isolement même et cette immobilité, ne sont-ce pas là des préjugés contre l'existence de la poësie dont nous parlons ? Comment une nation qui conserve ses usages et sa langue, peut-elle en perdre les plus précieux monuments ? N'en peut-on pas conclure que ces monuments n'ont jamais existé ? A la vérité, la Grèce et Rome n'ont gardé le silence ni sur la poësie, ni même sur la philosophie des Celtes, et pendant qu'elles se taisent sur les poëtes de la Perse, de Carthage et même de l'Egypte, la renommée publie par la voix de leurs historiens (1), que dans toutes les contrées Celtiques, il exista des bardes en-

(1) *Voy. Tacite german'a, cap. III, Cæsar de bellogallico, lib. VI; cap. XIV, Strabo, lib. IV.*

tretenus par les rois, pour célébrer les hauts faits des guerriers, et pour stimuler leur courage au milieu des combats. Ce témoignage, dira-t-on, arraché par la vérité ou par l'admiration ne nous révèle encore rien de positif sur la nature de ces chants. En vain nous apprenons qu'après la conquête des Gaules par César, qu'après celle de la Grande Bretagne par les Saxons, l'hospitalière Armorique devint l'asile de ces bardes effrayés. Aucun ouvrage authentique, conservé jusqu'à nos jours dans la langue originale, ne recommande à notre attention, sous le point de vue qui nous occupe, les grandes époques de l'histoire de nos ancêtres. L'Islande et la Calédonie lèguent Ossian et l'Edda à l'Europe, comme pour lui montrer la source d'une autre littérature dans les régions les moins favorisées de l'astre du jour et du Dieu de la poësie. L'Armorique moins heureuse n'a conservé que son idiôme et ses souvenirs. Eh bien! c'est cet idiôme, lui même, il faut le dire, qui, au moins dans les Gaules (1), concourut plus que toute autre cause à la destruction des poësies originales.

Tant que les Romains, dont le génie n'emprunta jamais rien à d'autres peuples, qu'aux Hellènes, furent maîtres des Gaules, les conceptions des bardes Bretons furent exclusivement confiées à la langue Armoricaine. Mais, quand dans les mêmes contrées d'autres nations eurent remplacé les Romains, ces nations, peu-à-peu initiées à la langue latine, cherchèrent néanmoins de préférence des émotions et des jouissances littéraires dans les compositions des Bretons. La haine vigoureuse qu'elles portaient aux Romains, une certaine conformité de mœurs et de caractère avec les peuples Celtes, tout semblait concourir à cette prédilection. Les poëmes Bretons furent traduits en latin et en langue romance et les originaux furent oubliés. Ils furent oubliés, parce qu'en même temps que ces ouvrages devinrent la poësie nationale de tous les peuples Francs du nord de la Loire, la langue Bretonne cessa, même en Bretagne, d'être la langue des princes et des grands, et devint exclusivement celle des

(1) Le pays de Galles conserve encore en langue Welche, selon M. Owen, 2000 manuscrits antérieurs au XIV.e siècle. Les pièces de vers montent au moins à 13,000, et pour la plupart se rapportent à Arthur. On vient de publier, en Angleterre, les poësies originales des Bardes Merlin et Taliessin. Il est à désirer que quelque Celtologue se charge de nous en donner une traduction.

villageois des campagnes les plus occidentales de l'Armorique. Ce n'est point là un paradoxe suggéré par l'amour national. Il faut entendre le Dante mettre la langue des Trouvères au-dessus du Provençal et de l'Italien, *parce qu'elle a été pour sa grâce et son harmonie, adoptée dans les traductions des charmantes fables sur Arthur* (1). Heureusement nous avons encore ces traductions placées si haut dans l'estime du plus grand poëte du moyen âge : nous verrons bientôt jusqu'à quel point elles justifient un si brillant éloge, et quelle influence elles ont exercée sur les destinées de la poësie en Europe.

Arrêtons-nous un instant à examiner toutes les conséquences d'un témoignage aussi imposant. Voilà l'élève, l'admirateur passionné de Virgile, voilà le poëte initié à toutes les beautés de la littérature classique, qui reconnaît, dès le XIII.e siècle, l'existence et le mérite d'une littérature complétement étrangère à la première. L'esprit humain avait donc enfanté quelques productions dignes de mémoire, dans ces siècles que nous nommons exclusivement siècles de barbarie. Oui, Messieurs, des fictions et des formes poëtiques, reproduites plus tard par le Dante lui-même, par l'Arioste, le Tasse, Shakspeare et Wieland, ne sauraient avoir été des conceptions dépourvues de génie. Il importe de détruire un préjugé malheureusement adopté par un grand nombre de gens de lettres, c'est que nous devons chercher exclusivement les règles de notre littérature dans les modèles Grecs et Romains. A Dieu ne plaise que je cherche à affaiblir les vives jouissances que nous puisons dans la lecture des chefs-d'œuvre antiques ! Mais il me semble qu'ayant d'autres mœurs, d'autres lois, une autre religion, une autre philosophie, notre littérature, qui n'est que l'expression de toutes ces choses, peut et doit avoir, sans s'écarter du beau, un type également différent. On a beaucoup trop exagéré l'effet de l'invasion des peuples du nord dans l'empire Romain sur les sciences et sur les lettres. Supposons un moment ce colosse prolongeant encore de quelques siècles son existence caduque et languissante ; quel eût été à Constantinople ou en Italie le sort de la littérature ? L'histoire, la poësie et l'éloquence n'avaient-elles pas décliné avant l'arrivée des Francs

(1) Traité sur le discours vulgaire; Dante, Venise, 1754, tome 4, page 261.

et des Goths ? Je cherche en vain à Rome de grands poëtes depuis Juvenal, de grands historiens depuis Tacite, de grands orateurs depuis Pline le jeune. Cependant, les modèles éternels du beau existent encore dans toute leur pureté : Omar et les Vandales n'ont point encore incendié les bibliothèques, ni brisé les chefs-d'œuvre de Phidias. L'empire, plus vaste que jamais, manque-t-il de ressources pour récompenser le génie ? Non, sans doute, et néanmoins les oracles du goût ont cessé. C'est que le champ de la fiction est épuisé, c'est qu'aux mœurs de la Grèce et de Rome antique, dont l'idéal au moins subsistait encore aux siècles de Périclès et d'Auguste, ont succédé des mœurs dégradées par le despotisme ; c'est qu'enfin les esprits, las du simple et du beau, y ont substitué l'étrange et l'extraordinaire. Ne craignons pas de le dire : s'il n'avait existé qu'un seul peuple sur la terre, il y a long-temps que ce peuple, quelque civilisé qu'il fût, n'aurait plus de poësie. Chaque nation n'est, en effet, poëtique qu'une seule fois ; et si l'Italie semble démentir cette assertion, c'est que l'Italie, qui compte deux grands siècles, a vu aussi deux nations totalement différentes présenter ce phénomène inoui dans toute autre contrée du monde.

Les siècles poëtiques appartiennent à la jeunesse des nations, à leur jeunesse animée de l'enthousiasme qu'inspire aux sociétés naissantes une confiance entière dans leurs institutions politiques et dans leurs traditions religieuses. C'est donc au renouvellement des sociétés en Europe qu'est due la renaissance de la poësie : c'est cet événement qui, bien plus que la prise de Constantinople et l'émigration des savants vers l'Europe occidentale, fraya de nouvelles routes au génie et fournit de nouvelles couleurs à ses pinceaux. On a trop généralisé le dégoût des vainqueurs des Romains pour les ouvrages d'imagination : les peuples les plus sauvages aiment la poësie ; mais il faut qu'on leur chante des vers qui ne soient étrangers ni à leurs mœurs, ni à leur religion. Les vaincus différaient trop des vainqueurs, pour que ceux-ci pussent goûter la littérature romaine ou classique. Il fallait au moins élaguer de cette littérature tout ce qui reposait sur cette différence. Quand au trouble et à l'anarchie qui suivent l'invasion, eût succédé un ordre de chose plus calme et plus régulier : quand chaque état formé de l'un des dé-

membrements de l'empire Romain, eût acquis la stabilité nécessaire pour s'occuper du perfectionnement de sa langue et de ses institutions, le génie poëtique reparut. Le goût qui cherchait des modèles, eut à choisir entre la perfection trop sage peut-être, des chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes et l'enthousiasme un peu sauvage des anciens bardes : les raisons qui faisaient pencher la balance en faveur des seules poësies nationales que l'on possédât, devaient donc nécessairement prévaloir, comme nous l'avons prouvé plus haut : tous les regards se fixèrent dès-lors vers l'Armorique.

C'est au VI.e siècle qu'il faut se reporter pour y trouver l'âge d'or de la poësie. L'invasion de l'Angleterre par les peuples Saxons était consommée. Après une lutte terrible où le courage des peuples Celtes avait échoué contre cette hydre toujours renaissante, les bardes et les princes Bretons étaient venus, comme il a été dit plus haut, chercher un asile en Armorique. Les exploits et le long règne de Hoël-le-Grand, prince de la famille d'Arthur, favorisèrent les accords de la harpe Bretonne. Tout concourut alors à donner aux compositions poëtiques cet intérêt qui devait un jour les populariser dans toute l'Europe. L'élite de la nation Celtique, concentrée sur un seul point, avait, à la fois, sauvé des Romains et des barbares son caractère national et ses traditions historiques. Les esprits étaient encore frappés des prodiges de courage et d'héroïsme, par lesquels Arthur et ses guerriers avaient défendu leur indépendance. Chez d'autres peuples, on a vu la valeur inspirer l'enthousiasme poëtique : là, comme à Sparte, l'enthousiasme poëtique enfantait la valeur, et avec elle cette haîne indomptable de l'esclavage, qu'un roi d'Angleterre, usurpateur (1) du pays de Galles, ne pût étouffer que dans le sang des bardes. Que l'on consulte les auteurs contemporains : leurs écrits nous offrent un réflet de cette auréole poëtique qui brillait alors sur les rives de l'Atlantique. Fortunat ne recommande pas moins la gloire des princes de son temps à la harpe Armoricaine qu'à la lyre Latine, et l'auteur d'un roman (2) Breton, en décrivant le couronnement du

(1) Edouard III.
(2) Voyez le roman d'Erec, traduit par Chrétien de Troyes.

roi Hoël, nous montre ce prince revêtu d'un manteau où l'aiguille des fées avait personnifié l'Astronomie, la Musique et la Poësie. C'est à Nantes qu'eut lieu cette mémorable cérémonie, qui dépose de l'état des lettres au VI.e siècle, dans cette capitale des derniers Celtes échappés au fer des Romains et des Saxons.

En vain, un scepticisme systématique prétendrait-il condamner à l'oubli ces époques si long-temps inconnues, et que des circonstances défavorables nous ont accoutumés à considérer comme une des lacunes de l'esprit humain. N'oublions pas que les Romains, déjà fiers de posséder Ennius, Plaute et Térence, étaient encore traités de barbares par les Grecs. N'oublions pas que, suivant Montesquieu, l'admirable constitution qui régit l'Angleterre fut trouvée dans les forêts de la Germanie. N'oublions pas, enfin, quel imposant phénomène, semblable à ces aurores boréales accordées par la nature aux régions polaires, attira plus tard sur l'Ecosse et la Scandinavie les regards de l'Europe étonnée : les peuples du Midi ne voyaient depuis long-temps, dans ces tristes contrées, que l'atelier où la providence se plaisait à préparer des chaines pour le reste du monde et des fléaux pour la civilisation : tout-à-coup, les nuages glacés qui couvraient les palais fantastiques d'Odin et de Fingal s'entrouvrirent : la harpe mâle et guerrière des Scaldes se fit entendre; et, notre oreille rendue dédaigneuse par les chants énervés de la servitude et de la flatterie, apprit enfin qu'en dépit de la rigueur des climats, il y a de la poësie partout où il y a de la liberté.

Cependant, ce n'était qu'au XII.e siècle que la Bretagne devait livrer au monde savant ses richesses littéraires. Un heureux concours de circonstances favorisa cette communication. Le premier des Plantagenets, Henri II, roi d'Angleterre, qui gouvernait la Bretagne comme tuteur de son fils Geoffroi, époux de la duchesse Constance, protégeait les lettres et les cultivait lui-même. Il apprécia des trésors que l'ignorance des langues Celtiques avait jusqu'alors rendus inutiles. Il invita les poëtes de son temps à les faire passer dans la langue romance, qui venait de se former. C'est à dater de ce prince que parut la suite non interrompue des lais, des fabliaux et des romans de chevalerie,

que leurs traducteurs ou imitateurs avouent presque tous avoir tirés de la langue Bretonne (1). Quand cet aveu ne serait pas décisif, comment admettre l'opinion qui s'obstinerait à ne voir dans ces productions que les créations fantastiques des poëtes ou romanciers du moyen âge ? Toute l'antiquité Grecque et Romaine est là pour déposer de la vérité des mœurs Gauloises, reproduites dans les romans de chevalerie. Une conformité frappante se trouve entre les fées de l'épopée romanesque et celles dont Homère (2), Strabon et Pomponius Méla avaient reconnu l'existence chez les Celtes de leur temps. Nos Bradamante et nos Clorinde sont-elles autre chose que ces femmes Germaines de Tacite, à qui leurs époux donnaient pour présent de noces un cheval de bataille avec son frein, une framée et un bouclier (3)? Nos chevaliers errants diffèrent-ils de ces Cattes qui, suivant le même historien, jouissaient du privilége d'engager tous les combats, n'avaient ni maison, ni champ, ni occupations et se faisaient nourrir par le premier habitant auquel ils se présentaient (4)? Athénée enfin, a-t-il ignoré la merveilleuse *Table Ronde*, lui qui nous montre les plus célèbres guerriers de la Gaule, préludant aux tournois par un banquet militaire, autour duquel ils sont assis en cercle, pour éviter les disputes de préséance, pendant que leurs écuyers, debout derrière eux, portent leurs lances et leurs boucliers (5) ? Ces mœurs n'étaient plus celles du XII.e siècle, et nos romanciers, qui les reproduisent si souvent dans leurs ouvrages, n'avaient pu en emprunter la peinture qu'à des compositions originales qui ne se sont pas conservées jusqu'à nos jours. Si, d'ailleurs, tant d'aventures héroïques, tant de faits d'armes aussi singuliers qu'admirables, n'avaient été regardés alors que comme le produit d'une imagination romanesque, comment expliquer l'enthousiasme qui s'empara de l'Europe entière pour les lieux qui en avaient été le théâtre ? Le

(1) Voyez surtout Marie de France et la dissertation de M. de la Rue.
(2) Voyez notre dissertation sur les colonies celtiques. *Lycée Armor.*
(3) Tac. germ. chap. 18.
(4) Tac. loc. cit. chap. XXXI.
(5) Athénée, lib. IV.

même empressement qui avait entraîné jadis les habitants de Rome dans les plaines de Troie, au pied du Parnasse et vers les bords du Permesse, remplit l'Armorique de pélerins qui venaient s'abreuver aux sources de Barenton, et parcourir la forêt de Brocéliande, où les fées, disait-on, se rendaient encore visibles, comme jadis les Muses dans les bosquets du Pinde. On s'obstinait à chercher sous ces mystérieux ombrages, la tombe enchantée du dernier protecteur des héros Gaulois, de ce druide Merlin, qui, semblable au Zoroastre des Persans, avait tant de fois fait servir son pouvoir surnaturel à sauver du naufrage le culte et les institutions de ses ancêtres. Vers la même époque, une ardeur aventureuse et chevaleresque fermenta dans tous les esprits : on ne chercha plus que des entreprises difficiles et extraordinaires. Le clergé et les rois, gênés par de puissants vassaux, en profitèrent pour susciter les croisades et se délivrer d'une population redoutable. Par une singularité qu'on n'a pas assez remarquée, ce fut encore la verve des bardes Armoricains qui, après le fanatisme, contribua le plus à enfanter les prodiges des Tancrède et des Bouillon, dans la Palestine. Les mêmes causes devaient produire les mêmes effets. Le caractère des peuples n'avait point changé. Ces croisés qui ne quittaient leurs foyers que pour accomplir un vœu, étaient les descendants de ces Gaulois qui, du temps de Vercingetorix, avaient prêté serment de ne point rentrer dans leurs maisons, de ne point embrasser leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'eussent deux fois traversé, à cheval, les rangs Romains.

Il se manifesta en même temps, en Europe, une conformité de goût, ou plutôt une prédilection d'enthousiasme pour ces antiques épopées romanesques, prédilection qui enfanta dans toutes les langues nouvelles une foule d'ouvrages imités de ceux que la langue Romance venait de rendre populaires. L'Allemagne vit, à la voix du landgrave Hermann, les plus célèbres trouvères ou minnesingers du XIII.e siècle se réunir dans son château de Wartbourg, pour y chanter les anciens héros de l'Armorique. Ulrich de Turheim, Rodolphe, Eschenbach, que M. Schlegel nomme le plus grand poëte de la Germanie, apprirent alors aux échos de la

Thuringe les noms d'Arthur, de Perceval et de Tristan de Léonois. L'Angleterre, l'Espagne et l'Italie enchérirent encore sur l'Allemagne. Le charme de ces sujets sembla, pour quelque temps, faire disparaître, entre ces nations, les nuances de goût et les différences d'esprit qui donnent aujourd'hui à la littérature de chacune d'elles une physionomie particulière. On retrouve partout, dans leurs imitations, les mêmes mœurs, les mêmes aventures et les mêmes caractères, tant le type original semblait sacré à ces nations, si flattées d'avoir retrouvé chez une tribu isolée aux bords de l'Atlantique d'anciens titres de gloire communs à toute l'Europe primitive.

Le premier pas qu'on fit pour s'en écarter, fut un effet de la jalousie française contre les Bretons toujours prêts à repousser le joug qu'on voulait leur imposer. Aux romans de la *Table Ronde*, succédèrent ceux de Charlemagne et des douze pairs de France. Ces dernières compositions, calquées sur les originaux, n'offrirent de changement que les noms des héros. Ainsi Charles fut substitué à Arthur, Roger à Lancelot du Lac, Maugis à Merlin, Alcine à Viviane, etc. Les mœurs et les aventures furent toujours les mêmes, et ces poëmes, infiniment plus modernes et qui étincellent de beautés du premier ordre, offrent, par cette ressemblance même, de fréquents anachronismes; car la cour de Charlemagne ne ressemblait point à celle d'Arthur. Mais il n'en est pas moins vrai que ces copies, revêtues d'un si brillant coloris par les poëtes italiens, sont encore un portrait fidèle de nos aïeux : on peut même dire que le *Roland Furieux* n'est pas moins historique que nos vieilles chroniques. Indépendamment des usages Gaulois que ce poëme fait revivre dans toute leur vérité, le merveilleux dont il abonde est encore de l'histoire; c'est celle des aberrations de l'esprit humain chez une nation dont nous sommes fiers de descendre. La poësie de l'Arioste est, d'ailleurs, une magie à laquelle on serait désolé de ne plus croire.

Après avoir fait connaître comment les poësies Armoricaines nous ont été transmises par les traductions qui en furent faites au XIII.e siècle, il ne sera pas moins intéressant d'en examiner le caractère et de montrer l'influence qu'elles ont exercée sur la littérature moderne. C'est ici, surtout, que s'applique cette observation

déjà ancienne, que la littérature est l'expression de la société. Autant Rome et la Grèce différaient des contrées Celtiques par la religion, par les institutions civiles, par le système militaire et par les mœurs générales; autant la poësie classique devait différer et diffère en effet de la poësie des bardes. Quelques exemples feront mieux ressortir cette vérité. Chez les nations sédentaires, comme les Grecs et les Romains, le plus puissant ressort de l'héroïsme était l'amour de la patrie. La beauté du climat, la magnificence des villes et des temples embellis par une religion qui favorisait le génie des artistes et se plaisait à peupler de souvenirs mythologiques les sites les plus délicieux, tout concourait à rendre le bonheur inséparable des lieux où il avait pris naissance. De là, cette estime pour l'agriculture, si dédaignée chez les Germains; de là encore la différence des lois pénales. A Rome et à Athènes, l'exil était, après la peine capitale, le plus grave de tous les châtiments, tandis que chez les Gaulois, le bannissement était à peine connu. Qu'on lise Homère et les tragiques de l'antiquité : c'est l'amour des foyers qui dévoue Hector à une mort presque certaine; c'est l'amour des foyers qui arrache Ulysse aux délices de l'île de Calypso et qui lui fait dédaigner l'immortalité; c'est l'amour des foyers qui rend la mort moins terrible à OEdipe, conduit par la fatalité aux lieux qui l'ont vu naître. Une nation primitivement nomade, comme l'avaient été les peuples septentrionaux, une nation qui ne bâtissait ni temples, ni villes, qui faisait à la fois de ses forêts, ses demeures, ses sanctuaires et ses citadelles, devait avoir, de l'héroïsme, des idées tout opposées. C'est ce dont on est convaincu, non-seulement en lisant les romans de chevalerie, mais encore les tragédies de Shakspeare, de Schiller, et quelques-unes des pièces de Corneille et de Voltaire, telles que le *Cid*, *Héraclius* et *Adélaïde Duguesclin*. Ici, nous ne retrouvons plus cette sublime abstraction politique devant laquelle se taisaient l'humanité et la pitié. L'héroïsme des chevaliers est d'un genre tout différent. Leurs vertus sont surtout celles qui reposent sur les rapports de l'homme avec ses semblables, celles qui naissent de la sympathie et de la pitié, de l'alliance de la valeur et de la générosité. Ce n'est plus ce stoï-

cisme inflexible qui ne voit que la patrie, et qui lui sacrifie les individus avec une froide impassibilité. Dévoué à des principes d'un ordre différent, mais non moins sublime, le héros chevaleresque frémit même en donnant la mort à un ennemi, et néanmoins sacrifie à la loi du devoir, et lui-même, et sa patrie, et l'univers entier.

Une autre différence entre les mœurs des anciens peuples du midi et celles des nations septentrionales a eu, sur la peinture des passions, une influence qui se fait encore sentir aujourd'hui. Je veux parler du respect religieux pour les femmes, inconnu aux Grecs et aux Romains. Cette superstition, dès long-temps oubliée chez nous, a laissé cependant aux femmes un héritage d'indépendance et de considération, sans lequel l'amour n'eût été chez les modernes que ce qu'il a été chez les anciens, une sensation toute physique.

On sait quel intérêt les tragiques modernes ont fait naître de ce ressort, qui est bien moins l'effet de l'organisation du poëte que le résultat de l'ascendant exercé sur lui par les mœurs nationales. Les plus grands peintres de l'amour, chez les Grecs et chez les Romains, Sapho, Tibulle et Virgile lui-même n'ont connu que la volupté. Il était réservé à Racine, à Voltaire, dans quelques-unes de ses tragédies, à J.-J. Rousseau surtout, d'approfondir cette passion toujours incomplète, si elle n'associe toutes les affections morales des deux sexes, et si elle ne survit aux jouissances et aux caprices des sens. C'est encore dans les productions des bardes de l'Armorique que cette image des plus pures affections du cœur humain a été crayonnée pour la première fois : nos poëtes, voyant dans la beauté autre chose que des formes, c'est-à-dire des rapports que la religion et la position morale des femmes pouvaient seules leur indiquer, donnèrent aux peintures de l'amour un intérêt qu'on ne rencontre point dans les poësies classiques; et c'est aux auteurs de *Tristan*, de *Giron* et d'*Amadis* qu'on en doit les plus anciens et les plus parfaits modèles.

Ainsi le type original des peuples reste reconnaissable dans leur littérature, même après les révolutions survenues dans les mœurs, même après les directions nouvelles imprimées aux esprits, par les conquêtes des

sciences et de la civilisation. Envisagées de cette manière, les littératures des différents peuples offriraient au moraliste et à l'historien une mine intarissable de découvertes importantes. De même, en effet, qu'une langue révèle au grammairien la parenté des nations qui l'ont formée; de même les monuments littéraires de ces nations révéleraient au philosophe l'histoire non moins intéressante de leur filiation morale.

On pourrait recueillir un grand nombre de ces traits caractéristiques, exclusivement propres à la littérature du Nord; et, sous ce nom, je comprends à la fois les poësies Ossianiques, les fables Islandaises ou Danoises et l'épopée romanesque des Bretons. Toutefois, comme ce sont les monuments littéraires de ceux-ci que nous nous sommes proposé d'étudier spécialement, je me bornerai à rassembler les caractères qui en font une poësie intermédiaire entre la littérature Runique ou Ossianique et la littérature du Midi. Les mœurs des anciens Bretons s'y montrèrent avec une franchise qui tient bien plus à l'impression animée des faits contemporains qu'à la tradition. On y trouve cette curiosité naturelle pour tout ce qui était nouveau, attribuée aux Gaulois par César; le secret inconnu aux anciens, d'exciter l'intérêt par l'invention des aventures particulières, ce mélange de saillie, de sensibilité et de gaîté qui forme encore aujourd'hui le caractère français. Les superstitions de l'ancien culte druidique, déguisées et non détruites par la religion chrétienne, la croyance aux enchanteurs et aux fées, la loyauté chevaleresque, mêlée d'une grande légèreté de mœurs, une naïveté particulière à notre esprit comme à notre langue, tel est, si je ne me trompe, le type de cette littérature qui choisit exclusivement pour sujets, au moins dans les grandes compositions, les exploits et les amours des guerriers.

Les romans bretons tiennent aux poësies du Nord, par l'intrépidité du courage appliqué à la protection des femmes, par cet amour indomptable de la liberté qui, même dans la monarchie d'Arthur, ne montre le roi que comme l'égal de ses chevaliers. Ils s'en rapprochent également par une vague mélancolie qui se plait dans la solitude des bois et des bruyères, et au bord de cet Océan dont les rivages représentent les

confins de la vie et de l'éternité. Ces mêmes productions ressemblent à l'Epopée Grecque et Romaine, par la peinture variée de la magnificence des cours et des châteaux embellis par les fées, de la beauté des coursiers, de la richesse des armes, de la fraicheur des ondes, des bois et des gazons où les chevaliers vont se délasser de leurs travaux. Ces points de contact ne sont point l'effet de l'imitation; ils sont le résultat du climat et du degré de civilisation que les poëtes avaient à peindre. Mais ce qui est particulier à nos romanciers, c'est un entrelacement d'aventures si opposé, comme on sait, à l'unité et à la régularité d'Aristote; ce sont des suspensions de récit dans les moments les plus intéressants, suspensions également employées à dessein par les narrateurs orientaux, et dont l'Arioste s'est emparé avec tant de bonheur; c'est un passage fréquent des situations les plus pathétiques et les plus terribles à des scènes gaies et même comiques, qui, comme dans Shakspeare, délassent l'esprit fatigué d'émotions trop violentes. C'est enfin ce merveilleux, dont l'influence sur les destinées de l'épopée moderne a été si puissante, que nous croyons devoir ajouter quelques observations à ce que nous en avons déjà dit. L'alliance du christianisme et de la magie permit aux bardes du sixième siècle, comme nous l'avons remarqué, de faire usage, dans leurs poëmes, du brillant prestige des fictions Celtiques. Cette alliance dérivait de plusieurs dogmes communs aux deux religions, tels que le monothéisme et la croyance à une autre vie. Chez les Gaulois, comme chez nous, au moyen âge, les prêtres étaient les juges de la morale et les conservateurs des lois : leur empire s'étendait sur l'homme tout entier. Le clergé chrétien, successeur des druides, crut devoir, en conséquence, ne pas rejeter trop rigoureusement quelques abus dont l'abolition pouvait compromettre ses priviléges. L'antique doctrine des deux principes, apportée en Europe par les premières colonies venues d'Asie, attribuait un pouvoir surnaturel à ces ministres du ciel, tour à tour chargés par lui de punir ou de récompenser les hommes. Les fées n'avaient été primitivement que des prêtresses du bon principe ou du soleil. Il était naturel de les supposer douées de l'esprit prophétique, puisque toutes

les révolutions du temps reconnaissent pour régulateur l'influence ou la marche apparente de l'astre-Dieu, dont ces prêtresses étaient les interprètes. Ces fées et les druides-mages, connus dans les romans sous le nom d'enchanteurs, avaient disparu de la vie civile; mais ils vivaient encore dans le souvenir des peuples. Un christianisme non encore épuré, l'amour du merveilleux et la crédulité si naturelle aux siècles d'ignorance, continuèrent de leur donner un grand crédit jusqu'au siècle de l'Arioste et du Tasse. On les vit reparaître dans leurs poëmes, sous les noms d'Atlant, de Maugis, de Mélisse, d'Alcine, d'Ismeno et d'Armide. L'imagination applaudit à la résurrection de ce monde fantastique construit par nos pères, et le goût blâma le Camoëns d'y avoir substitué l'échaffaudage usé de la mythologie grecque, dont la concordance avec nos croyances religieuses était désormais impossible.

C'était renoncer, pour un champ stérile, à une moisson assez riche pour fournir à l'épopée et même à l'art dramatique, une foule de beautés inconnues à l'Antiquité. Je dis à l'art dramatique : où trouver, en effet, une exposition plus tragique et plus soudaine que ces trois saluts prophétiques donnés à Macbeth, par trois femmes *semblables*, comme dit Shakespeare, *à des créatures de l'ancien monde?*

Salut, à toi, Thane de Glamis.
Salut, à toi, Thane de Cawdor.
Salut, à toi, Macbeth, qui seras Roi!

Au moment de cette prédiction, le Thane de Cawdor existe, le trône d'Ecosse est occupé par Duncan, et Duncan a deux fils. Par quelle chaîne de tentations, de remords et de crimes, Macbeth, cet enfant d'une civilisation sauvage, va-t-il donc être appelé à remplir sa brillante et terrible destinée? Ce n'est pas là seulement l'exposition, c'est le nœud dramatique de l'ouvrage, et trois mots ont suffi pour l'établir. Si l'imagination de Shakespeare a trouvé ces sombres tableaux dans un dogme de la mythologie Celtique; l'étonnante variété de son pinceau sait y puiser aussi les couleurs les plus suaves, soit que, dans *la Tempête*, il nous montre le génie Ariel docile à la voix de Prospero, et n'usant de son pouvoir que pour

protéger les amours si purs et si poëtiques de Miranda et de Ferdinand ; soit que dans *le Songe d'Été*, Oberon, Titania et tout le riant cortége des génies et des fées transportent le spectateur dans un monde fantastique, l'initient à leurs charmants mystères et lui fassent partager le plaisir des piquantes mystifications par lesquelles cette troupe d'esprits aëriens s'amuse aux dépens des mortels. Le germe de ces créations si gracieuses, qui peuplent et animent tous les points de la plus riante nature, se retrouve dans le roman d'Isaïe-le-Triste, fils de Tristan, à qui les fées ont donné pour Mentor le plus aimable et le plus gai des génies, connu sous le nom d'Oberon. Je ne saurais résister au plaisir de citer une situation admirable de cet ouvrage, qu'aucun auteur moderne n'a remarquée. Un oracle avait enjoint à Isaïe de se faire armer chevalier par *Lancelot du Lac* ; mais Lancelot avait succombé depuis long-temps au chagrin que lui avait causé la défaite d'Arthur par les Saxons. Isaïe, conduit par Oberon, arrive dans la forêt Brocéliande, où Lancelot avait reçu la sépulture. A la vue du tombeau de cet illustre chevalier, il se croit abusé par l'oracle. Oberon exige que le monument soit ouvert par son élève. Aussitôt la tombe s'agite et le squelette semble se ranimer. J'entends l'oracle, s'écrie Isaïe. Ah ! mon père, prenez ce bras décharné, armez-le de cette épée de combat placée à ses côtés et que, même après sa mort, je reçoive l'accolade du preux Lancelot du Lac. . . . . . Cette récompense accordée au courage et à la loyauté, par la Mort elle-même, offre le modèle d'un sublime qu'Homère n'avait pas connu. On en peut dire autant de cet exemple de piété filiale cité dans Tristan : le fils d'un Roi parcourt le monde pour venger le meurtre de son père ; mais il a juré de ne porter, jusqu'à l'accomplissement de la vengeance, d'autre armure que les vêtements délabrés de la victime. De telles mœurs annoncent sans doute un état de civilisation un peu barbare ; mais que deviennent l'égoïsme et la légèreté modernes devant des sentiments si nobles et si profonds ?

Ici, nous ferons une observation qui s'applique à tous les monuments des littératures naissantes : c'est que les caractères y sont tracés avec une vigueur

et une originalité qu'on chercherait en vain dans les productions des peuples, chez lesquels l'élégance des mœurs et le perfectionnement de la société, n'ont laissé aux hommes que quelques différences fugitives, à peine suffisantes pour les distinguer. Rien n'est plus saillant que les couleurs et les traits des caractères tracés par Homère, par Shakspeare et par les poëtes Armoricains. La courtoisie et la délicatesse de Giron, la chasteté de Perceval soumise à de si rudes épreuves, la galanterie de Lancelot, la constance d'Amadis sont des types qu'on ne saurait pas plus confondre que la prudence d'Ulysse, le courage emporté d'Achille et la fierté audacieuse d'Ajax. Ces grands traits ont disparu dans l'*Enéïde* et dans *la Henriade*, et le charme de la plus harmonieuse poësie ne saurait y déguiser ce défaut. Les tragiques d'Athènes, pleins d'Homère, et désespérant de pouvoir tracer aussi énergiquement les caractères qu'ils avaient à mettre en scène, prirent le parti de rassembler tous les détails des grandes figures homériques, et de les reproduire sur le théâtre avec une religieuse fidélité. Horace donnait encore aux poëtes de son temps, ce conseil appliqué plus tard par l'Arioste, comme on l'a déjà dit, avec une complète exactitude, à l'imitation des caractères chevaleresques de l'Armorique : celui de Roland, surtout, paraît entièrement calqué sur Tristan de Léonois. C'est, dans les deux personnages, la même vigueur physique et la même exaltation des qualités héroïques, opposées, par un habile contraste, à la fragilité morale d'un homme qui peut braver toutes les forces de la nature, mais qui succombe au moindre choc dans sa lutte avec les passions. La force et l'intrépidité de Tristan et du comte d'Angers, s'accroissent en raison de l'égarement de leur esprit, et cette aberration qui, dans toute autre circonstance, ne serait que ridicule, devient ici terrible, parce qu'elle est le signe et la mesure des tourments les plus cachés de l'âme. Où trouver, en effet, parmi les classiques, des peintures de la jalousie et du désespoir plus éloquentes et plus fortes que ces arbres déracinés, ces géans vaincus, ces pasteurs mis en fuite ? Ce secret de nous initier par le tableau du désordre moral, à la violence des passions qui l'ont produit, a été employé, avec un

égal bonheur, par Shakspeare dans Hamlet et dans le roi Lear. L'auteur anglais s'est montré, en cela, bien supérieur à Sophocle et à Euripide, qui ne nous montrent la démence d'Ajax et d'Oreste, que comme l'effet d'une punition céleste, et non comme le naufrage de l'âme vaincue par le malheur.

Si de l'examen de cette influence générale de la littérature bretonne sur la poësie épique et dramatique des XV.^e et XVI.^e siècles, nous passions à une revue plus spéciale des emprunts que lui ont faits l'Arioste et le Tasse, quelle brillante moisson de lauriers n'aurions-nous pas à détacher de la couronne de ces grands génies pour en former celle des bardes Armoricains? Nous aurions à restituer à l'auteur du fabliau du Court Mantel (1) l'épisode de la Coupe Enchantée si gaiment raconté par l'Arioste. Le roman de Méliadus nous offrirait le modèle de l'épisode admirable d'Olinde et Sophronie. Le poëme chevaleresque de Perceforêt nous prouverait que l'auteur de la *Jérusalem Délivrée*, en reproduisant les merveilles de sa forêt enchantée, d'après Virgile et d'après Lucain, y a fait passer, de cet ouvrage presque inconnu une situation d'un intérêt tout-à-fait neuf, je veux parler de l'endroit où un démon prend la voix de Clorinde pour attendrir Tancrède. C'est, en effet, ainsi que l'enchanteur Darnant, près de périr, dans la forêt de Glar, par la main de Perceforêt, emprunte, pour le désarmer, la ressemblance de la belle Idora, femme de ce preux chevalier. Ces imitations de détails, dont on pourrait citer un nombre presque infini, ne sauraient rien ajouter aux preuves précédemment établies du grand crédit dont la poësie Celtique ou armoricaine a joui à la renaissance des lettres.

Nous finirons donc ici l'examen des monuments encore existants de cette poësie, monuments que l'on doit considérer comme les plus antiques et les plus curieux titres de noblesse des nations Européennes, appelées aujourd'hui à tenir le sceptre de la civilisation. C'est là qu'elles peuvent, comme dans une glace fidèle, voir le tableau animé des mœurs de leurs ancêtres, tableau

(1) Voy. Tristan de Léonais.

si défiguré dans les récits vagues et incomplets des écrivains de Rome et de la Grèce. C'est là qu'elles rencontrent les premiers traits de cette physionomie originale sans laquelle notre littérature n'eût été qu'une contre-épreuve de celle des anciens ; c'est là, enfin, qu'elles retrouvent l'idée-mère qui présida à l'invention de l'épopée romanesque, ce genre si vaste et si varié, où l'imagination de l'Arioste et de Wieland semble, sur les ailes de Pégase ou de l'Hippogriffe, emporter avec elle les lecteurs dans toutes les régions de l'univers poëtique. Que de distinctions aussi vaines que subtiles on se serait épargnées, si, au lieu de plaider si longuement la cause des Classiques ou des Romantiques, on s'était borné à examiner l'origine des matériaux avec lesquels les grands hommes des temps modernes ont élevé le brillant édifice de notre littérature ! On aurait facilement reconnu que nous devons à l'antiquité Grecque et Romaine la régularité du plan et l'austère unité des formes : mais la grâce et la légèreté des ornements, la naïveté des détails, la hardiesse aventureuse des proportions auraient décelé une ordonnance particulière à des contrées où Rome planta peut-être un moment ses aigles, mais ne put jamais naturaliser ni son goût, ni sa langue, ni ses institutions.

On aurait une bien fausse idée de la littérature dite *Romantique* ; c'est-à-dire dérivée des ouvrages écrits en langue romance et traduits des anciens idiômes de l'Europe occidentale, si on lui donnait, pour caractère exclusif, *une exaltation de sentiments née du besoin d'échapper*, comme dit M.me de Staël, *aux bornes qui circonscrivent l'imagination*, ou, en d'autres termes, née du besoin de sortir sans cesse de la nature et de la vérité. Loin de s'attacher exclusivement à la peinture des impressions mélancoliques et des idées sombres que suggère à l'homme *le sentiment douloureux de l'incomplet de sa destinée*, le génie romantique parcourt avec une égale complaisance tous les sites de la nature, toutes les affections du cœur, tous les tons de l'échelle morale. S'il s'élève dans l'épopée et la tragédie, c'est toutefois sans renoncer aux scènes gracieuses ou même familières qui, dans les grandes compositions de l'Arioste et de Shakspeare, comme sur le frontispice de nos

temples gothiques, se mêlent aux ornements de l'ordre le plus imposant et le plus austère. Son ascendant sur d'autres genres n'est pas moins remarquable. La comédie renaissante avec Molière, échappe enfin au cercle étroit où Aristophane et Plaute l'avaient laissée captive; et cette émancipation ne résulte pas moins de l'imitation du fabliau celtique que de l'influence de nos mœurs qui ne renferment plus les femmes dans un gynécée. Le conte si naïf et si gai sous la plume de Bocace, de la reine de Navarre et de La Fontaine, remonte à la même origine. La satyre, enfin, revêtue par Rabelais du costume romantique, doit à ce déguisement inconnu à Horace et à Juvénal, le double avantage de frapper plus hardiment les abus de son siècle, et d'échapper au bûcher où la moindre attaque, si elle eût été directe, aurait entraîné son imprudent auteur.

Voilà, Messieurs, ce que l'Armorique avait déjà fait pour les lettres à une époque où les empires les plus puissants de l'Europe moderne n'existaient pas encore : tels sont au moins les résultats que révèle à la critique la plus impartiale, l'examen des monuments poëtiques qui firent les délices de nos pères jusqu'au temps où l'on place la renaissance des lettres. Sans doute, ce n'est pas une médiocre gloire pour cette province d'avoir, par ses productions, enthousiasmé deux fois l'Europe, fourni le germe des grandes épopées chevaleresques du Boïardo et de l'Arioste, suggéré des inspirations au Tasse et à Shakspeare, et fait vibrer certaines cordes du cœur humain que les littératures grecque et romaine n'avaient pas encore touchées. Eh! bien, cette contrée si riche en souvenirs de tout genre, cette contrée qui compte surtout tant de héros, fut long-temps comparée à ces régions sauvages où le courage et les vertus guerrières ne se montrent qu'au sein de l'ignorance et de la barbarie. On conçoit que l'éclat des siècles de Léon X et de Louis XIV dût faire pâlir la gloire littéraire d'une province si peu jalouse de faire valoir ses avantages, quand il ne s'agissait que d'une vaine renommée; mais on ne conçoit pas que les nations les plus civilisées aient semblé ignorer de nos jours que les Bretons furent, après les Grecs et les Romains, le peuple qui influa davantage sur le caractère de leur littérature.

Ce phénomène méritait, cependant, de fixer l'attention des philosophes que l'Europe aujourd'hui possède en si grand nombre. Ils en eussent trouvé l'explication dans l'histoire civile de l'Armorique. Tout se tient, en effet, dans les annales des nations. La fierté de leur caractère, leur valeur, leur amour de la liberté, sont la sauve-garde de leurs institutions, et c'est à la fixité de celles-ci que tient l'originalité en littérature. C'est seulement dans les pays libres que les esprits conservent leur couleur native : c'est là seulement que l'indépendance de la pensée est la plus sûre garantie de la hauteur et de la noblesse des conceptions. Si l'histoire littéraire de la Bretagne, incorporée à la France, ne rentrait pas dans l'histoire générale de notre littérature, il serait aisé de prouver que, jusqu'à nos jours, les écrivains Bretons n'ont point, sous ce rapport, dégénéré de leurs aïeux. C'est vous que j'en attesterais, sublime précurseur de Newton, vous *dont tous les trésors des rois n'auraient pu acheter la liberté* (1), vous qui allâtes chercher dans les cours du Nord non des richesses et des hommages, mais un asile contre la persécution ; et vous courageux La Chalotais qui, à l'approche du supplice, arrachiez encore le masque aux fourbes ambitieux qui nous préparaient des chaînes ; et vous, enfin, généreux Châteaubriand, dont le caractère non moins que les talents honorent cette antique Armorique qui vous est si chère, vous qui aimâtes mieux répudier le pouvoir que de le tourner contre nos institutions. Tels sont les exemples que la Bretagne proposera éternellement à ses enfants : que la Patrie les appelle à la tribune pour défendre ses plus chers intérêts ; qu'elle les place en présence de l'ennemi, menaçant son indépendance ; qu'elle leur confie le dépôt de ses lois et la protection de l'opprimé ; qu'elle demande enfin à leur génie, ou les chants qui dispensent la gloire, ou les découvertes qui ajoutent au bonheur ; pour se rendre dignes d'une si noble mission, ils n'auront pas besoin d'aller chercher ailleurs des modèles : il leur suffira d'être encore ce qu'ils ont toujours été.

(1) Paroles de Descartes, né en Touraine, mais originaire de la Bretagne.

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

## Pendant l'Année 1828,

PAR M. CAMILLE MELLINET, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Messieurs, mon prédécesseur a rendu trop difficile la tâche qui m'est imposée, pour que je puisse espérer de la remplir selon vos vœux. N'attendez point de moi que je reproduise avec le même talent, le même enthousiasme, la même énergie, les causes qui font aimer et cultiver la science: une rapide analyse est tout ce que je puis vous promettre. Mais, en vous offrant le résumé de vos travaux, j'ai du moins l'assurance de prouver que vous n'avez point discontinué de mériter cette estime générale, cette approbation de vos concitoyens qui, à pareille époque, il y a un an, vous a été si vivement manifestée.

Dans votre première séance, consacrée à la nomination des sociétaires chargés de maintenir le réglement que vous vous êtes imposé, M. Ursin a été porté à la présidence, et M. Fouré à la vice-présidence. « L'un, pour me servir des expressions du savant jurisconsulte auquel il a succédé, vous était désigné depuis long-temps, pour remplir cette place, par ses connaissances variées. L'autre serait compté parmi nos littérateurs les plus distingués, si la reconnaissance publique n'avait depuis long-temps marqué sa place parmi les grands médecins. » — M. Chaillou a été appelé, comme secrétaire-adjoint, à partager les fonctions que vous m'avez déléguées. — MM. Nuaud et Malard ont été maintenus dans le bureau comme trésorier et bibliothécaire. — Vous avez composé votre comité-central de MM. Huette, Athenas, Le Boyer, Le Cadre, Luminais, Mareschal, Laënnec aîné, Palois, De Tollenare, Marion de Procé, Le Sant et Plihon.

M. le baron de Vanssay, préfet de ce département, qui a témoigné à la Société Académique un très-vif intérêt, y a été admis, comme ses prédécesseurs, à titre de membre honoraire.

M. Amondieu, professeur au Collége Royal; M. de Saint Ildephont, littérateur; M. Grootaers, sculpteur-statuaire; M. Cornau, agriculteur; et M. Thinat, mécanicien, ont sollicité et obtenu de faire partie de vos sociétaires résidants; M.me la princesse de Salm, de Nantes; M. Souvestre, directeur de la librairie industrielle; M. de la Pilaye, de Fougères; M. Millet, d'Angers; M. Toulmouche, de Rennes; M. Chervin et M. Jullien, de Paris, et M. Ducasse fils, de Toulouse, ont reçu des diplômes d'associés correspondants; à la suite de rapports de MM. Le Boyer, Leray, Thomas Louis, Thomine, Guilbaud, Ursin, Marion de Procé, Priou, Palois, de Tollenare, de Saint-Ildephont, et de votre secrétaire.

La mort a atteint dans vos rangs un littérateur estimable qui ne trouvait plus d'allégement à ses souffrances que dans les douces occupations du poëte.

M. Dufay de Livoys, né à Lorient, était venu se fixer à Nantes. Il y vivait dans l'obscurité, se consacrant au culte des muses, quand il fut appelé au Collége-Royal, comme professeur de dessin. Dans la fortune, il s'était livré à l'étude des beaux-arts, comme à un agréable délassement; dans le malheur, ils devinrent ses soutiens. Sa chancelante santé le força, il y a plusieurs années, à se démettre de sa classe du collége royal; dès lors sa vie ne fut plus qu'une suite de douleurs inouïes.

A beaucoup de mérite, M. de Livoys joignait une extrême modestie. Lui seul semblait ignorer ce talent qui l'eût appelé à des places plus élevées, si la simplicité de ses mœurs ne lui eût fait craindre cette même élévation.

Cette mort ne vous a point surpris; mais, avant de frapper, elle semblait attendre l'achèvement du long et important travail auquel notre collégue se livrait depuis long-temps, et dans lequel il espérait se survivre à lui-même. Il est, en effet, remarquable que M. Dufay de Livoys n'a succombé que quelques jours après celui où il venait de mettre la dernière main à sa traduction de *la Jérusalem délivrée*. Divers autres écrits de M. de Livoys, notamment une tragédie de *Bélisaire*, un éloge de *Pascal*, et un *Essai sur les critiques littéraires*, appartiennent à la bonne école.

Vous avez aussi perdu un de vos correspondants les

plus zélés, M. Dáleth, qui eut l'heureux avantage de constater, le premier, les essais de l'excellente charrue de M. Athenas.

Lorsque de toutes parts une sage liberté, fruit de l'étude des lettres; lorsqu'une prospérité, née d'une persévérance active dans la culture des sciences et des arts, replacent notre France au rang où l'avait élevée la gloire des armes, la Société Académique de Nantes ne s'est point bornée à suivre le mouvement de son siècle; elle a, de plus, essayé d'y faire participer le département dans lequel elle existe : elle s'est persuadée que son titre n'indique pas seulement une réunion d'hommes studieux, rassemblés pour se communiquer leurs pensées et leurs écrits, mais qu'il désigne une sorte de direction scientifique, littéraire, agricole et industrielle. — L'énumération de vos travaux va venir à l'appui de cette assertion. Ils me permettent (plus heureux que mon prédécesseur sur ce seul point) de vous entretenir du commerce, principe vital de notre cité, et que, dès-lors, je dois placer en première ligne dans cet exposé; car, je le répète, il n'est pas seulement dans nos attributions de cultiver les lettres pour trouver un noble délassement; ces attributions consistent aussi à être utiles à notre pays, louable ambition que nous avons tous également : or, pouvons-nous l'être davantage qu'en appelant l'attention et les efforts communs sur ce moteur unique et tout puissant, qui fait l'existence même de notre ville. Le commerce a déjà presque effacé toutes les traces de trente années d'inaction; il semble vouloir aujourd'hui nous rendre une partie de notre ancienne prospérité. Et c'est à ce louable espoir de réparer toutes nos pertes, c'est à cette franche énergie qui domine tous les esprits, que nous devons d'avoir combattu si heureusement le funeste système de centralisation dont l'effet sera de tout envahir au profit de la capitale (1) Pourtant, vous le savez, Messieurs, il a fallu bien des efforts pour résister à une aussi redoutable rivalité; mais si nous sortons victorieux de la nouvelle lutte qui s'engage, et à laquelle prennent part, en ce moment

(1) Effet qui sera plus desastreux encore, si Paris obtient un entrepôt intérieur. M. de Tollenare, membre de la Société Académique, a publié, à cette occasion, un article très-remarquable, dans le *Lycée Armoricain*, page 359 du 12.e volume.

même, les élus de notre commerce, il nous suffira d'avancer dans la route que nous nous sommes tracée, avec cette persévérance forte et immuable qui, préférant à des innovations incertaines, les leçons de l'expérience, s'empresse toutefois d'adopter, pour accélérer sa marche, ces améliorations utiles et positives, dues aux progrès continuels des sciences et des arts. — Voyez déjà ce que nous avons obtenu : nos navires, plus nombreux qu'au temps de notre grande prospérité commerciale, abordent chez toutes les nations, et les produits qu'ils en rapportent, rassemblés dans notre port, en sortent bientôt pour aller approvisionner les provinces qui nous entourent, et la capitale elle-même. Sans doute, ces nombreux armements n'ont pas une égale réussite, et ils sont loin de réaliser les bénéfices qu'on en obtenait à l'époque de nos relations commerciales avec Saint-Domingue, relations dont on n'a pu jusqu'à ce jour remplacer les immenses avantages. Aujourd'hui, nos armateurs ne peuvent attendre de résultats productifs que d'une infatigable activité; et, nous pouvons le dire, cette activité générale, présage de succès futurs, n'a jamais été plus prononcée et mieux dirigée. Mais il ne faut pas se dissimuler que les marchandises abondent, et que les débouchés sont de plus en plus rares, qu'il y a enfin stagnation dans la vente; aussi est-il un autre commerce, beaucoup moins étendu sans doute, mais puissant auxiliaire, complément indispensable du premier, qui réclame de prompts encouragements : c'est le commerce intérieur; que les obstacles de la navigation de la Loire arrêtent à chaque instant..... Ce beau fleuve ne peut maintenant, pendant la moitié de l'année, porter le plus modique bateau ! De là, l'explication de souffrance de notre navigation intérieure, avouée par M. le Ministre du Commerce, à la dernière session de la Chambre des Députés. Sollicitons le gouvernement d'y mettre un terme : il le peut, il le doit. En effet, si les sommes énormes payées aux contributions indirectes pour certaines taxes, sont destinées, comme l'a voulu le législateur, à l'entretien des routes, assurément la Loire est la route qui les réclame le plus vivement. Or, les bateaux à vapeur qui desservent ce fleuve, versent au gouvernement des sommes assez considérables pour qu'employées seules et annuellement au creusement d'un chenal, ou à tout autre moyen propre à parvenir au même but, elles suffisent

amplement à rendre la Loire navigable (1). Il est bien de faire des canaux : de telles entreprises sont l'immortalité d'un règne ; mais il serait mieux encore de ne pas laisser impraticables les canaux naturels. Beaucoup de projets vous ont été présentés à cette occasion ; cependant, j'en pourrais citer un que je regrette de n'avoir pas vu soumettre à votre examen, c'est celui d'un de nos collègues dont les hautes conceptions, toutes enfantées dans cette province, ont toujours réussi par l'accord d'un esprit laborieux et d'un talent persévérant, et qui vient d'en recevoir l'honorable récompense.

Du moins, M. Dobrée vous a-t-il mis à même d'apprécier les avantages incontestables de la fabrication, qu'il a introduite en France, du feutre à doublage de navires. Le nouveau rapport que M. Heirisson vous a fait à ce sujet, atteste jusqu'à l'évidence combien doit être profitable à nos armateurs, l'emploi de ce feutre, aussi utile à la conservation des bâtiments, qu'à celle des marins et des cargaisons (2).

Si notre commerce intérieur réclame de pressantes améliorations, afin de ne pas entraver la marche progressive du commerce extérieur, et rendre tout-à-fait fructueux les résultats déjà obtenus, vous remarquerez dans l'industrie locale une impulsion rapide, que vous vous êtes efforcés de seconder, en répandant, à vos frais et en grand nombre, sur la proposition de M. de Tollenare, le programme des prix (3) proposés par la *Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale* (4). — Parmi les établissements formés dans ce département, les forges de la Basse-Indre se placent à la tête de nos manufactures ; les ateliers d'Indret,

(1) La moitié du droit de navigation sur les bateaux ordinaires de la Loire, suffirait à la restauration du fleuve ; mais on n'y emploie pas le dixième de ce que rapporte notre bassin. Je n'insisterai point sur un sujet traité à fond par la Chambre de Commerce de Nantes.

(2) *Lycée Armoricain*, 11.e volume, page 376.

(3) *Idem*, 11.e volume, page 323.

(4) D'après ce Programme, M. de la Guèrrande, notre associé correspondant à Piriac, a confectionné un tuyau en assemblage, en bois et en étain, pour répondre à la proposition d'un Prix *pour des tuyaux en bois, fabriqués soit en bois naturel, soit en assemblage, soit en douves recourbées.*

destinés à la confection de machines-à-vapeur pour la marine royale, vont recevoir une telle extension, qu'aucune autre nation peut-être n'en pourra présenter de semblables ; les hauts fourneaux de la Jahotière ne tarderont pas à livrer leurs fers ; les mines de houille de Montrelais ont reçu un accroissement prodigieux ; M. Formon continue ses recherches pour la découverte du gîte de la mine d'étain de Piriac ; les bateaux à vapeur de MM. Vince et Fenwick, ceux de MM. Gaillard et Thibault, les bateaux remorqueurs de MM. Dufort et Arnous-Rivière exploitent les rives de la Loire; la populaire entreprise de MM. Cossin et Leray, subissant le sort des meilleures choses, a de nombreux imitateurs, notamment sur l'Erdre ; MM. Thareau et Cibot établissent, sur un mode semblable d'actions, une blanchisserie du linge, au moyen de la vapeur, méthode très-supérieure à la méthode ordinaire et beaucoup plus économique ; la belle filature de lin de M. Massion, la filature hydraulique du moulin des Ronces, celle de M. Armansin, la fabrique de tissus de laine de MM. Chéguillaume, embellissent les délicieuses rives de la Sèvre, et M. Bertrand-Geslin a fait construire une papeterie sur la même rivière ; la verrerie de Couëron est rétablie par les soins de MM. Maugars et Laganrie ; une grande faveur s'attache aux premiers produits de la fabrique de sel raffiné du Pouliguen ; les fours à chaux de M. Vidie, à la Chapelle-Heulin, sont en pleine activité ; la fabrication de chapeaux vernis, introduite à Nantes par MM. Lecoq et Pion, et à laquelle M. Paul Pradal a donné une grande extension, est aujourd'hui une des branches industrielles les plus importantes de notre ville, puisque nos ports maritimes et plusieurs contrées étrangères y font de fréquentes et fortes demandes de cette coiffure économique ; une société en commandite se forme pour l'éclairage par le gaz ; il est question de mettre en œuvre un appareil mécanique pour la manutention du pain ; le bel établissement de bains de M. Boisteaux présente à l'art médical des ressources qu'on était obligé d'aller chercher au loin ; on parle de monter plusieurs scieries mécaniques pour les bois ; la vaste manufacture de M. Stanislas Baudry a remplacé, avec d'incalculables avantages, les moulins à farine détruits par le canal ; et c'est encore à M. Baudry et à deux autres nantais,

MM. Eugène Bottard et de S.t-Ceyran, qu'on doit cette ingénieuse invention des *Omnibus* qui, créée dans notre ville et ayant ensuite donné à Paris un luxe devenu aujourd'hui une nécessité, n'a trouvé de rivalité que parmi des compatriotes, dans ces belles *Dames Blanches*, rivalisant de luxe avec nos plus élégants équipages. — Et, sans parler des fabriques de toiles peintes de MM. Ferdinand Favre et Favre-Petitpierre; des filatures de MM. Vallet, Guillemet, et de leurs nombreux concurrents; des conserves de M. Colin; des fonderies de MM. Blount et Mesnil; des magnifiques forges de M. Babonneau; de la distillerie de MM. Favre et Petit-Pierre; des produits chimiques de MM. Lelong et Weber; de tant de chantiers de construction, de corderies, de raffineries, de tanneries, de brasseries, etc.; combien d'autres usines se sont élevées depuis quelques années, dont les produits ont été mentionnés honorablement dans ces brillantes expositions où sont réunies toutes les richesses de l'Industrie française (1).

Dans cet élan général, la noblesse de nos pays, jadis inactive dans la paix, ne croit plus déroger en se livrant à d'utiles opérations : c'est ainsi que M. Robert de Granville, après avoir acquis en Angleterre des connaissances si répandues chez nos voisins, vient en faire l'application dans sa patrie, en donnant une nouvelle vie aux mines de Languin.

Des noms anciens et chers à notre Bretagne sont confondus avec ceux, d'une célébrité plus moderne, de nos industriels, dans toutes les grandes exploitations qui se forment au sein d'une province qu'ils honorent également. De toutes parts, c'est la même activité, le même désir de faire prospérer la commune patrie; et déjà, s'effaçant toutes les haînes de parti, par l'esprit d'association qui réunit toutes les opinions dans les

(1) A la suite de la dernière exposition des produits de l'Industrie française, au Louvre, le jury d'examen a décerné des médailles à la compagnie des forges de la Basse-Indre, pour ses fers laminés; et à MM. Thomas Dobrée et Bertrand-Fourmand, membres de la Société Académique : au premier, pour son feutre à doublage de navires; au second, pour ses cables en fer, à l'usage de la marine. Le jury a mentionné honorablement M.me v.e Foucault et fils, pour la bonne qualité de leurs cuirs; M. Guillemet aîné, pour des basins, des coutils et des flanelles; M. Hortier fils, pour la fabrication de cables, beaucoup plus forts, à égale grosseur, que les cordages ordinaires.

mêmes intérêts, le moment est venu où la rivalité du bien public est la seule rivalité permise.

Dans un aussi grand nombre de belles entreprises, nous voyons avec une sorte d'amour-propre, que les premières tentatives sont sorties de nos rangs (1). D'un autre côté, M. Cottin de Melville dirige les travaux du canal à Nantes; M. Lanjuinais trace un nouveau lit à la Loire; nous retrouvons dans notre ville les raffineries de MM. Say et Dubois-Jolin, comme modèles de fabriques du même genre, et les deux plus beaux ateliers de Nantes dirigés par MM. Lafond fils et Bertrand-Fourmand; tandis que les premières machines à vapeur confectionnées dans ce département, sont inventées et exécutées par M. Thinat (2).

L'heureuse application de ce moteur à la navigation et aux fabriques, n'a pas peu contribué à l'essor donné à l'industrie. Les relations des villes maritimes entr'elles sont devenues plus faciles, à l'aide de ces rapides bateaux, dont nous avons pris les modèles chez ce jeune peuple, déjà si avancé dans la civilisation et qui, sur ses grands fleuves, parcourt des espaces immenses, dans des navires à plusieurs étages, où sont réunies toutes les commodités de la vie (3). L'Angleterre nous a offert une nouvelle application de la vapeur aux voitures (4), et M. Le Cadre en a fait l'objet d'un mémoire relatif à la force motrice des roues de ces nouveaux moyens de transport (5). Mais, avant de songer à l'extraordinaire, avant de lancer les chariots à vapeur sur nos routes, occupons-nous de savoir si elles sont en état de les recevoir : pour que la question soit affirmativement résolue, il faudra leur faire subir bien des métamorphoses. Cependant l'Angleterre, qui sait si bien profiter des talents d'un ingénieur français pour construire un des plus gigantesques monuments du XIX.e siècle, est là pour nous servir de leçon : nous avons imité son

(1) MM. Dobrée, Bertrand-Geslin, Stanislas Baudry et de Saint-Ceyran, sont membres de la Société Académique.

(2) MM. Cottin de Melville, Lanjuinais, Say, Dubois-Jolin, Lafond fils, Bertrand-Fourmand et Thinat font partie de la même Société.

(3) L'introduction des bâtiments à vapeur sur la Loire est due à M. Fenwick, consul des Etats-Unis à Nantes.

(4) *Le Breton* du 8 février 1828.

(5) *Lycée*, 11.e volume, page [illegible]

macadamisage, introduit dans notre département par M. de Tollenare. Ne nous arrêtons pas à cette seule imitation; faisons en sorte qu'on puisse dire de la France ce qu'un publiciste anglais écrivait naguères de la Grande-Bretagne, comme un des faits les plus mémorables de la civilisation de son pays. Je traduis textuellement : « Il est impossible de voir nos routes, » nos canaux, et, en dernier lieu, nos chemins de fer, » sans un sentiment d'orgueil que la raison justifie et » qu'elle peut avouer. La promptitude, la précision, la » sécurité avec lesquelles toutes les communications du » royaume s'effectuent par toutes ces voies, sont une » des causes premières de notre prodigieuse activité » commerciale. Grâces à ces communications innom- » brables, au service de la poste, à celui de la presse, » et aux mille journaux qu'elle propage, le pays est » devenu tout tête et tout cœur. Même aux extrémités » la circulation n'est pas ralentie : chaque pulsation » de la machine politique vibre sans cesse du centre » à la circonférence et de la circonférence au centre. » — A ce tableau qu'avons-nous à opposer sur l'état de nos routes?.... Messieurs, n'en accusons point l'industrie particulière : ici le gouvernement seul peut agir. Rappelons-lui qu'il accorde à peine, pour l'entretien des grands chemins, le tiers de ce que paie l'Angleterre, quoique sa superficie n'égale pas le tiers de la France. La trop grande largeur de nos routes, il est vrai, les rend dispendieuses à entretenir. Il a donc paru urgent d'apporter des changements dans la construction des charrettes et des voitures de roulage. Le gouvernement s'est occupé de cet important objet, et M. le Préfet vous a adressé, au nom de M. le Ministre de l'Intérieur, une série de questions auxquelles une commission, dont M. Chaillou était le rapporteur, a répondu que la longueur des moyeux des charrettes, cause d'accidents nombreux, surtout dans l'intérieur des villes, peut être réduite sans qu'il en résulte rien contre la solidité des roues (1).

Au moment où la commission d'enquête va s'occuper, parmi les innombrables questions soumises à sa discussion, de résoudre celles relatives au commerce des

(1) *Lycée*, 10.e volume, page 107.

sucres, un mémoire sur la fabrication du sucre de betteraves ne pouvait manquer de venir à-propos. Celui que j'ai eu l'honneur de vous lire, au nom d'un jeune chimiste, M. Guépin, renferme des considérations intéressantes sur une fabrication qui, chaque année, prend un nouvel accroissement, et qui ne tardera pas à être réintroduite dans notre département.

Mais l'industrie, mais le commerce ne peuvent rien sans l'agriculture, et pour que celle-ci soit florissante il faut aux cultivateurs plus que des conseils; il leur faut des encouragements, et surtout des encouragements pratiques, donnés par les classes les plus élevées. L'économie rurale n'a fructifié en Angleterre que de l'époque où Georges III n'a pas dédaigné de se livrer au plus utile des arts. On sait que ce monarque se délassait des soins de l'empire dans les plaisirs simples et vrais de l'agriculture, parce qu'il la regardait, avec raison, comme la base fondamentale d'un état. Moins puissants, vous avez néanmoins fait tous vos efforts pour atteindre le même but. Suivant le système indiqué par la nature, vous avez d'abord essayé de propager l'ensemencement des prairies artificielles, indispensables pour l'éducation des bestiaux, en proposant ensuite des primes pour l'élève des animaux domestiques, et spécialement pour l'amélioration de la race des chevaux, si mal entendue dans le système suivi officiellement en France. Détruire les races, ce n'est pas le moyen de les perfectionner, parce qu'en général chaque espèce, dans le pays où elle s'est formée, est plus avantageuse que toute autre. Vous l'avez compris, en accordant des primes pour conserver la race bretonne dans son utile intégrité (1). En faisant tout pour la maintenir, vous n'obtiendrez pas des chevaux élégants, mais vous aurez d'excellents chevaux. Sans doute il est reconnu que de belles espèces d'animaux domestiques proviennent du croisement; mais une vérité non moins reconnue, c'est qu'un pays peut posséder les meilleures races de bestiaux qui conviennent à son sol. Il suffirait donc, pour améliorer celle de notre pays, des plus beaux animaux de

(1) Lycée, 11.e volume, page 310, et [illegible].e volume, page [illegible].

la même race. M. Paquer l'a suffisamment démontré dans un mémoire (1) où il s'est franchement prononcé contre le mode destructeur suivi par l'administration des haras. — La France, par son étendue, la variété de son sol et de son climat, l'abondance de ses pâturages, le grand nombre de fleuves, de rivières, de canaux qui la fertilisent, ses montagnes, ses coteaux, ses landes même, est, de toutes les contrées de l'Europe, celle qui pourrait produire le plus de chevaux. Eh! bien, la France est la seule nation qui ne puisse suffire à monter sa cavalerie en chevaux pris sur son territoire. Cependant, en aucun lieu peut-être, l'art vétérinaire n'est professé avec plus d'habileté : participant à l'avancement de l'art médical, il est sorti de l'avilissement où le tenait la vieille maréchallerie. A ce sujet, M. de Saint-Ildephont vous a fait part de ses observations sur un ouvrage d'hippiatrique de M. Vatel.

C'est encore en faveur de l'économie rurale que vous avez proposé des primes aux propriétaires des plus belles bêtes à cornes, de race du pays, et vous avez, dans cette circonstance, ajouté au caractère d'utilité que vous voulez imprimer à la Société Académique, parce qu'il peut seul rendre vos travaux vraiment populaires.

Les autres travaux agricoles appartiennent à votre Section d'Agriculture : ils ont tous été analysés dans les rapports trimestriels de M. Chaillou (2) qui, sorti de notre première école savante pour aller partager le pénible service de l'artillerie française dans la funeste et mémorable campagne de Russie, applique maintenant à l'agriculture ses connaissances scientifiques.

Le zèle non interrompu de cette section, sous la présidence de M. Grelier, a produit tous les fruits qu'on en attendait. En reconnaissant un des plus pressants besoins de l'époque, ses membres se sont occupés avec persévérance d'une statistique départementale, qui sera avidement recherchée, si les documents relatifs à chaque commune sont aussi complets que ceux transmis par M. Chevalier de

(1) *Lycée*, [illegible] volume, page [illegible].

(2) *Idem*, [illegible] volume, page [illegible]; [illegible] volume, page [illegible], et [illegible] volume, page

Lausières, sur le Loroux. — M. Grelier ayant soumis à ses collègues une série de questions statistiques, M. Luminais en a fait l'objet d'un rapport, dans lequel, en complétant cette série de questions, il s'est plu à rendre hommage au travail de M. Grelier. — Joignant l'exemple au précepte, M. Robineau de Bougon a, dans ses propriétés, fait usage d'une charrue construite d'après celle employée à Roville : une commission a rendu le compte le plus favorable de cet heureux essai. — M. Vigneron de la Jousselandière a naturalisé, dans nos climats, le sapin-cabocle, arbre du Brésil. — Ce même sociétaire a indiqué une recette de panification des pommes de terre mélangées avec la farine des céréales, et M. Chaillou a transmis une suite d'observations sur ce tubercule. — M. Paquer a lu un mémoire sur l'état de la race bovine dans le département : il en a profité pour manifester le vœu que les marchés aux bestiaux soient tenus sur des terrains spacieux et commodes, et pour signaler tous les inconvénients de celui de Nantes, où les hommes et les animaux sont exposés à de graves accidents. — M. de Rolleau a donné connaissance d'un procédé employé dans le midi de la France contre la carie des blés. — M. Athenas a rendu compte du succès de ses plantations de l'herbe de Guinée, source de fourrages abondants. — M. Chaillou a exposé les résultats de l'ensemencement du froment de Chalonnes, donné à la Société par M. Le Sant. Chez quelques-uns ce blé a produit une assez bonne récolte; chez d'autres il a été détruit par les pluies : de nouveaux essais sont nécessaires. — M. Laennec aîné a cité, comme un fait d'histoire naturelle assez remarquable, la multiplication de la chenille de l'yponomeuthe du fusain, depuis qu'elle s'est attachée aux pruneliers, aux pommiers et aux aubépines, chenille qui était très-rare il y a quatre ans, et qui fait actuellement de grands ravages dans les jardins et les vergers. — Une nouvelle variété de choux, venue de Laponie, désignée sous le nom de choux-arbre, et cultivée dans la pépinière départementale de Lyon, paraissant devoir être très-avantageuse pour la nourriture des bestiaux, M. le secrétaire de la Section a été chargé d'en de-

mander de la graine à M. le comte de Brosses, préfet du Rhône, ancien préfet de la Loire-Inférieure, et notre collègue. — M. Le Sant a fait un rapport sur la poudre anti-charbonneuse du sieur Nicollet. Il résulte de l'analyse faite par M. le rapporteur et de ses conclusions, que le sulfate de cuivre, par la modicité du prix, est d'un emploi préférable à celui de cette poudre.

Il me sera permis d'ajouter à cette indication des principaux sujets des rapports trimestriels du secrétaire de la Section d'Agriculture, que la Société Académique a contribué pour beaucoup aux grands défrichements qui ont eu lieu depuis quelques années dans ce département. J'appuierai cette opinion du rapport de M. Thomine sur l'admission de M. Cornau. En rappelant les exploitations récentes et très-remarquables de trois de nos confrères ; M. Trochu, à Bellisle ; M. C. Haentjens, à Nozay, et M. Chassin, à Grand-Champ, M. Thomine a exposé que les opérations auxquelles s'est livré depuis cinq ans M. Cornau, dans la commune de Fay, eussent présenté des obstacles insurmontables il y a vingt ans. Lorsqu'à cette époque un cultivateur était invité à défricher deux ou trois journaux de landes, il répondait que déjà il ne pouvait trouver suffisamment d'engrais pour les terres qu'il avait en labour, et qu'en accroître l'étendue serait un travail en pure perte. Cette réponse était alors à-peu-près sans réplique. Depuis ce temps, les avis réitérés de la Société Académique ont fait rechercher plusieurs substances dont on avait jusques-là négligé l'usage pour l'amendement des terres, et notamment le noir de raffinerie. Ce résidu, qui paraît si convenable à nos terrains, y est généralement employé et l'est fort peu ailleurs, puisqu'on nous en envoie de tous les ports de France, et même de la Prusse et de la Russie. M. Dubois-Jolin, le premier, en France, en a reconnu la propriété et l'a propagé dans notre culture. (1)

M. le baron Charles Dupin a livré à votre examen

(1) Le noir de raffinerie, vendu d'abord 3 francs la barrique, s'est élevé successivement jusqu'à 14 francs, cours actuel.

les observations qu'il a recueillies, dans l'intérêt spécial des propriétaires de vignobles, et dans l'intérêt général des consommateurs, observations tendant à faire réduire l'impôt sur les vins et à diminuer les formalités sans nombre qui en entravent le commerce. Reconnaissant la vérité des assertions de M. Dupin et les appliquant à notre pays, M. Chaillou a montré que la barrique de vins de nos crus, vendue 3 fr. en 1827, s'augmente, entrée à Nantes, d'une succession de droits tellement exorbitants qu'ils en portent la valeur à 36 francs, c'est-à-dire à douze fois le prix du vin. En sollicitant l'attention du gouvernement sur la détresse des départements vignobles, M. Chaillou vous a rappelé que notre collègue, M. de St.-Aignan, a déjà démontré à la Chambre des Députés l'absolue nécessité de réduire les droits sur les vins.

Dans la vue de remédier à la situation fâcheuse où se trouvent les propriétaires de troupeaux de moutons, par la dépréciation des laines, le gouvernement réunit tous les documents qui peuvent jeter du jour sur un commerce d'un si haut intérêt. M. le préfet a transmis à la Société plusieurs questions de M. le ministre de l'intérieur. Un rapport de M. Grelier, en réponse à ces questions, a donné lieu, dans le sein de la Section d'Agriculture, à des discussions dont M. Robineau de Bougon a présenté le résumé à l'une de nos séances générales. (1) M. Robineau de Bougon ne s'est pas borné à fournir les renseignements demandés, il a, de plus, à propos d'un mémoire de M. le comte de Polignac, traité en grand la question des laines : il l'a embrassée sur tous les points, s'est élevé avec énergie contre les prohibitions, et a terminé en invitant le conseil-général de la Loire-Inférieure à solliciter du gouvernement l'établissement, dans notre ville, d'une vaste fabrique, comprenant un lavage, des filatures, des tissages, une teinturerie, un foulage, etc. Mais ce n'est plus au gouvernement qu'il faut demander de semblables établissements,

(1) *Lycée*, 12.e volume, page 214.

lorsque l'esprit d'association peut les réaliser. Le temps est arrivé où cette puissance, selon les expressions d'un écrivain qui n'a pas peu contribué à la répandre, peut former de toutes parts de grandes entreprises dans l'intérêt des lumières et de l'industrie, des études et du commerce; percer des routes, creuser des canaux, bâtir des ponts, dessécher des marais, ouvrir des écoles, des gymnases, des cercles de lecture, en excitant et devançant, par de bons exemples, le zèle du pouvoir (1).

Vous avez autorisé votre Section d'Agriculture à établir des relations avec les personnes qui, par leur position sociale et par leurs lumières, peuvent entrer dans les vues de perfectionnement qu'elle projette. Elle vient d'adresser une circulaire aux comices agricoles déjà établis, ainsi qu'à MM. les maires et à un grand nombre de propriétaires, pour les inviter à avoir des réunions fixes et à correspondre avec la Section. — On comprend aisément tout ce qui peut résulter de ces associations, de cette étude comparée de travaux et d'expériences. La Section d'Agriculture trouvera ainsi plus de facilités pour fournir les documents sollicités par M. le Préfet sur la quantité de landes qui existe dans le département, le prix de ces landes et le produit qu'on peut en retirer; et, ces recherches la mettant à même de connaître toutes les grandes exploitations rurales, elle vous fera sans doute suivre les progrès de cette patriotique *Compagnie de Bretagne*, dont l'objet est de convertir en forêts 100,000 hectares des landes de cette province (2); elle appellera plus spé-

(1) L'esprit d'association se répand à Nantes d'une manière extraordinaire, parce qu'au moyen des plus faibles mises, les nombreux actionnaires deviennent eux-mêmes les soutiens d'une exploitation qu'ils ont intérêt à faire fructifier. Sans doute, plusieurs tentatives pourront être infructueuses; mais n'oublions point que, dans la Grande-Bretagne, en commençant de cette manière, on en est venu au point de faire «ces entreprises colossales qui (comme l'a dit » le *London Magazine*) recevraient en France le titre fastueux de » travaux publics, parce que ce serait le gouvernement qui les en» treprendrait, et qui ne sont dues, en Angleterre, qu'à l'ac» tivité et aux capitaux des particuliers.»

(2) Un capital de 13,500,000 francs est consacré à cette grande entreprise, au moyen de 13,500 inscriptions forestières de 1000 fr., portant inscription de 5 p. 0/0 par an, payables de semestre en semestre, par M. P. Lafite et Comp. La souscription est ouverte à Paris, au bureau de la Compagnie, rue Richer, nº 5.

cialement votre attention sur les immenses plantations que S. A. R. le duc d'Orléans se propose, assure-t-on, d'entreprendre dans les landes dont il vient de faire récemment l'acquisition dans l'arrondissement de Savenay, en même temps qu'elle vous décrira les nouvelles méthodes de culture et les instruments aratoires perfectionnés, en usage à la ferme modèle de Melleray.

Si nous devons de la reconnaissance aux négociants instruits qui, par de hautes spéculations, de lointaines entreprises, continuent de maintenir notre cité sur la ligne des premières villes commerciales, nous n'en devons pas moins aux artistes dont les ouvrages contribuent à assurer la sécurité de notre marine. Un de nos collègues, dont les instruments nautiques jouissent d'une renommée justement acquise, non point par une vogue mensongère, mais par les suffrages de tous les marins, et qui joint la théorie de l'homme instruit à la pratique de l'artiste, M. Huette, vous a fait une description du simpiésomètre ou baromètre d'air, inventé par Alexandre Adie, et importé en France par M. Fenwick. M. Huette a considéré cet instrument comme pouvant être de la plus grande utilité à la marine. (1)

Parmi les autres sciences cultivées dans le sein de la Société Académique, l'histoire naturelle a de nombreux adeptes : peu d'études, en effet, réunissent autant d'attraits ; peu de sujets sont susceptibles d'être traités d'une manière plus animée et plus éloquente. M. Ursin vous en a donné une preuve nouvelle dans un mémoire où, en essayant de montrer, par un examen attentif de la structure des végétaux, que chaque plante prise à part, n'est pas un être simple, mais une collection d'individus vivant d'une vie commune, il a exposé une théorie ingénieuse et féconde en résultats. (2)

Ce sujet ne pouvait manquer de vous intéresser, car beaucoup de vos sociétaires sont amateurs d'un art auquel vous avez rendu une sorte d'hommage en vous rangeant au nombre des actionnaires de la *Société Nantaise d'Horticulture*. Cette institution, tendant à populariser dans notre ville la culture des plantes d'ornement, luxe aimable qui charme les loisirs de

(1) Lycée, 11.e volume, page 348.
(2) Lycée, 11.e volume, page 127.

la vie solitaire, délasse l'homme d'état de ses graves pensées, dirige les esprits vers des idées douces, et nous fait découvrir des jouissances nouvelles dans la vie de la campagne, peut encore, tout en s'occupant de l'agrément, amener la culture de quelques plantes utiles, comme le montre l'exemple du *phormium tenax*, qu'on n'élevait que par curiosité et dont on fabrique aujourd'hui des tissus.

L'auteur anonyme d'un *Essai sur la Flore Médicale du département de la Loire-Inférieure* ayant réclamé vos conseils, vous avez confié l'examen de son ouvrage à une commission, sous la présidence de M. Hectot.

La géologie, en présentant, comme la botanique, des objets d'étude aussi variés qu'attrayants, fournit des applications multipliées aux arts, en indiquant le gisement des matières premières. Vous avez accordé une mention toute particulière à l'ouvrage de M. Puillon-Boblaye, sur la configuration et la construction géologiques de la Bretagne. Vous n'ignorez pas que notre collègue, M. Bertrand-Geslin fils, s'occupe d'un ouvrage semblable, et que M. Dubuisson, conservateur du Muséum, est parvenu, par les résultats de ses recherches de plus de trente années, à dresser une carte géognostique très-exacte de la Loire-Inférieure, et pour la publication de laquelle le conseil-général a voté des fonds, sur la demande de M. le Préfet, qui a pensé qu'un semblable ouvrage ne pourrait manquer d'offrir de nouvelles ressources à l'industrie métallurgique.

M. Dubuisson ne borne pas ses observations aux minéraux nos pays : il vous a fait part de ses remarques sur un fragment de sélénium e de cuivre, pris dans les mines, dites d'argent, de Santa-Rosa, au Pérou, et apporté à Nantes par M. Auguste Guesdon, jeune officier de marine.

Vous devez à l'ichtyologie un mémoire de M. Millet sur les lieux que choisit l'anguille pour sa reproduction (1), et à l'ornithologie un mémoire de M. Priou sur quatre ibis tués dans ce département, où jamais, sans doute, on n'avait signalé l'apparition de ces oiseaux déifiés qu'adorait l'antique Egypte. (2)

« D'après l'impulsion générale donnée pour popr-

(1) *Lycée*, 13.e volume.
(2) *Idem*, 12.e volume, [illegible] 383.

» lariser l'éducation, l'instruction et la propagation
» des sciences utiles, l'institution de cours publics
» de démonstrations de physique est-elle autant un
» besoin social que celle des cours de géométrie
» descriptive et de mécanique? » — En vous proposant cette question et en la résolvant par l'affirmative, M. Darbefeuille s'est livré à des considérations étendues sur la tendance du siècle, et c'est en montrant les rapports multipliés des sciences physiques avec les besoins des hommes de toutes les classes, c'est en traçant l'esquisse des bienfaits que l'état social doit à leurs applications journalières, c'est en rappelant les travaux immortels des savants qui ont mérité de prendre place parmi les bienfaiteurs de l'humanité, que M. Darbefeuille a victorieusement soutenu sa thèse.

A mesure que les sciences étendent leur domaine, les cités s'agrandissent, le commerce et l'industrie prospèrent; et ce serait souvent aux dépens du plus précieux des biens, de la santé des habitants témoins de tant de progrès, si la même science à laquelle on les doit, ne venait placer le remède à côté du mal nécessaire. C'est sous ce point de vue particulièrement que l'heureuse influence du Conseil de Salubrité s'est fait sentir à Nantes. Vous ne pouviez donc que recevoir avec satisfaction le compte rendu des travaux de ce Conseil, dont tous les membres appartiennent à votre compagnie. Vous avez retrouvé, dans les tentatives comme dans les résultats de 1827, le même zèle, le même désintéressement, le même talent qui avaient appelé la reconnaissance publique sur le rapport de l'année précédente. Vous avez vu surtout la constante sollicitude du Conseil de Salubrité sur les travailleurs du canal, magnifique entreprise qui doit contribuer à l'embellissement de notre ville et qui ne doit rien coûter à l'humanité. Les investigations continuelles des membres de cette utile association, n'ont pas eu seulement Nantes pour objet : sur tous les points du département ils ont su communiquer à des correspondants dignes de les comprendre et prêts à les imiter, l'excellent esprit qui les anime.

Vous avez appris avec un égal intérêt, les communications faites, au nom du même conseil, à votre

Section de Médecine, par M. Sallion, d'une note sur la constitution médicale, observée à Nantes du 1.er janvier 1826 au 1.er juin 1827 (1), et, par M. Fouré, de documents envoyés par le Conseil de salubrité d'Ancenis, sur une épidémie de fièvres intermittentes (2).

Cette section ne cesse de faire les plus louables efforts pour l'avancement de la science. M. Palois, en succédant à M. Maisonneuve dans la présidence, a prononcé un discours où il trace les devoirs du médecin avec cette énergie de style, cette indépendance de pensées, qui, en 1822, ici même, vous signalaient les causes des progrès de l'industrie française, et, plus récemment, commandaient si vivement votre attention dans le récit des dangereuses excursions de M. le docteur Chervin (3). — Dans ses rapports trimestriels, M. Mareschal, secrétaire, a présenté les analyses d'une suite de travaux variés et d'une utilité réelle. Le comité de topographie s'est occupé de donner un précis des maladies régnantes dans le département. Des rapports sur l'épidémie des petites-véroles à Nantes, par MM. Palois (4) et Poullet-du-Parc (5), ont été le fruit d'observations suivies avec persévérance. La Section a recherché les causes des fièvres qui ont régné épidémiquement, dans notre ville, pendant l'hiver dernier, en examinant l'influence des desséchements du canal sur leur production. Les écrits de deux membres correspondants, M. Elie Gintrac (6) et M. Künzli (7), ont donné lieu à des réflexions intéressantes de MM. Dumoulin, Sallion et Darbefeuille (8). MM. Le Sant et Mareschal se sont élevés avec force contre les dangers du charlatanisme dans les villes, et plus encore dans les campagnes, par l'effet de ces nombreux médicaments, envoyés de la capitale comme marchandises de pacotille, et offerts comme des panacées universelles à la crédulité. — Un mémoire de M. Esmein fils, sur les émétiques (9); une relation, par M. Palois, du

(1) *Journal de la Section de Médecine*, 3.e volume, page 206.
(2) J. de M. 3.e volume, page 187.
(3) *Lycée* 12.e volume, page 238.
(4) J. de M., 3.e volume, page 120.
(5) J. de M., 4.e volume, page 13.
(6) Sur le diagnostic des affections aiguës et chroniques des organes thoraciques.
(7) Observations sur l'emploi de l'acide prussique. (J. de M., 3.e volume, page 175.
(8) J. de M., 3.e volume, page 178.
(9) J. de M., 4.e volume, page 19.

déplorable accouchement de la princesse de Galles (1) ; un historique des plaies pénétrantes de la poitrine, par M. Priou (2) ; des notes de M. Lhabitant, relatives à l'opération de la cataracte (3) ; des rapports de MM. Marion de Procé (4) et Mareschal (5) ; des communications de M. Le Sant, sur des procédés pharmaceutiques (6) ; des observations de MM. Toulmouche (7), Aublanc (8), Mareschal (9), Dumoulin (10), Gaulay (11), et de MM. Dabit (12) et Lussaud (13), sur divers faits remarquables de l'art médical : tels sont les autres écrits analysés par M. le secrétaire de la Section de Médecine. Toutefois, M. Mareschal vous a dit que cette section serait susceptible d'un bien autre développement avec un plus grand nombre de collaborateurs, si la Société Académique lui donne des facilités pour qu'elle reçoive un accroissement d'activité par les recherches de ses correspondants.

M. le Préfet vous ayant transmis le fait peu commun du part triple d'une vache, à Couëron ; M. Priou, à cette occasion, a cité divers exemples, d'une fécondité non moins extraordinaire (14).

L'économie politique, qui ne date ses progrès en France que du jour où M. J.-B. Say en a posé les véritables bases, doit maintenant être classée dans

(1) J. de M., 4.e volume, page 29.

(2) J. de M., 4.e volume, page 98.

(3) J. de M., 4.e volume, page 52.

(4) J. de M., 4.e volume, page 102, *sur un mémoire relatif à la sangsue officinale.*

(5) J. de M., 4.e volume, page 175, sur la 2.e édition *du Voyage en Italie*, de M. Valentin.

(6) *Moyens d'introduire la résine du jalap dans les potions, et procédé employé pour préparer l'emplâtre de ciguë*, (J. de M., 5.e volume, page 214, et 4.e vol., p. )

(7) J. de M., 4.e Volume, page 46.

(8) *Observations sur un dépôt à la cuisse, à la suite de couches.* (J. de M., 4.e volume, page 68.

(9) *Note sur des vers hydatides.* (J. de M., 4.e volume, page 60.)

(10) *Observations de tétanos traumatique.* (J. de M., 4.e volume, page 42.)

(11) Observations sur une surdité soumise à l'influence des périodes lunaires (J. de M., 4.e volume, page 91.

(12) Observation, lue par M. Palois, et communiquée par M. Dabit, sur un cas d'accouchement remarquable.

(13) Observation d'une diarrhée chronique, compliquée d'anasarque. (J. de M., 4.e volume, page 25.)

(14) *Lycée*, 12.e volume, page 259.

les sciences positives. Il suffit d'en présenter les éléments, pour la comprendre : en faisant connaître les causes qui ajoutent à la prospérité de l'industrie en général, elle indique les moyens de retirer tous les fruits que le travail peut produire. M. Louis Say, notre collègue, a jeté de nouvelles lumières sur cette science : il en a développé les principes, et, de leur application, il a déduit les causes de la richesse des états. On ne niera pas que l'éducation des classes pauvres ne soit un des puissants moyens de coopérer à cette richesse : dès lors se rangent dans l'économie politique les intéressants renseignements transmis par M. Marion aîné, sur les instituts de M. de Fellenberg en Suisse, et particulièrement sur la colonie de Mayckircken, colonie d'enfants indigents, envoyés dans une solitude, et obligés de s'y créer des moyens d'existence par la culture, la bâtisse et le défrichement (1). Ces documents ont été accueillis avec empressement dans un moment où l'administration venait de former, pour l'extinction de la mendicité, une commission préparatoire dont le président et le secrétaire sont choisis dans vos rangs, et dont plusieurs autres de vos sociétaires font partie. En attendant la publicité de ses séances, M. Marion a montré que partout la même pensée existe aujourd'hui : on ne peut parvenir à l'extinction de la mendicité que par l'éducation morale du peuple. Ainsi M. de Fellenberg, en créant sa jeune colonie, veut faire servir l'agriculture à la régénération morale de l'homme, en fondant l'éducation du pauvre sur le travail.

Après avoir cherché à améliorer notre condition humaine par l'étude de l'économie politique, nous trouvons des jouissances plus vives dans le commerce des lettres. Combien de fois ne les a-t-on pas montrées adoucissant les mœurs des nations, entraînant l'esprit de l'homme vers des idées grandes et généreuses, élevant son âme aux plus sublimes contemplations, le consolant dans les revers, ajoutant à ses plaisirs dans la fortune, sans jamais lui laisser connaître cet ennui

(1) *Lycée*, 11.e volume, pages 120 et 172.

qui est une non existence chez les gens assez malheureux pour ne pas savoir occuper leurs loisirs. Les encourager était un devoir pour vous ; mais, tout en appréciant ce qu'elles ont d'agréable, vous avez voulu, en même temps, leur imprimer une direction utile, en proposant, en outre de prix purement littéraires, un prix pour la solution d'une des questions les plus importantes pour notre province, et qui se rattache à la fois à sa jurisprudence et à son agriculture.

En plaçant sous vos yeux une lithographie sortie des presses nantaises, et représentant *le pont de Sia*, charmante production d'un crayon gracieux et spirituel, M. Luminais vous a lu le fragment d'un ouvrage sur les Pyrénées (1). M. Luminais intéresse aux sites qu'il décrit, non-seulement par une peinture brillante des grottes, des rochers, des cascades, des ponts antiques, des routes pittoresques, des vallées sinueuses, qui abondent dans les Pyrénées ; mais il captive encore l'attention par le récit d'épisodes qui semblent animer tous les lieux qu'il retrace. Chacune de ses narrations est empreinte de cette chaleur de style qui forme le trait caractéristique des écrits de notre collègue, et de cette sensibilité profonde qui lui fait communiquer à ses auditeurs ses propres sensations, aussi vivement qu'il les éprouve lui-même.

Un de nos sociétaires les plus distingués, écrivain ingénieux, dont nous admirons tous le beau talent et l'âme indépendante, a publié, sous le titre de *Lettres d'un Armorique*, une sorte de résumé des sujets réellement dramatiques que l'antique Bretagne offre à l'épopée, au théâtre et au roman historique. Ces féconds aperçus ont donné l'idée à M. Ludovic Chapplain de s'emparer des faits les plus saillants de notre histoire, et d'y jeter cette vérité d'action qui répand tant de charme sur les heureuses imitations de nos chroniqueurs du moyen âge. Il en a extrait une narration pleine d'intérêt..... Ici, Messieurs, si je n'étais arrêté par votre réglement que, malgré moi, sans doute, j'ai pu oublier quelquefois dans ce rapport,

---

(1) *Idem*, 11.e volume, page 202.

je le serais par le sentiment d'amitié qui me ferait peut-être accuser de partialité, si j'exprimais tout ce que je pense de l'auteur de ce morceau. Cependant, quel autre sera plus à même de l'apprécier que son collaborateur de tous les instants. — Vous reportant à cette époque remarquable de l'histoire de Bretagne, où le fameux trésorier Landais opposait aux efforts des seigneurs bretons ligués contre lui, toutes les ressources d'un génie adroit et entreprenant, M. Ludovic Chapplain a représenté ce ministre absolu gouvernant le duché sous le nom d'un prince confiant et faible. Il vous a conduits jusqu'à la terrible catastrophe qui livra cet homme extraordinaire à ses ennemis. Tableau imposant, qui nous fait voir cet habile politique, précipité tout-à-coup du faîte du pouvoir, périssant de la mort des traîtres, et le malheureux François II ne pouvant arracher au supplice celui qu'il avait, pendant si long-temps, nommé son ami (1).

On l'a dit bien des fois, notre siècle n'est point le siècle de la poësie, et c'est surtout en province que cette assertion trouve de l'écho. La prévention jette de la défaveur sur toutes les productions poëtiques du sol : c'est un travers, c'est presque une calamité que de faire des vers. Cette réprobation ne date pas d'aujourd'hui, et c'est d'elle, sans doute, que voulait parler Francklin, quand il disait qu'il avait échappé au malheur d'être poëte. Mais, quand une véritable vocation entraîne de jeunes talents dans la carrière, loin de songer à les arrêter, aidons-les à atteindre le but. C'est en partageant cette opinion que vous avez encouragé les brillants essais de M.lle Elisa Mercœur (2), et que, plus récemment, vous avez accueilli les productions offertes par M. Souvestre, à l'appui de sa présentation. Qu'il me soit permis de citer quelques strophes de l'une de ces pièces, d'une touchante simplicité :

---

(1) *Lycée*, 11.e volume, page 391.

(2) M.lle Elisa Mercœur vient de se décider à aller habiter Paris, où M. le vicomte de Martignac, ministre de l'intérieur, lui accorde la plus noble protection, cette protection que devaient obtenir l'âge et le talent de notre jeune compatriote.

## L'ENFANT.

Pourquoi me reprocher ma naïve folie?
Vous m'appelez enfant !... ah ! oui, ce nom m'est dû :
Je m'arrête, en tremblant, sur le seuil de la vie,
Comme au bord du sentier d'un vallon inconnu.
Au loin, dans ce vallon, j'entrevois bien des charmes :
J'entends de douces voix m'appeler.... et, pourtant,
J'en vois sortir toujours en répandant des larmes :
Oh ! j'aime mieux rester enfant !

On m'a dit qu'on trouvait, dans ce vallon perfide,
Des anges dont les yeux faisaient mal et plaisir,
Cachant la trahison sous un souris timide,
Que l'on aimait d'abord, puis qui faisaient mourir.....
Vaincu par leur magie il faudra que je meure,
Car mon cœur ne sait point feindre ce qu'il ressent :
Dans le bonheur je ris, dans les peines je pleure....
Oh ! j'aime mieux rester enfant !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je sais bien que l'on trouve, en marchant dans la vie,
La gloire !.... un beau trésor que je ne connais pas.
J'aimerais ses lauriers ; mais on dit que l'envie,
Des cyprès à la main, suit toujours pas à pas.
Ah ! puisqu'elle flétrit les fleurs à peine écloses,
Je ne demande pas un laurier imprudent :
Je préfère garder ma couronne de roses.....
Oh ! j'aime mieux rester enfant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

On pense que ma vie est triste et monotone ;
Mais j'ai bien des plaisirs qu'on ne peut m'envier :
Le soir j'aime à marcher sur les feuilles d'automne,
En entendant le vent dans les rameaux crier ;
Ou bien je vais ouïr de vieux contes étranges,
Qu'une vieille raconte, et la nuit, tout tremblant,
Souvent je crois rêver des démons ou des anges....
Oh ! j'aime mieux rester enfant.

Mais pour un bien plus doux cette enfance m'est chère :
De plus d'intimité je lui dois la douceur,
Ces soins plus chers encor que les soins d'une mère,
Et ces noms familiers qui sont si doux au cœur.
Je puis dire que j'aime, et le faire paraître,
Mais, plus âgé, l'amour n'est jamais innocent :
On ne m'aimerait plus, on me fuirait peut-être !
Oh ! j'aime mieux rester enfant.

L'envoi d'une traduction manuscrite des *Plaisirs de l'Espérance*, de Campbell, par M. Lehure, a donné lieu à un rapport de M. Plihon, juste appréciateur des beautés de l'original et de la fidélité du traduc-

teur (1). Il est à regretter que M. Plihon ne vous ait pas communiqué la traduction véritablement consciencieuse du théâtre de Shakspeare, dont il a les premières pages en portefeuille et qu'il achèvera sans doute.

M. de Tollenare vous a lu plusieurs fragments de traductions inédites de lord Byron, par M. Deguer, traducteur de *Childe-Harold*, du même poëte.

Des vers de M. Blanchard-de-la-Musse, l'un des fondateurs de cette Société, ont varié agréablement vos séances (2).

Plusieurs écrivains, sans être affiliés à la Société Académique, lui ont offert leurs ouvrages. M. Mangin, entr'autres, vous a fait parvenir une brochure intitulée : l'*Ami de la Charte en prison*. Cet écrit du fils d'un de vos anciens collègues, renferme des considérations sur le régime intérieur des prisons, en même temps qu'il réunit beaucoup de détails personnels à son auteur.

Vous avez reçu avec intérêt les compositions de deux jeunes poëtes Bretons, qui ont chanté l'héroïque dévouement de l'enseigne Bisson, nom désormais ineffaçable dans nos annales. Le combat de Navarin, célébré avec enthousiasme par M. Evariste Boulay-Paty, vous a rappelé que, dans cette guerre si noblement commencée pour la cause des peuples, plus d'un nantais s'est montré avec distinction; et, entr'autres noms, ceux de MM. Leray et Magnée ont été cités parmi ceux des officiers qui ont donné un nouvel éclat à notre marine. Nous en avons senti un juste orgueil; car, en marchant aujourd'hui à la conquête de la civilisation, si nous briguons une autre illustration que celle des armes, du moins aucun de nous n'entend sans émotion le récit des hauts faits qui nous retracent tant de glorieux souvenirs. Mais il en est d'autres, aussi intéressants peut-être, qui, nous faisant revivre dans les siècles écoulés, nous révèlent les monuments, les mœurs, les usages des anciens peuples. Sachons

(1) *Lycée*, 12.e volume, page 293.

(2) *Idem*. 11.e volume, pages 67, 78, 220 et 422.

donc gré aux hommes instruits qui se consacrent à de pénibles investigations. Un de vos membres correspondants, M. Langlois, vous a fait l'envoi de son ouvrage sur l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Waudrille. Quoique ce monument n'appartienne pas à notre province, vous avez également apprécié les recherches de l'auteur sur un des monastères les plus remarquables de l'Europe chrétienne. Malheureusement l'archéologie n'en a réclamé des images qu'au moment où ses ruines ébranlées allaient s'écrouler et disparaître.

Une pièce de monnaie romaine, en or, trouvée à Vieille-Roche, commune d'Assérac, et un sceau en plomb, du XIII.e siècle, trouvé dans les fouilles du Cana, ont été les objets de notes explicatives de notre savant collègue M. Le Boyer (1).

M. Frédéric Cailliaud, en échangeant son titre de correspondant pour celui de membre résidant, vous a fait don de l'atlas de son magnifique ouvrage. Ainsi, en voyant M. Cailliaud au milieu de vous, vous pouvez le suivre encore dans ses intéressantes explorations sur cette terre classique, si pleine de grands et de beaux souvenirs.

Voulant contribuer directement à étendre l'instruction, vous avez nommé une commission pour rédiger un ouvrage populaire, propre à être distribué chaque année à un grand nombre d'exemplaires. Il est effectivement de la plus haute importance, comme le disait naguères un écrivain que vous vous êtes associé (2), « que les livres » populaires soient non-seulement bons, mais excellents. » Seuls ils ont le pouvoir de pénétrer partout, aux » champs comme à la ville. Les capitales peuvent avoir » des athénées; l'instruction environne, assiége le ci» tadin; au lieu que l'homme des champs ne peut con» sulter que ses livres ou quelques voisins : c'est donc » principalement à ses besoins qu'il s'agit de pourvoir. »

M. Coupe vous a soumis un mode de lecture de son invention, qu'il destinait à ses enfants : une commission est chargée d'en faire l'examen. Quelles occupa-

(1) *Lycée*, 12.e volume, page 124.

(2) M. Jullien, Directeur de la *Revue Encyclopédique*.

tions pourraient nous inspirer plus d'intérêt que celles d'un père qui se fait lui-même l'instructeur de ses fils, et, partageant avec eux tout ce qu'il a d'expérience et de lumières, s'associe à leur faible intelligence.

M. Malinas vous a fait part d'un nouveau procédé pour obtenir, en peu de temps, une écriture à-la-fois rapide et correcte.

Ainsi on emploie tous les moyens de propager l'instruction parmi le peuple. Peut-être mes recherches m'autorisent-elles à affirmer que peu de villes offrent, sous ce rapport, plus d'éléments de succès que celle de Nantes. Douze à quinze cents enfants y obtiennent une instruction gratuite dans plusieurs écoles religieuses. Plus de cinq cents autres enfants sont admis, aussi gratuitement, à l'enseignement mutuel, que ses administrateurs, étrangers à toute espèce de parti, ont su maintenir dans des temps où succombaient toutes les fondations du même genre. De petites filles, arrachées à l'oisiveté, doivent à la bienfaisance d'un sexe généreux, une éducation propre à en faire des femmes de ménage, et les jeunes personnes des classes plus élevées peuvent choisir parmi d'excellents pensionnats. Un grand nombre d'écoles primaires et secondaires, et de professeurs particuliers forment des élèves pour le Collége, Royal qui vient de s'augmenter de deux chaires, l'une pour l'étude spéciale du commerce, l'autre pour la chimie appliquée aux arts. Le Petit Séminaire voit une égale prospérité dans ses études. Nos jeunes gens trouvent de nouveaux moyens d'instruction à l'Ecole Secondaire de Médecine, aux cours d'hydrographie de M. Caillet, au cours de Jurisprudence Commerciale de M. Lepoitevin, au cours de Physique de M. Darbefeuille, aux leçons Minéralogiques de M. Dubuisson, au cours de Chimie créé par MM. Pihan-Dufeillay, Cox et Cormerais, à l'Ecole Gratuite de Dessin.... Enfin, ces divers établissements rassemblent un nombre d'élèves, relativement à notre population, dans une proportion au-delà des départements que M. Charles Dupin a colorés de sa teinte la plus claire, tandis qu'il nous a placés dans la plus profonde obscurité.

En réclamant contre cette réprobation dont nous a frappés M. Dupin, il me sera permis de dire qu'il ne

s'est peut-être pas assez pénétré de cette vérité, que les départements dans lesquels l'instruction est le plus répandue, sont ceux qui comptent le plus de grandes villes dans leur sein : comme centres d'action, comme foyers de lumières, elles attirent à elles l'intelligence, elles impriment un mouvement continuel à tout ce que renferme le rayon qu'elles embrassent. Hors de ce cercle, la lumière s'éteint, le mouvement cesse, et l'intelligence sommeille. Eh, Messieurs, je le demande, notre département n'est-il pas un des moins favorisés sous ce rapport. Sur une superficie de quatorze mille arpents, et pour une population qui s'élève à près de 500,000 individus, on ne trouve qu'une seule cité. Ces considérations statistiques ne s'appliquent-elles pas à toute la Bretagne? Que l'on considère maintenant quelle portion de terrain est inculte et inhabitée, ou en marais et en forêts; la quantité de bourgades, abandonnées à elles-mêmes depuis si long-temps, et au fond desquelles la langue française n'a point encore pénétré; que l'on fasse la part de toutes ces chances défavorables; qu'elles entrent en compensation dans la balance générale avec les avantages que possèdent les départements les mieux notés sur la terrible carte industrielle; et c'est seulement alors que nous pourrons être jugés en connaissance de cause et recevoir peut-être le bienfait d'une des teintes les plus claires, que M. Charles Dupin est si bien disposé à nous concéder depuis qu'il a visité notre pays.

Mais lorsqu'un louable amour du sol natal nous porte à combattre les assertions d'un savant estimable, nous sommes heureux du moins de rendre hommage à un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès récents de l'industrie française, par cette foule d'ouvrages devenus réellement populaires, et plus directement encore par la création de ces cours dans lesquels nos ouvriers trouvent les moyens d'accroître leurs forces physiques par les forces intellectuelles, et de rendre leurs labeurs plus rapides et plus économiques par l'acquisition de ces connaissances propres à les guider plus sûrement que l'incertaine routine. Aussi M. Dupin, assistant

naguères à l'une de vos réunions, y a-t-il reçu un accueil dont il garde précieusement la mémoire : il a vu votre zèle pour propager l'instruction parmi le peuple, et il a cru avec raison qu'il allait au-devant de vos désirs en vous priant d'encourager plus spécialement l'enseignement de la science appliquée à l'industrie, par une médaille décernée dans votre prochaine séance publique. En vous hâtant d'accéder à ce vœu, et en secondant à cet égard les intentions de l'administration municipale, vous avez pensé que cette classe laborieuse dont les bras, constamment actifs, contribuent au bien-être de leurs concitoyens et à l'élévation de ces somptueux édifices destinés à léguer quelques souvenirs de la patrie aux siècles à venir, serait entraînée à sacrifier à l'étude d'une science utile quelques courts instants parmi ceux qu'elle accorde au repos ou au plaisir.

Je reviens au tableau que j'ai tracé tout à l'heure des progrès de l'enseignement. Tous ces cours, toutes ces écoles sont à Nantes, dira-t-on. Je dois en convenir; mais le moment ne tardera pas, sans doute, où l'instruction primaire pénétrera dans nos campagnes les plus éloignées, surtout si nous parvenons, comme en Angleterre et aux États-Unis, à y faire établir ces écoles du dimanche, bien plus utiles encore dans notre Bretagne, où les habitants des hameaux et des villages, à une grande distance les uns des autres, ne se réunissent au bourg que les jours d'office, seuls jours où il soit possible, par un enseignement simultané bien entendu, et faisant suite à l'enseignement religieux, de leur donner l'instruction qu'ils ont droit d'attendre d'un gouvernement éclairé.

L'instruction primaire fructifiera davantage encore, si l'on s'attache plus spécialement à fonder, dans les communes rurales, des écoles de petites filles, à l'imitation de celles créées à Nantes. Il est incontestable que si les femmes de la campagne savaient lire et écrire, il en résulterait un avantage réel pour leurs familles. Pendant les veillées, elles instruiraient elles-mêmes leurs enfants et détruiraient ainsi l'obstacle qui empêche les jeunes garçons d'acquérir ces connaissances premières qui ajouteraient à leur bien-être :

c'est, en effet, au moment où leur intelligence se développe, que leur force physique s'accroît; leurs pères savent aussitôt les employer dans quelques légers travaux du labourage: dès-lors, on ne leur permet plus d'abandonner des occupations fructueuses pour se rendre aux écoles; tandis que l'on consentirait plus volontiers à y laisser aller les jeunes filles, dont la présence est moins utile dans les fermes.

Toutefois, notre département n'est pas si dépourvu de moyens d'instruction qu'on le croit communément: des cours d'hydrographie sont professés à Paimbœuf et au Croisic; des colléges communaux, dirigés avec zèle et avec talent, existent à Paimbœuf, à Ancenis, à Guerande; des écoles très-bien tenues sont établies à Machecoul, à Savenay, à Clisson et dans plusieurs autres communes.

Au reste, une grande activité d'étude, une louable rivalité de savoir s'étendent aujourd'hui dans tout le royaume, et s'augmenteront sans doute par la fondation de la *Revue des Départements*, recueil créé dans la capitale par un de nos associés correspondants, et destiné à combattre « le vice de la centralisation qui » fait que Paris absorbe tout; que là seulement une » grande publicité, un échange continuel de commu- » nications et d'idées contribuent à instruire les ci- » toyens les uns par les autres, à féconder la pensée, » à exciter l'émulation, à signaler les abus, à former » l'opinion, à lui donner le mouvement, la vie et la » puissance. » Cette institution, éminemment nationale, va établir une correspondance centrale entre toutes les provinces, pour leur présenter successivement les divers objets d'intérêt local ou général sur lesquels il importe de fixer leur attention.

On n'oubliera pas, sans doute, d'y citer comme modèle, dans chaque département, une association savante, dont la création est un nouveau bienfait rendu à la patrie par un officier distingué qui lui a consacré toute sa vie: je veux parler de la Société formée à Nantes par les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique réunis dans cette ville. Ils ont ainsi renouvelé ce doux lien des classes, et, selon les expressions de Quintilien, *ces liaisons intimes que l'on contracte aux écoles et*

*qui durent jusqu'à la vieillesse avec une sorte de sentiment religieux.*

Ces souvenirs étaient présents à votre pensée, quand vous avez décidé que les élèves couronnés à l'Ecole Secondaire de Médecine et les jeunes lauréats des hautes classes du Collége Royal seraient, chaque année, invités à votre séance publique. De nos jours, le seul moyen d'avoir un rang dans la société, c'est d'acquérir ces talents qui, dans notre organisation politique, appelleront uniquement les hommes instruits aux plus hautes fonctions de l'Etat. En rendant une sorte d'hommages aux jeunes gens studieux, vous avez voulu leur faire comprendre que les palmes scholastiques ne doivent plus seulement exciter en eux la joie d'un triomphe passager sur des condisciples, mais qu'elles sont le présage des succès qui les attendent, quand ils seront hommes, sur un plus vaste théâtre que celui où ils essaient leurs forces.

Les beaux-arts ont participé au mouvement général. La peinture, dans l'intervalle d'une exposition à l'autre, ne pouvait rien vous offrir; mais vous avez reçu le prospectus d'un *Album Lithographique*, dessiné par la presque totalité de nos artistes, parmi lesquels figurent plusieurs de vos collègues, et qui va reproduire, au moyen d'un art ingénieux rivalisant aujourd'hui avec nos établissements typographiques, les plus jolis sites de notre ville et de ses environs (1).

Une maxime usée, parce qu'elle est vraie, dit que la modestie est la compagne du talent; mais trop de modestie nuit quelquefois au talent, et ce reproche, je l'adresserais volontiers à un sculpteur de notre ville, qui semble employer tous ses soins à vivre ignoré. Heureusement, vous lui avez imposé une tâche qu'il n'a pu refuser, et, dans son rapport sur M. Grootaers, en faisant l'éloge d'un de ses rivaux, M. Thomas Louis s'est exprimé avec cette franchise sans envie qui double le prix de l'éloge. Il a, en même temps, su vous prouver

---

(1) Publié en 12 livraisons de quatre vues chacune, au prix de 3 fr. la livraison, à la librairie de Mellinet.

qu'il comprenait toute la théorie de son art, en parlant d'une partie de la sculpture trop dédaignée de nos jours. « C'est une sorte de calamité pour les sculpteurs, a dit M. Thomas Louis, que cette indifférence, nous avons presque dit ce mépris, que l'on a pour les ouvrages en bois. Cependant Jean Goujon, le Pujet, et beaucoup d'autres célèbres statuaires n'ont pas dédaigné de créer des chefs-d'œuvre avec cette matière ; les portes du Vatican sont sculptées en bois, des mains mêmes de Michel-Ange, et les premiers artistes de l'antiquité employaient, dans leurs ouvrages, le cèdre et le tilleul. Le mérite que demande ce genre de sculpture ne consiste pas seulement à vaincre les obstacles que nous offrent la porosité du bois, ses nœuds, ses couches ligneuses : ceci ne regarde que l'adresse manuelle; mais à faire sortir, en peu de temps, d'un tronc d'arbre, et d'après une simple maquette, l'ébauche d'une statue, de donner à son ouvrage, par des plans hardis et bien combinés, toute la chaleur d'un modèle d'argile, sans avoir cette ressource inestimable d'ajouter, d'extraire et d'ajouter encore à volonté, jusqu'à ce que l'œil soit satisfait. »

Avant de vous entretenir de la sculpture, peut-être aurais-je dû vous parler de l'art qui lui fournit une partie de ses plus belles applications; c'est vous indiquer l'architecture, c'est vous rappeler les noms des Ceineray et des Crucy[1], qui ont orné notre cité de somptueux édifices. Vous avez retrouvé l'alliance de ces deux arts dans un projet que vous a présenté M. Thomas Louis, en son nom, et en celui de M. Théodore Nau, jeune architecte, pour établir à Nantes une fontaine, d'une heureuse composition dans l'ensemble de son architecture et dans les détails de ses ornements. Cette fontaine, située sur la place du Port-Communeau, recevrait facilement les eaux des sources abondantes qui entourent l'ancien *Tivoli Nantais*. Considéré sous le rapport de la décoration, ce monument serait dans une position bien choisie, sur les bords du canal, en face de la longue allée de peupliers qui borde la plus belle de nos routes, et en vue des paysages pittoresques de Barbin.

Dans des travaux moins appréciés de la foule,

l'architecture rend encore des services, et M. Ogée l'a particulièrement attesté en vous énumérant les avantages d'un nouveau mode de construction de cheminées, inventé par M. Gourlier, de Paris (1).

Notre même collègue, dans un autre rapport, s'exprimait ainsi : « Aujourd'hui, la force d'impulsion qui se manifeste dans tous les arts, est telle, que si quelques esprits chagrins avaient conçu le projet sauvage de tuer l'industrie en France, ce serait, au contraire, l'industrie qui tuerait le projet. Partout les têtes travaillent et enfantent des idées nouvelles; si tous les essais ne sont pas couronnés d'un succès égal, du moins les efforts de l'industrie ne se sont pas ralentis : nous en sommes convaincus tous les jours par l'immense quantité de ses produits. » Appliquant cette assertion à un nouvel instrument que M. Gama a soumis à votre examen, sous le nom de *Plectroeuphon*, M. Ogée en a exposé avec impartialité les qualités et les imperfections. Il a fait valoir les premières en musicien habile; mais, à côté de la louange, il a placé la critique juste et raisonnée. Beaucoup de vos sociétaires ont entendu le *Plectroeuphon* dans cette salle même, à l'une des brillantes soirées de cette *Société Philarmonique*, que nous pouvons avec satisfaction, placer à la tête des sociétes du même genre qui existent en France. Paris, Toulouse, Lille, ont des écoles de musique, et ce sont les principales villes dans lesquelles l'art est professé avec le plus de succès ; mais aucune ne possède une réunion entièrement formée d'amateurs, pour la partie vocale, où l'on se hasarde à exécuter les morceaux d'ensemble les plus difficiles de l'ancienne et de la nouvelle école. — Il restait cependant un désir à former : les sublimes productions instrumentales d'Haydn, de Mozart, de Beethowen, n'avaient jamais été exécutées à Nantes, ou, il faut le dire, l'avaient été si imparfaitement qu'on ne pouvait pas même se faire une idée de ces chefs-d'œuvre, abondant d'inépuisables richesses de mélodie et d'harmonie. Deux jeunes artistes, deux artistes d'un mérite supérieur (2).

(1) Lycée, 11.e volume, page 179.

(2) MM. Rebeyrol et Bley.

ont réussi à former une réunion complète d'instrumentistes ; ses séances ne datent que d'un mois, et déjà, non-seulement nous concevons mieux ces partitions où la variété des motifs s'unit à la science la plus profonde, où l'élégance, le charme et la vigueur du style se joignent à la pureté classique de la composition; mais nous y applaudissons l'essai, dans le même genre, d'un de nos concitoyens. Une symphonie de M. Rebeyrol a été jouée immédiatement après une symphonie d'Haydn : les auditeurs et les exécutants étaient encore pénétrés des chants du grand maître, ses ouvrages étaient sous leurs yeux, et n'ont rien ôté de l'effet produit par son imitateur, mais non point son copiste. Ce morceau, comme l'œuvre des quintettes du même auteur, placé dans votre bibliothèque, est empreint de ces saines doctrines musicales puisées dans les leçons d'un professeur célèbre et dans la lecture attentive et raisonnée des chefs-d'œuvre qui ont illustré l'école allemande : c'est une facture à-la-fois sage et nerveuse, et dégagée de cet éclat factice qui n'a que trop de prosélytes dans le monde musical, ainsi que dans le monde littéraire. Après une introduction lente et majestueuse, M. Rebeyrol prend un motif très-simple : il le module avec toutes les ressources que procure cette science qui, malgré l'opinion de certains écrivains étrangers à l'art qu'ils critiquent, est indispensable au compositeur, et seule, dans les moments d'inspiration, laisse à celui qui la connaît la faculté de ne pas songer aux entraves qu'elle oppose à celui qui l'ignore. Alors, avec un charme continu de style, faisant tour-à-tour succéder des phrases pleines de fraîcheur, d'élégance et de délicatesse, à des périodes énergiques; interrompant les accents harmonieux des instruments à vent par la brillante mélodie des violons, la gravité des basses ou le son mélancolique du violoncelle, amenant des contrastes habilement combinés, en conservant à la composition cette unité de plan qui caractérise les œuvres du génie, il s'empare de son auditeur, ne lui laisse pas d'autre pensée que celle de l'écouter, et, à l'instant où l'on croyait ses inspirations épuisées; il en trouve de nouvelles dans la réunion de toutes les forces d'un orchestre imposant

et parfaitement dirigé, pour porter au dernier degré l'émotion générale. Accueillons avec enthousiasme les artistes étrangers, mais sans oublier de signaler à nos concitoyens l'homme de mérite qui se cache au milieu d'eux. M. Rebeyrol ne restera point dans l'obscurité, lorsque les brillantes facultés d'un talent créateur l'appellent à une réputation qu'il doit obtenir en dépit de lui-même.

Vos travaux ne se sont pas bornés aux communications de vos concitoyens, vous avez entretenu une correspondance active avec l'Institut de France et avec presque toutes les sociétés scientifiques du royaume. Deux d'entr'elles, la Société Royale de Médecine de Paris, et la Société Centrale d'Agriculture, ont accordé à deux de vos sociétaires, MM. Priou et Paquer, d'honorables encouragements.

Messieurs, dans cet exposé, je me suis efforcé, non-seulement de rappeler les lectures qui ont rempli vos séances ; mais, en quelque sorte, de rassembler les améliorations de tout genre qui ont eu lieu dans le département de la Loire-Inférieure, pendant l'année qui vient de s'écouler. Vous avez vu que les sciences, les lettres, les beaux-arts, l'agriculture, le commerce, l'industrie, y sont également en honneur. De là, cette activité permanente qui se montre dans ces constructions entreprises de tous les côtés et qui, dans quelques années, ont changé l'aspect de notre cité. Le vaste batiment de l'Abattoir (1) va nous délivrer du spectacle hideux de chaque boucherie dans l'intérieur de la ville, et enlever, par des procédés bien combinés, l'odeur infecte des fondoirs de suif ; la halle aux toiles offre des débouchés plus faciles à nos fabriques de tissus, et s'embellira du voisinage du temple projet pour remplacer l'église Saint-Nicolas (2); l'Hôtel de Ville a été entièrement restauré (2); de nouvelles rues ont été ouvertes, des rues étroites ont été élargies;

(1) Construit par M. Demolon, membre de la Société Académique.

(2) Sur les plans de M. Ogée fils, membre de la Société Académique.

nos hospices, admirablement tenus, reçoivent de notables accroissements; un magnifique hôpital général va remplacer l'ancien dépôt de mendicité à Saint Jacques; de nouveaux marchés couverts vont être établis; le Jardin des Plantes, où le directeur, M. Noisette, fait un cours gratuit de taille des arbres, renferme une abondante pépinière pour nos horticulteurs; des plantations bien entendues, sur nos routes les plus fréquentées, joignent l'agrément à l'utilité; une charmante promenade va s'élever en amphithéâtre sur l'ancien bois des Coulées. A ces travaux, tous exécutés sous l'administration municipale actuelle (1), et qui seront complets lorsqu'on s'occupera plus sérieusement de nos chemins vicinaux, combien d'autres travaux sont dus à des entreprises particulières! Trois passages couverts, à l'imitation de ceux de la capitale, vont orner simultanément trois de nos quartiers les plus commerçants (2); le quartier Charles X (3), bientôt achevé, recevra de sa proximité du canal une véritable renommée marchande; nos amateurs de jeu de paume peuvent se livrer à ce salutaire exercice dans un spacieux et beau local; un nouvel observatoire a été bâti sur la partie la plus haute de Nantes (4); la promenade Henri IV ne tardera pas à être entièrement renfermée de bâtiments du goût le plus pur; quand nous indiquons aux étrangers nos édifices les plus remarquables, comme la Préfecture, la Bourse (5), le Théâtre (6), déjà nous leur signalons le riche hôtel de M. Scheult, la jolie chapelle de St.-François-de-Sales (7), la belle maison de la place du Bon-Pasteur,

(1) M. Levesque ainé, maire de Nantes, et M. Bernard des Essarts, son premier adjoint, font partie de la Société Académique.

(2) Sur les plans de MM. Saint-Félix Scheult, Mathurin Peccot, membre de la Société Académique, et Guillemet.

(3) D'après les plans de M. Saint-Félix Scheult.

(4) Par M. Blon.

(5) Ornée des statues de MM. Debay, et Robinot-Bertrand, membres de la Société Académique.

(6) Le fronton du théâtre est surmonté des statues de huit des muses, par M. Molchneth, membre de la même Société.

(7) Sur les plans de M. Blon.

et, quoiqu'inachevé, le joli palais de la rue du Calvaire (1) : enfin, une nouvelle ville s'élève, comme par enchantement, sur l'emplacement de l'ancien bois de Launay (2). Nous devrons bientôt à l'administration départementale l'achèvement des prisons, dont la disposition permettra de classer les détenus d'une manière plus convenable, dans l'intérêt des mœurs (3), et l'érection d'un palais de justice (4) où les juges et les jurés ne seront plus confondus avec le peuple et les accusés eux-mêmes, où la présence d'un public choisi, donnera plus d'éclat à notre barreau, et plus d'encouragements à nos jeunes avocats.

Mais, parmi tant de monuments, nous demandons inutilement ceux qui seraient à la fois les plus agréables et les plus utiles, ces fontaines qui embellissent les plus petites villes et qu'il serait si facile d'établir dans la nôtre, comme vous l'a prouvé M. Thomas Louis, et surtout, nous cherchons vainement un édifice réclamé par tous nos jeunes peintres, pour recevoir cette foule de tableaux qui ornaient jadis le musée Cacault, à Clisson, et qui sont aujourd'hui sans asile.... (5).

En terminant, je dois mentionner la décision que vous avez prise de publier dans un recueil entièrement consacré à notre pays, les divers écrits lus à vos assemblées mensuelles. Ainsi, Messieurs, vous avez réalisé le projet que j'avais formé en fondant ce recueil, qui, je l'espère du moins, donnera un jour à notre province ses véritables annales littéraires. C'est le but vers lequel tendent tous mes efforts. Je ne l'ai point atteint : je ne me dissimule pas les difficultés d'y parvenir ; mais si le zèle suffit, il ne me manquera pas. Ce n'est sans doute qu'à ces efforts que je dois les bienveillants suffrages qui m'ont appelé au secrétariat : puisse ce rapport, Messieurs, ne pas vous faire regretter ces suffrages, et surtout ne pas vous prouver que l'indulgence est quelquefois une faute.

(1) Sur les plans de MM. Scheult oncle, membre de la Société Académique et Guillemet.

(2) Sur les plans de MM. Blon et Amoureux.

(3) Sur les plans de M. Ogée, membre de la Société Académique.

(4) Sur les plans de MM. Douillard.

(5) On assure que M. le maire de Nantes vient d'affermer le premier étage de la maison Villetreux et qu'il va faire disposer ce beau local de manière à en former un musée.

# RAPPORT DE M. LAENNEC aîné,

## AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE DU JUGEMENT

DES

## PRIX ET PRIMES D'ENCOURAGEMENT

DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

EN 1828,

SUIVI DU

## PROGRAMME DES PRIX POUR 1829.

La Société avait proposé pour l'année 1828, quatre sujets de prix, deux purement littéraires, et les deux autres scientifiques.

Elle voit avec peine, quant aux premiers, que les facilités qu'elle avait données à la verve des concurrents, en les laissant maîtres du sujet, pourvu qu'il se rapportât à la Bretagne, n'aient pas été couronnées de plus de succès.

Deux compositions, l'une en vers et l'autre en prose, ont seules été mises sous les yeux de la commission.

La composition de poësie, n'ayant paru que hors des délais fixés pour le concours, ne doit pas être jugée ici.

La composition de prose est un *éloge de Duguesclin*, que l'auteur a jugé à propos de placer dans la bouche d'un guerrier contemporain, mais anglais. Quelques phrases élégantes ne peuvent y racheter les difficultés de position qui sont résultées du choix du panégyriste et dont l'auteur ne s'est pas suffisamment rendu compte. D'ailleurs, ce morceau n'est qu'un fragment. L'auteur n'y raconte qu'un seul événement de la vie de son héros, et il en abandonne la plus noble, la plus brillante et la plus utile portion, en se bornant à annoncer que Duguesclin a été connétable. Il eut fallu un mérite de style bien éclatant pour qu'on pût décerner un prix à une œuvre ainsi tronquée. La commission n'a pas jugé convenable de vous le proposer.

Des deux sujets scientifiques, un seul a excité les efforts des concurrents; et, dans le compte qu'elle doit rendre de cette partie, la plus importante du concours, la tâche de la commission a été infiniment agréable.

Un sujet de législation, d'un intérêt immense pour le pays que nous habitons, fixe depuis plusieurs années l'attention des jurisconsultes, des tribunaux, des agriculteurs, des publicistes de l'ancienne province de Bretagne.

A voir la vaste étendue des landes qui y désolent encore les regards du voyageur et qui forment, dit-on, près d'un tiers du sol de la province, dont elles attestent la pauvreté, l'observateur inattentif serait tenté d'accuser uniquement l'infertilité de ces terres, pour lesquelles, suivant l'expression d'un des concurrents, il n'est point de printemps ni d'automne, ou ce préjugé d'une routine aveugle, qui résiste à toutes les tentatives d'amélioration et qui les a long-temps considérées comme non susceptibles de payer à l'agronome le prix de ses sueurs.

Telle n'est cependant pas la plus grande des difficultés que nous ayons à signaler. Cette industrie des temps modernes qui, appliquant à l'agriculture les lumières fournies par les autres sciences, a su perfectionner nos charrues, créer de nouveaux engrais, démontrer et rectifier la théorie des assolements, a pénétré jusque dans la chaumière des laboureurs bretons les plus obstinément attachés aux habitudes de leurs pères; et, lorsque la Société proposa, il y a quelques années, un prix applicable aux moyens agricoles de fertiliser les terres incultes, elle ne fit que favoriser une impulsion déjà existante. L'expérience avait dès long-temps prouvé à tous les gens de campagne, que ces terres, que le soc bienfaisant entr'ouvre pour la première fois, produisent souvent, sous la main d'une habile culture, les plus riches, et les plus abondantes moissons.

Comment se fait-il donc qu'il y en ait encore si peu de cultivées? Quel obstacle, en ce moment insurmontable, arrête nos compatriotes dans la voie si pénible et si noble des améliorations? Ne le demandons plus, Messieurs, aux secrets de la nature. Il est tout entier dans les institutions humaines.

Parmi ces institutions, il en est une que la civilisation moderne a rejetée, parce qu'elle était, en effet, en désaccord avec elle; qui, dans ces temps malheureux, où les incursions des peuples du Nord, les ténèbres du moyen âge, et la désorganisation qui en avait été la suite, avaient, en quelque sorte, réduit la société en poussière, a eu le mérite de la reconstituer, en plaçant le faible sous la protection du puissant; mais que ce mérite, trop méconnu peut-être aujourd'hui, n'a pu garantir des effets irrésistibles du temps; de ce temps qui l'avait rappetissée à mesure que la société avait grandi, et qui, après en avoir ruiné tous les états, a fini par l'entraîner elle-même dans la chute de l'édifice social.

Nulle part ce vieil arbre de la féodalité n'avait jeté de plus profondes racines qu'en Bretagne. Là plus qu'ailleurs le pouvoir des seigneurs avait envahi jusqu'aux droits régaliens. L'institution des communes, cette bienfaisante création de la politique éclairée de nos rois, y était à-peu-près inconnue. Hors de l'enceinte de quelques villes, nul lien de droit, nul privilége, nulle magistrature de leur choix n'y unissait ensemble les communautés d'habitants, ou pour mieux dire, elles n'existaient en général que pour pourvoir à la répartition des impôts ou des redevances féodales.

Les terres vaines et vagues qui, partout ailleurs, avaient été revendiquées par les communes pour l'usage de tous, étaient, par le code féodal de la Bretagne, considérées comme la propriété légale des seigneurs seuls. Ceux-ci pouvaient, à la vérité, en concéder l'usage, soit expressément, soit tacitement. L'usage exprès n'était presque jamais accordé aux communautés d'habitants. La circonscription, souvent différente, des fiefs et des paroisses, formait un obstacle permanent à ces inféodations générales: c'était à chacun des vassaux en particulier que ce droit était accordé, et souvent aussi ils en jouissaient sans titre; mais, en ce cas, l'usage était réputé précaire. Il n'opérait aucune obligation suivant les dispositions de la coutume.

Chose étrange! plus l'usage des vassaux bretons pour le pacage de leurs landes était incertain et précaire, plus ils y avaient attaché leurs affections, plus ils s'étaient habitués à considérer la récolte des maigres produits

de ces terres stériles comme un patrimoine sacré, et à s'exagérer l'utilité de ce mode de jouissance. De là, ces révoltes, ces voies de fait ou ces longues procédures qui s'opposèrent, suivant les temps, aux tentatives que firent en général les seigneurs, surtout dans le cours du dernier siècle, pour convertir les landes en propriétés privées et pour en encourager la culture par la voie des afféagements.

La révolution survint, trouvant partout ailleurs les communes en légitime possession des communs, toutes les fois que des tiers et surtout les seigneurs ne les avaient pas envahis, et trouvant en Bretagne les seigneurs légalement propriétaires de ces mêmes communs, sauf les droits individuels de pacage qu'ils n'accordaient presque jamais qu'à des vassaux isolés.

La haine du régime féodal, qui signala notre législation moderne, devait, en conséquence, agir en Bretagne sur ces biens d'une manière particulière. Ailleurs on autorisa les communes à revendiquer les terres de ce genre, dont elles auraient été dépouillées par la puissance des seigneurs. Ce fut le but de plusieurs lois que couronna celle du 10 juin 1793, par laquelle les terres vagues furent déclarées appartenir de droit aux communes. En Bretagne, on se borna à anéantir la propriété légale des seigneurs, et on laissa retomber cette propriété sur ceux qui tenaient d'eux un simple droit de jouissance. Ce fut l'objet de l'an X de la loi du 28 août 1792.

Comme le droit d'usage avait été ici presque toujours individuel, la propriété qui y fut substituée, fut aussi le plus souvent individuelle, et les communes ne furent appelées en Bretagne à la propriété des terres vagues, que lorsqu'il n'existait point de vassaux censitaires valablement inféodés du droit d'y communer.

La jurisprudence a long-temps flotté incertaine sur cette interprétation de lois, dont la rédaction hative est nécessairement demeurée incomplète. Plusieurs arrêts de la cour royale de Rennes, et dernièrement un arrêt de la cour de cassation, en date du 25 avril 1827, paraissent l'avoir fixée dans le sens qu'on vient de signaler.

Mais cette jurisprudence, si respectable par le scrupule avec lequel tous les droits acquis par notre an-

cien et par notre nouveau pacte social ont été ménagés, a désorganisé complétement l'administration des terres vagues et communes en les soustrayant à l'action régulière des autorités, à la surveillance des magistratures communales.

Les anciens vassaux, s'ils ont des titres, et autant qu'ils ont des titres individuels, sont individuellement aussi, co-propriétaires des terres vagues, chacun en raison de l'étendue des terres closes qu'il possède sous l'ancien fief. Mais comment distinguer entre les animaux qui fréquentent telle ou telle lande, ceux dont les propriétaires ont des titres et ceux dont les propriétaires n'en ont pas? Comment savoir si le nombre d'animaux envoyés par chacun au pâturage, est dans une proportion raisonnable avec son droit?

Comment retrouver les limites des anciens fiefs qui étaient déjà souvent obscures autrefois, lorsqu'ils traversaient les terres vagues, mais qui le sont bien plus encore aujourd'hui, que, depuis quarante ans, on ne rend plus d'aveux, on ne dresse plus de papiers terriers? comment débrouiller ce cahos après des bouleversements politiques qui ont porté le désordre et souvent la flamme dans les archives publiques qui contenaient ces titres, et où des lois absurdes les frappaient d'une proscription spéciale?

Comment songer à proposer aucune amélioration à l'aménagement de ces terres communes entre des propriétaires indépendants les uns des autres, incertains et souvent inconnus? Comment soumettre à une règle quelconque ces associations nombreuses, formées par le hasard, qu'aucun lien de droit n'unit, qu'aucune loi n'a organisées?

La jouissance, ou si l'on veut l'administration des *communaux*, se trouve par là le véritable modèle de l'anarchie. Une incertitude vraiment désespérante frappe la propriété de ces biens. Elle rend même impossible la perception légale et régulière des impôts dont ils sont frappés; et, par l'effet de cette incertitude, il est aussi difficile aux intéressés de sortir de l'indivision que d'y rester. Les procédures de partage, qu'il faut diriger contre un nombre de propriétaires dont il est difficile de connaître exactement les droits, et qui cessent

d'être regulières si l'on en a omis un seul, consomment bientôt en frais énormes la valeur entière du terrain, et ne laissent plus aux malheureux plaideurs aucune ressources pour les améliorations.

Aussi, dans l'état actuel des choses, bien peu de landes communes ont pu être livrées à la culture, bien peu de partages ont pu se consommer. La plupart même de ceux qui se sont faits ont eu lieu d'une manière peu régulière, et la violence a souvent pris la place du droit.

Depuis long-temps les Conseils généraux des départements de l'ancienne Bretagne sollicitent l'attention du gouvernement sur cet objet important. La Société Académique a saisi la noble tâche d'appeler les lumières et l'expérience des jurisconsultes, pour signaler les causes d'un si grand désordre et pour y chercher des remèdes. Sa voix a été entendue.

La marche naturelle que l'analyse indiquait comme la plus propre à éclairer cette importante matière, consistait à rechercher ce que le régime féodal avait établi et ce qui est résulté de l'abolition de ce régime, les moyens d'amélioration qui existaient autrefois et ceux qui peuvent rester aujourd'hui, les causes législatives qui entravaient ci-devant les améliorations, celles qu'une législation en apparence plus libérale y a substituées, et enfin les modifications qu'il serait convenable d'y faire subir pour atteindre le mal que tout le monde reconnaît et que la société a, par néologisme peut-être, désigné sous la dénomination énergique de Compascuité.

Tel est aussi le but des cinq questions qui figuraient au programme publié il y a deux ans et reproduit l'an dernier.

Cinq compositions, toutes remarquables par un degré quelconque de mérite, sont résultées de ce concours. Nous les indiquerons ici par les n.os qui fixent l'époque de leur arrivée au secrétariat de la Société.

Trois d'entre elles offraient sur les deux autres une supériorité incontestable. Ces dernières, portant les n.os 3 et 4, ont d'abord été écartées ; l'une, quoique écrite avec goût, parce que, raisonnant en droit commun, on n'y a pas saisi la spécialité du sujet ; l'autre, par un défaut presque opposé, en ce que l'au-

teur, analysant avec esprit les habitudes pratiques de ceux qui usent ou abusent du pacage des landes communes, et dont les routines agricoles lui semblent familières, ne s'élève pas assez aux sources législatives de ces usages, et semble, désespéré qu'il est par l'excès du mal, ne pas oser s'engager dans la recherche des remèdes.

Les trois compositions qui ont été distinguées et qui portent, dans l'ordre de présentation, les n.os 1, 2 et 5, offraient des qualités diverses et néanmoins assez brillantes pour motiver tout d'abord la résolution unanime qui a été prise par la commission, juge du concours, de décerner le prix.

Il restait à choisir, entre trois ouvrages dignes du prix, celui qui devait obtenir la préférence, et ici naissait l'embarras de la commission.

D'un côté, chacune des compositions se distingue, comme on vient de le dire, par des qualités différentes, et, d'un autre côté, la question proposée étant multiple et se divisant en cinq autres, l'infériorité d'une composition sur une des parties du sujet se trouvait contrebalancée par sa supériorité sur d'autres.

En général, les qualités dominantes des compositions ont été ainsi jugées :

Le n.° 1 a paru écrit plus agréablement, plus clairement. L'auteur marche droit au but et y arrive avec une rectitude qui annonce un coup-d'œil sûr et une expérience consommée. Mais il est inférieur au second pour la solidité des doctrines et l'étendue des recherches.

Le n.° 2 est plus savant, plus élaboré. L'auteur semble mieux entendre la facture d'un livre, dont son ouvrage a la forme, et il eût pu aspirer à la première place, si, comme on le dira bientôt, il n'avait semblé s'être mépris sur le but du concours en traitant la 5.e question.

Enfin le n.° 5 offre les caractères d'un bon mémoire judiciaire, méthodique, plein de recherches curieuses, appuyé sur les documents de la jurisprudence, mais sans aucun des avantages littéraires qui distinguent les deux compositions rivales.

En résumé, le n.° 1 a mieux atteint le but d'amé-

lioration ; le n.° 2, le but historique ; le n.° 5, le but pratique ou l'exposition de l'état de la jurisprudence.

Descendant de cet examen général à celui de la manière dont chaque question a été traitée par chaque concurrent, la commission aurait pu y puiser encore d'autres motifs d'incertitude.

Les compositions n.os 1 et 2 ont un préambule historique ou littéraire qui manque au 5.e ; il y a plus d'imagination dans celui du n.° 1, plus de goût et de science dans celui du n.° 2.

Le n.° 5 a mieux traité la première question, celle qui consiste à décrire l'ancienne législation sur les communaux.

Les 2.e, 3.e et 4.e questions étaient traitées par chacun d'une manière tellement balancée, que la solution fût devenue presque impossible, si la commission n'avait trouvé juste de chercher cette solution dans l'utilité des questions, et de couronner celles des compositions qui aurait le mieux traité la question la plus importante.

Or, il n'y avait pas de doute sur l'importance des questions, et il était évident que la cinquième, par laquelle on demandait aux concurrents d'indiquer les améliorations dont la législation existante serait susceptible, était la plus importante du concours, ou, pour mieux dire, était à elle seule tout le concours.

C'est donc particulièrement à la manière dont cette question a été traitée qu'on a dû décerner le prix.

Ici, la composition n.° 2 s'est presque complétement écartée du sujet et d'une manière véritablement surprenante. Après avoir reconnu, avec ses autres concurrents, qu'en Bretagne il n'existait presque pas de communaux proprement dits, et que les terres vagues et décloses y appartiennent le plus souvent à ces aglomérations d'anciens vassaux inféodés qu'on a ci-devant indiquées, tous les efforts de son imagination se dirigent vers les moyens d'amener les autorités chargées de la conservation des droits et des biens des communes, à se prononcer pour le partage ou pour la vente des biens communaux ; de sorte que les remèdes qu'il propose ne sont pas applicables au mal qu'il avait si doctement et si sagement signalé.

La composition n.° 5 a indiqué quelques remèdes au véritable mal qui nous afflige ; mais le système qu'elle a présenté a paru moins complet, moins efficace et surtout moins facilement praticable que les moyens proposés dans la composition n.° 1.er

Après avoir signalé clairement le mal, l'auteur de la composition n.° 1.er en présente les remèdes avec netteté et surtout avec assez de brièveté, pour qu'il soit possible de les transcrire ici en entier, tels qu'ils sont sortis de sa plume.

« On pourrait, dit-il, atteindre le but proposé, en » conciliant et les intérêts de l'agriculture et le droit » sacré de la propriété.

» 1.° Faire statuer promptement sur les prétentions » des communes et des particuliers ;

» 2.° Amener au partage ou à la vente de ces terrains » les personnes qui en seront reconnues propriétaires ;

» 3.° Faire en sorte que ces différentes opérations » s'exécutent avec économie de temps et d'argent.

» Voilà, suivant nous, les bases d'après lesquelles » on pourrait ordonner :

» Art. 1.er Que les prétendants droit (autres que les » communes) seraient tenus d'adresser, dans un délai » fixé, leurs réclamations à la préfecture avec les pièces » justificatives dont il leur serait donné un récépissé.

» Art. 2 Qu'à défaut de réclamation dans le délai » fixé, les terres vaines et vagues seraient considérées » comme propriété des communes.

» Art. 3. Qu'en cas de réclamation, le comité con- » sultatif donnerait son avis motivé, et qu'après un » nouvel examen le conseil de préfecture accorderait » ou refuserait à la commune l'autorisation de plaider.

» Art. 4. Qu'en cas de refus d'autorisation, la com- » mune serait considérée comme n'ayant aucun droit.

» Art. 5. Qu'en cas d'autorisation, les parties seraient » de suite renvoyées devant les tribunaux où la ques- » tion de propriété serait promptement jugée.

» Art. 6. Que l'administration municipale des com- » munes reconnues ou jugées propriétaires serait tenue » de délibérer incessamment sur la question de savoir » s'il est plus avantageux de partager que de vendre » ces terrains.

» Art. 7. Qu'après l'avis du conseil de préfecture (1), » l'autorité administrative supérieure ordonnerait le » partage ou la vente. »

» Art. 8. Que les particuliers reconnus propriétaires, » seraient tenus dans un délai fixé, de procéder, soit au » partage, soit à la licitation.

» Art. 9. Que les ci-devant vassaux seraient tenus » de se réunir et de nommer un ou plusieurs manda- » taires qui représenteraient la masse pour tous les » actes, soit en demandant, soit en défendant.

» Art. 10. Que les actes relatifs aux différentes opé- » rations dont il est fait mention dans les articles pré- » cédents, seraient dispensés des droits d'enregistrement » et de timbre.

» Sans doute, ajoute l'auteur, ces dispositions s'é- » cartent, à plusieurs égards, du droit commun; mais, » puisque sous l'empire de ce droit nos vastes landes » demeurent incultes, il faut, ou rester dans cet » état de choses, ou créer un droit spécial qui nous » en fasse sortir.

Il prouve ensuite, du reste, que tous les moyens se concilient avec le respect dû à la propriété.

La commission voudrait pousser ce respect plus loin encore, et, dans le cas où les communes ne sont re- connues propriétaires que par voie de déchéance et faute aux ayant-droits de s'être présentés, elle serait d'avis d'obliger les communes à vendre les portions de landes qui ne seraient pas nécessaires aux usages pu- blics, et à en laisser le prix à la caisse d'amortisse- ment; où elles jouiraient seulement des intérêts, et où il serait accordé un délai assez long aux véritables ayant-droits (qui viendraient à retrouver leurs titres) pour réclamer le capital.

Il lui semble aussi que, sans prescrire un délai, comme on l'a fait à l'art. 8, pour que les particuliers reconnus propriétaires soient tenus de partager, dis- position législative qui exigerait une sanction que l'au- teur n'a pas indiquée, il suffirait de laisser ce soin à

---

(1) Dans l'ordre hiérarchique des pouvoirs, cette autorisation constituant un simple fait d'administration, est dans les attributions du préfet seul. (*Note de la Commission*).

la partie la plus diligente, en facilitant seulement les demandes de partage par le moyen indiqué dans la composition n.° 5, c'est-à-dire en autorisant les assignations collectives par publications ou bannies à l'issue des messes paroissiales. La dispense de droits proposée à l'article 10, qu'on pourrait limiter à quelques années, serait un autre très-bon moyen d'exciter le zèle des co-propriétaires à sortir de l'indivis; et, comme le remarque l'auteur des articles, cette franchise justifiée par l'exemple récent d'une pareille faveur accordée aux colons de Saint-Domingue, aurait ici cette compensation que les landes, rendues à la culture, indemniseraient promptement le gouvernement du sacrifice qu'il aurait fait, par les impôts qu'elles pourraient acquitter.

Une autre sage opération, conseillée par la composition n.° 5, serait de se hâter de délimiter les landes dépendant des différents fiefs. Car bientôt tous les vieillards capables de fournir des renseignements sur ces limites auront disparu. Mais on ne croit pas pouvoir adopter aussi facilement le mode proposé par cette composition, de faire, pour le défrichement des landes, une loi analogue à celle qui existe pour le desséchement des marais. Il y a entre l'étendue ordinaire de ces deux opérations, entre les moyens qu'elles exigent et les résultats qu'on en peut espérer, des différences trop grandes pour qu'on puisse appliquer à celles-là ce concours de soumissionnaires qui a souvent des résultats avantageux pour celles-ci.

D'après l'analyse qu'elle vient de donner des motifs de sa détermination, la commission a proposé et la Société a décidé de décerner la médaille d'or, formant le prix, à la composition n.° 1, ayant pour devise : *la terre produirait partout peut-être, si l'industrie pouvait partout seconder sans entrave le travail de la nature;*

Et, vu le mérite des compositions n.os 2 et 5, l'une ayant pour devise : *non gloria nobis causa, sed utilitas officium que fuit*, et l'autre *labori faber ut desit non fabro labor*, de decerner à chacun des auteurs de ces compositions, à titre d'encouragement, une médaille d'argent.

Relativement aux primes, celles qui étaient applicables à l'éducation des animaux domestiques, ont été

distribuées, avec une solennité à laquelle M. le Préfet et M. le Maire de Nantes ont bien voulu concourir par leur présence, à la Foire dite Nantaise, du 25 mai dernier.

La Société, en se félicitant d'avoir donné une impulsion utile, se bornera à rappeler ici les noms des propriétaires d'animaux qui ont obtenu des primes :

1.° Une première prime d'encouragement de 60 francs a été accordée à un cheval entier, alezan-doré foncé, taille de 4 pieds 6 pouces, âgé de 3 ans, race bretonne, appartenant au sieur Gourdon, cultivateur à Couëron.

2.° Une seconde prime de 40 fr. à une jument de 4 p. 6 p., âgée de 3 ans, élevée dans la commune du Pouliguen, appartenant à M. Mareschal, D.-M. à Nantes.

3.° Une première prime de 100 fr. à un taureau de 2 ans, de 4 pieds, poil bai châtain, élevé dans la commune de Saint-Aignan, appartenant à M. Robin, propriétaire dans cette commune.

4.° Une seconde prime de 40 fr. à un taureau de 3 ans, poil noir avec raie bai-clair sur le dos, de 3 p. 9 p., race du pays, appartenant à M. Autrusseau, propriétaire dans la commune de Vertou.

5.° Une troisième prime de 20 fr. à un taureau de 2 ans, poil louvet, de 3 p. 10 p., appartenant au sieur Turpin, agriculteur en cette commune.

6.° Une prime de 40 fr. à une génisse de 2 ans, poil noir, de 4 pieds, appartenant au sieur Rouaud, cultivateur en la commune de Couëron.

Le jury d'examen a cru devoir signaler, parmi les plus beaux animaux amenés à la foire : 1.° un très-beau taureau de quatre ans, né en la commune du Pont-Saint-Martin, appartenant à M. Charles Haentjens, exclu du concours par le propriétaire lui-même, qui faisait partie du jury ; 2.° un autre taureau de 2 ans, race cotentine, appartenant à M. Demonti de la Cour de Bouée, exclu aussi du concours, parce qu'il est de race étrangère au pays ; 3.° enfin, un cheval entier, métis arabe, de 4 ans, très-distingué, appartenant à M. Auguste Bosset, et exclu du concours par la raison qu'on vient d'indiquer.

La Société avait, en outre, promis des primes pour

la culture des plantes dont la tige ou la racine sont propres à la nourriture du bétail. Ces primes doivent être décernées dans la présente séance.

Deux commissions nommées par vous, Messieurs, ont visité, avec le plus grand intérêt, les deux beaux établissements agricoles établis, l'un par M. Charles Haentjens, à Grand-Jouan, près Nozay ; l'autre, par M. Dubois Viollette, à sa terre de Briord, commune du Port-Saint-Père. — Les détails de cette visite sont consignés dans deux rapports qui ont été mis sous vos yeux, et qui constatent avec quelle étendue, et en même temps avec quelle sagesse de plan, toutes les parties de ces établissements sont conçues. Pour se renfermer dans ce qui faisait l'objet du programme, on se bornera à dire ici que l'un et l'autre de ces agriculteurs ayant envisagé l'éducation du bétail et la production des engrais, qui en est une conséquence, comme la base de toute bonne exploitation, ont cultivé, avec autant d'intelligence que de succès, des plantes fourragères et des racines propres à la nourriture des bestiaux, en beaucoup plus grande quantité qu'il n'était fixé par les limites du concours. L'un et l'autre ont donc mérité la prime que vous vous plaisez à remplacer, sur l'avis de votre commission, par deux médailles d'argent, qui vont leur être remises par M. le président.

## PROGRAMME DES PRIX ET PRIMES POUR 1829.

Le canal de Nantes à Brest est entrepris sur un développement de plus de 80 lieues, sans y comprendre les branches secondaires établies sur d'autres directions. L'activité des travaux permet d'espérer que ces longues lignes, traversant la Bretagne en différents sens, seront bientôt parcourues par de nombreux transports qui porteront le mouvement et la vie dans des contrées pauvres et mal cultivées. D'immenses terres incultes n'attendent que des débouchés sûrs et faciles pour se transformer en riches campagnes et pour se couvrir d'usines et de manufactures.

Le département de la Loire-Inférieure devra à ces nouveaux moyens de communication, un grand accroissement de prospérité : la ville de Nantes, surtout, étant située au point de jonction du canal avec la Loire, semble destinée à devenir, en quelque sorte, l'entrepôt

général de la Bretagne, le centre d'un commerce considérable.

Le développement des avantages nombreux que doivent retirer l'agriculture, l'industrie et le commerce de la canalisation entreprise, présente un grand but d'utilité, en attirant l'attention des capitalistes et en excitant, à l'avance, toutes les industries à se livrer aux diverses spéculations dont la carrière va s'ouvrir.

Mais d'aussi heureux résultats ne seraient obtenus que d'une manière imparfaite si, d'une part, les droits à percevoir à l'entrée des villes que traversent les canaux, étaient maintenus à un taux trop élevé, et, d'une autre part si les droits sur la navigation des canaux n'étaient pas fixés avec modération.

De si puissants intérêts ont engagé la Société Académique du département de la Loire-Inférieure à proposer un prix de 300 fr. pour le meilleur mémoire sur les questions suivantes ;

1.° Quels sont les avantages principaux que la navigation des canaux de Bretagne doit procurer au département de la Loire-Inférieure en général, et à la ville de Nantes en particulier.

2.° Quelles réductions serait-il convenable d'opérer sur les droits d'entrée à Nantes et quelles facilités faudrait-il accorder aux entrepôts pour assurer à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, la jouissance complète de ces avantages.

3.° A quel prix serait-il désirable que pût s'établir le fret du tonneau par myriamètre de distance parcourue; proposer des tarifs en conséquence, et examiner si le transport des engrais ne devrait pas être affranchi de toute espèce de droits.

4.° Jusqu'à quel point peut-on espérer que de plus nombreux arrivages et une plus grande activité dans les communications, établiraient une compensation en faveur des revenus publics.

La Société accordera aussi un prix de la valeur de 100 fr. au meilleur mémoire sur les questions suivantes :

— « A quelles causes peut-on rapporter la plus grande fréquence des fièvres intermittentes de tous les types, observées depuis quelques années ?

» Quelle influence ont pu exercer, sur la production de ces fièvres, les débordements des rivières et les grands mouvements de terre dus aux travaux de canalisation et autres travaux d'utilité publique ?

» A-t-il été plus avantageux d'employer, de suite et sans traitement préliminaire, le quinquina ou ses succédanées?

» Quelle a été, en général, la marche des rechutes dans ces fièvres ? et quels moyens, soit dans les traitements, soit dans les précautions hygiéniques, a-t-on trouvé les plus propres à en prévenir le retour ? »

La Société donnera un prix de 100 francs au meilleur morceau de poësie, non publié auparavant, qui lui sera présenté, sur un sujet national.

Elle accordera un prix d'égale valeur au meilleur écrit en prose et pareillement inédit, qui lui sera adressé sur une question littéraire, au choix de chaque concurrent.

Relativement aux primes, la Société maintiendra toutes celles qui, déjà proposées l'an dernier, lui ont paru avoir atteint leur but d'utilité. Elle y ajoutera d'autres encouragements applicables à un objet particulier d'économie rurale, plus important qu'il ne pourrait le paraître au premier aspect.

Il s'agit de l'éducation d'un animal domestique qui, jusqu'ici, a malheureusement été trop négligé dans les environs de cette ville, qui se fait remarquer par sa patience, sa résistance à la fatigue, sa docilité, sa sobriété, et dont, cependant, par un préjugé barbare et malgré ses bonnes qualités, on ose à peine prononcer le nom. Cet utile serviteur qui a inspiré quelques-unes des plus belles pages de Buffon, et qui n'en est pas moins, pour ainsi dire, le *paria* de nos fermes, pourrait, dans les environs de Nantes, rendre les plus grands services, s'il y était employé comme il l'est auprès de Paris et de plusieurs autres villes, au transport des denrées, soit dans des chariots proportionnés à sa taille, soit plutôt, vu le mauvais état des routes, par le moyen du portage à dos.

En ce moment, ces transports s'opèrent de la manière la plus pénible et la moins conforme aux règles de l'hygiène et de la véritable économie. Les jardiniers, les laitières de la banlieue et des communes envi-

ronnantes commencent, dans la belle saison surtout, ce travail dès le milieu de la nuit. C'est sur la tête qu'ils portent leurs énormes fardeaux. Ces malheureux, obligés de parcourir ainsi chargés et plusieurs fois de suite, des distances d'une lieue et plus, perdent un temps précieux et ne résistent pas toujours à cette corvée pénible, après laquelle du moins ils sont peu capables de bien travailler le reste de la journée.

L'âne, par son pied sûr, peut, conduit par un enfant, parcourir, avec de pesants fardeaux, les chemins les plus difficiles, et au moyen de paniers convenablement disposés, porter à lui seul une charge triple de celle que le garçon jardinier ne peut porter sur la tête qu'avec de graves inconvénients physiologiques.

Un autre motif, non moins philantropique de multiplier cet animal près de notre cité, serait de pouvoir offrir pour un prix modique, à la classe peu favorisée de la fortune, le lait si salutaire de sa femelle, qui, par son prix élevé de 24 à 30 francs par mois pour deux verres par jour, n'est à la portée que des gens riches.

En conséquence, il sera accordé 1.° : aux animaux ci-après désignés, amenés à la foire dite Nantaise du 25 mai 1829;

Une prime de cent francs et une seconde prime de 40 francs, pour le plus beau cheval entier ou la plus belle jument de race bretonne ou, à défaut de celle-ci, de race dite du pays, de l'âge de 3 à 4 ans et de la taille de 4 pieds 6 pouces au moins.

Une prime de pareille valeur ou une seconde prime de 40 fr. pour les deux plus beaux taureaux de l'âge de 15 mois à 3 ans, de race dite du pays.

Deux primes, l'une de 40 et l'autre de 20 fr., aux deux plus belles génisses de 2 à 3 ans, de la race ci-dessus dénommée.

2.° Deux primes, l'une de 60 et l'autre de 40 francs, seront données aux deux plus beaux étalons ânes qui auront été tenus, pendant le temps de la serte, à la disposition des propriétaires de femelles à Nantes ou aux environs de cette ville, à une lieue au plus, et quatre primes de 30 francs chacune aux quatre personnes qui, les premières, se seront servies, pendant 6 mois au moins, de l'âne pour transporter leurs denrées aux marchés de Nantes.

3.° Une prime de cent francs sera décernée, dans la séance publique de 1829, à l'agriculteur qui, dans une des communes du département, aura le plus cultivé de plantes utiles à la nourriture du bétail, comparativement à la grandeur de son exploitation, en formant avec succès une étendue de prairies artificielles telles que treffle, luzerne, chaudy, etc., et une autre prime de pareille valeur à celui qui aura cultivé, aux mêmes conditions, la plus grande étendue en pommes de terre, betteraves à sucre, rebbes, turneps, rutabaga ou autres racines propres à nourrir ou engraisser le bétail, pourvu que, dans l'un et l'autre cas, l'étendue de la culture ne soit pas au-dessous de deux hectares.

4.° Enfin, la Société désirant concourir, autant qu'il est en elle, à encourager l'utile institution du cours de Géométrie appliquée aux arts industriels, décernera, dans la même séance, avec l'autorisation de M. le Maire de Nantes, fondateur de ce cours, un prix d'une valeur de cinquante francs, à l'élève qui, au jugement de M. le Professeur, aura le mieux profité de ses leçons.

*Nota.* — Les mémoires applicables aux prix de composition devront être adressés, franc de port, au Secrétariat de la Société Académique, avant le 1.er novembre 1829; ils porteront en tête une devise, laquelle sera répétée dans le bulletin cacheté, qui contiendra le nom de l'auteur. Une commission sera désignée pour examiner les cultures et animaux auxquels pourront être attribuées les primes d'application pratique qui viennent d'être proposées, et les concurrents devront faire parvenir l'avis de leur possession, appuyé d'un certificat du maire de la commune, par l'intermédiaire du même secrétaire-général, savoir pour les cultures, au moins 15 jours avant la récolte, et au plus tard avant le 1.er novembre; et, pour les animaux, le jour de la foire désignée.

Les membres résidants, qui ne sont pas membres des commissions des prix, ne sont pas exclus du concours.

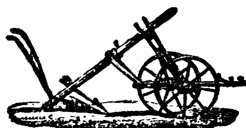


TABLEAU DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à l'Observatoire de Nantes, à 25 mètres d'élévation au-dessus du sol, et 44 mètres, à-peu-près, d'élévation au-dessus des eaux moyennes de la mer. — Baromètre réduit à la température de la glace fondante.*

## OCTOBRE 1828.

| JOURS DU MOIS. | Phase de la Lune. | MATIN, à sept heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | SOIR, à trois heures. Barom. métriq. | Barom. ordin. | Therm. centig. | Therm. de Réau. | Hygr. à chev. | Vents. | ETAT DU CIEL DURANT LE JOUR. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | mèt. | p. l. | | | | | mèt. | p. l. | | | | | |
| 1 | | 0,755 | 27,10,8 | + 15 | + 12 | 80 | o. s. o. | 0,755 | 27,10,8 | + 18,5 | + 15 | 75 | ouest | Nuageux, couvert, pluie, brume. |
| 2 | | 0,756 | 27,11,2 | + [illegible] | + 8 | 70 | est | 0,757 | 27,11,6 | + 17,5 | + 14 | 65 | n. o. | Brume épaisse, quelques, nuages, soleil. |
| 3 | | 0,758 | 28 | + 10 | + 8 | 70 | est | 0,755 | 27,10,8 | + 17 5 | + 14 | 65 | o n o. | *Idem*, *idem*. |
| 4 | | 0,751 | 27 9 | + 15 | + 12 | 80 | sud | 0,751 | 27,9 | + 16,2 | + 13 | 75 | s. o. | Couvert, pluie continuelle, vent. |
| 5 | | 0,751 | 27 9 | + 15 | + 12 | 80 | ouest | 0,749 | 27,8,2 | + 17,5 | + 14 | 75 | s. s. o. | Nuages, couvert, brume, vent. |
| 6 | | 0,751 | 27,9 | + 15 | + 12 | 85 | ouest | 0,754 | 27,10,3 | + 17,5 | + 14 | 75 | o. s. o. | Brume, nuages, vent, pluie. |
| 7 | | 0,756 | 27,11,2 | + 15 | + 12 | | sud | 0,756 | 27,11,2 | + 17,5 | + 14 | 75 | s. o. | *Idem*, *idem*, couvert. |
| 8 | | 0,756 | 27,11,2 | + 12,5 | + 10 | 75 | ouest | 0,757 | 27,11,6 | + 15 | + 12 | 75 | n. o. | *Idem*, pluvieux. |
| 9 | ● | 0,761 | 28 1,4 | + 8,6 | + 7 | 70 | ouest | 0,763 | 28,2,3 | + 17,5 | + 14 | 65 | n. o. | Légère brume, nuages. |
| 10 | o h 28' | 0,765 | 28,[illegible] | + 11,2 | + 9 | 71 | n. e. | 0,765 | 28 3,2 | + 17,5 | + 14 | 70 | n. o. | Nuageux, brumeux. |
| 11 | matin. | 0,766 | 28 3 6 | + 16,2 | + 13 | 75 | ouest | 0,767 | 28,4 | + 18 6 | + 15 | 85 | n. e. | Couvert, brumeux, pluvieux. |
| 12 | | 0,768 | 28 4.5 | + 12,5 | + 10 | 80 | est | 0,767 | 28 4 | + 16 2 | + 13 | 79 | est | rume épaisse, soleil, vent |
| 13 | | 0,767 | 28,4 | + 10 | + 8 | 75 | est | 0,766 | 28 3,6 | + 17,5 | + 14 | 71 | e. n. e. | Ciel levé, soleil. |
| 14 | | 0,766 | 28,3 6 | + 12,5 | + 10 | 80 | n. e. | 0,765 | 28 3,2 | + 16,2 | + 13 | 76 | n. e. | Brumeux, couvert, vent. |
| 15 | | 0,765 | 28,3,2 | + 10 | + 8 | 75 | n. e. | 0,765 | 28,3,2 | + 15 | + 12 | 70 | n. e. | Légers nuages, soleil, vent. |
| 16 | ☽ | 0,765 | 28.3.2 | + 7,5 | + 6 | 72 | n. e. | 0,765 | 28 3,2 | + 13,6 | + 11 | 70 | n. e. | Nuageux, couvert, brumeux. |
| 17 | 6 h. 50' | 0,763 | 28 2.3 | + 6 2 | + 5 | 70 | n. e. | 0,762 | 28 1,9 | + 15 | + 12 | 70 | n. e. | Nuageux, vent, soleil. |
| 18 | matin. | 0,762 | 28,1.9 | + 11,2 | + 9 | 70 | n. e. | 0,762 | 28 1 9 | + 13 6 | + 11 | 70 | n. e. | *Idem*, *idem*. |
| 19 | | 0,761 | 28 1.4 | + 3,6 | + 3 | 65 | n. e. | 0,760 | 28 1 | + 13,6 | + 11 | 62 | n. e. | Soleil, vent. |
| 20 | | 0,761 | 28,1 | + 10 | + 8 | 68 | n. e. | 0,760 | 28,1 | + 13,6 | + 11 | 65 | n. e. | Brumeux, nuageux, soleil. |
| 21 | | 0,760 | 28,1 | + 12,5 | + 10 | 65 | n. e. | 0,760 | 28,1 | + 17,5 | + 14 | 65 | e. n. e. | Nuageux, soleil, brume. |
| 22 | | 0,758 | 28 | + 12,5 | + 10 | 70 | s. e. | 0,756 | 27,11,2 | + 16,2 | + 13 | 75 | s. o. | Petite brume, nuages, soleil, pluie le soir. |
| 23 | ☉ | 0,753 | 27 9,9 | + 15 | + 12 | 75 | o. s. o. | 0,756 | 27,11,2 | + 15 | + 12 | 80 | n. n. o. | Brume, nuages, pluie, soleil, vent. |
| 24 | 1 h 22' | 0,763 | 28.2.3 | + 6,2 | + 5 | 80 | n. e. | 0,763 | 28,2,3 | + 15 | + 12 | 80 | sud | Brumeux, soleil, nuages. |
| 25 | matin. | 0,764 | 28 2 8 | + 6 2 | + 5 | 80 | n. e. | 0,762 | 28,1 9 | + 15 | + 12 | 75 | s. e. | *Idem*, nuageux, pluvieux. |
| 26 | | 0,760 | 28,1 | + 7,5 | + 5 | 85 | est | 0,759 | 28,0,5 | + 16,2 | + 13 | 75 | n. e. | Brume, soleil. |
| 27 | | 0,759 | 28 0,5 | + 7 5 | + 6 | 72 | n. e. | 0,759 | 28 0,5 | + 12,5 | + 10 | 72 | n. e. | *Idem*, couvert, vent. |
| 28 | | 0,761 | 28 1 4 | + 11,2 | + 9 | 75 | n. e. | 0,761 | 28,1,9 | + 12,5 | + 10 | 72 | n. e. | *Idem*, *idem*, *idem*. |
| 29 | | 0,761 | 28 1 4 | + 5 | + 4 | 65 | n. e. | 0,759 | 28 0,5 | + 8 6 | + 7 | 60 | n. e. | Ciel levé, soleil, vent. |
| 30 | ☾ | 0,760 | 28 1 | + 1,2 | + 1 | 55 | n. e. | 0,762 | 28 1 9 | + 7,5 | + 6 | | n. e. | Gelée blanche, soleil, vent. |
| 31 | 4 h 43' soir. | 0,765 | 28 3 2 | − 1,2 | − 1 | 55 | n. n. e. | 0,765 | 28,3,2 | + 6,2 | + 5 | 50 | nord | *Idem*, nuageux, couvert. |

# *RECAPITULATION jusqu'au 31 Octobre 1828.*

| | | |
|---|---|---|
| Baromètre.... | Plus grande élévation............ | = 28 p. 4,5 lig. = 0,768 mil. |
| | Moindre élévation............... | = 27 » 8,2 = 0,749 mill. |
| Thermomètre. | Plus grand degré de chaleur............ | — 15 Réaumur. + 18,6 centigrades. |
| | Moindre degré de chaleur............. | + 1 Réaumur. - 1,2 centigrades. |
| Hygromètre à cheveux. | Plus grande humidité................ | = 85 degrés. |
| | Moindre degré..................... | = 50 degrés. |

| Jours dont le vent a soufflé. | | Nombre de beaux jours....... | 21 |
|---|---|---|---|
| Du N.................. | 3 | de couverts.......... | 11 |
| N.-E.................. | 12 | de pluie............ | 9 |
| E.................. | 4 | de grêle............ | 0 |
| S.-E.................. | 2 | de vent............ | 16 |
| S.................. | 2 | de gelée avec glace..... | 2 |
| S.-O.................. | 2 | de tonnerre.......... | 0 |
| O.................. | 3 | de neige............ | 0 |
| N.-O.................. | 3 | de brouillard......... | 22 |

Il est tombé $0^{m}$, 088 mill. de pluie sur la plate-forme de l'Observatoire, du 1.er au 31.

HUETTE, *Opticien.*

# LE LYCÉE ARMORICAIN.

## TABLE DU DOUZIÈME VOLUME.

### SUR LA BRETAGNE.



### POÉSIES.

## VARIÉTÉS.

## LITHOGRAPHIE.



## TRADUCTIONS ANGLAISES.

## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.